REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

Ministère du Plan et du Développement

Institut National de la Statistique

Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel

(ERI-ESI)

Côte d'Ivoire, 2017

RAPPORT FINAL

Octobre 2019

AFRISTAT

UEMOA

Ce rapport présente les résultats définitifs de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) réalisée par l'Institut Nationale de la Statistique (INS). Le financement de l'ERI-ESI a été assuré par la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) à travers le Programme Statistique Régional (PSR) 2015-2020 qui comporte les volets «Comptabilité Nationale », « Statistiques d'entreprise » et «Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel ». L'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) a fourni l'assistance technique à l'ensemble de ces trois volets.

Pour tout renseignement concernant l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI), contacter l'Institut National de la Statistique (INS) BP V 55 ABIDJAN 01, site web : www.ins.ci

Pour obtenir des informations sur le Programme de Statistique Régionale 2015-2020, contacter :
La Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) 380, Avenue Professeur Joseph KI-ZERBO 01 BP 543 sis à Ouagadougou (Burkina Faso), Téléphone 00226 25 31 88 73, courrier électronique : commission@uemoa.int

Ou

L'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT) sis à Bamako (quartier Niarela, rue 499, Porte 23, BP E 1600, Télécopie 00223 20 21 11 40, courrier électronique : afristat@afristat.org, site web : www.afristat.org

Citation recommandée :

Institut National de la Statistique et AFRISTAT. 2019. Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2017 : Rapport final. Abidjan, Côte d'Ivoire et Bamako, Mali : INS et AFRISTAT.

Avant-Propos

L'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI), du Programme Statistique Régional (PSR 2015-2020), dont les premiers résultats sont présentés dans ce document s'inscrit dans la volonté de l'UEMOA de doter ses Etats membres des statistiques fiables, actuelles et harmonisées pour une bonne planification et une mise en œuvre réussie des politiques de l'emploi. Les objectifs généraux de cette enquête régionale sont (i) de fournir une situation de référence pour le suivi de l'emploi, (ii) de disposer des données sur le secteur informel en vue d'établir les comptes des unités de production informelles pour alimenter l'année de base dans le cadre du processus de migration vers le SCN 2008 et (iii) de fournir des statistiques harmonisées sur la gouvernance, paix et sécurité dans les Etats membres de l'UEMOA.

L'ERI-ESI a une couverture nationale et les résultats produits sont significatifs au niveau national, régional et selon les milieux de résidence. Elle a été réalisée, de novembre 2017 à février 2018, suivant le modèle des enquêtes mixtes (ménage/entreprise) modulaires de type 1-2-3 sans toutefois, la phase 3 qui est d'habitude consacrée aux enquêtes sur les dépenses de consommation. L'enquête a touché 12 912 ménages et mobilisé 162 enquêteurs, 54 chefs d'équipe ainsi qu'une vingtaine de cadres de l'Institut national de la statistique, de la Direction Générale de l'Emploi, et de l'Agence Emploi Jeune qui ont assuré aussi bien la formation, la supervision, le traitement et l'analyse des données que l'élaboration du présent rapport.

En outre, tout au long du processus de réalisation de l'enquête, de la conception à l'élaboration du rapport en passant par la formation du personnel de terrain, la collecte, le traitement et l'analyse des données, l'Institut national de statistique (INS) a bénéficié de l'appui constant de l'Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT), et de la Commission de l'UEMOA. C'est le lieu pour moi d'adresser aux experts d'AFRISTAT mes sincères remerciements pour leur engagement aux côtés de nos équipes, la disponibilité dont ils ont fait montre durant tout le processus de l'enquête ainsi que la qualité de leurs appuis techniques, ainsi que à la Commission de l'UEMOA pour son appui financier. Mes remerciements vont également à l'endroit de la Banque Mondiale, qui à travers le projet PEJEDEC a apporté un appui financier à la collecte, à l'apurement et à l'analyse des données.

J'adresse également mes remerciements à toute la population pour sa franche collaboration et particulièrement aux ménages ayant accepté de se soumettre aux questionnaires. Mes remerciements vont enfin à tout le personnel de l'enquête notamment les chauffeurs, les enquêteurs et les contrôleurs pour leur sacrifice et la qualité de leur travail ainsi qu'à mes collaborateurs pour leur dévouement et leur attachement au travail bien accompli.



Le Directeur Général de l'INS

Tableau récapitulatif des résultats

Indicateurs sur les objectifs de développement durable, ERI-ESI, Côte d'Ivoire 2017

N°	Indicateurs	Homme	Femme	Côte d'Ivoire
4. Education de qualité				
4.6.1	Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus dans n'importe quelle langue	76,6	66,1	71,5
6. Accès à l'eau potable et assainissement		**Urbain**	**Rural**	**Côte d'Ivoire**
6.1.1	Proportion de la population ayant accès à l'eau potable	92,1	75,8	84,5
6.2.1	Proportion de la population ayant accès à des latrines	63,2	20,5	43,4
7. Accès à l'énergie propre et à coût abordable				
7.1.1	Proportion de la population ayant accès à l'électricité	92,5	64,3	79,4
7.1.2	Proportion de la population ayant accès à des combustibles propres pour la cuisson[1]	50,2	3,0	28,4
8. Plein emploi productif et travail décent pour tous		**Homme**	**Femme**	**Côte d'Ivoire**
8.3.1	Proportion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles	82,9	91,7	87,1
8.5.1	Rémunération horaire moyenne des salariés	889,7	744	853,4
8.5.2	Taux de chômage BIT	2,9	3,9	3,3
8.6.1	Jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi	25,2	44,2	34,8
8.8.1	Fréquence des accidents de travail ou de trajet [1]	4,4	2,2	3,5
8.9.2	Nombre d'emplois dans les secteurs du tourisme, en proportion du nombre total d'emplois [2]	6,6	9,9	8
9. Bâtir une infrastructure résiliente et promouvoir une industrialisation durable				
9.2.2	Emploi dans l'industrie manufacturière, en proportion de l'emploi total	8,3	9,8	8,9
10. Réduire les inégalités				
10.3.1	Proportion des individus de 18 ans et plus ayant déclaré avoir personnellement fait objet de discrimination ou de harcèlement pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme	17,7	16,0	16,9
11. Villes et établissements humains sûrs, résilients et durables				
11.7.2	Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de harcèlement physique ou sexuel	3,7	2,3	3,0
16. Assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place des institutions efficaces				
16.1.3	Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles au cours des 12 mois précédents	12,3	9,2	10,8
16.1.4	Pourcentage des individus de 18 ans et plus considérant qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seules à pied dans leur zone de résidence	52,1	51,3	51,7
16.3.1	Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences ayant signalé les faits aux autorités compétentes ou recouru à d'autres mécanismes de règlement des différends officiellement reconnus	41,5	38,3	40,1
16.5.1	individus de 18 ans et plus ayant eu, au moins une fois, affaire à un agent public auquel ils ont versé un pot-de-vin ou qui leur a demandé un pot-de-vin au cours des 12 mois précédents	12,3	4,5	8,5
16.7.2	Proportion de la population qui estime que la prise de décision est ouverte et réactive [2]	31,3	33,1	32,2

[1] Non mortel

[2] Indicateur proxy

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

[1] □□□□

Principaux indicateurs de l'emploi, ERI-ESI, Côte d'Ivoire 2017

Indicateurs	Abidjan	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Côte d'Ivoire
Répartition de la population selon le profil migratoire					
Non migrant	51,1	59,6	56,0	69,7	61,8
Migration interne	41,6	33,1	36,7	20,8	29,9
Migration internationale	7,4	7,3	7,3	9,5	8,3
Ens. migrant	48,9	40,4	44,0	30,3	38,2
Taux net de scolarisation au primaire ajusté					
Ensemble	91,1	80,5	84,2	74,1	78,9
Homme	93,0	81,2	85,1	74,6	79,5
Femme	89,1	79,7	83,1	73,5	78,2
Pourcentage des enfants en âge d'être au primaire qui sont hors du système					
Ensemble	7,0	18,9	14,8	25,8	20,6
Homme	5,3	18,1	13,9	25,3	20
Femme	8,7	19,7	15,7	26,4	21,2
Taux net de scolarisation au secondaire					
Ensemble	56,9	62,4	60,6	38,5	52,1
Homme	66,4	67,2	67,0	40,9	56,5
Femme	49,5	56,7	54,1	35,4	47,4
Taux de chômage BIT					
Ensemble	8,6	2,8	5,4	0,6	3,3
Homme	7,5	2,7	4,8	0,6	2,9
Femme	10,1	3,0	6,3	0,7	3,9
Taux de chômage BIT					
15 - 34 ans	12,7	3,8	7,8	1,1	4,9
35 ans et plus	4,3	1,8	2,9	0,2	1,6
Taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage					
Ensemble	20	12,1	15,7	7,5	12
Homme	19,9	12,6	15,8	7,1	11,8
Femme	20,0	11,5	15,5	8,0	12,3
Taux de sous-utilisation de la main œuvre					
Ensemble	30,2	20,0	24,8	14,5	20,2
Homme	25,9	16,9	20,9	10,8	16,3
Femme	35,1	24,2	29,5	19,6	25,3
Taux de sous-utilisation de la main œuvre					
15 - 34 ans	38,0	24,5	30,9	19,9	26,3
35 ans et plus	20,5	14,8	17,4	9,1	13,6
Durée moyenne de chômage (en années)					
Ensemble	5,8	6,5	6,1	4,0	5,7
Primo demandeur	7,3	2,9	5,9	4,0	5,5
Ancien actif	1,6	14,2	6,5	4,1	6,2
Pourcentage d'emplois formels dans le secteur non agricole					
Ensemble	17,6	11,6	14,7	6,8	12,9
Homme	20,4	15,6	18,1	12,2	17,1
Femme	13,9	6,5	10,3	3,1	8,3
Taux d'emplois vulnérables ou part des travailleurs propre compte et travailleurs familiaux					
Ensemble	43,0	66,6	56,2	85,0	69,5
Homme	31,7	55,5	45,3	80,6	62,0
Femme	58,2	83,0	71,7	91,9	80,8
Taux de pluriactivité					
Ensemble	4,4	7,8	6,3	14,3	10,0
Homme	5,3	9,2	7,5	15,7	11,4
Femme	3,1	5,6	4,5	12,2	8,0
Taux de salarisation dans le secteur non agricole					
Ensemble	46,8	34,0	40,7	17,8	35,5

Indicateurs	Abidjan	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Côte d'Ivoire
Homme	56,6	48,4	52,7	32,0	49,0
Femme	34,0	15,4	25,0	7,9	20,2
Revenu mensuel de l'activité					
Ensemble	122 240	89 752	103 993	86 084	95 455
Homme	161 114	113 001	132 974	107 764	120 527
Femme	73 702	53 296	62 913	49 534	56 885
Taux de salaire inférieur au SMIG (%)					
Ensemble	43,0	57,0	50,8	63,3	56,8
Homme	26,0	48,5	39,1	56,4	47,7
Femme	64,1	70,4	67,4	75,0	70,8
Durée du travail excessive (plus de 48 heures par semaine)					
Ensemble	41,9	43,4	42,7	29,7	36,7
Homme	42,8	48,0	45,8	33,9	40,2
Femme	40,6	36,6	38,4	23,1	31,5
Pourcentage des chômeurs BIT et de la main d'œuvre potentielle désirant travailler comme indépendant					
Ensemble	42,0	62,2	49,7	81,7	58,7
Homme	32,0	47,2	37,9	67,0	45,5
Femme	48,2	71,5	57,1	89,6	66,6

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

Principaux indicateurs du secteur informel, ERI-ESI, Côte d'Ivoire, 2017

Indicateurs	Abidjan	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Côte d'Ivoire
Effectif moyen des UPI au démarrage des activités	1,3	1,2	1,2	1,2	1,2
Pourcentage d'UPI ayant de l'électricité	38,5	27,1	31,6	19,8	27,3
Pourcentage d'UPI ayant un wc ou des latrines	15,8	11,3	13,1	8,3	11,3
Pourcentage d'UPI ayant accès à un système d'évacuation des déchets	13,7	6,0	9,0	4,3	7,3
Pourcentage d'UPI travaillant à domicile	19,1	20,3	19,9	37,6	26,2
Pourcentage d'UPI dirigées par des femmes	61,7	65,0	63,7	66,2	64,6
Pourcentage d'UPI dans le secteur Industrie	21,1	18,6	19,6	21,4	20,3
Pourcentage d'UPI dans le secteur commerce	58,6	58,3	58,4	53,4	56,6
Pourcentage d'UPI dans le secteur service	20,3	23,2	22,0	25,2	23,1
Deux principales sources du capital au démarrage des activités de l'UPI					
Epargne Propre/tontine	62,3	66,9	65,1	66,7	65,6
Prêts informels (des amis ou des parents)	23,6	21,6	22,4	19,2	21,2
Pourcentage de la main des UPI non apparenté au chef d'UPI	23,8	17,0	18,6	8,8	14,5
Pourcentage de jeunes de moins de 15 ans dans la main d'œuvre des UPI	2,1	3,0	2,8	2,5	2,7
Pourcentage de femmes dans la main d'œuvre des UPI	50,6	57,1	55,5	58,2	56,7
Durée moyenne d'année d'études réussies par la main d'œuvre des UPI	9,4	10,2	10,0	10,7	10,3
Pourcentage de la main d'œuvre des UPI formée dans un cadre formel	7,7	2,8	3,9	1,7	3,0
Valeur actuel total moyenne du capital investi par l'UPI	1 004 518	462 689	663 918	328 019	554 230
Montant total moyen des investissements réalisés par l'UPI en 2016	556 267	634 445	607 528	249 197	462 972
Deux principales origines des matières premières					
UPI elle-même	94,2	18,3	82,7	4,4	72,4
Ménage / particulier	3,3	38,1	8,6	49,0	13,9
Valeur ajoutée totale du secteur informel en million de FCFA					
Ensemble	1 061 423	1 124 028	2 185 451	1 032 940	3 218 391
Industrie	239 266	236 484	475 750	183 776	659 526
Commerce	521 863	592 727	1 114 590	595 451	1 710 042
Service	300 294	294 818	595 111	253 712	848 823
Valeur ajoutée moyenne par main d'œuvre (En FCFA/Mois)					
Ensemble	109 016	85 186	94 683	73 931	87 244
Industrie	119 441	71 835	92 379	65 064	81 977
Commerce	104 935	86 595	93 965	73 308	87 006
Service	110 074	92 230	98 660	82 782	92 437
Valeur ajoutée moyenne par capital (En FCFA/ unité de capital)					
Ensemble	48	48	48	300	131
Industrie	21	32	28	31	29
Commerce	80	56	65	561	230
Service	15	50	38	66	47
Deux principales raisons du non enregistrement des UPI aux impôts au niveau national					
Ne sait pas s'il faut s'inscrire	37,3	55,2	48,1	54,2	50,3
Non obligatoire	25,0	17,8	20,7	22,4	21,3
Deux principales raisons pour se faire enregistrer selon les CUPI au niveau national					
Aucun intérêt	37,3	55,2	48,1	54,2	50,3
Accès au crédit	25,5	30,6	28,6	31,6	29,6
Pourcentage d'UPI qui paie les impôts sur leurs activités	2,5	1,5	1,9	1,8	1,9
Pourcentage d'UPI prêt à payer les impôts sur leurs activités	39,2	39,5	39,4	31,9	36,7
Deux principales utilisations d'un crédit potentiel par les CUPI au niveau national					
Accroitre votre stock de matières premières	31,3	42,5	38,1	42,1	39,5
Améliorer le local, emplacement	24,1	15,3	18,8	14,3	17,2

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

Principaux indicateurs de la gouvernance, paix et sécurité (GPS), ERI-ESI, Côte d'Ivoire, 2017

Indicateurs	Abidjan	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Côte d'Ivoire
Pourcentage des individus de 18 ans et plus satisfait du fonctionnement de la démocratie					
Ensemble	53,7	66,3	60,7	68,3	64,0
Homme	53,8	64,7	59,9	67,6	63,2
Femme	53,5	67,9	61,5	69,0	64,8
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les 9 principes démocratiques sont respectés [1]					
Ensemble	33,1	50,5	42,8	52,0	46,8
Homme	31,9	48,4	41,2	50,9	45,3
Femme	34,3	52,7	44,5	53,1	48,2
Proportion des individus de 18 ans et plus ayant déclaré avoir personnellement fait objet de discrimination ou de harcèlement pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme					
Ensemble	22,7	16,5	19,2	13,8	16,9
Homme	23,6	17,3	20,0	14,7	17,7
Femme	21,8	15,7	18,4	12,9	16,0
Indice de perception					
Droits civils et politiques	0,611	0,724	0,674	0,766	0,714
Participation	0,537	0,606	0,576	0,626	0,597
Absence de discrimination et d'inégalités de sexe	0,782	0,803	0,794	0,832	0,810
Droit de l'homme et participation	0,591	0,668	0,634	0,695	0,660
Degré de confiance des individus ayant été en contact avec les institutions					
L'administration (en général)	70,7	74,6	72,5	70,7	72,0
La justice	57,5	61,4	59,3	60,3	59,6
La police	50,0	59,2	54,6	61,2	56,8
Le système de santé public	75,6	83,1	79,4	87,8	82,7
Le système public d'éducation	76,8	83,5	80,2	85,0	82,0
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays					
Ensemble	70,8	64,4	67,2	63,0	65,4
Homme	72,2	67,2	69,4	63,5	66,9
Femme	69,4	61,5	65,0	62,6	63,9
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les citoyens sont consultés dans la prise de décision					
Ensemble	25,6	31,9	29,2	36,3	32,2
Homme	25,7	30,8	28,6	35,0	31,3
Femme	25,6	33,1	29,8	37,5	33,1
Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant voté aux dernières élections					
Ensemble	47,5	50,5	49,1	55,4	51,8
Homme	47,7	49,8	48,8	55,4	51,6
Femme	47,3	51,2	49,4	55,4	52,0
pourcentage des individus de 18 ans et plus appartenant à un partie politique					
Ensemble	4,4	2,6	3,4	3,7	3,5
Homme	5,5	2,9	4,0	4,7	4,3
Femme	3,3	2,2	2,7	2,7	2,7
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les autorités centrales prennent en compte les préoccupations:					
Population	29,6	36,4	33,4	38,5	35,6
Les groupes minoritaires	27,4	34,4	31,3	37,2	33,9
Les partis politiques d'opposition	31,9	39,4	36,1	43,4	39,2
Indice de perception					
Système judiciaire	0,531	0,611	0,575	0,642	0,604
Absence de corruption	0,511	0,562	0,539	0,583	0,558
Etat de droit	0,514	0,57	0,545	0,593	0,566
Pourcentage des individus de 18 ans et plus considérant qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seules à pied dans leur zone de résidence					
Ensemble	42,8	50,9	47,3	57,5	51,7
Homme	43,0	51,9	48,0	57,5	52,1
Femme	42,6	49,8	46,6	57,4	51,3

Indicateurs	Abidjan	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Côte d'Ivoire
Pourcentage des individus de 18 ans et plus menacées avec une arme au cours des 12 derniers mois	0,9	0,7	0,8	0,5	0,7
Pourcentage des individus de 18 ans et plus menacées avec un autre type d'arme (ex, couteau, machette,) au cours des 12 derniers mois	2,9	1,3	2,0	0,6	1,4
Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles au cours des 12 mois précédents					
Ensemble	18,0	11,5	14,4	6,0	10,8
Homme	19,7	13,0	15,9	7,4	12,3
Femme	16,4	9,9	12,8	4,6	9,2
Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant qu'il est probable qu'elle soit victime de criminalité					
Ensemble	25,6	20,9	23,0	16,4	20,1
Homme	26,9	21,3	23,7	16,7	20,7
Femme	24,3	20,4	22,2	16,0	19,5
Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant confiance à l'Etat pour assurer la sécurité	61,4	70,4	66,4	72,7	69,1
Indice de perception					
Sécurité nationale	0,33	0,312	0,32	0,312	0,316
Sécurité publique	0,744	0,781	0,765	0,799	0,78
Paix et sécurité	0,714	0,746	0,732	0,763	0,746

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

[1] Liste des principes démocratiques : 1. Liberté d'expression 2. Liberté de la presse (média) 3. Egalité devant la loi 4. Liberté politique (choix de son parti) 5. Elections libres et transparentes 6. Liberté de voyager 7. Liberté de religion 8. Liberté d'association 9. Absence de discrimination

Table des matières

Préface .....
Avant-propos i
Tableau récapitulatif des résultats ii
Indicateurs sur les objectifs de développement durable, ERI-ESI, Côte d'Ivoire 2017 ii
Principaux indicateurs de l'emploi, ERI-ESI, Côte d'Ivoire 2017 iii
Principaux indicateurs du secteur informel, ERI-ESI, Côte d'Ivoire, 2017 v
Principaux indicateurs de la gouvernance, paix et sécurité (GPS), ERI-ESI, Côte d'Ivoire, 2017 vi
Table des matières viii
Liste des tableaux xii
Liste des graphiques xviii
Liste des encadrés méthodologiques xviii
Liste des abréviations xix
Chapitre 1: Repère méthodologique 1
1.1. Plan de sondage 1
1.1.1. Base de sondage et domaine d'étude 1
1.1.2. Echantillonnage 2
1.2. Formation et travail sur le terrain 4
1.3. Traitement des données 5
1.6. Définition des concepts 6

SITUATION DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI 9
Chapitre 2: Environnement socioéconomique du marché du travail et contexte sociodémographique 10
2.1. Environnement économique 10
2.2. Dispositif institutionnel et politique gouvernementale de promotion de l'emploi 11
2.3. Cadre institutionnel de la mise en œuvre des politiques publiques pour la promotion de l'emploi 14
2.4. Cadre de mesure 16
Chapitre 3: Caractéristiques sociodémographiques 18
3.1. Structure par âge et par sexe de la population 18
3.2. Dynamique migratoire 19
3.2.1. Ampleur des phénomènes migratoires 19
3.2.2. Principales caractéristiques des migrants suivant leur profil 24
3.2.3. Motifs de la migration et principales provenances des migrants suivant leur profil 27
3.3. Structure et composition des ménages 28
Chapitre 4: Scolarisation et alphabétisation 30
4.1. La non fréquentation scolaire 30
4.2. La scolarisation 31
4.3. Analyse de la progression scolaire 33
4.4. La déperdition scolaire 34
4.5. L'alphabétisation des adultes 35
Chapitre 5: Caractéristiques socioéconomiques 38
5.1. Situation des inactifs 38
5.2. Sous-utilisation de la main d'œuvre 43
5.3. Caractéristiques et durée du chômage 45
5.4. Aspirations et Moyens de recherche de l'emploi des chômeurs 47
5.5. Bilan de l'emploi 51

5.6. Population active 52
5.7. Possibilités d'emplois et gains adéquats sur le marché du travail 54
5.8. Structure et dynamique des emplois 57
5.8.1. Evolution des créations nettes d'emplois 57
5.9. Mobilité dans l'emploi 59
5.9.1. Principales caractéristiques des actifs ayant quitté leur emploi antérieur 59
5.10. Analyse des matrices de transition de l'emploi antérieur à l'emploi actuel 61
5.11. Revenu du travail et ses principales caractéristiques 63
5.11.1. Analyse du revenu mensuel 63
5.11.2. Taux de bas salaire et taux salaire inférieur au SMIG 65
5.11.3. Conditions d'activités 66
5.12. Principales caractéristiques des emplois 68
5.12.1. Principaux acteurs de l'offre d'emplois 68
5.12.2. Analyse des emplois suivant les secteurs institutionnels 69
5.12.3. Dynamique des emplois 73
5.13. Femmes et marché du travail 77
5.13.1. Egalité de chance sur le marché du travail selon le genre 77
5.13.2. Contribution des femmes aux activités économiques 83
Chapitre 6: Habitat, statut d'occupation du logement et équipements des ménages 85
6.1. Caractéristiques et statut d'occupation des logements 85
6.2. Eléments de confort des ménages 87
6.3. Analyse de la pauvreté selon les conditions de vie 93
Chapitre 7: Formation professionnelle et qualité de l'insertion sur le marché du travail 95
7.1. Sortie précoce du système éducatif 95
7.2. Caractéristiques des actifs et la formation reçue 95
7.3. Raisons de mutation et de non exercice du métier 96
7.4. Statut socioprofessionnel et la formation de base reçue 97
7.5. Caractéristiques sociodémographiques des travailleurs et de classification 98
Chapitre 8: Trajectoire et perspectives 100
8.1. Mobilité sociale entre générations 100
8.2. Mobilité professionnelle 101
8.2.1. Par rapport au secteur d'activité des parents 101
8.2.2. Par rapport à la catégorie socioprofessionnelle des parents 102
8.2.3. Impact de l'origine sociale des parents sur la scolarité et l'emploi des enfants 103
8.3. Perspectives 104
8.4. Transferts en espèces et revenus hors emploi reçus 107

SITUATION DU SECTEUR INFORMEL 110
Chapitre 9: Conditions d'activité du secteur informel 111
9.1. Cadre conceptuel et méthodologique général relatif au secteur informel 111
9.2. Effectifs et structure comparée par branche et secteur d'activité des emplois en phase 1 et phase 2 114
9.2.1. Analyse de la structure des emplois obtenue dans l'enquête Emploi (phase 1) 114
9.2.2. Analyse de la structure des emplois en phase 2 dans l'informel 115
9.2.3. Matrice des emplois 119
9.3. Précarité des conditions d'activité dans le secteur informel 120
9.4. Création brute des unités de production informelles (UPI) 123
9.5. Motif de création de l'UPI par zone et secteur d'activité 127

9.6. Principales raisons du choix du produit vendu ou du service rendu par l'UPI 127
9.7. Origine du capital des UPI au démarrage de leurs activités 128
Chapitre 10: Main d'œuvre et emploi dans le secteur informel 130
10.1. Organisation du travail dans le secteur informel 130
10.2. Saisonnalité de la main d'œuvre dans le secteur informel au cours des 12 derniers mois 131
10.3. Caractéristiques des emplois dans le secteur informel 133
10.4. Rémunération et horaire de travail dans le secteur informel 135
10.4.1. Mode de fixation des salaires 136
10.4.2. Gestion de la formation du personnel 137
Chapitre 11: Capital, investissement et financement dans le secteur informel 140
11.1. Dotations, structure et caractéristiques du capital des UPI 140
11.1.1. Dotation et structure du capital 140
11.1.2. Caractéristiques du capital 142
11.1.3. Origine et mode de financement du capital 144
11.1.4. Mode de financement du capital dans le secteur informel 146
11.2. Investissement dans le secteur informel. 147
Chapitre 12: Production, insertion et concurrence 150
12.1. Origine des matières premières consommées par les UPI en 2017 150
12.2. Origine des produits vendus en l'état par les UPI en 2015 152
12.3. Commercialisation des produits vendus par les UPI 153
12.4. Principaux agrégats du secteur informel 155
12.5. Performance économique 158
12.5.1. Distribution de la valeur ajoutée annuelle moyenne réalisée par les UPI 158
12.5.2. Décomposition de la valeur ajoutée 160
12.5.3. Saisonnalité de la production mensuelle moyenne des UPI 163
12.5.4. Analyse de la productivité des facteurs de production 163
Chapitre 13: Secteur informel et l'Etat 165
13.1. Situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs (DGI, RC, ICNPS) 165
13.2. Principales raisons de non inscription dans les registres administratifs (DGI, CNPS) 166
13.3. Le secteur Informel et sa réintégration dans les circuits officiels 168
13.3.1. Détermination des prix dans les activités du secteur informel 168
13.3.2. Examen de l'intention de se faire enregistrer 169
13.3.3. Principal intérêt de se faire enregistrer 170
13.3.4. Opinions générales par rapport à l'impôt 172
Chapitre 14: Problèmes et perspectives 177
14.1. Principaux problèmes rencontrés par les UPI 177
14.2. Principaux appuis souhaités par les UPI par domaine thématique 180
14.3. Perspectives de l'utilisation d'un crédit potentiel par les UPI 183

ETAT DE LA GOUVERNANCE, PAIX ET SECURITE 186
Chapitre 15: Démocratie et droit de l'homme 188
15.1. Adhésion à la démocratie et ses principes fondateurs 188
15.2. Droits de l'homme 195
15.3. Indice des droits de l'homme et participation 200
Chapitre 16: Qualité des institutions et corruption 205
16.1. Accès et confiance dans les institutions 205
16.2. Situation de la corruption 210

Chapitre 17: Etat de la gouvernance 215
17.1. Gouvernance administrative 215
17.2. Participation citoyenne et politisation 217
17.3. Indice de perception de l'état de droit 221
Chapitre 18: Paix et sécurité 222
18.1. Menace générale et sentiment de sécurité 223
18.2. Criminalité 226
18.3. Conflits et mode de résolution 229
18.4. Indice de perception de la paix et de la sécurité 235
Chapitre 19: Lien entre niveau de vie et les perceptions de la population sur la gouvernance, paix et sécurité 237
Conclusion et recommandations 241
Bibliographie 243
Annexe A : Méthodologie de l'échantillonnage et de l'enquête 244
1. Plan de sondage 244
1.1. Base de sondage et domaine d'étude 244
1.2. Echantillonnage 245
1.4. Probabilité d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage 246
Annexe B : Taux de réponse et calcul des coefficients de variation 248
Annexe C : Tableaux statistiques 251
Annexe C1 : Volet Emploi 251
Annexe C2 : Volet secteur informel 254
Annexe D : Mesure des principaux agrégats du secteur informel 261
Annexe E : Personnel de l'enquête 266

Liste des tableaux

Tableau 1.1: Structure de la base de sondage au RGPH 2014 1
Tableau 1.2: Répartition de l'échantillon des grappes et des ménages 2

Tableau 2.1: Principaux acteurs intervenants sur le marché de l'emploi 16

Tableau 3.1: Répartition de la population par groupes d'âge selon le milieu de résidence 19
Tableau 3.2: Répartition en % de la population selon la région, le milieu de résidence, le sexe, groupe d'âges et le niveau d'instruction suivant le statut migratoire 21
Tableau 3.3 : Répartition en pourcentage de la population de 15 ans et plus selon la région, le milieu de résidence, le sexe, groupe d'âges et le niveau d'instruction par le statut migratoire, Cote d'Ivoire, 2017 24
Tableau 3.4 : Principales caractéristiques des migrants de 15 ans et plus selon leur profil migratoire 25
Tableau 3.5 : Principales caractéristiques des émigrants de 15 ans et plus selon la strate de résidence, Cote d'Ivoire, 2017 26
Tableau 3.6 : Principales caractéristiques des émigrants de 15 ans et plus selon la destination, Cote d'Ivoire, 2017 27
Tableau 3.7 : Principaux motifs de la migration interne suivant la région de destination choisie, Cote d'Ivoire, 2017 28
Tableau 3.8 : Répartition de la population par milieu de résidence et par type de ménage selon le sexe du CM, Cote d'Ivoire, 2017 29
Tableau 3.9: Répartition de la population selon le milieu de résidence et le type de ménage, Cote d'Ivoire, 2017 29

Tableau 4.1: Pourcentage des individus jamais scolarisés par groupe d'âges selon le sexe et le milieu de résidence 31
Tableau 4.2 : Répartition de la population par caractéristiques démographiques selon le niveau d'instruction 32
Tableau 4.3: Taux de scolarisation net du primaire et du secondaire selon le sexe par région et milieu de résidence 33
Tableau 4.4: Taux de survie scolaire au primaire, Cote d'Ivoire, 2017 34
Tableau 4.5 : Principaux motifs de la déperdition scolaire au primaire par région, milieu de résidence et sexe 35
Tableau 4.6 : Taux d'alphabétisation des adultes en français, en langue nationale et taux d'alphabétisation des 15-24 ans et 15-34 ans par région, strate et sexe 36

Tableau 5.1: Répartition en % de la population inactive âgée de 15 ans et plus selon la région par caractéristiques sociodémographiques 39
Tableau 5.2: Répartition en % des inactifs de 15 ans et plus selon les raisons d'inactivité par région, milieu de résidence, niveau d'instruction et groupe d'âges et le sexe 41
Tableau 5.3: Mode de survie des personnes en situation d'inactivité par région, milieu de résidence, niveau d'instruction et groupe d'âges 42
Tableau 5.4: Principales caractéristiques de la sous-utilisation de la main d'œuvre selon la région et le milieu de résidence 44
Tableau 5.5 : Mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4) selon le sexe, le niveau instruction et le milieu de résidence par groupe d'âges, Cote d'Ivoire, 2017 45
Tableau 5.6 : Principales caractéristiques des chômeurs, Cote d'Ivoire, 2017 46
Tableau 5.7 : Principales attentes des chômeurs suivant leur profil, Côte d'Ivoire, 2017 48
Tableau 5.8 : Moyen de recherche de l'emploi par les chômeurs par région suivant le milieu de résidence et le sexe, Côte d'Ivoire, 2017 50
Tableau 5.9 : Bilan de l'emploi par secteur institutionnel selon l'activité 51
Tableau 5.10 : Structure de la population active selon la région et le milieu de résidence , Cote d'Ivoire, 2017 52
Tableau 5.11 : Structure de la population active selon l'âge, milieu de résidence et par situation d'activité 53

Tableau 5.12: Structure de la population active selon l'âge le sexe et par situation d'activité 54
Tableau 5.13 : Aperçu de quelques indicateurs des possibilités d'emploi et des gains adéquats sur le marché du travail selon la région, le milieu de résidence et le sexe, Côte d'Ivoire, 2017 56
Tableau 5.14 : Répartition en % des actifs occupés selon le nombre d'années effectués dans l'emploi principal par région, milieu résidence, sexe et secteur institutionnel 58
Tableau 5.15 : Pourcentage de personnes âgées de 15 ans ou plus ayant quitté un emploi antérieur par raisons selon la région, le milieu de résidence et le sexe 60
Tableau 5.16 : Mobilité dans l'emploi et dans l'activité par région, milieu de résidence et sexe 61
Tableau 5.17: Analyse de la matrice de transition selon le groupe socioéconomique 62
Tableau 5.18 : Analyse de la matrice de transition selon le secteur d'activité 62
Tableau 5.19 : Analyse de la matrice de transition selon le secteur institutionnel 63
Tableau 5.20 : Nombre moyen d'années d'études et revenu mensuel moyen selon les caractéristiques des actifs occupés 64
Tableau 5.21 : Taux de bas salaire selon le sexe, le secteur d'activité, la CSP et le secteur institutionnel 66
Tableau 5.22 : Indicateurs des conditions d'activités sur le marché du travail par région, milieu de résidence, sexe et groupe d'âges 67
Tableau 5.23 : Principaux acteurs de l'offre d'emploi, Cote d'Ivoire, 2017 69
Tableau 5.24 : Principales caractéristiques des actifs dans le secteur public et parapublic, Côte d'Ivoire, 2017 70
Tableau 5.25 : Principales caractéristiques des actifs occupés dans le secteur privé 71
Tableau 5.26 : Répartition des chefs d'unité de production informelle selon le sexe par type d'activité 72
Tableau 5.27 : Principales caractéristiques des actifs occupés dans le secteur informel 73
Tableau 5.28 : Mobilité par statut des actifs ayant quitté un emploi antérieur pour leur emploi actuel 74
Tableau 5.29 : Principales caractéristiques des actifs occupés selon les grands groupes de la CITP , Cote d'Ivoire, 2017 75
Tableau 5.30 : Indice de ségrégation horizontale (en %) selon les régions, Cote d'Ivoire, 2017 77
Tableau 5.31 : Indice de ségrégation horizontale selon les secteurs institutionnels 78
Tableau 5.32 : Indice de ségrégation horizontale selon la région et le milieu de résidence 79
Tableau 5.33 : Part de femmes (en %) dans la branche d'activité, Cote d'Ivoire, 2017 80
Tableau 5.34 : Indice de ségrégation verticale (en %) selon les régions, Cote d'Ivoire, 2017 81
Tableau 5.35 : Indice de ségrégation verticale selon la région et le milieu de résidence 82
Tableau 5.36 : Contribution des femmes aux activités économiques par région, secteur d'activité et branche d'activité 84

Tableau 6.1: Répartition des ménages selon le type de logement, le statut d'occupation par région, milieu de résidence, taille des ménages, sexe du chef de ménage et situation d'activité du chef de ménage 86
Tableau 6.2: Répartition des ménages selon les éléments de confort des logements par région et milieu de résidence 88
Tableau 6.3 : Répartition des ménages selon les éléments de confort des logements, Cote d'Ivoire, 2017 91
Tableau 6.4: Répartition des ménages selon le statut de pauvreté en conditions de vie par région et milieu de résidence 94

Tableau 7.1: Pourcentage de sortants, % de sortants précoces et % de sortants sans qualification du Système Educatif et de Formation selon le statut socioprofessionnel, le sexe et par branche 95
Tableau 7.2: Principales caractéristiques des actifs occupés selon la formation reçue 96
Tableau 7.3: Propension des actifs occupés à changer d'activité selon la formation reçue 97
Tableau 7.4: Répartition en % des actifs occupés selon le statut socioprofessionnel dans l'emploi et par Formation de base reçue 97
Tableau 7.5 : Répartition des travailleurs sous-qualifiés ou surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent selon les caractéristiques sociodémographique et les grands groupes de la CITP, Cote d'Ivoire, 2017 99

Tableau 8.1: Nombre moyen d'années d'études des enfants de plus de 15 ans et des parents selon les caractéristiques des enfants 100
Tableau 8.2: Table de mobilité scolaire entre père et fils 101
Tableau 8.3: Situation d'activité des enfants suivant l'origine socioculturelle de leurs parents, Cote d'Ivoire, 2017 102
Tableau 8.4 : Mobilité intergénérationnelle des secteurs d'activité entre le père/la mère et l'enfant de 15 ans et plus actifs occupés 102
Tableau 8.5 : Mobilité intergénérationnelle des catégories socio professionnelle entre le Père/la mère et l'enfant de 15 ans et plus actifs occupés 103
Tableau 8.6 : Niveau d'études atteint par les jeunes ayant achevé leur scolarité selon l'origine socioculturelle de leurs parents 104
Tableau 8.7 : Taux d'accès à une profession supérieure ou intermédiaire des actifs diplômés de l'enseignement supérieur suivant le diplôme, le sexe et l'origine sociale des parents 104
Tableau 8.8 : Projets d'emploi à venir des jeunes de 15 à 24 ans par sexe et situation d'activité 105
Tableau 8.9 : Emplois désirés par les individus de 15 ans et plus actuellement en activité selon la catégorie socioprofessionnelle 106
Tableau 8.10 : Emploi désiré par les individus de 15 ans et plus actuellement en activité selon le secteur institutionnel désiré et par secteur institutionnel de l'emploi antérieur 106
Tableau 8.11 : Répartition en % de la population âgée de 15 ans et plus bénéficiant d'un revenu hors emploi selon la région et la situation d'activité par type de revenu hors emploi 107
Tableau 8.12 : Montant moyen (1000 FCFA) des revenus mensuels hors emploi bénéficiés par les personnes âgées de 15 ans et plus selon la région et la situation d'activité par type de revenu hors emploi 108
Tableau 8.13 : Principales utilisations des transferts de fonds reçus par pays de provenance (en% de la valeur totale des fonds) 109

Tableau 9.1: Algorithme d'identification des chefs d'unité de production informelle 112
Tableau 9.2 : Effectif des emplois des individus de 15 ans et plus (Activités principale et secondaire) par secteur d'activité 115
Tableau 9.3: Effectif et structure des CUPI et de la main d'œuvre dans le secteur informel non agricole par milieu de résidence et secteur d'activité 117
Tableau 9.4 : Effectif moyen de l'UPI au démarrage de ses activités par milieu de résidence et sexe selon le secteur d'activité 119
Tableau 9.5 : Répartition (%) de la main d'œuvre des UPI par milieu de résidence et branche d'activité selon la nature de l'emploi 119
Tableau 9.6 : Répartition (en %) des emplois des UPI par secteur d'activité selon le statut dans l'emploi 120
Tableau 9.7. : Disponibilité des services de base dans les UPI par milieu de résidence et secteur d'activité 122
Tableau 9.8 : Disponibilité des locaux pour les activités des UPI par milieu de résidence et secteur d'activité 123
Tableau 9.9 : Répartition (%) des chefs d'UPI par année de création selon le groupe d'âges du chef des UPI 126
Tableau 9.10 : Principales caractéristiques des UPI créées dans le temps 126
Tableau 9.11 : Motifs de création de l'UPI par milieu de résidence et secteur d'activité 127
Tableau 9.12 : Principales raisons du choix du produit vendu ou du service rendu par l'UPI par milieu de résidence et secteur d'activité 128
Tableau 9.13 : Principales sources du financement du capital des UPI au démarrage de leurs activités par milieu de résidence et secteur d'activité par milieu de résidence et secteur d'activité 129

Tableau 10.1: Organisation du travail suivant le secteur et la branche d'activité à Capitale en 2017 131
Tableau 10.2: Saisonnalité mensuelle de la main d'œuvre suivant la zone 132
Tableau 10.3: Saisonnalité mensuelle de la main d'œuvre suivant le secteur d'activité 132
Tableau 10.4 : Caractéristiques des actifs occupés dans le secteur informel selon la zone et le secteur d'activité 133
Tableau 10.5 : Caractéristiques des primes et avantages des actifs du secteur informel 134
Tableau 10.6 : Rémunérations et horaires de travail dans le secteur informel par zone 136

Tableau 10.7 : Principaux mode de fixation des salaires dans le secteur informel....137
Tableau 10.8 : Principal mode de formation du personnel dans le secteur informel 138
Tableau 10.9 : Mode d'apprentissage de l'emploi dans le secteur informel 139

Tableau 11.1 : Structure du capital du secteur informel selon le secteur et la branche d'activité 141
Tableau 11.2 : Montant (en FCFA) et Structure (en %) du capital du secteur informel selon la zone et le secteur d'activité 142
Tableau 11.3 : Montant et structure du capital suivant par zone suivant le type et la qualité de l'équipement 143
Tableau 11.4 : Montant et structure du capital suivant la zone et la propriété 144
Tableau 11.5 : Montant (en FCFA) et structure du capital (%) selon la zone, le secteur et l'origine 145
Tableau 11.6 : Montant (en F CFA) et structure du capital suivant la zone, le secteur d'activité et la source de financement 147
Tableau 11.7 : Montant (en F CFA) et structure (en %) du capital investi par les UPI en 2016 149

Tableau 12.1 : Origine des matières premières consommées par le secteur informel (En valeur du montant total des matières premières achetées en Millions de F CFA) 151
Tableau 12.2 : Origine des produits vendus en l'état par le secteur informel (Valeur total du chiffre d'affaires des produits vendus en l'état)....152
Tableau 12.3 : Principales destinations du chiffre d'affaires des produits transformés vendus par les UPI (Valeur total du chiffre d'affaires mensuel des produits vendus en l'état) en million de FCFA....154
Tableau 12.4 : Principaux agrégats du secteur informel suivant le secteur et la branche d'activité en millions de FCFA....157
Tableau 12.5 : Principaux agrégats du secteur informel suivant la zone et le secteur d'activité 158
Tableau 12.6 : Distribution par décile de la valeur ajoutée annuelle moyenne (en FCFA) et leur inégalité, Côte d'Ivoire, 2017 159
Tableau 12.7 : Valeur ajoutée annuelle moyenne (en FCFA) par décile suivant la zone 159
Tableau 12.8 : Valeur ajoutée annuelle moyenne (en FCFA) par décile suivant le secteur d'activité 160
Tableau 12.9 : Structure par secteur et branche d'activité de la production et des coûts du secteur informel....161
Tableau 12.10 : Structure par zone et secteurs d'activité de la production et des coûts du secteur informel 163
Tableau 12.11 : Indicateurs de la productivité des facteurs de production dans le secteur informel....164

Tableau 13.1 : Situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs 166
Tableau 13.2 : Les raisons du non enregistrement au NIF des UPI selon la zone et le secteur d'activité 167
Tableau 13.3 : Les raisons du non enregistrement à la CNPS des UPI selon la zone et le secteur d'activité 168
Tableau 13.4 : Mode de détermination des prix des produits ou services selon les CUPI 169
Tableau 13.5 : Intentions générales des CUPI par rapport à l'enregistrement administratif....170
Tableau 13.6 : Principal intérêt pour les CUPI de se faire enregistrer 170
Tableau 13.7 : Principales raisons du non enregistrement des CUPI qui l'ont essayé sans succès....171
Tableau 13.8 : Principal intérêt selon les UPI de se faire enregistrer 172
Tableau 13.9 : Opinions générales des CUPI par rapport à l'impôt....173
Tableau 13.10 : Disposition générale des CUPI à payer l'impôt sur leurs activités 174
Tableau 13.11 : Gestion administrative de l'impôt de l'impôt selon les UPI....175
Tableau 13.12 : Domaines prioritaires d'affectation de l'impôt souhaités par les CUPI 176

Tableau 14.1 : Difficultés par rapport aux considérations d'ordre économique 178
Tableau 14.2 : Difficultés par rapport aux considérations d'ordre technique et légal....179
Tableau 14.3 : Difficultés par rapport aux préoccupations d'ordre managérial et diverses 180
Tableau 14.4 : Appuis souhaités par les UPI dans les domaines de la gestion et de la stratégie commerciale 182
Tableau 14.5 : Appuis souhaités par les UPI dans le domaine technique, légal et divers....183

Tableau 14.6 : Secteurs dans lesquels l'UPI ouvrirait un autre établissement s'elle bénéficiait d'un crédit potentiel 184
Tableau 14.7 : Perspectives d'utilisation d'un crédit potentiel par les UPI 185

Tableau 15.1: Opinion des individus de 18 ans et plus (%) sur le fonctionnement de la démocratie et sur les différents systèmes politiques pour gouverner le pays selon les caractéristiques sociodémographiques, Cote d'Ivoire, 2017 190
Tableau 15.2 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés selon les caractéristiques sociodémographiques, Côte d'Ivoire, 2017 192
Tableau 15.3 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés selon les caractéristiques sociodémographiques, Côte d'Ivoire, 2017 193
Tableau 15.4: Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon le nombre de principes fondamentaux respectés par caractéristiques sociodémographiques, Côte d'Ivoire, 2017 195
Tableau 15.5: Pourcentage des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le respect des droits de l'homme selon les caractéristiques sociodémographiques, Côte d'Ivoire, 2017.....196
Tableau 15.6: Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant qu'il y a discrimination et pourcentage ayant subi des discriminations par sources de discrimination selon les caractéristiques sociodémographiques 199
Tableau 15.7: Indice d'appréciation de l'état des droits de l'homme et participation par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, Côte d'Ivoire, 2017 201

Tableau 16.1 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant été en contact et ayant confiance aux institutions de la république par type d'institutions selon les caractéristiques sociodémographiques, Cote d'Ivoire, 2017.....207
Tableau 16.2: Degré de confiance des individus de 18 ans et plus ayant été en contact avec les institutions de la république par type d'institutions selon les caractéristiques sociodémographiques, Cote d'Ivoire, 2017.....208
Tableau 16.3: Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays et incidence de la petite corruption selon les caractéristiques sociodémographiques, Cote d'Ivoire, 2017 211
Tableau 16.4 : Degré de la corruption au sein des institutions de la république selon les caractéristiques sociodémographiques, Cote d'Ivoire, 2017 213
Tableau 16.5 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant une connaissance des structures anti-corruption et des stratégies de lutte contre la corruption selon les caractéristiques sociodémographiques, Côte d'Ivoire, 2017 214

Tableau 17.1: Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les autorités font de leur mieux pour être à l'écoute de la population par type d'autorités selon les caractéristiques sociodémographiques, Côte d'Ivoire, 2017 216
Tableau 17.2: Opinion des individus de 18 ans et plus sur la gouvernance des autorités locales et communales, Côte d'Ivoire, 2017.....217
Tableau 17.3: Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant voté aux dernières élections et motifs d'abstention selon les caractéristiques sociodémographiques, Côte d'Ivoire, 2017.....219
Tableau 17.4: Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que l'autorité centrale prenne en compte les préoccupations de la population et des groupes minoritaires selon les caractéristiques sociodémographiques, Côte d'Ivoire, 2017 220
Tableau 17.5 : Indice d'appréciation de l'état de l'Etat de droit par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, Côte d'Ivoire, 2017 221

Tableau 18.1: Pourcentage des individus de 18 ans et plus inquiets dans leur vie quotidienne par type de menaces selon les caractéristiques sociodémographiques (P1), Côte d'Ivoire, 2017.....224
Tableau 18.2: Pourcentage des individus de 18 ans et plus ne se sentant pas en sécurité par type de situation selon les caractéristiques sociodémographiques, Cote d'Ivoire, 2017 225

Tableau 18.3: Incidence de la criminalité par type d'incident selon les caractéristiques sociodémographiques, Cote d'Ivoire, 2017 227
Tableau 18.4: Pourcentage d'incidents rapportés et taux de satisfaction des incidents rapports selon les types d'incidents, Cote d'Ivoire, 2017....228
Tableau 18.5: Incidence de la criminalité par type d'incident selon les caractéristiques sociodémographiques, Côte d'Ivoire, 2017 230
Tableau 18.6: Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que le degré de tension entre les différents groupes est important, répartition selon les sources des tensions, pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que le risque de violence a augmenté, Côte d'Ivoire, 2017....232
Tableau 18.7 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant connaissance de l'existence d'un comité local pour résoudre les conflits et pourcentage des individus de 18 ans et plus selon le mode de résolution des conflits selon les caractéristiques sociodémographiques, Côte d'Ivoire, 2017 233
Tableau 18.8: Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant confiance à l'Etat pour assurer la sécurité et à son entourage selon les caractéristiques sociodémographiques, Côte d'Ivoire, 2017 234
Tableau 18.9: Indice d'appréciation de l'état de la paix et sécurité par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, Côte d'Ivoire, 2017 236

Tableau 19.1: Profils régionaux de l'indice GPS et de ses composantes, Côte d'Ivoire, 2017....238
Tableau 19.2: Niveau de vie et perception de la gouvernance, paix et sécurité, Côte d'Ivoire, 2017....239
Tableau 19.3: Contributions des composantes à la gouvernance, paix et sécurité, Côte d'Ivoire, 2017....240

Liste des graphiques

Graphique 3.1: Pyramide des âges 19
Graphique 5.1: Nombre d'années effectués dans l'emploi principal selon le secteur institutionnel 59
Graphique 5.2: Nombre moyen d'années d'études et revenu moyen selon la CSP 65
Graphique 5.3 : Profil des branches suivant les secteurs institutionnels 68
Graphique 9.1 : structure des CUPI et de la main d'œuvre dans le secteur informel non agricole par milieu de résidence et secteur d'activité 116
Graphique 9.2 : Répartition (en %) des emplois des UPI de 15-64 ans par type d'UPI selon le statut dans l'emploi 120
Graphique 9.3: Evolution de la « création brute » des UPI par milieu de résidence, le secteur d'activité et le sexe du chef d'UPI selon les années 125
Graphique 10.1 : Saisonnalité mensuelle de la main d'œuvre suivant la zone 132
Graphique 15.1: Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le fonctionnement de la démocratie, Côte d'Ivoire, 2017 188
Graphique 15.2: Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés, Côte d'Ivoire, 2017 191
Graphique 15.3: Pourcentage des individus de 18 à 34 ans et de 35 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés par milieu de résidence, Cote d'Ivoire, 2017 194
Graphique 15.4: Pourcentage des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le respect des droits de l'homme selon le milieu de résidence et le groupe d'âges, Cote d'Ivoire, 2017 197
Graphique 15.5: Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant qu'il y a discrimination et pourcentage ayant subi des discriminations par sources de discrimination, Cote d'Ivoire, 2017 200
Graphique 16.1: Degré de confiance de la population de 18 ans et plus ayant été en contact avec les institutions 209
Graphique 17.1: Pourcentage de la population de 18 ans et plus se sentant pas en sécurité par type de situation selon le milieu de résidence 226
Graphique 17.2: Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le risque d'être victime de criminalité, Cote d'Ivoire, 2017 229
Graphique 18.3 : Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le degré de tension entre les différents groupes au cours des 12 derniers mois, Côte d'Ivoire, 2017 231
Graphique 18.4: Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur sentiment de sécurité et de bien-être, Côte d'Ivoire, 2017 235
Graphique 18.5 : Niveau d'appréciation des composantes de la paix et sécurité par les individus de 18 ans et plus, Côte d'Ivoire, 2017 236
Graphique 18.1 : Appréciation de l'état de la gouvernance, paix et sécurité par les individus de 18 ans et plus vivant dans les ménages les plus pauvres et les plus riches, Côte d'Ivoire, 2017 239

Liste des encadrés méthodologiques

Encadré 1 : Indice de ségrégation sectorielle (professionnelle) selon le sexe 76
Encadré 2 : Méthodologie de création de l'indicateur de niveau de vie non monétaire 92
Encadré 3 : Méthodologie de construction de l'indice Gouvernance, paix et sécurité 202

Liste des abréviations

Sigle	Définition
AFRISTAT	Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne
AGR	Activités génératrices de revenus
AGEFOP	Agence Nationale de la Formation Professionnelle
AGEPE	Agence d'Etudes et de Promotion de l'Emploi
AGEROUTE	Agence de Gestion des Routes
BIT	Bureau international du travail
BM	Banque Mondiale
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
CDE	Convention relative aux Droits de l'Enfant
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CISP	Classification internationale type selon la situation professionnelle
CIST	Conférence internationale des statisticiens du travail
CITE	Classification internationale type de l'éducation
CITI	Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique
CITP	Classification internationale type des professions
CMCI	Chambre des Métiers de Côte d'Ivoire
CSPro	Census and Survey Processing System (logiciel)
DGE	Direction Générale de l'Emploi
DR	District de Recensement
DSRP	Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
DUT	Diplôme Universitaire Technique
ENSEA	Ecole Nationale de Statistique et d'Economie Appliquée
ENSETE	Enquête Nationale sur la Situation de l'Emploi et du Travail des Enfants
EEMCI	Enquête Nationale sur l'Emploi auprès des Ménages en Côte d'Ivoire
ENV	Enquête sur le Niveau de Vie des Ménages
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FDFP	Fonds de Développement de la Formation Professionnelle
FMI	Fonds Monétaire International
ICMT	Indicateurs clés du marché du travail
INS	Institut National de la Statistique
MOP	Main d'œuvre Potentielle
NAEMA	Nomenclature d'Activités des Etats Membres d'AFRISTAT
OIT	Organisation internationale du travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONU	Organisation des Nations Unies
PEJEDEC	Projet Emploi Jeune et Développement des Compétences
PFS	Plateforme de Services
PND	Plan National de Développement
PNE	Politique Nationale de l'Emploi
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SCN	Système de comptabilité nationale
SMIG	Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
SP	Situation professionnelle
SPSS	Statistical Package for Social Sciences (logiciel)
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africain
ZD	Zone de Dénombrent

METHODOLOGIE

Chapitre 1: Repère méthodologique

1.1. Plan de sondage

Les principales caractéristiques du plan de sondage concernent la base de sondage, la taille de l'échantillon des ménages, le mode de tirage des unités d'échantillonnage, les opérations de cartographie et de dénombrement des ménages et le calcul des différents coefficients de pondération.

L'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel a été réalisée à partir d'un sondage probabiliste aréolaire à deux degrés avec stratification au premier degré. L'objectif de l'enquête était de produire des estimations statistiquement fiables des indicateurs, au niveau national, pour les milieux urbain et rural, et pour chacun des 14 régions du pays, à savoir : District Autonome d'Abidjan, District Autonome de Yamoussoukro, Bas-Sassandra, Comoé, Denguélé, Gôh-Djiboua, Lacs, Lagunes, Montagnes, Sassandra-Marahoué, Savanes, Vallée du Bandama, Woroba, Zanzan.

1.1.1. Base de sondage et domaine d'étude

Les unités primaires (UP) sont les zones de dénombrement (ZD) définies lors des travaux cartographiques censitaires réalisés dans le cadre du RGPH (Recensement général de la population et de l'habitat) de 2014. La base de sondage pour le tirage des unités primaires d'échantillonnage contient environ 23 000 zones de dénombrement (ZD).

Un échantillon d'unités primaires (UP) est tiré au premier degré. Les unités statistiques du deuxième degré ou unités secondaires (US) sont constituées par les ménages des unités primaires tirées au premier degré. Elles définissent la base de sondage du deuxième degré du sondage.

Un domaine d'étude est une partie de l'univers sondé pour laquelle sont recherchés des résultats significatifs, c'est-à-dire des estimations séparées et d'une précision suffisante. Au total, 14 strates d'enquête ont été définies parmi lesquelles Abidjan, Yamoussoukro ont été chacune définie comme une strate urbaine.

Tableau 1.1: Structure de la base de sondage au RGPH 2014

Région	Nombre de grappe			Nombre de ménage		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
AUTONOME D'ABIDJAN	5 042	150	5 192	989 819	26 860	1 016 679
AUTONOME DE YAMOUSSOUKRO	219	126	345	47 808	23 329	71 137
BAS-SASSANDRA	671	1 699	2 370	132 546	287 526	420 072
COMOE	541	664	1 205	103 574	121 934	225 508
DENGUELE	95	181	276	12 443	19 568	32 011
GÔH-DJIBOUA	650	1 278	1 928	109 101	164 752	273 853
LACS	341	821	1 162	69 274	131 352	200 626
LAGUNES	602	899	1 501	115 498	159 500	274 998
MONTAGNES	760	1 458	2 218	158683	297 693	456 376
SASSANDRA-MARAHOUE	1 158	1 548	2 706	167 379	199 386	366 765
SAVANES	647	907	1 554	111 474	135 494	246 968
VALLEE DU BANDAMA	592	589	1 181	132776	111 107	243 883
WOROBA	217	581	798	38704	95 898	134 602
ZANZAN	266	762	1 028	63 350	131 820	195 170
Total Côte d'Ivoire	**11 801**	**11 663**	**23 464**	**2 252 429**	**1 879 359**	**4 158 648**

1.1.2. Echantillonnage

Taille de l'échantillon des ménages

Le nombre de domaines à retenir et la taille de l'échantillon de la phase 1, tiennent compte des contraintes budgétaires et de la précision des indicateurs du marché de travail, en l'occurrence le taux de chômage ou le taux de sous-utilisation de la main d'œuvre. Le coefficient de variation maximum de l'indicateur a été fixé à 10%.

Avant le tirage, il a été procédé à une répartition spatiale de l'échantillon. Au sein de chaque strate, les échantillons des ZD et des ménages ont été répartis selon les plus grandes entités du découpage administratif du pays et le milieu de résidence.

Au premier degré, 1076 ZD ont été tirées avec une probabilité proportionnelle au nombre de ménages. Au deuxième degré, un nombre fixé de 12 ménages a été sélectionné dans chacune des ZD retenues au premier degré avec trois (3) ménages de remplacement. La taille de l'échantillon de l'ERI-ESI est de 12 912 ménages.

Tableau 1.2: Répartition de l'échantillon des grappes et des ménages

Région	Nombre de grappe			Nombre de ménage		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
AUTONOME D'ABIDJAN	99	2	101	1 186	24	1 210
AUTONOME DE YAMOUSSOUKRO	47	28	75	564	336	900
BAS-SASSANDRA	21	54	75	251	647	898
COMOE	34	41	75	403	489	892
DENGUELE	24	51	75	288	611	899
GÔH-DJIBOUA	29	46	75	348	552	900
LACS	24	51	75	284	616	900
LAGUNES	27	48	75	323	576	899
MONTAGNES	23	52	75	276	624	900
SASSANDRA-MARAHOUE	33	42	75	396	504	900
SAVANES	36	39	75	430	470	900
VALLEE DU BANDAMA	35	40	75	420	480	900
WOROBA	20	55	75	240	660	900
ZANZAN	21	54	75	252	648	900
Total Cote d'Ivoire	**473**	**603**	**1 076**	**5 661**	**7 212**	**12 898**

Travaux cartographiques avant le tirage des unités primaires

La base de sondage pour l'ERI-ESI est le fichier du dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) réalisé en 2014. Ce fichier comprend en général une liste exhaustive des zones de dénombrement ainsi que l'effectif des ménages par milieu de résidence.

La base de sondage de l'enquête ERI-ESI est le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2014 (RGPH2014). Toutefois, la nécessité de disposer d'une base de sondage actualisée et fiable s'est posée du fait de l'existence de zones de dénombrement (ZD) surdimensionnées et sous-dimensionnées dans la base de sondage actuelle (issue du RGPH 2014). Ainsi, des travaux de mise jour de la cartographie ont été entrepris sur 470 ZD, réparties dans les principales grandes villes de Côte d'Ivoire (Abidjan, Yamoussoukro, Bouaké, Korhogo, Abengourou, Daloa, Man, San-Pedro et Gagnoa). Le travail d'actualisation à consister à estimer la population de la ZD et proposer un nouveau découpage respectant dans la mesure du possible la taille moyenne.

1.2 L'administration des questionnaires

L'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel (ERI-ESI) est une opération statistique d'envergure nationale et couvre deux volets : le premier volet collecte des données sur les caractéristiques socio démographiques et sur l'emploi de la population et le second volet est relatif à la collecte des données auprès des unités de production informelles non agricoles identifiées lors du premier volet.

Afin d'atteindre les objectifs fixés à l'enquête, quatre types de questionnaires ont été utilisés :

- un questionnaire ménage qui a servi à recueillir des informations sur tous les membres du ménage, le ménage et l'habitation ;
- un questionnaire emploi administré dans chaque ménage à tous les individus âgés de 10 ans et plus ;
- un module gouvernance, paix et sécurité greffé au questionnaire emploi et administré aux individus de 18 ans et plus dans tous les ménages ;
- un questionnaire secteur informel administré aux chefs d'unités de production informelles (UPI) non agricoles identifiés pendant l'administration du questionnaire emploi.

Ainsi, la collecte des données s'est faite par deux catégories d'équipes sur le terrain. La première équipe est chargée du volet emploi, tandis que la seconde s'occupera du volet secteur informel.

En plus des questionnaires, divers manuels et documents techniques ont été élaborés. Le questionnaire ménage comporte les modules suivants :

- Identification du ménage
- Caractéristiques du logement des ménages
- Possession des biens du ménage
- Composition des ménages et caractéristiques des membres
- Formation professionnelle de base
- Migration internationale de la main d'œuvre

Les caractéristiques du logement ne concernent que le logement principal, le plus souvent celui occupé par le Chef de ménage.
Le module sur la composition des ménages et caractéristiques des membres, permet de lister les membres du ménage y compris les visiteurs. Le chef de ménage représente la personne centrale autour de laquelle s'organise le ménage.

Au sens de la présente enquête, il est mesuré la dernière formation professionnelle de base reçue par les individus avant d'avoir accès au marché du travail. La formation professionnelle est le moyen par lequel les individus acquièrent des qualifications en vue d'exercer un métier ou une profession.

La migration internationale de la main d'œuvre est une préoccupation de nombreux pays, qu'ils soient d'origine ou de destination. Les principaux facteurs décisifs sont l'attraction des pays de destination, la répulsion que représentent la poussée démographique, le chômage et la crise dans les pays d'origine et les réseaux transnationaux établis, qui se nourrissent des liens familiaux et culturels et des relations historiques entre les pays.

Le questionnaire individuel emploi est administré à chaque membre du ménage ayant au moins 10 ans (sans les visiteurs). Il comprend les modules ci-après :

- la situation dans l'emploi
- l'activité principale
- la satisfaction générale dans l'emploi et dans le travail en activité principale
- les activités secondaires
- la satisfaction générale dans l'emploi et dans le travail en activités secondaires
- la protection sociale
- la formation professionnelle et stage de perfectionnement
- les problèmes rencontrés sur le lieu de travail
- la recherche d'emploi par les actifs occupés
- le chômage
- la trajectoire et perspectives
- les revenus hors emploi
- la paix et la sécurité

- la gouvernance démocratique

Les deux derniers modules (paix et sécurité et gouvernance démocratique) sont administrés aux personnes âgées de 18 ans et plus. Par ailleurs, à la fin de l'interview de chaque actif, les critères d'éligibilité des chefs d'unités de production informelles sont automatiquement vérifiés par le programme informatique.

Le questionnaire secteur informel sera utilisé pour collecter des données auprès des unités de production informelles non agricoles. Il comprend les modules suivants :

- les caractéristiques de l'unité de production
- la main d'œuvre
- la production et la vente
- les dépenses et les charges,
- les clients, les fournisseurs et les concurrents,
- les équipements, l'investissement, le financement et l'endettement
- les problèmes et les perspectives
- la sécurité sociale,
- la protection de l'environnement.

En matière de production, on distingue : i) les produits vendus après transformation, les produits ii) vendus en l'état sans transformation et iii) les services fournis.
AFRISTAT a introduit pour la première fois dans ce genre d'enquête, un module qui permettra de mesurer la connaissance et l'attitude des unités de production informelles en matière d'environnement. La fiche de collecte permet de collecter les informations ci-après :

- la connaissance de l'existence des problèmes environnementaux ;
- la connaissance de la contribution des activités des UPI aux problèmes de l'environnement ;
- l'impact des campagnes de sensibilisation pour la lutte contre les problèmes de l'environnement
- la connaissance des différentes solutions proposées pour faire aux problèmes de l'environnement.

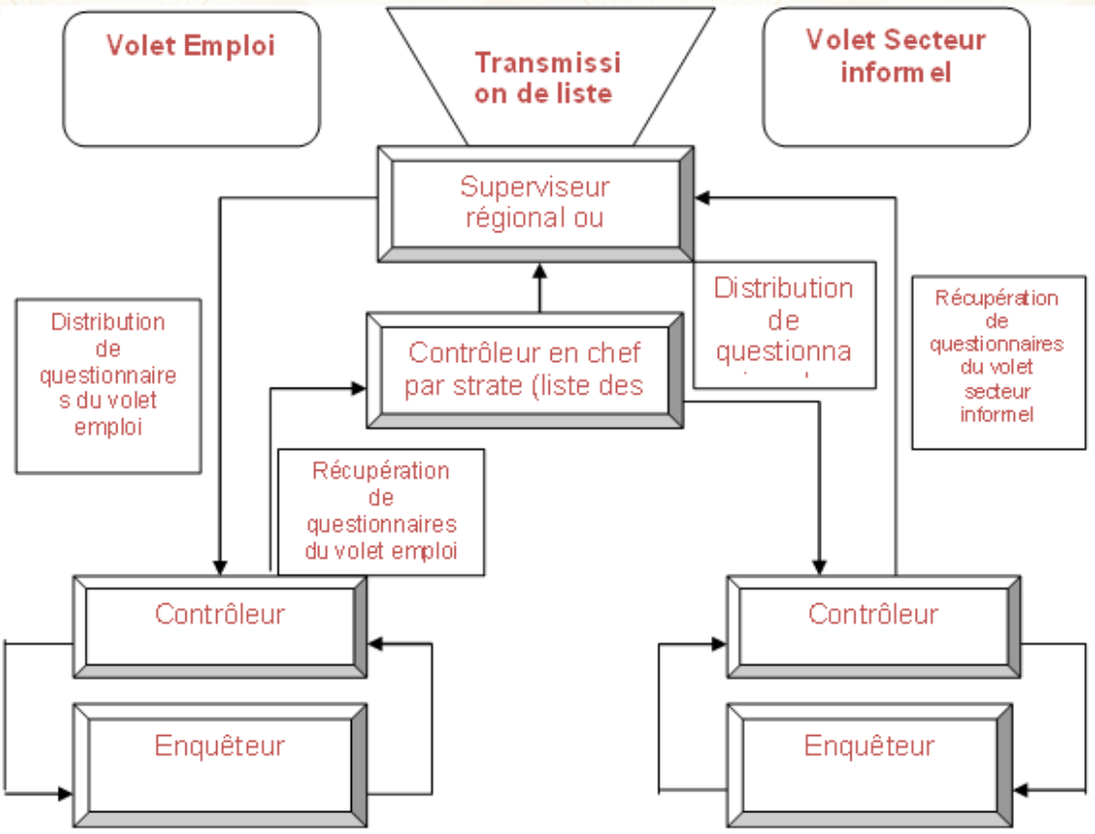
Les questionnaires ont été testés en « mois » « année » et les observations ont permis d'améliorer le questionnaire standard au niveau d'AFRISTAT.

La collecte des données a été réalisée par CAPI (Computer Assisted Personal Interview) au moyen de « tablettes ». Les questionnaires ont été programmés en CSPRo et saisis en temps réel sur le terrain sur les « tablettes ou smartphones » au cours des entretiens. Les variables d'identification des ménages à enquêter sont préchargées sur le masque de saisie avant d'entrer dans les ménages. Il s'agit des variables sur la strate, la grappe, le numéro de la grappe, le numéro du ménage, le nom et prénoms du chef de ménage. Les individus éligibles au questionnaire secteur informel sont transmis à l'équipe en charge du secteur informel.

1.2. Formation et travail sur le terrain

La formation pour la phase de terrain s'est déroulée sur 18 jours du 03 au 18 novembre 2017 et a réuni 252 agents de collecte. Elle a consisté en une formation théorique et pratique en salle (techniques d'interview et compréhension des questions, utilisation des tablettes PC et simulation).
À la fin de la formation, 216 personnes ont été sélectionnés pour l'enquête principale sur la base des résultats des tests théoriques et de la pratique sur le terrain et répartis en 54 équipes de terrain dont 30 équipes pour la phase 1 (caractéristiques socio démographiques et sur l'emploi de la population) et 24 équipes pour la phase 2 (secteur informel).

Figure 1.1: Stratégie de collecte et de transmission des données



1.3. Traitement des données

La collecte des données a été réalisée au moyen des tablettes. Les informations collectées par chaque enquêteur sur sa tablette PC étaient transférées chaque jour sur la tablette du chef d'équipe qui, à son tour, transmettait le fichier complet des données collectées aux superviseurs lors de leur visite. Ces fichiers des données ont ensuite été compilés et traités sur un ordinateur central. Les données de chaque grappe étaient vérifiées et un fichier unique de données apurées a été créé lorsque les fichiers de toutes les grappes ont été validés.
A la fin de la collecte, une analyse de la structure de l'échantillon et des vérifications préliminaires ont été réalisées au niveau de l'INS.

Trois ateliers de traitement et d'apurement ont été organisés :

- Deux ateliers nationaux de traitement et d'apurement des données a été réalisé du 13 au 23 mars 2018 à Yamoussoukro, du 15 au 25 avril 218 à Jacqueville. Ces ateliers ont permis d'apurement des données, codification des variables "activités", "profession" et "formation", le calcule et le redressement des pondérations, le contrôle de cohérence sur la base d'une liste d'incohérences harmonisées figurant en annexe 3 du manuel de référence de l'enquête. Cette liste d'incohérences a permis au pays de disposer d'une base de données apurée ;
- Un atelier régional de traitement des données organisé par AFRISTAT à Bamako (Mali) du 11 au 22 juin 2019 auquel a pris part deux cadres de l'INS. Cet atelier s'est focalisé sur le traitement des données ménage, emploi et secteur informel et a permis d'harmoniser les travaux de traitement, d'imputation et de création des variables d'intérêt sur la base des programmes élaborés par AFRISTAT.
- Un atelier régional d'analyse des données du module gouvernance, paix et sécurité organisé par AFRISTAT Bamako (Mali) au mois de février 2019. Cet atelier a permis de d'harmoniser le traitement des données et la construction de l'indicateur de niveau de vie et de l'indice gouvernance, paix et sécurité et ses composantes.

Des programmes de tabulation standard ont été développés par AFRISTAT et transmis aux équipes-pays pour la production des tableaux des rapports du volet emploi, secteur informel et gouvernance, paix et sécurité.

Les données ont été analysées à l'aide du programme Statistical Package for Social Sciences (SPSS). Le plan de tabulation et les syntaxes élaborés par AFRISTAT ont été utilisés à cette fin. Un rapport de synthèse, élaboré au cours de l'atelier régional de finalisation des rapports pays organisé par AFRISTAT du 13 au 24 mai 2019, fait la synthèse des analyses.

Le présent rapport final, fruit des différents travaux au niveau national, présente les résultats définitifs et détaillés de l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel en Côte d'Ivoire.

1.6. Définition des concepts

- **Ménage**

Dans le cadre des études sociodémographiques, les enquêtes et recensements s'appuient sur les ménages. On y distingue le ménage ordinaire et le ménage collectif. Le ménage ordinaire est défini au sens du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) comme un groupe de personnes apparentées ou non, vivant ensemble sous le même toit, partageant des repas en commun et reconnaissant l'autorité d'une personne appelée chef de ménage.

Le ménage collectif est défini comme un groupe de personnes qui n'ont généralement pas de lien de parenté mais qui vivent en commun dans un établissement pour des raisons de discipline, de voyage, de santé, d'études ou de travail.

Dans l'opérationnalisation du concept de ménage, il sera exclu pour des raisons pratiques, les ménages collectifs et les personnes sans domicile fixe. Par ailleurs, une durée minimum de six mois peut être utilisée comme l'un des critères pour déterminer la résidence habituelle au sein du ménage.

- **Combustible propre pour la cuisson**

Les combustibles propres pour la cuisson sont le gaz et l'électricité.

- **Alphabétisation**

L'alphabétisation a été appréhendée par le fait de savoir lire et écrire une phrase dans une langue quelconque.

- **Population en âge de travailler**

C'est la frange de la population potentiellement active. La définition retenue n'est pas forcément celle imposée par la législation de chaque pays mais plutôt au regard de ce qui se passe dans la vie économique et des actifs qui s'y emploient. En fait, la définition adoptée par les pays semble être plutôt celle de l'âge de la population qui travaille ou qui est sur le marché du travail. Pour des raisons de comparabilité des données, le calcul des indicateurs classiques du marché du travail sera effectué pour la classe d'âge de 15 ans et plus.

- **Emploi**

Est pourvue d'un emploi, toute personne en âge de travailler qui, au cours d'une semaine de référence ou des 7 derniers jours, a réalisé une activité durant au moins une heure, pour produire des biens ou fournir des services en échange d'une rémunération ou d'un profit.

- **Chômage strict**

Au sens du BIT, est considérée en situation de chômage, toute personne en âge de travailler qui : i) était sans emploi au cours des 7 derniers jours ou de la semaine de référence, ii) a fait des démarches pour chercher un emploi en échange d'une rémunération ou d'un profit au cours des 30 derniers jours ou d'un mois de référence et iii) se déclare disponible sur une période de deux semaines pour occuper un emploi ou mener une activité rémunératrice.

- **Chômage au sens élargi**

Au sens élargi, est considérée en situation de chômage, toute personne en âge de travailler qui : i) était sans emploi au cours des 7 derniers jours ou de la semaine de référence, ii) qui n'a pas fait des démarches pour chercher un emploi en échange d'une rémunération ou d'un profit au cours des 30 derniers jours ou d'un mois de référence, pour des raisons involontaires et iii) mais se déclare disponible sur une période de deux semaines pour occuper un emploi ou mener une activité rémunératrice.

- **Main d'œuvre**

C'est une fraction de la population en âge de travailler pourvue d'un emploi ou en situation de chômage sur une période de référence définie.

- **Main d'œuvre potentielle et main d'œuvre élargie**

Trois groupes de personnes en âge de travailler et sans emploi, font partie de la main d'œuvre potentielle : i) personnes à la recherche de l'emploi et non disponibles, ii) personnes non à la recherche active mais disponibles, iii) personnes ni à la recherche de l'emploi ni disponible mais souhaitant avoir un emploi. La main d'œuvre élargie est la somme de la main d'œuvre et de la main d'œuvre potentielle.

- **Sous-emploi lié à la durée du travail**

Le sous-emploi lié à la durée du travail, caractérise une personne en emploi qui remplit les trois critères suivants : i) travaille involontairement moins que le nombre d'heures légal de travail par semaine, ii) disponible pour travailler plus et/ou iii) à la recherche d'un travail supplémentaire.

- **Sous-utilisation de la main d'œuvre**

Ce concept fait référence aux inadéquations entre l'offre et la demande de la main-d'œuvre, qui se traduisent par un besoin non satisfait d'emploi dans la population. Elle regroupe la situation des personnes en sous emploi lié à la durée du travail, au chômage ou appartenant à la main d'œuvre potentielle.

La nature de la sous-utilisation de la main d'œuvre est évaluée par quatre types d'indicateurs dans le cycle économique, à savoir le taux de chômage, le taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage, le taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle et la mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre. Ce dernier indicateur est obtenu en rapportant l'ensemble des catégories des personnes sous utilisées à la main d'œuvre élargie.

- **Autres personnes hors main d'œuvre**

La population hors main d'œuvre comprend les personnes sans emploi, qui ne veulent pas travailler, n'effectuent pas de recherche d'emploi et ne sont pas disponibles.

- **Emploi informel**

Le concept de l'emploi informel a été adopté par la 17ème CIST de 2003. Sont considérés ayant des emplois informels, les personnes dont l'emploi est, en pratique, non soumis à la législation nationale du travail, à la taxation de revenu, à la protection sociale ou n'ayant pas droit à certains avantages (le préavis de renvoi, l'indemnité de

licenciement, les congés payés ou les congés de maladies, etc.). Ainsi, l'emploi informel se définit surtout par rapport aux conditions d'exercice des employés aussi bien dans leur emploi principal que secondaire.

De façon opérationnelle**,** dans les unités de production (formelle, informelle) et dans les ménages, les employés sont considérés être pourvus d'un emploi informel si au moins l'une des conditions suivantes n'est pas remplie :

- le paiement par l'employeur d'indemnité de protection de sécurité sociale ;
- les congés de maladie rémunérés ;
- les congés annuels rémunérés ou une compensation éventuelle.

- **Les travailleurs en emploi précaire**

Les travailleurs qui n'ont pas de contrat de travail ou qui ont un accord verbal ou des travailleurs occasionnels ou temporaires.

- **Secteur informel**

Pour des raisons de comparaison internationale seuls les critères de non enregistrement, de la non tenue de comptabilité et de la production marchande sont considérés comme les plus importants pour définir une unité de production exerçant dans le secteur informel. Ces critères sont élucidés ci-après. Il est aussi important de noter que ces critères s'appliquent désormais à toutes formes d'activités (y compris les professions libérales).

***Le non enregistrement des unités de production* :** selon le code fiscal d'un pays, un enregistrement administratif à caractère obligatoire d'une entreprise pour sortir de l'informel est défini. Par exemple dans certains Etats membres de l'UEMOA, il peut s'agir du numéro statistique ou du numéro d'identification fiscal (NIF).

***La non tenue de la comptabilité écrite et formelle* :** tous les Etats membres de l'UEMOA sont assujettis au plan comptable SYSCOA/OHADA. On parle de comptabilité écrite d'une unité de production, lorsque celle-ci élabore un document de bilan comptable et un compte d'exploitation. Néanmoins, le régime fiscal prévoit également une comptabilité simplifiée à laquelle sont assujetties certaines entreprises.

***La production des biens et services marchands* :**
Selon la résolution de la 15ème CIST, les unités de production dont la production est destinée uniquement à leur propre utilisation diffèrent dans leur comportement et leurs objectifs de celles qui produisent pour le marché. Au sens du SCN 1993 ou 2008, les biens et services marchands sont vendus ou échangés sur le marché. Les unités qui ne produisent pas de ces biens sont exclues du secteur informel.

- **Sortant précoce du système d'éducation et de formation (SEF)**

Un jeune au cours d'une année scolaire n donnée est considéré comme sortant s'il était scolarise au cours de l'année n-1 et ne l'est plus au cours de l'année n. Un sortant est qualifié de précoce si l'une ou l'autre des deux conditions suivantes sont vérifiées : (i) il n'a pas l'âge minimum légal de travail dans le pays (ii) il n'a pas achevé l'éducation de base/obligatoire.

- **Sortants sans qualification**

Les sortants sans qualification sont les sortants dont le plus haut cycle atteint n'est ni l'enseignement supérieur, ni le secondaire technique et/ou professionnel.

SITUATION DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI

Chapitre 2: Environnement socioéconomique du marché du travail et contexte sociodémographique

2.1. Environnement économique

Selon le rapport ENSESI 2016, la population en âge de travailler (15 ans et plus) est estimée à 14 870 704 sur une population totale projetée de 23 681 171, soit une proportion de 62,8%. Elle est relativement jeune (63,0%) avec un âge variant entre 14 et 35 ans et réside majoritairement en milieu urbain (52,8%). En zone rurale, on enregistre 47,2% de cette population.

En ce qui concerne le document de la Stratégie Nationale pour l'Insertion et l'Emploi des Jeunes (SNIEJ 2016-2020) en 2014, la Côte d'Ivoire comptait 22 671 331 habitants[2] dont près des deux tiers âgés de moins de 25 ans[3]. Les tendances démographiques laissent entrevoir que la Côte d'Ivoire devrait atteindre 26,5 millions d'habitants en 2020[4] dont 16,5 millions de personnes en âge de travailler. En conséquence, le marché du travail va accueillir dans les années à venir de plus en plus de demandeurs d'emploi. Il est estimé aujourd'hui qu'environ 300 000 jeunes arrivent chaque année sur le marché du travail. Des mesures actives d'insertion dans l'emploi sont donc nécessaires afin de bénéficier à court et moyen terme des dividendes démographiques de première génération et, à long terme, celles de seconde génération.

Les perspectives d'évolution de l'économie ivoirienne restent positives pour les prochaines années. Cette croissance devrait continuer à être stimulée par les investissements publics, notamment à travers des partenariats publics-privés, l'amélioration du climat des affaires pour gagner davantage la confiance des investissements privés. Un grand potentiel existe, car actuellement, moins de 10% de la production agricole est transformée localement. La maîtrise de la politique budgétaire devrait se poursuivre notamment avec une amélioration du niveau de recouvrement des impôts. La politique monétaire prudente de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) permettrait de maintenir l'inflation en dessous de 3%, objectif cible de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

A moyen terme, l'agenda des réformes structurelles devrait être renforcé pour consolider les fondements de la stabilité macroéconomique, mais aussi pour corriger les éléments de vulnérabilité de la production. Dans ce cadre, le développement des infrastructures de soutien à la production, que ce soit en matière d'aménagement agricole, de désenclavement des zones de production, d'énergie, d'eau, d'infrastructures routières, etc., représente un chantier majeur. De la même manière, le développement du capital humain devrait être au centre de l'agenda des réformes, en vue de la génération d'emplois productifs en nombre.

La croissance économique, avec ses effets positifs, a également concerné le monde rural comme l'atteste la réduction de la pauvreté dont le taux est passé de 62,5% en 2008 à 56,8% en 2015, soit une baisse de près de 6%. En effet, depuis 2014, la performance de l'agriculture s'est fortement améliorée, avec des croissances spectaculaires dans la production du riz, du manioc et de l'anacarde. La filière cacao, si importante pour le pays, a vu une augmentation de la valeur de ses ventes, poussée entre autres par les cours internationaux. Aujourd'hui, la Côte d'Ivoire est devenue le premier producteur mondial de noix de cajou. Cette bonne performance d'ensemble de l'agriculture se traduit par la hausse des exportations en 2015 – pour la première fois au-dessus de 10% depuis la sortie de crise, un signe qui ne trompe pas sur le regain de compétitivité de l'économie ivoirienne.

Le principal défi de la Côte d'Ivoire, et non le moindre, est celui de la croissance partagée. Il ne suffit pas de croître vite, mais encore faut-il croître juste pour impulser une croissance inclusive réductrice de la pauvreté et du chômage, ainsi que levier d'un développement harmonieux, juste et durable du pays. En effet, près de la moitié de la population ivoirienne (48,9%) vivait en 2008 en dessous du seuil de pauvreté. Sur la période 2008 à 2015, on a constaté un repli de la pauvreté au niveau national dont l'incidence a été ramenée de 48,9% à 46,3%.

[2] (RGPH 2014, INS; DESA, 2012)

[3] (PND 2016-2020 Tome 1, page 30).

[4] (Projection démographique 2020, INS)

La croissance économique est un préalable nécessaire pour créer de l'emploi, mais elle ne suffit pas comme le montre l'expérience ivoirienne. De 2012 à 2015, la Côte d'Ivoire a connu un taux de croissance moyen de près de 10%, soit une croissance économique relativement forte et soutenue depuis maintenant 5 ans. En 2015, le pays a continué sur cette lancée et la croissance s'est maintenue autour de 9%. Pourtant les attentes en matière de création d'emplois, surtout pour les jeunes, demeurent grandes. La croissance économique, bien que forte, n'a ainsi pas suffi à créer les emplois nécessaires et, c'est pourquoi, il convient d'améliorer le contenu en emploi de la dynamique économique actuelle.

En Côte d'Ivoire, la création d'emplois de qualité est de toute évidence le maillon manquant de la chaîne formée par la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Passer de la simple survie à une productivité porteuse de développement personnel et social exige, à tous les niveaux, des politiques bien fondées et une bonne gouvernance.

Pour créer de l'emploi et résorber durablement le chômage et le sous-emploi des jeunes en Côte d'Ivoire, il faut aller au-delà des mesures palliatives et mettre en œuvre des politiques volontaristes tendant à augmenter la croissance de l'économie inclusive et à établir une adéquation entre les formations et les besoins de l'économie nationale. A ce sujet, le Gouvernement ivoirien explore constamment de nouveaux créneaux porteurs pour créer davantage d'emplois décents et durables et dans l'économie nationale et réduire substantiellement le chômage. Il faut parallèlement mettre en œuvre une politique volontariste et active de l'emploi pour espérer tirer profit de l'embellie économique enclenchée.

Le secteur informel est important dans l'économie ivoirienne, tant au plan de sa contribution au Produit Intérieur Brut (PIB) qu'en terme de fournisseur d'emplois. En excluant le secteur agricole, en 2013 le secteur informel occupait plus 37% des emplois indépendants. On y note la prédominance des activités de commerce sur les activités de production. Près de 99% des jeunes filles et garçons qui sont dans le secteur informel exercent principalement des emplois indépendants. C'est dire que la grande majorité des actifs du secteur informel exerce leurs emplois dans des conditions indécentes de travail : revenu faible, durée de travail trop longue, faiblesse de qualification, faiblesse de productivité et de rendement, manque de protection sociale, etc.

Malgré tout, le secteur informel est aujourd'hui reconnu comme une composante durable dans la politique de développement de la Côte d'Ivoire, car il apporte une contribution précieuse à la production nationale, à l'amélioration des conditions de vie des catégories les moins favorisées, et participe également à la formation des jeunes et à leur insertion professionnelle. La faculté d'adaptation dudit secteur aux réalités du marché du travail et la facilité d'accès et de sortie l'ont rendu attractif pour les jeunes, notamment les jeunes filles, les pauvres et les groupes vulnérables.

En somme, qu'ils soient des estimations ou des données, les chiffres concordent sur le fait que le chômage, le sous-emploi, la pauvreté et la prépondérance du secteur informel constituent les phénomènes les plus inquiétants auxquels doit faire face la nation ivoirienne. Les jeunes représentent la frange la plus importante de la population ivoirienne, ce qui nécessite une attention particulière à leur égard.

2.2. Dispositif institutionnel et politique gouvernementale de promotion de l'emploi

Depuis 2012, le Gouvernement a engagé des actions multiformes sur tous les fronts pour adresser la problématique de l'emploi des jeunes ivoiriens à travers diverses actions et imitatives. Malgré les contraintes, la promotion de l'emploi des jeunes a été sur la période 2012-2015 élevée au rang de priorité nationale. Dans ce cadre, le Gouvernement a mis en œuvre de nombreux programmes visant à faciliter la création de plus d'emplois décents et productifs pour les jeunes.

Face aux défis d'emplois cités plus haut, le Gouvernement a adopté et mis en œuvre depuis 2012, une politique nationale de l'emploi (PNE) qui vise entre autres à promouvoir l'emploi avec un accent particulier sur les groupes vulnérables ou défavorisés tels que les jeunes, les femmes, les handicapés ou les vétérans. Des réformes réglementaires, institutionnelles et financières ont également été faites pour soutenir la promotion de l'emploi. Ainsi

pour améliorer davantage l'efficacité de l'action gouvernementale en matière de promotion d'emploi particulièrement celui des jeunes et, surtout à réduire le risque social lié à la persistance du chômage et du sous-emploi, une Stratégie de Relance de l'Emploi a été adoptée en 2013. La stratégie de relance s'est substituée à la PNE en l'absence de cadre de mise en œuvre. Une nouvelle PNE 2016-2020 assortie d'un PAO est en cours de formulation.

Parallèlement, le cadre institutionnel du secteur de l'emploi et de la formation professionnelle a évolué. Aujourd'hui, il est caractérisé par la présence de deux ministères : le Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale et le Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique.

Dans le cadre de la réforme du secteur de l'emploi visant essentiellement à intensifier les actions gouvernementales en faveur de l'emploi des jeunes et à obtenir des résultats tangibles, un nouveau code du travail a été adopté en 2015. Ce code apporte des innovations importantes pour l'amélioration de l'employabilité des jeunes et l'emploi des personnes en situation de handicap. Il prévoit l'application de quotas d'emploi pour les personnes en situation de handicap (Art. 12.2) et rend obligatoire le stage-école (Art. 13.14) par lequel l'élève ou l'étudiant peut recevoir une formation pratique en vue de la validation de son diplôme. Il institue aussi les stages de qualifications et les chantiers-écoles. L'article 13.14 fait obligation aux entreprises de recevoir en stage de qualification ou d'expérience professionnelle, des demandeurs d'emploi en vue d'acquérir une qualification ou une première expérience professionnelle. Le chantier-école permet "la professionnalisation et la qualification dans un métier à partir d'une situation de mise au travail sur une production grandeur nature" (Art. 13.21).

De nouvelles propositions de mesures fiscales ont été formulées en liaison avec le Ministère en charge du Budget dans le cadre de l'annexe fiscale 2016. Ces mesures prévoient des avantages fiscaux pour l'embauche des jeunes de moins de 35 ans, pour les personnes formées et embauchées, un allègement de la fiscalité sur les primes de stages et des exonérations spécifiques pour les nouvelles entreprises portées par des jeunes. En 2015, l'Agence Nationale pour l'Insertion et l'Emploi des Jeunes dénommée "Agence Emploi Jeunes" a été créée pour renforcer la coordination et le suivi des actions en faveur des jeunes. Elle est le creuset de toutes les interventions de l'Etat en faveur des jeunes.

Le Guichet unique pour l'emploi des jeunes en Côte d'Ivoire, l'Agence Emploi Jeunes développe des approches ciblées dédiées aux différents types de publics à partir d'une offre diversifiée de services, garantit une plus grande synergie ainsi qu'une forte interactivité entre les différents programmes et initiatives en direction des jeunes. Les interventions de l'Agence Emploi Jeunes s'articulent principalement autour de : (i) l'appui à l'accès à l'emploi salarié, (ii) l'appui technique et financier à l'auto-emploi et (iii) le développement des compétences en vue d'un emploi salarié ou d'un auto-emploi. Les programmes en faveur de l'emploi salarié concernent le stage pré-emploi, l'offre directe d'emploi et la lutte contre la migration des jeunes. Les programmes d'appui technique et financier à l'auto-emploi et à l'entreprenariat concernent le développement d'activités génératrices de revenus (AGR) et de microentreprises, les Travaux à Haute intensité de Main-d'œuvre (THIMO) et la plateforme de financement. Les programmes en faveur du développement des compétences concernent la formation complémentaire qualifiante, la formation en accompagnement, la formation contractualisée pour l'emploi, l'apprentissage et le stage école.

L'Agence Emploi Jeunes est la résultante de la fusion de neuf (9) structures dissoutes : l'AGEPE, le FIDEN, le FNJ, le FAPA, le FDHEV, le FP-PMEA, le FSE-THIMO, le FGCP-BAD et le FIJDRDSPP. La création de l'Agence Emploi jeunes vient, à côté de l'Agence Nationale de la Formation Professionnelle, de l'Institut National Ivoirien de l'Entreprise, de la Plateforme de Services, renforcer le dispositif de promotion de l'emploi des jeunes. La Plateforme de Services (PFS) est un dispositif d'insertion des jeunes par l'activité économique. Elle s'inscrit dans une logique d'ancrage territorial. Sa mission fondamentale est l'insertion viable et durable des jeunes par l'activité économique des territoires. Elle offre des services d'accompagnement de proximité aux jeunes et s'inscrit dans la dynamique de décentralisation en cours dans le pays. L'Institut National Ivoirien de l'Entreprise (INIE) a pour objectifs, la promotion de l'esprit d'entreprise, l'assistance et l'appui technique aux créateurs et dirigeants des PME-PMI, ainsi que le renforcement des capacités des entreprises par une formation adaptée et une formation permanente ciblée à l'intention du personnel et des dirigeants des PME-PMI.

D'autres ministères techniques pilotent des projets avec un impact sur l'emploi : le Ministère de l'Entreprenariat National, de l'Artisanat et de la Promotion des PME, le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, pour

ne citer que ceux-ci. Ces projets ont généré sur la période 2011-2015, environ 700 000 emplois dont 90% dans le secteur agricole.[5]

Pour durablement circonscrire l'incivisme grandissant de la jeunesse ivoirienne, le Service Civique d'Actions pour l'Emploi et le Développement (SCAED) a été institué. Il a pour objet l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 18 à 30 ans sans diplôme ou sans titres professionnels en voie de marginalisation. Complémentaire des autres dispositifs d'insertion du Gouvernement ivoirien, l'objectif général est de permettre une meilleure socialisation des jeunes s'inspirant du modèle militaire. Pour améliorer l'efficacité et l'efficience des programmes et projets d'emplois financés par les partenaires au développement de la Côte d'Ivoire, il a été créé en 2011 le Bureau de Coordination des Programmes d'Emploi (BCPE). Il coordonne administrativement et financièrement trois projets : le Projet Emploi Jeunes et Développement des Compétences (PEJEDEC) financé par la Banque Mondiale, le Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) de l'AFD et le Projet d'Insertion Socioéconomique des Populations vulnérables de l'Ouest (PRISE) de la Coopération Japonaise.

Le Projet Emploi Jeunes et Développement des Compétences (PEJEDEC) a pour objectif d'améliorer l'accès aux opportunités d'emploi et de développement des compétences (emplois temporaires, apprentissage, stages en entreprises, formation professionnelle, aide à l'auto-emploi) des jeunes ivoiriens âgés de 18 à 30 ans. Il est financé par la Banque Mondiale et cible 27 500 jeunes. A fin décembre 2014, le nombre total de bénéficiaires était estimé à 22 440 personnes.

Le C2D Emploi et le C2D Emploi /SCAED sont soutenus par l'Agence Française de Développement (AFD). Ces projets visent l'insertion de 18 248 jeunes âgés de 15 à 35 ans et 250 jeunes en difficulté sociale. Les interventions s'articulent autour du (i) renforcement de l'employabilité des jeunes à travers les travaux d'utilité publique à haute intensité de main d'œuvre, des chantiers-écoles, des stages en entreprise et l'apprentissage dans le secteur artisanal et agricole, (ii) le service civique, (ii) le financement d'activités génératrices de revenus et l'appui à la création de micro et petites entreprises. Le Projet d'insertion Economique (PRISE) a pour objectif la réduction de la pauvreté chez les jeunes, les femmes victimes de conflit à travers le renforcement de leurs capacités et la création d'activités génératrices de revenus. Il vise 8 000 bénéficiaires. Le secteur privé, les ONG et la société civile sont également très actifs sur le marché du travail. S'agissant des ONG, on peut, entre autres citer l'IECD, le MESAD, le MEDAFEM. Ces organisations offrent leurs services dans le cadre de la formation et de l'accompagnement des jeunes.

Le secteur privé est structuré en organisations professionnelles dont la plus importante est la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI). Il existe également d'autres organisations professionnelles telles que le Mouvement des Petites et Moyennes Entreprises (MPE), la Fédération Ivoirienne des Petites et Moyennes Entreprises (FIPME), les chambres consulaires comme la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI), la Chambre d'agriculture, la Chambre des métiers et la Chambre des mines et de pétrole. Le secteur privé apporte son appui à la politique de l'emploi à travers sa participation aux instances de dialogue social (Conseil National du travail) et des cadres de concertation Etat-Secteur privé. La CGECI organise également des journées de promotion de l'entrepreneuriat dénommée "CGECI ACADEMY".

Plusieurs autres initiatives, programmes et projets en faveur de l'insertion socio-économique des jeunes sont mis en œuvre depuis 2012. Ce sont :

Les Programmes de type THIMO (Travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre) du Bureau International du Travail (BIT) : ce dispositif vise à permettre aux jeunes fragilisés et éloignés (analphabètes, peu ou pas du tout qualifiés) de l'emploi, de s'inscrire dans une première expérience professionnelle rémunérée leur permettant de se familiariser aux exigences du travail, d'acquérir les compétences utiles sur le marché du travail et de développer une capacité à s'engager dans une démarche d'orientation professionnelle vers la création d'activités. En 2016, un effectif de 2 500 jeunes a été occupé dans le cadre de ce dispositif ;

[5] Estimations à partir des informations tirées de la cartographie des initiatives d'emplois.

Les Formations Complémentaires Qualifiantes (FCQ) : elles ont été initiées en vue d'améliorer l'employabilité des jeunes chômeurs de longue durée. En 2015, un effectif de 800 jeunes a été pris en charge dans le cadre de ce programme, à travers 35 types de formation exécutés selon 3 modes de formation : le recyclage, la reconversion et la formation additionnelle ;

Le Stage Pré-Emplois (SPE) : le SPE est une composante du Programme d'Aide à l'Embauche (PAE). Il vise à offrir une première expérience de stage aux primo demandeurs d'emploi. Durant ces trois dernières années de mise en œuvre, 4 550 jeunes ont été mis en stage pré-emplois, dont 3 686 stagiaires embauchés, soit un taux de satisfaction de 81% ;

Les Programmes d'Apprentissage : il vise les jeunes à faible qualification âgés de 14 à 24 ans. Ce programme a permis de former 1 212 jeunes et d'en insérer 92% directement en entreprise ;

Le Programme National de stage : ce dispositif est mis en œuvre pour offrir aux jeunes des lycées et collèges et aux sortants des universités, des stages écoles et d'immersion en entreprise. Une première phase a été lancée en 2016 au profit de 5 000 sortants de l'enseignement supérieur et 10 000 jeunes des lycées et collèges ;

L'opération "Une formation, mon passeport pour l'emploi" : la première phase de cette opération en 2015 a permis la prise en charge de 16 000 jeunes sur 11.000 jeunes prévus initialement ;

L'opération « Agir pour les Jeunes » : lancée en juillet 2015, cette opération a permis à 12 337 promoteurs d'activités génératrices de revenus de bénéficier de prêts ;

Les AGR Rural/Périurbain/Urbain : divers programmes sont en cours au bénéfice de 4 600 jeunes pour la formation et le financement d'activités dans les filières agropastorales (cultures vivrières et maraîchères, élevages de volailles, de petits ruminants). Par ailleurs, 8000 jeunes du secteur informel (mécanique, couture, coiffure, distribution/ transformation de produits alimentaires, etc.) seront soutenus pour le renforcement de leur exploitation ;

La plateforme de financement des projets Jeunes : la phase pilote en 2016 vise le financement de 4 500 promoteurs de projets. Pour ce faire, le Gouvernement a mobilisé pour l'année 2016, un montant de 9 milliards de francs CFA.

2.3. Cadre institutionnel de la mise en œuvre des politiques publiques pour la promotion de l'emploi

Pour assurer l'efficacité de sa politique d'emploi, le gouvernement a mis à contribution les acteurs clés œuvrant dans le domaine de la promotion de l'emploi. Ces acteurs sont : les intervenants des secteurs public et parapublic, le secteur privé, les acteurs de la société civile et les partenaires au développement qui travaillent en étroite collaboration pour une meilleure canalisation des actions à mener. Les acteurs des secteurs public et parapublic sont pour la plupart des établissements publics et parapublics nationaux spécialisés dans des domaines liés à la formation, au renforcement de capacité, à l'assistance et au conseil en recrutement, ainsi qu'à la production d'informations fiables sur le marché du travail. À ces différents acteurs pourraient en être associés d'autres, dont le rôle est secondaire, mais qui sont susceptibles d'influencer la politique de l'emploi des jeunes.

Une mutation profonde est en cours depuis le début de l'année 2015 en vue de réorganiser le dispositif institutionnel d'insertion des jeunes. Ainsi, une Agence pour l'emploi des jeunes (AEJ) a été créée en 2015, qui fonctionnera comme un guichet unique de l'emploi pour les jeunes. Dans le nouveau dispositif d'insertion des jeunes, trois autres structures techniques devraient soutenir l'AEJ dans sa mission : l'Agence nationale de la formation professionnelle (AGEFOP), l'Unité de coordination des programmes d'emploi (UCPE) et la Plateforme de services (PFS). Par ailleurs, par l'intermédiaire des cabinets de formation et de placement et des différentes organisations professionnelles, des structures d'appui (Direction des impôts, la CNPS et l'AGEROUTE) et des partenaires au développement (BIT, la Banque mondiale, la BAD, la coopération française, la coopération japonaise, etc.), le secteur privé participe à la promotion de l'emploi des jeunes. Toutefois, en plus de l'instabilité institutionnelle, la

collaboration de l'ensemble de ces acteurs n'est pas toujours parfaite, même si des volontés d'aboutir au dialogue social dans la promotion des politiques d'emploi existent. Les difficultés de collaboration existent tant dans la formulation que dans la mise en œuvre effective des politiques.

L'analyse des dispositifs d'emploi montre l'existence de plusieurs problèmes liés au cadre institutionnel de sa mise en œuvre. L'un des problèmes concerne le nombre relativement important d'intervenants et les problèmes de coordination que cela implique (multiplicité des acteurs, redondances des missions et des activités, etc.).

Ainsi, les activités de nombre d'intervenants sur le marché du travail se chevauchent-elles. A titre d'exemple, la plateforme de Services (PFS) pilotée par les collectivités locales, met en œuvre des programmes de développement des compétences (formation, stages) et d'appui à l'emploi indépendant. Les mêmes programmes sont aussi exécutés par l'Agence Emploi Jeunes (formation qualifiante, stage, emploi indépendant) et l'AGEFOP (formation qualifiante, stage, mise en activité). Une clarification des missions des structures avec en perspective la recherche de plus de complémentarité et de synergie dans les interventions est nécessaire.

Les mécanismes et dispositifs d'évaluation des programmes et des services publics d'emploi doivent être renforcés.

En effet, si les évaluations sont faites, les conclusions et recommandations ne sont pas suffisamment prises en compte. L'importance de la politique de l'emploi recommande une obligation de redevabilité devant les acteurs du marché du travail. La faiblesse des capacités humaines et financières des structures en charge des questions d'emploi constitue également une contrainte majeure à lever (insuffisance des ressources propres, faible capacité de mobilisation des ressources financières des agences et/ou fonds pour l'emploi des jeunes.

Enfin, les inégalités de genre et d'accès égal à la formation et aux opportunités d'emplois pour les femmes sont des freins à l'insertion professionnelle des jeunes. En effet, la dimension féminine est le plus souvent marginalisée - voire absente - de la plupart des réflexions sur la précarité.

Tableau 2.1: Principaux acteurs intervenants sur le marché de l'emploi

ACTEURS	DENOMINATION	TYPE	OBJECTIFS/MISSIONS
Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale	MEPS	Public	
Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Emploi des Jeunes et du Service Civique	MPJEJSC	Public	
Agence Nationale pour l'Insertion et l'Emploi des Jeunes	Agence Emploi Jeunes	Public	Appui à l'accès à l'emploi salarié, technique et financier à l'auto-emploi et le développement des compétences.
l'Agence Nationale de la Formation Professionnelle	AGEFOP	Public	Soutenir Agence Emploi Jeunes
Institut National Ivoirien de l'Entreprise	INIE	Public	Promotion de l'esprit d'entreprise, l'assistance et l'appui technique aux créateurs et dirigeants des PME-PMI. Renforcement des capacités des entreprises du personnel et des dirigeants des PME-PMI.
Plateforme de Services	PFS	Public	Insertion viable et durable des jeunes par l'activité économique des territoires.
Ministère de l'Entreprenariat National, de l'Artisanat et de la Promotion des PME	MENAP-PME	Public	
Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural	MINADER	Public	
Service Civique d'Actions pour l'Emploi et le Développement	SCAED	Public	Insertion sociale et professionnelle des jeunes de 18 à 30 ans sans diplôme ou sans titres professionnels en voie de marginalisation.
l'Unité de coordination des programmes d'emploi	UCPE	Public	Soutenir Agence Emploi Jeunes
Bureau de Coordination des Programmes d'Emploi	BCPE	Public	Améliorer l'efficacité et l'efficience des programmes et projets d'emplois financés par les partenaires au développement de la Côte d'Ivoire. Il coordonne administrativement et financièrement trois projets : le Projet Emploi Jeunes et Développement des Compétences (PEJEDEC) financé par la Banque Mondiale, le Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) de l'AFD et le Projet d'Insertion Socioéconomique des Populations vulnérables de l'Ouest (PRISE) de la Coopération Japonaise.
Projet Emploi Jeunes et Développement des Compétences	PEJEDEC	Public	a pour objectif d'améliorer l'accès aux opportunités d'emploi et de développement des compétences (emplois temporaires, apprentissage, stages en entreprises, formation professionnelle, aide à l'auto-emploi) des jeunes ivoiriens âgés de 18 à 30 ans
Agence Française de Développement	AFD	PTF	Soutien Le C2D Emploi et le C2D Emploi /SCAED Ces projets visent l'insertion de 18 248 jeunes âgés de 15 à 35 ans et 250 jeunes en difficulté sociale
Bureau International du Travail	BIT	PTF	Programmes de type THIMO, ce dispositif vise à permettre aux jeunes fragilisés et éloignés (analphabètes, peu ou pas du tout qualifiés) de l'emploi, de s'inscrire dans une première expérience professionnelle.
Banque Mondiale	BM	PTF	Financement du projet PEJEDEC
	IECD	ONG	Formation et accompagnement des jeunes.
	MESAD	ONG	Formation et accompagnement des jeunes.
	MEDAFEM	ONG	Formation et accompagnement des jeunes.
Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire	CGECI	Privé	Apporter son appui à la politique de l'emploi à travers sa participation aux instances de dialogue social (Conseil National du travail) et des cadres de concertation Etat-Secteur privé
Mouvement des Petites et Moyennes Entreprises	MPE	Privé	
Fédération Ivoirienne des Petites et Moyennes Entreprises	FIPME	Privé	
Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire	CCI-CI	Privé	

2.4. Cadre de mesure

Bien que le caractère primordial de l'emploi soit reconnu par tous, il n'existe à l'heure actuelle pas d'indicateurs consensuels pour en faire le diagnostic, notamment dans les pays en voie de développement. En effet, l'indicateur le plus souvent cité pour caractériser la situation de l'emploi est le taux de chômage. Cependant, au regard de la définition internationale du chômage, cet indicateur n'est pas le plus pertinent dans les pays en développement en général et en particulier en Côte d'Ivoire. Les taux de chômage calculés selon cette définition tendent à être plus faibles en comparaison de ceux des pays développés.

Conscient de cette réalité, le Bureau international du travail (BIT) a inscrit à l'ordre du jour de la 18eme Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) tenue en octobre-novembre 2008 à Genève une discussion sur la mesure de la sous-utilisation de la main-d'œuvre. Il s'est agi de discuter de la possibilité de définir un ou plusieurs indicateurs pour la mesure de la sous-utilisation de main-d'œuvre, en plus ou en remplacement du taux de chômage, avec pour objectif de produire des statistiques reflétant mieux la réalité des pays en développement. La résolution issue de cette CIST a proposé l'inscription à l'ordre du jour de la 19eme CIST de la définition d'indicateurs pour la mesure de la sous-utilisation de la main-d'œuvre.

La 19eme CIST, tenue en octobre 2013, a fait une révision significative des normes en matière de statistiques de l'emploi. La première innovation de cette Conférence a été de prendre en compte toutes les formes de travail productif dans les statistiques du travail. La deuxième innovation est que, conformément aux recommandations de la 18eme CIST, la 19eme a proposé des indicateurs pour la mesure de la sous-utilisation de la main-d'œuvre, en complément du taux de chômage.

Il semble ainsi indiqué, en premier lieu de revenir sur ces normes dans ce rapport. Dans cette partie, la définition des concepts sera faite tout en donnant la répartition de la population en âge de travailler selon les nouvelles normes. L'une des composantes importantes de la population en âge de travailler est la population en emploi. Du fait que nombre d'acteurs du marché du travail se réfèrent au taux de chômage pour apprécier la situation de l'emploi, le nombre de personnes en emploi et leur part dans la population active acquiert une importance particulière. Cependant, plus que le nombre de personnes en emploi et leur part, les caractéristiques de l'emploi renseignent sur la situation de l'emploi notamment dans les pays en voie de développement.

En effet, les marchés du travail y sont caractérisés par une dominance de l'économie informelle comprenant le secteur informel et l'emploi informel. Ainsi, dans ces pays, le vrai défi demeure comment accroître la capacité d'absorption du secteur dit moderne ou formel. Dans ce dernier, de faible portée, la sécurité de l'emploi et du revenu, les conditions de travail, le niveau de revenu y sont généralement meilleurs. Les motifs d'insatisfaction de l'emploi sont ainsi nombreux pour la population en emploi, allant de la situation de sous-emploi lié à la durée du travail à celle de rémunération insuffisante en passant par celles d'emploi inadéquat du point de vue des qualifications professionnelles et des conditions de travail. Ainsi, nombre de personnes en emploi souhaiteraient certainement occuper un autre emploi pour l'une ou l'autre de ces raisons. L'analyse des caractéristiques de l'emploi permettra sans nul doute de renseigner davantage sur la qualité de l'emploi occupé, au-delà du nombre absolu de personnes en emploi.

La population au chômage, qui constitue l'autre composante de la main-d'œuvre mérite une attention particulière. En effet, elle représente l'ensemble des personnes qui bien qu'à la recherche d'un emploi et disponibles immédiatement n'en possèdent pas. Son volume et sa part dans la main-d'œuvre sont de tout temps de moindre importance dans les pays en développement comme la Côte d'Ivoire. Cependant, une analyse des chômeurs permet d'en ressortir les caractéristiques essentielles qui permettent de mieux caractériser le marché du travail. En effet, la part du chômage de longue durée, le taux de chômage selon les variables sociodémographiques, les aspirations des chômeurs et leurs modes de recherchent d'emploi sont autant de caractéristiques qui permettent de mieux cerner le marché du travail, notamment dans les pays en développement.

Résultats clés sur les caractéristiques sociodémographiques

- **La population des personnes vivant en Côte d'Ivoire est très jeune** : âge moyen de la population est de 22,2 ans**.**
- **La majorité de la population ivoirienne habite dans les villes : la** proportion des personnes vivant en ville est de 53,3%
- **Le phénomène migratoire en Côte d'Ivoire, touche 38,2% des personnes vivant en Côte d'Ivoire, dont 8,3% tient de la migration internationale**
- **La taille moyenne des ménages est de 4,7 personnes :** Cette taille moyenne des ménages est très hétérogénéité, puisque près de 14% des ménages sont ménages unipersonnels et 4,6% en comptent 10 personnes et plus.
- **Proportion des femmes chefs de ménages est de 17%**

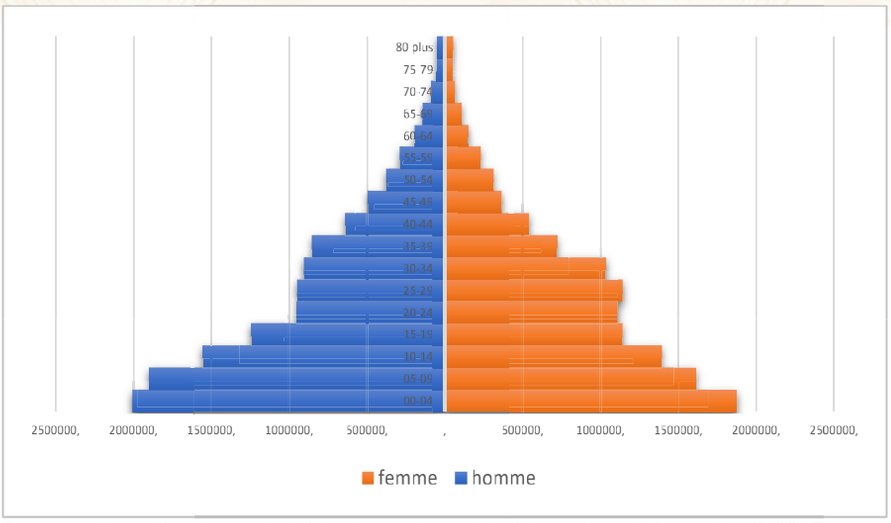
3.1. Structure par âge et par sexe de la population

L'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) révèle une population des ménages de la Côte d'Ivoire de 24 571 000 personnes au dernier trimestre de l'année 2017. Les hommes sont en plus grand nombre que les femmes, avec une répartition de 51,6% pour les hommes et 48,4% pour les femmes .

La dimension spatiale suggère une inégale répartition des personnes dans les différents région de l'étude de la Côte d'Ivoire. Ainsi, quatre régions se démarquent des autres avec une population de plus 9% de la population totale : le district Autonome d'ABIDJAN (21,8%), les régions des MONTAGNES (10,4%), SASSANDRA-MARAHOUE (9,8%) et BAS-SASSANDRA (9,5%). Au contraire, les régions à faible population, moins de 5% de la population totale sont : DENGUELE (1,3%), YAMOUSSOUKRO (1,6%), WOROBA (3,7%) et ZANZAN (4%).

La distribution par âge de la population présente les caractéristiques propres des pays en développement, marquée par un nombre important de jeunes, l'âge moyen étant de 22,2 ans. Plus de la moitié (51,8%) des habitants a moins de 20 ans, tandis que seulement 3,8% de cette population 60 ans et plus.

Graphique 3.1: Pyramide des âges



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

Les résultats de l'ERI-ESI 2017 indiquent qu'en majorité la population vit en milieu urbain. Sur une population de 24 571 000 personnes, 53,8% habite les villes du pays. Toutefois, la prise en compte de l'âge induit une différence. Ainsi, les personnes plus jeunes (moins de 45 ans), sont en plus grande proportion dans les villes contrairement à celles plus âgées, qui sont plus présentes dans les campagnes. De fait, avant 45 ans, 54,4% des jeunes sont en ville. Au contraire, les personnes plus âgées (plus de 65 ans), sont plus nombreuses les villages (56,5%) (Tableau 3.1), sans nul doute les personnes, une fois à la retraite, retournent en campagne.

Tableau 3.1: Répartition de la population par groupes d'âge selon le milieu de résidence

	Strates de résidence			
Groupe d'âge	Abidjan	Autres urbains	Rural	Total
0-4 ans	653 424	1 138 667	2 089 952	3 882 042
5-9 ans	568 607	1 066 592	1 878 318	3 513 517
10-14 ans	563 071	1 050 360	1 333 564	2 946 995
15-19 ans	488 558	1 058 623	842 908	2 390 088
20-24 ans	547 723	722 162	789 326	2 059 211
25-29 ans	594 050	633 692	860 387	2 088 129
30-34 ans	519 292	608 339	813 481	1 941 112
35-39 ans	441 687	432 496	698 205	1 572 388
40-44 ans	289 224	351 509	538 677	1 179 410
45-49 ans	186 242	266 267	407 803	860 312
50-54 ans	149 068	199 980	338 941	687 989
55-59 ans	101 932	158 199	255 862	515 992
60-64 ans	76 539	99 267	168 189	343 995
65-69 ans	44 904	73 272	127 535	245 710
70-74 ans	23 455	38 707	85 264	147 426
75-79 ans	10 157	29 237	58 891	98 284
80 ans et Plus	7 071	29 789	61 424	98 284
Côte d'Ivoire	5 265 003	7 957 158	11 348 725	24 570 886

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

3.2. Dynamique migratoire

3.2.1. Ampleur des phénomènes migratoires

La migration concerne les personnes qui ont été enquêté lors de l'opération dans un lieu autre que quitté leur lieu de naissance. Ainsi, la migration peut être appréhendée à deux niveaux : une migration interne qui concerne les personnes ayant quitté leur lieu de naissance, pour un autre, mais en Côte d'Ivoire, et une migration internationale, portant sur les personnes qui résidaient hors de la Côte d'Ivoire et qui sont installées dans le pays. Le phénomène

migratoire en Côte d'Ivoire, touche 25,8% des personnes vivant en Côte d'Ivoire, dont 5,2% tient de la migration internationale. Toutefois, l'ampleur migratoire varie en fonction des régions de l'étude, du milieu de résidence, du sexe, de l'âge et du niveau d'instruction

D'un point de vue spatial, le phénomène migratoire est plus marqué dans les régions où sont localisées les grandes villes de la Côte d'Ivoire. En effet, dans le district d'ABIDJAN, 36,8% des habitants sont des migrants. Ce chiffre est de 32,5% dans le district de YAMOUSSOUKRO, 33,7% dans le domaine du BAS-SASSANDRA et 29,9% dans la VALLEE DU BANDAMA. A l'opposé, il est plus faible dans les SAVANES (9,8%), le ZANZAN (10,5%), le DENGUELE (12,0%) et le district des WOROBA (15,1%). S'agissant de la migration internationale, elle concerne avant tout les régions du BAS-SASSANDRA (10,2%), GOH-DJIBOUA (6,5%) et MONTAGNES (6,8%) qui sont également des zones à forte activité agricole, notamment le cacao.

Selon le milieu de résidence, la ville constitue un plus grand attrait que la campagne. De fait, la migration touche 31,9% des personnes résidant en milieu urbain dont 36,8% à Abidjan contre 18,8% en milieu rural. Mais la migration internationale touche autant en milieu rural (5,5%) qu'en milieu urbain (5%).

Le sexe induit également une légère différence dans la migration, en faveur des femmes (26,5%) que des hommes (25,3%). La situation est contraire en ce qui concerne la migration internationale avec 5,5% pour les hommes contre 5% pour les femmes.

Le phénomène migratoire est particulièrement marqué en Côte d'Ivoire selon l'âge. Elle augmente avec l'âge passant de 3,7% pour 0-4 ans à 45,7% pour 40-44ans, puis baisse régulièrement jusqu'à 24,6% pour les 80 ans ou plus. La situation est presqu'analogue en ce qui concerne la migration internationale.

L'examen du niveau d'instruction, en relation avec la migration, indique que la migration croit avec le niveau d'instruction. En effet, 46,7% des personnes ayant le niveau d'études du supérieur, 31,8% du secondaire et 21,5% du primaire sont impliquées dans la migration. A contrario, la migration internationale diminue avec le niveau d'instruction. De fait, 9,4% des personnes n'ayant aucun niveau en sont concernées, 2,9% pour le primaire, 2,7% pour le secondaire et 1,5% pour le supérieur.

Tableau 3.2: Répartition en % de la population selon la région, le milieu de résidence, le sexe, groupe d'âges et le niveau d'instruction suivant le statut migratoire

Groupe d'âges	Profil migratoire					Effectif
	Non migrant	Migration interne	Migration internationale	Ens. migrant	Total	
Autonome d'Abidjan	63,6	31,2	5,2	36,4	100,0	5356488
Autonome de Yamoussoukro	67,5	30,7	1,9	32,5	100,0	393137
Bas-sassandra	66,3	23,5	10,2	33,7	100,0	2334249
Comoé	74,6	16,4	9,0	25,4	100,0	1277536
Denguelé	88,0	9,7	2,2	12,0	100,0	319424
Gôh-Djiboua	79,1	14,4	6,5	20,9	100,0	1744544
Lacs	76,7	21,6	1,7	23,3	100,0	1400550
Lagunes	78,0	17,4	4,5	22,0	100,0	1547976
Montagnes	74,8	18,3	6,8	25,2	100,0	2555389
Sassandra-Marahoue	76,2	19,1	4,7	23,8	100,0	2407962
Savanes	90,2	6,9	2,9	9,8	100,0	1818257
Vallée du Bandama	70,1	26,4	3,6	29,9	100,0	1523405
Woroba	84,9	13,4	1,6	15,1	100,0	909129
Zanzan	89,5	8,7	1,8	10,5	100,0	982842
Côte d'Ivoire	**74,2**	**20,6**	**5,2**	**25,8**	**100,0**	**24570886**
Milieu de résidence						
Abidjan	63,2	31,5	5,3	36,8	100,0	5265003
Autres urbains	71,4	23,9	4,7	28,6	100,0	7957158
Ens. urbain	68,1	26,9	5,0	31,9	100,0	13222160
Rural	81,2	13,3	5,5	18,8	100,0	11348725
Sexe						
Homme	74,7	19,8	5,5	25,3	100,0	12678358
Femme	73,5	21,5	5,0	26,5	100,0	11892527
Groupe d'âges						
0-4 ans	96,3	3,1	,5	3,7	100,0	3882042
5-9 ans	91,4	7,5	1,1	8,6	100,0	3513517
10-14 ans	84,0	14,4	1,6	16,0	100,0	2946995
15-19 ans	76,5	20,3	3,2	23,5	100,0	2390088
20-24 ans	66,1	26,0	7,9	33,9	100,0	2059211
25-29 ans	59,2	31,7	9,0	40,8	100,0	2088129
30-34 ans	57,4	33,7	8,9	42,6	100,0	1941112
35-39 ans	55,6	35,2	9,1	44,4	100,0	1572388
40-44 ans	54,3	35,4	10,3	45,7	100,0	1179410
45-49 ans	56,7	33,5	9,8	43,3	100,0	860312
50-54 ans	56,1	33,7	10,2	43,9	100,0	687989
55-59 ans	56,1	31,9	12,0	43,9	100,0	515992
60-64 ans	54,6	33,8	11,6	45,4	100,0	343995
65-69 ans	62,0	25,6	12,4	38,0	100,0	245710
70-74 ans	63,1	28,0	8,9	36,9	100,0	147426
75-79 ans	67,7	25,4	6,9	32,3	100,0	98284
80 ans et Plus	75,4	19,8	4,7	24,6	100,0	98284
Aucun	71,4	19,2	9,4	28,6	100,0	9945630
Primaire	78,5	18,6	2,9	21,5	100,0	6923897
Secondaire	68,2	29,1	2,7	31,8	100,0	4390871
Supérieur	53,3	45,1	1,5	46,7	100,0	1228040

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Le phénomène migratoire de la population de 15 ans ou plus en Côte d'Ivoire, touche 38,2% des personnes vivant en Côte d'Ivoire, dont 8,3% tient de la migration internationale. La migration frappe plus cette population car dans l'ensemble de population où la population migrante est de 25,8%. Toutefois, l'ampleur migratoire varie en fonction des régions de l'étude, du milieu de résidence, du sexe, de l'âge et du niveau d'instruction (Le phénomène migratoire est particulièrement marqué en Côte d'Ivoire. A partir de 20 ans, la proportion des personnes ayant migré est élevée (plus que la moyenne) et dépasse 40% dans certains groupes d'âge. S'agissant de la migration internationale, elle n'est pas en reste, puisqu'elle dépasse 8% entre 20 et 79 ans. Cette prise en compte de l'âge, suggère que ce sont les jeunes générations qui migrent le plus. De fait, sur les 6,35 Millions de personnes

impliquées dans la migration, 57,2% ont un âge compris entre 15 et 39 ans. Au contraire, seulement 9,2% sont âge de plus de 55 ans.

L'examen du niveau d'instruction, en relation avec la migration, indique que la migration croit avec le niveau d'instruction. En effet, 46,7% des personnes ayant le niveau d'études du supérieur, 35,4% du secondaire et 36,4% du primaire sont impliquées dans la migration. A contrario, la migration internationale diminue avec le niveau d'instruction. De fait, 13,3% des personnes n'ayant aucun niveau en sont concernées, 5,5% pour le primaire, 3,2% pour le secondaire et 1,5% pour le supérieur. De plus, il est intéressant de noter que 68,8% des personnes ayant quitté leur lieu de naissance, soit n'ont aucun niveau, soit ont le niveau d'étude du primaire.

D'un point de vue spatial, le phénomène migratoire, dans la population de 15 ans ou plus, est plus marqué dans les régions où sont localisées les grandes villes de la Côte d'Ivoire. En effet, dans le district d'ABIDJAN, 48,4% des habitants sont des migrants. Ce chiffre est de 43,2% dans le district de YAMOUSSOUKRO, 55,1% dans le domaine du BAS-SASSANDRA et 43,2% dans la VALLEE DU BANDAMA. A l'opposé, il est plus faible dans les SAVANES (15,5%), le ZANZAN (16,0%), le DENGUELE (20,9%) et le district des WOROBA (23,3%). S'agissant de la migration internationale, elle concerne avant tout les régions du BAS-SASSANDRA (17,6%), COMOE (13,3%), GOH-DJIBOUA (10,9%) et MONTAGNES (11,1%) qui sont également des zones à forte activité agricole, notamment le cacao.

La répartition des migrants par région indique que le district AUTONOME D'ABIDJAN détient le plus gros contingent (25%), suivi de la région des MONTAGNES (9,8%), SASSANDRA-MARAHOUE (9,5%), BAS-SASSANDRA (8%).

Selon le milieu de résidence, la ville constitue un plus grand attrait que la campagne. De fait, la migration touche 44,2% des personnes en villes et 30,7% des personnes dans les campagnes ; de plus, 55,5% des migrants sont dans les villes. Toutefois, la migration internationale touche près de 10% des personnes en milieu rural plus que le milieu urbain (7%). Cette dernière analyse vient corroborer le constat fait plutôt : Ce sont les zones agricoles qui attirent particulièrement les étrangers, venant probablement des pays limitrophes.

Le sexe induit également une légère différence dans la migration. Ce sont les hommes qui ont le plus effectué un déplacement par rapport à leur lieu de naissance (38,6% contre 37,7%) mais pas très marquée. Mais, s'agissant de la migration internationale, donc d'un pays à une région en Côte d'Ivoire, elle concerne prioritairement encore les hommes (9,0% contre 7,5%).

Le phénomène migratoire est particulièrement marqué en Côte d'Ivoire. A partir de 20 ans, la proportion des personnes ayant migré est élevée (plus que la moyenne) et dépasse 40% dans certains groupes d'âge. S'agissant de la migration internationale, elle n'est pas en reste, puisqu'elle dépasse 8% entre 20 et 79 ans. Cette prise en compte de l'âge, suggère que ce sont les jeunes générations qui migrent le plus. De fait, sur les 6,35 Millions de personnes impliquées dans la migration, 57,2% ont un âge compris entre 15 et 39 ans. Au contraire, seulement 9,2% sont âge de plus de 55 ans.

L'examen du niveau d'instruction, en relation avec la migration, indique que la migration croit avec le niveau d'instruction. En effet, 46,7% des personnes ayant le niveau d'études du supérieur, 35,4% du secondaire et 36,4% du primaire sont impliquées dans la migration. A contrario, la migration internationale diminue avec le niveau d'instruction. De fait, 13,3% des personnes n'ayant aucun niveau en sont concernées, 5,5% pour le primaire, 3,2% pour le secondaire et 1,5% pour le supérieur. De plus, il est intéressant de noter que 68,8% des personnes ayant quitté leur lieu de naissance, soit n'ont aucun niveau, soit ont le niveau d'étude du primaire.

Tableau 3.3 : Répartition en pourcentage de la population de 15 ans et plus selon la région, le milieu de résidence, le sexe, groupe d'âges et le niveau d'instruction par le statut migratoire, Cote d'Ivoire, 2017

	Profil migratoire					
	Non migrant	Migration interne	Migration internationale	Ensemble migrant	Total	Effectif
Région						
Autonome d'Abidjan	51,6	41,2	7,3	48,4	100,0	3 536 891
Autonome de Yamousskro	56,8	40,6	2,7	43,2	100,0	244 011
Bas-Sassandra	44,9	37,4	17,6	55,1	100,0	1 245 714
Comoé	64,6	22,1	13,3	35,4	100,0	771 232
Denguelé	79,1	16,8	4,1	20,9	100,0	156 417
Gôh-Djiboua	67,0	22,0	10,9	33,0	100,0	991 360
Lacs	65,7	31,6	2,6	34,3	100,0	773 355
Lagunes	69,3	23,3	7,3	30,7	100,0	925 605
Montagnes	61,9	27,0	11,1	38,1	100,0	1 393 366
Sassandra-Marahoue	63,8	28,2	7,9	36,2	100,0	1 348 181
Savanes	84,5	10,8	4,7	15,5	100,0	940 285
Vallée du Bandama	56,8	37,5	5,7	43,2	100,0	900 518
Woroba	76,7	20,7	2,6	23,3	100,0	465 834
Zanzan	84,0	12,8	3,2	16,0	100,0	535 563
Côte d'Ivoire	**61,8**	**29,9**	**8,3**	**38,2**	**100,0**	**14 228 332**
Milieu de résidence						
Urbain	55,8	37,2	7,0	44,2	100,0	7 892 547
Rural	69,3	20,9	9,8	30,7	100,0	6 335 784
Sexe						
Homme	61,4	29,7	9,0	38,6	100,0	7 218 690
Femme	62,3	30,2	7,5	37,7	100,0	7 009 642
Groupe d'âge						
15-19 ans	76,5	20,3	3,2	23,5	100,0	2 390 088
20-24 ans	66,1	26,0	7,9	33,9	100,0	2 059 211
25-29 ans	59,2	31,7	9,0	40,8	100,0	2 088 129
30-34 ans	57,4	33,7	8,9	42,6	100,0	1 941 112
35-39 ans	55,6	35,2	9,1	44,4	100,0	1 572 388
40-44 ans	54,3	35,4	10,3	45,7	100,0	1 179 410
45-49 ans	56,7	33,5	9,8	43,3	100,0	860 312
50-54 ans	56,1	33,7	10,2	43,9	100,0	687 989
55-59 ans	56,1	31,9	12,0	43,9	100,0	515 992
60-64 ans	54,6	33,8	11,6	45,4	100,0	343 995
65-69 ans	62,0	25,6	12,4	38,0	100,0	245 710
70-74 ans	63,1	28,0	8,9	36,9	100,0	147 426
75-79 ans	67,7	25,4	6,9	32,3	100,0	98 284
80 ans et Plus	75,4	19,8	4,7	24,6	100,0	98 284
Niveau d'instruction						
Aucun	61,2	25,5	13,3	38,8	100,0	6 706 954
Primaire	63,6	30,9	5,5	36,4	100,0	2 747 356
Secondaire	64,6	32,2	3,2	35,4	100,0	3 545 563
Supérieur	53,3	45,1	1,5	46,7	100,0	1 228 040

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

3.2.2. Principales caractéristiques des migrants suivant leur profil

La distribution de cette population des personnes âgées de 15 ans et plus, selon le sexe montre qu'il y a autant de femmes que d'hommes car la proportion des femmes est de 49,7%. Selon le statut migratoire, il y a un peu moins de femmes parmi les migrants (48,7%) que chez les non migrants (49,6%) et chez parmi les migrants internationaux que la part des femmes est la plus faible avec 45%.

Le phénomène migratoire semble toucher particulièrement les jeunes entre 15 et 34 ans. De fait, 59,6% de la population sont des jeunes de 15-34 ans, avec un âge moyen de 33,6 ans et c'est parmi la population non migrante qu'on rencontre plus de jeunes de 15-34 ans avec une proportion de 63% et un âge moyen de 32 ans alors que chez les migrants, ces jeunes sont à 54% avec l'âge moyen de 35,3 ans. La population issue de la migration internationale est la plus vieille avec 51% des jeunes de 15-34 ans et un âge moyen de 36 ans.

L'examen de l'âge moyen des migrants vient apporter un peu plus d'éclaircissement au précédent constat. De fait, l'âge moyen des personnes de 15 ans et plus est de 33,6, et l'âge des migrants est 35,3 ans, supérieure de près de 2 points. Entre migration interne (35 ans) et migration internationale (36,5 ans), la différence n'est pas véritablement significative.

La migration n'a pas forcément une influence sur le nombre d'années de scolarité réussie dans l'ensemble (Tableau 3.4). Si dans l'ensemble de population des 15 ans ou plus, 47,1% de la population est sans instruction avec 5,7 ans d'étude, il y a peu de différence entre les non migrants (46,6% avec 5,8 ans d'étude) et les migrants (47,9% et 5,7 ans d'étude), mais la population issue de la migration internationale est la moins instruite avec 75% de personnes sans instruction et 1,9 ans d'étude. Cela se ressent sur la proportion de la population alphabétisée avec 57,3% au niveau national, 56,6% pour les non migrants et 58,1% chez les migrants avec 31,6% chez les migrants internationaux.

Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, les non migrants célibataires sont en plus grande proportion (46,8%) comparativement aux migrants (33,5%). Le résultat est encore plus étonnant entre migration interne et migration internationale : 37,3% des migrants internes sont célibataires contre 19,6% des personnes nées hors du pays.

Tableau 3.4 : Principales caractéristiques des migrants de 15 ans et plus selon leur profil migratoire

Profil migratoire	% de Femmes	% de jeune de 15-29 ans	% de jeune de 15-34 ans	Age moyen	Nombre année étude	% sans instruction	% Alphabétisée	% de Célibataire	Effectif
Non migrant	49,6	50,3	63,0	32,5	5,8	46,6	56,8	46,8	8 794 203
Migration interne	49,7	39,5	54,9	35,0	6,7	40,2	65,4	37,3	4 258 476
Migration internationale	45,0	36,4	51,0	36,5	1,9	75,9	31,6	19,6	1 175 654
Ensemble migrant	48,7	38,8	54,0	35,3	5,7	47,9	58,1	33,5	5 434 129
Total	**49,3**	**45,9**	**59,6**	**33,6**	**5,7**	**47,1**	**57,3**	**41,7**	**14 228 332**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Au cours de cette enquête, il a été demandé dans chaque ménage, s'il y a au moins une personne âgée de 15 ans ou plus qui a quitté le ménage au cours des cinq dernières pour s'installer à l'étranger selon certaines caractéristiques. Il ressort (tableau 3.5) que la majorité des personnes qui se sont rendus à l'étranger proviennent du milieu urbain avec une proportion de 61,3%. Les hommes (64,4%) proviennent beaucoup plus du milieu urbain que les femmes (55,6%), les jeunes de 15-24 ans (77,1%), les personnes ayant atteint au secondaire (70,4% pour le secondaire et 76,2% pour le supérieur), les célibataires (71,5%), les autres parents du chef de ménage (63,9%) ou les autres parents du conjoint (85,1%).

Tableau 3.5 : Principales caractéristiques des émigrants de 15 ans et plus selon la strate de résidence, Cote d'Ivoire, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Strates de résidence					Effectif
	Abidjan	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Total	
Masculin	29,5	34,9	64,4	35,6	100	52 334
Féminin	26,7	28,8	55,6	44,4	100	32 638
Groupe d'âges						
15-24 ans	32,4	44,7	77,1	22,9	100	36 974
25-34 ans	25,9	28,4	54,3	45,7	100	29 015
35-64 ans	29,9	19,6	49,5	50,5	100	16 245
65 ans et Plus	0,0	0,0	0,0	100,0	100	2 738
Niveau d'instruction						
Aucun	18,9	34,7	53,6	46,4	100	7 398
Primaire	18,3	39,7	58,1	41,9	100	17 111
Secondaire	32,8	37,6	70,4	29,6	100	27 268
Supérieur	61,4	14,8	76,2	23,8	100	11 461
Ne sait pas	16,5	31,4	47,9	52,1	100	21 735
Situation matrimoniale						
Célibataire	35,4	36,1	71,5	28,5	100	44 695
Marié	19,3	29,1	48,4	51,6	100	34 369
Séparé ou veuf	32,4	21,7	54,1	45,9	100	2 377
Ne sait pas	35,4	37,5	73,0	27,0	100	3 532
Lien avec le CM						
Chef de ménage	8,9	33,7	42,6	57,4	100	6 494
Conjoint du chef	38,0	14,2	52,2	47,8	100	11 256
Enfant du chef et/ou du conjoint	26,1	35,7	61,8	38,2	100	25 036
Père ou mère du CM	41,5	0,0	41,5	58,5	100	3 102
Père ou mère du conjoint	0,0	0,0	0,0	0,0	0	
Autres parentés du CM	27,5	36,4	63,9	36,1	100	31 583
Autres parentés du conjoint(e)	34,6	50,6	85,1	14,9	100	6 732
Domestique	0,0	0,0	0,0	0,0	0	
Sans lien de parenté	100,0	0,0	100,0	0,0	100	770
Côte d'Ivoire	**28,6**	**32,8**	**61,3**	**38,7**	**100,0**	**84 973**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

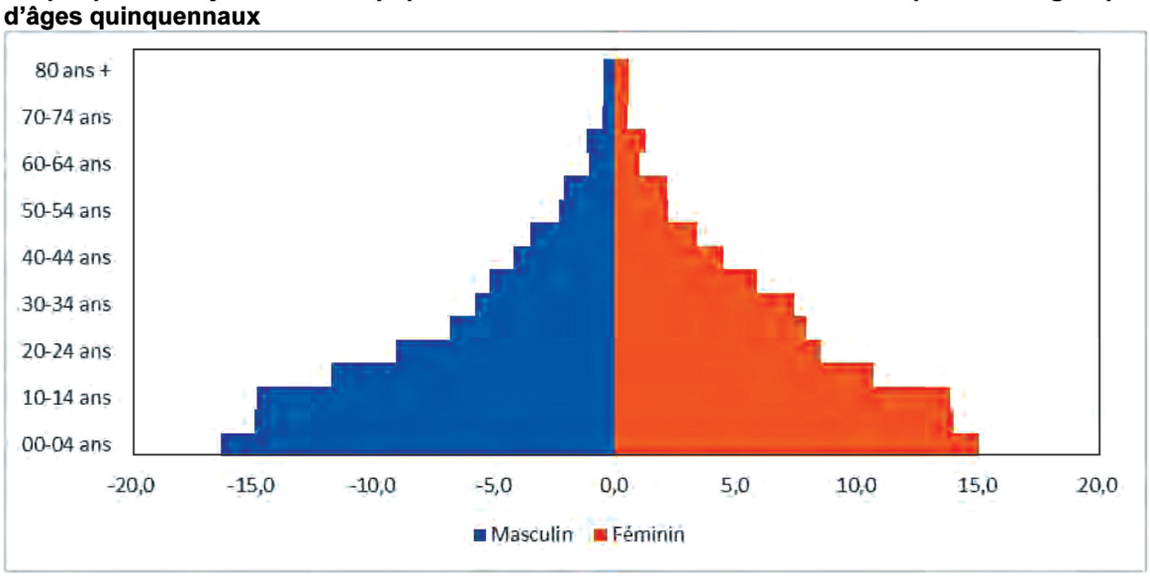
Deux destinations étaient privilégiées par les émigrants : la zone UEMOA et l'Europe.

Par ailleurs, parmi les personnes qui se sont rendus à l'étranger au cours des cinq dernières années précédant l'enquête, 38,4% sont des femmes et 77,7% sont des jeunes de 15-35 ans et leur âge moyen au départ était de 29,2 ans ; 8,7 d'entre eux étaient sans instruction et la durée moyenne de leur migration est de 2,2 ans.

Parmi les émigrants, 37,9% d'entre eux se sont rendus dans la zone UEMOA dont 26,4% au Burkina Faso. Pour les personnes qui se sont rendues dans la zone UEMOA, 42,4% étaient des femmes, 70,4% des jeunes de 15-35 ans et ils avaient en moyenne 32,8 ans à leur départ et la durée moyenne de leur émigration est de 1,9 an. Parmi eux 11,2% étaient sans instruction.

Aussi, 40,6% des émigrants se sont rendus en Europe dont 37,6% sont des femmes, 79,1% des jeunes de 15-35 ans et leur âge moyen au départ était de 27,4 ans. Parmi eux 6,5% d'entre eux étaient sans instruction et leur durée moyenne de migration est de 2,3 ans.

Graphique 3.1 : Pyramide de la population totale résidente au Bénin en 2018 par sexe et groupes d'âges quinquennaux



Le tableau 3.1 montre que les moins de 15 ans représentent 46,4% de la population totale. Ce pourcentage est très proche de celui obtenu lors du RGPH4 qui est de 46,7%. On note également que 89,9% de la population a moins de 50 ans et qu'un peu moins d'une personne sur cent (0,8%) est âgée de 80 ans ou plus.

Tableau 3.1 : Répartition de la population par groupes d'âge selon le milieu de résidence, Bénin, 2018

Groupe d'âges	Milieu de résidence				Total
	Cotonou	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	
0-4 ans	84 131	619 968	704 099	1 036 718	1 740 817
5-9 ans	96 136	705 101	801 236	1 158 623	1 959 859
10-14 ans	101 025	641 454	742 479	919 021	1 661 500
15-19 ans	76 699	415 806	492 504	557 444	1 049 949
20-24 ans	57 704	294 217	351 921	390 997	742 918
25-29 ans	58 065	318 302	376 367	457 481	833 848
30-34 ans	57 001	273 669	330 670	397 852	728 522
35-39 ans	61 043	263 234	324 277	377 922	702 199
40-44 ans	46 024	207 234	253 258	281 020	534 279
45-49 ans	40 660	168 723	209 383	217 649	427 032
50-54 ans	32 620	127 764	160 383	186 598	346 981
55-59 ans	25 344	89 410	114 753	101 720	216 474
60-64 ans	18 235	80 293	98 528	109 182	207 709
65-69 ans	13 055	60 075	73 130	68 228	141 358
70-74 ans	8 462	42 437	50 899	54 901	105 800
75-79 ans	6 380	21 657	28 037	34 940	62 978
80 ans et Plus	5 308	33 873	39 181	52 090	91 271
Ensemble	787 890	4 363 216	5 151 106	6 402 387	11 553 493
Proportion par grands groupes d'âges					
Moins de 15 ans	35,7	45,1	43,6	48,6	46,4
15-64 ans	60,1	51,3	52,6	48,1	50,1
65 ans ou plus	4,2	3,6	3,7	3,3	3,5

Source : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2018, INSAE

Tableau 3.7 : Principaux motifs de la migration interne suivant la région de destination choisie, Cote d'Ivoire, 2017

Caractéristiques sociodémographiques et destination	Pour quelle principale raison [Nom] est parti à l'extérieur ?								Effectif
	Etudes	Regroupement familial	Affectation de travail	Recherche d'emploi	Problème de santé	Autre raison	Ne sait pas	Total	
Masculin	15,4	15,1	4,1	44,3	6,8	8,5	5,8	100	52334
Féminin	23,8	14,9	0,0	32,9	7,0	18,8	2,6	100	32638
Groupe d'âges									
15-24 ans	36,7	7,4	1,8	41,1	0,0	5,6	7,4	100	36974
25-34 ans	7,8	18,3	1,0	47,6	6,3	15,6	3,4	100	29015
35-64 ans	0,0	25,8	5,3	30,1	15,7	23,1	0,0	100	16245
65 ans et Plus	0,0	19,8	12,4	0,0	54,2	8,4	5,3	100	2738
Niveau d'instruction									
Aucun	0,0	10,2	0,0	46,0	28,8	15,1	0,0	100	7398
Primaire	7,0	10,1	0,0	62,5	4,5	15,0	0,8	100	17111
Secondaire	35,7	7,8	6,2	42,5	0,0	1,3	6,5	100	27268
Supérieur	40,6	27,0	4,1	28,3	0,0	0,0	0,0	100	11461
Ne sait pas	1,1	23,4	0,0	22,8	13,6	30,0	9,0	100	21735
Situation matrimoniale									
Célibataire	29,5	4,5	1,5	52,2	2,1	4,0	6,1	100	44695
Marié	5,9	28,3	4,3	23,6	12,9	21,6	3,3	100	34369
Séparé ou veuf	0,0	43,3	0,0	0,0	20,3	36,4	0,0	100	2377
Ne sait pas	17,4	0,0	0,0	69,0	0,0	13,6	0,0	100	3532
Pays de destination									
Bénin	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100	578
Burkina Faso	16,2	25,6	0,0	12,6	18,0	23,2	4,4	100	22450
Guinée Bissau	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0	
Mali	40,2	13,9	2,7	0,0	21,2	22,0	0,0	100	5587
Niger	0,0	45,0	0,0	0,0	36,1	18,9	0,0	100	706
Sénégal	45,6	0,0	0,0	54,4	0,0	0,0	0,0	100	2153
Togo	0,0	0,0	0,0	16,1	0,0	83,9	0,0	100	750
Ens. Etats UEMOA	23,1	21,2	0,5	12,8	17,0	22,3	3,0	100	32223
Afrique de ouest non UEMOA	22,4	0,0	0,0	44,4	13,6	14,5	5,3	100	2808
Afrique centrale	0,0	0,0	0,0	91,2	0,0	8,8	0,0	100	1683
Autres Etats Afrique	15,8	0,0	0,0	84,2	0,0	0,0	0,0	100	3508
Etats Europe	16,2	13,0	5,8	50,8	0,0	6,2	8,0	100	34486
Etats Asie	21,0	21,4	0,0	57,6	0,0	0,0	0,0	100	4060
Etats Amérique	28,7	22,4	0,0	43,9	0,0	5,1	0,0	100	2684
Autres Etats non classés ailleurs	0,0	0,0	0,0	85,0	0,0	15,0	0,0	100	3521
Côte d'Ivoire	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0	
Total	**18,6**	**15,0**	**2,5**	**39,9**	**6,9**	**12,4**	**4,6**	**100**	**84973**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

3.3. Structure et composition des ménages

La taille moyenne des ménages en Côte d'Ivoire est de 4,7 personnes, pour un total de 5 254 000 ménages. Cette moyenne présente une forte hétérogénéité. Ainsi, près de 14% des ménages sont constitués par une seule personne (ménages unipersonnels), tandis qu'à l'autre extrémité, 4,6% comptent 10 personnes ou plus, et de 40,7% pour les ménages de 2 à 4 personnes.

Près de 17% des ménages sont dirigés par une femme, Cf. Tableau 3.8. De plus, le sexe du chef de ménage constitue un facteur déterminant de la composition des ménages. Ainsi, les femmes sont à la tête de 18,7% des ménages unipersonnels, et de près de 72% des ménages monoparentaux. Par ailleurs, lorsque le chef de ménage est marié, il est très rare que la femme soit désignée comme chef de ménage : 93% sont mariés. Enfin, lorsque le chef de ménage est une femme, le ménage est presque systématiquement monoparental, avec les conditions de précarité qui en découlent.

Tableau 3.8 : Répartition de la population par milieu de résidence et par type de ménage selon le sexe du CM, Cote d'Ivoire, 2017

	Sexe			Effectif
	Homme	Femme	Total	
Milieu de résidence				
Abidjan	80,0	20,0	100,0	5 265 003
Autres urbains	79,1	20,9	100,0	7 957 158
Rural	87,3	12,7	100,0	11 348 725
Type de ménage				
Unipersonnel	81,3	18,7	100,0	763 932
Couple avec enfant	98,4	1,6	100,0	10 043 693
Couple sans enfant	96,7	3,3	100,0	562 016
Monoparental nucléaire	30,3	69,7	100,0	1 466 632
Monoparental élargi	25,0	75,0	100,0	2 495 258
Famille élargie	89,9	10,1	100,0	9 239 356
Côte d'Ivoire	**83,1**	**16,9**	**100,0**	**24 570 886**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Une typologie de la composition des ménages montre que le modèle de la famille nucléaire tend à prédominer. De fait, 35,4% des ménages sont constitués d'un couple avec enfants. Les ménages élargis représentent 27,5% et les couples sans enfants ne comptent que pour 5,2%. Il est intéressant de relever que c'est surtout dans les ménages dont le chef est une femme que la monoparentalité tend à être exacerbée. En effet, dans ces ménages, 28,7% des ménages est monoparental nucléaire et 29,3% est monoparental élargi (Tableau 3.9 & Annexe 1).

La distribution des ménages par type indique une prédominance de deux types de ménages : les ménages unipersonnels (35,4%) et les ménages élargis (27,5%). Suivant la région la même tendance est observée. Toutefois, pour certaines zones ce sont les ménages unipersonnels qui dominent : ABIDJAN, YAMOUSSOUKRO, LACS, MONTAGNES et VALLEE DU BANDAMA. Au contraire, dans le BAS-SASSANDRA, COMOE, DENGUELE, GOH-DJIBOUA, SASSANDRA-MARAHOUE, SAVANES, WOROBA et ZANZAN, ce sont les ménages élargis qui sont plus nombreux.

Tableau 3.9: Répartition de la population selon le milieu de résidence et le type de ménage, Cote d'Ivoire, 2017

Typologie des ménages	Région						
	Autonome Abidjan	Autonome de Yamkro	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs
Unipersonnel	3,6	3,7	2,6	5,4	2,8	1,9	3,3
Couple avec enfant	35,0	26,0	48,2	38,7	60,7	45,3	23,0
Couple sans enfant	3,2	2,1	1,8	2,5	1,6	1,6	1,8
Monoparental nucléaire	6,0	7,0	6,4	8,4	2,5	5,9	7,9
Monoparental élargi	12,3	15,4	6,2	8,6	2,9	9,9	14,7
Famille élargie	40,0	45,8	34,8	36,3	29,5	35,3	49,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total	**5 356 488**	**393 137**	**2 334 249**	**1 277 536**	**319 424**	**1 744 544**	**1 400 550**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Tableau 3.9 (Suite) : Répartition de la population selon le milieu de résidence et le type de ménage, *Cote d'Ivoire, 2017*

Typologie des ménages	Région							
	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Zanzan	**Côte d'Ivoire**
Unipersonnel	4,3	1,9	3,4	3,2	3,2	1,6	2,2	**3,1**
Couple avec enfant	38,7	36,9	39,8	62,8	37,2	55,1	44,0	**40,9**
Couple sans enfant	2,2	1,5	1,8	3,2	1,5	3,2	2,5	**2,3**
Monoparental nucléaire	6,3	4,1	6,2	5,3	5,9	2,4	8,3	**6,0**
Monoparental élargi	11,5	10,6	9,4	4,7	12,8	5,2	13,3	**10,2**
Famille élargie	37,0	45,0	39,4	20,8	39,5	32,4	29,6	**37,6**
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	**100,0**
Total	**1 547 976**	**2 555 389**	**2 407 962**	**1 818 257**	**1 523 405**	**909 129**	**982 842**	**24 570 886**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Chapitre 4: Scolarisation et alphabétisation

Résultats clés sur la scolarisation et l'alphabétisation
• Proportion des personnes ayant fréquenté une école est de 57% **: Ce chiffre est de 69% pour la population des 6 ans et plus (âge théorique d'entrer à l'école primaire).**
• Proportion des hommes ayant fréquenté une école est de 61,6% **: La scolarisation reste à l'avantage des hommes, et est plus élevé en ville que dans les campagnes.**
• Le taux net de scolarisation du primaire est de 78,9% **: Le taux est plus élevé pour les garçons que pour les filles, en ville plus qu'au village.**
• Le taux net de scolarisation du secondaire est de 52,1% **: Le taux est plus élevé pour les garçons que pour les filles, en ville plus qu'au village.**
• Le taux d'alphabétisation en français des adultes est de 57,3% **: Le taux d'alphabétisation est plus élevé pour les hommes que pour les femmes, en ville plus que au ville, et le taux prenant en compte toutes les langues est plus élevé 71,5%.**

4.1. La non fréquentation scolaire

Sur l'ensemble de la population, 42,6% des personnes n'ont jamais été scolarisées (Cf. Tableau 4.1) . Outre le groupe d'âge 0-4 ans (83,5%) qui est en dehors l'âge officiel d'entrée dans le circuit scolaire, la proportion des personnes jamais scolarisée évolue avec l'âge passant de 35,5% à 5-9 ans à 95,8% dans 80 ans ou plus. Ces résultats traduisent le fait que les jeunes générations sont plus scolarisées que les anciennes.

Il convient de noter que les gains réalisés en matière d'éducation ont été largement en faveur des femmes, bien que le taux de non scolarisation des hommes soit plus faible (36,9%), comparativement aux femmes (48,7%). Le taux de non scolarisation des hommes a chuté de près de 44 points sur une quarantaine d'années, passant de 64,7% pour les individus de 65 ans et plus à 20,3% pour ceux de 15-19 ans. Pour les femmes par contre, le taux a connu une chute de 56 points, de 90,1% à 34,3% pour les mêmes tranches d'âge.

Toutefois, le phénomène non-scolarisation permet de dégager un bilan un peu triste. En effet, dans la classe d'âge 6-9 ans, 20,9% ne vont pas à l'école. Cela signifie que près de 583 000 enfants ne sont pas scolarisés ou ne connaîtront probablement jamais le chemin de l'école. Cette proportion passe à 27% dans la classe 15-19 ans, et touche plus particulièrement les filles (34,4%). Dans la majorité des cas, c'est le manque d'argent de la famille qui a conduit à la non-scolarisation ou à l'abandon scolaire (38,8%).

L'examen du taux de non scolarisation suivant le milieu, comme il fallait s'y attendre est à l'avantage de la ville, où sont localisées la plupart des infrastructures scolaires. Ainsi, à ABIDJAN, moins d'un quart des personnes n'ont jamais été scolarisées, ce taux est de 38,5% pour les autres villes et plus de deux fois supérieur à celui d'ABIDJAN en milieu rural (54,3%).

Tableau 4.1: Pourcentage des individus jamais scolarisés par groupe d'âges selon le sexe et le milieu de résidence

	Sexe		Strates de résidence				Effectif
Groupe d'âges	Homme	Femme	Abidjan	Autres urbains	Rural	Total	
0-4 ans	84,5	82,5	58,9	80,8	92,0	83,5	**3 882 042**
5-9 ans	27,8	28,6	10,6	24,7	35,5	28,2	**3 513 517**
10-14 ans	13,3	17,0	8,3	12,0	20,3	15,0	**2 946 995**
15-19 ans	20,3	34,3	17,3	19,5	42,0	27,0	**2 390 088**
20-24 ans	33,0	48,8	23,1	37,1	58,3	41,5	**2 059 211**
25-29 ans	37,3	52,7	23,9	45,3	61,1	45,7	**2 088 129**
30-34 ans	41,5	59,8	31,2	52,8	62,9	51,2	**1 941 112**
35-39 ans	40,7	61,8	28,3	51,9	63,5	50,4	**1 572 388**
40-44 ans	43,6	61,0	29,9	53,2	62,3	51,6	**1 179 410**
45-49 ans	45,3	61,2	28,6	49,4	64,4	52,0	**860 312**
50-54 ans	40,9	72,0	27,6	55,5	66,8	55,0	**687 989**
55-59 ans	52,4	68,0	39,0	56,7	69,0	59,3	**515 992**
60-64 ans	55,2	74,5	40,6	60,3	76,2	63,7	**343 995**
65-69 ans	56,2	86,3	41,4	66,0	80,5	69,1	**245 710**
70-74 ans	60,8	90,6	27,5	72,2	86,6	73,4	**147 426**
75-79 ans	77,8	93,3	44,1	87,3	91,1	85,1	**98 284**
80 ans et Plus	82,2	94,8	32,7	87,3	95,8	88,7	**98 284**
Côte d'Ivoire	**36,9**	**48,7**	**24,5**	**38,5**	**54,3**	**42,6**	**24 570 886**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

4.2. La scolarisation

- **Niveau d'instruction**

Lors de l'enquête, des informations ont été collectées sur le niveau d'étude atteint et sur la dernière classe fréquentée par les personnes du ménage âgées de 3 ans et plus. Quatre niveaux d'instruction ont ainsi été retenus : Aucun niveau, primaire, secondaire et supérieur.

Les résultats indiquent que 44,2% de la population n'a aucun niveau, 30,8% ont le niveau d'études du primaire, 19,5% le niveau secondaire et 5,5% ont atteint le supérieur. Suivant la région, le sexe et le milieu de résidence, l'on observe des différences qui méritent d'être mises en relief (Tableau 4.2). La dimension spatiale souligne des différences entre les régions. Ainsi, dans dix régions, l'on enregistre des proportions de personnes n'ayant aucun niveau allant de 50% à 71%. Il s'agit particulièrement des localités du nord de la Côte d'Ivoire, ZANZAN (53%), DENGUELE (65,7%), WOROBA (66,5%), SAVANES (71%). Au contraire, certaines enregistrent des taux relativement faibles, on peut citer ABIDJAN (27,8%), YAMOUSSOUKRO (28,6%), COMOE (38,1%), LAGUNES (35,6%), traduisant ainsi, la forte présence des infrastructures éducatives dans ces régions.

Du point de vue de la scolarisation, le milieu rural reste toujours défavorisé. Les résultats de l'enquête montrent que le niveau d'instruction des populations des contrées rurales est faible. 55% des habitants des villages n'ont aucun niveau, contre 40,1% pour celles des villes et 27,8% pour ABIDJAN. S'agissant du primaire, les chiffres sont ABIDJAN (30,1%), Autres villes (29,9%) et Rural (31,7%). Au contraire, pour le secondaire et le supérieur, l'analyse nous situe encore plus sur la question. A ABIDJAN, 28,8% des habitants ont le niveau d'étude du secondaire, pour les autres villes, il est de 23,6%, quand ce chiffre est de 12,1% en milieu rural ; quant au niveau d'étude du supérieur, les chiffres sont encore plus parlants, respectivement 13,3%, 6,4% et 1,1%.

Selon le genre, évidemment la scolarisation reste à l'avantage des hommes. La proportion des femmes qui n'ont aucun niveau d'instruction est nettement plus élevée 50,4% contre 38,4% pour les hommes. Lorsqu'on examine le niveau d'instruction des personnes ayant déjà fréquentées, le constat reste le même quel que soit le niveau d'étude considérée : le pourcentage des hommes reste supérieur à celui des femmes. Ainsi, l'on note que 30,1%, 22,5% et 7,2% des hommes ont respectivement le niveau d'étude du primaire, du secondaire et du supérieur, tandis que les chiffres sont respectivement 29,7%, 16,3% et 3,6% pour les femmes.

Tableau 4.2 : Répartition de la population par caractéristiques démographiques selon le niveau d'instruction

Caractéristiques sociodémographiques	Niveau instruction					
	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total	Effectif
Région						
Autonome d'Abidjan	27,8	30,3	28,8	13,0	100,0	5 356 488
Autonome de Yamkro	28,6	36,3	26,0	9,1	100,0	393 137
Bas-Sassandra	50,2	30,9	16,7	2,2	100,0	2 334 249
Comoé	38,1	32,9	22,0	7,0	100,0	1 277 536
Denguélé	65,7	23,1	9,4	1,8	100,0	319 424
Gôh-Djiboua	50,3	28,0	18,3	3,4	100,0	1 744 544
Lacs	43,4	33,4	20,1	3,1	100,0	1 400 550
Lagunes	35,6	35,7	24,8	3,9	100,0	1 547 976
Montagnes	45,0	36,3	16,5	2,2	100,0	2 555 389
Sassandra-Marahoué	45,8	33,3	17,1	3,7	100,0	2 407 962
Savanes	71,2	18,8	8,4	1,6	100,0	1 818 257
Vallée du Bandama	47,3	31,5	15,8	5,4	100,0	1 523 405
Woroba	66,5	24,7	7,9	0,9	100,0	909 129
Zanzan	53,0	29,8	15,0	2,2	100,0	982 842
Milieu de résidence						
Abidjan	27,8	30,1	28,8	13,3	100,0	5 265 003
Autres urbains	40,1	29,9	23,6	6,4	100,0	7 957 158
Rural	55,0	31,7	12,1	1,1	100,0	11 348 725
Sexe						
Homme	38,4	31,8	22,5	7,2	100,0	12 678 358
Femme	50,4	29,7	16,3	3,6	100,0	11 892 527
Côte d'Ivoire	**44,2**	**30,8**	**19,5**	**5,5**	**100,0**	**24 570 886**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

- **Scolarisation au primaire**

Le taux net de scolarisation au primaire qui mesure le pourcentage des enfants ayant l'âge officiel d'aller à l'école et qui fréquentent l'école primaire, selon l'enquête ERI-ESI de 2017 est de 78,9% ; Cf. Tableau 4.3. Ce taux varie suivant la région, le sexe et le milieu de résidence.

Selon la région, le taux permet de distinguer deux zones : une zone matérialisée par des taux élevés, atteignant par moment 91%, dans la partie centre et du sud de la Côte d'Ivoire et une seconde, avec des taux faibles (inférieur à la moyenne nationale), principalement dans le nord du pays. La répartition spatiale du taux net de scolarisation suggère une différenciation des milieux de résidence. Evidemment, les meilleurs taux nets de scolarisation sont obtenus en ville, ABIDJAN (91,1%), autres villes (80,5%) et le milieu rural moins élevé (74,1%). Suivant le genre, l'on note une légère disparité du taux net de scolarisation. En effet, le taux des garçons est de 79,5% et celui des filles 78,2%, soit un écart de 1,3 point, à l'avantage des premières cités.

Il faut noter qu'il existe une proportion de 20,6% d'enfants en âge du primaire qui sont hors du système scolaire, notamment plus les filles (21,2%) que les garçons (20%) et plus en milieu rural (25,8%) que dans autres urbains (18,9%) et à Abidjan (7%). On note également des disparités selon la région de résidence.

- **Scolarisation au secondaire**

S'agissant du taux net de scolarisation au secondaire calculé à partir de l'enquête ERI-ESI 2017, il est de 52,1%. La répartition spatiale du taux net de scolarisation suggère une hétérogénéité des régions. Sur les 14 strates de l'étude, six ont un taux élevé (au-dessus de la moyenne) : ABIDJAN (56,7%), YAMOUSSOUKRO (63,5%), COMOE (59,9%), GOH-DJIBOUA (54%), LACS (61,9%), LAGUNES (64,7%). Trois régions ont des taux faibles : DENGUELE (33,5%), SAVANES (32%) et WOROBA (30%).

La ventilation du taux de scolarisation net du secondaire selon le genre met en lumière une forte scolarisation des garçons (56,4%) au détriment des filles (47,4%), soit 9 points d'écarts. Le milieu de résidence, en termes de meilleur taux net de scolarisation met en tête ABIDJAN (62,4%), les autres villes (56,9%) et le milieu rural au bas de l'échelle, avec un taux nettement faible (38,5%).

De même, une proportion de 33,3% d'enfants en âge d'être au secondaire est hors du système éducation, notamment 29,2% des garçons et 37,7% des filles, 45,3% des enfants du milieu rural contre 27,1% de ceux d'Abidjan et 25,2% des autres urbains.

Tableau 4.3: Taux de scolarisation net du primaire et du secondaire selon le sexe par région et milieu de résidence

Caractéristiques sociodémographiques	Taux net de scolarisation au primaire			Pourcentage des enfants en âge d'être au primaire qui sont hors du système			Effectif des 6 à 11 ans	Taux net de scolarisation au secondaire			% des enfants en âge d'être au secondaire qui sont hors du système			Effectif des 12 à 17 ans
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total		Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	
Région														
Autonome d'Abidjan	92,5	89,2	90,9	5,9	8,6	7,2	673 862	65,6	49,8	56,7	21,9	31,3	27,2	687 967
Autonome de Yakro	90,5	87,5	89,1	9,3	10,5	9,9	57 089	68,6	58,0	63,5	14,8	27,5	20,9	60 356
Bas-Sassandra	78,6	76,8	77,7	19,5	22,1	20,8	414 351	51,1	45,5	48,7	36,6	41,7	38,8	340 942
Comoé	85,5	86,4	85,9	13,7	13,0	13,3	194 153	60,8	59,0	59,9	24,1	26,7	25,4	178 703
Denguélé	72,2	64,9	68,8	27,3	34,8	30,9	55 789	37,7	29,1	33,5	49,1	58,5	53,7	35 967
Gôh-Djiboua	80,6	73,9	77,7	19,4	25,2	21,9	274 176	61,0	45,8	54,0	26,8	38,4	32,1	248 635
Lacs	83,9	79,7	82,0	16,1	20,3	18,0	262 076	64,0	59,5	61,9	19,0	25,8	22,2	218 313
Lagunes	88,3	83,2	85,8	11,7	16,8	14,2	249 421	66,6	62,4	64,7	20,3	23,5	21,7	260 633
Montagnes	83,7	79,3	81,8	16,3	20,7	18,2	430 144	52,9	43,6	48,9	30,2	42,7	35,5	317 638
Sassandra-Marahoué	79,0	76,8	78,0	21,0	23,2	22,0	449 164	55,3	46,2	51,5	26,1	41,5	32,5	349 814
Savanes	49,9	55,1	52,0	50,1	44,9	48,0	364 838	35,6	27,8	32,0	51,8	62,9	57,0	232 376
Vallée du Bandama	81,5	82,2	81,8	18,5	17,8	18,2	236 954	54,7	46,0	50,4	28,8	39,7	34,2	209 461
Woroba	68,1	66,0	67,1	31,9	34,0	32,9	169 375	33,9	25,8	30,1	57,5	62,9	60,0	115 590
Zanzan	73,6	73,4	73,5	26,4	26,6	26,5	184 128	54,6	38,8	47,1	31,9	42,7	37,0	143 259
Milieu de résidence														
Abidjan	93,0	89,1	91,1	5,3	8,7	7,0	657 420	67,2	56,7	62,4	21,3	31,6	27,1	675 087
Autres urbains	81,2	79,7	80,5	18,1	19,7	18,9	1 249 814	66,4	49,5	56,9	20,5	30,6	25,2	1 394 358
Rural	74,6	73,5	74,1	25,3	26,4	25,8	2 108 286	40,9	35,4	38,5	41,7	49,8	45,3	1 330 210
Côte d'Ivoire	**79,5**	**78,2**	**78,9**	**20,0**	**21,2**	**20,6**	**4 015 520**	**56,5**	**47,4**	**52,1**	**29,2**	**37,7**	**33,3**	**3 399 654**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

4.3. Analyse de la progression scolaire

- **Niveau primaire**

L'analyse de la progression scolaire dans le primaire montre que presque tous les enfants en âge d'entrée en 1ère année du primaire sont effectivement en primaire, soit 99,5% et la situation est similaire dans toutes les régions et il n'a pas de différence selon le sexe.

Par ailleurs, on constate que plus sept enfants sur dix passent en classe supérieure quel que soit la classe et pour passer dans le cycle du secondaire, plus de neuf élèves sur dix sont admis, soit 98,2% (Cf. Tableau 4.4).

Tableau 4.4: Taux de survie scolaire au primaire, Cote d'Ivoire, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	% des enfants ayant fait la 1ere année en 2016 et qui sont 2ième année en 2017	% des enfants ayant fait la 2ième année en 2016 et qui sont 3ième année en 2017	% des enfants ayant fait la 3ième année en 2016 et qui sont 4ième année en 2017	% des enfants ayant fait la 4ième année en 2016 et qui sont 5ième année en 2017	% des enfants ayant fait la 5ième année en 2016 et qui sont 6ième année en 2017	% des enfants ayant fait la 6ième année en 2016 et qui sont 1ere année du secondaire en 2017
Autonome d'Abidjan	100,0	77,1	67,3	79,4	47,1	97,5
Autonome de Yamoussoukro	97,6	64,4	75,8	85,9	57,1	97,9
Bas-sassandra	100,0	64,0	70,8	87,3	76,0	98,9
Comoé	100,0	53,1	77,6	92,1	73,3	98,9
Denguelé	100,0	69,1	71,6	91,5	90,0	99,3
Gôh-Djiboua	100,0	62,1	76,7	93,2	85,8	97,8
Lacs	100,0	70,0	77,6	91,8	77,4	100,0
Lagunes	100,0	63,2	84,4	81,9	71,3	99,1
Montagnes	100,0	70,8	75,7	84,8	78,2	98,1
Sassandra-Marahoue	100,0	76,6	75,4	79,3	75,5	97,0
Savanes	100,0	79,8	88,6	81,8	73,7	97,4
Vallée du Bandama	86,9	66,4	91,0	89,4	74,7	98,7
Woroba	100,0	83,9	86,1	94,6	83,7	99,2
Zanzan	100,0	47,6	83,8	93,2	84,9	97,3
Abidjan	100,0	76,9	67,3	79,2	47,6	97,4
Autres urbains	98,7	68,1	80,0	81,7	62,9	98,5
Rural	100,0	67,5	78,2	90,3	87,5	98,3
Homme	99,9	68,3	76,3	84,8	72,9	98,3
Femme	99,2	72,2	76,8	86,3	67,2	98,1
Côte d'Ivoire	**99,5**	**70,0**	**76,5**	**85,5**	**70,2**	**98,2**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

4.4. La déperdition scolaire

Ce point aborde les principales raisons liées à la déperdition scolaire. Par déperdition scolaire, il faut entendre la non fréquentation scolaire, les échecs et les abandons scolaires. Les résultats de l'enquête indiquent que la principale explication de la déperdition scolaire est le fait que l'activité économique interfère avec la scolarité des enfants. Les enfants ne fréquentent pas ou ont quitté l'école pour travailler (27,6%). Si l'on ajoute les 11,7% des personnes hors du système éducatif qui soutiennent que c'est pour apporter une aide aux parents, cela fait près de 40% des personnes pour qui, la déperdition scolaire est le fait de l'occupation économique.

La seconde raison de la déperdition scolaire est la cherté de la scolarité 15,9%, c'est le lieu de rappeler que la gratuité de la scolarité pour tous, prônée par les décideurs politiques n'est toujours pas de mise, comme l'attestent les résultats de l'enquête. En troisième position, ce sont les échecs scolaires qui expliquent que de nombreux enfants restent en dehors du système scolaire (12,4%), pointant ainsi du doigt la qualité du système éducatif en Côte d'Ivoire.

L'on ne peut qu'être surpris de constater que pour 3,1% des enfants sont à l'écart du processus scolaire à cause des mariages précoces ou des grossesses. Ce dernier résultat suggère que la loi protégeant les jeunes filles contre ces pratiques doit faire preuve de plus de fermeté dans son application.

Tableau 4.5 : Principaux motifs de la déperdition scolaire au primaire par région, milieu de résidence et sexe

Caractéristiques sociodémographiques	Motifs de la déperdition scolaire									
	Autres	Pour travailler	Ecole trop chère	Insuffisance de résultats scolaires	Pour aider la famille	Ecole est inutile	Etudes achevées	Mariage, grossesse	Total	Effectif
Région										
Autonome d'Abidjan	20,5	33,1	12,2	8,9	8,9	3,8	9,4	3,3	100,0	5 356 488
Autonome de Yamkro	29,0	24,1	13,9	16,4	6,6	3,9	4,4	1,7	100,0	393 137
Bas-Sassandra	14,9	24,0	21,3	16,0	11,5	5,6	2,5	4,1	100,0	2 334 249
Comoé	13,4	34,1	15,1	19,4	11,3	1,3	3,4	2,1	100,0	1 277 536
Denguélé	18,9	29,5	7,7	8,9	21,2	5,9	3,1	4,8	100,0	319 424
Gôh-Djiboua	16,4	26,1	18,0	17,5	11,2	4,0	1,2	5,6	100,0	1 744 544
Lacs	18,3	19,4	20,5	24,3	8,1	2,3	2,9	4,0	100,0	1 400 550
Lagunes	18,3	28,8	14,4	11,5	19,8	1,7	3,3	2,2	100,0	1 547 976
Montagnes	16,7	26,6	27,5	6,6	12,9	6,2	1,4	2,0	100,0	2 555 389
Sassandra-Marahoué	27,8	13,5	13,4	20,3	15,3	2,8	3,5	3,4	100,0	2 407 962
Savanes	15,3	36,6	12,9	8,5	15,0	2,6	7,3	1,9	100,0	1 818 257
Vallée du Bandama	30,8	22,9	13,3	6,7	8,5	11,1	3,4	3,2	100,0	1 523 405
Woroba	15,9	28,9	18,3	3,5	28,6	3,7	0,6	0,6	100,0	909 129
Zanzan	23,9	16,1	18,2	19,0	17,1	1,4	2,8	1,5	100,0	982 842
Milieu de résidence										
Abidjan	20,2	33,5	12,1	8,7	8,8	3,8	9,6	3,4	100,0	5 265 003
Autres urbains	22,4	28,3	14,1	14,0	10,3	3,6	4,4	2,9	100,0	7 957 158
Rural	17,9	21,0	21,3	14,7	15,9	4,6	1,5	3,0	100,0	11 348 725
Sexe										
Homme	17,7	35,7	16,7	11,0	9,6	3,1	6,1	0,1	100,0	12 678 358
Femme	23,2	16,5	14,8	14,3	14,7	5,3	3,9	7,3	100,0	11 892 527
Côte d'Ivoire	**20,0**	**27,6**	**15,9**	**12,4**	**11,7**	**4,0**	**5,2**	**3,1**	**100,0**	**24 570 886**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

4.5. L'alphabétisation des adultes

Lors de l'enquête ERI-ESI, une question a été posée aux individus pour voir, s'ils savaient lire et écrire une phrase complète dans l'une des langues : national, français, portugais, anglais ou autre langue, afin de distinguer la population alphabétisée de celle qui ne l'est. Ainsi, un taux d'alphabétisation en Côte d'Ivoire est de 71,5% dont 57,3% des adultes sont alphabétisés en français et 43,1% sont alphabétisés en langues nationales.

La distribution du taux d'alphabétisation par sexe montre que les hommes sont plus alphabétisés que les femmes avec 76,6% contre 66,1% pour les femmes. Lorsqu'on examine le taux d'alphabétisation en français selon le sexe, l'on est frappé par l'écart important existant entre les hommes et les femmes, près de 16 points d'écart (65% contre 49,3%), à l'avantage des premiers cités. Les écarts entre hommes et femmes sont encore plus marquants quand on prend en compte la dimension spatiale. Ainsi, il est intéressant de mentionner que dans les régions tels que le BAS-SASSANDRA, DENGUELE, LACS, LAGUNES, MONTAGNES, SASSANDRA-MARAHOUE et ZANZAN, les écarts sont de : +17,9%, +16,3%, +21,4%, +19,9%, +17,3%, +23,1%, +17,5%.

L'analyse du taux d'alphabétisation suivant la région induit également des variations. Ainsi, les districts à fort taux d'alphabétisation sont ABIDJAN (79,7%), YAMOUSSOUKRO (75,3%), COMOE (63,8%) et LAGUNES (63,6%). Au contraire, l'on enregistre des taux d'alphabétisation relativement faible dans certaines, comme le DENGUELE (24,1%), SAVANES (22,9%), GOH-DJIBOUA (47%) et LACS (50,1%) et VALLE DU BANDAMA (45,4%).

Le milieu de résidence met également en évidence des variations des taux d'alphabétisation des adultes. A l'évidence le milieu urbain détient un meilleur taux (69,9%) comparativement au milieu rural 41,5%) ; mais force est de reconnaitre que c'est aussi en milieu urbain que les infrastructures éducatives sont le plus développées.

Suivant l'âge, le taux d'alphabétisation est hétérogène. Ainsi, le taux d'alphabétisation en français, est plus élevé pour les jeunes générations et décroit au fur et à mesure que l'âge avance. En effet, entre 15 et 24 ans, il est de 67,9%, 54% entre 25 et 64 ans et tombe à 28,2% pour les personnes de 65 ans et plus.

Tableau 4.6 : Taux d'alphabétisation des adultes en français, en langue nationale et taux d'alphabétisation des 15-24 ans et 15-34 ans par région, strate et sexe

Région	Homme	Femme	15-24 ans	25-64 ans	65 ans et Plus	Urbain	Rural	Total
Autonome d'Abidjan								
Taux alphabétisation en langue nationale	56,8	51,9	53,9	54,4	57,6	54,5	45,3	54,4
Taux alphabétisation en français	85,5	74,0	84,4	78,2	64,7	79,7	81,2	79,7
Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus dans n'importe quelle langue	90,9	83,6	90,9	86,1	73,9	87,2	87,5	87,2
Autonome de Yamoussoukro								
Taux alphabétisation en langue nationale	53,3	51,4	56,3	50,3	51,0	54,7	46,7	52,4
Taux alphabétisation en français	82,8	67,6	86,9	71,5	37,3	80,1	63,1	75,3
Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus dans n'importe quelle langue	94,8	88,2	96,5	89,9	74,9	93,5	86,5	91,5
Bas-Sassandra								
Taux alphabétisation en langue nationale	54,6	49,0	53,8	51,4	40,2	58,5	48,2	51,9
Taux alphabétisation en français	67,4	49,5	69,3	54,1	30,1	78,8	47,2	58,7
Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus dans n'importe quelle langue	78,0	66,4	79,8	69,3	47,6	84,3	65,5	72,3
Comoé								
Taux alphabétisation en langue nationale	35,7	31,7	36,8	32,7	26,7	36,0	31,4	33,8
Taux alphabétisation en français	68,8	58,4	78,3	58,5	32,8	75,1	52,2	63,8
Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus dans n'importe quelle langue	77,7	68,4	85,0	69,0	46,3	82,1	64,0	73,2
Denguélé								
Taux alphabétisation en langue nationale	39,5	33,1	39,0	35,0	36,6	42,4	33,3	36,3
Taux alphabétisation en français	32,4	16,1	33,6	21,2	6,4	39,6	16,7	24,1
Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus dans n'importe quelle langue	58,6	42,9	56,8	48,3	44,8	64,8	43,8	50,6
Gôh-Djiboua								
Taux alphabétisation en langue nationale	26,1	31,1	26,1	29,2	37,6	26,0	30,1	28,5
Taux alphabétisation en français	52,8	40,4	61,4	40,4	25,8	55,8	41,1	46,9
Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus dans n'importe quelle langue	60,6	53,9	67,4	52,3	55,2	62,8	53,9	57,4
Lacs								
Taux alphabétisation en langue nationale	40,6	32,1	45,1	32,9	28,6	40,9	33,7	36,2
Taux alphabétisation en français	62,0	40,6	73,1	44,9	18,4	66,5	42,8	50,9
Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus dans n'importe quelle langue	68,9	52,0	76,3	55,3	39,5	69,5	55,2	60,1

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Tableau 4.6 (Suite) : Taux d'alphabétisation des adultes en français, en langue nationale et taux d'alphabétisation des 15-24 ans et 15-34 ans par région, strate et sexe

Région	Homme	Femme	15-24 ans	25-64 ans	65 ans et Plus	Urbain	Rural	Total
Lagunes								
Taux alphabétisation en langue nationale	57,3	50,6	60,1	52,5	37,6	56,5	52,7	54,0
Taux alphabétisation en français	73,5	53,6	78,0	59,7	29,5	75,9	57,7	63,6
Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus dans n'importe quelle langue	84,5	71,6	87,5	75,5	55,9	82,7	75,9	78,1
Montagnes								
Taux alphabétisation en langue nationale	7,5	5,7	7,7	6,3	3,7	12,5	3,9	6,7
Taux alphabétisation en français	65,6	48,3	63,1	56,3	28,7	62,4	55,3	57,6
Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus dans n'importe quelle langue	67,7	50,2	65,0	58,2	33,5	64,4	57,3	59,6
Sassandra-Marahoué								
Taux alphabétisation en langue nationale	59,1	48,2	56,0	53,9	34,6	53,0	54,7	53,8
Taux alphabétisation en français	62,4	39,4	64,4	46,3	23,7	58,9	42,5	51,2
Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus dans n'importe quelle langue	80,9	67,0	80,3	72,5	51,1	75,6	72,5	74,1
Savanes								
Taux alphabétisation en langue nationale	28,3	24,5	33,3	24,0	18,9	34,5	19,4	26,4
Taux alphabétisation en français	31,0	14,8	33,3	19,9	3,0	38,0	9,9	22,9
Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus dans n'importe quelle langue	42,0	31,7	47,8	33,4	19,9	52,9	23,0	36,8
Vallée du Bandama								
Taux alphabétisation en langue nationale	68,5	65,9	69,5	66,3	66,6	65,9	69,2	67,3
Taux alphabétisation en français	52,2	38,2	56,2	42,1	24,6	58,1	27,6	45,4
Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus dans n'importe quelle langue	83,9	81,3	87,4	81,1	74,0	87,0	76,5	82,6
Woroba								
Taux alphabétisation en langue nationale	53,8	48,6	52,8	51,3	41,3	49,2	51,7	51,1
Taux alphabétisation en français	28,4	13,5	28,5	18,9	5,4	37,0	16,1	20,9
Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus dans n'importe quelle langue	65,7	54,2	64,2	59,4	44,4	64,2	58,7	59,9
Zanzan								
Taux alphabétisation en langue nationale	30,5	26,5	31,9	28,0	14,4	44,8	22,5	28,4
Taux alphabétisation en français	50,9	33,1	62,2	34,1	11,9	61,1	34,7	41,6
Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus dans n'importe quelle langue	73,6	60,5	82,3	61,8	37,4	78,5	62,6	66,8
Cote d'Ivoire								
Taux alphabétisation en langue nationale	45,2	41,0	45,0	42,7	36,3	48,8	36,1	43,1
Taux alphabétisation en français	65,0	49,3	67,9	54,0	28,2	69,9	41,5	57,3
Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus dans n'importe quelle langue	76,6	66,1	78,9	69,2	50,9	80,1	60,7	71,5
Total	**12 678 358**	**11 892 527**	**4 449 299**	**9 189 328**	**589 705**	**12 678 500**	**11 892 385**	**24 570 886**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Résultats clés

- **Le taux de chômage standard est de 3,3% :** Ce taux est faible et d'autres indicateurs de la sous-utilisation de la main d'œuvre rendent mieux compte de la situation du marché du travail en Côte d'Ivoire.

- **Taux d'emplois informel est de 88,4% :** Les emplois en Côte d'Ivoire, sont dominés les emplois informels, particulièrement les emplois privés.
- **Le ratio emploi-population est de 54,2%** : Le ratio emploi-population des personnes de 15 ans et plus est plus élevé pour les hommes que pour les femmes**.**

- **Le taux d'emplois vulnérables est de 69,5% :** Entre hommes et femmes, l'écart est très grand (près de 20 points) et au désavantage des femmes.

- **Le taux de salarisation est de 23%** : Le taux de salarisation qui mesure le degré de formalisation des relations du travail en Côte d'Ivoire, est deux fois plus élevé pour les hommes que pour les femmes.

5.1. Situation des inactifs

La main d'œuvre est l'ensemble des personnes engagées sur le marché du travail, soit qu'elles sont dans un emploi (population en emploi), soit qu'elles en recherchent un (population au chômage). Sur une population en âge de travailler (c'est-à-dire les individus âgés de 15 ans et plus) de 14,2 Millions personnes, la Côte d'Ivoire dispose d'une main d'œuvre de près de 8 Millions d'individus, soit un taux d'activité global de 56,1%.

Quant à la population hors main d'œuvre (inactive ou main d'œuvre potentielle), elle concerne 6,2 Millions de personnes. L'inactivité touche en premier lieu les femmes. Au sein cette population hors main d'œuvre, 60,2% sont des femmes contre 39,8% d'hommes. Suivant l'âge, en majorité ce sont les jeunes dans la tranche 15 à 24 ans qui constituent la population hors main d'ouvre, mais, il faut comprendre aussi c'est dans cette catégorie que la grande est cours de scolarité. Les résultats de l'enquête indiquent que les personnes non instruites (aucun niveau) sont en majorité dans la population hors main d'œuvre (42,9%). Ceux-ci sont concentrés première en milieu rural (39,3%) et secondaire dans les autres villes (37,1%). Toutefois, s'agissant de la région, cette population se retrouve principalement à d'ABIDJAN (24,0%).

Tableau 5.1: Répartition en % de la population inactive âgée de 15 ans et plus selon la région par caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques	Région							
	Autonome Abidjan	Autonome de Yamkro	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes
Sexe								
Homme	43,5	45,4	37,5	39,3	30,1	43,6	41,7	38,3
Femme	56,5	54,6	62,5	60,7	69,9	56,4	58,3	61,7
Age								
15-24 ans	54,2	64,5	54,3	62,8	43,4	45,3	56,4	54,5
25-64 ans	40,9	27,4	42,9	30,4	47,5	50,1	30,8	36,2
65 ans et Plus	4,9	8	2,9	6,8	9	4,6	12,8	9,3
Niveau d'instruction								
Aucun	25	21,8	52,9	33	73,6	55,5	38,6	33,3
Primaire	12,6	14,6	16	13,9	6,3	12,6	11,3	17,2
Secondaire	40,5	43	25,2	36,1	15,4	25,2	41,6	40,4
Supérieur	21,8	20,6	5,8	17	4,7	6,8	8,5	9,1
Milieu de résidence								
Abidjan	98,8	0	0	0	0	0	0	0
Autres urbains	0	77,6	40,1	65,9	36,6	42,5	56	49,9
Rural	1,2	22,4	59,9	34,1	63,4	57,5	44	50,1
Total	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

Tableau 5.1 (Suite) : Répartition en % de la population inactive âgée de 15 ans et plus selon la région par caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques	Région						
	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Zanzan	Côte d'Ivoire
Sexe							
Homme	41	43,1	32	43,9	29,6	48,4	41,1
Femme	59	56,9	68	56,1	70,4	51,6	58,9
Age							
15-24 ans	52,9	61,5	42,4	42,9	41,7	46,6	51,9
25-64 ans	40,7	31,8	48,4	48,9	50,3	42,5	41,3
65 ans et Plus	6,3	6,6	9,2	8,2	7,9	11	6,7
Niveau d'instruction							
Aucun	44,8	36,5	71	53,5	77,9	52	43,5
Primaire	16,6	12,5	5,6	17,8	6,9	13,7	13,5
Secondaire	31,6	38,2	18,7	20,7	13,2	29,3	31,8
Supérieur	7	12,8	4,7	8	2	5,1	11,2
Milieu de résidence							
Abidjan	0	0	0	0	0	0	21,8
Autres urbains	42,5	66,6	59,1	51,8	23,9	31,2	38,3
Rural	57,5	33,4	40,9	48,2	76,1	68,8	39,8
Total	100	100	100	100	100	100	100

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

Les deux principaux groupes de la population hors emploi sont les jeunes en cours de scolarité (29,9%) et les femmes au foyer (26,5%). Le pourcentage des retraités est négligeable (3%). Dans 84,1% des cas, cette population est prise en charge par d'autres personnes, principalement des membres de leur famille (au sens large). Ceci montre la prédominance des formes de solidarité familiale sur la protection sociale institutionnelle en Côte d'Ivoire.

Une autre caractéristique majeure de la population hors emploi en Côte d'Ivoire provient du fait que pour 32,6% les raisons sont autres, soit donc ont choisi ce statut de façon volontaire (soit qu'ils considèrent ne pas être en âge de travailler, ou ne pas avoir besoin de travailler pour vivre). Cependant pour un peu plus de 2 Millions de personnes, l'absence d'activité correspond en fait à une forme chômage déguisé, soit qu'elles se soient retirées du marché du travail parce qu'elles ne pensent pas pouvoir obtenir d'emploi compte tenu de la situation économique dégradée, ou de leur qualification propre jugée trop faible, soit qu'elles attendent le résultat d'une démarche qui tarde à se concrétiser. La frontière est donc floue entre ce type de population et les chômeurs qui eux sont comptabilisés dans la main d'œuvre, et dont ils partagent un certain nombre de traits dont la jeunesse.

Ce formidable volant de main-d'œuvre potentielle est une des nombreuses tensions de l'importance de l'offre de travail inemployée, susceptible d'intégrer ou de se retirer du marché du travail en fonction des signaux émis sur ce dernier (augmentation de la demande de travail, augmentation du salaire réel, etc.). Leur présence laisse supposer que le nombre d'emplois à créer pour résorber le chômage serait bien plus élevé que le nombre de chômeurs, compte tenu de la flexion probable des taux d'activité.

Tableau 5.2: Répartition en % des inactifs de 15 ans et plus selon les raisons d'inactivité par région, milieu de résidence, niveau d'instruction et groupe d'âges et le sexe

Caractéristiques sociodémographiques	Raison de l'inactivité										
	Malentendant	Mal voyant	Handicapé moteur	Autre handicap ou maladie de longue durée	En cours de scolarité	Retraité	Femme au foyer	Rentier	Autre	Total	Effectif
Sexe											
Homme	0,3	0,8	0,5	5,2	44,4	5,3	0,8	4,0	38,7	100	2 347 784
Femme	0,1	0,4	0,2	4,2	20,1	1,5	43,8	1,1	28,6	100	3 502 312
Age											
15-24 ans	0,2	0,1	0,1	1,2	54,3	0,0	13,3	1,5	29,4	100	2 978 768
25-64 ans	0,1	0,6	0,6	6,4	5,1	3,2	45,2	2,8	35,9	100	2 501 444
65 ans et Plus	0,2	4,1	0,4	20,0	0,0	26,3	7,5	4,3	37,1	100	365 606
Niveau d'instruction											
Aucun	0,3	0,7	0,4	7,1	2,2	3,0	43,7	2,6	39,8	100	2 556 297
Primaire	0,1	0,7	0,5	5,3	4,9	2,6	32,7	3,3	50,0	100	829 675
Secondaire	0,1	0,4	0,2	2,0	62,8	2,9	8,4	1,7	21,4	100	1 812 077
Supérieur	0,0	0,0	0,3	1,0	78,5	3,6	1,8	0,9	13,7	100	651 794
Milieu de résidence											
Abidjan	0,2	0,8	0,3	4,2	39,1	5,0	18,7	1,6	30,2	100	1 299 411
Autres urbains	0,2	0,4	0,3	3,9	41,4	3,0	20,5	1,8	28,4	100	2 200 215
Rural	0,2	0,6	0,4	5,5	13,9	1,9	36,6	3,1	37,9	100	2 350 469
Région											
Autonome d'Abidjan	0,2	0,8	0,3	4,2	38,9	5,2	18,5	1,5	30,4	100	1 315 526
Autonome de Yamoussoukro	0,1	0,2	0,2	4,3	48,3	2,6	13,8	0,1	30,2	100	93 870
Bas-sassandra	0,0	0,5	0,1	2,8	22,1	0,5	36,3	0,7	37,1	100	561 261
Comoé	0,0	0,6	0,8	4,0	40,1	3,9	20,4	0,8	29,5	100	288 258
Denguelé	0,1	0,9	0,8	8,2	14,0	2,9	43,4	2,1	27,8	100	52 317
Gôh-Djiboua	0,1	0,2	0,6	3,1	23,6	4,1	36,1	0,0	32,2	100	569 939
Lacs	0,5	0,4	0,3	5,5	39,8	3,1	16,0	0,2	34,1	100	284 525
Lagunes	0,2	0,8	0,3	4,8	37,3	2,8	26,4	1,2	26,2	100	401 856
Montagnes	0,1	0,2	0,0	7,2	25,7	0,9	35,9	12,0	17,8	100	556 558
Sassandra-Marahoue	0,4	0,7	0,8	4,7	38,3	2,9	20,6	1,0	30,6	100	439 917
Savanes	0,0	0,5	0,2	5,9	18,9	5,2	40,9	3,2	25,1	100	320 030
Vallée du Bandama	0,3	0,5	0,4	2,1	19,3	1,5	17,3	0,8	57,8	100	503 644
Woroba	0,6	1,0	0,3	4,8	13,1	1,1	46,1	1,6	31,5	100	192 969
Zanzan	0,3	0,6	0,2	9,8	18,7	0,8	20,6	3,6	45,5	100	269 426
Côte d'Ivoire	**0,2**	**0,6**	**0,3**	**4,6**	**29,9**	**3,0**	**26,5**	**2,3**	**32,6**	**100**	**5 850 095**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

hors emploi (ou inactives) à 84% sont prises en charge principalement des membres de leur famille (au sens large). Ceci montre la prédominance des formes de solidarité familiale sur la protection sociale institutionnelle en Côte d'Ivoire (Tableau 5.3).

Quel que soit la caractéristique retenue (sexe, niveau d'instruction, milieu de résidence et région), l'analyse précédente n'est jamais démentie. Toutefois, suivant l'âge, l'on observe que les personnes sont de moins en moins prises en charge par la famille. Ainsi, les jeunes de 15 à 24 ans, à 94% dépendent de la famille, ceux âgés de 25 à 34 ans, un peu moins (81,7%). Au contraire, les adultes de 35 à 64 ans sont à 67,3% dépendants, mais reste élevé, et pourrait être expliqué par le fait 44% sont des femmes au foyer, et que 6,1% sont des retraités. Toutefois, il convient de préciser que 16% profitent des ressources de leur pension ou des revenus de la propriété, de même que ceux de 65 ans et plus (16,7%).

Tableau 5.3: Mode de survie des personnes en situation d'inactivité par région, milieu de résidence, niveau d'instruction et groupe d'âges

	Mode de survie des personnes en situation d'inactivité									
Caractéristiques sociodémographiques	Perçoit une pension de travail	Autre pension ou une aide	Revenu de sa propriété, vit de ses rentes	Vit de son épargne	Mendie	Boursier	Prise en charge par famille	Autre	Total	Effectif
Sexe										
Homme	2,8	0,8	5,1	4,8	0,0	0,2	78,6	7,7	100,0	2 347 784
Femme	0,3	1,0	1,5	2,4	0,1	0,1	87,9	6,7	100,0	3 502 312
Age										
15-24 ans	0,0	0,4	0,4	0,9	0,0	0,1	94,5	3,8	100,0	2 978 768
25-64 ans	1,4	1,5	5,1	5,8	0,1	0,2	74,5	11,4	100,0	2 501 444
65 ans et Plus	10,4	2,1	8,8	7,9	0,2	0,1	65,5	5,0	100,0	365 606
Niveau d'instruction										
Aucun	0,5	1,0	4,5	4,6	0,1	0,1	79,7	9,6	100,0	2 556 297
Primaire	1,3	0,9	4,1	5,1	0,1	0,0	79,9	8,6	100,0	829 675
Secondaire	1,9	1,0	1,1	1,9	0,0	0,1	89,3	4,8	100,0	1 812 077
Supérieur	2,7	0,4	0,7	0,9	0,0	0,3	92,7	2,3	100,0	651 794
Milieu de résidence										
Abidjan	3,0	1,1	0,7	2,9	0,1	0,1	84,3	7,8	100,0	1 299 411
Autres urbains	1,2	1,0	2,3	2,8	0,1	0,1	87,1	5,4	100,0	2 200 215
Rural	0,4	0,8	4,8	4,3	0,0	0,1	81,3	8,3	100,0	2 350 469
Région										
Autonome d'Abidjan	3,0	1,1	0,7	2,9	0,1	0,1	83,9	8,2	100,0	1 315 526
Autonome de Yamkro	1,5	0,9	1,0	1,4	0,1	0,0	92,7	2,2	100,0	93 870
Bas-sassandra	0,5	1,6	5,4	0,5	0,0	0,3	90,2	1,5	100,0	561 261
Comoé	1,2	1,8	1,5	2,6	0,3	0,0	86,8	5,8	100,0	288 258
Denguélé	1,4	1,0	5,3	0,3	0,5	0,0	83,9	7,6	100,0	52 317
Gôh-Djiboua	0,6	0,7	0,6	13,7	0,0	0,2	79,8	4,4	100,0	569 939
Lacs	1,6	0,3	0,3	3,5	0,0	0,4	90,7	3,2	100,0	284 525
Lagunes	0,5	2,4	3,2	3,5	0,0	0,0	86,2	4,2	100,0	401 856
Montagnes	0,6	0,7	2,6	0,1	0,0	0,0	94,4	1,6	100,0	556 558
Sassandra-Marahoué	0,7	0,3	1,2	0,1	0,0	0,0	92,4	5,4	100,0	439 917
Savanes	0,9	0,6	1,5	6,2	0,1	0,1	80,3	10,3	100,0	320 030
Vallée du Bandama	1,0	0,3	9,3	3,7	0,0	0,1	68,3	17,3	100,0	503 644
Woroba	0,4	0,3	1,3	1,1	0,0	0,1	82,6	14,2	100,0	192 969
Zanzan	0,8	0,5	12,7	1,8	0,0	0,1	66,9	17,2	100,0	269 426
Côte d'Ivoire	**1,3**	**0,9**	**2,9**	**3,4**	**0,1**	**0,1**	**84,1**	**7,1**	**100,0**	**5 850 095**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

5.2. Sous-utilisation de la main d'œuvre

Conformément aux nouvelles normes de la 19ème CIST, la population au chômage se compose de toutes les personnes en âge de travailler qui durant les 7 jours précédents l'enquête n'étaient pas en emploi, avaient effectué des activités de recherche d'emploi, et étaient disponibles pour l'emploi dans les 15 jours suivant l'enquête si la possibilité d'occuper un poste de travail existait.

Le taux de chômage est un des indicateurs des tensions sur le marché du travail, qui marque le déséquilibre entre l'offre et la demande d'emploi. En Côte d'Ivoire, le taux de chômage calculé avec la norme standard selon l'ERI-ESI 2017 est de 3,3%. Ce taux, à l'évidence, est faible, non pertinent pour caractériser la situation de l'emploi, et donc ne reflète pas forcément la structure des économies dans les pays en développement (PED). La situation de l'emploi en Côte d'Ivoire comme pour la plupart des PED, est fortement conditionnée par une part importante du secteur informel dans l'activité économique et un nombre de personnes en situation de sous-emploi lié à la durée du travail. Ce faible taux de chômage ainsi, cache des situations de vulnérabilité et de précarité de l'emploi. Cela montre l'utilité de calculer d'autres indicateurs qui mettent en lumière certaines réalités occultées par le taux de chômage standard.

Ainsi, en plus du taux de chômage standard, trois autres indicateurs composites de la sous-utilisation de la main d'œuvre rendent compte de l'utilisation optimale de cette dernière, tout en donnant des signaux du marché du travail. Ils sont appréhendés à travers la mesure du sous-emploi lié à la durée du travail, à la main d'œuvre potentielle et de la sous-utilisation de la main d'œuvre.

Le taux combiné du chômage et du sous-emploi lié à la durée du travail constitue le deuxième indicateur d'analyse de la sous-utilisation de la main d'œuvre. Ce taux est estimé à 12% de la main d'œuvre selon l'ERI-ESI 2017 et varie suivant l'âge, le sexe, le niveau d'instruction, le milieu de résidence et la région. Ainsi, il est un peu plus élevé chez les femmes (12,2% contre 11,8%), au sein des jeunes générations, dans la tranche 15 à 24 ans (14,8%), chez les personnes les plus instruites, secondaire (17,5%) et supérieur (30,8%), dans les villes plus que dans les villages, ABIDJAN (19,9%), autres villes (12,1%), et en milieu rural (7,5%). S'agissant des régions, les taux sont nettement plus élevés dans les deux régions où sont situées les deux plus grandes villes du pays, district d'ABIDJAN (19,7%) et VALLE DU BANDAMA (20%).

Taux combiné du chômage et de la main d'œuvre potentielle. En plus des chômeurs, ce troisième indicateur d'analyse de la sous-utilisation de la main d'œuvre intègre la main d'œuvre potentielle, en l'occurrence, toutes les personnes qui, bien qu'ayant l'âge requis pour travailler et n'ayant pas d'emploi, soit ne sont pas disponibles pour occuper un emploi dans les quinze prochains jours, soit n'ont pas recherché un emploi au cours des quatre dernières semaines. Ce sont des personnes qui, pour diverses raisons se sont retirées du marché du travail et peuvent y revenir à tout instant lorsqu'elles estiment que les signaux sont positifs. Ce taux est de 12,3% et marque d'importantes disparités suivant la catégorie de population considérée, tout comme les autres taux. Les femmes apparaissent plus vulnérables que les hommes (respectivement 18,2% et 7,8%). La sensibilité du taux combiné du chômage et de la main d'œuvre potentielle varie aussi fortement suivant la classe d'âge. Ainsi, ce sont les jeunes en âge de travailler entre 15-24 qui rencontrent le plus de difficultés à s'insérer sur le marché du travail (23,8%). Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, l'instruction n'est pas un facteur qui protège de la sous-utilisation de la main d'œuvre. Ce dernier tend à croître avec le niveau d'étude. Ainsi, la sous-utilisation de la main d'œuvre touche 26,8% des personnes en âge de travailler qui ont le niveau d'étude du supérieur, et 16,8% pour le secondaire et 8,6% chez ceux qui n'ont aucun niveau. La dimension spatiale induit également des différences dans les taux. En effet, l'on peut observer que le taux est plus élevé à ABIDJAN (29,3%) et beaucoup moins dans les campagnes (8,1%).

Taux de sous-utilisation de la main œuvre. Ce quatrième indicateur d'analyse de la sous-utilisation de la main d'œuvre est un indicateur composite qui intègre les chômeurs, les personnes en situation de sous-emploi lié à la durée du travail et la main d'œuvre potentielle. Ce taux est de 20,2% et est très disparate suivant les caractéristiques décrites plus haut. Les taux restent plus élevés pour les femmes (25,3%), pour les jeunes (31,4%) entre 15 et 24 ans, pour les plus instruits (42,2%), à ABIDJAN (30,2%), dans les autres villes (20%) que dans les villages (14,5%).

Tableau 5.4: Principales caractéristiques de la sous-utilisation de la main d'œuvre selon la région et le milieu de résidence

Caractéristiques sociodémographiques	Taux de chômage BIT [1]	Taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage	Effectif	Taux combiné du chômage et de la main d'œuvre potentielle	Taux de sous-utilisation de la main œuvre	Effectif
Sexe						
Homme	2,9	11,8	4 731 492	7,8	16,3	4 985 888
Femme	3,9	12,3	3 232 541	18,2	25,3	3 798 050
Age						
15 - 24 ans	5,4	14,8	1 285 968	23,8	31,4	1 597 312
25 - 34 ans	4,7	13,6	2 647 310	15,7	23,6	2 990 762
15 - 34 ans	4,9	14,0	3 933 278	18,5	26,3	4 588 074
35 - 44 ans	2,2	11,8	2 112 251	7,3	16,4	2 227 949
45 - 54 ans	1,3	8,4	1 138 206	4,3	11,3	1 174 910
55 - 64 ans	0,8	8,4	552 402	2,6	10,1	562 670
65 ans et plus	0,9	5,6	226 633	1,9	6,6	229 074
Niveau d'instruction						
Aucun	1,3	7,5	4 003 368	8,6	14,3	4 322 026
Primaire	2,2	11,8	1 832 304	11,8	20,4	2 030 096
Secondaire	6,4	17,5	1 614 154	16,8	26,7	1 816 549
Supérieur	12,4	30,8	514 206	26,8	42,2	615 267
Milieu de résidence						
Abidjan	8,6	20,0	1 993 669	20,3	30,2	2 285 643
Autres urbains	2,8	12,1	2 380 390	11,5	20,0	2 614 793
Ens. Urbain	5,4	15,7	4 374 059	15,6	24,8	4 900 437
Rural	0,6	7,5	3 589 973	8,1	14,5	3 883 502
Région						
Autonome d'Abidjan	8,5	19,7	2 029 913	20,2	30,0	2 327 748
Autonome de Yamkro	3,3	10,6	140 070	12,0	18,6	153 895
Bas-sassandra	2,1	6,3	666 047	14,6	18,2	763 138
Comoé	1,9	7,8	463 839	8,4	13,8	496 587
Denguélé	0,6	10,0	102 147	5,6	14,5	107 593
Gôh-Djiboua	1,5	10,3	401 618	7,8	16,0	429 059
Lacs	0,9	10,1	479 843	5,0	13,8	500 317
Lagunes	1,0	9,6	512 125	6,3	14,3	540 662
Montagnes	1,3	12,2	781 598	13,6	23,1	892 252
Sassandra-Marahoué	0,9	6,9	870 467	7,4	13,0	931 580
Savanes	0,6	4,9	613 969	3,7	8,0	634 204
Vallée du Bandama	4,0	20,0	386 263	10,0	24,9	411 834
Woroba	0,6	7,0	265 515	4,5	10,6	276 326
Zanzan	2,2	12,4	250 618	23,1	31,2	318 745
Côte d'Ivoire	**3,3**	**12,0**	**7 964 033**	**12,3**	**20,2**	**8 783 938**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017, [1] Indicateur ODD 8.5.2

Une analyse plus attentive de la sous-utilisation de la main d'œuvre selon les groupes d'âges, présente les spécificités suivantes :

Lors du paragraphe précédent, le taux de sous-utilisation au niveau national est de 20,2%%. La sous-utilisation de la main d'œuvre frappe plus les jeunes de 15-34 ans (21%) que les adultes de 35-64 ans (12,4%) et ce sont les jeunes de 15-24 ans sont les plus frappés (31,4%).

Selon le sexe, dans la majorité des cas, la sous-utilisation de la main d'œuvre frappe plus les femmes (25,7% contre 16,6% pour les hommes) et pour tous les âges.

Le taux de sous-utilisation augmente avec le niveau d'instruction, passant au niveau national de 14,7% chez les sans instruction à 42,4% chez les personnes ayant atteint le supérieur et cela quel que soit le groupe d'âges considéré.

Enfin, la sous-utilisation de la main d'œuvre est plus importante en milieu urbain (25%) et plus particulièrement à Abidjan (30,4%) et cela quel que soit le groupe d'âges considéré.

Tableau 5.5 : Mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4) selon le sexe, le niveau instruction et le milieu de résidence par groupe d'âges, Cote d'Ivoire, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Groupe âges spécifiques					Effectif4
	15 - 24 ans	25 - 34 ans	15 - 34 ans	35 - 64 ans	15 - 64 ans	
	Taux de sous utilisation de la main d'œuvre					
Homme	24,8	19,2	21,0	12,4	16,6	4985888
Femme	37,7	28,4	31,8	16,5	25,7	3798050
Niveau d'instruction						
Aucun	22,3	16,3	18,5	10,5	14,7	4322026
Primaire	30,5	23,1	25,6	14,3	20,5	2030096
Secondaire	44,6	30,3	34,8	17,1	26,9	1816549
Supérieur	65,5	48,2	53,5	28,9	42,4	615267
Milieu de résidence						
Abidjan	46,2	34,5	38,0	20,7	30,4	2285643
Autres urbains	29,2	21,9	24,5	15,0	20,2	2614793
Ens. urbain	36,5	28,1	30,9	17,6	25,0	4900437
Rural	25,1	16,8	19,9	9,6	14,9	3883502
Côte d'Ivoire	**31,4**	**23,6**	**26,3**	**14,0**	**20,6**	**8783938**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

5.3. Caractéristiques et durée du chômage

Les chômeurs se recrutent plus parmi les femmes, puisqu'elles sont en majorité (58,6%). Parmi eux, 25,7% n'ont jamais été à l'école, la durée moyenne dans le chômage avant le premier emploi est 0,9 ans et la durée moyenne dans le chômage est 3 ans. Ces chômeurs ont fait en moyenne 8,2 ans d'étude.

Les chômeurs forment une population hétérogène dans laquelle l'origine du chômage apparaît comme un facteur discriminant. Ainsi, il convient de distinguer deux types de chômeurs : ceux qui tentent d'obtenir leur premier emploi (les "primo-demandeurs") et ceux qui ont perdu leur emploi (les "anciens occupés").

Les primo-demandeurs

Dans cette catégorie de chômeurs, les femmes sont toujours majoritaires (59,1%), plus dans les régions de Savanes (64,9%), de Sassandra-Marahoué (66,9%) et de Denguelé (65,5%). Parmi eux 24,3% n'ont jamais été à l'école et la situation encore mauvaise dans les régions de Zanzan (48,2%), de Woroba (56,7%), des Montagnes (45,2%) et de Denguelé (54,8%).

Les primo demandeurs font en moyenne 3,1 ans dans le chômage, notamment dans les régions de Lagunes (5,1 ans) et Bas sassandra (5,2 ans). Le nombre d'années d'étude faite par cette catégorie est de 8,6 ans dont 10,5 ans dans la ville d'Abidjan, 9,5 ans dans les Savanes, et 10,4 ans dans la région autonome d'Abidjan.

Les anciens occupés

Dans cette population, 57,4% des chômeurs sont de sexe féminin, notamment plus dans les mêmes régions que celles des primo demandeurs et 29,6% d'entre eux n'ont jamais été à l'école, particulièrement dans les régions de Zanzan (60,2%°, de Woroba (68,8%), Sassandra- Marahoué (68,1%) et des Savanes (73,2%) et Denguelé (75,2%). La durée moyenne dans le chômage de cette catégorie est de 2,6 ans avec 6,9 ans dans les Lacs. Le nombre d'années d'étude faite est 7 ans dont 8,6 ans dans les Lagunes et 8,6 ans à Abidjan.

Tableau 5.6 : Principales caractéristiques des chômeurs, Cote d'Ivoire, 2017

Principales caractéristiques du chômage	Domaine d'étude														Strates de résidence				
	Autonome d'Abidjan	Autonome de Yamoussoukro	Bas-sassandra	Comoé	Denguelé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoue	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Zanzan	Abidjan	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Côte d'Ivoire
Nombre année étude																			
Primo demandeur	10,4	7,7	8,0	7,1	4,3	6,9	8,0	8,8	4,7	6,7	9,5	8,9	2,7	3,6	10,5	**8,2**	**9,8**	**4,7**	8,6
Ancien actif	8,7	7,2	5,3	4,4	2,5	5,0	5,2	8,6	5,9	5,0	2,6	3,9	2,5	2,6	8,6	**5,2**	**7,3**	**4,7**	7,0
Total	10,0	7,7	7,2	6,1	3,8	6,2	7,2	8,8	4,9	6,4	6,7	7,4	2,6	3,4	10,0	**7,2**	**9,1**	**4,7**	8,2
Durée moyenne de chômage (en années)																			
Primo demandeur	2,8	1,6	5,2	3,6	2,2	4,3	4,0	5,1	4,2	2,4	2,6	2,5	2,0	1,7	2,9	**2,9**	**2,9**	**4,0**	3,1
Ancien actif	1,9	3,2	3,8	3,6	0,3	3,6	6,9	1,5	3,7	4,2	2,1	3,1	2,7	2,9	1,7	**3,6**	**2,4**	**4,1**	2,6
Total	2,6	1,9	4,8	3,6	1,6	4,1	4,8	4,5	4,1	2,7	2,4	2,7	2,1	2,0	2,5	**3,2**	**2,7**	**4,0**	3,0
Durée moyenne du chômage avant le premier emploi																			
Homme	1,1	0,6	1,6	1,3	0,9	0,9	0,6	1,4	0,7	1,0	0,2	0,5	0,5	0,5	1,1	**0,9**	**1,0**	**0,9**	0,9
Femme	1,2	0,5	1,6	1,0	1,0	0,9	0,7	2,4	0,6	0,9	0,1	0,5	0,4	0,3	1,2	**0,9**	**1,0**	**0,9**	1,0
Total	1,1	0,6	1,6	1,2	1,0	0,9	0,7	1,8	0,6	1,0	0,2	0,5	0,4	0,4	1,1	**0,9**	**1,0**	**0,9**	0,9
% jamais scolarisés																			
Primo demandeur	14,7	22,8	33,9	29,7	54,8	33,2	33,7	14,4	45,2	34,5	24,8	28,6	56,7	48,2	14,9	**30,7**	**20,0**	**39,5**	24,3
Ancien actif	19,2	22,5	39,6	37,5	75,2	50,5	25,2	16,5	26,3	68,1	73,2	35,2	68,8	60,2	19,6	**39,5**	**27,3**	**50,6**	29,6
Total	15,9	22,8	35,7	32,5	60,6	39,3	31,3	14,8	42,5	40,4	44,5	30,7	59,6	50,7	16,2	**33,6**	**22,1**	**41,0**	25,7
% de femmes																			
Primo demandeur	61,3	58,2	54,0	50,0	68,0	65,5	58,1	56,1	53,2	66,9	64,9	43,2	51,7	54,0	61,3	**57,5**	**60,1**	**55,3**	59,1
Ancien actif	54,8	49,6	41,2	61,9	69,3	64,9	87,4	96,2	67,9	62,1	60,6	62,7	50,6	37,8	55,3	**57,7**	**56,2**	**68,4**	57,4
Total	59,6	56,8	49,8	54,4	68,4	65,3	66,4	63,1	55,3	66,1	63,1	49,3	51,5	50,7	59,7	**57,6**	**59,0**	**57,1**	58,6

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

5.4. Aspirations et Moyens de recherche de l'emploi des chômeurs

Les chances des chômeurs d'occuper un emploi sont souvent liées au type d'emplois qu'ils recherchent et/ou au revenu minimum qu'ils sont prêts à accepter.

Type d'emploi recherché

Selon les résultats de l'ERI-ESI 2017, en majorité, les chômeurs recherchent un emploi salarié (41,4%), notamment plus les primo demandeurs (43,7%) que les anciens actifs (33,7%) et secondairement les emplois indépendants (35,6%), plus les anciens actifs (44,8%) que les primo demandeurs (32,4%). Quant à 23,1% des chômeurs, ils sont indifférents. Selon la région de résidence, la préférence pour les emplois salariés est prononcée dans le district autonome d'Abidjan (51,2%), à Gôh-Djiboua (45,2%%), dans les Lagunes (48,9%) et en milieu urbain (45,6%) dont 51,5% dans la ville d'Abidjan. Quant aux emplois indépendants, ce sont dans les régions de Bas Sassandra (50,8%), Gôh-Djiboua (43,2%), des Montagnes (62,3%), de Sassandra-Marahoué (59,1%), des Savanes (44,3%), dans la ville d'Abidjan (40,9%) et en milieu rural (45,1%) que la préférence est plus prononcée.

Ceux-ci recherchent avant tout, un emploi permanent à plein temps, ils forment 83,5% des chômeurs sans de différence entre les primo demandeurs et les anciens actifs. On les retrouve plus dans le district autononome de d'Abidjan 86,5%), de Yamoussoukro (86,8%), à Gôh-Djiboua (96,6%), dans les Montagnes (87,2%), à Sassandrza Marahoué (89,3%) et en milieu urbain (85,3%) dont 86,2% à Abidjan.

Pour les chômeurs qui désirent travailler dans une structure formelle (59,2%), ce sont plus les primo demandeurs (62,5%) que les anciens actifs (49,2%). On les retrouve aussi dans le district autonome d'Abidjan (64,2%), à Gôh-Djiboua (62,1%), à Sassandra Marahoué (61%), dans les Savanes (81,5%), dans le Vallée de Bandama (63,4%), à Zanzan (73,6%) et en milieu urbain (6&,3%) dont 63,8% à Abidjan.

Tableau 5.7 : Principales attentes des chômeurs suivant leur profil, Côte d'Ivoire, 2017

Principales caractéristiques du chômage		Etes-vous à la recherche d'un emploi salarié, indépendant ou indifférent ?				% souhaitant un emploi permanent	% souhaitant un emploi dans une organisation formelle	Effectif
		Salarié	Indépendant	Indifférent	Total			
Autonome d'Abidjan	Primo demandeur	54,1	25,1	20,8	100,0	87,3	68,1	257853
	Ancien actif	43,5	40,0	16,4	100,0	84,2	53,6	94900
	Total	51,2	29,1	19,6	100,0	86,5	64,2	352753
Autonome de Yamoussoukro	Primo demandeur	36,4	26,6	37,0	100,0	85,9	51,0	12118
	Ancien actif	35,0	21,4	43,5	100,0	91,6	42,1	2235
	Total	36,2	25,8	38,0	100,0	86,8	49,6	14353
Bas-sassandra	Primo demandeur	36,1	34,3	29,6	100,0	79,5	37,1	22084
	Ancien actif	0,0	85,4	14,6	100,0	86,5	18,9	10514
	Total	24,5	50,8	24,8	100,0	81,8	31,2	32598
Comoé	Primo demandeur	38,6	27,3	34,1	100,0	73,9	50,2	17458
	Ancien actif	35,4	22,0	42,6	100,0	72,3	55,0	9993
	Total	37,4	25,4	37,2	100,0	73,3	51,9	27451
Denguelé	Primo demandeur	20,1	34,8	45,1	100,0	59,4	51,8	1809
	Ancien actif	28,0	47,3	24,7	100,0	71,6	47,0	712
	Total	22,3	38,3	39,3	100,0	62,8	50,5	2521
Gôh-Djiboua	Primo demandeur	46,8	38,7	14,5	100,0	94,8	73,9	16607
	Ancien actif	42,2	51,4	6,5	100,0	100,0	40,7	9082
	Total	45,2	43,2	11,6	100,0	96,6	62,1	25689
Lacs	Primo demandeur	46,1	19,9	34,0	100,0	74,3	75,0	9269
	Ancien actif	12,4	53,6	34,0	100,0	66,0	11,9	3673
	Total	36,6	29,4	34,0	100,0	71,9	57,1	12942
Lagunes	Primo demandeur	58,5	25,5	15,9	100,0	85,8	54,5	13984
	Ancien actif	3,8	31,6	64,6	100,0	67,0	3,8	2994
	Total	48,9	26,6	24,5	100,0	82,5	45,6	16978
Montagnes	Primo demandeur	22,9	63,2	13,9	100,0	89,0	47,4	51714
	Ancien actif	6,0	56,9	37,2	100,0	76,1	28,4	8823
	Total	20,4	62,3	17,3	100,0	87,2	44,6	60537
Sassandra-Marahoue	Primo demandeur	25,2	58,0	16,8	100,0	87,0	60,5	35737
	Ancien actif	31,9	68,1	0,0	100,0	100,0	63,4	7632
	Total	26,4	59,7	13,9	100,0	89,3	61,0	43369
Savanes	Primo demandeur	52,7	24,4	22,9	100,0	54,1	80,2	5730
	Ancien actif	14,2	73,2	12,6	100,0	96,2	83,5	3925
	Total	37,0	44,3	18,7	100,0	71,2	81,5	9655
Vallée du Bandama	Primo demandeur	34,9	27,6	37,5	100,0	75,4	59,9	17675
	Ancien actif	21,5	32,8	45,6	100,0	74,7	71,0	8020
	Total	30,7	29,2	40,1	100,0	75,2	63,4	25695
Woroba	Primo demandeur	6,4	20,8	72,7	100,0	69,3	31,4	3426
	Ancien actif	27,9	12,2	59,9	100,0	52,2	13,1	1090
	Total	11,6	18,8	69,6	100,0	65,1	27,0	4516
Zanzan	Primo demandeur	8,8	18,8	72,4	100,0	32,3	74,5	16828
	Ancien actif	19,6	40,5	39,8	100,0	68,3	70,0	4296
	Total	11,0	23,2	65,8	100,0	39,6	73,6	21123
Abidjan	Primo demandeur	54,5	25,5	20,0	100,0	87,1	67,6	254569

Principales caractéristiques du chômage		Etes-vous à la recherche d'un emploi salarié, indépendant ou indifférent ?						
		Salarié	Indépendant	Indifférent	Total	% souhaitant un emploi permanent	% souhaitant un emploi dans une organisation formelle	Effectif
	Ancien actif	43,0	40,9	16,0	100,0	83,9	53,3	92860
	Total	51,5	29,6	19,0	100,0	86,2	63,8	347428
Autres urbains	Primo demandeur	41,6	33,9	24,5	100,0	82,4	62,7	121159
	Ancien actif	19,3	55,1	25,6	100,0	85,8	43,8	58082
	Total	34,4	40,8	24,9	100,0	83,5	56,6	179241
Ens. urbain	Primo demandeur	50,4	28,2	21,5	100,0	85,6	66,0	375727
	Ancien actif	33,9	46,4	19,7	100,0	84,6	49,6	150942
	Total	45,6	33,4	21,0	100,0	85,3	61,3	526669
Rural	Primo demandeur	20,4	47,4	32,2	100,0	76,4	49,9	106564
	Ancien actif	32,0	30,6	37,4	100,0	71,9	49,5	16945
	Total	22,0	45,1	32,9	100,0	75,8	49,9	123509
Côte d'Ivoire	Primo demandeur	43,7	32,4	23,8	100,0	83,6	62,5	482291
	Ancien actif	33,7	44,8	21,5	100,0	83,4	49,6	167887
	Total	41,2	35,6	23,2	100,0	83,5	59,2	650178

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Mode de recherche d'emploi

Les dispositions du marché du travail ivoirien autorisent deux principaux modes de recherche d'emploi. Les services de placement (publics ou privés) et les demandes d'emploi aux portes des entreprises. Cependant, les chômeurs et même les personnes en emploi ne recourent pas le plus souvent à ces services officiels ou autorisés.

Pour la grande majorité des chômeurs, la recherche d'emploi s'effectue sur une base individuelle, soit à travers la mobilisation des réseaux de solidarité familiale ou amicale (22,5%), autant chez les primo demandeurs (22,4%) que chez les anciens actifs (22,9%), soit en prospectant directement auprès des employeurs (21,5% dont 22,8% chez les primo demandeurs et 18,1% chez les anciens actifs). Les agences de placement (AGEPE ou autres services et les petites annonces) ne sont utilisées comme vecteur de recherche que par 10,1% des chômeurs. Les modes de recherche ne sont pas sensiblement différents selon que l'on a déjà travaillé ou non, les relations personnelles étant toujours privilégiées.

Selon le sexe, les hommes n'utilisent aucun moyen à 21% tandis que les femmes sont à 33,2% et pour l'utilisation des relations personnelles, il n'y a pratiquement pas de différence entre hommes (22,6%) et femmes (22,4%). Quant à la demande auprès des employeurs, les hommes (22,7%) utilisent plus ce mode que les femmes (19,4%).

Tableau 5.8 : Moyen de recherche de l'emploi par les chômeurs par région suivant le milieu de résidence et le sexe, Côte d'Ivoire, 2017

Principales caractéristiques du chômage		Mode recherche d'emploi						
		Aucun	Relation personnelle	Demande aux employeurs	Service de placement	Autre moyen	Total	Effectif
Région								
	Primo demandeur	18,9	18,0	30,0	15,5	17,6	100,0	257 853
Autonome d'Abidjan	Ancien actif	21,0	21,0	20,7	12,8	24,6	100,0	94 900
	Total	19,4	18,8	27,5	14,7	19,5	100,0	352 753
	Primo demandeur	32,1	27,0	22,4	2,3	16,2	100,0	12 118
Autonome de Yamkro	Ancien actif	36,8	15,3	28,1	6,5	13,3	100,0	2 235
	Total	32,8	25,2	23,3	3,0	15,8	100,0	14 353
	Primo demandeur	25,8	23,1	18,6	14,5	18,0	100,0	22 084
Bas-sassandra	Ancien actif	16,1	14,6	33,0	11,2	25,2	100,0	10 514
	Total	22,6	20,4	23,2	13,4	20,3	100,0	32 598
	Primo demandeur	54,8	5,3	21,5	1,9	16,4	100,0	17 458
Comoé	Ancien actif	38,4	26,4	17,1	1,2	16,9	100,0	9 993
	Total	48,8	13,0	19,9	1,6	16,6	100,0	27 451
	Primo demandeur	57,9	8,7	3,2	8,9	21,3	100,0	1 809
Denguélé	Ancien actif	38,3	13,1	0,0	9,7	38,9	100,0	712
	Total	52,4	10,0	2,3	9,1	26,3	100,0	2 521
	Primo demandeur	30,7	33,5	24,3	0,0	11,5	100,0	16 607
Gôh-Djiboua	Ancien actif	42,1	21,2	0,0	9,8	26,9	100,0	9 082
	Total	34,7	29,2	15,7	3,5	17,0	100,0	25 689
	Primo demandeur	36,9	7,0	22,5	8,7	24,8	100,0	9 269
Lacs	Ancien actif	14,2	12,4	7,0	3,9	62,5	100,0	3 673
	Total	30,5	8,6	18,1	7,4	35,5	100,0	12 942
	Primo demandeur	35,9	11,1	25,7	15,2	12,0	100,0	13 984
Lagunes	Ancien actif	33,0	22,7	31,6	0,0	12,7	100,0	2 994
	Total	35,4	13,1	26,8	12,5	12,1	100,0	16 978
	Primo demandeur	67,1	23,9	3,5	0,0	5,5	100,0	51 714
Montagnes	Ancien actif	27,2	58,3	14,4	0,0	0,0	100,0	8 823
	Total	61,3	29,0	5,1	0,0	4,7	100,0	60 537
	Primo demandeur	21,5	49,5	10,6	4,7	13,7	100,0	35 737
Sassandra-Marahoué	Ancien actif	47,1	15,3	1,3	0,0	36,3	100,0	7 632
	Total	26,0	43,5	9,0	3,9	17,7	100,0	43 369
	Primo demandeur	51,1	9,5	22,4	17,0	0,0	100,0	5 730
Savanes	Ancien actif	48,9	12,6	26,8	0,0	11,6	100,0	3 925
	Total	50,2	10,7	24,2	10,1	4,7	100,0	9 655
	Primo demandeur	29,8	10,4	23,7	7,1	28,9	100,0	17 675
Vallée du Bandama	Ancien actif	32,0	26,1	10,4	0,0	31,5	100,0	8 020
	Total	30,5	15,3	19,6	4,9	29,8	100,0	25 695
	Primo demandeur	58,0	6,6	11,5	6,8	17,2	100,0	3 426
Woroba	Ancien actif	42,4	39,9	4,6	0,0	13,1	100,0	1 090
	Total	54,2	14,6	9,8	5,2	16,2	100,0	4 516
	Primo demandeur	22,0	67,9	3,8	0,5	5,8	100,0	16 828
Zanzan	Ancien actif	37,9	34,6	9,1	6,3	12,2	100,0	4 296
	Total	25,2	61,1	4,9	1,7	7,1	100,0	21 123
Sexe								
	Primo demandeur	24,5	22,5	24,2	9,2	19,6	100,0	197 493
Homme	Ancien actif	11,3	23,0	26,2	11,4	28,1	100,0	71 437
	Total	21,0	22,6	24,7	9,8	21,9	100,0	268 930
	Primo demandeur	31,7	22,3	21,8	11,5	12,7	100,0	284 798
Femme	Ancien actif	37,7	22,8	12,0	7,1	20,4	100,0	96 450
	Total	33,2	22,4	19,4	10,4	14,6	100,0	381 248

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Tableau 5.8 (fin): Moyen de recherche de l'emploi par les chômeurs par région suivant le milieu de résidence et le sexe

Principales caractéristiques du chômage		Mode recherche d'emploi						Effectif
		Aucun	Relation personnelle	Demande aux employeurs	Service de placement	Autre moyen	Total	
Milieu de résidence								
Abidjan	Primo demandeur	18,6	17,7	30,2	15,7	17,8	100	254 569
	Ancien actif	21,4	19,2	21,2	13	25,1	100	92 860
	Total	19,4	18,1	27,8	15	19,8	100	347 428
Autres urbains	Primo demandeur	35,6	21,6	20,4	7,3	15,1	100	121 159
	Ancien actif	30,2	26,2	17,2	4,9	21,6	100	58 082
	Total	33,9	23,1	19,3	6,5	17,2	100	179 241
Ens. Urbain	Primo demandeur	24,1	19	27	13	16,9	100	375 727
	Ancien actif	24,8	21,9	19,6	9,9	23,8	100	150 942
	Total	24,3	19,8	24,9	12,1	18,9	100	526 669
Rural	Primo demandeur	45,2	34,3	7,9	2,1	10,5	100	106 564
	Ancien actif	41,2	31,5	4,3	0	23	100	16 945
	Total	44,6	33,9	7,4	1,8	12,3	100	123 509
Côte d'Ivoire	**Primo demandeur**	**28,7**	**22,4**	**22,8**	**10,6**	**15,5**	**100**	**482 291**
	Ancien actif	**26,5**	**22,9**	**18,1**	**8,9**	**23,7**	**100**	**167 887**
	Total	**28,2**	**22,5**	**21,6**	**10,1**	**17,6**	**100**	**650 178**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017, [1] Indicateur ODD 8.5.2

5.5. Bilan de l'emploi

Le secteur informel joue un rôle fondamental dans la satisfaction de la demande des ménages. En Côte d'Ivoire, selon l'ERI-ESI, 91,6% des emplois sont informels. La quasi-totalité des emplois privés (93,8%), 90,4% des emplois agricoles et 97,5% des emplois des services aux ménages.

La population en emploi est jeune (33,4% ont moins de 30 ans), mais peu qualifiée. De fait, près de 55% des actifs ne sont jamais allés à l'école, le niveau d'étude moyen est à peine celui du CE2 (3,6 ans), tandis que seulement 3% des actifs informels ont fait des études supérieures. De plus, c'est le secteur tend à se masculiniser (58,2% des personnes qui y travaillent sont des hommes), et celui-ci concentre la main-d'œuvre secondaire du ménage (non compris chef de ménage), plus particulièrement les conjoints et leurs enfants (71,6%).

Tableau 5.9 : Bilan de l'emploi par secteur institutionnel selon l'activité

Caractéristiques de l'emploi		Activité principale			Effectif
		Emplois formels	Emplois informels	Total	
Secteur institutionnel non agricole [1]	Secteur public	86,3	13,7	100,0	380 654
	Secteur privé	6,2	93,8	100,0	3 928 198
	Ménages	2,5	97,5	100,0	134 240
	Total	13,0	87,0	100,0	4 443 092
Secteur institutionnel agricole	Secteur public	56,1	43,9	100,0	1 267
	Secteur privé	9,6	90,4	100,0	3 201 809
	Ménages	0,0	0,0	0,0	
	Total	9,6	90,4	100,0	3 203 076
Total	Secteur public	86,2	13,8	100,0	381 921
	Secteur privé	7,7	92,3	100,0	7 130 0077
	Ménages	2,5	97,5	100,0	134 240
	Total	**10,4**	**91,6**	**100,0**	**7 646 169**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017, [1] Indicateur ODD 8.3.1

5.6. Population active

La présente section du rapport adopte les nouvelles normes des statistiques du travail adoptées lors de la 19ème CIST d'octobre 2013. Selon ces normes, la population en âge de travailler est composée de deux sous-populations :

- La main-d'œuvre : qui comprend les personnes en emploi et les chômeurs (i.e. personne sans emploi, à la recherche d'un emploi et actuellement disponible).
- La population hors main-d'œuvre : comprend la main d'œuvre potentielle, les personnes au travail mais pas en emploi et, les autres individus hors main d'œuvre. *La main d'œuvre potentielle* comprend les individus sans emploi, qui cherchent un emploi mais qui ne sont pas disponibles à travailler immédiatement, ou les individus sans emploi, qui disponibles à travailler immédiatement mais qui ne cherche pas d'emploi. *Les personnes au travail mais pas en emploi* sont celles qui réalisent des activités productives pour la consommation personnelle (travaux ménagers ou agriculture de subsistance) ou d'autres types de travaux non rémunérés. *Les autres individus hors main d'œuvre* concernent tous les autres individus qui ne travaillent pas.

Les nouvelles normes internationales sur les statistiques du travail et de l'emploi illustrent que la problématique de l'emploi ne se résume pas seulement au chômage puisqu'il n'affecte que faiblement la main-d'œuvre, notamment dans les pays en voie de développement. En effet, une partie de la population se trouve hors main d'œuvre, en particulier en travaillant sans rémunération pour leur consommation personnelle et sans avoir d'emploi. En ce sens, la réelle problématique de l'emploi concerne également la large part de cette population occupée dans des emplois peu productifs.

La composition de la population active en Côte d'Ivoire est fortement dominée par les actifs occupés (87,7%), les chômeurs au sens du BIT ne représentent que 3,0% de la population active. Il faut relever que parmi cette population active, 4,4% n'ont pas cherché du travail mais sont disponibles pour travailler si l'occasion se présente et que 4,5% n'ont seulement pas cherché du travail, ne sont pas disponibles pour l'exercer mais désirent travailler.

Suivant les caractéristiques sociodémographiques, les régions de Denguelé (94,4%), des Lacs (95%), des Savanes (96,3%) et de Woroba (95,5%) sont celles qui regorgent le plus d'actifs occupés. Quant au chômage au sens du BIT, il touche plus les populations en milieu urbain (4,9%) notamment Abidjan (7,5%) qu'en milieu rural (0,6%).

Tableau 5.10 : Structure de la population active selon la région et le milieu de résidence, Cote d'Ivoire, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Situation d'activité des personnes de 15 ans ou plus						Effectif
	Actif occupé	Chômeur BIT	Cherche du travail mais pas disponible	Pas chercher du travail mais disponible	Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	Total	
Autonome d'Abidjan	79,8	7,4	0,8	7,7	4,2	100	2 327 748
Autonome de Yamoussoukro	88,0	3,0	0,5	6,3	2,1	100	153 895
Bas-sassandra	85,4	1,9	0,3	2,4	10,0	100	763 138
Comoé	91,6	1,8	1,2	3,8	1,7	100	496 587
Denguelé	94,4	0,5	0,2	1,8	3,0	100	107 593
Gôh-Djiboua	92,2	1,4	0,0	4,6	1,8	100	429 059
Lacs	95,0	0,9	0,0	1,7	2,4	100	500 317
Lagunes	93,7	1,0	0,0	2,2	3,1	100	540 662
Montagnes	86,4	1,2	0,1	5,6	6,7	100	892 252
Sassandra-Marahoue	92,6	0,8	0,1	3,8	2,6	100	931 580
Savanes	96,3	0,5	0,3	1,0	1,9	100	634 204
Vallée du Bandama	90,0	3,8	1,1	2,5	2,6	100	411 834
Woroba	95,5	0,5	0,5	1,1	2,3	100	276 326
Zanzan	76,9	1,7	0,3	4,8	16,3	100	318 745
Abidjan	79,7	7,5	0,8	7,7	4,3	100	2 285 643
Autres urbains	88,5	2,5	0,5	4,3	4,2	100	2 614 793
Ens. urbain	84,4	4,9	0,6	5,9	4,2	100	4 900 437
Rural	91,9	0,6	0,2	2,6	4,8	100	3 883 502
Côte d'Ivoire	**87,7**	**3,0**	**0,4**	**4,4**	**4,5**	**100**	**8 783 938**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

La répartition de la population active selon les groupes d'âges et le statut dans l'occupation se présentent comme suit:

- Les actifs occupés sont constitués des personnes de 15-64 ans à 97,1% quel que soit le milieu de résidence. Par groupes d'âges, la proportion d'actifs occupés augmente avec l'âge passant de 15,8% dans les 15-24 ans à 48,5% dans les 35-64 ans. Cette tendance est observée dans tous les milieux de résidence ;
- Le chômage au sens du BIT frappe plus les jeunes de moins de 35 ans (74,5%), plus particulièrement les jeunes de 25-34 ans (46,5%);
- Ce sont toujours ces jeunes qui cherchent du travail mais ne sont disponibles pour l'exercer (83,4%), notamment 42,3% chez les 15-24 ans et 41,2% chez les 25-34 ans.
- Ils sont également les plus nombreux parmi ce qui ne cherchent pas travail mais sont disponibles pour l'exercer si l'occasion se présentent (79%), notamment les jeunes de 25-34 ans (41,7%) ;
- Par ailleurs, ces jeunes sont aussi majoritaires parmi les personnes qui ne cherchent pas de travail, ne sont disponible pour l'exercer mais ils désirent travailler avec 80,3%, notamment les jeunes de 15-24 ans avec 39,4% et de 25-34 ans avec 40,9% .

Tableau 5.11 : Structure de la population active selon l'âge, milieu de résidence et par situation d'activité

Caractéristiques sociodémographiques	Groupe âges spécifiques							
	15 - 24 ans	25 - 34 ans	15 - 34 ans	35 - 64 ans	15 - 64 ans	65 ans et plus	Total	Effectif
Abidjan								
Actif occupé	12,6	36,3	48,8	49,5	98,3	1,7	100,0	1 808 301
Chômeur BIT	26,5	49,0	75,5	23,9	99,4	0,6	100,0	170 705
Cherche du travail mais pas disponible	19,9	66,6	86,6	13,4	100,0	0,0	100,0	18 983
Pas chercher du travail mais disponible	34,8	46,4	81,2	18,8	100,0	0,0	100,0	175 590
Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	41,2	45,3	86,5	13,5	100,0	0,0	100,0	97 401
Autres urbains								
Actif occupé	17,2	33,6	50,8	47,0	97,8	2,2	100,0	2 296 887
Chômeur BIT	28,6	40,5	69,1	29,6	98,8	1,2	100,0	65 881
Cherche du travail mais pas disponible	36,8	36,5	73,3	26,7	100,0	0,0	100,0	11 922
Pas chercher du travail mais disponible	33,8	38,4	72,2	26,4	98,6	1,4	100,0	112 512
Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	37,3	44,1	81,4	18,3	99,7	0,3	100,0	109 969
Ensemble urbain								
Actif occupé	15,1	34,8	49,9	48,1	98,0	2,0	100,0	4 105 188
Chômeur BIT	27,1	46,6	73,7	25,5	99,2	0,8	100,0	236 586
Cherche du travail mais pas disponible	26,5	55,0	81,4	18,6	100,0	0,0	100,0	30 906
Pas chercher du travail mais disponible	34,4	43,3	77,7	21,8	99,4	0,6	100,0	288 102
Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	39,1	44,6	83,8	16,1	99,8	0,2	100,0	207 369
Rural								
Actif occupé	16,5	30,4	47,0	49,1	96,0	4,0	100,0	3 540 981
Chômeur BIT	22,6	60,5	83,1	16,9	100,0	0,0	100,0	22 350
Cherche du travail mais pas disponible	42,3	49,9	92,3	5,9	98,1	1,9	100,0	7 415
Pas chercher du travail mais disponible	45,9	37,0	83,0	17,0	100,0	0,0	100,0	101 010
Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	39,7	36,8	76,4	23,4	99,8	0,2	100,0	185 102
Côte d'Ivoire								
Actif occupé	**15,8**	**32,8**	**48,5**	**48,5**	**97,1**	**2,9**	**100,0**	**7 646 169**
Chômeur BIT	**26,7**	**47,8**	**74,5**	**24,8**	**99,3**	**0,7**	**100,0**	**258 936**
Cherche du travail mais pas disponible	**29,5**	**54,0**	**83,5**	**16,1**	**99,6**	**0,4**	**100,0**	**38 321**
Pas chercher du travail mais disponible	**37,4**	**41,7**	**79,0**	**20,5**	**99,6**	**0,4**	**100,0**	**389 112**
Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	**39,4**	**40,9**	**80,3**	**19,5**	**99,8**	**0,2**	**100,0**	**392 472**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

La population occupée est composée en majorité des hommes (59,7% contre 40,3%), les chômeurs également s'enregistrent essentiellement parmi les hommes. Au contraire, s'agissant de la population hors mains d'œuvre, ce sont en grange majorité des femmes 60,3% contre 39,7% d'hommes.

La structure de la population active suivant le milieu de résidence induit quelques différences, comparativement à l'analyse précédente qui méritent d'être mise en lumière. Si globalement en milieu urbain, l'analyse reste identique,

en milieu rural, l'on ait surpris de constater que plus 41,8% de la population hors main d'œuvre est dans la classe d'âge des 15 à 24 ans. De plus, plus de 59,5% des chômeurs BIT se retrouvent dans la tranche des 25 à 34 ans.

La structure de la population active selon le sexe montre que les actifs occupés chez les hommes sont majoritairement des adultes de 35-64 ans avec 51,8% alors que chez les femmes, ce sont surtout des jeunes de 15-34 ans avec 54,1%. Pour les chômeurs au sens du BIT, ce sont surtout les jeunes de 15-34 ans qui sont concernés tant chez les hommes (68%) que chez les femmes (81,6%).

Ce sont toujours parmi ces jeunes de 15-34 ans qu'on a la proportion de ceux qui cherchent du travail mais ne sont pas disponibles tant chez les femmes (79,7%) que chez les hommes (87,4%).

Tableau 5.12: Structure de la population active selon l'âge le sexe et par situation d'activité

Caractéristiques sociodémographiques	Groupe âges spécifiques						Total	Effectif
	15 - 24 ans	25 - 34 ans	15 - 34 ans	35 - 64 ans	15 - 64 ans	65 ans et plus		
Homme								
Actif occupé	14,2	30,6	44,8	51,8	96,6	3,4	100,0	4 561 719
Chômeur BIT	23,0	44,9	68,0	32,0	99,9	0,1	100,0	134 746
Cherche du travail mais pas disponible	30,4	57,0	87,4	11,9	99,3	0,7	100,0	19 284
Pas chercher du travail mais disponible	36,4	41,3	77,7	21,1	98,8	1,2	100,0	133 289
Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	42,9	36,5	79,4	20,6	100,0	0,0	100,0	101 824
Femme								
Actif occupé	18,2	35,9	54,1	43,7	97,8	2,2	100,0	3 084 449
Chômeur BIT	30,7	50,9	81,6	16,9	98,5	1,5	100,0	124 190
Cherche du travail mais pas disponible	28,6	51,0	79,7	20,3	100,0	0,0	100,0	19 038
Pas chercher du travail mais disponible	37,9	41,8	79,8	20,2	100,0	0,0	100,0	255 824
Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	38,1	42,5	80,6	19,1	99,8	0,2	100,0	290 648
Côte d'Ivoire								
Actif occupé	**15,8**	**32,8**	**48,5**	**48,5**	**97,1**	**2,9**	**100,0**	**7 646 169**
Chômeur BIT	**26,7**	**47,8**	**74,5**	**24,8**	**99,3**	**0,7**	**100,0**	**258 936**
Cherche du travail mais pas disponible	**29,5**	**54,0**	**83,5**	**16,1**	**99,6**	**0,4**	**100,0**	**38 321**
Pas chercher du travail mais disponible	**37,4**	**41,7**	**79,0**	**20,5**	**99,6**	**0,4**	**100,0**	**389 112**
Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	**39,4**	**40,9**	**80,3**	**19,5**	**99,8**	**0,2**	**100,0**	**392 472**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

5.7. Possibilités d'emplois et gains adéquats sur le marché du travail

Ratio emploi-population

Le ratio emploi-population est le rapport de la population en emploi à la population en âge de travailler (15 ans et plus). Il représente la fraction de la population en âge de travailler qui détient un emploi, dans une économie donnée. C'est un des indicateurs ODD pour la cible 1.8. "Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif".

Le ratio emploi-population est de 54,2% pour l'ensemble de la population en 2017. Il a fortement baissé par rapport à l'année 2012, où il était de 65%, mais, par contre, proche de ceux de celui de ENSETE2014 (53,1%) et de ENSESI2016 (56,6%). Le ratio emploi-population varie selon le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, le milieu de résidence et la région.

Le ratio est plus élevé dans les régions du DENGUELE (64,9%), des SAVANES (64,9%), de la SASSANDRA-MARAHOUE (64,1%) et celle des LACS (61,5%). A contrario, il est faible dans le GOH-DJIBOUA (39,9%) et dans la VALLEE DU BANDAMAN (41,2%) et ZANZAN (45,8%).

Ce ratio est plus élevé pour les hommes (63,7%) que les femmes (44,4%). Suivant le niveau d'instruction, il est en défaveur des personnes plus intruites (64,9% pour le primaire) que les moins intruites (36,8% pour le supérieur) et est de 42,7% pour ceux du secondaire. L'âge également induit des variations, puisqu'il est de 27,6% pour les générations entre 15 et 34 ans, contre 62,4% pour celles âgées de 25 à 34 ans, de 72,5% pour les 35 à 64 ans, et 37,8% pour les personnes plus âgées (plus de 65 ans). Ce dernier résultat enregistre une chute brutale et révèle que cette catégorie a atteint l'âge de la retraite. Globalement, le ratio est plus élevé en milieu rural (59%) que dans les villes (52,3% à ABIDJAN), confirmant ainsi, le poids des emplois agricoles dans notre économie.

Emplois vulnérables

Le taux d'emploi vulnérable est la part, en pourcentage, des travailleurs pour leur propre compte et des travailleurs familiaux non rémunérés dans le total des emplois. Les travailleurs indépendants et les travailleurs familiaux sont souvent considérés comme potentiellement vulnérables car leur emploi n'est généralement pas fondé sur un contrat de travail formel. C'est la raison pour laquelle cet indicateur est généralement donné comme approximation de la proportion d'emplois informels.

Le taux d'emplois vulnérables qui est estimé à 69,5% est presque de même niveau par rapport à 2012 où il était de 70,4%. Comparativement à ENSETE2014 (74%) et ENSESI2016 (73,3%), il enregistre une légère baisse. L'examen du taux d'emploi vulnérable suggère qu'il est influencé par le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, la région et le milieu de résidence. De fait, il est plus élevé chez les femmes (80,8%) que les hommes (62%). Il baisse au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente, passant de 81,5% pour les personnes sans instruction à 20,9% pour le supérieur.

Selon l'âge, ce sont les individus plus âgés qui ont les taux d'emploi vulnérables les plus élevés. Ce dernier résultat suggère que ces personnes, à la retraite se sont installés à leur propre compte. D'ailleurs, 78,6% des personnes âgées de 65 ans et plus, en emploi sont des travailleurs à compte propre. La vulnérabilité des emplois est également perçue lorsqu'on passe de la ville (43% à ABIDJAN) au village (85%). C'est un résultat fort qui indique la forte implication des travailleurs familiaux et à compte propre dans des activités agricoles, ceux-ci représentant 87,8% des personnes en emploi dans le domaine agricole.

Emploi précaire

Le taux d'emploi précaire est la part en pourcentage des travailleurs dont l'emploi est saisonnier ou occasionnel dans le total des emplois. Les emplois en Côte d'Ivoire semblent stables au regard de la part prise par les emplois précaires (16,1%). Toutefois, il ne faut pas occulter le fait que ce sont près de 1,2 Millions de personnes qui sont susceptibles à tout moment de perdre leur "gagne-pain". Mais en même temps, cette situation amène voir qu'il y a une réelle insuffisance d'opportunités sur le marché du travail.

Tout comme les emplois vulnérables, les emplois précaires sont hétérogènes suivant, le sexe, l'âge, le niveau d'instruction, le milieu et la région. Ainsi, les femmes semblent moins impliquées dans les emplois précaires (10,9%, contre 19,6%). Le taux d'emplois précaires est corrélé avec le niveau d'instruction, plus les individus sont instruits, et plus encore, le taux d'emplois précaires augmente : les individus qui n'ont aucun niveau d'instruction ont un taux de 12,1%, ce taux est de 18,3% pour le primaire, 21,8% pour le secondaire et 22,3% pour ceux du supérieur. Suivant l'âge, ce sont les plus jeunes qui ont les taux les plus élevés, et ce taux baisse avec l'âge : de 23,4% entre 15 et 24 ans, il passe à 19% entre 25 et 34 ans, puis à 12,4% entre 35 et 64 ans ; les plus âgés ayant le plus faible taux (5,3%). Le milieu de résidence induit également des différences, c'est en ville que l'on enregistre le plus fort taux (29,1%) et 7,5% dans les campagnes.

Pluriactivité

Le taux de pluriactivité désigne la part des personnes en emploi ayant au moins une activité secondaire. Il permet d'apprécier la part des personnes qui en plus de leur activité principale entreprennent au moins une autre activité.

Le taux de pluriactivité est estimé à 10% en 2017, selon ERI-ESI. En 2013 il était de 13,7%, 18,1% en 2014 et de 11,7% en 2016. Le taux de pluriactivité est plus élevé pour les hommes (11,4% contre 8%). Il est plus fort, pour les personnes moins instruites, 11,1% pour le primaire et 7,4% pour le supérieur. Il est plus élevé lorsque les personnes sont plus âgées, 4,9% pour les 15 à 24 ans et 14,6% pour les plus de 65 ans. Contre toute attente, le taux est plus élevé en milieu rural (14,3%) que dans les villes 4,4% à ABIDJAN et 7,6% dans les autres villes, de plus, il est très disparate dans les régions.

Jeunes de 15-24 ans ni dans l'emploi ni dans le système éducatif

Cet indicateur désigne la part (en %) des jeunes âgés de 15 à 24 ans, qui ne sont pas en emploi et qui en plus, sont hors du système scolaire, dans le total des jeunes de cette même tranche d'âge.

La proportion des jeunes âgés de 15 à 24 ans, ni dans l'emploi, ni dans le système éducatif est estimé à 34,8%. Ce chiffre est sensiblement identique à ceux observés lors des enquêtes ENSETE2014 (33,8%) et ENSESI2016 (33,7%). Comme pour la plupart des indicateurs, cette proportion varie selon l'âge, le sexe, le niveau d'instruction, le milieu de résidence et la région. Les fortes proportions sont observées dans les régions du Gôh-Djiboua (44,8%), de la Vallée du Bandama (44,1%), du Zanzan et du WOROBA (45,6%) et du Bas-Sassandra (45%). Au contraire, il est plus faible dans celles de YAMOUSSOUJRO (25,3%), des LACS (22,4%), LAGUNES (25,8%) et du Sassandra-Marahoué (24,2%).

Plus de femmes sont concernées par cette question (44,2%) que les hommes (25,2%), les moins instruits (55,1% sans aucun niveau) que les plus titrès (6% pour le supérieur, et 17,2% pour le secondaire, les plus âgés (38,3% pour les 25 à 34 ans) que les moins âgés (34,8% pour les 15 à 24 ans).

Taux de salarisation

Le taux de salarisation qui mesure le degré de formalisation des relations du travail en Côte d'Ivoire est de 23%, donc à peu près un emploi sur quatre est un emploi salarié. La faiblesse de ce taux s'explique en grande partie par le nombre important des activités indépendantes dans le pays. Ce taux est variable en fonction de l'âge, du sexe, du niveau d'instruction, du milieu de résidence et de la région. Il est évidemment plus élevé chez les hommes (29,1%) que chez les femmes (14,1%), chez les plus instruits (71,1% pour le supérieur) que chez les moins instruits (12,3% aucun niveau), les plus âgés que les moins âgés, en ville (47,1% à ABIDJAN) plus qu'au village (8,7%).

Tableau 5.13 : Aperçu de quelques indicateurs des possibilités d'emploi et des gains adéquats sur le marché du travail selon la région, le milieu de résidence et le sexe, Côte d'Ivoire, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Ratio emploi/ population des 15 ans et plus	Taux d'emplois vulnérables ou part des travailleurs propre compte et travailleurs familiaux	Taux emplois précaires	Taux de pluriactivité	Jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi [1]	Jeunes de 15-35 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi	Taux de salarisation	Taux de salarisation dans le secteur non agricole	Taux de salarisation des femmes dans le secteur non agricole	Effectif
Sexe										
Homme	63,7	62,0	19,6	11,4	25,2	22,3	29,1	49,0		4 561 719
Femme	44,4	80,8	10,9	8,0	44,2	45,5	14,1	20,2	20,2	3 084 449
Niveau d'instruction										
Aucun	59,1	81,5	12,1	10,2	55,4	44,7	12,3	21,3	10,8	3 921 344
Primaire	64,9	71,8	18,3	11,1	55,2	40,1	19,3	27,4	13,8	1 777 983
Secondaire	42,7	50,2	21,8	8,9	17,9	23,3	41,2	51,3	39,6	1 499 686
Supérieur	36,8	20,9	22,3	7,4	6,0	14,0	71,1	74,3	70,9	447 154
Age										
15 - 24 ans	27,6	68,3	23,4	4,9	34,8	34,8	22,6	34,7	26,5	1 207 372
25 - 34 ans	62,4	67,4	19,0	8,7	38,3	34,9	24,9	34,4	21,6	2 503 932
35 - 64 ans	72,5	70,6	12,4	12,3	55,3	26,2	22,9	37,0	16,6	3 710 578
65 ans et plus	37,8	83,3	5,3	14,6		81,0	7,9	22,1	5,0	223 033
Milieu de résidence										
Abidjan	52,5	43,0	29,1	4,4	33,1	33,7	47,1	46,8	34,0	1 808 301
Autres urbains	49,3	66,6	19,0	7,8	27,3	30,2	26,3	34,0	15,4	2 296 887
Rural	59,0	85,0	7,5	14,3	44,1	38,6	8,7	17,8	7,9	3 540 981

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

Tableau 5.13 (Suite) : Aperçu de quelques indicateurs des possibilités d'emploi et des gains adéquats sur le marché du travail selon la région, le milieu de résidence et le sexe

Caractéristiques sociodémographiques	Ratio emploi/ population des 15 ans et plus	Taux d'emplois vulnérables ou part des travailleurs propre compte et travailleurs familiaux	Taux emplois précaires	Taux de pluriactivité	Jeunes de 15-24 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi [1]	Jeunes de 15-35 ans ni dans le système éducatif ni dans l'emploi	Taux de salarisation	Taux de salarisation dans le secteur non agricole	Taux de salarisation des femmes dans le secteur non agricole	Effectif
Région										
Autonome d'Abidjan	52,7	43,4	29,0	4,4	33,1	33,6	46,6	46,4	33,3	1 843 588
Autonome de Yamkro	55,6	63,5	17,9	7,0	25,3	26,3	31,7	36,5	21,4	134 453
Bas-sassandra	52,3	80,0	11,6	8,2	45,0	42,5	15,1	26,7	6,2	646 966
Comoé	59,0	61,6	24,4	12,8	29,4	27,9	32,3	39,5	17,7	451 740
Denguélé	64,9	86,5	7,7	7,6	37,2	32,2	8,9	25,1	8,5	100 818
Gôh-Djiboua	39,9	55,5	17,5	5,0	44,8	49,1	23,3	32,8	11,2	392 621
Lacs	61,5	87,5	4,6	18,2	22,4	22,3	10,7	28,8	15,8	471 832
Lagunes	54,8	72,3	16,0	10,1	25,8	26,1	20,4	26,7	15,0	503 044
Montagnes	55,5	82,7	10,1	14,2	38,7	35,4	9,1	21,1	5,1	765 543
Sassandra-Marahoué	64,1	81,8	8,0	13,6	24,2	23,5	10,9	22,7	11,9	856 275
Savanes	64,9	90,1	5,8	10,7	30,0	28,1	7,3	19,1	9,6	605 957
Vallée du Bandama	41,2	66,6	22,8	8,7	44,1	46,6	28,1	35,9	18,9	367 968
Woroba	57,1	87,8	6,7	12,9	45,6	40,5	8,5	24,6	9,2	262 064
Zanzan	45,8	82,6	9,4	17,8	45,6	44,4	12,4	22,1	9,6	243 298
Côte d'Ivoire	**54,2**	**69,5**	**16,1**	**10,0**	**34,8**	**34,4**	**23,0**	**35,5**	**20,2**	**7 646 169**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

Femme salariée du secteur non-agricole

S'agissant du taux de salarisation des femmes dans le secteur non agricole, il est 20,2% en Côte d'Ivoire, mais encore une fois présente une différence selon la caractéristique considérée. L'examen du taux de salarisation des femmes suivant le niveau d'instruction indique que ce sont les individus les moins instruits qui éprouvent le plus difficultés à être engagés dans des emplois salariés. Alors que le taux de celles qui n'ont aucun niveau est de 10,8%, celui des femmes ayant atteint le niveau d'études du supérieur est de 70,9%. C'est également le cas de l'âge des femmes, le taux variant en sens inverse : lorsque l'âge croit, le taux baisse. De 26,5% pour le groupe 15 à 24 ans, il passe à 21,6% entre 25 et 34, puis à 16,6% entre 35 et 64 ans, avant de s'établir à 5%. L'analyse du taux en relation avec le milieu vient corroborer également le constat fait précédemment : les taux sont plus bas dans les campagnes (7,9%) que dans les villes (34% à ABIDJAN et 15,4% dans les autres villes).

5.8. Structure et dynamique des emplois

5.8.1. Evolution des créations nettes d'emplois

La date de prise de l'emploi actuel est un précieux indicateur pour comprendre la dynamique de création des emplois sur le marché du travail en Côte d'Ivoire.

Selon les résultats de cette enquête, l'expérience dans l'emploi principal est faible. En effet, 38,3% de la population en emploi a une ancienneté de moins de 5 ans, 21,1% ont une ancienneté comprise en 5 et 9 ans tandis que 14,9% ont une durée dans l'emploi comprise entre 10 et 14 ans. Seulement, un plus d'un quart des personnes en emploi ont une durée de plus de 15 ans.

La durée dans l'emploi varie suivant le sexe, le niveau d'instruction, le milieu de résidence et selon le type d'emploi. Suivant le sexe, en moyenne, les femmes durent moins dans leur emploi que les hommes. De fait, 47,5% des femmes ont moins de 5 ans, ce chiffre est de 32% pour les hommes. Lorsqu'on examine le niveau d'instruction, on constate que ce sont les plus instruits qui ont une forte rotation dans l'emploi. A titre d'exemple, 52% des instruits du

supérieur ont moins de 5 ans dans l'emploi principal, tandis que l'on a une proportion de 31,8% chez ceux qui n'ont aucun niveau. Ce sont les personnes en ville qui ont une forte mobilité dans l'emploi : 51,3% pour ABIDJAN ont moins de 5 années contre 29,1% pour la campagne. Suivant le secteur d'activité, c'est dans le commerce et les services que les emplois sont beaucoup moins stables. Mais il faut noter aussi que c'est dans ces deux secteurs que les emplois sont les plus non formalisés, avec une avec une forte rotation des emplois.

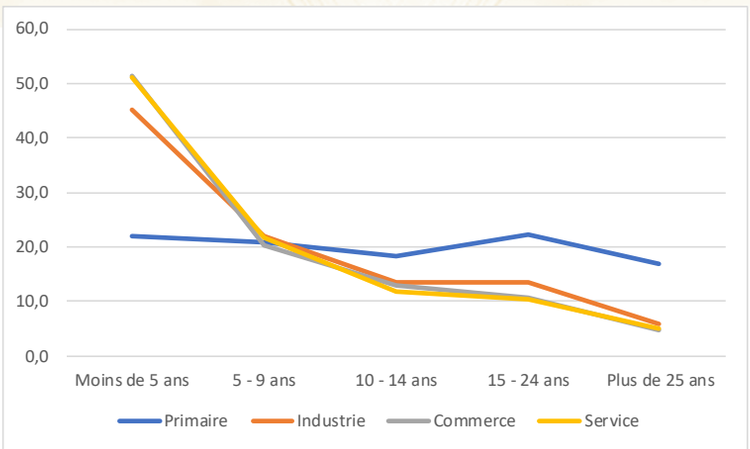
Tableau 5.14 : Répartition en % des actifs occupés selon le nombre d'années effectués dans l'emploi principal par région, milieu résidence, sexe et secteur institutionnel

Caractéristiques sociodémographiques	Nombre d'années dans l'emploi principal						
	Moins de 5 ans	5 - 9 ans	10 - 14 ans	15 - 24 ans	Plus de 25 ans	Total	Effectif
Sexe							
Homme	32,0	22,2	16,1	17,9	11,8	100,0	4 561 719
Femme	47,5	19,4	13,1	12,7	7,2	100,0	3 084 449
Niveau d'instruction							
Aucun	31,8	20,1	16,7	18,4	13,1	100,0	3 921 344
Primaire	40,6	22,3	14,3	14,7	8,0	100,0	1 777 983
Secondaire	48,4	22,1	12,0	11,3	6,2	100,0	1 499 686
Supérieur	52,0	21,8	11,0	12,1	3,1	100,0	447 154
Type d'emploi							
Primaire	21,9	20,9	18,1	22,1	16,9	100,0	3 217 530
Industrie	45,2	21,9	13,6	13,5	5,9	100,0	952 000
Commerce	51,5	20,4	12,8	10,7	4,7	100,0	1 696 457
Service	51,2	21,7	11,8	10,5	4,8	100,0	1 780 182
Milieu de résidence							
Abidjan	51,3	20,5	11,6	12,3	4,4	100,0	1 808 301
Autres urbains	42,1	20,6	14,8	14,0	8,5	100,0	2 296 887
Rural	29,1	21,7	16,7	18,7	13,8	100,0	3 540 981
Région							
Autonome d'Abidjan	51,5	20,5	11,5	12,2	4,3	100,0	1 843 588
Autonome de Yamoussoukro	43,7	19,2	12,8	16,5	7,8	100,0	134 453
Bas-sassandra	35,2	19,5	15,9	16,4	13,0	100,0	646 966
Comoé	39,5	22,0	14,9	14,2	9,4	100,0	451 740
Denguélé	31,3	22,0	17,9	18,7	10,0	100,0	100 818
Gôh-Djiboua	33,6	23,7	17,0	16,7	9,1	100,0	392 621
Lacs	30,9	21,2	17,7	15,5	14,7	100,0	471 832
Lagunes	37,2	21,7	13,5	15,4	12,2	100,0	503 044
Montagnes	39,1	23,7	15,3	14,6	7,3	100,0	765 543
Sassandra-Marahoué	33,8	22,3	17,8	15,0	11,2	100,0	856 275
Savanes	19,9	18,7	15,6	24,8	21,0	100,0	605 957
Vallée du Bandama	42,0	20,7	11,4	15,6	10,4	100,0	367 968
Woroba	27,2	16,4	20,2	23,1	13,1	100,0	262 064
Zanzan	32,7	22,2	17,9	19,3	7,9	100,0	243 298
Côte d'Ivoire	**38,3**	**21,1**	**14,9**	**15,8**	**10,0**	**100,0**	**7 646 169**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

L'examen du graphique 5.1 nous donne de faire trois constats. D'abord, dans le secteur primaire les emplois sont les plus stables et tourne autour de 20% selon les générations, la courbe étant pratiquement constante. Ensuite, pour les trois autres secteurs, les emplois durent beaucoup moins, à partir de 5 ans, l'on assiste à une chute brutale passant de 50% à peu près, à 20% entre 5 et 9 ans. Entre 10 et 24 ans, les emplois se stabilisent autour de 9% à 10%, pour retomber à moins de 9% à partir de 25 ans. Enfin, Il convient tout de même de noter que les courbes du secteur du commerce et des services se superposent, marquant ainsi, la forte présence des emplois informels dans ces deux secteurs.

Graphique 5.1: Nombre d'années effectués dans l'emploi principal selon le secteur institutionnel



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

5.9. Mobilité dans l'emploi

La mobilité professionnelle désigne le changement d'entreprise, d'activité, de métier ou de poste au sein de la même organisation ou encore de niveau de qualification. Elle vise à saisir une nouvelle opportunité offerte qui convient mieux en termes de rémunération et de perspectives de carrière. La mobilité concerne en général plus les salariés que les indépendants. Dans le contexte de la Côte d'Ivoire marqué par un marché du travail encore léthargique, d'une structure d'emploi peu dynamique et d'un faible niveau de l'emploi salarié, la mobilité dans l'emploi est perçue comme un luxe.

5.9.1. Principales caractéristiques des actifs ayant quitté leur emploi antérieur

Avec 10,3% des personnes ayant eu un emploi précédemment, les résultats de cette enquête semblent corroborer la thèse, selon laquelle la mobilité de l'emploi en Côte d'Ivoire est un luxe. Entre hommes et femmes la mobilité de l'emploi semble identique. En revanche, par rapport au niveau d'instruction, il semble que ce sont les personnes moins instruites qui sont en plus grande proportion à avoir changé d'emploi. Suivant le milieu de résidence, les Abidjanais font preuve d'une grande mobilité dans l'emploi (12,5%).

Plusieurs motifs justifient la libération du précédent emploi et se présentent par ordre d'importance. Mais, il importe avant tout de distinguer ceux qui ont quitté leur emploi de façon volontaire de ceux qui ne le sont pas. Au total, les résultats de l'enquête montrent qu'en majorité le départ de l'emploi antérieur est volontaire (57,1% contre 42,9%) à qui le choix n'a pas été donné.

Considérant les départs volontaires, si l'on fait abstraction des "autre raisons" que l'on considère comme un "four tout", évidemment, ce sont les conditions de travail qui sont mises en avant par 17,4% des personnes, la motivation salariale venant au second rang (10,9%). Aussi bien, en fonction du sexe, du niveau d'étude, du milieu de résidence ou de la région, la motivation des départs est l'obtention de meilleures conditions de travail.

Quant à ceux qui sont partis de façon involontaire de leur emploi, pour 14,3%, c'est la faillite ou la compression qui a été invoquée. Quel que soit la caractéristique considérée, la faillite ou la compression ont poussé les personnes à trouver un autre emploi. Toutefois, le fait que 8,1% des retraités disent être partis de façon involontaire est problématique.

Tableau 5.15 : Pourcentage de personnes âgées de 15 ans ou plus ayant quitté un emploi antérieur par raisons selon la région, le milieu de résidence et le sexe

Caractéristiques sociodémographiques	Personnes âgées de 15 ans plus ayant eu un emploi antérieur (%)	Raison de l'abandon de l'emploi antérieur												
		Retraite	Licencie-ment, compres-sion	Faillite	Restruc-turation	Autre raison départ involontaire	Départ Involontaire	Pour une meilleure rémunération	Pour meilleures conditions de travail	Pour un travail plus intéressant	Autre raison départ volontaire	Départ Volontaire	Total	Effectif
Sexe														
Homme	10,4	11,2	5,0	9,1	2,4	13,3	41,0	14,1	4,7	17,1	23,1	59,0	100,0	7 212 564
Femme	10,2	4,8	1,3	13,6	2,5	22,6	44,8	7,6	5,4	7,5	34,7	55,2	100,0	6 991 087
Niveau d'instruction														
Aucun	9,9	7,9	1,4	9,5	2,7	19,9	41,4	9,0	4,9	11,4	33,2	58,6	100,0	6 677 470
Primaire	13,7	4,4	1,8	15,2	1,7	19,3	42,4	13,6	6,4	13,9	23,7	57,6	100,0	2 761 522
Secondaire	9,8	11,2	6,2	11,9	2,4	13,8	45,5	11,2	4,2	12,1	26,9	54,5	100,0	3 540 556
Supérieur	6,1	14,3	12,5	4,4	4,8	10,0	46,0	13,8	2,2	15,1	22,8	54,0	100,0	1 223 851
Milieu de résidence														
Abidjan	12,5	8,5	4,8	13,8	2,5	14,6	44,2	14,2	6,8	11,7	23,2	55,8	100,0	3 468 671
Autres urbains	9,8	9,6	3,4	13,7	2,9	17,9	47,5	10,7	2,9	10,4	28,4	52,5	100,0	4 693 528
Rural	9,4	6,6	1,7	7,4	2,1	20,2	38,1	8,7	5,4	14,6	33,3	61,9	100,0	6 041 453
Région														
Autonome d'Abidjan	12,6	8,5	5,0	13,7	2,4	14,3	43,9	14,6	6,9	11,5	23,1	56,1	100,0	3 525 660
Autonome de Yamkro	13,4	8,1	5,1	11,0	2,3	16,6	43,1	12,8	4,0	17,2	22,9	56,9	100,0	243 681
Bas-sassandra	6,3	6,1	3,2	11,5	1,2	16,6	38,6	22,8	3,1	10,4	25,1	61,4	100,0	1 245 667
Comoé	13,2	8,9	4,4	9,2	8,1	14,1	44,7	14,2	5,1	12,7	23,2	55,3	100,0	770 829
Denguelé	7,1	13,3	1,0	6,3	0,8	22,5	43,9	9,0	6,2	10,3	30,6	56,1	100,0	156 410
Gôh-Djiboua	6,0	6,3	1,9	12,1	-	9,3	29,6	4,7	1,2	7,1	57,4	70,4	100,0	991 187
Lacs	22,6	6,1	0,9	4,1	1,9	19,6	32,5	3,8	6,1	11,3	46,3	67,5	100,0	772 828
Lagunes	9,1	11,9	4,1	14,3	-	20,0	50,3	9,5	3,2	18,5	18,6	49,7	100,0	925 642
Montagnes	11,7	2,1	2,4	10,0	1,6	22,2	38,3	7,3	5,2	20,4	28,9	61,7	100,0	1 388 366
Sassandra-Marahoue	7,5	13,4	0,2	18,0	1,8	17,7	51,1	8,0	4,6	5,9	30,4	48,9	100,0	1 345 968
Savanes	7,0	12,4	2,4	7,3	7,9	14,7	44,7	11,9	4,8	18,7	20,0	55,3	100,0	940 175
Vallée du Bandama	9,3	12,1	3,5	9,8	1,2	22,8	49,4	11,7	2,2	6,8	29,8	50,6	100,0	900 060
Woroba	5,6	7,4	2,0	7,0	0,3	34,0	50,7	6,4	1,2	11,9	29,8	49,3	100,0	461 509
Zanzan	6,9	4,8	0,7	16,1	3,5	36,4	61,7	3,5	1,5	8,3	25,0	38,3	100,0	535 667
Côte d'Ivoire	**10,3**	**8,1**	**3,2**	**11,3**	**2,5**	**17,8**	**42,9**	**10,9**	**5,0**	**12,4**	**28,7**	**57,1**	**100,0**	**14 203 651**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

L'enquête révèle que 10,3% des personnes en emploi actuellement avaient un emploi antérieurement avant de le quitter, avec peu de variation selon le sexe : les hommes sont 10,4% contre 10,2% pour les femmes. Selon le niveau d'instruction, les personnes ayant atteint le primaire ont plus changé d'emploi (13,7%) que celles ayant le niveau du supérieur (6,1%). Les personnes du milieu rural sont plus stables dans l'emploi (9,4%) que celles du milieu urbain (11%) et d'Abidjan (12,5%).

Les résultats montrent que lorsque les individus quittent leur emploi, c'est presque sûr qu'ils vont changer de métier (87,8% avec 88,2% pour les hommes et 87,2% pour les femmes) et de secteur d'activité (87,8% dont 88,8% pour les hommes et 86,4% pour les femmes). Ce sont des résultats intéressants qui amènent à comprendre que leur motivation est bien la recherche de meilleures conditions de travail.

Que ce soit du point de vue du sexe, du niveau d'instruction, du milieu de résidence, où de la région, le constat est identique : en majorité les individus ont quitté l'emploi précédent, soit pour un autre métier, ou dans une autre branche d'activité.

Tableau 5.16 : Mobilité dans l'emploi et dans l'activité par région, milieu de résidence et sexe

Caractéristiques sociodémographiques	Personnes âgées de 15 ans plus ayant eu un emploi antérieur (%)	% d'actifs occupés ayant changé de métier	% d'actifs occupés ayant changé d'activité
Sexe			
Homme	10,4	88,2	88,8
Femme	10,2	87,2	86,4
Niveau d'instruction			
Aucun	9,9	83,9	83,3
Primaire	13,7	90,2	91,4
Secondaire	9,8	91,9	91,4
Supérieur	6,1	87,5	90,5
Milieu de résidence			
Abidjan	12,5	92,2	94,1
Autres urbains	9,8	91,2	89,8
Ensemble urbain	11,0	91,7	91,9
Rural	9,4	82,3	82,2
Région			
Autonome d'Abidjan	12,6	92,3	94,1
Autonome de Yamkro	13,4	93,9	92,7
Bas-sassandra	6,3	82,5	85,7
Comoé	13,2	93,2	89,0
Denguélé	7,1	95,3	93,5
Gôh-Djiboua	6,0	99,3	98,5
Lacs	22,6	60,5	60,1
Lagunes	9,1	92,4	91,3
Montagnes	11,7	97,0	95,5
Sassandra-Marahoué	7,5	90,6	91,4
Savanes	7,0	93,0	94,0
Vallée du Bandama	9,3	91,0	90,1
Woroba	5,6	97,4	95,0
Zanzan	6,9	90,4	90,1
Côte d'Ivoire	**10,3**	**87,8**	**87,9**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

5.10. Analyse des matrices de transition de l'emploi antérieur à l'emploi actuel

L'objectif de cette section c'est de quantifier l'ampleur de la mobilité des individus suivant le groupe socioéconomique, la branche d'activité et le secteur institutionnel de la population active.

L'analyse de la matrice de transition selon le groupe socioéconomique indique une plus forte mobilité des chômeurs/inactifs vers les autres catégories. En effet, sur les 14,2 Millions de personnes en âge de travailler actuellement, antérieurement, 89,7% étaient au chômage ou inactif, 3,2% des indépendants du secteur non agricole, 3% des salariés du secteur privé formel, 0,8% des salariés du secteur public et 1,2% des indépendants du secteur agricole.

Ce sont les salariés du secteur privé formel qui connaissent le plus de changement de catégories socioéconomiques. De fait, 5,6% des salariés du secteur public étaient des salariés du secteur privé formel. On note également que 3,3% des indépendants non agricoles, 3,3% des indépendants agricoles et 15% des chômeurs antérieurement étaient des salariés du secteur privé formel. Ainsi, on peut voir qu'un travailleur du secteur privé formel a plus de 20 fois plus de risque de se retrouver au chômage qu'un travailleur du secteur public. Au contraire, un travailleur du secteur public a moins de 4 fois plus de chance de se retrouver au chômage que le salarié du secteur privé formel.

Tableau 5.17: Analyse de la matrice de transition selon le groupe socioéconomique

	Groupes socioéconomiques dans l'emploi antérieur							
Groupes socioéconomiques dans l'emploi actuel	Salarié du secteur public	Salarié du secteur privé formel	Indépendant du secteur non agricole	Indépendant du secteur agricole	Aide familial et actif assimilé	Chômeur ou inactif	Total	Effectif
Salarié du secteur public	3,2	5,6	2,2	0,3	0,2	88,4	100,0	371 956
Salarié du secteur privé	0,7	6,9	2,3	0,6	1,7	87,8	100,0	1 403 926
Indépendant du secteur non agricole	0,2	3,3	5,4	1,2	2,8	87,1	100,0	2 471 113
Indépendant du secteur agricole	0,6	3,3	2,2	1,6	3,7	88,5	100,0	2 166 151
Aide familial et actif assimilé	0,4	1,5	1,3	0,2	1,9	94,6	100,0	1 291 136
Chômeur	2,7	15,0	4,6	0,5	1,5	75,8	100,0	260 655
Main œuvre potentielle	0,7	4,0	4,9	1,0	2,7	86,7	100,0	819 905
Inactif	1,0	1,3	2,9	1,6	1,2	91,9	100,0	5 422 548
Total	**0,8**	**3,0**	**3,2**	**1,2**	**2,0**	**89,7**	**100,0**	**14 207 390**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

L'analyse de la matrice de transition (Tableau 5.188) selon le secteur d'activité indique que ce sont ceux qui travaillent dans le secteur des services qui migrent le plus vers les autres secteurs. En effet, 24,7% des travailleurs du primaire, 33,2% de ceux de l'industrie et 38,4% du commerce actuels étaient antérieurement dans le secteur des services. Ainsi, un individu qui travaille dans le primaire risque 3 fois plus de demeurer dans le secteur primaire qu'une personne qui travaille dans les services. Au contraire, une personne qui travaille dans les services à 2 fois plus de chance de travailler dans les services qu'une personne qui travaille dans le primaire.

Tableau 5.18 : Analyse de la matrice de transition selon le secteur d'activité

Groupes socioéconomiques dans l'emploi actuel	Secteur d'activité dans l'emploi antérieur					
	Primaire	Industrie	Commerce	Service	Total	Effectif
Primaire	52,1	14,9	8,3	24,7	100,0	297 804
Industrie	23,4	30,3	13,1	33,2	100,0	100 225
Commerce	15,5	22,1	24,1	38,4	100,0	202 536
Service	16,5	25,7	8,7	49,0	100,0	240 333
Total	**29,7**	**21,6**	**12,8**	**36,0**	**100,0**	**840 898**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

Le Tableau 5.199 donne la répartition des personnes qui sont en emploi (secteur institutionnel) actuellement par secteur institutionnel antérieurement. Il indique que le secteur privé est le plus gros détenteur des emplois (92,6%). C'est un résultat important, expliqué probablement la présence massive d'emplois informels. L'analyse de la matrice de transition une fois de plus, donne de faible mobilité des emplois des emplois privés. De fait, 4,3% des emplois du secteur privé (actuel), antérieurement, étaient dans le public et 1,9% des emplois des ménages.

Tableau 5.19 : Analyse de la matrice de transition selon le secteur institutionnel

Secteur institutionnel dans l'emploi actuel	Secteur institutionnel dans l'emploi antérieur				
	Secteur public	Secteur privé	Ménages	Total	Effectif
Secteur public	27,1	71,8	1,1	100,0	44 077
Secteur privé	4,3	93,8	1,8	100,0	797 148
Ménages	2,6	86,4	11,0	100,0	11 144
Total	**5,5**	**92,6**	**1,9**	**100,0**	**852 369**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

5.11. Revenu du travail et ses principales caractéristiques

5.11.1. Analyse du revenu mensuel

Les revenus et les conditions de travail constituent de bons indicateurs de la qualité des emplois générés par les différents secteurs institutionnels. Or en la matière, tout oppose le secteur formel (administration, entreprises publiques, entreprises privées formelles, entreprises associatives) au secteur informel.

Le secteur public est celui où l'on enregistre les revenus les plus élevés. Le salaire mensuel moyen est de 250 000 Fcfa dans l'administration et de 150 000 Fcfa dans les entreprises para-publiques. De plus, la proportion de ce que l'on pourrait appeler les hauts revenus est également importante. Plus de la moitié (53%) des travailleurs des entreprises publiques (respectivement de l'administration publique) ont un revenu supérieur à 250 000 Fcfa (respectivement 150 000 Fcfa). Ces niveaux de rémunération ne s'expliquent pas forcément par une charge de travail plus importante (on y travaille en moyenne moins que dans le privé), mais en partie par une ancienneté plus longue.

Dans les entreprises privées formelles ou informelles où l'ancienneté est beaucoup plus faible, le revenu mensuel moyen atteint 88 000 Fcfa. On y note une disparité des revenus, puisque 50% des travailleurs ont un revenu mensuel inférieur à 42 000 francs CFA et 23,7% en ont un revenu supérieur à 88 000 Fcfa. Dans ce secteur, le volume du travail hebdomadaire est pourtant plus important que dans le secteur privé (près de 44 heures par semaine contre 42 heures). Il convient cependant de préciser que l'ancienneté y est beaucoup plus faible et le niveau de qualification également. Cette disparité des revenus avec un niveau bas pourrait s'expliquer par la présence de nombreuses activités informelles dans cette catégorie. En effet, le secteur privé informel, concentrent un grand nombre d'emploi et offrent également les rémunérations les plus faibles.

Parmi les facteurs expliquant les écarts de revenus entre les différents secteurs institutionnels, la structure des emplois joue un rôle important. Dans le public, 54,2% des travailleurs sont des cadres alors que dans le secteur privé (formel ou informel), près des deux tiers des actifs (64,3%) travaillent plutôt à leur propre compte ou sont des patrons. On est donc conduit, pour permettre des comparaisons plus pertinentes, à combiner le secteur d'activité précédent et la catégorie socioprofessionnelle.

Tableau 5.20 : Nombre moyen d'années d'études et revenu mensuel moyen selon les caractéristiques des actifs occupés

Caractéristiques socioéconomiques	Revenu mensuel (en FCFA)	Rémunération horaire moyen [1] (en FCFA)	Nombre année étude	Effectif
Catégorie socio-professionnelle				
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	516 766	4 675	16,1	42 274
Cadre moyen, agent de maîtrise	256 919	1 752	15,1	197 891
Employé/ouvrier qualifié	122 373	767	9,7	288 374
Employé/ouvrier semi qualifié	70 588	472	6,1	373 325
Manœuvre	59 051	439	4,4	355 330
Apprenti ou stagiaire payé	45 563	259	6,2	41 351
Salarié [1]	121 055	853	8,1	1 298 545
Employeur	179 482	1 412	5,1	79 435
Travailleur pour compte propre	90 844	760	3,1	3 118 010
Indépendant	93 046	777	3,2	3 197 444
Aide familial/apprenti	55 133	480	3,5	631 864
Secteur institutionnel				
APU	249 739	1 638	13,6	230 964
EPP	149 947	845	11,6	47 793
Secteur privé	88 358	723	4,0	4 753 614
Ménages	48 953	404	4,3	95 483

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017, [1] Indicateur ODD 8.5.1

Tableau 5.20 (Suite) : Nombre moyen d'années d'études et revenu mensuel moyen selon les caractéristiques des actifs occupés

Caractéristiques socioéconomiques	Revenu mensuel (en FCFA)	Rémunération horaire moyen [1] (en FCFA)	Nombre année étude	Effectif
Secteur d'activité				
Primaire	93 051	682	2,5	2 081 088
Industrie	87 765	703	5,5	644 643
Commerce	75 352	735	3,8	1 137 577
Service	121 466	938	7,9	1 264 545
Sexe				
Homme	120 527	845	5,2	3 107 220
Femme	56 885	627	3,3	2 019 730
Côte d'Ivoire	**95 455**	**759**	**4,5**	**5 126 950**

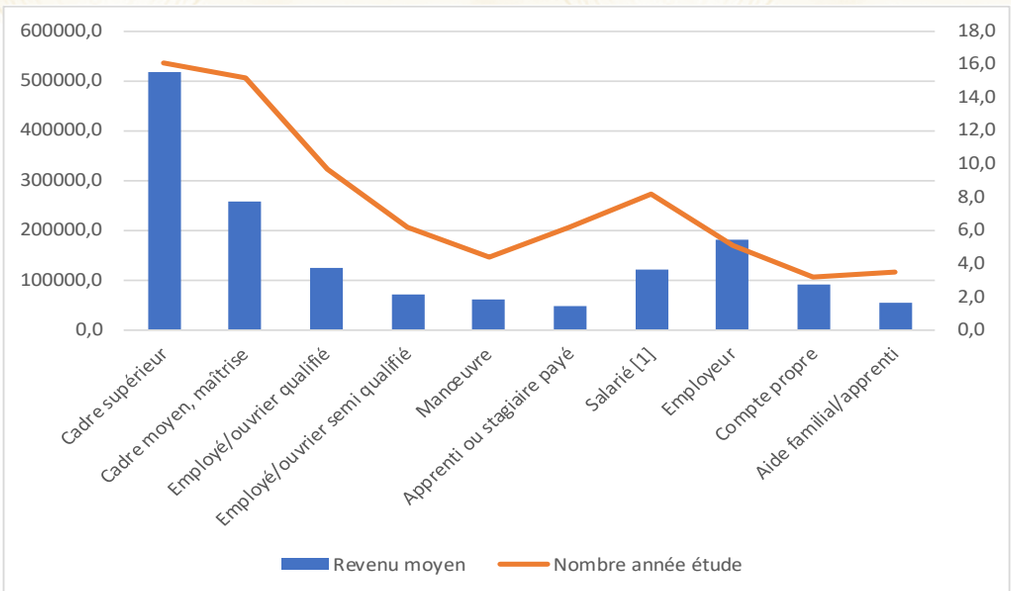
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017, [1] Indicateur ODD 8.5.1

A secteur institutionnel donné, la hiérarchie des salaires est toujours respectée, des cadres aux manœuvres. Dans chaque secteur institutionnel, ce sont les cadres qui ont les revenus les plus élevés : 522 000 Fcfa dans le secteur public, 276 000 FCFA dans le secteur privé (formel et informel confondus).

Après les cadres, les employés et ouvriers suivent avec un revenu mensuel à peine égal au tiers de celui des cadres. L'écart le plus important entre les revenus des cadres et celui des employés et ouvriers se retrouve dans le secteur public. Le groupe des employés et ouvriers est fortement hétérogène.

Le Graphique 5.2 met en relation le revenu de la catégorie socio-professionnelle et le nombre d'années d'études des individus en emploi. A l'évidence, le revenu semble intimement lié à l'instruction : pour une catégorie socio-professionnelle donnée, lorsque le niveau d'études augmente, le niveau de salaire également croit, mais il faut comprendre aussi que la CSP, est une fonction croissance du niveau d'étude.

Graphique 5.2: Nombre moyen d'années d'études et revenu moyen selon la CSP



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

5.11.2. Taux de bas salaire et taux salaire inférieur au SMIG

Le bas salaire est appréhendé par le fait que le salaire mensuel est inférieur aux deux tiers du salaire mensuel médian. En Côte d'Ivoire, selon l'ERI-ESI 2017, 43,8% des salaires perçus par les personnes en emploi sont des bas salaires. La situation des salaires inférieurs au SMIG est encore plus alarmante. En effet, 56,8% des personnes en emploi gagne moins que le SMIG autorisé par la loi.

Le phénomène des bas salaires est des plus contrastée lorsqu'on examine les caractéristiques des personnes en emploi. Suivant le genre, entre hommes et femmes les écarts sont énormes et en défaveur des femmes. En effet, 59,4% des femmes ont un salaire bas et 70,8% gagnent moins que le SMIG, ces chiffres étant respectivement 33,7% et 47,7% pour leurs homologues de sexe masculin.

Dans le secteur d'activité également, on note une discrimination des salaires. Le pourcentage des bas salaires est obtenu d'abord dans le commerce (56,8%), puis dans le primaire (43,9%) et enfin dans l'industrie (41,6%), le secteur des services étant beaucoup plus enclins à servir moins de bas salaires (33%). Il est intéressant de constater que ce sont les secteurs d'activité qui servent les bas salaires, qui sont également ceux qui paient moins que le SMIG.

Par secteur institutionnel, le l'administration publique, de façon relative ne paie pas de bas salaire (9,9%) et 9% pour les entreprises parapubliques. Toutefois, le fait que l'administration publique l'on retrouve des bas salaires reste tout de même préoccupant, puisqu'elle est censée apportée le bon exemple. De plus, 11,5% et 19,3% du personnel de l'administration publique est payé moins que le SMIG. Au contraire, les bas salaires sont servis pas les entreprises privées, qu'elles soient informelles ou formelles (45,7%). Les ménages, quant à eux, derrière les portes closes, en dehors de tout cadre législatif, dans 47,5% des cas, les employés perçoivent une faible rémunération. La situation du SMIG n'échappe pas au constat précédent, c'est le privé et les ménages qui sont les mauvais payeurs. De fait, 70,6% des personnes qui travaille dans les ménages employeurs, gagnent moins que le SMIG, ce chiffre est 59,1% pour le privé (formel ou informel).

La catégorie socio-professionnelle (CSP) également discrimine les salaires. Toutefois, cette discrimination est accentuée en fonction de la catégorie. Les cadres connaissent moins le phénomène des bas salaires (7,5% et 7,9%), et sont moins nombreux à être payé en dessous du SMIG (7,5% et 9,1%). Les ouvriers beaucoup moins (20,7% et 30,5%) pour les bas salaires, et en ce qui concerne le SMIG (26,8% et 45,4%). Ce sont les manœuvres (42,4%) et les apprentis ou les stagiaires payés (56,9%) qui pâtissent le plus des bas salaires et des salaires en dessous du SMIG (60,9% et 76,3%).

Tableau 5.21 : Taux de bas salaire selon le sexe, le secteur d'activité, la CSP et le secteur institutionnel

Caractéristiques socioéconomiques	Taux de bas salaire (%) (en dessous de 2/3 du salaire mensuel médian)	Taux de salaire inférieur au SMIG (%)	Effectif
Catégorie socio-professionnelle			
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	7,5	7,5	42 274
Cadre moyen, agent de maîtrise	7,9	9,1	197 891
Employé/ouvrier qualifié	20,7	26,8	288 374
Employé/ouvrier semi qualifié	30,5	45,4	373 325
Manœuvre	42,4	60,9	355 330
Apprenti ou stagiaire payé	56,9	76,3	41 351
Employeur	29,6	43,4	79 435
Travailleur pour compte propre	49,5	60,3	3 118 010
Aide familial/apprenti	49,2	76,3	631 864
Secteur institutionnel			
APU	9,9	11,5	230 964
EPP	9,0	19,3	47 793
Secteur privé	45,7	59,1	4 753 614
Ménages	47,5	70,6	95 483
Secteur d'activité			
Primaire	43,9	61,4	2 081 088
Industrie	41,6	50,9	644 643
Commerce	56,8	66,1	1 137 577
Service	33,0	43,8	1 264 545
Sexe			
Homme	33,7	47,7	3 107 220
Femme	59,4	70,8	2 019 730
Côte d'Ivoire	**43,8**	**56,8**	**5 126 950**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

5.11.3. Conditions d'activités

Pour l'ensemble des personnes en emploi, la durée moyenne du travail est de 36,7 heures par semaine, ce qui est inférieur à la norme de 40 heures. Par ailleurs, la durée hebdomadaire horaire a une distribution très étalée : 32,6% travaillent moins de 40 heures par semaine et 56,6% plus de 40 heures 36,7% ont des horaires excessifs de travail (plus de 48 heures par semaine).

Le volume horaire du travail permet de quantifier l'importance du sous-emploi visible. Ainsi l'ensemble des personnes qui travaillent moins de 40 heures contre leur gré représentent 30,1% des personnes en emploi, soit près de 757 000 personnes. C'est dans le secteur privé (formel ou informel) que ce sous-emploi est le plus important et atteint 33,1% des personnes en emploi et 94,6% des personnes travaillant moins de 40 heures par semaine. Les autres secteurs en sont relativement épargnés.

En fait, le sous-emploi visible ne constitue qu'une des modalités à travers laquelle se manifeste le sous-emploi. Ainsi et paradoxalement, l'existence d'horaires de travail excessivement élevés peut elle aussi être synonyme de sous-emploi, lorsque cette charge horaire est rendue nécessaire pour compenser une productivité du travail anormalement faible. Cette forme de sous-emploi peut être qualifiée de sous-emploi invisible.

La présence syndicale peut jouer un rôle important dans les négociations salariales et rendre ainsi le marché du travail plus rigide. Le taux de syndicalisation dans la population en emploi est de 59,9%. En fait, ce taux moyen cache des disparités en fonction du sexe, de l'âge, et selon le milieu. Le taux de syndicalisation est relativement important dans au sein de la gente féminine (62,9%) contre 59,2% pour les hommes, chez les personnes plus âgées que chez les jeunes et en milieu rural (62,3%) plus qu'en ville (58,5% à ABIDJAN).

La prise en compte des prestations sociales met encore plus en évidence les écarts entre les différentes caractéristiques (31,4%). En fait, les cotisations à la pension sont plus fréquentes dans les catégories des femmes plus que chez les hommes, chez les plus âgés que chez les plus jeunes et en ville plus qu'au village.

L'affiliation à une assurance maladie en Côte d'Ivoire demeure encore très faible pour les personnes en emploi, à peine 6%. Sur une population de 7,7 Millions de personnes en emploi, 460 000 seulement ont une couverture

d'assurance maladie. Mais le nombre de personnes qui ne sont pas couvertes par une assurance maladie va bien au-delà, puisque les membres des familles de ces personnes ne sont pas également comptabilisés. C'est un résultat fort qui soulève véritablement le problème de financement des soins de santé.

Les conditions d'activités peuvent également être mesurées au travers de certains problèmes rencontrés par l'employé sur le lieu de travail. Au nombre de ces problèmes, l'on peut citer les abus physiques, le harcèlement sexuel, les accidents de travail, etc. Parmi ces problèmes cités, en premier ce sont les accidents de travail, 3,5% des travailleurs en ont été victimes, ensuite ce sont les abus physique (2,1%). On relève finalement les harcèlements sexuels, qui, au regard des résultats de l'enquête semblent ne pas exister sur le lieu de travail, moins de 1%. Toutefois, ce résultat doit être pris avec beaucoup de réserve, dans la mesure où, il n'est pas toujours aisé pour certaines personnes d'en parler.

Tableau 5.22 : Indicateurs des conditions d'activités sur le marché du travail par région, milieu de résidence, sexe et groupe d'âges

Caractéristiques socioéconomiques	Durée du travail excessive (plus de 48 heures par semaine)	Taux de syndicali-sation	% actifs occupés salariés cotisant à un régime de pension	% actifs occupés affiliés à une organisation d'assurance maladie	% actifs occupés ayant bénéficié d'un stage de perfection-nement	Abus physique	Harcèlement sexuel	Accident de travail ou de trajet	Problème physique
Sexe									
Homme	40,2	59,1	29,0	7,2	2,5	2,5	0,2	4,4	5,6
Femme	31,5	62,9	38,7	4,1	1,2	1,4	0,7	2,2	3,5
Age									
15 - 24 ans	36,8	31,6	6,3	0,5	1,1	1,1	0,6	2,4	3,3
25 - 34 ans	38,1	52,9	26,8	4,5	1,7	2,5	0,3	3,5	5,0
35 - 44 ans	37,0	64,8	39,4	9,1	2,3	2,4	0,4	4,2	5,4
45 - 54 ans	37,0	68,7	42,3	8,5	3,0	2,1	0,2	3,7	5,3
55 - 64 ans	33,3	65,4	60,7	7,6	2,3	1,6	0,2	3,4	4,3
65 ans et plus	24,6	47,6	46,9	5,5	1,1	0,7	0,0	2,5	3,2
Milieu de résidence									
Abidjan	41,9	58,5	34,5	13,2	3,9	4,7	1,1	5,5	8,6
Autres urbains	43,4	60,1	31,2	6,7	2,3	2,3	0,3	3,6	5,1
Ensemble urbain	42,7	59,2	33,1	9,6	3,0	3,4	0,6	4,4	6,7
Rural	29,7	62,3	23,3	1,8	0,8	0,6	0,1	2,4	2,6
Région									
Autonome d'Abidjan	42,2	58,6	34,2	13,1	3,9	4,7	1,2	5,7	8,8
Autonome de Yamkro	46,2	71,2	35,9	9,0	2,2	1,1	0,1	2,8	3,6
Bas-sassandra	37,3	49,7	16,0	1,8	1,4	0,6	0,0	1,5	2,0
Comoé	31,8	58,1	18,5	5,8	1,3	2,2	0,7	3,0	4,3
Denguélé	32,6	73,4	49,2	3,2	1,2	1,9	0,6	6,3	7,4
Gôh-Djiboua	30,2	51,3	20,7	5,1	4,6	1,6	0,0	9,5	9,6
Lacs	21,1	73,0	48,5	4,0	1,3	2,0	0,1	4,6	5,3
Lagunes	33,6	58,9	31,7	6,3	1,1	1,6	0,2	3,3	4,6
Montagnes	36,1	64,0	29,6	1,9	0,9	0,6	0,0	0,9	1,5
Sassandra-Marahoue	40,3	43,0	37,1	2,4	0,6	1,6	0,0	1,8	3,0
Savanes	44,0	80,3	35,5	2,5	1,8	0,4	0,2	2,7	2,8
Vallée du Bandama	38,8	75,0	30,1	7,5	1,4	1,6	0,0	2,1	3,0
Woroba	29,4	76,2	39,4	1,8	0,5	1,4	0,1	1,7	2,3
Zanzan	21,0	82,6	34,4	3,9	1,1	0,6	0,0	1,1	1,4
Côte d'Ivoire	**36,7**	**59,9**	**31,4**	**6,0**	**2,0**	**2,1**	**0,4**	**3,5**	**4,8**

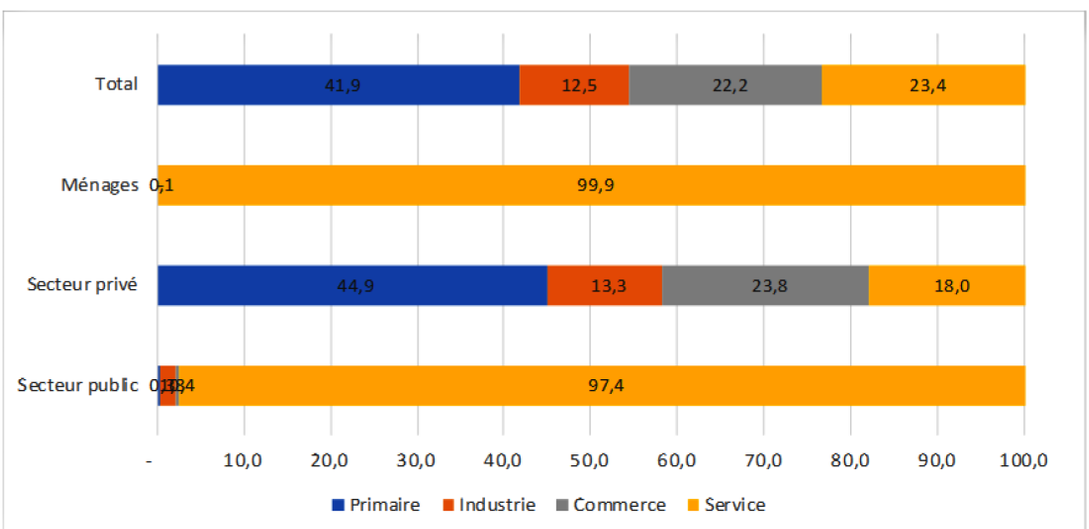
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

5.12. Principales caractéristiques des emplois

5.12.1. Principaux acteurs de l'offre d'emplois

La répartition des emplois par secteur institutionnel est un bon indicateur synthétique de la structure du marché du travail. On distingue trois secteurs : le secteur publique (administration publique et entreprises parapubliques), le secteur privé (formel et informel), et enfin le secteur des ménages. C'est évidemment le secteur privé qui occupe la première place : un peu plus de neuf emploi sur dix y sont concentrés (93,7%), dû à la présence massive d'emplois informels (près de 90%). Le secteur public vient en seconde position, avec une nette rupture, 5% des emplois. Enfin, seulement 1,8% des personnes en emploi travaillent dans le secteur des ménages. Il convient donc de noter la prédominance du secteur privé.

Graphique 5.3 : Profil des branches suivant les secteurs institutionnels



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Le marché du travail ivoirien est caractérisé par la prépondérance du secteur privé. Il constitue, parmi les acteurs, le plus gros secteur employeur absorbant à lui seul 93,2% des emplois pour l'essentiel des emplois issus d'une initiative privée (57,1%). Ce constat est valable pour toutes les régions, les milieux rural et urbain et tous sexes confondus. Par rapport au sexe, les femmes présentent des taux les moins élevés d'occupation dans le service privé que dans le secteur public (92,6% contre 93,7% pour les hommes). Le secteur public pour sa part n'emploie que seulement 5,0% de la population active tandis que les ménages ne représentent qu'une part très marginale (1,8%).

Bien que l'accès à la fonction publique repose sur des critères relativement objectifs (diplômes, réussite aux examens) qui, laisse peu (ou moins) de place à la discrimination directe en raison de leur sexe que les femmes peuvent rencontrer auprès d'employeurs potentiels dans le secteur privé, leur proportion demeure faible par rapport à celle des hommes relativement plus nombreux (3,2% pour les femmes contre 4,8% pour les hommes). Suivant le milieu de résidence, la proportion des actifs du public est cinq fois plus élevée en milieu urbain (7,8%) qu'en milieu rural (1,8%). En ce qui concerne les régions, la proportion des actifs du privé la plus élevée est observée dans la région de Ba Sassandra (97,8%), des Montagnes (97,1%), des Savanes (97,3%).

Tableau 5.23 : Principaux acteurs de l'offre d'emploi, Cote d'Ivoire, 2017

Différents acteurs de l'offre d'empli	initiative privée	autres acteurs	Secteur privé	Administra-tion publique	Entreprise publique et parapublique	Secteur public	Ménage employeur	Total
Sexe								
Homme	51,5	42,2	93,7	4,8	1,0	5,8	,5	100,0
Femme	65,5	27,1	92,6	3,2	,6	3,8	3,6	100,0
Strates de résidence								
Abidjan	39,7	45,7	85,4	6,8	2,3	9,1	5,5	100,0
Autres urbains	56,2	35,7	92,0	5,9	,9	6,7	1,3	100,0
Ens. urbain	48,9	40,1	89,1	6,3	1,5	7,8	3,2	100,0
Rural	66,6	31,5	98,1	1,6	,2	1,8	,1	100,0
Domaine d'étude								
Autonome d'Abidjan	39,9	45,8	85,6	6,7	2,2	8,9	5,4	100,0
Autonome de Yamoussoukro	55,9	34,5	90,4	6,0	1,6	7,7	2,0	100,0
Bas-sassandra	64,0	33,9	97,8	1,9	,2	2,1	,1	100,0
Comoé	49,7	44,9	94,6	3,0	1,2	4,2	1,3	100,0
Denguelé	60,4	35,0	95,5	4,1	,0	4,2	,4	100,0
Gôh-Djiboua	43,2	52,3	95,6	3,2	,2	3,4	1,0	100,0
Lacs	73,0	21,4	94,4	4,6	,4	5,0	,6	100,0
Lagunes	60,3	33,2	93,5	5,1	,5	5,6	,9	100,0
Montagnes	70,0	27,1	97,1	2,2	,5	2,7	,2	100,0
Sassandra-Marahoue	66,5	29,5	96,0	3,0	,3	3,3	,7	100,0
Savanes	62,3	35,0	97,3	1,8	,4	2,2	,5	100,0
Vallée du Bandama	60,5	31,5	92,0	7,1	,3	7,4	,6	100,0
Woroba	70,7	26,4	97,2	2,3	,3	2,6	,2	100,0
Zanzan	61,1	34,8	96,0	3,2	,4	3,6	,5	100,0
Côte d'Ivoire	**57,1**	**36,1**	**93,2**	**4,1**	**,9**	**5,0**	**1,8**	**100,0**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

5.12.2. Analyse des emplois suivant les secteurs institutionnels

5.12.2.1 Caractéristiques de l'emploi dans les secteurs public et parapublic

Les emplois publics sont naturellement concentrés dans quatre branches principalement à plus de 85% des emplois :

- La première branche est celle de l'enseignement qui regroupe 44,6% de l'effectif dont 27,4% sont de sexe féminin et 23,7% sont des jeunes de 15-35 ans. Le nombre d'années d'étude faite dans cette branche est de 14,4 ans et ceux qui y travaillent ont une ancienneté de 10,7 ans ;
- La deuxième branche est celle des activités de l'administration publique avec 17,6% de l'effectif dont 34,6% sont de sexe féminin et les jeunes de 15-35 ans sont à 29,4%, avec un nombre moyen d'étude de 12,8 ans et une ancienneté de 9,8 ans ;
- La troisième branche est celles des activités pour la santé humaine et l'action sociale avec 13,3% de l'effectif avec la domination des femmes (70,2%) et 33,4% des jeunes de 15-35 ans. Le nombre d'années d'étude réalisée est de 12,5 ans et une ancienneté de 11,3 ans ;
- Enfin, la dernière branche importante est celle des activités des services de soutien et de bureau avec 9,7% de l'effectif dont 11,5% sont des femmes et 36,4% des jeunes de 15-35 ans. Le nombre d'année d'étude est de 11,9 ans et l'ancienneté de 10 ans.

Tableau 5.24 : Principales caractéristiques des actifs dans le secteur public et parapublic, Côte d'Ivoire, 2017

Branches	Effectif	% du total	% de femmes	% des jeunes de 15 à 35 ans	Revenu mensuel imputé des valeurs nulles	Nombre année étude	Durée moyenne dans emploi en année
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	758	0,2	26,1	100,0	125 000	9,1	3,0
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	519	0,1	0,0	100,0		17,0	3,5
Activités extractives/mines	232	0,1	0,0	0,0	400 000	0,0	0,6
Activités de fabrication	265	0,1	0,0	0,0		18,0	10,0
Activités de production et distribution	1 938	0,5	0,0	0,0	302 852	13,7	20,3
Activités de construction	4 624	1,2	0,0	27,5	308 048	13,3	6,9
Commerce et réparation des pièces automobiles	23	0,0	0,0	0,0	65 000	7,0	19,0
Commerce de gros	350	0,1	0,0	31,3	298 370	12,5	5,6
Commerce de détail	1 284	0,3	83,2	83,2		14,4	2,5
Activités de transport	9 140	2,4	0,0	7,7	234 809	12,9	10,8
Activités d'entreposage	3 773	1,0	0,0	48,4	187 207	7,1	5,5
Activités d'hébergement et de restauration	1 266	0,3	23,6	19,0	108 781	9,5	7,6
Activités de l'information et de communication	8 997	2,3	17,7	8,2	203 328	15,2	7,5
Activités financiers et d'assurance	4 452	1,2	39,8	8,3	176 237	7,5	6,5
Activités immobiliers		0,0					
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	12 719	3,3	12,3	12,6	293 002	14,4	10,6
Activités de services de soutien et de bureau	37 412	9,7	11,5	36,4	184 141	11,9	10,0
Activités de l'administration publique	67 883	17,6	34,6	29,4	201 906	12,8	9,8
Enseignement	171 522	44,6	27,4	23,7	270 681	14,4	10,7
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	51 012	13,3	70,2	33,4	159 087	12,5	11,3
Activités artistiques, sportives et récréatives	2 932	0,8	0,0	23,8	204 977	14,7	4,4
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.	2 938	0,8	30,7	30,7	87 332	9,1	7,1
Activités spéciales des ménages		0,0					
Activités des organisations internationales	783	0,2	0,0	0,0		18,0	10,0
Côte d'Ivoire	**384 824**	**100,0**	**30,7**	**26,5**	**232 630**	**13,4**	**10,2**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

5.12.2.2 Caractéristiques de l'emploi dans le secteur privé formel

Tout comme dans le secteur public, quatre branches sont dominantes en matière d'utilisation de l'emploi à plus de 85% dans le secteur privé formel. Il s'agit de :

- La branche des activités d'Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien avec 44% des emplois dont 31,6% sont des femmes et 44,5% des jeunes de 15-35 ans. Le revenu mensuel moyen dans cette branche est de 92 656 FCFA et le nombre d'années d'étude faite est 2,3 ans avec une ancienneté de 13,4 ans ;
- La branche du commerce de détail avec 19,8% des emplois parmi lesquels les femmes font 72% et les jeunes 51,6%. Leur revenu mensuel moyen est de 66 778 FCFA avec 3,6 ans d'étude et une ancienneté de 6,6 ans ;
- La branche des activités de fabrication avec 9,8% des emplois dont 44% sont des femmes et 53,7% des jeunes de 15-35 ans. Leur revenu mensuel moyen est de 69 167 FCFA avec 4,8 ans d'étude et une ancienneté de 8,2 ans ;
- La branche des activités d'hébergement et restauration avec 4,7% des emplois dont 86,2% sont des femmes et 56,2% des jeunes. Leur revenu mensuel moyen est de 55 056 FCFA avec 3,8 ans d'étude et une ancienneté de 5,1 ans.

Tableau 5.25 : Principales caractéristiques des actifs occupés dans le secteur privé

Branches	Effectif	%	% de femmes	Pourcentage des jeunes de 15 à 35 ans	Revenu mensuel	Nombre année étude	Durée moyenne dans emploi en année
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	3 177 178	44,2	31,6	44,5	92 656	2,3	13,4
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	16 943	0,2	16,9	48,8	99 007	2,3	8,8
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	32 022	0,4	3,3	53,2	120 392	4,0	13,8
Activités extractives/mines	31 587	0,4	23,7	64,2	125 752	3,2	6,4
Activités de fabrication	702 376	9,8	44,0	53,7	69 167	4,8	8,2
Activités de production et distribution	6 936	0,1	5,0	5,3	152 815	6,1	11,1
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	6 546	0,1	3,0	26,4	71 894	4,6	5,2
Activités de construction	209 513	2,9	1,3	54,3	136 088	7,1	7,6
Commerce et réparation des pièces automobiles	185 929	2,6	1,5	57,2	106 931	3,3	9,9
Commerce de gros	104 471	1,5	31,8	48,0	139 238	5,9	7,0
Commerce de détail	1 420 096	19,8	72,0	51,6	66 778	3,6	6,6
Activités de transport	303 606	4,2	2,7	52,5	96 440	4,4	6,8
Activités d'entreposage	21 347	0,3	12,9	42,3	82 251	9,3	7,7
Activités d'hébergement et de restauration	339 170	4,7	86,2	56,2	55 056	3,8	5,1
Activités de l'information et de communication	76 908	1,1	13,2	55,4	224 094	14,5	6,0
Activités financiers et d'assurance	36 784	0,5	44,3	60,4	242 418	12,3	4,5
Activités immobiliers	21 578	0,3	7,7	40,9	122 458	10,7	6,4
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	31 018	0,4	21,6	55,2	137 470	11,5	6,4
Activités de services de soutien et de bureau	84 658	1,2	12,9	37,0	84 773	6,3	7,2
Activités de l'administration publique	1 143	0,0	27,4	20,4	57 907	9,0	13,6
Enseignement	72 706	1,0	13,7	54,6	120 292	16,8	6,7
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	47 502	0,7	45,8	48,0	108 992	8,3	8,3
Activités artistiques, sportives et récréatives	24 625	0,3	18,6	51,7	97 788	7,1	7,9
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.	229 416	3,2	45,2	59,0	77 369	5,5	7,6
Activités spéciales des ménages	138	0,0	100,0	100,0	30 000	5,0	2,0
Activités des organisations internationales		0,0					
Côte d'Ivoire	**7 184 197**	**100,0**	**40,0**	**49,2**	**88 358**	**3,8**	**9,9**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

5.12.2.3 Caractéristiques de l'emploi dans le secteur privé informel

L'enquête ERI-ESI 2017, révèle que dans le secteur privé informel de la Côte d'Ivoire, quatre branches également renferment 86,3% des unités de production informelles avec des caractéristiques suivantes. Notons d'abord que 4 084 306 UPI ont été dénombrées :

- La branche des activités d'Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien avec 43,8% des UPI dont 27,9% sont dirigées par des femmes et 32,5% par des jeunes de 15-35 ans. Le revenu mensuel moyen des CUPI dans cette branche est de 101 615 FCFA et le nombre d'années d'étude faite est 2,3 ans avec une ancienneté de 15,3 ans ;
- La branche du commerce de détail avec 27,6% des UPI parmi lesquels celles dirigées par les femmes font 76,5% et par les jeunes 47,9%. Le revenu mensuel moyen des CUPI est de 63 842 FCFA avec 3 ans d'étude et une ancienneté de 6,9 ans ;
- La branche des activités de fabrication avec 9,1% des UPI dont 54,9% sont dirigées par des femmes et 49,9% par des jeunes de 15-35 ans. Le revenu mensuel moyen des CUPI est de 55 793 FCFA avec 3,7 ans d'étude et une ancienneté de 9,7 ans ;
- La branche des activités d'hébergement et restauration avec 5,8% des UPI dont 92,1% sont dirigées par des femmes et 49,4% par des jeunes. Le revenu mensuel moyen des CUPI est de 49 564 FCFA avec 3,4 ans d'étude et une ancienneté de 5,8 ans.

Tableau 5.26 : Répartition des chefs d'unité de production informelle selon le sexe par type d'activité

Branches	Effectif	%	% de femmes	Pourcentage des jeunes de 15 à 35 ans	Revenu mensuel (en FCFA)	Nombre année étude	Durée moyenne dans emploi en année
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	1 788 476	43,8	27,9	32,5	101 615	2,3	15,3
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	9 314	0,2	14,8	51,8	80 387	0,5	10,1
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	20 695	0,5	0,0	44,7	114 082	4,1	17,4
Activités extractives/mines	13 213	0,3	40,4	58,3	177 517	2,5	9,0
Activités de fabrication	371 978	9,1	54,5	49,9	55 793	3,7	9,7
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	351	0,0	0,0	100,0	10 000	10,0	0,0
Activités de construction	89 618	2,2	0,5	44,8	184 490	5,6	10,3
Commerce et réparation des pièces automobiles	80 982	2,0	0,5	35,2	102 234	2,9	13,4
Commerce de gros	52 887	1,3	33,0	40,1	182 311	4,5	7,5
Commerce de détail	1 128 184	27,6	76,5	47,9	63 842	3,0	6,9
Activités de transport	44 359	1,1	0,8	43,9	229 319	4,0	6,0
Activités d'entreposage	2 773	0,1	0,0	0,0		12,8	15,2
Activités d'hébergement et de restauration	237 832	5,8	92,1	49,4	49 564	3,2	5,8
Activités de l'information et de communication	27 078	0,7	8,9	48,4	238 055	12,5	9,1
Activités financiers et d'assurance	2 505	0,1	20,6	53,4	51 661	10,2	5,9
Activités immobiliers	6 589	0,2	0,0	23,0	145 871	9,9	7,2
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2 912	0,1	0,0	54,8	104 037	6,8	9,6
Activités de services de soutien et de bureau	11 571	0,3	23,1	38,1	97 816	3,3	11,1
Activités de l'administration publique		0,0					
Enseignement	10 109	0,2	4,5	79,2	32 724	17,8	8,6
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	21 318	0,5	41,4	36,0	109 810	5,1	13,1
Activités artistiques, sportives et récréatives	12 490	0,3	27,0	51,8	109 553	6,4	10,0
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.	149 073	3,6	50,2	59,6	78 582	5,0	8,4
Activités spéciales des ménages		0,0					
Activités des organisations internationales		0,0					
Côte d'Ivoire	4 084 306	100,0	46,6	41,4	87 936	3,1	11,2

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

La main-d'œuvre du secteur informel enfin, se concentre dans des établissements de petite taille exerçant dans des conditions d'activité précaires. Les unités de production informelles dénombrées mobilisent 6 812 805 emplois dont 77,3% sont concentrées dans les quatre branches d'activités qui regroupent le plus grand nombre d'UPI :

Dans l'ensemble, la main-d'œuvre y est jeune (33,8% ont moins de 30 ans), et 50,6% ont un âge compris entre 15 et 35 ans, mais peu qualifiée. De fait, 54,7% ne sont jamais allés à l'école, le niveau d'étude moyen est à peine celui du CE2 (3,6 ans), tandis que seulement 3% des travailleurs informels ont fait des études supérieures. De plus, c'est le secteur le plus féminisé (41,8% des personnes qui y travaillent sont des femmes), et celui-ci concentre la main-d'œuvre secondaire du ménage (hors chef de ménage), plus particulièrement les conjoints et leurs enfants (71,6%). Dans ce secteur le salaire est le plus bas (80 400 Francs CFA par mois). Contre toute attente, l'enquête révèle une ancienneté de 9,6 ans, alors que l'on sait que secteur se caractérise par une forte rotation de l'emploi. La situation par branche se présente comme suit :

- La branche des activités d'Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien avec 42,1% des emplois dont 32,1% sont des femmes et 45,7% des jeunes de 15-35 ans. Le revenu mensuel moyen dans cette branche est de 88 054 FCFA et le nombre d'années d'étude faite est 2,2 ans avec une ancienneté de 13,2 ans ;
- La branche du commerce de détail avec 20,5% des emplois parmi lesquels les femmes font 72,6% et les jeunes 51,9%. Leur revenu mensuel moyen est de 62 054 FCFA avec 3,4 ans d'étude et une ancienneté de 6,6 ans ;

- La branche des activités de fabrication avec 9,8% des emplois dont 44,6% sont des femmes et 55% des jeunes de 15-35 ans. Leur revenu mensuel moyen est de 64 082 FCFA avec 4,6 ans d'étude et une ancienneté de 8,2 ans ;
- La branche des activités d'hébergement et restauration avec 4,9% des emplois dont 86,3% sont des femmes et 56,5% des jeunes. Leur revenu mensuel moyen est de 54 790 FCFA avec 3,8 ans d'étude et une ancienneté de 5,1 ans.

Tableau 5.27 : Principales caractéristiques des actifs occupés dans le secteur informel

Branches	Effectif	Effectif	% de femmes	Pourcentage des jeunes de 15 à 35 ans	Revenu mensuel (en FCFA)	Nombre année étude	Durée moyenne dans emploi en année
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	2870423	42,1	32,1	45,7	88053,8	2,2	13,2
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	16943	0,2	16,9	48,8	99006,5	2,3	8,8
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	28645	0,4	3,7	49,9	111881,3	3,8	14,2
Activités extractives/mines	31596	0,5	23,0	63,4	128932,1	3,2	6,4
Activités de fabrication	670064	9,8	44,6	55,0	64081,6	4,6	8,2
Activités de production et distribution	3577	0,1	7,1	10,3	196278,8	6,5	9,8
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	5171	0,1	0,0	6,8	26781,6	1,9	5,5
Activités de construction	196556	2,9	0,6	55,3	119874,6	6,4	7,4
Commerce et réparation des pièces automobiles	182952	2,7	1,5	58,1	88080,2	3,1	9,7
Commerce de gros	96741	1,4	30,2	49,7	143688,8	5,5	6,9
Commerce de détail	1394554	20,5	72,6	51,9	62053,5	3,4	6,6
Activités de transport	300981	4,4	2,0	52,1	97727,4	4,4	6,8
Activités d'entreposage	18006	0,3	5,9	26,3	93358,7	7,5	9,2
Activités d'hébergement et de restauration	333687	4,9	86,3	56,5	54790,3	3,8	5,1
Activités de l'information et de communication	49556	0,7	15,3	58,1	168206,8	13,1	6,5
Activités financiers et d'assurance	17393	0,3	34,6	58,8	108026,9	8,8	3,0
Activités immobiliers	17257	0,3	5,9	47,4	101059,9	8,3	5,8
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	20074	0,3	16,3	63,4	105563,8	9,1	6,4
Activités de services de soutien et de bureau	78739	1,2	14,8	36,1	88144,3	6,4	7,8
Activités de l'administration publique	9115	0,1	14,9	40,4	87419,9	10,2	12,5
Enseignement	43636	0,6	11,0	69,0	74735,3	16,6	5,4
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	47630	0,7	49,1	39,1	94425,4	7,6	8,7
Activités artistiques, sportives et récréatives	23958	0,4	19,1	52,3	95502,8	7,3	7,5
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc	235810	3,5	45,7	58,5	73667,2	5,6	7,4
Activités spéciales des ménages	119740	1,8	89,2	80,4	44184,8	3,3	4,0
Activités des organisations internationales		0,0					
Côte d'Ivoire	**6812805**	**100,0**	**41,8**	**50,6**	**80 401,0**	**3,6**	**9,6**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

5.12.3. Dynamique des emplois

Globalement, les emplois indépendants semblent être plus stables. De fait, ce sont 77,8% d'entre eux qui ont conservé leur statut initial. Ce résultat vient confirme l'analyse précédente, les emplois indépendants, contrairement à ce que on aurait pensé ont une grande longévité. Au contraire, les emplois d'aides familiaux apparaissent comme les plus mobiles. Ainsi, l'on note une substitution de 57,9% des aides familiaux en travailleurs indépendants dans leur nouvel emploi, et 20,7% qui sont devenus des salariés.

Dans le même temps, les salariés font preuve d'une relative mobilité dans l'emploi. En effet, ce sont 41,4% des salariés qui ont gardé leur statut, quant 58,6% ont changé de statut, devant des indépendants et des aides familiaux ou actifs assimilés.

Tableau 5.28 : Mobilité par statut des actifs ayant quitté un emploi antérieur pour leur emploi actuel

Statut dans l'emploi antérieur	Statut dans l'emploi actuel			Total
	Dépendants salariés	Indépendants	Aide familial et actif assimilé	
Dépendants salariés	41,4	51,3	7,3	100,0
Indépendants	15,8	77,8	6,4	100,0
Aide familial et actif assimilé	20,7	57,9	21,4	100,0
Total	**27,8**	**63,2**	**9,1**	**100,0**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

Les actifs occupés dans le secteur privé informel appartiennent globalement à très peu de groupe de la CITP, notamment peux des cadres supérieurs ou des groupes scientifiques compte tenu du nombre d'années d'études très réduites dans le secteur informel. Les groupes dans lesquels les actifs occupés du secteur informel sont concentrés à plus de 20% sont :

- Le premier groupe est celui des travailleurs manuels qualifiés (56,2% des actifs occupés) avec 46,6% des jeunes de 15-35 ans. Le revenu mensuel moyen est de 91 371 FCFA pour 2,8 ans d'étude. Ces emplois sont à 92,6% des emplois informels et ils se concentrent 99,8% dans le secteur privé ;
- Le deuxième groupe est celui des Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche avec 40,1% des actifs occupés dont 43,7% sont des jeunes et leur revenu mensuel moyen est de 94 760 FCFA avec 2,2 ans d'étude. Ces emplois sont à 90,3% des emplois informels et ils sont à 99,9% dans le secteur privé ;
- Le troisième groupe est celui des travailleurs non manuels peu qualifiés avec 24% des emplois dont 52,2% des jeunes de 15-35 ans. Leur revenu mensuel moyen est de 62 566 FCFA avec 4,4 ans d'étude. Ces emplois sont informels à 93,7% et sont à 95,2% dans le secteur privé ;
- Le quatrième groupe est celui du Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs avec 23,2% des emplois dont 52,6% sont des jeunes de 15-35 ans et leur revenu mensuel moyen s'élève à 60 306 FCFA avec 4,2 ans d'étude. Ces emplois sont informels à 95,4% et ils se concentrent à 96,5% dans le secteur privé.

Tableau 5.29 : Principales caractéristiques des actifs occupés selon les grands groupes de la CITP, Cote d'Ivoire, 2017

Grands groupes de la CITP	Effectif	% Effectif	Pourcentage des jeunes de 15 à 35 ans	Revenu mensuel imputé des valeurs nulles	Nombre année étude	Activité principale		Secteur institutionnel 2 en activité principale		
						Emplois formels	Emplois informels	Secteur public	Secteur privé	Ménages
Directeurs, cadres de direction et gérants	93125	1,2	41,6	225 998	8,6	27,3	72,7	8,2	91,8	0,0
Professions intellectuelles et scientifiques	357122	4,6	30,6	241 840	14,6	74,6	25,4	55,4	44,3	0,3
Professions intermédiaires	330504	4,3	40,1	197 519	10,4	35,7	64,3	19,5	80,4	0,1
Hautement qualifiés non manuels	**780752**	**10,2**	**35,9**	**221 946**	**12,1**	**52,5**	**47,5**	**34,6**	**65,2**	**0,2**
Employés de type administratif	59352	,8	40,5	132 504	11,1	56,8	43,2	42,8	56,1	1,1
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	1783398	23,2	52,6	60 306	4,2	4,6	95,4	2,8	96,5	0,7
Peu qualifiés non manuels	**1842750**	**24,0**	**52,2**	**62 566**	**4,4**	**6,3**	**93,7**	**4,1**	**95,2**	**0,7**
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	3083512	40,1	43,7	94 760	2,2	9,7	90,3	0,1	99,9	0,0
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	887326	11,5	55,4	74 883	3,9	1,3	98,7	0,3	99,7	0,0
Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage	352578	4,6	50,2	100 492	4,5	2,6	97,4	0,9	98,7	0,4
Qualifiés manuels	**4323416**	**56,2**	**46,6**	**91 371**	**2,8**	**7,4**	**92,6**	**0,2**	**99,8**	**0,0**
Professions élémentaires	720085	9,4	64,6	66 468	4,3	2,4	97,6	1,5	82,0	16,5
Professions militaires	19086	,2	43,9	250 927	12,5	93,7	6,3	98,0	2,0	0,0
Non qualifiés	**739170**	**9,6**	**64,1**	**70 493**	**4,5**	**4,8**	**95,2**	**3,9**	**79,9**	**16,1**
Côte d'Ivoire	**7686087**	**100,0**	**48,6**	**95 020**	**4,3**	**11,5**	**88,5**	**5,0**	**93,3**	**1,8**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Encadré 1 : Indice de ségrégation sectorielle (professionnelle) selon le sexe

L'indice de Karmel-MacLachlan (IP), mesurant la somme des réaffectations professionnelles ou sectorielles qu'il faudrait effectuer afin que les distributions des professions ou des secteurs soient identiques pour les deux sexes. Il s'écrit de la manière suivante :

$$IP = \frac{1}{N}\sum_{i=1}^{n}\left|\left(1-\frac{M}{N}\right)*M_i - \frac{M}{N}*F_i\right|$$

IP est symétrique et s'écrit aussi :

$$IP = \frac{F}{N}\sum_{i=1}^{n}\left|\frac{N_i}{N}-\frac{F_i}{F}\right| = \frac{M}{N}\sum_{i=1}^{n}\left|\frac{N_i}{N}-\frac{M_i}{M}\right|$$

avec

- N l'emploi total et N_i l'emploi dans la profession ou le secteur i ;
- M l'emploi masculin et M_i, l'emploi masculin dans la profession ou le secteur i ;
- F l'emploi féminin et F_i l'emploi féminin dans la profession ou le secteur.

Cet indicateur dépend positivement de la part des femmes dans l'emploi total (F/N). Son évolution peut traduire celle des différences de professions ou de secteurs entre les hommes et les femmes, celle de la part des femmes dans l'emploi total et, en partie, celle des structures professionnelles et sectorielles de l'économie. Au total, son interprétation, en matière de comparaisons internationales et temporelles notamment, doit prendre en compte les facteurs « exogènes » aux disparités de professions et de secteurs entre les hommes et les femmes, influençant son niveau et son évolution.

Critère de Dominance de Hakim C.
L'indice de ségrégation peut être couplé au critère de dominance pour caractériser les professions féminines. Ce critère n'est bien sûr pas une mesure à proprement parler du caractère sexué des métiers. Cependant, il constitue une illustration simple et parlante de ce phénomène.

- Si la part des femmes dans un métier est supérieure de 15 points à la part des femmes dans l'ensemble des métiers, alors ce métier est dit «féminin».
- Si cette part est inférieure de 15 points à la moyenne nationale, le métier est identifié comme « masculin».
- Entre ces deux catégories se situent les métiers «mixtes».

5.13. Femmes et marché du travail

5.13.1. Egalité de chance sur le marché du travail selon le genre

L'égalité de chance sur le marché du travail est appréhendée à travers des indices, notamment l'indice de ségrégation horizontale et l'indice de ségrégation verticale. L'indice de ségrégation horizontale permet de mesurer les inégalités dans la répartition de la population féminine et masculine en emploi dans les différentes branches d'activité.

- **Indice de ségrégation horizontale**

L'indice de ségrégation horizontale fait référence à la concentration des femmes dans certains secteurs d'activité. Habituellement, il s'agit de tenir compte de la répartition des hommes et des femmes entre les trois grands secteurs de l'activité économique - le secteur primaire (agriculture, activités minières), le secteur secondaire (production industrielle et manufacturière) et le secteur tertiaire (services). Il mesure l'ensemble des réaffectations professionnelles ou sectorielles qu'il faudrait effectuer afin que les distributions des professions soient identiques pour les deux sexes (hommes et femmes). De manière simple, la ségrégation professionnelle peut être évaluée par la proportion d'hommes (ou femmes) qui travaillent dans une profession ou un ensemble donné de professions, par rapport à leur représentation dans l'ensemble de la population. Au vu des résultats du tableau 5.30, l'indice de ségrégation horizontale du marché est estimé à 18,7%, ce qui suggère qu'environ une femme qui exerce sur cinq devrait changer de profession pour que l'on observe la même distribution professionnelle que le reste de la population active occupée.

La distribution de l'indice de segmentation horizontale présente des variations plus ou moins importantes suivantes les régions. Globalement, le district autonome d'Abidjan (22,8), les régions de Gôh-Djiboua (23,3) et des Lagunes (23,1) ont les indices de ségrégation par profession les plus élevés du marché du travail, avec des niveaux supérieurs à 23,0%.

Tableau 5.30 : Indice de ségrégation horizontale (en %) selon les régions, Cote d'Ivoire, 2017

Domaine d'étude	Moyenne
Autonome d'Abidjan	22,8
Autonome de Yamoussoukro	19,7
Bas-sassandra	19,5
Comoé	17,6
Denguelé	6,9
Gôh-Djiboua	23,3
Lacs	7,3
Lagunes	23,1
Montagnes	18,0
Sassandra-Marahoue	13,1
Savanes	7,2
Vallée du Bandama	14,1
Woroba	11,8
Zanzan	9,1
Ensemble	**18,7**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Contribution à la ségrégation horizontale

Selon les résultats de l'enquête, dans l'ensemble des secteurs institutionnels, on note une ségrégation en défaveur des femmes (40,3%). Par secteur institutionnel, la présence des femmes est moins marquée dans les entreprises publiques (26,9%) et l'administration publique (31,1%). Dans ces deux secteurs, on les retrouve, notamment dans l'information et la communication (33,3%), les finances et l'assurance (57,9%), l'administration générale (51,1%) et la santé et l'action sociale (69,7% et 75,6%). Au contraire, dans le secteur des ménages, évidemment, elles sont largement majoritaires (83,8%), où elles s'adonnent aux activités des services comme tailleur, pressing, coiffure, etc. (66,8%) ou bien aux activités spéciales des ménages (88,8%).

La ségrégation dans l'emploi à l'égard des femmes se manifeste également dans les régions et dans les milieux de résidence. En effet, quel que soit la région considérée, moins de 50% des femmes sont représentées. Suivant le

milieu de résidence, les résultats ne sont guère différents : la ville enregistre une part plus importante de femmes dans les emplois (42,4% à ABIDJAN), contre 39,3% pour le village.

Tableau 5.31 : Indice de ségrégation horizontale selon les secteurs institutionnels

Branche activité	Secteur institutionnel en activité principale				Total
	Administration publique	Entreprise publique et parapublique	Secteur privé	Ménages	
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	100,0	0,0	31,7		31,7
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien		0,0	16,9		16,4
Pêche, Pisciculture, Aquaculture			3,3		3,3
Activités extractives/mines		0,0	23,7		23,5
Activités de fabrication	0,0		44,1		44,1
Activités de production et distribution	0,0	0,0	1,5		1,2
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets			3,0	0,0	2,9
Activités de construction	0,0	0,0	1,3		1,3
Commerce et réparation des pièces automobiles		0,0	1,3		1,3
Commerce de gros		0,0	31,8		31,7
Commerce de détail		83,2	71,8		71,8
Activités de transport	0,0	0,0	2,9		2,8
Activités d'entreposage	0,0	0,0	12,9		10,9
Activités d'hébergement et de restauration		23,6	86,1		85,9
Activités de l'information et de communication	33,3	0,0	11,9		12,5
Activités financiers et d'assurance	27,2	57,9	44,3		43,8
Activités immobiliers			7,7		7,7
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	22,0	1,3	21,6		18,9
Activités de services de soutien et de bureau	12,5	0,0	12,9		12,2
Activités de l'administration publique	29,7	51,1	27,4		33,1
Enseignement	27,9	16,7	12,6	0,0	22,5
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	69,7	75,6	45,8	0,0	57,6
Activités artistiques, sportives et récréatives	0,0	0,0	18,6		16,6
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.		30,7	45,4	66,8	45,9
Activités spéciales des ménages			100,0	88,8	88,8
Activités des organisations internationales		0,0			0,0
Côte d'Ivoire	**31,1**	**26,9**	**40,0**	**83,8**	**40,3**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

Les résultats du Tableau 5.32 indiquent que ce sont le Commerce de détail (71,8%) et les activités spéciales des ménages (88,8) qui contribuent principalement à la ségrégation horizontale en Côte d'Ivoire. La branche du commerce de détail présente la plus forte contribution dans la région des Lagunes (82,6) et des Montagnes (82,8), tandis que pour les activités spéciales des ménages, la contribution maximale est observée dans les régions des Montagnes, de la Vallée de Bandama, à Woroba et à Zanzan respectivement à 100.

Tableau 5.32 : Indice de ségrégation horizontale selon la région et le milieu de résidence

Branche d'activité	Région														Milieu de résidence			Total
	Autome Abidjan	Autome Yamkro	Bas-sassdra	Comoé	Denguélé	Goh-djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassdra-marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Zanzan	Abidjan	Autres urbains	Rural	
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	10,3	33,2	23,1	29,7	38,5	12,2	46,7	21,9	23,8	35,7	41,5	32,5	29,8	50,4	13,4	32	31,8	31,7
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	44,8	0	100	32		0	0	4,9	100		21,1	0		25,6	100	5	16,4	16,4
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	0	0	0	0			0	0	0	22,2	0	0			0	0	4,1	3,3
Activités extractives/mines		0	30,2	0	0	0	0	32,8	0	34,9	27,3	47,4	41,9	0		13,3	32,1	23,5
Activités de fabrication	43,2	36,1	61,7	48,3	51,2	42,9	41,7	54,6	47	43,9	22,7	41,5	29,3	47,8	42,3	36,5	56,3	44,1
Activités de production et distribution	0	18,1				0		0	0						0	4,6	0	1,2
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	0	0		0				100					0		0	0	54	2,9
Activités de construction	2,3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	2,5	0,6	0	1,3
Commerce et réparation des pièces automobiles	2,4	0	0	0	0	0	0	0	0	3,2	0	0	0	0	2,4	0,6	0	1,3
Commerce de gros	53,2	0	16,8	14,7	18,9	9	40,1	25,3	36,1	41,9	15	18,4	8,5	13	53,2	21,7	27,7	31,7
Commerce de détail	66,7	77,1	76,3	77,9	67,1	70,6	77,9	82,6	82,8	73,8	66	58,6	78,9	73,4	66,3	69,4	81,9	71,8
Activités de transport	3,6	2,2	0	0,7	0	0	0	9,2	6,9	0	0	4,7	0	0	3,6	1,9	2,5	2,8
Activités d'entreposage	10,7	0		72,7	0	0		0	0		0		0	0	10,7	13,7	0	10,9
Activités d'hébergement et de restauration	87,9	73,2	77,8	77	86,9	89	94,8	88,1	86,9	84,7	70,7	95,2	100	92,2	88,3	81,9	88,2	86,1
Activités de l'information et de communication	11,6	31,9	14,2	74,5	0	27,8	0	0	0	0	0	27,2	0	0	11,6	15,4	16,2	12,5
Activités financiers et d'assurance	38,6	66,5	68,6	45,5		23,2	66,5	47,8	43,8	48,8		0	68,3	62,1	38,6	52,7	52,9	43,8
Activités immobiliers	0	0		100			100			0		100			0	62,1	29,2	7,7
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	19,6	9,2	0	32,6	0	0	0	100	0	0	0	22,7	28,6	5,2	19,6	21,9	0	18,9
Activités de services de soutien et de bureau	15,1	4,2	7,6	16,5	11	0	18,7	4	18,5	0	12,3	5,7	10,6	2,2	15,1	8,3	14,5	12,2
Activités de l'administration publique	37,5	33	0	12,9	0	87,3	37,2	52,8	0	84,4	50,3	0	0	0	37,5	23,7	42	33,1
Enseignement	30	30,2	19,8	17,2	23	10,4	29	17,8	12,1	15,9	15,2	23,3	13,6	16,5	30	16,8	22,1	22,5
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	69,8	41,8	86,4	40,1	26	38,4	31,8	38,1	55,8	68,5	48,3	52,3	82,1	58,3	69,8	49,7	54	57,6
Activités artistiques, sportives et récréatives	0	0		29,7	0	0	0	0		22,5	0	37,2	100	0	0	22,7	40,4	16,6
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.	45,4	52,3	50,7	41,5	6,6	71,2	43,3	51,5	56,4	37,2	24,5	48,4	10,5	44,4	44	44,6	51,2	45,9
Activités spéciales des ménages	91,7	73,6	0	81,6	67	58,2	61,8	61	100	100	87,5	100	100	100	91,7	79,8	83,3	88,8
Activités des organisations internationales	0														0			0
Côte d'Ivoire	**42,5**	**44,9**	**36,4**	**40,4**	**39,8**	**32,4**	**47,9**	**39,2**	**34,9**	**42**	**40,6**	**38,1**	**35**	**50,9**	**42,4**	**40,3**	**39,3**	**40,3**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

Tableau 5.33 : Part de femmes (en %) dans la branche d'activité, Cote d'Ivoire, 2017

Branche activité dans le secteur informel	Domaine d'étude														
	Autonome d'Abidjan	Autonome de Yamoussoukro	Bas-sassandra	Comoé	Denguelé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoue	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Zanzan	Ensemble
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	10,3	32,6	23,0	29,6	38,6	11,7	46,7	21,9	23,8	35,6	41,5	32,4	29,8	50,6	31,6
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	44,8		100,0	32,0				4,9	100,0		21,1			25,6	16,4
Pêche, Pisciculture, Aquaculture										22,2					3,3
Activités extractives/mines			30,2					32,8		34,9	27,3	47,4	42,0		23,5
Activités de fabrication	43,1	35,6	61,7	48,1	51,2	41,6	41,5	54,6	47,0	43,9	22,7	41,5	29,3	47,8	44,0
Activités de production et distribution		59,3													3,9
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets								100,0							2,9
Activités de construction	2,3										4,0				1,3
Commerce et réparation des pièces automobiles	2,4									3,2		3,4			1,5
Commerce de gros	53,2		16,8	14,7	19,0	9,0	40,1	25,3	36,1	41,9	15,0	18,4	8,5	13,0	31,7
Commerce de détail	67,2	76,6	76,0	77,9	67,1	70,6	77,2	82,2	82,7	75,2	66,0	58,6	79,4	73,4	72,0
Activités de transport	3,6	2,2		0,7				11,9	6,9						2,6
Activités d'entreposage	10,7			72,8											10,9
Activités d'hébergement et de restauration	88,6	73,2	77,8	77,0	86,9	89,0	94,8	88,1	86,9	84,7	70,7	95,2	100,0	88,9	86,0
Activités de l'information et de communication	13,1	32,0	14,2	74,5		27,8						27,2			13,7
Activités financiers et d'assurance	38,6	66,5	68,6	45,5		23,3	66,5	47,8	43,8	48,8			68,4	62,0	43,8
Activités immobiliers				100,0			100,0					100,0			7,7
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	19,6	9,2		32,5				100,0				22,7	28,6	5,2	18,9
Activités de services de soutien et de bureau	15,5	4,2	7,6	16,4	11,0		18,7	4,0	18,5		12,3	5,7	10,6	2,2	12,5
Activités de l'administration publique	39,8	33,0		12,9		87,3	37,2	52,8		84,4	50,3				34,5
Enseignement	31,7	30,2	19,8	17,2	23,0	10,4	29,0	17,8	12,1	15,9	15,2	22,0	13,6	16,5	23,0
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	69,8	41,9	86,4	40,1	26,0	38,4	26,9	38,1	55,9	68,5	48,3	52,3	82,1	58,3	57,2
Activités artistiques, sportives et récréatives				29,7						22,5		37,2	100,0		16,6
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.)	45,4	52,3	50,7	41,5	6,7	71,2	43,3	51,5	56,4	37,2	24,5	44,8	10,5	44,4	45,7
Activités spéciales des ménages	91,7	73,6		81,6	66,8	58,2	61,8	61,0	100,0	100,0	87,5	100,0	100,0	72,4	88,6
Activités des organisations internationales															

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Le tableau 5 .33 met en évidence une forte concentration de la main d'œuvre féminine dans certaines branches d'activité, notamment la branche du commerce de détail où la part des femmes est de 72%, la branche de l'hébergement et de la restauration (86%), celle des activités pour la santé humaine et de l'action sociale (57,2%) et celle des activités spéciales des ménages (88,6%).

La ségrégation verticale renvoie à la concentration (ou à la sur-représentation) des femmes dans certains niveaux de la hiérarchie professionnelle, indépendamment du secteur d'activité. En moyenne, l'indice de ségrégation verticale s'établit à 17,3%. Cette dimension de la ségrégation sexuée est à mettre en relation avec l'accès des femmes à l'enseignement supérieur et plus généralement aux formations qualifiantes. Bien qu'il existe des différences selon les pays quant au rôle joué par le niveau de qualification formelle dans l'obtention des postes les plus prestigieux, il n'en demeure pas moins que le « levier des qualifications » a exercé une influence déterminante sur la féminisation des professions dites « supérieures ». L'indice présente de forte variation suivant les régions accusant un maximum de 23,8% dans Abidjan et 23,7% dans Gôh-Djiboua.

Tableau 5.34 : Indice de ségrégation verticale (en %) selon les régions, Cote d'Ivoire, 2017

Domaine d'étude	Moyenne
Autonome d'Abidjan	23,8
Autonome de Yamoussoukro	21,1
Bas-sassandra	18,0
Comoé	16,1
Denguelé	10,2
Gôh-Djiboua	23,7
Lacs	9,1
Lagunes	20,7
Montagnes	18,4
Sassandra-Marahoue	14,9
Savanes	7,3
Vallée du Bandama	10,4
Woroba	12,6
Zanzan	10,0
Ensemble	17,3

Source : Enquête regionale integree sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

L'indice de ségrégation verticale rend compte de la part prise par les femmes dans les différentes catégories socioprofessionnelles. Ainsi, les résultats du Tableau 5.35 montrent que les femmes sont moins impliquées dans les catégories qui exigent la prise de décision ou une qualification technique. De fait, moins d'un quart des femmes sont dans des emplois de cadre ou d'ouvrier qualifiés. Au contraire, les emplois indépendants, apparaissent comme la catégorie de prédilection de ces dernières, principalement, elles préfèrent travailler à leur propre compte dans les petits métiers comme la couture, la coiffure, etc. (46,4%).

Tableau 5.35 : Indice de ségrégation verticale selon la région et le milieu de résidence

Catégorie socioprofessionnelle	Région													Milieu de résidence			
	Autonome Abidjan	Autonome Yamkro	Bas--Sassdra	Comoé	Denguélé	Goh-djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Zanzan	Abidjan	Autres urbains	Rural	Total
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	23,9	15,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	48,7	12,9	0,0	23,9	8,7	8,4	20,5
Cadre moyen, agent de maîtrise	27,6	28,3	19,5	16,9	27,9	17,6	24,8	28,5	0,0	17,6	38,0	15,3	22,3	17,1	27,6	18,0	27,9	24,2
Employé/ouvrier qualifié	20,6	34,0	19,5	12,8	5,6	8,4	33,4	31,9	10,3	29,1	11,0	25,8	9,8	28,0	20,7	22,5	14,5	20,3
Employé/ouvrier semi qualifié	30,1	21,5	7,7	23,3	18,5	12,6	33,5	25,8	23,5	27,7	12,9	19,7	33,1	12,5	30,1	18,1	24,7	25,0
Manœuvre	44,3	30,9	8,7	19,5	28,2	14,8	12,5	16,6	3,4	21,8	19,4	20,6	13,4	16,2	45,7	18,8	14,9	28,0
Apprenti ou stagiaire payé	32,1	29,2	4,8	18,8	0,0	25,5	0,0	84,5	0,0	0,0	0,0	48,0	29,8	33,2	32,1	10,5	35,7	23,0
Employeur	23,1	16,8	10,5	19,6	12,3	0,0	0,0	20,5	19,3	12,2	0,0	46,7	33,5	0,0	23,5	8,7	17,1	16,5
Travailleur pour compte propre	59,3	54,3	41,2	51,3	38,0	52,9	48,8	45,3	36,9	45,3	37,4	45,5	34,9	51,8	59,1	50,2	40,2	46,4
Aide familial/apprenti	30,1	49,9	45,5	52,6	51,1	17,8	60,6	37,9	39,4	44,4	54,6	39,8	43,8	69,6	29,1	43,1	45,7	43,1
Total	**42,5**	**44,9**	**36,4**	**40,4**	**39,8**	**32,4**	**47,9**	**39,2**	**34,9**	**42,0**	**40,6**	**38,1**	**35,0**	**50,9**	**42,4**	**40,3**	**39,3**	**40,3**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

5.13.2. Contribution des femmes aux activités économiques

A la lecture du tableau 5.30, il apparait que la contribution des femmes aux activités économiques se fait assez tôt en Côte d'Ivoire. En effet, entre 15 et 24 ans, elles sont 46,4% à être impliquées dans les activités économiques. De plus, lorsqu'on élargi la tranche d'âge, on est surpris de constater que cette contribution baisse, passe de 44,9% entre 15 et 34 ans à, 40,6% dans la tranche d'âge légale de travail (15 à 64 ans).

Par secteur institutionnel, la contribution des femmes plus jeunes est très nette dans l'administration publique, où un peu plus des trois quarts se situent dans la tranche 15 à 24 ans contre 45,1%, entre 15 et 34 et 31,4% pour l'intervalle d'âge 15 à 64 ans. Au contraire, dans le secteur des ménages, où en plus des tâches domestiques, elles y sont impliquées (84,2%), précisément dans les activités des services (46%) et les activités spéciales des ménages (89,2%).

Tableau 5.36 : Contribution des femmes aux activités économiques par région, secteur d'activité et branche d'activité

Caractéristiques socioéconomiques	Pourcentage des femmes de 15 à 24 ans actives occupées	Pourcentage des femmes de 15 à 34 ans actives occupées	Pourcentage des femmes de 15 à 64 ans actives occupées
Secteur institutionnel			
APU	75,2	45,4	31,4
EPP	17,0	43,3	28,6
Secteur privé	43,8	43,5	40,3
Ménages	92,9	92,0	84,2
Branches			
Agriculture, Elevage, Chasse et activités de soutien	35,5	34,8	32,0
Sylviculture, Exploitation forestière et activités de soutien	7,8	10,8	15,8
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	28,0	6,2	3,7
Activités extractives/mines	28,1	21,5	23,2
Activités de fabrication	45,0	46,9	44,1
Activités de production et distribution		65,7	3,9
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	100,0	11,3	3,0
Activités de construction	0,0	1,5	1,1
Commerce et réparation des pièces automobiles	2,7	1,9	1,5
Commerce de gros	63,2	37,2	32,3
Commerce de détail	77,2	73,8	72,1
Activités de transport	3,8	2,8	2,6
Activités d'entreposage	0,0	15,5	11,2
Activités d'hébergement et de restauration	77,8	84,7	86,0
Activités de l'information et de communication	1,0	16,5	13,7
Activités financiers et d'assurance	32,2	50,0	45,1
Activités immobiliers	38,2	15,9	7,7
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	18,6	15,0	18,9
Activités de services de soutien et de bureau	39,0	22,5	12,3
Activités de l'administration publique	100,0	40,7	35,5
Enseignement	8,5	28,1	23,1
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	80,3	71,1	57,3
Activités artistiques, sportives et récréatives	35,9	19,0	14,5
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.	65,5	60,3	46,0
Activités spéciales des ménages	95,1	95,2	89,2
Activités des organisations internationales			0,0
Région			
Autonome d'Abidjan	55,6	50,5	43
Autonome de Yamoussoukro	50,2	47,8	44,9
Bas-Sassandra	42	41,4	37,1
Comoé	42,8	45,4	40,9
Denguélé	42,6	45,1	40,6
Gôh-Djiboua	41,7	35,9	32,4
Lacs	47,2	51,2	47,7
Lagunes	47,1	43,2	40
Montagnes	41,3	38,9	34,8
Sassandra-Marahoué	48,7	47,8	42,7
Savanes	44,5	42,3	40,9
Vallée du Bandama	35,2	34,5	37,4
Woroba	45,1	42	36
Zanzan	49,9	54,4	51
Côte d'Ivoire	46,4	**44,9**	**40,6**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

Chapitre 6: Habitat, statut d'occupation du logement et équipements des ménages

Résultats clés

- **Proportion des maisons en bandes et dans une concession est de 58,6% :** Les logements en Côte d'Ivoire sont dominés, par les maisons à plusieurs logements, c'est-à-dire maisons en bandes et les maisons dans une concession.
- **Pourcentage de ménages propriétaire est de 56,4% :** Le mode d'occupation largement dominant de l'habitation des ménages en Côte d'Ivoire est la propriété.
- **Accès à l'eau potable est de 85,2%, et à l'électricité 79,9%** : Toutefois, la situation est très contrastée entre ville et village.
- **Proportion des personnes ayant accès aux latrines est de 45,4% :** Entre villes et villages la différence est très nette, en défaveur du milieu rural.
- **Proportion des ménages utilisant un combustible propre est de 31,9% :** Entre villes et villages la différence est très nette, en défaveur du milieu rural.

6.1. Caractéristiques et statut d'occupation des logements

Le Tableau 6.1 indique les types de logement les plus utilisés par les ménages en Côte d'Ivoire. De fait, les logements en Côte d'Ivoire sont dominés avant tout, par les maisons à plusieurs logements, c'est-à-dire maisons en bandes et les maisons dans une concession (58,6%), plus particulièrement dans les régions de Woroba (77,2%) et des Savanes (76,4%). Secondairement, ce sont les villas (30,3%), avec 70,1% dans les Montagnes, les appartements n'intervenant qu'en troisième position (4,8%).

Que l'on considère la région, le milieu de résidence, la taille du ménage, le sexe du chef de ménage et la situation dans l'activité du chef de ménage, cette l'analyse précédente n'est jamais démentie : les maisons à plusieurs logements en premiers, les villas sont deuxièmes et les appartements en dernière position.

Le mode d'occupation largement dominant de l'habitation des ménages en Côte d'Ivoire est la propriété puisque 56,4% des ménages sont dans cette situation et particulièrement dans les régions de Savanes (78,7%) et des Montagnes (83,1%). La location n'est le fait que d'un tiers des ménages, et 9,8% des ménages sont logés gratuitement, certainement par l'employeur ou la famille.

Des disparités toutefois existent suivant certaines caractéristiques. Ainsi, selon la région, même si la description précédente est respectée dans l'ensemble, force est de reconnaitre que à ABIDJAN et YAMOUSSOUKRO, la situation est tout à fait différente. Dans ces deux régions, ce sont les maisons en location qui dominent respectivement (71,8% et 53%), mais ce sont les deux capitales (économique et politique) du pays et également grandes villes où de nombreuses personnes viennent trouver du travail. Cette analyse est confirmée par l'examen du milieu de résidence. De fait, à ABIDJAN, près de trois quarts des ménages occupent des logements en location, contrairement au milieu rural et autres villes du pays.

Tableau 6.1: Répartition des ménages selon le type de logement, le statut d'occupation par région, milieu de résidence, taille des ménages, sexe du chef de ménage et situation d'activité du chef de ménage

Caractéristiques sociodémographiques	Type de logement				Statut d'occupation				
	Villa	Appartement	Maison à plusieurs logements	Autre type de logement	Propriétaire	Locataire	Logé gratuit et autre	Total	Effectif
Région									
Autonome d'Abidjan	14,2	14,6	64,2	7,0	20,7	71,8	7,4	100,0	1 257 968
Autonome de Yamkro	35,1	5,8	57,3	1,8	31,5	53,0	15,4	100,0	84 302
Bas-Sassandra	48,5	0,3	49,1	2,1	65,1	26,2	8,6	100,0	472 033
Comoé	24,2	0,6	62,2	13,0	43,1	35,1	21,8	100,0	310 750
Denguelé	15,2	0,3	71,5	13,0	74,9	8,8	16,2	100,0	54 452
Gôh-Djiboua	26,0	3,2	68,9	1,9	72,4	22,9	4,6	100,0	359 893
Lacs	46,5	2,2	47,8	3,6	68,9	19,1	12,1	100,0	296 833
Lagunes	37,0	1,6	57,7	3,7	59,6	28,2	12,3	100,0	364 950
Montagnes	70,1	0,1	27,0	2,8	83,1	12,1	4,8	100,0	463 173
Sassandra-Marahoue	20,9	2,7	64,4	12,0	74,1	19,8	6,1	100,0	505 120
Savanes	13,3	0,8	76,4	9,5	78,7	12,2	9,1	100,0	386 249
Vallée du Bandama	43,9	2,4	52,7	0,9	52,8	30,3	16,9	100,0	328 823
Woroba	8,0	3,4	77,2	11,5	78,6	7,7	13,7	100,0	170 764
Zanzan	31,7	2,1	55,4	10,8	71,8	14,0	14,2	100,0	198 002
Côte d'Ivoire	**30,3**	**4,8**	**58,6**	**6,3**	**56,4**	**33,7**	**9,8**	**100,0**	**5 253 312**
Milieu de résidence									
Abidjan	14,2	14,9	63,8	7,2	19,8	73,0	7,2	100,0	1 234 565
Autres urbains	26,4	2,3	65,7	5,7	48,0	41,7	10,3	100,0	1 753 283
Ensemble urbain	21,3	7,5	64,9	6,3	36,4	54,6	9,0	100,0	2 987 848
Rural	42,0	1,2	50,4	6,4	82,9	6,2	10,9	100,0	2 265 464
Taille du ménage									
Une personne	18,6	5,9	63,7	11,8	36,0	48,0	16,0	100,0	724 521
2 à 3 personnes	25,3	4,2	63,1	7,4	49,1	39,6	11,3	100,0	1 317 945
4 à 5 personnes	30,9	4,8	58,8	5,5	56,6	33,8	9,6	100,0	1 502 587
6 à 8 personnes	37,3	4,8	53,3	4,6	66,5	26,3	7,1	100,0	1 193 307
9 personnes et plus	41,2	4,4	51,9	2,4	80,3	15,3	4,4	100,0	514 952
Sexe du CM									
Homme	29,9	4,8	58,9	6,4	57,8	32,7	9,4	100,0	4 221 399
Femme	31,6	4,6	57,6	6,2	50,8	37,8	11,4	100,0	1 031 913
Situation d'activité									
Actif occupé	29,7	4,5	59,5	6,3	55,7	34,6	9,7	100,0	4 036 212
Chômeur BIT	12,8	14,0	66,4	6,8	24,4	63,6	12,0	100,0	66 964
Inactif	33,1	5,0	56,0	6,0	63,9	26,6	9,4	100,0	1 022 105
Population de moins de 15 ans	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Cherche du travail mais pas disponible	61,4	8,9	29,8	0,0	27,4	57,6	15,0	100,0	10 251
Pas chercher du travail mais disponible	26,7	10,3	48,8	14,2	30,1	54,4	15,5	100,0	66 555
Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	37,7	0,7	54,2	7,4	49,0	34,9	16,2	100,0	51 225

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

La taille du ménage est également un élément discriminant du statut de d'occupation du logement. Les ménages deviennent propriétaire lorsque la taille du ménage augmente, dans le même temps, la proportion des ménages locataires baisse. Evidemment, ce sont les ménages unipersonnels qui sont les plus grands locataires (48%).

Suivant la situation dans l'activité, ce sont les ménages en emploi qui enregistrent un taux d'accès à la propriété (55,4%) le plus élevé et les ménages de chômeurs sont en situation de location (63,5%). La situation des ménages chômeurs doit être particulièrement tendue puisque ceux-ci, à priori, ne dispose pas de ressources pour faire face aux charges du foyer, incluant le loyer. Contrairement à ce que l'on aurait pu penser, les ménages inactifs sont en grande majorité propriétaire du logement qu'ils occupent (63,9%), mais il faut comprendre aussi que le gros contingent de ces ménages est constitué de retraités, qui ont pu se construire une maison durant leur vie active.

6.2. Eléments de confort des ménages

Les caractéristiques de l'habitat comme éléments de patrimoine des ménages montrent la relative bonne qualité des conditions de vie de la population en Côte d'Ivoire. Ces caractéristiques seront examinées au travers de l'approvisionnement en eau, du mode d'éclairage, mode d'évacuation des ordures, du type d'aisance et du type de combustible de cuisson des aliments.

La source d'eau la plus sûre, celle provenant des robinets de la SODECI, borne fontaine ou forage est, alimente 58,5% des ménages en Côte d'Ivoire. Toutefois, le milieu de résidence suggère qu'en ville les ménages en majorité disposent d'une source d'eau sûre. Ainsi, à ABIDJAN, 97,4% des ménages ont accès à de l'eau propre, beaucoup moins que dans les autres villes (45,9%). Dans les campagnes, 53% des ménages utilisent une eau provenant des puits non protégés, des sources aménagées ou des cours d'eau. L'analyse par région varie par endroit. En effet dans les régions comme le BAS-SASSANDRA, le GOH-DJIBOUA, les MONTAGNES et les SAVANES, une plus grande proportion des ménages est réduite à utiliser des sources d'eau non potables.

En Côte d'Ivoire, en majorité, les ménages ont accès à l'électricité fournie par la CIE (68,1%), et 11,6% utilisent l'énergie solaire. La situation est très contrastée suivant le milieu de résidence. Ce sont les villes qui enregistrent les taux d'électrification les plus élevés, ABIDJAN (81,2%), autres villes 88,3% contre 41,8% pour le milieu rural. Selon la région, l'électricité n'est pas uniformément répartie. Ainsi, les régions comme le BAS-SASSANDRA, MONTAGNES et WOROBA, détiennent les taux les plus bas, respectivement, 46,6%, 37,5% et 39,5%.

L'enlèvement des ordures ménagères dans le pays est une réelle source de préoccupation. De fait, 52,5% des déchets sont déposés dans des dépotoirs sauvages et 6,5% sont, soit incinérés, soit enfouis, cela fait un total de 59% des ménages, pour lesquels les ordures ne sont pas traitées de façon adéquate. La situation est encore plus alarmante où près de 80% des ménages dans les villages jettent les ordures dans la nature, avec les risques évidents de contamination de la nappe phréatique. Quel que soit la région, le constat est le même : le principal mode d'évacuation des ordures demeure le dépôt sauvage, à l'exception de la région d'ABIDJAN et de YAMOUSSOUKRO où respectivement ce sont 90% et 63,3% des ménages pour lesquels les ordures sont correctement traitées.

L'ERI-ESI 2017 révèle que 30,1% des ménages utilisent un WC avec chasse, ce qui est le mode d'aisance le plus adéquat. Toutefois, pour 10,5% de ces ménages le WC est utilisé en commun, ce qui pose un problème d'intimité. De fait, pour 46,4% des ménages en Côte d'Ivoire, c'est l'utilisation des fosses septiques et des latrines publiques qui sont mises en avant, quand 18,1% font leur besoin dans la nature, avec tous les risques sanitaires que cela implique. Il est tentant d'analyser le type d'aisance en fonction du milieu de résidence. Globalement en ville, ce sont les WC avec chasse qui sont privilégiés (69,7% à ABIDJAN) et 46,3% pour l'ensemble urbain. Au contraire en milieu rural, les besoins sont satisfaits d'abord dans les fosses septiques (38,7%), ensuite dans la nature (35,1%), les WC avec chasse sont utilisés de façon marginale par 8,7% des ménages.

S'agissant du mode principal de cuisson des aliments en Côte d'Ivoire, celui-ci demeure l'utilisation du bois de chauffe, 54,1% des ménages, ensuite, c'est le gaz qui est usité (29,5%). Si le gaz butane est principalement utilisé par les ménages citadins, particulièrement à ABIDJAN (83,7%), dans les villages, c'est le bois qui prime (92%).

Tableau 6.2: Répartition des ménages selon les éléments de confort des logements par région et milieu de résidence

Caractéristiques du logement	Région													
	Autonome d'Abidjan	Autonome de Yamkro	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Zanzan
Approvisionnement en eau														
Eau courante à la maison	77,9	64,9	12,5	48,1	12,3	12,3	31,2	37,7	9,3	12,2	12,2	30,5	9,5	18,9
Eau courante dans une autre cour	11,7	15,1	2,1	8,4	3,8	1,8	8,4	7,9	2,8	2,3	2,6	4,2	2	1,9
Robinet (fontaine) public (publique)	5,9	4,1	1,4	7,5	26,1	15,4	6,8	12,3	10	10,6	10,7	10,3	14,7	7,6
Forage équipé de pompe manuelle	1,5	4,1	3,3	10,1	20	2,7	27,9	4,6	10,4	7,1	9,8	12,6	17,4	44,7
Puits protégé	2	6,9	50,9	20,6	28,2	47	14,8	20,9	38,7	42,4	51,3	29,3	31,1	12,8
Puits non protégé	0,6	2,8	24,7	1,8	7,6	17,8	3,5	12,6	21,5	13,3	8,9	7,5	9,3	2
Source aménagée	0	0	3,4	1,5	0,6	1,3	1,3	1,5	2,2	2,4	0,7	0,4	3,7	2,9
Cours d'eau	0	0,1	1,6	1,6	1	1	3	1,5	5	7,7	2,5	5	10,4	3,8
Autres (à préciser)	0,5	2	0	0,5	0,3	0,6	3,2	1	0,1	2,1	1,2	0,3	1,9	5,3
Mode d'éclairage														
Electricité	98,5	86,8	46,6	77,8	74	71,6	60,1	75,8	37,5	56,8	52,6	65,2	39,5	52,9
Groupe électrogène	0,1	0,1	0,5	0,1	0,1	0	0	0	0,8	0	0	0,2	0,2	0,2
Energie solaire	0	0,8	28,8	6,6	11,3	6,3	4,7	4	19,9	21,1	21,5	11,1	30,6	12,8
Gaz	0,5	0,1	0	0,3	0,3	0,1	0	0	0,2	0	0	0	0,1	0
Pétrole	0	0,3	3,9	3	2,7	6,9	3,1	1,6	1,2	1,4	3,1	0,6	1,1	3
Autre (à préciser)	0,9	11,9	20,2	12,2	11,6	15,1	32,1	18,5	40,4	20,7	22,8	22,9	28,4	31,2

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

Tableau 6.2 (Suite) : Répartition des ménages selon les éléments de confort des logements par région et milieu de résidence

Caractéristiques du logement	Région													
	Autonome d'Abidjan	Autonome Yamoussokro	Bas-Sassandra	Comoé	Denguélé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoué	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Zanzan
Mode d'évacuation des ordures														
Dépotoir public	27,1	21,6	18,8	37,3	38,7	6,4	16,6	25,8	6,5	6,5	9,6	16,6	22,5	10,3
Enlèvement (service public)	22,7	37,4	3,6	5,8	0,7	5,7	4,6	2,5	1,7	0,8	5,9	6,1	0,1	1,8
Enlèvement (service privé)	40,1	4,4	4	4,8	0,2	3	3,4	3,1	1,1	10,7	2,6	9,5	0	2,8
Incinération	0,2	2	1,6	1,5	8	0,8	7,2	2,1	5,7	3,6	35,9	4,1	3	6,8
Enfouissement	0,8	0,5	6,1	0,7	1,6	0,1	0,6	1	1,1	1,8	1,4	0,5	1,3	0,3
Dépotoir sauvage	8,8	33,3	65,8	49,7	50,4	83,9	67,5	65,4	77,3	76,5	44,7	62,8	72,5	70,9
Autre (à préciser)	0,2	0,9	0,1	0,1	0,3	0	0,2	0,2	6,6	0,2	0	0,3	0,6	7
Type d'aisance	90	63,3												
WC individuel avec chasse eau	51,9	28,8	8,1	18,3	5,5	6,8	11,8	14,4	3,3	6,8	8,1	12,9	1,8	9,7
WC commun avec chasse eau	17,4	22	16,2	4,3	9,7	4,4	8,3	10,2	2,2	7,2	13,2	5,9	6,8	5,5
Fosse étanche	12,9	14,6	57,3	30,1	65,3	60,6	19,5	33,6	51,7	16,5	36,6	22,7	36,1	31
Latrine publique	12,9	14,3	6,1	33,4	13,9	12,1	15,1	13,1	13,7	30,8	5,6	25,1	3,4	11,8
Dans la nature	0,4	16,5	12,3	6,8	5,1	16	39,1	20,6	28,6	33,2	21,5	27,6	40,3	29,9
Autre (à préciser)	4,5	3,9	0	7,2	0,5	0,1	6,3	8,1	0,4	5,5	15	5,8	11,5	12,1
Combustible utilisé pour la cuisine														
Electricité	5,9	2,1	1,2	1,5	2,7	2,4	1,4	1,3	0,2	2,7	0,4	0,6	0,7	0,6
Gaz	82,8	33,6	19,3	29,6	5,5	8,9	9,5	20,1	2,9	9,6	2,9	20	1,9	8,5
Pétrole	0,3	0,1	0	0,1	0	0,3	0	0	0	0,1	0	0,2	0,1	0
Charbon	8,7	30,5	9,3	21,9	7,3	13	9,8	18,5	12,3	14,1	18,7	25,4	6,1	9
Bois	1,9	32,9	69,5	46,6	84	75,1	79	60,1	84,4	73,2	77,6	52,5	90,9	81,8
Autre (à préciser)	0,4	0,8	0,6	0,3	0,4	0,3	0,3	0	0,2	0,2	0,4	1,4	0,4	0
Total	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**

Tableau 6.2 (Suite) : Répartition des ménages selon les éléments de confort des logements par région et milieu de résidence

Caractéristiques du logement	Milieu de résidence				
	Abidjan	Autres urbains	Ensemble urbain	Rural	Côte d'Ivoire
Approvisionnement en eau					
Eau courante à la maison	78,1	34,7	52,6	11,3	34,8
Eau courante dans une autre cour	11,8	5,6	8,2	3	6
Robinet (fontaine) public (publique)	6	4,2	5	13,6	8,7
Forage équipé de pompe manuelle	1,5	1,3	1,4	18,9	9
Puits protégé	2	40,6	24,7	29,5	26,8
Puits non protégé	0,5	11,1	6,8	13,3	9,6
Source aménagée	0	0,4	0,3	2,9	1,4
Cours d'eau	0	1,2	0,7	5,5	2,8
Autres (à préciser)	0,1	0,7	0,4	1,9	1
Mode d'éclairage					
Electricité	98,4	81,2	88,3	41,4	68,1
Groupe électrogène	0,1	0,1	0,1	0,3	0,2
Energie solaire	0	6,5	3,8	21,9	11,6
Gaz	0,6	0,1	0,3	0	0,2
Pétrole	0	1,6	0,9	3,4	2
Autre (à préciser)	0,9	10,5	6,5	33	18
Mode d'évacuation des ordures					
Dépotoir public	27,2	22,2	24,3	10,6	18,4
Enlèvement (service public)	23,2	9,4	15,1	0,2	8,7
Enlèvement (service privé)	40,9	9,7	22,6	0,2	13
Incinération	0,2	6,8	4	6,5	5,1
Enfouissement	0,8	1,4	1,2	1,7	1,4
Dépotoir sauvage	7,5	49,7	32,3	79,3	52,5
Autre (à préciser)	0,2	0,9	0,6	1,6	1
Type d'aisance					
WC individuel avec chasse eau	52,5	18,2	32,4	2,9	19,7
WC commun avec chasse eau	17,2	11,7	14	5,8	10,5
Fosse étanche	12,9	34,1	25,3	38,7	31,1
Latrine publique	12,9	20,9	17,6	12,3	15,3
Dans la nature	0,4	8,7	5,3	35,1	18,1
Autre (à préciser)	4,2	6,4	5,5	5,2	5,4
Combustible utilisé pour la cuisine					
Electricité	5,9	1,9	3,6	0,8	2,4
Gaz	83,7	25,1	49,3	3,3	29,5
Pétrole	0,3	0,1	0,2	0	0,1
Charbon	8,5	29,5	20,8	3,7	13,4
Bois	1,1	42,6	25,5	92	54,1
Autre (à préciser)	0,4	0,8	0,6	0,1	0,4
Total	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

En résumé des efforts restent à fournir afin d'atteindre les Objectifs du Développement Durable dans le domaine des services de base.

En matière d'accès en eau potable, 85,2% de la population de la Côte d'Ivoire ont accès à l'eau potable, notamment 91,8% en milieu urbain et 76,5% en milieu rural. Des efforts importants restent à fournir pour l'eau potable dans les régions de Ba Sassandra (70,3%) et des Montagnes (71,2%).

L'accès aux toilettes est loin d'être généralisé car seulement 45,4% de la population a accès aux latrines dont 63,9% en milieu urbain et 21% en milieu rural. Quelques régions dans une situation précaire particulièrement les régions de Woroba (12%), Montagnes (19,2%) et de Gôh-Djiboua (23,3%).

Plus des trois quarts de la population ont accès à l'électricité (79,9%), 92,3% en milieu urbain et 63,6% en milieu rural. Deux régions présentent plus de retard en accès à l'électricité : les Montagnes (58,1%) et Zanzan (65,8%).

L'accès à des combustibles propres pour la cuisson est un nouveau défi que doit relever la Côte d'Ivoire car seulement 31,9% de la population ont accès à ce mode de cuisson avec 52,9% en milieu urbain et 4,2% en milieu rural. Quelques régions ont beaucoup de retard à combler dans ce domaine : Woroba (2,6%), les Montagnes (3,1%), les Lacs (10,9%) et de Denguelé (8,3%).

Tableau 6.3 : Répartition des ménages selon les éléments de confort des logements, Cote d'Ivoire, 2017

Caractéristiques du logement	Région														Strates de résidence				
	Autonome d'Abidjan	Autonome de Yamoussoukro	Bas-sassandra	Comoé	Denguelé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoue	Savanes	Vallée du Bandama	Worroba	Zanzan	Abidjan	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Côte d'Ivoire
Proportion de la population ayant accès à l'eau potable [1]	98,9	95,2	70,3	94,6	90,4	79,2	89,0	83,4	71,2	74,5	86,7	86,7	74,7	85,9	99,4	86,5	91,8	76,5	85,2
Proportion de la population ayant accès à des latrines [2]	82,2	65,1	30,4	55,9	29,1	23,3	35,2	37,8	19,2	44,8	26,9	43,9	12,0	27,0	82,5	50,8	63,9	21,0	45,4
Proportion de la population ayant accès à l'électricité [3]	98,6	87,7	75,9	84,5	85,4	77,9	64,8	79,8	58,1	77,9	74,1	76,4	70,4	65,8	98,5	87,8	92,3	63,6	79,9
Proportion de la population ayant accès à des combustibles propres pour la cuisson [4]	88,7	35,7	20,5	31,1	8,3	11,3	10,9	21,4	3,1	12,3	3,3	20,6	2,6	9,2	89,6	27,0	52,9	4,2	31,9

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS
[1] Indicateur ODD 6.1.1
[2] Proxy Indicateur ODD 6.2.1
[3] Indicateur ODD 7.1.1
[4] Proxy Indicateur ODD 7.1.2

Encadré 2 : Méthodologie de création de l'indicateur de niveau de vie non monétaire

L'indicateur de niveau de vie non monétaire est un indice composite, fondé sur l'Analyse en Composante Principale (ACP), qui rend compte du niveau de vie basé sur les variables de conditions de vie et de patrimoine du ménage. Les travaux traditionnels y afférents, notamment ceux de Filmer et Pritchett (1998, 2011), Hammer, (1998), Sahn et Stifel (2001) ; Pradhan, Sahn et Younger, (2002) et Vodounou et Ahovey (2002) et Vodounou (2003) et l'approche adoptée dans les enquêtes EDS et MICS retiennent le premier axe factoriel comme indicateur du niveau de vie.

Cette approche a deux inconvénients majeurs. En premier lieu, le premier axe est retenu quel que soit le pourcentage de l'inertie expliquée, en l'occurrence même s'il est très faible (moins de 20%). En second lieu pour certaines données d'enquêtes, le choix du premier axe conduit à une interprétation en termes de richesse contre intuitive ; les ménages aisés pouvant avoir des coordonnées négatives et les ménages pauvres, des coordonnées positives. Et ce, en raison d'un classement différencié des ménages en fonction des variables. En outre, il privilégie le caractère rural de la pauvreté.

Pour remédier à cette situation, l'indice composite retenu est calculé comme moyenne pondérée des coordonnées de tous les axes factoriels [(Vodounou (2009 et 2015) pour des études transversales et, Pradhan et al. (2014) et Yilmaz et al. (2018) pour des perspectives dynamiques], sans perte d'information en stratifiant le pays suivant le milieu de résidence (Urbain/rural).

$\boldsymbol{Indicateur\ de\ niveau\ de\ vie} = \sum_i^k \frac{\lambda}{\sum \lambda_i} \boldsymbol{Fact_i}$ où $\boldsymbol{\lambda_i\ est\ la\ valeur\ propre\ associée}$ à $\boldsymbol{l'axe\ i}$, k le nombre de variables et Fact les axes factoriels.

6.3. Analyse de la pauvreté selon les conditions de vie

L'analyse de la pauvreté telle qu'abordée ici est basée sur la classification des ménages en 5 groupes à partir de leurs conditions de vie, il s'agit de la pauvreté non monétaire : Le plus pauvre, le second, le moyen, le quatrième et le plus riche. Partant de là, un ménage sera dit pauvre lorsque ses conditions de vie sont les plus mauvais, relativement, et plus riche, si celui-ci détient les meilleures conditions de vie, en comparaison aux autres ménages.

Selon l'ERI-ESI 2017, les résultats du Tableau 6.4 indiquent que 16,1% des ménages vivant en Côte d'Ivoire sont dans une situation d'extrême pauvreté, 19,5% sont dans la classe moyenne et près d'un quart des ménages (24,9%) sont considérés comme plus riche.

Cette analyse mérite d'être affinée en prenant en compte certaines caractéristiques, notamment le sexe du chef de ménage, le milieu de résidence et la région. Suivant le sexe, les conditions de vie entre homme et femme est très discriminé. De fait, 49,3% des ménages dont le chef est un homme se situe dans le quatrième et plus riche niveau de vie, quand cette proportion, pour les femmes est 33,2%. Dans le même temps, 45,1% des femmes sont dans le plus faible niveau de vie, alors que ce chiffre est de 31,6% pour les hommes.

Lorsque l'on examine la pauvreté non monétaire, suivant le milieu de résidence, l'on n'est guère surpris de constater que ce sont les ménages vivant en ville, particulièrement à ABIDJAN, qui occupent les meilleures positions, à l'égard du niveau de vie. A ABIDJAN, 59,4% des ménages sont dans le groupe du quatrième et du plus riche, et seulement 17,8% dans le groupe le plus pauvre et le second. Tandis qu'en milieu rural, les chiffres sont respectivement 46,2% et 33,2%.

L'analyse du niveau de vie des ménages en Côte d'Ivoire à partir de l'indicateur de vie non monétaire permet de classer les régions en trois groupes. Le premier est constitué des régions dont des ménages ont un meilleur niveau de vie, plus de 45% étant dans le quatrième et plus riche position, il s'agit de : ABIDJAN (%), YAMOUSSOUKRO (%), BAS-SASSANDRA (%), DENGUELE (%) et LACS (%). Le second groupe est concerné par les régions les plus pauvres, plus de 46% des ménages se situent dans la catégorie la plus pauvre et la seconde : MONTAGNES et SAVANES. Quant au troisième groupe, il occupe une position médiane, à mi-chemin entre les ménages pauvres et les ménages riches, moins de 40% sont en situation de pauvreté et un peu plus de 40% sont dans les deux meilleurs scores.

Toutefois, le fait que la région du DENGUELE soit classé dans le premier groupe reste problématique, et mérite une attention. En effet, cette région est connue être une des entités pauvres du pays.

Tableau 6.4: Répartition des ménages selon le statut de pauvreté en conditions de vie par région et milieu de résidence

Caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage	Indicateur de niveau de vie non monétaire						Effectif
	Le plus pauvre	Second	Moyen	Quatrième	Le plus riche	Total	
Sexe							
Homme	14,3	17,3	19,0	22,4	26,9	100,0	20 335 476
Femme	24,6	20,5	21,8	17,8	15,4	100,0	4 235 416
Milieu de résidence							
Abidjan	4,0	13,8	22,8	27,9	31,5	100,0	5 273 822
Autres urbains	25,2	20,0	16,3	17,3	21,1	100,0	7 920 378
Ensemble urbain	16,8	17,6	18,9	21,5	25,3	100,0	13 194 200
Rural	15,2	18,2	20,2	21,7	24,5	100,0	11 376 693
Région							
Autonome d'Abidjan	4,7	14,0	22,6	27,4	31,4	100,0	5 366 245
Autonome de Yamkro	12,0	18,2	20,8	23,4	25,6	100,0	383 388
Bas-Sassandra	13,7	15,9	16,8	27,3	26,3	100,0	2 342 302
Comoé	17,3	17,4	19,9	20,4	25,0	100,0	1 266 143
Denguélé	6,5	8,1	14,6	26,3	44,5	100,0	307 509
Gôh-Djiboua	22,7	19,1	14,5	18,6	25,1	100,0	1 755 569
Lacs	12,5	11,6	15,7	24,1	36,1	100,0	1 395 031
Lagunes	20,7	18,7	18,6	19,0	23,0	100,0	1 553 343
Montagnes	28,1	20,8	19,8	18,9	12,4	100,0	2 553 886
Sassandra-Marahoué	21,0	21,3	17,9	20,0	19,7	100,0	2 398 117
Savanes	21,0	25,3	19,6	13,5	20,6	100,0	1 827 437
Vallée du Bandama	18,4	20,5	20,8	16,3	24,0	100,0	1 531 089
Woroba	15,5	17,7	24,1	19,0	23,8	100,0	908 707
Zanzan	16,9	19,0	22,0	19,0	23,1	100,0	982 127
Côte d'Ivoire	**16,1**	**17,9**	**19,5**	**21,6**	**24,9**	**100,0**	**24 570 893**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

Chapitre 7: Formation professionnelle et qualité de l'insertion sur le marché du travail

Ce chapitre du rapport va tenter d'examiner le lien de causalité entre la formation professionnelle de base reçu par les individus et leur insertion sur le marché du travail.

7.1. Sortie précoce du système éducatif

Les résultats du Tableau 7.1 nous indiquent que 2,7% des individus scolarisés l'année dernière sont sortis du système d'éducation dont 2,7% des hommes et 2,8% des femmes. Aussi, 20,9% des personnes sont sorties précocement du système éducatif (20,4% des garçons et 21,6% des filles) et 75,9% des sortants sont sans qualification (78,3% des hommes et 72,9% des femmes).

Selon le milieu de résidence, la situation du milieu rural est plus préoccupante que celui du milieu urbain car 32,1% des personnes du milieu rural sont sortis précocement du système éducatif contre 16,4% en milieu urbain et 97,5% des personnes du milieu rural sont sortis sans qualification contre 66,9% en milieu urbain.

Selon la situation dans l'activité, la situation des inactifs est plus préoccupante que les autres statuts, surtout que celle des actifs occupés.

A la lumière des analyses, l'on ne peut qu'être amené à dire que la formation professionnelle telle que conçue actuellement, ne prédispose pas forcément à une meilleure qualité de l'insertion sur le marché du travail.

Tableau 7.1: Pourcentage de sortants, % de sortants précoces et % de sortants sans qualification du Système Educatif et de Formation selon le statut socioprofessionnel, le sexe et par branche

Caractéristiques socioéconomiques	Sortants du système d'éducation et de formation	Effectif des scolarisés de l'année dernière	Sortants précoces du système d'éducation et de formation	Sortants sans qualification du système d'éducation et de formation	Effectif des sortants du système d'éducation et de formation
Sexe					
Homme	2,7	3 697 035	20,4	78,3	98 826
Femme	2,8	2 928 378	21,6	72,9	81 663
Milieu de résidence					
Abidjan	4,7	1 646 742	13,2	61,2	76 961
Autres urbains	2,0	2 594 003	21,1	75,5	50 786
Ensemble urbain	3,0	4 240 744	16,4	66,9	127 747
Rural	2,2	2 384 669	32,1	97,5	52 742
Côte d'Ivoire	**2,7**	**6 625 414**	**20,9**	**75,9**	**180 489**
Situation dans l'activité					
Actif occupé	31,9	177 468	18,2	73,9	56 554
Chômeur BIT	63,1	25 314	0,0	47,9	15 971
Main d'œuvre potentielle	28,4	74 394	5,4	53,6	21 132
Inactif	2,0	4 114 924	25,7	86,9	81 454
Secteur d'activité					
Primaire	40,7	41 444	30,6	89,4	16 847
Industrie	23,1	22 220	28,0	96,2	5 141
Commerce	33,6	31 328	24,5	82,9	10 530
Service	29,0	82 860	4,8	54,2	24 035

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

7.2. Caractéristiques des actifs et la formation reçue

L'examen également du secteur d'activité n'apporte pas une réponse satisfaisante en faveur de la qualité de la formation professionnelle. Dans tous les secteurs, en majorité, ce sont ceux qui n'ont reçu aucune formation professionnelle que l'on retrouve, 89,4% pour le primaire, 96,2% pour l'industrie, 82,9% pour le commerce et 54,2% pour les services.

Une autre appréciation de la qualité de la formation professionnelle (adéquation entre formation et emploi) est appréhendée en examinant le type de formation reçu et le métier exercé par les individus en emploi (actifs occupés). Dans l'ensemble, un peu plus du tiers (34,7%) des 2,8 Millions de personnes en emploi ayant suivi une formation l'ont achevé. Parmi ceux-ci un plus de trois quart

(75,5%) exercent actuellement le métier appris et 11% sont en emploi sans exercer le métier pour lequel ils ont été formés.

Examinons désormais la situation en fonction du type de formation. Dans l'enseignement formel, qui est parfaitement structuré, avec un regard de l'Etat, et où l'on a le gros contingent des personnes ayant suivi une formation, seulement 24,2%, ont pu achever leur formation de base. Dans ce groupe, 72,7% font un métier qui est conforme avec la formation reçue, quand 10,1% exercent un métier autre que celui appris.

Au contraire dans l'enseignement non formel, l'apprentissage informel et l'apprentissage fortuit ou aléatoire semblent porter plus de résultats, en termes d'achèvement du cursus, puisque, les chiffres sont respectivement 77,1%, 80,3% et 98,5%. L'on constate, en plus grande proportion que ce sont ces catégories citées qui exercent le métier pour lequel ils ont été formés. De fait, parmi ceux qui ont reçu un enseignement non formel, et en emploi, 75% exercent actuellement le métier qui a été appris et 10,3% sont occupés à un métier en déphasage avec celui appris. Pour l'apprentissage informel, les chiffres ont 82,9% et 12,1%. Concernant l'apprentissage fortuit ou aléatoire, même si en grande majorité la formation s'est achevée (98,5%), la situation reste tout de même préoccupante, puisque 20% exercent un autre métier que celui de leur formation.

A la lumière de cette analyse, l'on retient que soit les individus n'arrivent pas à achever leur formation pour diverses raisons, soit on note une relative déviation dans l'emploi exercé relativement à la formation reçue. Ces résultats viennent, pointer du doigt le problème de l'adéquation entre la formation et l'emploi tant décrié en Côte d'Ivoire et donnent à penser que le système éducatif ivoirien mérite d'être repensé.

Tableau 7.2: Principales caractéristiques des actifs occupés selon la formation reçue

Type de formation	% ayant achevé leur formation de base	Effectif ayant suivi une formation	% qui exercent actuellement le métier qui a été appris	% qui n'exercent pas le métier qui a été appris
Enseignement formel	24,2	2 281 783	72,7	10,1
Enseignement non formel	77,1	202 320	74,9	10,3
Apprentissage informel	80,3	318 396	82,9	12,1
Apprentissage fortuit ou aléatoire	98,5	12 254	80,5	13,0
Côte d'Ivoire	**34,7**	**2 814 754**	**75,5**	**10,7**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

7.3. Raisons de mutation et de non exercice du métier

Les paragraphes précédents ont montré la faible adéquation entre l'emploi et la formation professionnelle en Côte d'Ivoire, qui se manifeste par un grand nombre d'individus qui sont rejetés hors du système de formation, ou lorsqu'ils achèvent leur formation sont en faible proportion qui arrivent à accéder à un emploi ou tout simplement qui accèdent à un emploi qui est en total déphasage avec la formation reçue. Il reste désormais à examiner les raisons qui fondent cette inadéquation.

Si l'on fait abstraction des "Autres raisons" qui apparait comme un fourre-tout, la principale raison du changement de métier est liée à la faible rémunération ou encore aux conditions de travail pénible (31,8%). Mais le problème de l'inadéquation entre la formation et le métier déjà évoqué est mis en avant, surtout, lorsque 19% des personnes qui ont changé de métier affirme que c'est à cause du faible débouché pour le métier de base appris.

Si pour l'enseignement fortuit le problème de débouché est à l'origine de changement du métier appris pour 46,8%, en ce qui concerne l'apprentissage informel et l'enseignement non formel, il s'avère que le métier de base à une faible rémunération ou que les conditions de travail sont pénibles, respectivement 51,9% et 47,8%. Quant à l'enseignement formel, c'est le faible débouché du métier de base qui est incriminé (24,6%).

Tableau 7.3: Propension des actifs occupés à changer d'activité selon la formation reçue

	Raison du changement du métier					Raison de non exercice du métier de base					
Type de formation	Faible débouché pour le métier de base	Métier de base déclassé à cause du progrès technique	Métier de base à faible rémunération ou aux conditions de travail pénible	Autre raison	Effectif	Absence de financement pour s'installer à son propre compte	N'a pas encore obtenu un emploi	N'est plus intéressé par ce métier	Formation inachevée	Total	Effectif
Enseignement formel	24,6	0,0	16,8	58,6	65 479	3,4	8,2	2,5	85,8	100,0	403 961
Enseignement non formel	17,6	0,0	47,8	34,7	18 921	19,7	25,9	7,3	47,1	100,0	44 161
Apprentissage informel	8,4	1,3	51,9	38,4	37 216	19,1	8,1	10,2	62,7	100,0	28 106
Apprentissage fortuit ou aléatoire	46,8	23,7	0,0	29,5	2 060	12,3	80,4	0,0	7,3	100,0	4 146
Côte d'Ivoire	**19,0**	**0,8**	**31,8**	**48,4**	**123 675**	**4,3**	**8,8**	**2,9**	**84,0**	**100,0**	**480 374**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

7.4. Statut socioprofessionnel et la formation de base reçue

Le principal problème que rencontre le système de formation professionnelle en Côte d'Ivoire et qui débouche sur une faible insertion sur le marché du travail est la désaffection des apprenants. Les résultats de l'enquête montrent que 84% des élèves qui entrent dans les structures de formation professionnelle n'achèvent pas leur formation. La situation décrite est particulièrement préoccupante pour l'enseignement formel et l'apprentissage informel où respectivement 85,8% et 62,7% des inscrits ont quitté le circuit.

A supposer même que ceux-ci aillent au bout de la formation et obtiennent leur diplôme, comme c'est le cas pour l'apprentissage fortuit ou plus de 90% ont achevé la formation, 80,4% n'a pas encore obtenu un emploi. C'est d'ailleurs, ce qui explique le problème de faible débouché évoqué, auquel s'ajoute les conditions de travail insatisfaisants, et donc, tout ceci n'aurait pas toujours permis une bonne insertion des jeunes au monde du travail.

Le statut socioprofessionnel nous donne également un aperçu du lien entre la formation professionnelle et l'insertion du marché du travail. Le Tableau 7.4 nous indique que le milieu du travail est dominé par les patrons et les compte propre (50,5%) et par les manœuvres, apprenti ou stagiaire payé (20,8%), qui ne sont pas forcément ceux qui ont reçu la meilleure formation. En effet, le nombre moyen d'année d'études des cadres dépasse 15 années, tandis que celui des patrons, compte propre, et manœuvres, apprenti ou stagiaire payé est de 3 ans, soit pour un niveau d'études correspondant au CE1.

Quel que soit le type de formation retenue, les patrons et les travailleurs pour compte propre sont en plus grande proportion, suivis des manœuvres, apprenti ou stagiaire payé, les cadres supérieurs sont faiblement représentés. Par ailleurs, il est intéressant de remarquer que c'est dans le groupe de ceux qui ont reçu un apprentissage fortuit que l'on retrouve en grande majorité les patrons et les comptes propres (60,6%).

Tableau 7.4: Répartition en % des actifs occupés selon le statut socioprofessionnel dans l'emploi et par Formation de base reçue

	Statut socioprofessionnel dans l'emploi							
Type de formation	Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	Cadre moyen, agent de maitrise	Employé /ouvrier qualifié	Employé / ouvrier semi qualifié	Travailleur Indépendant (patron, compte propre)	Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial)	Total	Effectif
Enseignement formel	2,2	8,6	10,0	8,7	49,5	21,0	100,0	2 306 123
Enseignement non formel	2,0	6,8	14,5	16,4	47,3	13,1	100,0	202 679
Apprentissage informel	0,9	1,1	6,4	7,4	59,6	24,6	100,0	318 758
Apprentissage fortuit ou aléatoire	2,9	21,8	0,0	0,0	60,6	14,7	100,0	12 254
Côte d'Ivoire	**2,1**	**7,7**	**9,8**	**9,1**	**50,5**	**20,8**	**100,0**	**2 839 813**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

7.5. Caractéristiques sociodémographiques des travailleurs et de classification

Très peu d'actifs occupés dans le secteur informel sont surqualifiés par rapport au poste occupé avec seulement 2,8% dont 3,5% des hommes et 1,8% des femmes. C'est parmi les jeunes qu'on rencontre plus les personnes surqualifiées, notamment les jeunes de 15-24 ans (3,4%), les migrants (3,7%), parmi celles qui travaillent dans le secteur du service (5,4%). Selon les grands groupes du CITP, on les retrouve parmi les employés de type administratif (34,8%), les professions élémentaires (9,5%), les professions militaires (67,7%) et les non qualifiés (11%).

Aussi, peu de travailleurs occupent un poste en adéquation à leur formation, seulement 10,8% des travailleurs dont 12,8% des hommes et 7,9% des femmes. On retrouve plus les travailleurs à leur poste parmi les personnes de 25-64 ans (11,3%), les migrants (13,6%) et les travailleurs du secteur des services (23,2%). Ils sont également présents parmi ceux exerçant les professions intellectuelles et scientifiques (45,8%), les professions intermédiaires (26,9%), les employés de type administratif (17,7%), les professions élémentaires (40,5%), les professions militaires (24,2%) et les personnes non qualifiées (40,1%).

On note enfin que dans leur grande majorité, les travailleurs sont sous qualifiés pour leur poste occupé avec 86,4% des travailleurs dont 83,8% chez les hommes et 90,3% chez les femmes. On trouve les travailleurs sous qualifiés parmi les personnes âgées de 65 ans ou plus (93%), les non migrants (89,2%) et les travailleurs du secteur primaire (95,3%).

Tableau 7.5 : Répartition des travailleurs sous-qualifiés ou surqualifiés pour l'emploi qu'ils occupent selon les caractéristiques sociodémographique et les grands groupes de la CITP, Cote d'Ivoire, 2017

Grands groupes de la CITP	Pourcentage de travailleurs sur-qualifiés pour l'emploi occupé			Pourcentage de travailleur à leur poste			Pourcentage de travailleurs sous-qualifiés pour l'emploi occupé			Effectif
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	
Groupe d'âges										
15-24 ans	4,8	1,7	3,4	9,8	8,9	9,4	85,4	89,5	87,3	1215680
25-64 ans	3,3	1,9	2,7	13,5	7,8	11,3	83,2	90,4	86,0	6244165
65 ans et Plus	2,8	0,0	1,9	6,0	3,0	5,1	91,3	97,0	93,0	224078
Statut migratoire										
Non migrant	2,6	1,5	2,1	10,3	6,5	8,7	87,1	92,1	89,2	4401359
Migrant	4,6	2,3	3,7	15,9	9,8	13,6	79,5	87,9	82,8	3283825
Secteur d'activité										
Primaire	1,2	0,2	0,9	5,3	0,7	3,9	93,5	99,1	95,3	3227243
Industrie	4,5	4,0	4,4	16,9	7,0	13,7	78,6	89,0	82,0	961013
Commerce	4,0	2,0	2,7	11,7	7,8	9,3	84,4	90,3	88,0	1709450
Service	7,1	2,9	5,4	26,3	18,4	23,2	66,5	78,7	71,4	1788380
Grands groupes de la CITP										
Directeurs, cadres de direction et gérants	0,0	0,0	0,0	34,4	14,1	22,9	65,6	85,9	77,1	93125
Professions intellectuelles et scientifiques	0,0	0,0	0,0	51,4	30,0	45,8	48,6	70,0	54,2	357122
Professions intermédiaires	0,0	0,0	0,0	25,9	31,7	26,9	74,1	68,3	73,1	330504
Hautement qualifiés non manuels	**0,0**	**0,0**	**0,0**	**38,2**	**26,4**	**35,1**	**61,8**	**73,6**	**64,9**	**780752**
Employés de type administratif	32,3	40,8	34,8	17,7	17,8	17,7	50,1	41,4	47,5	59352
Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	8,7	1,8	3,7	11,3	4,0	6,0	80,0	94,2	90,3	1783398
Peu qualifiés non manuels	**10,6**	**2,3**	**4,7**	**11,8**	**4,2**	**6,4**	**77,6**	**93,5**	**88,9**	**1842750**
Agriculteurs et ouvriers qualifiés de l'agriculture, de la sylviculture et de la pêche	1,1	0,1	0,8	3,6	0,1	2,5	95,4	99,8	96,8	3083512
Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	2,2	0,9	1,9	5,3	1,7	4,4	92,5	97,4	93,8	887326
Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage	2,1	0,0	1,9	7,4	4,3	7,3	90,5	95,7	90,8	352578
Qualifiés manuels	**1,4**	**0,3**	**1,1**	**4,3**	**0,5**	**3,2**	**94,3**	**99,3**	**95,7**	**4323416**
Professions élémentaires	13,0	6,2	9,5	46,0	35,2	40,5	41,0	58,7	50,0	720085
Professions militaires	68,7	0,0	67,7	23,2	100,0	24,2	8,2	0,0	8,1	19086
Non qualifiés	**15,8**	**6,1**	**11,0**	**44,9**	**35,2**	**40,1**	**39,3**	**58,6**	**48,9**	**739170**
Côte d'Ivoire	**3,5**	**1,8**	**2,8**	**12,8**	**7,9**	**10,8**	**83,8**	**90,3**	**86,4**	**7686087**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Résultats clés

- **Les résultats semblent établir une corrélation entre l'origine sociale des parents, la scolarité et l'emploi des enfants, quand l'un des parents est cadre,** 38,9% des enfants a fait des études supérieures.
- **Ce sont les enfants des cadres qui ont les meilleurs taux d'accès à une profession supérieur ou intermédiaire (**35,2%), comparativement aux enfants des employés sont deuxièmes (16,2%) et travailleurs indépendants (5,2%).
- **Les jeunes font preuve d'irréalisme, vis-à-vis de l'emploi souhaité,** près de 20% désirent un emploi de cadre, contre 4% des postes offerts **par le marché entre 2016-2017.**
- **Le montant total annualisé des revenus hors emploi reçus par les individus âgés de 15 ans et plus** atteint 673 Milliards de Francs CFA **en 2017.**
- **La majorité des revenus hors emploi est perçue par les inactifs (53,3%), eu égard au fait qu'ils soient dépourvus d'emplois.**

L'enquête ERI-ESI 2017 permet d'aller au-delà de l'identification de la structure actuelle du marché du travail, aussi bien dans un sens rétrospectif que prospectif. En particulier, elle donne des éléments pour quantifier les caractéristiques de la mobilité sociale intergénérationnelle, ainsi que le degré d'adéquation entre emplois exercés et types d'emplois désirés.

8.1. Mobilité sociale entre générations

La question de la mobilité entre les générations se situe au cœur de la problématique économique et sociale puisque c'est à travers elle que l'on peut juger de l'efficacité réelle d'un des principes fondateurs des sociétés modernes : celui de l'égalité des chances au départ et de la méritocratie.

En interrogeant l'ensemble des individus de 15 ans et plus présents dans l'enquête, sur leurs parents, on peut disposer d'éléments de réponse à la question de la dynamique sociale. On aborde ici cette question en traitant de deux points principaux : l'éducation et l'emploi.

Selon le (Tableau 8.1), en moyenne, les personnes de 15 ans ou plus résidant en Côte d'Ivoire ont fait 6,5 ans d'étude et elles sont plus instruites de 2 ans que leur père (4,3 ans) et de quatre ans que leur mère (2,7 ans). On observe peu de différence selon le statut migratoire et le niveau d'instruction. Les non migrants ont fait en moyenne 6,6 ans d'étude contre 6,4 ans pour les migrants et avec le même écart par rapport aux parents.

Tableau 8.1: Nombre moyen d'années d'études des enfants de plus de 15 ans et des parents selon les caractéristiques des enfants

Caractéristiques socio-économiques	Nombre année étude	Nombre année étude du père	Nombre année étude de la mère	Effectif
Sexe				
Homme	7,6	4,3	2,6	1 499 183
Femme	5,2	4,4	2,8	1 209 627
Statut de migration				
Non migrant	6,6	4,4	2,9	1 618 471
Migrant	6,4	4,3	2,4	1 090 339
Côte d'Ivoire	**6,5**	**4,3**	**2,7**	**2 708 810**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

Dans le Chapitre 4:, nous avons mis en évidence la nette amélioration réalisée au cours du temps en matière de fréquentation scolaire. Globalement, il ressort que dans la population en Côte d'Ivoire âgée de 15 ans, 39,2% d'entre elles est sans instruction, 19,2% ont atteint le niveau du primaire, 29,8%

celui du secondaire et 11,8% ont atteint le niveau du supérieur. Selon le niveau d'instruction du père 82,6% des personnes de 15 ans ou plus ont atteint au moins le primaire lorsque le père a atteint le niveau du primaire, 77,5% ont atteint au moins le secondaire lorsque le père a atteint le secondaire et 44,3% des personnes de 15 ans ou plus ont atteint le niveau du supérieur lorsque le père a atteint le supérieur.

Par rapport aux groupes d'âges spécifiques, 33% de jeunes de 15 à 24 ans qui ont effectué un nombre d'années d'études supérieur ou égal à celui de leur père et ils ont fait 7,5 ans en plus par rapport à celui de leur père. Aussi, 21,6% de jeunes de 25 à 34 ans qui ont effectué un nombre d'années d'études supérieur ou égal à celui de leur père avec 5,4 ans d'étude de plu que leur père.

Plus le niveau d'instruction du père augmente, plus la proportion des jeunes ayant un nombre d'années d'études supérieur ou égal à celui de leur père diminue ainsi que le nombre d'années supplémentaire.

Tableau 8.2: Table de mobilité scolaire entre père et fils

Niveau d'instruction du père	Niveau instruction					% de jeunes de 15 à 24 ans qui ont effectué un nombre d'années d'études supérieur ou égal à celui de leur père	Nombre d'années d'étude en plus des jeunes de 15 à 24 ans par rapport à leur père [1]	% de jeunes de 25 à 34 ans qui ont effectué un nombre d'années d'études supérieur ou égal à celui de leur père	Nombre d'années d'étude en plus des jeunes de 25 à 34 ans par rapport à leur père [1]
	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total				
Aucun	53,1	20,8	20,7	5,4	100,0	0,0		0,0	
Primaire	17,4	25,7	41,1	15,8	100,0	79,8	9,1	66,6	6,6
Secondaire	10,5	12,0	54,4	23,1	100,0	75,5	6,2	59,5	4,8
Supérieur	4,5	6,0	45,2	44,3	100,0	44,4	6,2	44,3	4,3
Côte d'Ivoire	**39,2**	**19,2**	**29,8**	**11,8**	**100,0**	**33,0**	**7,5**	**21,6**	**5,4**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

Cependant, malgré cette mobilité scolaire ascendante d'ensemble, on relève une certaine forme de reproduction sociale qui tend à montrer que les inégalités de chances ne sont pas totalement effacées. En effet, il reste une corrélation positive entre le niveau d'étude du père et celui de ses enfants. Ainsi, un enfant dont le père n'a pas été à l'école risque 12 fois plus de ne pas aller à l'école qu'un enfant dont le père a fait des études supérieures. A contrario, un enfant dont le père a fait des études universitaires a lui-même huit fois plus de chance de faire des études universitaires qu'un enfant dont le père n'a pas été à l'école.

8.2. Mobilité professionnelle

L'étude de la mobilité sociale consiste à quantifier et comprendre les mécanismes de transmission du statut social d'une génération à une autre. Elle se fonde sur l'analyse du secteur d'activité et de la catégorie sociale des parents et des enfants.

8.2.1. Par rapport au secteur d'activité des parents

Une analyse de la situation des personnes de 15 ans ou plus révèle 59% de ces personnes sont occupées et 1,5% des chômeurs au sens du BIT ; 6% constituent la main d'œuvre potentielle et 33,5% sont des inactives. Par rapport à la catégorie socioprofessionnelle des parents, les enfants ont plus de chance d'être occupés lorsque les deux parents sont des travailleurs indépendants (59,8%) ou l'un des parents est travailleurs indépendants (62,8%)

Tableau 8.3: Situation d'activité des enfants suivant l'origine socioculturelle de leurs parents, Cote d'Ivoire, 2017

Catégorie socioprofessionnelle des parents	Situation activité des 15 ans et plus					Effectif
	Actif occupé	Chômeur BT	MOP	Inactif	Total	
Les deux parents sont cadres	38,7	6,8	10,0	44,6	100,0	119457
L'un des parents est cadres	49,1	6,2	11,8	32,9	100,0	383135
Les deux parents sont employés	31,3	5,4	8,5	54,7	100,0	17199
L'un des parents est employé	39,5	1,3	7,4	51,8	100,0	201578
Les deux parents sont travailleurs indépendants	59,8	1,2	5,3	33,8	100,0	2951384
L'un des parents est travailleurs indépendants	62,8	,9	5,7	30,6	100,0	2471237
Autres catégories socioprofessionnelles des parents	51,2	,9	4,5	43,4	100,0	155119
Ensemble	**59,0**	**1,5**	**6,0**	**33,5**	**100,0**	**6299109**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Si l'on compare le type de branches dans lesquelles exercent les personnes en emploi (actifs occupés) d'aujourd'hui avec celles où travaillait leur père, on observe une faible déformation de la structure productive, du secteur primaire (agriculture) légèrement au profit des autres activités. Mais, il faut comprendre aussi que près des trois quarts des pères étaient agriculteurs, et qu'un changement brutal, peut jouer sur la relève et impacter négativement la production agricole, qui a encore besoin de main d'œuvre, dans un pays où la mécanisation n'est pas encore de mise. De fait, 62% des enfants dont les parents étaient agriculteurs ont gardé ce statut et 38% se répartissent dans le secteur de l'industrie (8,2%), le commerce (15,7%) et les services (14%). A l'inverse, la proportion d'emplois industriels a été multipliée par trois, en passant de 4% chez les pères à 11,1% chez leurs enfants, le commerce a été multiplié par deux tout comme les services.

Cependant, de façon générale, il existe une certaine propension des enfants à exercer dans la même branche que leur père, le processus de rétention étant élevé. Ce sont 56,9% de personnes en emploi (actifs) de 15 ans et plus qui sont concernés par cette situation. Encore que ce chiffre pourrait être sous-estimé compte tenu du peu de finesse de l'agrégation en quatre branches (agriculture, industrie, commerce et service).

Tableau 8.4 : Mobilité intergénérationnelle des secteurs d'activité entre le père/la mère et l'enfant de 15 ans et plus actifs occupés

Secteur d'activité des parents	Secteur d'activité					
	Primaire	Industrie	Commerce	Service	Total	Effectif
Agriculture	62,0	8,2	15,7	14,0	100,0	4 053 796
Industrie	8,5	27,5	26,1	37,9	100,0	218 172
Commerce	11,1	18,3	42,7	27,9	100,0	534 821
Service	9,5	18,2	24,9	47,5	100,0	684 601
Ensemble père	**48,4**	**11,2**	**19,9**	**20,5**	**100,0**	**5 491 390**
Agriculture	67,2	7,9	13,6	11,4	100,0	2 805 236
Industrie	12,0	31,1	14,4	42,5	100,0	34 586
Commerce	19,0	16,8	34,8	29,5	100,0	1 003 342
Service	15,7	22,3	17,3	44,7	100,0	232 191
Ensemble mère	**51,9**	**11,1**	**19,0**	**18,0**	**100,0**	**4 075 355**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

8.2.2. Par rapport à la catégorie socioprofessionnelle des parents

Les mécanismes de reproduction sociale sont plus visibles avec la catégorie socioprofessionnelle. D'abord on observe une certaine déformation de la catégorie socioprofessionnelle vers les emplois indépendants, plus précisément vers les patrons et les travailleurs à compte propre. Quel que soit la catégorie socioprofessionnelle des parents, la majorité des enfants préfèrent être des travailleurs indépendants (60,9% des enfants du père et 63,5% des enfants de mère) et surtout les enfants dont

les parents étaient des travailleurs indépendants préfèrent adopter le même statut que leurs parents (65,1% des enfants de père et 64,8% des enfants de mère).

La proportion, des indépendants, passe de 82,5% chez les pères à 60,9% chez leurs enfants. Mais surtout, on constate clairement une certaine prééminence des enfants à parvenir au même statut social que le père. Comme le montre, le Tableau 8.5, un enfant de cadre a la plus forte probabilité à devenir lui-même cadre. En fait cette probabilité est 3 fois plus élevée que celle d'un enfant d'employé, 10 fois que celle d'un enfant de travailleur indépendant. De même, un enfant d'une catégorie sociale donnée, a la plus forte probabilité de demeurer dans la même catégorie sociale que son père.

C'est donc une autre forme de reproduction sociale qui est à l'œuvre, d'une part le cercle vertueux des emplois de cadres et d'autre part, le cercle vicieux des emplois indépendants. Cela étant, cette affirmation doit être modulée par la dominance de l'emploi indépendant sur le marché du travail.

Tableau 8.5 : Mobilité intergénérationnelle des catégories socio professionnelle entre le Père/la mère et l'enfant de 15 ans et plus actifs occupés

	Statut socioprofessionnel dans l'emploi							
Catégorie socioprofessionnelle des parents	Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	Cadre moyen, agent de maitrise	Employé /ouvrier qualifié	Employé/ ouvrier semi qualifié	Travailleur Indépendant (patron, compte propre)	Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial)	Total	Effectif
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	1,9	8,8	18,8	8,4	50,4	11,7	100	269 728
Cadre moyen, agent de maitrise	1,4	27,4	10,1	8,3	36,5	16,3	100	217 133
Employé /ouvrier qualifié	0,3	3,3	13,5	23,0	41,2	18,6	100	132 320
Employé/ouvrier semi qualifié	0,6	3,3	1,7	14,2	41,2	38,9	100	72 645
Travailleur Indépendant (patron, compte propre)	0,5	1,4	3,1	5,0	65,1	24,7	100	4 530 145
Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial)	3,7	5,0	5,6	4,5	35,2	45,9	100	269 603
Ensemble père	**0,8**	**3,0**	**4,5**	**5,9**	**60,9**	**24,8**	**100**	**5 491 574**
Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	9,0	9,1	25,4	7,3	34,0	15,3	100	32 771
Cadre moyen, agent de maitrise	8,9	41,7	7,9	2,7	25,7	13,1	100	39 889
Employé /ouvrier qualifié	0,0	4,9	3,6	0,0	48,9	42,5	100	19 145
Employé/ouvrier semi qualifié	0,8	0,0	10,5	0,0	42,6	46,1	100	12 722
Travailleur Indépendant (patron, compte propre)	0,4	1,9	3,9	6,8	64,8	22,2	100	2 283 689
Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial)	0,4	1,9	2,9	2,9	63,5	28,3	100	1 687 139
Ensemble mère	**0,6**	**2,4**	**3,7**	**5,1**	**63,5**	**24,8**	**100**	**4 075 355**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

8.2.3. Impact de l'origine sociale des parents sur la scolarité et l'emploi des enfants

Le Tableau 8.6 nous donne le niveau d'instruction des enfants ayant achevé leur scolarité en fonction de la catégorie socioprofessionnelle des parents. Les résultats semblent établir une corrélation entre l'origine sociale des parents, la scolarité et l'emploi des enfants.

En premier lieu, lorsque l'un au moins des parents est cadre, le niveau des enfants parait meilleur relativement aux enfants de parents des autres catégories : quand l'un des parents est cadre, 38,9% des enfants a fait des études supérieurs et 92,6% ont au moins le niveau d'études du secondaire, ce chiffre est de 71,6% lorsque ce sont les deux parents. Secondairement, les enfants des employés sont nettement mieux positionnés par rapport aux enfants des indépendants, près de 60% ont atteint au moins le secondaire, 17,8% ayant le niveau supérieur, quand un parent seul est employé. Enfin, les enfants des travailleurs indépendants, ont un niveau scolaire faible, 52,5% n'ont jamais été scolarisés lorsque les deux parents sont des indépendants, et, 57,6% lorsqu'il s'agit d'un seul parent ; ceux ayant le niveau du supérieur ne représentent que 5% à peine.

Tableau 8.6 : Niveau d'études atteint par les jeunes ayant achevé leur scolarité selon l'origine socioculturelle de leurs parents

	Niveau instruction					
Catégorie socioprofessionnelle des parents	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total	Effectif
Les deux parents sont cadres	2,5	5,0	53,6	38,9	100,0	119 457
L'un des parents est cadres	11,0	17,4	47,0	24,7	100,0	383 135
Les deux parents sont employés	17,4	24,5	45,9	12,2	100,0	17 199
L'un des parents est employé	20,2	20,8	41,3	17,8	100,0	201 578
Les deux parents sont travailleurs indépendants	52,5	20,8	21,9	4,9	100,0	2 951 384
L'un des parents est travailleurs indépendants	57,6	20,8	17,8	3,9	100,0	2 471 237
Autres catégories socioprofessionnelles des parents	45,5	19,5	24,4	10,7	100,0	155 119
Ensemble	**49,7**	**20,3**	**23,1**	**6,9**	**100,0**	**6 299 109**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

Le tableau 8.7 nous donne l'occasion d'examiner le taux d'accès à une profession supérieure ou intermédiaire des enfants en emploi diplômés de l'enseignement supérieur, par sexe et suivant l'origine sociale des parents.

Les résultats sont sans équivoques, ce sont les enfants des cadres qui ont les meilleurs taux d'accès à une profession supérieur ou intermédiaire (35,2%), les enfants des employés sont deuxièmes (16,2%) et les enfants des travailleurs indépendants bons derniers (5,2%).

L'examen suivant le sexe des enfants, met encore en lumière l'analyse précédente : que ce soit l'homme ou même la femme, ce sont les enfants de cadres qui sont en tête, suivis des enfants des employés, puis ceux des travailleurs indépendants.

Tableau 8.7 : Taux d'accès à une profession supérieure ou intermédiaire des actifs diplômés de l'enseignement supérieur suivant le diplôme, le sexe et l'origine sociale des parents

	Sexe			
Diplômés de l'enseignement supérieur	Homme	Femme	Ensemble	Effectif
Origine sociale des parents				
Enfants de cadres	46,6	21,6	35,2	234 284
Enfants d'employés	13,6	20,5	16,2	84 980
Enfants de travailleurs indépendants	6,7	3,1	5,2	3 316 499
Enfants De parents ayant une autre CSP	9,6	6,2	8,5	79 363
Ensemble	**9,3**	**4,8**	**7,4**	**3 715 126**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

A la lumière des résultats qui se dégagent des Tableau 8.6 et Tableau 8.7, l'on ne peut qu'être stupéfait de constater que l'origine sociale des parents a une réelle influence sur la scolarité et l'emploi de leurs progénitures.

8.3. Perspectives

Le degré de satisfaction des actifs occupés à l'emploi qu'ils exercent ou le type d'emplois recherchés par les inactifs ou les chômeurs qui veulent s'insérer sur le marché du travail mérite une attention particulière, compte tenu de l'importance fondamentale des anticipations des agents sur la dynamique économique globale. Plus spécifiquement, la nature des désajustements entre emplois proposés et emplois désirés donne une mesure des rigidités potentielles sur le marché du travail, pouvant jouer sur le taux d'activité, le chômage ou les rémunérations. Nous centrerons nos analyses sur les jeunes de 15 à 24 ans, dans la mesure où cette génération constitue le maillon essentiel de ceux qui viennent ou vont entrer sur le marché du travail au cours des toutes prochaines années.

En 2017, en termes de perspectives d'emplois des jeunes en Côte d'Ivoire, 38,7% des jeunes sont à la recherche de leur premier emploi, les jeunes hommes à 40,1% et les jeunes filles à 37,2%. Ce sont

les chômeurs qui sont les plus importants dans la recherche du premier emploi avec 81% des jeunes, suivi de la main d'œuvre potentielle avec 77,1% et des inactifs à46,8%.

Certains de ces jeunes veulent obtenir un nouvel emploi (2,0%) dans la même entreprise où ils exercent déjà et 6,6% d'entre eux veulent un nouvel emploi dans une autre entreprise (6,1% des garçons et 7,1% des filles). Aussi, 27,5% des jeunes de 15-24 ans veulent conserver l'emploi qu'ils ont actuellement, autant les filles (27,2%) que les garçons (27,7%), 66,7% des actifs occupés et 13,2% des inactifs.

Il faut noter que 25,3% des jeunes de 15-24 ans veulent rester inactifs probablement pour suivre les études ou suive une formation, notamment plus les jeunes filles (27,2%) que les jeunes hommes (23,4%) et 37,8% des anciens inactifs,

Tableau 8.8 : Projets d'emploi à venir des jeunes de 15 à 24 ans par sexe et situation d'activité

	Projets d'emploi pour avenir						
Caractéristiques socioéconomiques	Obtenir un premier emploi	Obtenir un nouvel emploi dans la même entreprise (promotion dans l'emploi)	Obtenir un nouvel emploi dans une autre entreprise	Garder l'emploi que vous avez actuellement	Rester inactif	Total	Effectif
Sexe							
Homme	40,1	2,7	6,1	27,7	23,4	100,0	2 185 126
Femme	37,2	1,2	7,1	27,2	27,2	100,0	2 225 488
Situation dans l'activité							
Actif occupé	7,6	5,5	17,9	66,7	2,2	100,0	1 216 406
Chômeur BT	81,0	1,6	7,8	6,7	2,9	100,0	69 562
MOP	77,1	1,1	6,6	7,6	7,6	100,0	311 344
Inactif	46,8	0,5	1,7	13,2	37,8	100,0	2 813 302
Côte d'Ivoire	**38,7**	**2,0**	**6,6**	**27,5**	**25,3**	**100,0**	**4 410 614**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

Le Tableau 8.9 nous situe sur les attentes des jeunes âgés de 15 ans et plus, actuellement en activité selon la catégorie socioprofessionnelle (CSP). L'analyse en termes de CSP confirme quelque peu la tendance actuellement observée.

La majorité des personnes de 15 ans ou plus veulent être des travailleurs indépendants (60,9%), notamment les actifs occupés à 76,4%, les chômeurs au sens du BIT à 37,7%, la main d'œuvre potentielle à 66,2% et les inactifs à 48,2%. Ce désir est prononcé chez les travailleurs indépendants (84%) qui veulent conserver leur statut, chez les manœuvres, apprentis ou stagiaires (79,6%).

Enfin, seulement 12,5% des personnes de 15 ans ou plus veulent être des employés ou ouvriers qualifiés et 14,4% comme des cadres moyens ou agents de maîtrise.

Tableau 8.9 : Emplois désirés par les individus de 15 ans et plus actuellement en activité selon la catégorie socioprofessionnelle

	Catégorie socio professionnelle désirée							
Situation d'activité	Cadre supérieur, ingénieur et assimilé	Cadre moyen, agent de maitrise	Employé /ouvrier qualifié	Employé/ouvrier semi qualifié	Travailleur Indépendant (patron, compte propre)	Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial)	Total	Effectif
Actif occupé	2,3	6,9	7,8	4,4	76,4	2,2	100,0	1 805 068
Chômeur BT	4,5	22,6	21,4	9,4	37,7	4,5	100,0	242 476
MOP	3,3	8,7	10,7	4,9	66,2	6,2	100,0	682 041
Inactif	8,7	22,1	16,1	1,7	48,2	3,3	100,0	2 021 233
Côte d'Ivoire	**5,3**	**14,4**	**12,5**	**3,6**	**60,9**	**3,4**	**100,0**	**4 750 818**
Cadre	34,9	38,8	1,5	1,3	21,8	1,7	100,0	57 500
Ouvrier/manœuvré	3,5	12,5	16,2	8,5	58,2	1,1	100,0	301 673
Travailleur Indépendant (patron, compte propre)	0,7	3,9	5,9	3,8	84,0	1,7	100,0	921 018
Autres (manœuvre, apprenti ou stagiaire payé, aide familial)	1,0	5,3	7,0	3,2	79,6	3,9	100,0	524 876

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

Lorsqu'on interroge les actifs sur leurs projets professionnels, on note que sept actifs sur dix (72,8) veulent travailler dans les sociétés privées ou les PME ou associations, notamment les actifs occupées 86,1%), les chômeurs au sens du BIT (65%), la MOP à 82,4% et les inactifs (58,6%). On note également que 88,3% des actifs occupés dans le secteur privé veulent y rester et 87,1% des actifs occupés dans les ménages veulent y entrer, ainsi que 30,2% des actifs occupés du secteur public.

Aussi, 26,8% des actifs veulent travailler dans le secteur public, particulièrement les chômeurs au sens du BIT (33,6%) et les inactifs (41,1%). On constate que 677,6% des actifs occupés dans le secteur public veulent y rester et 11,5% des actifs occupés dans le secteur public exercer dans le secteur public ainsi que 12,9% des actifs occupés dans les ménages.

Tableau 8.10 : Emploi désiré par les individus de 15 ans et plus actuellement en activité selon le secteur institutionnel désiré et par secteur institutionnel de l'emploi antérieur

	Secteur institutionnel désiré				
Situation d'activité	Secteur public et parapublic	Société privée/PME/association	Ménage	Total	Effectif
Actif occupé	13,6	86,1	0,3	100,0	1 805 068
Chômeur BT	33,6	65,0	1,3	100,0	242 476
MOP	17,2	82,4	0,4	100,0	682 041
Inactif	41,1	58,6	0,3	100,0	2 021 233
Côte d'Ivoire	**26,8**	**72,8**	**0,4**	**100,0**	**4 750 818**
Secteur public	67,6	30,2	2,2	100,0	67 449
Secteur privé	11,5	88,3	0,2	100,0	1 697 261
Ménages	12,9	87,1	0,0	100,0	40 357

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

8.4. Transferts en espèces et revenus hors emploi reçus

Dans la population des personnes âgées de 15 ans et plus, très peu de personnes perçoivent des revenus hors emploi en Côte d'Ivoire. En effet en dehors de 1,6% d'entre eux qui reçoivent d'autres revenus non spécifiés, moins de 1% reçoit des revenus comme la pension de travail (0,7%), des revenus financiers (0,8%) et de propriété (0,5%). Mais 2,1% d'entre eux perçoivent des transferts d'autres ménages, notamment les chômeurs au sens du BIT (4,1%) et les inactifs (2,9%).

Tableau 8.11 : Répartition en % de la population âgée de 15 ans et plus bénéficiant d'un revenu hors emploi selon la région et la situation d'activité par type de revenu hors emploi

Caractéristiques socioéconomiques	Pensions du travail	Autres pensions	Revenu de la propriété	Revenu financier	Transfert reçu d'autres ménages résidant	Transfert reçu d'autres ménages à l'étranger	Bourses d'études	Autres revenus	Effectif
Situation d'activité									
Actif occupé	0,4	0,5	0,5	0,6	1,5	0,3	0,1	1,2	7 646 169
Chômeur BT	0,3	0,3	0,5	1,0	4,1	1,3	0,0	2,1	258 936
MOP	0,3	0,3	1,0	0,6	2,2	0,5	0,1	1,4	819 905
Inactif	1,2	0,4	0,5	1,1	2,9	0,5	0,2	2,3	5 419 713
Milieu de résidence									
Abidjan	1,4	0,5	0,9	1,0	2,3	1,0	0,2	1,1	3 468 671
Autres urbains	0,6	0,3	0,7	0,7	3,1	0,3	0,2	1,6	4 693 528
Ensemble urbain	1,0	0,4	0,8	0,8	2,7	0,6	0,2	1,4	8 162 198
Rural	0,3	0,5	0,2	0,7	1,3	0,1	0,0	1,9	6 041 453
Côte d'Ivoire	**0,7**	**0,4**	**0,5**	**0,8**	**2,1**	**0,4**	**0,1**	**1,6**	**14 203 651**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

Le montant total annualisé des revenus hors emploi reçus par les individus âgés de 15 ans et plus atteint 673 Milliards de Francs CFA en 2017. Environ 27,8% de ce montant provient des pensions, 32,6% des transferts reçus d'autres ménages résidents dans le pays (22,9%) et des transferts reçus d'autres ménages à l'étranger (9,7%), les revenus de la propriété, les revenus financiers, les bourses et autres revenus se partagent le reste.

Toutefois, à ce niveau de l'analyse, nous manquons malheureusement de repère pour mesurer l'ampleur de la contribution des revenus hors emploi à la consommation des ménages en Côte d'Ivoire en 2017. L'analyse de l'origine des revenus hors emploi est très disparate en fonction de la catégorie des individus (actifs occupés, chômeur, main d'œuvre potentielle et inactif).

La majorité des revenus hors emploi est perçue par les inactifs (53,3%). Cette situation s'explique sans nul doute par le fait que ces derniers, dépourvus d'emploi, sont principalement constitués de retraités et de personnes vivant de rente (37,5%). Ces personnes durant leur vie active ont pu se constituer un patrimoine, pour faire face à leur "vieux jour". De plus, ceux-ci, pourraient bénéficier de ressources de la part de leurs progénitures. D'ailleurs, il est intéressant de remarquer que la source des revenus provient de 37,5% de pensions, 30,1% de transferts et 11,9% de revenu de la propriété, soit près de 80%.

Les personnes en emploi (actifs occupés), reçoivent 38,8% des revenus hors emploi. En plus d'être pourvus d'emploi, donc de revenus du travail, ces personnes en emploi ont les RHE les plus diversifiés. De fait, 32,2% des revenus hors emploi provient de transferts, peut-être en complément de revenu insuffisant, 19,2% de pensions, et concerne surement des personnes à la retraite qui s'occupent à des activités indépendantes, 15,1% de revenus de la propriété et 15,4% de revenu financier provenant des placements effectués.

La part du revenu hors emploi des chômeurs et de la main d'œuvre potentielle (MOP) est faible, moins de 10%. Mais, il faut comprendre aussi que ces derniers, qui sont hors emploi, en général sont pris en charge par les membres de leurs ménages. D'ailleurs, 52,8% des RHE de la main d'œuvre potentielle provient des transferts monétaires et 40,6% pour les chômeurs. Il est toutefois, surprenant

de constater que 21,4% des RHE des chômeurs provient de pensions et qu'en ce qui concerne la MOP, un quart de ces RHE à comme origine les revenus de la propriété.

Tableau 8.12 : Montant moyen (1000 FCFA) des revenus mensuels hors emploi bénéficiés par les personnes âgées de 15 ans et plus selon la région et la situation d'activité par type de revenu hors emploi

Caractéristiques socioéconomiques	Pensions du travail	Autres pensions	Revenu de la propriété	Revenu financier	Transfert reçu d'autres ménages résidant	Transfert reçu d'autres ménages à l'étranger	Bourses d'études	Autres revenus	Revenu total
Situation activité									
Actif occupé	117	25	111	114	170	68	11	122	738
Chômeur BT	67	13	6	45	143	7	0	89	370
MOP	15	6	247	35	290	235	14	152	994
Inactif	267	32	95	69	172	68	8	87	798
Région									
AUTONOME D'ABIDJAN	385	31	227	165	226	137	15	118	1 303
AUTONOME DE YAMOUSSOUKRO	445	14	34	94	437	143	2	3	1 172
BAS-SASSANDRA	48	3	161	9	435	113	0	226	995
COMOE	150	26	105	140	145	124	11	74	776
DENGUELE	148	7	79	95	410	40	61	102	944
GÔH-DJIBOUA	17	17	17	51	121	11	0	63	297
LACS	198	14	31	16	122	34	2	46	462
LAGUNES	32	13	44	102	49	1	0	162	403
MONTAGNES	53	57	4	4	25	10	0	71	225
SASSANDRA-MARAHOUE	80	47	45	39	135	111	11	103	572
SAVANES	201	93	14	41	145	0	22	54	570
VALLEE DU BANDAMA	344	10	175	17	344	137	53	53	1 133
WOROBA	143	20	41	37	526	51	8	79	905
ZANZAN	222	1	145	20	173	2	0	112	676
Total	**188**	**27**	**107**	**85**	**177**	**75**	**9**	**104**	**772**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

L'immense majorité des transferts reçus de l'étranger provient des Etats de l'Europe, à raison de 48,7% du montant de la valeur totale. Ce résultat montre l'importance de la forte migration des Ivoiriens en direction de ce continent. En second lieu, la contribution des Etats de l'UEMOA est non négligeable (18,2%), ces pays partageant le même espace monétaire que la Côte d'Ivoire.

Globalement les transferts reçus servent aux dépenses domestiques, notamment, l'alimentation, l'habillement, le loyer, etc. (40,1%). Secondairement, les transferts sont utilisés pour faire face aux dépenses de santé des ménages bénéficiaires (13,2%). Les frais liés à l'éducation scolaire ne comptent que pour 4,4%. Il est quand même surprenant de constater que 14% des transferts ont été épargnés, contrairement, à l'argument selon lequel, les ménages reçoivent des transferts pour faire face aux dépenses imprévus, excessives ou en cas de "coup dur".

Tableau 8.13 : Principales utilisations des transferts de fonds reçus par pays de provenance (en% de la valeur totale des fonds)

Caractéristiques socioéconomiques	Principale utilisation										
	Dépenses domestiques	Santé	Commerce	Education	Paiement crédit	Achat d'une parcelle	Epargne	Construction maison	Loisirs	Autre investissement	Autre
Afrique de l'Ouest-UEMOA	40,2	39,8	3,1	1,5	0,0	0,0	0,0	7,7	0,0	0,0	7,7
Afrique de l'Ouest-Non UEMOA	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Afrique Centrale	20,3	0,0	0,0	79,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres Etats d'Afrique	31,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	48,6	0,0	0,0	0,0	19,5
Ens. Afrique	39,0	27,4	2,1	6,0	0,0	0,0	10,6	5,3	0,0	0,0	9,5
Etats Europe	56,0	7,6	0,0	5,7	0,0	0,0	23,0	0,6	0,4	4,6	2,1
Etats Asie	66,7	33,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Etats Amérique du Nord	5,8	8,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,8	0,0	0,0	83,1
Etats Amérique du Sud	5,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	94,3	0,0
Autres Etats non classé ailleurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Côte d'Ivoire	**40,1**	**13,2**	**0,6**	**4,4**	**0,0**	**0,0**	**14,0**	**2,2**	**0,2**	**5,0**	**20,4**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

Tableau 8.13 (Suite): Principales utilisations des transferts de fonds reçus par pays de provenance (en% de la valeur totale des fonds)

Caractéristiques socioéconomiques	Montant (en FCFA) reçu	Montant (en FCFA) reçu	Effectif
Afrique de l'Ouest-UEMOA	3 250 000	18,2	32,0
Afrique de l'Ouest-Non UEMOA	145 000	0,8	2,0
Afrique Centrale	295 000	1,7	4,0
Autres Etats d'Afrique	1 028 000	5,8	8,0
Ens. Afrique	4 718 000	26,4	46,0
Etats Europe	8 702 000	48,7	51,0
Etats Asie	300 000	1,7	2,0
Etats Amérique du Nord	3 610 000	20,2	6,0
Etats Amérique du Sud	530 000	3,0	2,0
Autres Etats non classé ailleurs		0,0	
Côte d'Ivoire	**17 860 000**	**100,0**	**107,0**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

SITUATION DU SECTEUR INFORMEL

Chapitre 9: Conditions d'activité du secteur informel

Résultats clés sur les conditions d'activité du secteur informel

- Un total de **2 120 415 unités de production informelles** ont été identifiée en Côte d'Ivoire lors de l'enquête ERI-ESI2017.
- Ces UPI sont majoritairement localisées en milieu urbain (64%), et emploient un effectif de **975 720 personnes**. En moyenne, une personne exerce dans les UPI.
- La répartition des emplois du secteur informel indique une majorité d'auto-emploi (travailleurs pour compte propre 54,2%), suivi des travailleurs indépendants non rémunérés (23,1%).
- Globalement, l'analyse des services ou commodités de base dans les UPI révèle un accès peu appréciable à l'électricité (27,3%), un faible accès à l'eau courante (12,0%), à une toilette ou latrine (11,4%) et à un système d'évacuation des déchets (7,3%).
- Relativement à la disponibilité de locaux, plus de 75% les UPI ne disposent pas de local, ou pas de local approprié pour exercer leurs activités.

Il s'agit dans ce chapitre de mettre en exergue les caractéristiques des UPI en termes de fonctionnement, de création dans le temps, de motifs de création et de sources du capital ayant permis le début de leurs activités.

9.1. Cadre conceptuel et méthodologique général relatif au secteur informel

Le secteur informel

Les trois premiers critères retenus dans la résolution de la 15ème Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) de 1993 pour définir le secteur informel se réfèrent à : i) l'organisation légale des entreprises, ii) la propriété et iii) le type de comptabilité. L'ensemble des trois critères est intégré au concept des entreprises familiales ou individuelles non constituée en société. Mais cela ne signifie pas que toutes les entreprises familiales de ce type relèvent du secteur informel. Les entreprises du secteur informel comprennent les entreprises familiales pour compte propre et celles qui emploient du personnel rémunéré. Il est précisé que toutes ces entreprises doivent produire des biens et services marchands. Le critère de destination des produits vient donc s'ajouter à l'identification des entreprises du secteur informel.

Deux autres critères s'ajoutent à la définition des entreprises du secteur informel. Il s'agit du type d'activité économique et de la taille de ces entreprises. Mais pour des raisons de comparaison internationale seuls les critères de *non enregistrement*, de la *non tenue de la comptabilité* et de la *production marchande* seront considérés comme les plus importants depuis le SCN 2008.

Non enregistrement des unités de production : l'enregistrement administratif à caractère obligatoire d'une unité de production pour sortir de l'informel diffère selon les pays. En effet, certains pays ont rendu obligatoire l'enregistrement au numéro statistique. Tandis que dans d'autres pays, c'est l'enregistrement fiscal qui est obligatoire pour déclarer l'unité de production formelle. Dans les pays qui pratiquent la politique d'e guichet unique, tous les types d'enregistrement se font à la même place et de façon unique. Dans ce cas, il peut arriver qu'aucun type d'enregistrement n'a de préséance sur l'autre. Dans tous les cas, il faudrait s'assurer du critère d'enregistrement obligatoire des unités de production dans chaque pays. Dans le cas de Capitale, le critère de l'enregistrement renvoie à l'enregistrement au Numéro d'identification fiscal (NIF).

Non tenue de la comptabilité écrite et formelle : il faudra considérer le système de comptabilité d'entreprise en vigueur dans les pays ou dans les zones d'intégration auxquelles ils appartiennent. On parle de comptabilité écrite d'une unité de production, lorsque celle-ci élabore un document de bilan comptable et un compte d'exploitation.

Production des biens et services marchands : selon la résolution de la 15ème CIST, les unités de production dont la production est destinée uniquement à leur propre utilisation diffèrent dans leur comportement et dans leurs objectives de celles qui produisent pour le marché. Au sens du SCN 1993 ou du SCN 2008, les biens et services marchands sont vendus ou échangés sur le marché. Les unités qui ne produisent pas de ces biens sont exclues du secteur informel.

Les critères d'identification des unités de production informelle (UPI)

De façon opérationnelle, l'algorithme d'identification des unités de production informelle est caractérisé dans le tableau suivant. On remarquera que le processus consiste à identifier les chefs d'unités de production informelle aussi bien dans leur emploi principal que dans leurs différentes activités secondaires. Dans ces conditions, un même individu identifié dans l'enquête Emploi comme chef d'une UPI pourrait en posséder dans d'autres activités secondaires. Il sera alors retenu trois fois lors de l'enquête sur le secteur informel : en activité principale et pour chacune de ses activités secondaires. Bien entendu, tous les chefs d'unités de production informelle identifiés en phase 2 devraient provenir de l'enquête Emploi. C'est un impératif.

Tableau 9.1: Algorithme d'identification des chefs d'unité de production informelle

Identification dans l'emploi	**A RENSEIGNER PAR LES EMPLOYEURS (PATRONS) ET LES PERSONNES A COMPTE PROPRE**				
	Quel est votre catégorie socio - professionnelle ? *1. Employeur* *2. Compte propre*	Tenez-vous une comptabilité ? *1. Rien 2. Comptabilité, plan comptable* *3. Comptabilité simplifiée* *4. Cahier de recettes ou autre (préciser)*	Votre établissement est-t-il enregistré officiellement (NIF)? *1. Oui* *2. Non*	L'unité dans laquelle vous travaillez réalise-t-elle une activité de production de biens ou de services ? *1. Oui, et cette production est totalement vendue* *2. Oui, et cette production est partiellement vendue* *3. Non*	L'enquêté (e) est-il (elle) éligible comme chef d'unité de production informelle ? *1. Oui* *2. Non*
En activité principale	**(A)**	**(B)**	**(C)**	**(D)**	**(E)**
	|___|	|___|	|___|	|___|	|___|
En activité secondaire					
• 1ère activité secondaire	|___|	|___|	|___|	|___|	|___|
• 2ème activité secondaire	|___|	|___|	|___|	|___|	|___|
	ELIGIBLE COMME CHEF UPI SI ET SEULEMENT SI (A)=7 ou 8 et [(B) =1,4 ou (C)=2] et D = 1,2				

Le champ géographique et thématique de l'enquête sur le secteur informel

L'enquête sur le secteur informel a couvert l'ensemble des régions du pays, aussi bien le milieu urbain que le milieu rural. Mais l'enquête n'a ciblé que les unités de production informelle du secteur non agricole. Les unités de production informelle des secteurs agricoles sont en principe mieux captées dans le cadre des opérations statistiques ciblant spécifiquement ce secteur d'activité.

L'emploi informel

Le concept de l'emploi informel a été adopté par la 17ème CIST de 2003. Sont considérées comme ayant des emplois informels, les personnes dont l'emploi est, en pratique, non soumis à la législation nationale du travail, à la taxation de revenu, à la protection sociale ou au droit à certains avantages (le préavis de renvoi, l'indemnité de licenciement, les congés payés ou les congés de maladies, etc.). Ainsi, l'emploi informel se définit surtout par rapport aux conditions d'exercice des employés aussi bien dans leur emploi principal que secondaire. *De façon opérationnelle, dans les unités de production (formelle, informelle) et dans les ménages, les employés sont considérés être pourvus d'un emploi informel si au moins l'une des conditions suivantes n'est pas remplie (critère d'informalité de l'emploi)* :

- paiement par l'employeur d'indemnité de protection de sécurité sociale ;
- congés de maladie rémunérés ;
- congés annuels rémunérés ou compensation éventuelle.

En réalité, dans la pratique sur le terrain, la stricte application simultanée des trois critères de l'informalité de l'emploi conduit à une très importante proportion d'emplois informels aussi bien dans le secteur formel que dans le secteur non formel (informel, ménage). *C'est la raison pour laquelle, de façon opérationnelle on conviendra de se limiter au critère qui semble le mieux caractériser les conditions d'emplois plus ou moins formelles. Il s'agit du paiement par l'employeur d'indemnité de protection de sécurité sociale. Dans le cas de Capitale, l'emploi sera dit informel si l'employé ne verse pas une indemnité de protection sociale auprès de la Caisse nationale de sécurité sociale. Autrement, l'emploi est dit formel.*

Les travailleurs dépendants

Ce groupe de travailleurs comprend tous les actifs occupés qui attendent (ou non) une rémunération périodique de leurs prestations par un employeur (cadres, employés, manœuvres, apprentis ou stagiaires payés, aides familiaux, apprentis ou stagiaires non payés).

Les travailleurs indépendants

Cette catégorie comprend tous les autres actifs qui travaillent pour leur compte, soit en employant une main d'œuvre rémunérée (patron), soit seul ou avec une main d'œuvre non rémunérée (travailleur pour compte propre).

Le calcul des coefficients de pondération (extrapolation) du volet secteur informel

En dépit du fait que le dispositif de collecte des données intègre deux enquêtes complémentaires (Emploi, secteur informel) qui se réalisent quasi simultanément, l'on peut avoir une légère déformation de la structure par branche d'activité et statut dans l'emploi des CUPI. En effet, des erreurs fréquentes peuvent apparaître : incorrecte appréciation que le CUPI a de son statut, erreur attribuable à l'enquêteur qui peut ne pas avoir bien saisi le statut du chef, erreur de codification de la branche d'activité par l'enquêteur entre la phase 1 et la phase 2, etc.

En outre, en dépit de la simultanéité de la collecte des données, certaines UPI peuvent disparaître ou tout simplement, certains CUPI peuvent refuser, pour diverses raisons, de répondre aux questions de l'enquête sur le secteur informel. Dans l'une ou l'autre de ces situations, la conséquence est une déformation de la structure par branche d'activité et selon le statut des CUPI entre les deux volets de l'enquête. Il devient alors nécessaire de redresser les coefficients de pondération de l'enquête sur l'emploi afin de mettre en adéquation la structure par branche d'activité et statut des CUPI de l'échantillon final des UPI de l'enquête sur le secteur informel.

9.2. Effectifs et structure comparée par branche et secteur d'activité des emplois en phase 1 et phase 2

9.2.1. Analyse de la structure des emplois obtenue dans l'enquête Emploi (phase 1)

Le Tableau 9.2 suivant présente le profil des individus de 15 ans et plus en situation d'emploi selon les secteurs et branches d'activités de leurs activités principale et secondaire et suivant le milieu de résidence.

Il ressort que la population des 15 ans et plus ayant une activité sur la période de l'enquête est estimée à 7 703 378 pour l'ensemble du pays.

Plus de la moitié de cette population, soit 4 135 903 personnes (53,7%) résident dans les milieux urbains avec 44% parmi elle qui se trouve dans la capitale Abidjan. L'effectif des populations en activité vivant dans le milieu rural se chiffre à 3 567 475 individus soit 46,3% de l'ensemble de la population exerçant une activité principale ou secondaire.

Suivant le secteur et la branche d'activité, 42% soit un effectif de 3 227 421 des personnes de 15 ans et plus travaillent dans le secteur primaire avec une forte dominance des activités agricoles, d'élevage, de chasse et d'activités de soutien, qui occupent 3 177 936 personnes soit plus de 98% de l'effectif du secteur.

Les secteurs des services et du commerce concentrent respectivement 23,4% et 22,2% des emplois. En ce qui concerne les services, les activités de transport et celles du secteur de l'hébergement et de la restauration occupent le plus grand effectif des personnes en activité avec des taux de 18%. Au niveau du secteur du commerce, les activités de commerce de détails totalisent la grande majorité des individus en activité avec 1 421 380 personnes soit 83% de l'effectif des individus exerçant dans ce secteur.

Le secteur industriel arrive en dernière position en termes de pourvoyeurs d'emplois avec une proportion de 12,5%, soit un effectif de 964 184 personnes exerçant pour la grande majorité dans les activités de fabrication.

Tableau 9.2 : Effectif des emplois des individus de 15 ans et plus (Activités principale et secondaire) par secteur d'activité

Secteur et branche d'activité	Strates de résidence				
	Abidjan	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Ensemble
Primaire					
Agriculture, Elevage, Chasse et activité de soutien	1,2	27,7	16,0	70,5	41,3
Sylviculture, Exploitation forestière et activité de soutien	0,1	0,3	0,2	0,2	0,2
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	0,2	0,1	0,1	0,7	0,4
Ensemble	**1,4**	**28,2**	**16,4**	**71,5**	**41,9**
Industrie					
Activités extractives/mines	0,0	0,6	0,4	0,5	0,4
Activités de fabrication	17,0	9,3	12,7	5,0	9,1
Activités de production et distribution	0,3	0,1	0,2	0,0	0,1
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	0,3	0,0	0,2	0,0	0,1
Activités de construction	5,1	3,4	4,2	1,2	2,8
Ensemble	**22,7**	**13,5**	**17,5**	**6,7**	**12,5**
Commerce					
Commerce et réparation des pièces automobiles	4,7	3,0	3,8	0,8	2,4
Commerce de gros	1,5	2,2	1,9	0,8	1,4
Commerce de détail	24,5	25,3	24,9	10,9	18,5
Ensemble	**30,8**	**30,5**	**30,6**	**12,5**	**22,2**
Service					
Activités de transport	8,0	5,2	6,4	1,4	4,1
Activités d'entreposage	1,1	0,2	0,6	0,0	0,3
Activités d'hébergement et de restauration	6,0	5,0	5,4	3,2	4,4
Activités de l'information et de communication	3,6	0,6	1,9	0,2	1,1
Activités financières et d'assurance	1,4	0,4	0,9	0,1	0,5
Activités immobilières	1,0	0,1	0,5	0,0	0,3
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,5	0,5	1,0	0,1	0,6
Activités de services de soutien et de bureau	3,5	2,2	2,7	0,3	1,6
Activités de l'administration publique	2,4	1,0	1,6	0,1	0,9
Enseignement	4,7	4,6	4,6	1,6	3,2
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	1,9	1,9	1,9	0,6	1,3
Activités artistiques, sportives et récréatives	0,5	0,7	0,6	0,1	0,4
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc.	4,5	4,4	4,5	1,5	3,1
Activités spéciales des ménages	5,0	1,1	2,8	0,1	1,6
Activités des organisations internationales	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	**45,1**	**27,9**	**35,5**	**9,3**	**23,4**
Effectif	**1821831**	**2314072**	**4135903**	**3567475**	**7703379**
% effectif	**23,6**	**30,0**	**53,7**	**46,3**	**100,0**

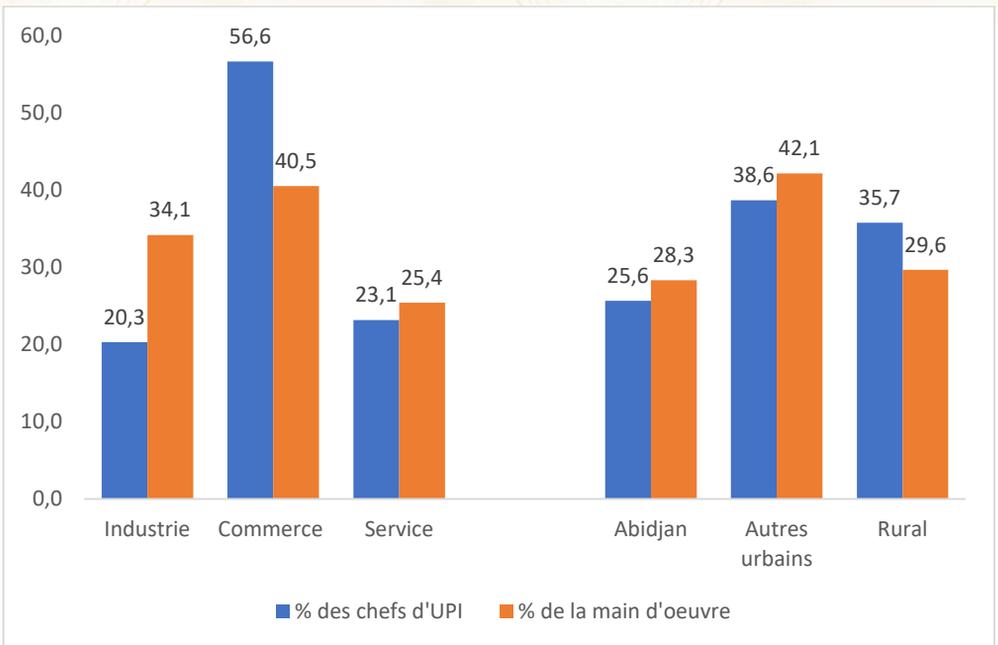
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel Phase 1, 2017, INS

9.2.2. Analyse de la structure des emplois en phase 2 dans l'informel

L'analyse de la structure des CUPI et de la main d'œuvre dans le secteur informel non agricole par milieu de résidence et par branche d'activité révèle qu'en général, les UPI sont composées en moyenne d'une personne. En effet, l'effectif des chefs d'UPI est largement supérieur à la main d'œuvre globale quelle que soit la branche d'activité.

Le graphique met en évidence que le secteur de l'industrie produit 20,3% des UPI et utilise 34,1% de la main d'œuvre du secteur informel, alors que le commerce est dominateur avec 56,6% des UPI et 40,5% de la main d'œuvre et le secteur du service produit 23,1% des UPI et utilise 25,4% de la main d'œuvre. Selon la région de résidence, 25,6% des UPI sont concentrées à Abidjan avec 28,3% de la main d'œuvre, dans les autres urbains on a 36,6% des UPI avec 42,1% de la main d'œuvre alors que dans le milieu rural, on a 35 ?7% des UPI et 29,2% de la main d'œuvre.

Graphique 9.1 : structure des CUPI et de la main d'œuvre dans le secteur informel non agricole par milieu de résidence et secteur d'activité



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel Phase 1, 2017, INS

Une analyse plus en détail, nous permet de faire les observations suivantes.

Au total, 2 275 023 unités de production informelles exercent en Côte d'Ivoire, dirigées par des chefs d'UPI installés dans leur grande majorité en milieu urbain soit 64% d'entre eux. Ces entreprises informelles emploient un effectif de 975 719 personnes en termes de main d'œuvre, concentrées généralement en milieu urbain avec 7 Chefs d'UPI sur 10.

Le secteur du commerce enregistre la majorité des entreprises informelles avec un effectif total de 1 287 584 UPI soit une proportion de 56,6% de l'ensemble des unités de production informelles au niveau national. Nous notons également que 9 Chefs d'UPI sur 10 évoluent dans les activités de commerce de détail et seulement 10 % exercent les activités de commerce de gros et de commerce et réparation des pièces automobiles

Le secteur des services concentre en seconde position les entreprises informelles avec 526 627 UPI soit 23,1% suivi du secteur industriel qui lui totalise 460 812 UPI soit 20,3% de l'ensemble des UPI au niveau national.

Par ailleurs, le niveau de la main d'œuvre exerçant dans ces entreprises informelles reste la plus importante dans le secteur du commerce avec un total de 394 987 personnes soit 40,5% de l'effectif au plan national. Notons que ces personnes réalisent en grande majorité des activités de commerce de détails dans une proportion de 64% au détriment des activités de commerce de gros et de Commerce et réparation des pièces automobiles.

Les entreprises informelles industrielles quant à elles, mobilisent une main d'œuvre totale chiffrée à 333 095 personnes exerçant majoritairement dans les activités de fabrication qui emploient 8 individus sur 10 exerçant dans le secteur industriel.

Dans le secteur des services représentant le 3ème secteur pourvoyeurs d'emplois au niveau des entreprises informelles, les branches les plus importantes demeurent autres activités des services (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques avec 39% de la main d'œuvre, les activités d'hébergement et de restauration avec 36% de la main d'œuvre du secteur.

Tableau 9.3: Effectif et structure des CUPI et de la main d'œuvre dans le secteur informel non agricole par milieu de résidence et secteur d'activité

Milieu de résidence, Secteur et branche d'activité	Effectif des chefs d'UPI	Effectif de la main d'oeuvre	% des chefs d'UPI	% de la main d'oeuvre
Abidjan				
Industrie				
Activités extractives/mines	390	.	0,0	-
Activités de fabrication	94307	80280	4,1	8,2
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	262	322	0,0	0,0
Activités de construction	28195	3031	1,2	0,3
Ensemble	**123154**	**83634**	5,4	8,6
Commerce				
Commerce et réparation des pièces automobiles	36861	49252	1,6	5,0
Commerce de gros	18028	7676	0,8	0,8
Commerce de détail	286933	65722	12,6	6,7
Ensemble	**341821**	**122650**	15,0	12,6
Service				
Activités de transport	7386	1724	0,3	0,2
Activités d'hébergement et de restauration	33167	21090	1,5	2,2
Activités de l'information et de communication	12755	6073	0,6	0,6
Activités financiers et d'assurance	253	506	0,0	0,1
Activités immobiliers	5328	11338	0,2	1,2
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	670	610	0,0	0,1
Activités de services de soutien et de bureau	3290	3016	0,1	0,3
Enseignement	6496	.	0,3	-
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	2963	.	0,1	-
Activités artistiques, sportives et récréatives	7769	2837	0,3	0,3
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc	38117	22370	1,7	2,3
Activités spéciales des ménages	189	.	0,0	-
Ensemble	**118384**	**69564**	5,2	7,1
Total Abidjan	**583359**	**275848**	25,6	28,3

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel Phase 1, 2017, INS

Tableau 9.3 (Suite) : Effectif et structure des CUPI et de la main d'œuvre dans le secteur informel non agricole par milieu de résidence et secteur d'activité

Milieu de résidence, Secteur et branche d'activité	Effectif des chefs d'UPI	Effectif de la main d'oeuvre	% des chefs d'UPI	% de la main d'oeuvre
Autres urbains				
Industrie			0,0	0,0
Activités extractives/mines	2273	1069	0,1	0,1
Activités de fabrication	129220	141065	5,7	14,5
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	143	.	0,0	-
Activités de construction	31721	21810	1,4	2,2
Ensemble	**163357**	**163945**	7,2	16,8
Commerce				
Commerce et réparation des pi?ces automobiles	23481	41128	1,0	4,2
Commerce de gros	20397	5947	0,9	0,6
Commerce de détail	468167	95662	20,6	9,8
Ensemble	**512045**	**142738**	22,5	14,6
Service				
Activités de transport	20946	4760	0,9	0,5
Activités d'entreposage	114	.	0,0	-
Activités d'hébergement et de restauration	86258	27725	3,8	2,8
Activités de l'information et de communication	7910	6693	0,3	0,7
Activités financiers et d'assurance	1305	1326	0,1	0,1
Activités immobiliers	896	3299	0,0	0,3
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	1420	920	0,1	0,1
Activités de services de soutien et de bureau	5893	3730	0,3	0,4
Enseignement	1249	.	0,1	-
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	11080	1340	0,5	0,1
Activités artistiques, sportives et récréatives	2357	1957	0,1	0,2
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc	63952	52117	2,8	5,3
Activités spéciales des ménages	238	217	0,0	0,0
Ensemble	**203618**	**104084**	9,0	10,7
Total Autres urbains	**879020**	**410767**	38,6	42,1
Rural				
Industrie				
Activités extractives/mines	9355	2652	0,4	0,3
Activités de fabrication	137697	58275	6,1	6,0
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	111	.	0,0	-
Activités de construction	27138	24590	1,2	2,5
Ensemble	**174301**	**85517**	7,7	8,8
Commerce				
Commerce et réparation des pièces automobiles	19509	30716	0,9	3,1
Commerce de gros	16637	6994	0,7	0,7
Commerce de détail	397571	91890	17,5	9,4
Ensemble	**433718**	**129599**	19,1	13,3
Service				
Activités de transport	17357	5495	0,8	0,6
Activités d'hébergement et de restauration	108332	40392	4,8	4,1
Activités de l'information et de communication	7762	537	0,3	0,1
Activités financiers et d'assurance	1898	557	0,1	0,1
Activités immobiliers	367	.	0,0	-
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	1511	543	0,1	0,1
Activités de services de soutien et de bureau	3452	1399	0,2	0,1
Enseignement	3329	.	0,1	-
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	7342	1356	0,3	0,1
Activités artistiques, sportives et récréatives	3857	1541	0,2	0,2
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc	49371	22169	2,2	2,3
Activités spéciales des ménages	47	.	0,0	-
Ensemble	**204626**	**73989**	9,0	7,6
Tota Rural	**812 645**	**289 105**	35,7	29,6

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel Phase 1, 2017, INS

L'analyse du Tableau 9.4 montre que dans l'ensemble les UPI ont démarré les activités avec en moyenne une personne. Selon le milieu de résidence, l'effectif moyen au démarrage des UPI est légèrement élevé à Abidjan avec 1,3 personnes contre 1,2 personne pour respectivement les autres milieux urbains et le milieu rural.

Les UPI exerçant dans le secteur industriel démarrent leurs activités avec 1,3 personne contre 1,2 pour les secteurs du commerce et des services.

Tableau 9.4 : Effectif moyen de l'UPI au démarrage de ses activités par milieu de résidence et sexe selon le secteur d'activité

	Secteur d'activité dans l'emploi antérieur			
Milieu de résidence	Industrie	Commerce	Service	Ensemble
Abidjan	1,4	1,2	1,2	1,3
Autres urbains	1,3	1,2	1,2	1,2
Ensemble urbain	1,3	1,2	1,2	1,2
Rural	1,2	1,1	1,3	1,2
Côte d'Ivoire	**1,3**	**1,2**	**1,2**	**1,2**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

La quasi-totalité des emplois dans les UPI sont des emplois non formels au niveau de l'ensemble des secteurs d'activités.

Tableau 9.5 : Répartition (%) de la main d'œuvre des UPI par milieu de résidence et branche d'activité selon la nature de l'emploi

Milieu de résidence et secteur d'activité	Nature de l'emploi			Effectif
	Emploi non formel	Emploi formel	Ensemble	
Abidjan				
Industrie	100,0		100,0	210 412
Commerce	99,9	0,1	100,0	450 369
Service	99,3	0,7	100,0	179 631
Ensemble	**99,8**	**0,2**	**100,0**	**840 413**
Autres urbains				
Industrie	99,5	0,5	100,0	304 846
Commerce	100,0	0,0	100,0	622 968
Service	100,0		100,0	291 752
Ensemble	**99,9**	**0,1**	**100,0**	**1 219 565**
Rural				
Industrie	100,0		100,0	241 087
Commerce	100,0		100,0	533 075
Service	100,0		100,0	261 995
Ensemble	**100,0**		**100,0**	**1 036 157**
Ensemble				
Industrie	99,8	0,2	100,0	756 345
Commerce	100,0	0,0	100,0	1 606 412
Service	99,8	0,2	100,0	733 378
Ensemble	**99,9**	**0,1**	**100,0**	**3 096 135**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

9.2.3. Matrice des emplois

L'analyse de la matrice des emplois des travailleurs dans les UPI montre que près de 7 personnes sur 10 (70,2%) sont des travailleurs pour compte propre ou des patrons, associés. On note également que plus de deux travailleurs dépendants non rémunérés sur dix (24,3%) sont employés dans les UPI.

Selon le secteur d'activité, 65,7% de la main d'œuvre du secteur du commerce est travailleur pour compte propre ; 20,2% a le statut de travailleurs dépendants non rémunérés et 10,9% le statut de patrons et associés.

Dans les services, nous enregistrons principalement 55,5% de la main d'œuvre avec le statut de comptes propres et 23% ayant un profil de travailleurs dépendants non rémunérés.

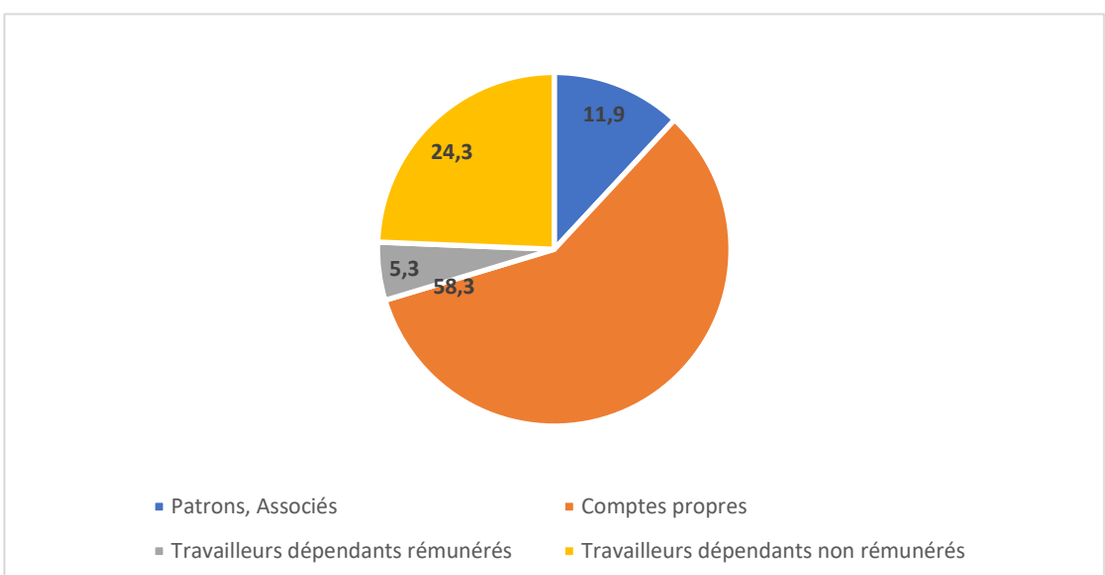
Les profils des travailleurs du secteur industrie restent très proches des deux autres secteurs avec une prédominance des travailleurs pour comptes propres (45,1%) et des travailleurs dépendants non rémunérés (34,2%).

Tableau 9.6 : Répartition (en %) des emplois des UPI par secteur d'activité selon le statut dans l'emploi

Secteurs d'activité	Statut dans l'emploi (activité principale et secondaire)					
	Patrons, associés	Comptes propres	Travailleurs dépendants rémunérés	Travailleurs dépendants non rémunérés	Total	Effectif
Industrie	13,2	45,1	7,3	34,2	100	756 345
Commerce	10,9	65,7	3,0	20,2	100	1 606 412
Service	12,8	55,5	8,6	23,0	100	733 378
Ensemble	**11,9**	**58,3**	**5,3**	**24,3**	**100**	**3 096 135**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Graphique 9.2 : Répartition (en %) des emplois des UPI de 15-64 ans par type d'UPI selon le statut dans l'emploi



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

9.3. Précarité des conditions d'activité dans le secteur informel

Le niveau de précarité des conditions d'activité des travailleurs dans les UPI s'observe au travers de la disponibilité des commodités et équipements de base et du type de local d'exercice de l'activité qu'offrent ces UPI.

Globalement, l'analyse des services ou commodités de base dans les UPI révèle un accès peu appréciable à l'électricité (27,3%), mais à contrario, un faible accès à l'eau courante (12,0%), à une toilette ou latrine (11,4%) et à un système d'évacuation des déchets (7,3%).

L'observation par milieu de résidence indique que les UPI de la ville d'Abidjan sont mieux loties en termes d'accès à l'électricité (38,6%), accès à l'eau courante (20%) et accès aux latrines ou WC (15,8%) que les autres villes de l'intérieur et le milieu rural.

En ce qui concerne les différentes branches d'activité, il ressort que les UPI enregistrent relativement les mêmes proportions en commodités de base à l'exception de l'accès à l'eau courante qui est la plus faible pour le commerce avec seulement 9,2%.

En termes d'équipements de télécommunication, il est à noter que quels que soient le milieu de résidence et la branche d'activité considérés, la quasi-totalité des UPI ne disposent pratiquement pas de téléphone fixe. En réalité, elles utilisent dans leur majorité le téléphone mobile avec un taux d'accès de 56 %. Ce constat est beaucoup plus accentué chez les UPI situées dans la ville d'Abidjan avec un taux de 69%. Les autres équipements, à savoir l'ordinateur (2,0%), la connexion Internet (2,7%), le service de santé (5,8%) et le service de poste (1,9%), semblent encore relégués au second plan.

Tableau 9.7. : Disponibilité des services de base dans les UPI par milieu de résidence et secteur d'activité

Milieu de résidence et Secteurs d'activité	% ayant accès à un système d'évacuation des déchets	% ayant un wc ou des latrines	% ayant de l'électricité	% ayant une eau courante	% ayant accès à un service de poste	% ayant accès à un service de santé	% ayant une connexion internet	% ayant un ordinateur	% ayant un téléphone mobile	% ayant un téléphone fixe
Abidjan										
Industrie	21,4	29,7	51,4	29,9	0,9	2,0	9,9	8,4	76,6	5,2
Commerce	9,0	9,6	32,4	14,8	3,4	5,7	4,4	0,7	59,8	2,0
Service	20,6	20,0	43,1	25,4	1,8	4,9	8,9	14,3	86,5	4,7
Ensemble	**13,7**	**15,8**	**38,6**	**20,0**	**2,6**	**4,7**	**6,5**	**5,2**	**68,8**	**3,3**
Autres urbains										
Industrie	4,9	15,5	30,0	11,7	0,9	5,4	2,5	3,4	67,5	2,1
Commerce	5,4	8,2	23,7	9,0	3,2	8,0	1,7	0,7	54,8	1,6
Service	8,6	15,8	33,8	16,3	3,9	8,5	2,2	2,1	56,5	1,7
Ensemble	**6,0**	**11,4**	**27,1**	**11,1**	**2,9**	**7,6**	**2,0**	**1,5**	**57,6**	**1,7**
Rural										
Industrie	2,1	8,7	20,1	11,0	0,5	2,6	0,4	0,3	46,0	0,4
Commerce	4,1	6,6	17,9	5,1	0,1	5,1	0,7	0,0	43,3	0,1
Service	6,4	11,6	23,2	10,1	0,3	5,9	1,9	0,6	47,8	0,2
Ensemble	**4,3**	**8,3**	**19,7**	**7,6**	**0,3**	**4,8**	**0,9**	**0,2**	**45,0**	**0,2**
Ensemble										
Industrie	7,9	16,5	31,9	16,0	0,7	3,4	3,7	3,6	61,8	2,2
Commerce	5,9	8,1	24,0	9,2	2,2	6,4	2,1	0,5	52,3	1,2
Service	10,2	15,0	31,5	15,7	2,0	6,6	3,5	4,1	60,0	1,8
Ensemble	**7,3**	**11,4**	**27,3**	**12,0**	**1,9**	**5,8**	**2,7**	**2,0**	**56,0**	**1,5**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

En ce qui concerne la disponibilité des locaux, l'analyse montre en effet, que dans l'ensemble, pratiquement une UPI sur deux est sans local professionnel. Un peu moins du quart soit 22,2% exercent dans un local professionnel et à défaut 26% réalise leurs activités dans un domicile.

Cependant, quelques variations en proportion existent par milieu de résidence et secteur d'activité. Le tableau 9 révèle une concentration plus élevée d'UPI sans local professionnel dans les secteurs du commerce et des services avec respectivement 46,4% et 39,4% en milieu rural, contre 64,7% et 50,4% à Abidjan.

Il apparait également que les UPI du secteur de l'industrie se trouvent plus implantées dans les domiciles des chefs d'UPI.

Tableau 9.8 : Disponibilité des locaux pour les activités des UPI par milieu de résidence et secteur d'activité

Milieu de résidence et Secteurs d'activité	Type de local utilisé pour les activités (en %)				
	Sans local professionnel	Dans un domicile	Dans un local professionnel	Ensemble	Effectif
Abidjan					
Industrie	57,8	25,7	16,4	100	123 154
Commerce	64,7	15,3	20,0	100	341 821
Service	50,4	23,4	26,2	100	118 384
Ensemble	**60,4**	**19,1**	**20,5**	**100**	**583 359**
Autres urbains					
Industrie	43,0	29,0	28,0	100	163 357
Commerce	61,5	15,6	22,9	100	512 045
Service	49,1	24,9	26,0	100	203 618
Ensemble	**55,2**	**20,2**	**24,6**	**100**	**879 020**
Rural					
Industrie	32,5	51,3	16,2	100	174 301
Commerce	46,4	31,3	22,4	100	433 718
Service	39,4	39,3	21,3	100	204 626
Ensemble	**41,7**	**37,6**	**20,8**	**100**	**812 644**
Ensemble					
Industrie	43,0	36,5	20,5	100	460 812
Commerce	57,3	20,8	21,9	100	1 287 584
Service	45,6	30,1	24,2	100	526 627
Ensemble	**51,7**	**26,2**	**22,2**	**100**	**2 275 023**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

9.4. Création brute des unités de production informelles (UPI)

Au-delà de la précarité des conditions de travail, l'analyse s'intéresse également à l'évolution de la création des UPI par milieu de résidence, par secteur d'activité, par sexe, par groupe d'âges du chef d'UPI et leurs principales caractéristiques. Tout ceci s'appréhende respectivement au travers des trois graphiques et des deux tableaux présentés ci-dessous.

9.4.a Evolution de la création brute des UPIs par année et milieu de résidence

Avant 2005, le Graphique 9.3.a. indique qu'en proportion, au total, il s'est créé en milieu rural (21%) d'UPI et en milieu urbain (17%).

L'amorce de la croissance en création brute d'UPI s'est déclenchée en 2012 pour se poursuivre jusqu'en fin 2017. En effet, le graphique indique qu'on est passé d'un peu plus de 5% à près de 18% pour le milieu urbain et près de 5% à 14% pour le milieu rural.

L'évolution sur le reste des années reste mitigée jusqu'en 2011 année de la crise post-électorale en Côte d'Ivoire.

9.4.b Evolution de la création brute des UPIs par année et branche d'activité

Avant 2005, le Graphique 9.3.b. indique que les activités industrielles (27,4%) semblaient plus présentes que celles du commerce (15,6%) et celles de la branche des services (13 ,1%).

De 2005 à 2011, au niveau des trois branches, le graphique met en exergue une évolution relativement stagnante aux proportions plus ou moins nivelées et présentant quelque peu une allure en dents de scie.

L'année 2012 consacre l'amorce de la croissance du nombre d'UPI dans les trois branches passant globalement de 5,3% à plus de 16% en 2017. Le score de cette dernière année est influencé à la hausse par la branche des services (19,6%) et le commerce (17,6%). Il est souhaitable que les activités de transformation (11,1%) s'accroissent autant que celles de service et du commerce pour donner un meilleur équilibre structurel à l'économie.

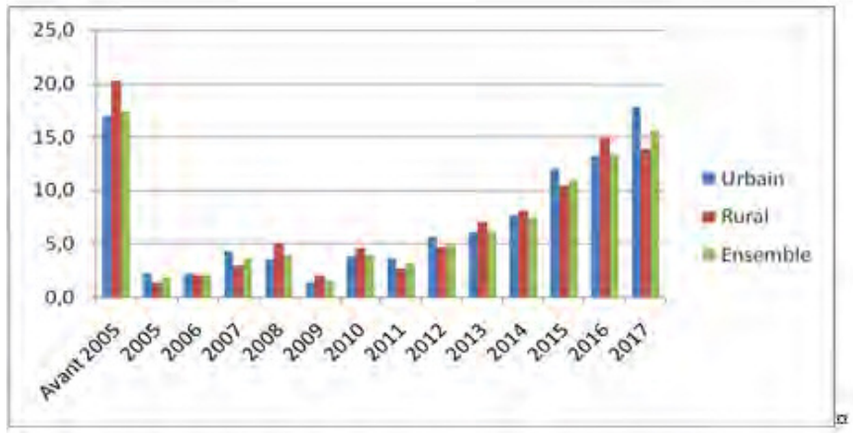
9.4.c Evolution de la création brute des UPIs par année et sexe du chef d'UPI

L'analyse du Graphique 9.3.c. vient à nouveau confirmer, quel que soit la distribution par sexe, qu'il y a une croissance à partir de l'année 2012.

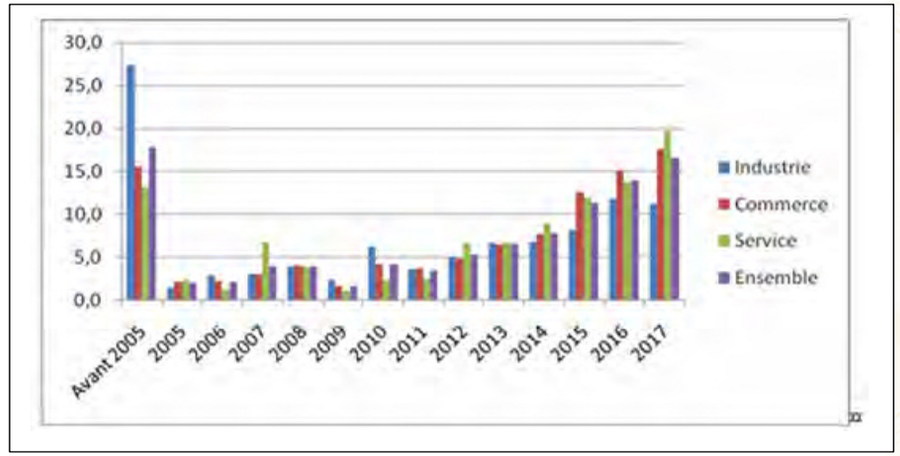
Par ailleurs, il ressort que les femmes se sont de plus en plus investies dans les activités génératrices de revenu. A preuve, elles sont passées de près de 5% de création d'UPIs en 2012 à 19% en 2017. Autrement dit, en cinq années elles ont multiplié par trois leur capacité en termes de création d'UPI au point où elles se sont accaparées la prédominance comparativement aux hommes.

Graphique 9.3: Evolution de la « création brute » des UPI par milieu de résidence, le secteur d'activité et le sexe du chef d'UPI selon les années

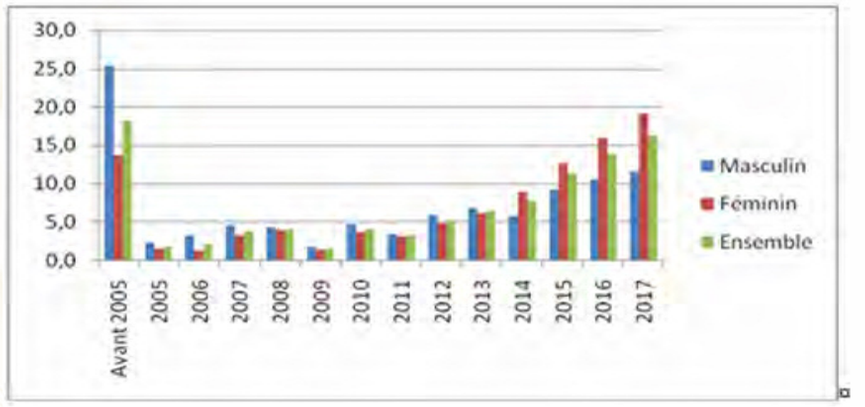
a) Suivant le milieu de résidence



b) Suivant le secteur d'activité



c) Suivant le sexe du chef d'UPI



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

L'analyse du profil par groupe d'âge des chefs d'UPI fait apparaître que les jeunes actifs, depuis le début des années 90, s'investissent de plus en plus dans le secteur de l'informel nonobstant la précarité des conditions de travail. En effet, avant 1990, la majorité des chefs d'UPI (82,9%) avait un âge compris entre 45 ans et plus. Cependant, cette tendance s'est progressivement inversée en faveur des jeunes dont l'âge est inférieur à 44 ans pour atteindre 87,5% de 2015 à 2018. De même, cette tendance se vérifie également au niveau des plus jeunes (moins de 25 ans) avec 1,6% avant 1990 et aujourd'hui 17,5% soit un bond de près de 17 points.

L'une des explications possibles de cette mutation serait que l'offre d'emploi dans le secteur formel se réduit au fil des années contrairement au nombre important de diplômés qui rentrent dans le marché du travail.

Tableau 9.9 : Répartition (%) des chefs d'UPI par année de création selon le groupe d'âges du chef des UPI

Année de création	Groupes d'âges							
	Moins de 25 ans	25 - 34 ans	35 - 44 ans	45 - 54 ans	55 - 64 ans	65 ans et plus	Total	Effectif
Avant 1990	1,6	4,3	11,2	34,7	30,1	18,2	100	65 870
1990 à 1995	1,5	6,6	35,3	36,2	18,1	2,3	100	45 751
1995 à 2000	1,1	7,9	44,4	27,7	15,0	3,9	100	103 006
2000 à 2005	2,6	27,7	39,9	19,7	6,9	3,2	100	192 929
2005 à 2010	4,8	35,9	36,1	13,8	7,9	1,5	100	291 955
2010 à 2015	8,3	38,5	33,5	15,0	3,8	0,9	100	583 567
2015 à 2018	17,5	44,2	25,8	8,0	3,5	0,9	100	920 141
Ne sait pas	6,4	25,6	37,1	18,8	9,2	2,9	100	69 353
Ensemble	**10,4**	**36,1**	**31,3**	**14,1**	**6,2**	**1,9**	**100**	**2 272 571**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

L'emploi dans le secteur informel s'est plus développé dans le secteur du commerce depuis les années 1990 jusqu'à aujourd'hui avec une croissance de plus de 10 points contrairement au secteur de l'industrie où un déclin de 19 points a été constaté. De nos jours, un peu plus d'une UPI sur deux créées est dans le secteur commercial (56,6%). Toutefois, il faut relever que le secteur de la transformation qui avait pris de l'essor de 1990 à 1994, a progressivement laissé place au secteur de service. En effet, de 39,2% en 1990, il a décru jusqu'à 20,3% tandis que le secteur de service s'est relativement accru passant de 15,7% en 1990 à 23,2% en 2017.

Dans l'ensemble, 95,4% des chefs d'UPI ont créé seul leur entreprise et plus de six femmes sur dix (64,6%) sont chefs d'UPI.

Tableau 9.10 : Principales caractéristiques des UPI créées dans le temps

Année de création	% secteur Industrie	% secteur commerce	% secteur service	% activités +/- connues de l'Etat	% ayant créé seul leur UPI	% de femmes CUPI	Age	Nombre année étude
Avant 1990	39,2	45,1	15,7	5,9	99,0	44,2	55,2	1,9
1990 à 1995	35,4	39,4	25,2	1,9	98,7	44,8	47,0	2,3
1995 à 2000	32,4	52,4	15,2	5,9	95,0	46,0	45,4	3,0
2000 à 2005	28,8	49,8	21,4	2,4	91,6	54,9	40,6	2,6
2005 à 2010	20,6	56,6	22,7	2,8	95,4	60,3	38,5	3,3
2010 à 2015	21,4	53,7	24,9	4,2	95,8	62,8	36,4	3,4
2015 à 2018	14,4	61,0	24,7	2,2	95,9	72,2	33,1	3,8
Ne sait pas	18,5	68,7	12,7	8,0	91,9	83,4	41,1	2,0
Ensemble	**20,3**	**56,6**	**23,2**	**3,3**	**95,4**	**64,6**	**37,0**	**3,3**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

9.5. Motif de création de l'UPI par zone et secteur d'activité

L'examen des motifs ayant suscités la création d'UPI révèle que les modalités « être son propre chef » et « obtenir un meilleur revenu » sont les principales raisons avec respectivement une proportion de 37,1% et 32,2%. Les autres motifs à savoir « par tradition familiale », « n'a pas trouvé de travail salarié dans une petite entreprise » et « n'a pas trouvé de travail dans une grande entreprise » sont relativement peu cités avec respectivement des proportions 8,9%, 5,3% et 5,1%.

La distribution par milieu de résidence et secteur d'activité montre peu de variation. Seulement, il faut relever qu'en milieu rural, le métier dans la transformation s'exerce plus par tradition familiale.

Tableau 9.11 : Motifs de création de l'UPI par milieu de résidence et secteur d'activité

Milieu de résidence et secteur d'activité	N'a pas trouvé de travail salarié (grande entreprise)	N'a pas trouvé de travail salarié (petite entreprise)	Pour obtenir un meilleur revenu	Pour être indépendant (son propre chef)	Par tradition familiale	Autre (à préciser)	Total
Abidjan							
Industrie	6,0	5,5	23,2	33,5	18,5	13,3	100
Commerce	7,4	8,9	31,0	35,1	7,2	10,4	100
Service	18,4	11,0	22,3	32,5	5,3	10,4	100
Ensemble	**9,3**	**8,6**	**27,6**	**34,2**	**9,2**	**11,0**	**100**
Autres urbains							
Industrie	3,1	5,6	24,8	40,2	12,8	13,4	100
Commerce	4,6	5,3	33,9	37,1	8,0	11,1	100
Service	7,5	5,5	29,6	40,1	7,3	10,0	100
Ensemble	**5,0**	**5,4**	**31,2**	**38,4**	**8,7**	**11,3**	**100**
Rural							
Industrie	1,9	3,9	31,6	38,9	12,4	11,3	100
Commerce	2,0	1,4	40,4	37,4	7,7	11,2	100
Service	2,6	4,6	32,6	37,5	8,3	14,5	100
Ensemble	**2,1**	**2,7**	**36,5**	**37,7**	**8,9**	**12,0**	**100**
Ensemble							
Industrie	3,4	5,0	27,0	37,9	14,2	12,6	100
Commerce	4,5	4,9	35,3	36,6	7,7	11,0	100
Service	8,0	6,4	29,1	37,4	7,2	11,8	100
Ensemble	**5,1**	**5,3**	**32,2**	**37,1**	**8,9**	**11,5**	**100**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

9.6. Principales raisons du choix du produit vendu ou du service rendu par l'UPI

Les résultats du Tableau 9.12 suivant illustrent les principales raisons du choix du produit vendu ou du service rendu par les unités de production informelle (UPI) par milieu de résidence selon la branche d'activité. Il ressort que, dans l'ensemble, ce qui influence leur choix est en premier lieu le fait que l'activité à mener rapporte un meilleur profit (29,2%), en deuxième lieu le fait que le métier soit le plus connu (28,8%), troisièmement, l'activité donne une assurance de recette plus stable (15,6%) et enfin, l'activité est menée parce qu'elle relève de la tradition familiale (14,1%).

L'observation des proportions par milieu de résidence reste identique sur les motivations principales indiquées plus haut, à l'exception d'Abidjan où le choix du produit vendu se détermine encore plus par le fait que le métier soit connu (34,4%).

Toutefois, la déclinaison par secteur d'activité montre que, indifféremment du milieu de résidence, le métier le plus connu reste le déterminant encore plus important dans le choix de la production des UPI au niveau du secteur du secondaire. A contrario, c'est l'activité rapportant le plus de profit qui est le déterminant le plus important chez les chefs d'UPI des secteurs du commerce et des services.

Tableau 9.12 : Principales raisons du choix du produit vendu ou du service rendu par l'UPI par milieu de résidence et secteur d'activité

Milieu de résidence et secteur d'activité	Tradition familiale	Métier connu	Meilleur profit	Recettes stables	Autre (précisez)	Total
Abidjan						
Industrie	17,4	43,6	19,4	5,1	14,5	100
Commerce	12,5	30,8	30,1	11,9	14,6	100
Service	10,3	35,1	23,5	13,5	17,6	100
Ensemble	**13,1**	**34,4**	**26,5**	**10,8**	**15,2**	**100**
Autres urbains						
Industrie	14,0	40,8	28,7	7,0	9,5	100
Commerce	12,7	23,7	30,0	19,4	14,1	100
Service	10,5	28,0	31,1	16,4	14,0	100
Ensemble	**12,4**	**27,9**	**30,0**	**16,4**	**13,2**	**100**
Rural						
Industrie	13,0	32,8	21,9	18,6	13,6	100
Commerce	9,8	22,0	32,5	22,4	13,3	100
Service	11,1	27,9	32,2	15,9	12,9	100
Ensemble	**10,8**	**25,8**	**30,2**	**19,9**	**13,3**	**100**
Ensemble						
Industrie	14,5	38,5	23,7	10,9	12,4	100
Commerce	11,7	25,0	30,9	18,4	14,0	100
Service	10,7	29,6	29,8	15,5	14,4	100
Ensemble	**12,0**	**28,8**	**29,2**	**16,2**	**13,7**	**100**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

9.7. Origine du capital des UPI au démarrage de leurs activités

Lors de l'enquête, il a été posé la question aux chefs d'UPI quant à la provenance du capital ayant permis le démarrage de leurs activités. L'épargne propre/tontine et dans une moindre mesure les prêts des amis ou des parents constituent les principales sources de financement du capital des UPI au démarrage de leurs activités.

Il est constaté que la majorité (65,6%) des UPI ont pu démarrer leurs activités à partir des épargnes propres des fondateurs. L'apport des amis et parents apparaît comme la seconde source de financement de l'UPI au démarrage pour deux chefs d'UPI sur dix (10). Par contre, la contribution des institutions bancaires reste très insignifiante (0,3%).

L'observation de ces sources de financement par milieu de résidence et branche d'activité indique le même constat.

Tableau 9.13 : Principales sources du financement du capital des UPI au démarrage de leurs activités par milieu de résidence et secteur d'activité par milieu de résidence et secteur d'activité

Milieu de résidence et secteur d'activité	Epargne Propre/tontine	Contributions des associés	Prêts bancaires/institution de microfinance	Dons, Héritages	Prêts informels (des amis ou des parents)	Autres	Total
Abidjan							
Industrie	74,8			2,7	13,8	8,7	100
Commerce	60,6	0,7		7,2	28,4	3,1	100
Service	53,8	0,2		14,4	19,8	11,8	100
Ensemble	**62,2**	**0,4**		**7,7**	**23,6**	**6,0**	**100**
Autres urbains							
Industrie	70,1		0,1	6,9	14,6	8,3	100
Commerce	65,8		0,8	4,5	24,0	4,9	100
Service	67,2	1,3	0,5	5,1	20,8	5,1	100
Ensemble	**66,9**	**0,3**	**0,6**	**5,1**	**21,5**	**5,6**	**100**
Rural							
Industrie	67,0	0,2	0,6	7,4	14,2	10,6	100
Commerce	67,7	0,2		5,7	21,2	5,1	100
Service	64,2	0,3	0,3	7,5	19,4	8,3	100
Ensemble	**66,7**	**0,3**	**0,2**	**6,5**	**19,2**	**7,1**	**100**
Ensemble							
Industrie	70,2	0,1	0,3	6,0	14,2	9,3	100
Commerce	65,1	0,3	0,3	5,6	24,3	4,5	100
Service	63,0	0,7	0,3	8,1	20,0	7,9	100
Ensemble	**65,6**	**0,3**	**0,3**	**6,3**	**21,2**	**6,2**	**100**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Chapitre 10: Main d'œuvre et emploi dans le secteur informel

Résultats clés

- La main d'œuvre des UPI ivoiriennes est majoritairement dominée par une organisation de travail basée à 65,3% sur l'auto-emploi et dans une moindre mesure sur la forme non salariale avec une proportion de 23,1% d'UPI.
- Le taux de salarisation dans le secteur informel reste très faible et se chiffre à 11,5%. Suivant le secteur d'activités, le taux est plus élevé se trouve dans le secteur de l'industrie (17,1%), suivi du secteur des services (13,2%) et du commerce (7,2%).
- Les actifs du secteur informel travaillent, en moyenne, 44,7 heures par semaine, soit près de 5 heures de plus que la durée légale (40 heures).
- La taille moyenne des ménages est de 4,7 personnes : Cette taille moyenne des ménages est très hétérogénéité, puisque près de 14% des ménages sont ménages unipersonnels et 4,6% en comptent 10 personnes et plus.
- La rémunération mensuelle moyenne, calculée sur l'ensemble des actifs du secteur informel, est d'environ 41 137 francs CFA, ce qui équivaut en moyenne à 480 francs en termes de revenu horaire dans le secteur informel

10.1. Organisation du travail dans le secteur informel

Le Tableau 10.1 suivant présente les formes d'organisation du travail des UPI. L'auto-emploi où la main-d'œuvre est constituée uniquement de travailleurs à compte propre et des associés ; la forme non-salariale qui n'emploie aucun salarié ; la forme salariale pour laquelle la main-d'œuvre est constituée uniquement de salariés (le dirigeant mis à part) et enfin la forme mixte qui comprend au moins un salarié et un non salarié parmi les emplois dépendants de l'UPI.

Nous notons que les UPI ivoiriennes sont majoritairement dominés par une organisation de travail basée à 65,3% sur l'auto-emploi et dans une moindre proportion sur la forme non salariale avec 23,1% d'UPI. Les formes de type salarial (11,5%) et mixte (1,8%) sont les moins pratiquées par les chefs d'UPI. Bien que l'auto-emploi soit la forme la plus fréquente dans les UPI, la forme non-salariale est pratiquée dans le secteur de l'industrie dans une proportion relativement important avoisinant 30%. La structure d'organisation du travail n'est pas influencée par le milieu d'implantation de l'UPI car aussi bien celles qui sont installées en milieu rural qu'en milieu urbain présentent des caractéristiques très proches.

Concernant le taux de salarisation qui est la part de l'emploi salarié dans l'ensemble des emplois (ratio rapportant le nombre de salariés au nombre total d'actifs), il reste très faible avec une valeur de 11,5%. En effet, seulement 115 actifs occupés sur 1000 sont salariés. Cette situation corrobore la faible capacité de création d'emploi salarié dans le secteur informel. Par secteur d'activités, le taux de salarisation est globalement plus élevé dans le secteur de l'industrie (17,1%) suivi du secteur des services (13,2%) et du commerce (7,2%).

La taille moyenne d'une UPI est de moins de deux personnes (1,4) montrant leur faible niveau de structuration et de production.

Tableau 10.1: Organisation du travail suivant le secteur et la branche d'activité à Capitale en 2017

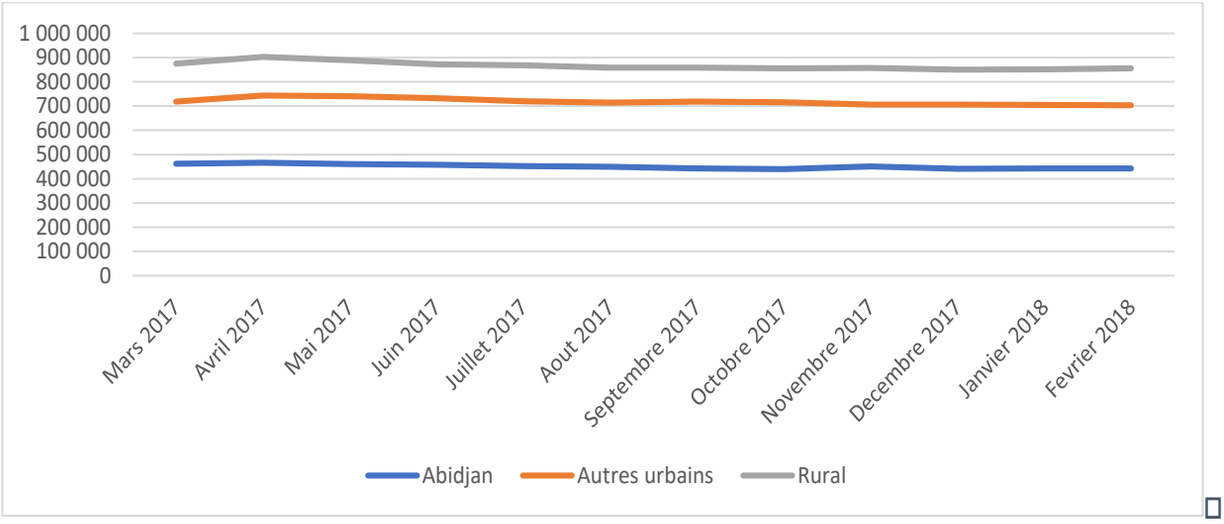
Milieu de résidence et secteur d'activité	Taux de salarisation	Combinaison du travail						Effectif
		Taille de l'UPI	Auto emploi	Non salariale	Salariale	Mixte	Total	
Abidjan								
Industrie	29,7	2,3	42,5	22,9	29,7	4,9	100	266
Commerce	16,7	1,4	66,1	15,7	16,7	1,5	100	389
Service	26,8	1,7	53,5	16,0	26,8	3,8	100	213
Ensemble	**23,2**	**1,7**	**55,8**	**18,0**	**23,2**	**3,1**	**100**	**868**
Autres urbains								
Industrie	17,5	2,0	42,8	37,8	17,5	1,9	100	722
Commerce	6,6	1,2	74,3	17,4	6,6	1,7	100	1 266
Service	14,2	1,6	55,2	28,2	14,2	2,4	100	759
Ensemble	**11,5**	**1,5**	**60,8**	**25,7**	**11,5**	**2,0**	**100**	**2 747**
Ens. urbain								
Industrie	20,7	2,1	42,7	33,8	20,7	2,7	100	988
Commerce	8,9	1,3	72,4	17,0	8,9	1,7	100	1 655
Service	17,0	1,6	54,8	25,5	17,0	2,7	100	972
Ensemble	**14,3**	**1,5**	**59,6**	**23,9**	**14,3**	**2,2**	**100**	**3 615**
Rural								
Industrie	12,4	1,5	59,6	27,6	12,4	0,4	100	765
Commerce	4,8	1,2	74,6	19,4	4,8	1,2	100	1 216
Service	7,6	1,3	69,2	21,0	7,6	2,2	100	668
Ensemble	**7,7**	**1,3**	**68,9**	**22,2**	**7,7**	**1,2**	**100**	**2 649**
Ensemble								
Industrie	17,1	1,8	50,1	31,1	17,1	1,7	100	1 753
Commerce	7,2	1,3	73,3	18,0	7,2	1,5	100	2 871
Service	13,2	1,5	60,7	23,7	13,2	2,5	100	1 640
Ensemble	**11,5**	**1,4**	**63,5**	**23,1**	**11,5**	**1,8**	**100**	**6 264**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

10.2. Saisonnalité de la main d'œuvre dans le secteur informel au cours des 12 derniers mois

Les séries mensuelles de la main d'œuvre restent peu influencées par les effets de saisonnalité et cela quel que soit le milieu de résidence des UPI.

Graphique 10.1 : Saisonnalité mensuelle de la main d'œuvre suivant la zone



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Tableau 10.2: Saisonnalité mensuelle de la main d'œuvre suivant la zone

	Milieu de résidence			Ensemble
	Abidjan	Autres urbains	Rural	
mars-17	461 307	717 756	874 712	2 053 776
avr-17	466 071	743 707	902 017	2 111 795
mai-17	460 173	741 032	888 556	2 089 762
juin-17	457 126	732 396	871 521	2 061 043
juil-17	452 745	719 215	868 593	2 040 553
Aout 2017	449 175	713 748	858 604	2 021 527
sept-17	443 036	717 732	857 911	2 018 680
oct-17	440 194	715 112	856 074	2 011 380
nov-17	451 290	705 330	856 338	2 012 958
Décembre 2017	441 475	705 427	850 296	1 997 198
janv-18	442 229	703 732	850 705	1 996 667
Février 2018	442 142	702 939	855 194	2 000 275

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Tableau 10.3: Saisonnalité mensuelle de la main d'œuvre suivant le secteur d'activité

	Secteur d'activité		
	Industrie	Commerce	Service
mars-17	483 063	1 110 528	459 081
avr-17	497 132	1 139 713	473 846
mai-17	483 014	1 124 800	480 845
juin-17	478 230	1 118 017	463 693
juil-17	479 081	1 108 393	451 976
Aout 2017	473 081	1 102 642	444 700
sept-17	466 200	1 106 640	444 736
oct-17	467 775	1 099 426	443 076
nov-17	465 466	1 103 146	443 242
Décembre 2017	461 291	1 092 038	442 766
janv-18	458 366	1 093 368	443 830
Février 2018	457 722	1 090 996	450 454

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

10.3. Caractéristiques des emplois dans le secteur informel

En général, le fonctionnement des UPI reste tributaire des membres de leur cellule familiale. En effet, seulement 12,3% des actifs occupés exerçant dans les UPI sont non apparentés aux chefs d'UPI. Ce constat reste valable pour les trois secteurs d'activités même si le secteur de l'industrie affiche des proportions relativement élevées d'actifs occupés non apparentés aux chefs d'UPI. Le secteur informel s'apparente ainsi à une économie familiale.

En tenant compte de l'âge, les jeunes de moins de 25 ans représentent un peu moins de 22% des actifs informels et ceux âgés de moins de 15 ans sont en proportion marginale (2,4%). Ils sont généralement un peu plus actifs dans les secteurs de l'Industrie (2,6%) et du Service (2,8%). Par rapport au sexe, plus de moitié de la main-d'œuvre (57,7%) des UPI sont constituées de femmes. Les femmes exercent plus massivement dans le secteur du commerce et des services quel que soit le milieu de résidence. Elles sont par contre moins bien représentées dans le secteur de l'Industrie. L'âge moyen des personnes travaillant dans le secteur informel est presque de 34 ans et l'ancienneté moyenne dans l'emploi est de 6,3 ans. C'est dans le secteur de l'Industrie que l'on retrouve les actifs quelque peu plus expérimentés. Par ailleurs, le secteur du commerce requière une durée d'année d'études réussies un peu plus élevée.

Tableau 10.4 : Caractéristiques des actifs occupés dans le secteur informel selon la zone et le secteur d'activité

Milieu de résidence et secteur d'activité	% non apparenté au chef d'UPI	% non rémunéré ou payé en nature	% de jeunes de moins de 15 ans	% de jeunes de moins de 25 ans	% de femmes	Ancienneté Moyenne dans l'emploi en année	Age moyen des actifs en année	Durée moyenne d'année d'études réussies
Abidjan								
Industrie	24,1	25,9	2,2	28,3	35,5	6,4	32,1	7,8
Commerce	9,9	34,1	1,5	14,7	64,0	6,3	34,5	10,4
Service	20,0	31,1	3,2	20,5	45,7	5,2	33,2	9,7
Ensemble	**15,6**	**31,4**	**2,0**	**19,3**	**53,0**	**6,1**	**33,6**	**9,6**
Autres urbains								
Industrie	29,7	47,3	3,5	32,7	30,1	7,9	31,4	7,6
Commerce	4,9	36,4	2,4	19,6	68,2	6,2	34,9	10,3
Service	17,3	47,0	2,7	24,7	61,2	5,5	32,8	9,1
Ensemble	**14,0**	**41,7**	**2,8**	**24,1**	**57,0**	**6,5**	**33,5**	**9,3**
Ens. urbain								
Industrie	27,4	38,5	2,9	30,9	32,3	7,3	31,7	7,7
Commerce	7,0	35,5	2,1	17,5	66,4	6,3	34,7	10,3
Service	18,3	40,9	2,9	23,1	55,3	5,4	32,9	9,3
Ensemble	**14,7**	**37,5**	**2,5**	**22,2**	**55,3**	**6,3**	**33,6**	**9,4**
Rural								
Industrie	15,2	39,1	1,7	24,0	38,9	7,9	33,4	9,1
Commerce	5,6	37,5	2,0	19,5	69,9	5,8	35,1	10,5
Service	5,1	39,9	2,7	21,0	68,3	6,1	33,6	9,9
Ensemble	**7,7**	**38,5**	**2,1**	**20,9**	**62,3**	**6,4**	**34,3**	**10,0**
Ensemble								
Industrie	23,5	38,7	2,6	28,7	34,5	7,5	32,2	8,1
Commerce	6,5	36,2	2,0	18,2	67,6	6,1	34,8	10,4
Service	13,6	40,6	2,8	22,4	59,9	5,7	33,2	9,5
Ensemble	**12,3**	**37,8**	**2,4**	**21,8**	**57,7**	**6,3**	**33,8**	**9,6**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

En vue de mieux cerner les conditions dans lesquelles les actifs des UPI évoluent, des informations sur les avantages liés à leur travail ont été collectées. Moins d'un actif occupé dans le secteur informel sur dix

bénéficie des primes et avantages liés au travail, à l'exception des primes de fin d'année dont 4% des actifs occupés en bénéficient, surtout dans le secteur de l'industrie (5,1%) que dans le secteur du service (3,5%), plus dans la ville d'Abidjan (6,9%) qu'en milieu rural (3,1%). Il ressort que la quasi-totalité des employés des UPI ne dispose pas de contrat écrit. En effet, seulement 60 actifs sur 1000 ont affirmé avoir signé un contrat écrit. La précarité de leur emploi reste encore plus marquée par le fait que les actifs des UPI ne bénéficient pas des avantages liés à la sécurité sociale (0,1%), aux congés annuels (0,1%) et aux congés maladie (0,2%).

Par ailleurs, bien que les emplois soient en grande partie stable car 70% des actifs disposent d'un emploi permanent ; nous notons que les avantages liés aux primes de fin d'années, la participation aux bénéfices et les autres avantages dont pourraient bénéficier les employés des entreprises formelles sont quasi inexistantes au niveau des UPI. Cette situation constatée au niveau national est aussi similaire en milieu rural et urbain. Elle reste également valable au niveau des trois secteurs d'activité notamment dans l'industrie, le commerce et les services.

Tableau 10.5 : Caractéristiques des primes et avantages des actifs du secteur informel

Milieu de résidence et secteur d'activité	% contrat écrit	% prime de fin d'année	% bénéficiant d'une sécurité sociale	% bénéficiant de congés annuels	% bénéficiant de congés maladie	% bénéficiant de participation aux bénéfices	% bénéficiant d'autres avantages en nature	% avec un emploi permanent
Abidjan								
Industrie	0,0	7,3	0,0	0,0	0,3	1,3	1,2	70,6
Commerce	0,0	8,4	0,1	0,0	0,0	2,0	0,2	78,1
Service	0,0	2,7	0,7	0,0	0,0	0,1	1,5	53,9
Ensemble	**0,0**	**6,9**	**0,2**	**0,0**	**0,1**	**1,4**	**0,7**	**69,8**
Autres urbains								
Industrie	0,9	6,0	0,5	0,4	0,9	1,5	2,7	75,3
Commerce	1,2	1,4	0,0	0,1	0,1	0,3	0,2	70,1
Service	2,2	2,8	0,0	0,3	0,0	0,1	0,3	68,6
Ensemble	**1,3**	**2,9**	**0,1**	**0,2**	**0,3**	**0,5**	**0,9**	**71,9**
Ens. urbain								
Industrie	0,6	6,5	0,3	0,2	0,6	1,4	2,1	73,5
Commerce	0,6	4,3	0,0	0,0	0,1	1,0	0,2	74,1
Service	1,3	2,8	0,3	0,2	0,0	0,1	0,8	62,6
Ensemble	**0,8**	**4,5**	**0,2**	**0,1**	**0,2**	**0,9**	**0,8**	**71,0**
Rural								
Industrie	0,0	2,2	0,0	0,0	0,0	0,7	0,9	69,2
Commerce	0,1	2,7	0,0	0,0	0,2	1,0	1,1	69,9
Service	0,6	4,7	0,0	0,0	0,1	0,1	0,3	67,2
Ensemble	**0,2**	**3,1**	**0,0**	**0,0**	**0,1**	**0,7**	**0,8**	**69,0**
Ensemble								
Industrie	0,4	5,1	0,2	0,2	0,4	1,2	1,7	72,5
Commerce	0,4	3,8	0,0	0,0	0,1	1,0	0,5	72,8
Service	1,1	3,5	0,2	0,1	0,0	0,1	0,6	63,9
Ensemble	**0,6**	**4,0**	**0,1**	**0,1**	**0,2**	**0,8**	**0,8**	**70,4**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

10.4. Rémunération et horaire de travail dans le secteur informel

L'analyse des horaires de travail pratiqués dans les UPI nous révèle à travers le Tableau 10.6 que la durée moyenne hebdomadaire de travail est estimée à 44,6 heures, dépassant la durée hebdomadaire légale au niveau national qui se chiffre à 40 heures. Par ailleurs, les actifs exerçant en milieu rural enregistrent un excédent de plus d'une (1) heure de travail de plus que ceux des UPI en milieu urbain soit 45,7 heures contre 44,1 heures. Cette disparité est également observée par sexe : les hommes totalisent près de 48 heures de travail contre 42,1 heures pour les femmes chaque semaine. L'analyse au niveau des secteurs d'activités nous indique que les employés des UPI du secteur industriel comptabilisent dans la semaine, près de trois (3) heures de travail de moins que ceux des secteurs du commerce et des services, dont les horaires hebdomadaires s'élèvent à 45 heures. Ce constat pourrait se justifier par la pénibilité des activités du secteur de l'industrie qui impliquent beaucoup plus d'efforts physiques de travail.

La rémunération mensuelle moyenne, calculée sur l'ensemble des actifs du secteur informel, est d'environ 41 137 francs CFA, ce qui équivaut en moyenne à 480 francs en termes de revenu horaire dans le secteur informel. Suivant le sexe des employés, les femmes qui travaillent dans le secteur informel perçoivent un revenu mensuel moins élevé par rapport aux hommes soit, une différence nominale de plus de 16 000 francs CFA avec un revenu estimé à 30 825 francs CFA. Cette situation s'explique par le fait que les hommes travaillent bien plus d'heures que les femmes dans la semaine.

Les résultats de l'étude nous montrent également que les revenus des actifs n'ayant aucun niveau d'étude sont plus importants que ceux ayant effectués des études scolaires et universitaires. En effet, les chefs d'UPI n'ayant aucun niveau d'étude démarrent très tôt leur activité, ce qui leur permet au fil du temps d'accroitre leur revenu et d'employer certains membres de leur famille après que ces derniers aient effectué un parcours scolaire sans succès ou dans certains cas, pour des raisons liées à leur difficulté d'insertion dans le monde professionnel formel.

Tableau 10.6 : Rémunérations et horaires de travail dans le secteur informel par zone

Caractéristiques socioéconomiques	Revenu Mensuel moyen (en FCFA)	Revenu Mensuel médian (en FCFA)	Horaire mensuel moyen (en nombre d'heures)	Horaire mensuel médian (en nombre d'heures)	Horaire Hebdomadaire moyen	Horaire Hebdomadaire médian	Revenu horaire (en FCFA)
Abidjan							
Industrie	42 245,4	30 000,0	165,8	176,0	38,7	41,1	429,7
Commerce	37 203,3	30 000,0	183,3	192,0	42,8	44,8	360,8
Service	43 171,5	32 000,0	176,7	192,0	41,2	44,8	727,1
Ensemble	**40 841,5**	**30 000,0**	**177,5**	**192,0**	**41,4**	**44,8**	**508,2**
Autres urbains							
Industrie	37 728,6	30 000,0	199,3	216,0	46,5	50,4	386,9
Commerce	32 425,5	20 000,0	193,8	200,0	45,2	46,7	610,9
Service	55 038,6	39 000,0	200,1	208,0	46,7	48,5	579,2
Ensemble	**43 266,3**	**36 124,0**	**196,7**	**208,0**	**45,9**	**48,5**	**524,3**
Ens. urbain							
Industrie	40 325,1	30 000,0	185,6	192,0	43,3	44,8	411,5
Commerce	35 495,5	30 000,0	189,4	200,0	44,2	46,7	450,2
Service	48 554,6	36 124,0	191,2	196,0	44,6	45,7	660,0
Ensemble	**41 846,7**	**30 000,0**	**188,8**	**196,0**	**44,1**	**45,7**	**514,9**
Rural							
Industrie	26 971,7	20 000,0	169,3	160,0	39,5	37,3	231,5
Commerce	54 021,4	38 067,0	204,4	196,0	47,7	45,7	385,2
Service	33 248,3	30 000,0	202,4	196,0	47,2	45,7	355,8
Ensemble	**37 797,1**	**25 000,0**	**195,7**	**192,0**	**45,7**	**44,8**	**318,8**
Ensemble							
Industrie	37 665,1	30 000,0	180,4	192,0	42,1	44,8	375,7
Commerce	38 925,4	30 000,0	194,4	196,0	45,4	45,7	438,2
Service	46 351,5	35 000,0	195,2	196,0	45,5	45,7	616,2
Ensemble	**41 137,1**	**30 000,0**	**191,2**	**192,0**	**44,6**	**44,8**	**480,5**
Sexe							
Masculin	46 058,8	36 124,0	205,2	220,0	47,9	51,3	544,1
Féminin	30 824,8	25 000,0	180,5	180,0	42,1	42,0	347,2
Niveau d'étude							
Aucun	45 762,1	32 000,0	187,6	192,0	43,8	44,8	494,8
Primaire	39 001,0	30 000,0	196,0	200,0	45,7	46,7	396,4
Secondaire	39 643,1	30 000,0	195,8	200,0	45,7	46,7	578,5
Supérieur	27 648,9	15 000,0	176,8	192,0	41,3	44,8	167,1
Dans un cadre formel	34 387,0	35 000,0	177,5	192,0	41,4	44,8	695,5
Autres modes de formation	41 439,5	30 000,0	191,5	192,0	44,7	44,8	470,9

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

10.4.1. Mode de fixation des salaires

De prime à bord, nous notons que la grande majorité des actifs employés dans les UPI ne sont pas salariés (93,8%, notamment 93,6% dans l'industrie, 94,6% dans le commerce et 91,9% dans le service). Seulement 60 employés sur 1000 disposent d'un statut de salarié. Pour les salariés des d'UPI, les Chefs d'UPI fixent eux-mêmes les salaires en s'assurant un bénéfice (3,3%), mais également, en négociant avec chaque employé son niveau de rémunération (2,1%). Ainsi, les techniques de fixation des salaires consistant à suivre une grille salariale officielle ou à s'aligner sur les salaires des concurrents sont très peu

utilisées par les chefs d'UPI. Ce constat est valable quels que soient le secteur d'activité dans lequel l'UPI évolue et le milieu d'implantation de l'UPI□□

Tableau 10.7 : Principaux mode de fixation des salaires dans le secteur informel

Milieu de résidence et secteur d'activité	Pas de salarié dans l'établissement	Selon la grille salariale officielle	En les alignant sur les salaires des concurrents	En négociant avec chaque employé	En les fixant soi-même afin de m'assurer un bénéfice	Effectif
Abidjan						
Industrie	94,2	1,7		2,7	1,4	89 773
Commerce	89,2	0,7	0,9	2,1	7,1	277 305
Service	86,6		2,3	8,4	2,6	93 539
Ensemble	**89,7**	**0,7**	**1,0**	**3,5**	**5,1**	**460 617**
Autres urbains						
Industrie	88,0	1,0		5,5	5,6	126 454
Commerce	96,8	0,2	0,1	1,1	1,8	415 623
Service	91,0	0,1	1,4	3,0	4,5	154 861
Ensemble	**93,9**	**0,3**	**0,4**	**2,3**	**3,1**	**696 938**
Ens. urbain						
Industrie	90,5	1,3		4,3	3,9	216 227
Commerce	93,8	0,4	0,4	1,5	3,9	692 928
Service	89,3	0,1	1,8	5,0	3,8	248 400
Ensemble	**92,2**	**0,5**	**0,6**	**2,8**	**3,9**	**1 157 555**
Rural						
Industrie	98,1		0,1	1,4	0,4	147 110
Commerce	96,2	0,1		1,1	2,6	362 602
Service	95,4	0,6	0,1	0,7	3,1	176 602
Ensemble	**96,4**	**0,2**	**0,0**	**1,1**	**2,3**	**686 314**
Ensemble						
Industrie	93,6	0,8	0,0	3,1	2,5	363 336
Commerce	94,6	0,3	0,3	1,4	3,5	1 055 530
Service	91,9	0,3	1,1	3,2	3,5	425 003
Ensemble	**93,8**	**0,4**	**0,4**	**2,1**	**3,3**	**1 843 868**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

10.4.2. Gestion de la formation du personnel

La majorité des actifs du secteur informel soit huit (8) actifs sur dix (10) exerce une activité sans aucune formation de base ou en ayant appris sur le tas. Le Tableau 10.8 suivant indique que près de 49% des actifs des UPI ne disposent pas de formation de base et seulement 33% ont eu l'opportunité de faire leur apprentissage sur le tas. Ce constat est beaucoup plus accentué dans le secteur du commerce où un peu plus de la moitié des actifs (52,8%) travaillent sans aucune qualification. Toutefois, nous notons que les actifs du secteur de l'industrie sont soumis à un apprentissage dans une proportion plus élevée soit 14% par rapport aux secteurs du commerce (3,9%) et des services (7,5%) qui exigent moins de qualification. En outre, si le manque de qualification de la main-d'œuvre ne semble pas être une exigence majeure, l'apprentissage est plus ou moins requis dans l'industrie qui exige généralement un savoir-faire spécifique avec le respect de normes.

Tableau 10.8 : Principal mode de formation du personnel dans le secteur informel

Milieu de résidence et secteur d'activité	Pas de formation	Sur le tas	Ateliers de formation organisés (formation formelle)	Apprentissage	Autre (spécifier)	Effectif
Abidjan						
Industrie	28,3	45,1	1,0	17,1	8,6	123154
Commerce	42,8	41,6	0,6	2,2	12,7	341821
Service	29,5	47,9	0,3	10,8	11,6	118384
Ensemble	**37,0**	**43,6**	**0,6**	**7,1**	**11,6**	**583359**
Autres urbains						
Industrie	30,7	39,9	1,2	17,0	11,1	163357
Commerce	48,3	30,9	0,2	6,8	13,8	512045
Service	44,7	33,3	0,8	8,9	12,4	203618
Ensemble	**44,2**	**33,1**	**0,5**	**9,2**	**13,0**	**879020**
Ens. urbain						
Industrie	29,7	42,2	1,1	17,0	10,0	286511
Commerce	46,1	35,2	0,4	5,0	13,4	853866
Service	39,1	38,7	0,6	9,6	12,1	322001
Ensemble	**41,3**	**37,3**	**0,6**	**8,3**	**12,5**	**1462379**
Rural						
Industrie	59,8	28,3		8,8	3,1	174301
Commerce	65,9	24,3		1,8	7,9	433718
Service	56,3	29,2	0,0	4,2	10,2	204626
Ensemble	**62,2**	**26,4**	**0,0**	**3,9**	**7,4**	**812644**
Ensemble						
Industrie	41,1	36,9	0,7	13,9	7,4	460812
Commerce	52,8	31,5	0,2	3,9	11,5	1287584
Service	45,8	35,0	0,4	7,5	11,3	526627
Ensemble	**48,8**	**33,4**	**0,4**	**6,8**	**10,7**	**2275023**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Après avoir indiqué le fait que près du tiers des actifs employés dans les UPI ont eu recours à un apprentissage du métier, il est important de savoir le mode et les conditions de leur apprentissage. En effet, la grande majorité de ces employés soit 73,3% a réalisé son apprentissage tout seul en pratiquant l'activité. Cette situation est corroborée par le fait que les employés des UPI sont pour la plupart des membres de la cellule familiale qui s'initient dès le bas âge au sein de l'UPI. Au total, moins de 7% des employés des UPI ont eu l'opportunité de faire un apprentissage en entreprise notamment 6,1% au sein d'une petite entreprise et 0,2% dans une grande entreprise. Par ailleurs, nous notons que seulement 3,5% des actifs des UPI ont suivi une formation qualifiante dans une école technique (1,8%) ou une école professionnelle (1,7%).

Tableau 10.9 : Mode d'apprentissage de l'emploi dans le secteur informel

Milieu de résidence et secteur d'activité	Ecole technique	Ecole professionnelle	Grande entreprise	Total apprentissage dans un cadre formel	Petite entreprise	Tout seul par la pratique	Autre	Total	Effectif
Abidjan									
Industrie	7,9	2,9	1,3	12,0	8,8	62,4	16,9	100	210 412
Commerce	2,5	2,0	0,3	4,7	6,8	75,1	13,4	100	450 369
Service	6,8	5,7		12,5	3,0	66,7	17,9	100	179 631
Ensemble	**4,7**	**3,0**	**0,5**	**8,2**	**6,5**	**70,1**	**15,2**	**100**	**840 413**
Autres urbains									
Industrie	1,0	3,0	0,5	4,4	13,7	62,7	19,2	100	304 846
Commerce	0,7	0,3	0,1	1,0	2,5	80,0	16,5	100	622 968
Service	1,2	2,2	0,4	3,8	6,9	71,5	17,8	100	291 752
Ensemble	**0,9**	**1,4**	**0,3**	**2,5**	**6,4**	**73,6**	**17,5**	**100**	**1 219 565**
Ens. urbain									
Industrie	3,8	2,9	0,8	7,5	11,7	62,5	18,2	100	515 258
Commerce	1,5	1,0	0,2	2,6	4,3	77,9	15,2	100	1 073 337
Service	3,3	3,5	0,3	7,1	5,4	69,7	17,8	100	471 383
Ensemble	**2,5**	**2,1**	**0,4**	**4,9**	**6,4**	**72,2**	**16,6**	**100**	**2 059 978**
Rural									
Industrie	0,7	1,5	0,3	2,4	10,0	62,2	25,4	100	241 087
Commerce	0,4	0,1	0,0	0,5	4,4	83,2	11,9	100	533 075
Service	0,2	1,9		2,1	3,7	72,1	22,1	100	261 995
Ensemble	**0,4**	**0,9**	**0,1**	**1,4**	**5,6**	**75,5**	**17,6**	**100**	**1 036 157**
Ensemble									
Industrie	2,8	2,5	0,7	5,9	11,1	62,4	20,5	100	756 345
Commerce	1,1	0,7	0,1	1,9	4,3	79,7	14,1	100	1 606 412
Service	2,2	2,9	0,2	5,3	4,8	70,6	19,3	100	733 378
Ensemble	**1,8**	**1,7**	**0,3**	**3,7**	**6,1**	**73,3**	**16,9**	**100**	**3 096 135**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Chapitre 11: Capital, investissement et financement dans le secteur informel

Résultats clés
• Le capital des UPI est en majorité dominé par les coûts d'acquisition du local et des terrains, qui font pratiquement la moitié du montant global du capital soit **48,7%,** suivi matériel roulant **(25,1%),** puis des machines et outillage **(22,5%).**
• Le montant total du capital du secteur informel estimé au coût de remplacement, atteint presque **343,1 milliards de Fcfa.**
• La ventilation du capital par secteur d'activité donne une part plus importante pour l'industrie **(36,2%),** le service **(35,6%),** et le commerce, une moindre part **(28,2%).**
• L'investissement total annualisé réalisé par l'ensemble des UPI évoluant en Côte d'Ivoire en 2017 s'élève **à 46,3 milliards FCFA,** soit des proportions respectives de **37,6**% en milieu rural**, 34,5% pour** les autres villes **et 27,9%** pour la capitale économique Abidjan**.**
• L'investissement des UPI est principalement orienté vers l'achat du matériel roulant (39,2%), vers les machines et outillage **(31,6%)** et enfin, vers l'acquisition des locaux **(24,2%).**

11.1. Dotations, structure et caractéristiques du capital des UPI

11.1.1. Dotation et structure du capital

D'après le Tableau 11.1 ci-dessous, il ressort que le montant total du capital du secteur informel, estimé à la valeur d'acquisition actualisée, atteint 343,148 milliards de FCFA en 2017. Le capital est donc bien un facteur déterminant qui entre dans la fonction de production du secteur informel. De manière désagrégée, ce stock est constitué essentiellement de l'acquisition de terrain (29%), de matériels roulants motos et véhicules professionnels (25%), machines et outillage (23%), et de local (19%).

Selon la zone d'implantation, Abidjan détient 46,6% des 343,148 milliards de FCFA qui alimentent le secteur informel. Dans cette ville, la part du capital consacrée principalement l'achat de terrain est de 46% et celle réservée pour l'acquisition en matériels roulants est estimée à plus de (21%). Le reste du capital est orienté vers l'achat des machines et outillages.

Chez les UPI en milieu urbain hors d'Abidjan, l'accent est également mis sur les motos (19%) et sur les véhicules professionnels (6%).

Pour ce qui est des UPI en zone rurale, l'achat de terrain, de local, de véhicules ne semblent pas être une priorité. L'attention est accordée aux équipements tels que les motos (31%), aux machines (24%) et outillages (17%).

Tableau 11.1 : Structure du capital du secteur informel selon le secteur et la branche d'activité

Milieu de résidence et type d'équipement	Valeur actuelle (Coût de remplacement FCFA)			Effectif
		% (milieu résidence)	% (global)	
Abidjan				
Terrain	73 917 868 678	46,3	21,5	42 043
Local	34 309 872 812	21,5	10,0	64 955
Motos	8 228 140 716	5,2	2,4	20 782
Vélos	65 028 747	0,0	0,0	1 858
Brouettes, Pousse-Pousse	16 238 663	0,0	0,0	2 846
Véhicules professionnels	24 719 554 159	15,5	7,2	17 096
Mobilier et équipement de bureau	1 825 529 100	1,1	0,5	62 182
Machines	8 019 256 651	5,0	2,3	104 063
Outillage	6 286 116 019	3,9	1,8	77 988
Autres	2 368 848 401	1,5	0,7	24 421
Total	**159 756 453 947**	**100**	**46,6**	**418 235**
Autres urbains				
Terrain	23 143 059 736	19,5	6,7	22 462
Local	21 926 135 544	18,5	6,4	77 102
Motos	23 329 404 508	19,7	6,8	76 656
Vélos	720 021 247	0,6	0,2	8 343
Brouettes, Pousse-Pousse	1 270 082 966	1,1	0,4	12 115
Véhicules professionnels	7 562 460 488	6,4	2,2	2 031
Mobilier et équipement de bureau	2 115 840 055	1,8	0,6	117 338
Machines	18 923 271 337	16,0	5,5	138 412
Outillage	16 005 534 123	13,5	4,7	93 282
Autres	3 561 887 369	3,0	1,0	27 736
Total	**118 557 697 372**	**100**	**34,5**	**575 477**
Rural				
Terrain	1 539 404 586	2,4	0,4	10 201
Local	9 929 941 956	15,3	2,9	56 003
Motos	19 881 416 782	30,7	5,8	59 138
Vélos	524 058 392	0,8	0,2	17 486
Brouettes, Pousse-Pousse	144 618 054	0,2	0,0	9 566
Véhicules professionnels	1 054 508 788	1,6	0,3	910
Mobilier et équipement de bureau	917 189 906	1,4	0,3	57 785
Machines	15 602 229 977	24,1	4,5	157 883
Outillage	11 010 522 876	17,0	3,2	111 091
Autres	4 230 382 004	6,5	1,2	34 107
Total	**64 834 273 323**	**100**	**18,9**	**514 171**
Ensemble				
Terrain	98 600 332 999	28,7	28,7	74 705
Local	66 165 950 313	19,3	19,3	198 061
Motos	51 438 962 006	15,0	15,0	156 576
Vélos	1 309 108 386	0,4	0,4	27 686
Brouettes, Pousse-Pousse	1 430 939 684	0,4	0,4	24 528
Véhicules professionnels	33 336 523 435	9,7	9,7	20 037
Mobilier et équipement de bureau	4 858 559 061	1,4	1,4	237 305
Machines	42 544 757 965	12,4	12,4	400 359
Outillage	33 302 173 018	9,7	9,7	282 362
Autres	10 161 117 774	3,0	3,0	86 264
Total	**343 148 424 642**	**100**	**100**	**1 507 883**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Le Tableau 11.2 ci-dessous met en évidence la structure du capital des UPI selon les trois secteurs d'activités : industrie, commerce et service, ainsi que l'importance contributive du capital des milieux de résidence. Des trois secteurs, l'industrie est le premier secteur qui détient une part plus importante du capital des UPI, soit 36,2%. Secondairement, c'est le secteur des services, pour 35,5%, et enfin le secteur du commerce, avec 28,2%.

Selon le milieu, les UPI implantées à Abidjan contribuent le plus à la formation du capital enregistré dans le secteur informel (46,6%), comparativement à ceux du milieu rural (18,9%) ou des ceux des localités urbaines autres qu'Abidjan (35,5%). Selon le secteur d'activité, l'industrie contribue pour 36,2%, le commerce pour 28,2% et le service pour 35,6%.

La structure du capital aussi varie selon le milieu de résidence. Si l'on considère Abidjan, le secteur des services est le plus gros contributeur à la formation du capital (52,5%). Au contraire, dans les autres villes et en milieu rural, l'industrie demeure le premier, respectivement 43,4%, et 43,7%.

Tableau 11.2 : Montant (en FCFA) et Structure (en %) du capital du secteur informel selon la zone et le secteur d'activité

Milieu de résidence et secteur d'activité	Valeur actuelle (Coût de remplacement FCFA)			Effectif
	Valeur	% ensemble	% milieu	
Abidjan				
Industrie	44 495 501 250	13	27,9	140 841
Commerce	31 317 754 346	9,1	19,6	128 143
Service	83 943 198 352	24,5	52,5	149 252
Ensemble	**159 756 453 947**	**46,6**	**100,0**	**418 235**
Autres urbains				
Industrie	51 479 697 209	15	43,4	238 702
Commerce	42 285 946 088	12,3	35,7	201 261
Service	24 792 054 074	7,2	20,9	139 018
Ensemble	**118 557 697 372**	**34,5**	**100,0**	**578 981**
Rural				
Industrie	28 309 218 202	8,2	43,7	210 862
Commerce	23 190 163 032	6,8	35,8	210 478
Service	13 334 892 090	3,9	20,6	94 301
Ensemble	**64 834 273 323**	**18,9**	**100,0**	**515 642**
Ensemble				
Industrie	124 284 416 661	36,2	36,2	590 405
Commerce	96 793 863 465	28,2	28,2	539 882
Service	122 070 144 516	35,6	35,6	382 571
Ensemble	**343 148 424 642**	**100**	**100,0**	**1 512 858**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

11.1.2. Caractéristiques du capital

11.1.2.1 Qualité du capital du secteur informel

Le capital du secteur informel est bien souvent constitué par l'acquisition des matériels neufs ou d'occasions, dont on allonge ainsi la durée de vie. Près de 46% du stock de capital ont été nouvellement acquis et 17% de matériels déjà utilisés. Les équipements neufs en valeur sont évalués à près de 156,7 Milliards FCFA, soit plus de 46% des dépenses en capital. Ce résultat relatif exclut le cas des terrains, dont la qualité ne peut être envisagée sous l'angle neuf ou usé. Par ailleurs, l'autoproduction de capital n'est pas une pratique courante, elle est faible de l'ordre 12,7 milliards de FCFA, soit 3,7% du montant global.

Tableau 11.3 : Montant et structure du capital suivant par zone suivant le type et la qualité de l'équipement

Milieu de résidence et qualité de l'équipement	Valeur actuelle (Coût de remplacement FCFA)			Effectif
	Valeur	% (milieu de résidence)	% (global)	
Abidjan				
Neuf à l'achat	49 237 062 738	30,8	14,3	231 434
Usagé à l'achat	24 092 986 982	15,1	7,0	92 013
Autoproduction	5 864 502 963	3,7	1,7	30 158
Non applicable	80 561 901 264	50,4	23,5	64 630
Total	**159 756 453 947**	**100,0**	**46,6**	**418 235**
Autres urbains				
Neuf à l'achat	64 165 412 580	54,1	18,7	431 111
Usagé à l'achat	18 855 973 559	15,9	5,5	89 789
Autoproduction	1 826 759 560	1,5	0,5	13 887
Non applicable	33 709 551 673	28,4	9,8	44 194
Total	**118 557 697 372**	**100,0**	**34,5**	**578 981**
Rural				
Neuf à l'achat	43 324 819 555	66,8	12,6	386 078
Usagé à l'achat	13 956 975 358	21,5	4,1	83 169
Autoproduction	5 094 558 145	7,9	1,5	10 925
Non applicable	2 457 920 265	3,8	0,7	35 469
Total	**64 834 273 323**	**100,0**	**18,9**	**515 642**
Ensemble				
Neuf à l'achat	156 727 294 874	45,7	45,7	1 048 623
Usagé à l'achat	56 905 935 899	16,6	16,6	264 971
Autoproduction	12 785 820 668	3,7	3,7	54 971
Non applicable	116 729 373 201	34,0	34,0	144 293
Total	**343 148 424 642**	**100**	**100**	**1 512 858**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

11.1.2.2 Propriétés du capital

En général, la majeure partie du capital est constituée par des UPI dont les chefs en sont propriétaires à 77,5%, soit de l'ordre de 266 Milliards de FCFA. Les locations ont une valeur de 73,2 Milliards de FCFA, soit 21,3%. Les prêts ou propriétés partagées sont quasi-inexistantes, représentant près de 1,1%.

Quel que soit le lieu d'implantation, le constat reste identique. C'est en milieu rural que la contribution des UPI dont le statut est la propriété personnelle est élevée, soit 97,7%. On note Près de 25 points d'écart avec les UPI en milieu urbain.

Tableau 11.4 : Montant et structure du capital suivant la zone et la propriété

Milieu de résidence et la propriété	Valeur actuelle (Coût de remplacement FCFA)			Effectif
		% (milieu de résidence)	% (global)	
Abidjan				
Propriété personnelle	116 172 429 969	72,7	33,9	320 701
Location	41 478 463 395	26,0	12,1	92 229
Prêt ou propriété partagée	2 105 560 583	1,3	0,6	5 305
Total	**159 756 453 947**	**100,0**	**46,6**	**418 235**
Autres urbains				
Propriété personnelle	86 424 213 999	72,9	25,2	523 241
Location	30 982 413 161	26,1	9,0	44 829
Prêt ou propriété partagée	1 151 070 212	1,0	0,3	7 407
Total	**118 557 697 372**	**100,0**	**34,5**	**575 477**
Rural				
Propriété personnelle	63 348 126 977	97,7	18,5	480 601
Location	800 636 180	1,2	0,2	30 028
Prêt ou propriété partagée	685 510 167	1,1	0,2	3 542
Total	**64 834 273 323**	**100,0**	**18,9**	**514 171**
Ensemble				
Propriété personnelle	265 944 770 944	77,5	77,5	1 324 543
Location	73 261 512 735	21,3	21,3	167 086
Prêt ou propriété partagée	3 942 140 962	1,1	1,1	16 254
Total	**343 148 424 642**	**100**	**100**	**1 507 883**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

11.1.3. Origine et mode de financement du capital

Les fonds nécessaires, aussi bien à la mise en place d'une unité économique qu'au renforcement ultérieur de l'équipement proviennent le plus souvent des circuits financiers non formels. Le recours quasi exclusif au circuit informel au détriment du système moderne procède des contraintes imposées par ce dernier et qui sont impossibles à surmonter pour tout individu dont le statut économique et juridique n'est pas clairement défini. Cette section se propose d'analyser l'origine et le mode financement des activités des UPI selon les sources et le mode de.

Le tableau ci-dessous rend compte de l'origine du financement du capital des UPI selon la zone d'implantation. A l'évidence, les UPI sont financées par les ménages et les particuliers (61,1%) d'abord, ensuite, par les petites entreprises privées commerciales (16,5%) et les grandes entreprises privées commerciales (11,8%).

Pour chaque milieu considéré, le financement du capital des UPI est en majorité assuré par les ménages et les particuliers (plus de 50%). Toutefois, des différences sont observées et méritent d'être mises en avant. A Abidjan, c'est près des trois quarts du capital qui est financé par les ménages et les particuliers, et seulement 12,2% par le secteur public. Dans les autres villes, c'est 43,1% du capital qui est pris en charge par les entreprises privées commerciales, qu'elles soient grandes ou petites, et 50,3% par les ménages ou particuliers. Dans les villages, les ménages et les particuliers assurent à 50,5% le financement des activités informelles, tandis que les entreprises privées commerciales le font, à hauteur de 40,7%.

Tableau 11.5 : Montant (en FCFA) et structure du capital (%) selon la zone, le secteur et l'origine

Milieu de résidence et origine	Valeur actuelle (Coût de remplacement FCFA)			Effectif
		% (milieu de résidence)	% (global)	
Abidjan				
Secteur public	19 473 475 112	12,2	5,7	10 861
Grande entreprise privée commerciale	7 266 116 007	4,5	2,1	48 576
Petite entreprise privée commerciale	12 120 032 732	7,6	3,5	118 882
Grande entreprise privée non commerciale	2 458 510 041	1,5	0,7	3 239
Petite entreprise privée non commerciale	153 775 919	0,1	0,0	11 032
Ménage/particulière	117 284 149 059	73,4	34,2	223 920
Importations directes	77 980 867	0,0	0,0	1 418
Autre	922 414 211	0,6	0,3	307
Total	**159 756 453 947**	**100**	**46,6**	**418 235**
Autres urbains				
Secteur public	3 644 832 242	3,1	1,1	18 155
Grande entreprise privée commerciale	25 421 107 122	21,4	7,4	93 617
Petite entreprise privée commerciale	25 739 992 071	21,7	7,5	182 906
Grande entreprise privée non commerciale	1 053 443 836	0,9	0,3	7 206
Petite entreprise privée non commerciale	923 561 991	0,8	0,3	34 783
Ménage/particulière	59 620 855 891	50,3	17,4	226 260
Importations directes	1 859 426 961	1,6	0,5	3 188
Autre	294 477 259	0,2	0,1	12 866
Total	**118 557 697 372**	**100**	**34,5**	**578 981**
Rural				
Secteur public	667 996 934	1,0	0,2	4 442
Grande entreprise privée commerciale	7 644 071 149	11,8	2,2	56 244
Petite entreprise privée commerciale	18 765 387 803	28,9	5,5	151 639
Grande entreprise privée non commerciale	1 593 742 638	2,5	0,5	10 789
Petite entreprise privée non commerciale	968 071 239	1,5	0,3	30 978
Ménage/Particulière	32 748 788 662	50,5	9,5	255 127
Importations directes	1 042 105 661	1,6	0,3	1 917
Autre	1 404 109 236	2,2	0,4	4 505
Total	**64 834 273 323**	**100**	**18,9**	**515 642**
Ensemble				
Secteur public	23 786 304 287	6,9	6,9	33 458
Grande entreprise privée commerciale	40 331 294 278	11,8	11,8	198 436
Petite entreprise privée commerciale	56 625 412 606	16,5	16,5	453 428
Grande entreprise privée non commerciale	5 105 696 514	1,5	1,5	21 235
Petite entreprise privée non commerciale	2 045 409 149	0,6	0,6	76 793
Ménage/particulière	209 653 793 612	61,1	61,1	705 307
Importations directes	2 979 513 489	0,9	0,9	6 523
Autre	2 621 000 706	0,8	0,8	17 679
Total	**343 148 424 642**	**100**	**100**	**1 512 858**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

11.1.4. Mode de financement du capital dans le secteur informel

Par mode de financement, il faut entendre les sources de financement telles que l'épargne, le don, l'héritage, les microfinances, les tontines, les clients, fournisseurs, usuriers et associations de producteurs. De façon exclusive, l'épargne individuelle, les dons et l'héritage sont apparues comme les principales sources de financement des activités économiques des entreprises du secteur informel à près de 86% de leur capital. Une faible part du capital (14%) provient d'emprunt pour faire fonctionner leur établissement ; cette part est plus élevée quand il s'agit d'emprunt auprès des clients (5%), emprunt auprès de la famille (4%) ; des microfinances (2%). Les prêts auprès des usuriers, fournisseurs et association de producteurs sont quasi-inexistantes.

Ce résultat montre l'importance de l'autofinancement dans la dynamique d'accumulation du secteur informel. L'accès des unités de production informelles au système bancaire est quasi inexistant (1% du capital). D'autre part, les prêts d'origine familiale jouent un rôle secondaire dans l'obtention des fonds nécessaires à l'investissement.

Le mode financement du capital, quel que soit le milieu demeure avant tout l'épargne individuelle, 86,4%. Dans la capitale économique Abidjan, 79% du financement des UPI proviennent de ce mode de financement, 10,9% auprès des clients et 4% par emprunt familiale, la micro finance ne contribuant que pour 4,3%. Dans les autres villes, le financement est fait par l'épargne individuelle, à 91,8% et 5,5% par emprunt auprès de la famille. Au contraire, en milieu rural, la quasi-totalité du financement des UPI (94,6%) tient de l'épargne individuelle et 3,1% de prêt au sein de la famille.

Tableau 11.6 : Montant (en F CFA) et structure du capital suivant la zone, le secteur d'activité et la source de financement

Milieu de résidence et source de financement	Valeur actuelle (Coût de remplacement FCFA)			Effectif
	Valeur	% (milieu de résidence)	% (global)	
Abidjan				
Epargne, don, héritage	126 183 881 753	79,0	36,8	366 288
Emprunt familial	6 414 892 617	4,0	1,9	26 835
Emprunt auprès des clients	17 402 510 254	10,9	5,1	4 842
Emprunt auprès des fournisseurs	44 981 663	0,0	0,0	900
Emprunt auprès des usuriers	1 898 493 179	1,2	0,6	949
Emprunt auprès des associations de producteurs	.	.	.	.
Emprunt micro-finance	6 821 246 232	4,3	2,0	2 274
Tontine	132 842 247	0,1	0,0	4 653
Autre	857 606 003	0,5	0,2	11 494
Total	**159 756 453 947**	**100**	**46,6**	**418 235**
Autres urbains				
Epargne, don, héritage	108 887 628 009	91,8	31,7	530 279
Emprunt familial	6 462 439 914	5,5	1,9	22 128
Emprunt auprès des clients	7 711 062	0,0	0,0	514
Emprunt auprès des fournisseurs	.	.	.	.
Emprunt auprès des usuriers	.	.	.	.
Emprunt auprès des associations de producteurs	110 398	0,0	0,0	74
Emprunt micro-finance	1 238 874 142	1,0	0,4	248
Emprunt bancaire	.	.	.	.
Tontine	1 465 560 463	1,2	0,4	12 692
Autre	495 373 383	0,4	0,1	13 046
Total	**118 557 697 372**	**100,0**	**34,5**	**578 981**
Rural				
Epargne, don, héritage	61 334 601 148	94,6	17,9	482 893
Emprunt familial	2 014 427 324	3,1	0,6	13 283
Emprunt auprès des clients	6 262 558	0,0	0,0	313
Emprunt auprès des fournisseurs	305 613 572	0,5	0,1	611
Tontine	164 527 742	0,3	0,0	7 400
Autre	1 008 840 979	1,6	0,3	11 141
Total	**64 834 273 323**	**100**	**18,9**	**515 642**
Ensemble				
Epargne, don, héritage	296 406 110 910	86,4	86,4	1 379 461
Emprunt familial	14 891 759 854	4,3	4,3	62 246
Emprunt auprès des clients	17 416 483 873	5,1	5,1	5 670
Emprunt auprès des fournisseurs	350 595 236	0,1	0,1	1 511
Emprunt auprès des usuriers	1 898 493 179	0,6	0,6	949
Emprunt auprès des associations de producteurs	110 398	0,0	0,0	74
Emprunt micro-finance	8 060 120 374	2,3	2,3	2 522
Emprunt bancaire	.	.	.	.
Tontine	1 762 930 452	0,5	0,5	24 745
Autre	2 361 820 365	0,7	0,7	35 681
Total	**343 148 424 642**	**100**	**100**	**1 512 858**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

11.2. Investissement dans le secteur informel.

Au niveau national, l'investissement total réalisé au cours des douze derniers mois précédant l'enquête est de **près de 46,353 Milliards** FCFA, soit 15,5% de l'ensemble du capital du secteur informel.

L'investissement des UPI est principalement orienté vers l'achat du matériel roulant notamment les motos (26,8%), l'acquisition des locaux (19,4%), l'acquisition de machines (14,9%), l'outillage (12,5%) et véhicules professionnels (10,7%). L'achat de terrain, de mobiliers et d'équipements de bureau et d'autres petits matériels occupent des parts respectives de 4,7%, 4,2% et 5%.

La répartition du montant total investit dans les UPI suivant le milieu, indique une part plus grande pour le milieu rural. En effet, les résultats de l'enquête montrent que 37,6% des investissements ont été faits dans les UPI rurales, contre 34,5% pour les autres villes et 27,9% à Abidjan.

La structure de l'investissement selon le milieu varie. A Abidjan, 47,2% du montant investi par les UPI ont servi à l'acquisition de local, 13,4% pour les véhicules professionnels et 21,9% pour le machines et outillage. Dans les autres villes, en premier, il s'agit du matériel roulant, notamment les motos (25,3%), secondairement ce sont les véhicules professionnels (16,1%) et local (15,9%), le matériel et outillage n'intervenant que 21,3%. Au contraire, en campagne, les chefs d'UPI investissent dans l'acquisition des motos avant tout (43,2%), ce n'est qu'en second lieu que les machines (21,4%) et les outils (15,7%) sont acquis.

Tableau 11.7 : Montant (en F CFA) et structure (en %) du capital investi par les UPI en 2016

Milieu de résidence et type d'équipement	Valeur d'acquisition			Effectif
	Valeur	% (milieu de résidence)	% (global)	
Abidjan				
Terrain	135 450 632	1,0	0,3	3 052
Local	6 099 473 896	47,2	13,2	7 086
Motos	830 645 346	6,4	1,8	2 769
Brouettes, Pousse-Pousse	20 369 551	0,2	0,0	1 675
Véhicules professionnels	1 730 190 972	13,4	3,7	1 964
Mobilier et équipement de bureau	1 153 013 804	8,9	2,5	26 599
Machines	1 426 989 956	11,1	3,1	22 526
Outillage	1 396 397 995	10,8	3,0	20 631
Autres	121 148 560	0,9	0,3	6 489
Total	**12 913 680 713**	**100**	**27,9**	**92 790**
Autres urbains				
Terrain	1 485 449 123	9,3	3,2	2 415
Local	2 536 511 131	15,9	5,5	15 196
Motos	4 052 849 076	25,3	8,7	12 190
Vélos	38 430 609	0,2	0,1	641
Brouettes, Pousse-Pousse	178 932 153	1,1	0,4	7 677
Véhicules professionnels	2 573 446 131	16,1	5,6	858
Mobilier et équipement de bureau	548 917 950	3,4	1,2	41 508
Machines	1 756 533 149	11,0	3,8	11 651
Outillage	1 646 503 499	10,3	3,6	10 113
Autres	1 175 099 642	7,3	2,5	5 993
Total	**15 992 672 461**	**100**	**34,5**	**108 241**
Rural				
Terrain	575 641 810	3,3	1,2	2 018
Local	377 873 377	2,2	0,8	7 964
Motos	7 545 609 865	43,2	16,3	17 534
Vélos	25 092 848	0,1	0,1	285
Brouettes, Pousse-Pousse	535 427 406	3,1	1,2	1 395
Véhicules professionnels	649 549 501	3,7	1,4	589
Mobilier et équipement de bureau	236 226 204	1,4	0,5	15 548
Machines	3 739 170 942	21,4	8,1	31 351
Outillage	2 747 846 615	15,7	5,9	27 629
Autres	1 014 544 107	5,8	2,2	8 328
Total	**17 446 982 673**	**100**	**37,6**	**112 641**
Ensemble				
Terrain	2 196 541 564	4,7	4,7	7 484
Local	9 013 858 404	19,4	19,4	30 246
Motos	12 429 104 287	26,8	26,8	32 493
Vélos	63 523 457	0,1	0,1	925
Brouettes, Pousse-Pousse	734 729 109	1,6	1,6	10 747
Véhicules professionnels	4 953 186 604	10,7	10,7	3 411
Mobilier et équipement de bureau	1 938 157 958	4,2	4,2	83 655
Machines	6 922 694 046	14,9	14,9	65 528
Outillage	5 790 748 110	12,5	12,5	58 373
Autres	2 310 792 309	5,0	5,0	20 810
Total	**46 353 335 848**	**100**	**100**	**313 672**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Chapitre 12: Production, insertion et concurrence

Résultats clés
• Le principal fournisseur des UPI est de loin le secteur informel lui-même, et plus particulièrement le secteur informel commercial. Près de **72%** des chefs d'UPI déclarent acheter leurs matières premières principalement chez d'autres informels**.** • Le chiffre d'affaires annualisé du secteur informel non agricole atteint **13 354,2 milliards de Fcfa** au cours de l'exercice 2017/2018 (mars 2017/février 2018). • Le secteur informel en Côte d'Ivoire a produit pour **4 057,8 milliards de Fcfa** de biens et services et a créé **3 210,3 milliards de FCFA** de valeur ajoutée**.** • La part de l'activité de commerce reste toujours prépondérante, supérieure **à 50%** en termes de contribution à la formation du chiffre d'affaires, de la production et de la valeur ajoutée du secteur informel en Côte d'Ivoire. • L'ERI-ESI révèle que **20% des UPI** les plus riches détiennent à elles seules, près de **75%** du montant de la valeur ajoutée annuelle totale**, contre 25%** pour les **80%** autres UPI restant**.**

12.1. Origine des matières premières consommées par les UPI en 2017

Les résultats de l'enquête indiquent que le montant total des matières premières consommées par les UPI au plan national s'élève à **318,794 milliards** francs CFA (**Tableau 12.1**). Par ailleurs, les UPI implantées à Abidjan absorbent, à elles seules les 87% du montant des dépenses des matières premières. L'analyse selon l'origine des matières premières, montre que ces matières premières proviennent à 83%des UPI elles-mêmes.

Si en milieu urbain, les résultats de l'enquête montrent que les matières premières des UPI proviennent des UPI elles-mêmes (94,7% du montant des matières premières), pour les autres villes et le milieu rural, deux origines sont incriminées : les ménages et les particuliers (50% respectivement 58,4%) et les petites entreprises commerciales (33,4% respectivement 27,6%).

Dans les UPI industrielles, les matières premières ont pour origine, les petites entreprises (25,6%) et les ménages (52,9%). C'est également le cas pour les entreprises commerciales, avec des proportions respectives 34,7% et 57,8%. A contrario dans les services, à 97,3% ce sont les UPI elles qui fournissent les matières premières.

Tableau 12.1 : Origine des matières premières consommées par le secteur informel (En valeur du montant total des matières premières achetées en Millions de F CFA)

Milieu de résidence et origine des matières premières	Dépenses totales en matières premières pour les ventes après transformation					
	Secteur d'activité dans l'emploi antérieur					Effectif
	Industrie	Commerce	Service	Ensemble	%	
Abidjan						
Cueillette	159,17	8,55		167,72	0,1	6 247
Secteur public		1,14		1,14	0	536
Grande entreprise privée commerciale	1 052,49			1 052,49	0,3	5 392
Petite entreprise commerciale	1 079,29	2 733,87	98,31	3 911,47	1,2	75 884
Petite entreprise non commerciale		18,45		18,45	0	2 685
Ménage / particulier	7 338,51	1 561,89	724,62	9 625,03	3	110 967
Importation directe	28,55			28,55	0	527
UPI elle-même	1 329,97	17,54	261 270,37	262 617,88	82,4	28 721
Total	10 987,98	4 341,43	262 093,31	277 422,72	**87**	**230 959**
Autres urbains	0,00	0,00	0,00	0,00		
Cueillette	0,77	74,79		75,56	0	1 942
Secteur public	16,32	13,33	5,24	34,90	0	2 438
Grande entreprise privée commerciale	238,57	91,05	261,60	591,23	0,2	7 795
Petite entreprise commerciale	4 487,80	910,24	594,21	5 992,24	1,9	168 000
Grande entreprise privée non commerciale	0,00			0,00	0	.
Petite entreprise non commerciale	105,62	59,09	1,91	166,62	0,1	6 284
Ménage / particulier	3 617,60	2 747,04	2 600,55	8 965,19	2,8	215 291
Importation directe		17,64	0,14	17,78	0	979
UPI elle-même	57,47	707,78	724,23	1 489,48	0,5	58 312
Autre (à préciser)	589,88	19,13		609,01	0,2	1 055
Total	9 114,04	4 640,08	4 187,89	17 942,02	**5,6**	**462 095**
Rural						
Cueillette	0,39	72,95	10,60	83,94	0	4 864
Secteur public		76,69	0,00	76,69	0	1 082
Grande entreprise privée commerciale	1 918,56	109,36	116,44	2 144,36	0,7	13 950
Petite entreprise commerciale	1 461,84	3 984,63	1 010,69	6 457,17	2	112 145
Grande entreprise privée non commerciale		2,52		2,52	0	594
Petite entreprise non commerciale	90,68	115,18	31,38	237,25	0,1	15 300
Ménage / particulier	3 590,00	8 389,88	1 712,32	13 692,20	4,3	244 603
Importation directe		0,02		0,02	0	155
UPI elle-même	319,63	229,81	158,42	707,86	0,2	37 014
Autre (à préciser)	27,32	0,00		27,32	0	908
Total	7 408,44	12 981,06	3 039,85	23 429,35	**7,3**	**430 614**
Ensemble	0,00	0,00	0,00	0,00		
Cueillette	160,34	156,28	10,60	327,22	0,1	13 053
Secteur public	16,32	91,17	5,24	112,73	0	4 056
Grande entreprise privée commerciale	3 209,63	200,41	378,04	3 788,08	1,2	27 136
Petite entreprise commerciale	7 028,93	7 628,74	1 703,21	16 360,88	5,1	356 028
Grande entreprise privée non commerciale	0,00	2,52		2,52	0	594
Petite entreprise non commerciale	196,30	192,72	33,30	422,32	0,1	24 269
Ménage / particulier	14 546,12	12 698,81	5 037,49	32 282,42	10,1	570 861
Importation directe	28,55	17,67	0,14	46,35	0	1 661
UPI elle-même	1 707,07	955,13	262 153,02	264 815,23	83,1	124 048
Autre (à préciser)	617,20	19,13		636,33	0,2	1 962
Total	**27 510,46**	**21 962,58**	**269 321,04**	**318 794,08**	**100**	**1 123 668**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

12.2. Origine des produits vendus en l'état par les UPI en 2015

Le montant total dépensé pour se procurer les produits vendus sans transformation est de **1 558,1 Milliards FCFA** majoritairement effectuées par les UPI du secteur du commerce. Ces produits proviennent majoritairement des UPI elles-mêmes et en grande partie des petites entreprises non commerciales.

Tableau 12.2 : Origine des produits vendus en l'état par le secteur informel (Valeur total du chiffre d'affaires des produits vendus en l'état)

Milieu de résidence et origine des matières premières	Dépenses totales pour se procurer les produits vendus sans transformation					
	Secteur d'activité dans l'emploi antérieur					Effectif
	Industrie	Commerce	Service	Ensemble	%	
Abidjan						
Cueillette		2 470,32		2 470,32	0,2	304
Secteur public para			1 362,94	1 362,94	0,1	177
Grande entreprise privée commerciale	4 278,55	25 246,80	22,27	29 547,62	1,9	97 812
Petite entreprise commerciale	2 345,88	397 710,07	1 021,78	401 077,73	25,7	172 405
Grande entreprise privée non commerciale			13,29	13,29	0	1 265
Petite entreprise non commerciale	266,13	812,58		1 078,71	0,1	29 976
Ménage / particulier	16 121,63	57 737,53	809,99	74 669,16	4,8	266 558
Importation directe		1 990,65		1 990,65	0,1	8 342
UPI elle-même		623 187,19	371,55	623 558,74	40	88 115
Autre (à préciser)		4,05		4,05	0	3 986
Total	23 012,19	1 109 159,19	3 601,82	1 135 773,21	**72,9**	**668 941**
Autres urbains						
Cueillette		3 459,87	2,43	3 462,30	0,2	10 882
Secteur public para		98,41	5,95	104,36	0	230
Grande entreprise privée commerciale		25 688,36	1 096,23	26 784,58	1,7	99 445
Petite entreprise commerciale	7 746,43	76 159,55	7 109,62	91 015,59	5,8	335 561
Grande entreprise privée non commerciale	427,48	138,88	191,50	757,86	0	5 245
Petite entreprise non commerciale	3,80	2 085,65	28,31	2 117,76	0,1	13 454
Ménage / particulier	2 821,18	51 108,83	3 520,00	57 450,00	3,7	432 447
Importation directe	11,73	184,08		195,81	0	3 604
UPI elle-même	3 265,60	34 356,11	767,48	38 389,19	2,5	180 408
Autre (à préciser)		15 785,67	2,16	15 787,83	1	3 480
Total	14 276,22	209 065,40	12 723,68	236 065,30	**15,2**	**1 084 757**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Tableau 11.2 (suite) : Origine des produits vendus en l'état par le secteur informel (Valeur total du chiffre d'affaires des produits vendus en l'état)

Milieu de résidence et origine des matières premières	Dépenses totales pour se procurer les produits vendus sans transformation					
	Secteur d'activité dans l'emploi antérieur					Effectif
	Industrie	Commerce	Service	Ensemble	%	
Rural						
Cueillette	0,00	40,28	1,07	41,35	0	2 277
Secteur public para	129,91	50,92	5,57	186,40	0	5 889
Grande entreprise privée commerciale	89,71	8 557,99	1 964,37	10 612,07	0,7	81 851
Petite entreprise commerciale	382,72	110 617,68	1 522,29	112 522,69	7,2	239 536
Grande entreprise privée non commerciale	126,54	22,59		149,13	0	1 454
Petite entreprise non commerciale	0,28	1 758,51	1 295,79	3 054,59	0,2	9 300
Ménage / particulier	1 171,62	41 384,89	3 744,10	46 300,62	3	519 507
Importation directe		103,59	41,32	144,90	0	4 008
UPI elle-même	87,17	5 841,61	7 277,48	13 206,26	0,8	90 867
Autre (à préciser)	0,15	24,67	1,41	26,23	0	2 568
Total	1 988,10	168 402,74	15 853,39	186 244,23	**12**	**957 257**
Ensemble						
Cueillette	0,00	5 970,47	3,50	5 973,97	0,4	13 463
Secteur public para	129,91	149,32	1 374,46	1 653,70	0,1	6 296
Grande entreprise privée commerciale	4 368,26	59 493,15	3 082,87	66 944,28	4,3	279 108
Petite entreprise commerciale	10 475,02	584 487,29	9 653,69	604 616,01	38,8	747 502
Grande entreprise privée non commerciale	554,02	161,47	204,79	920,28	0,1	7 965
Petite entreprise non commerciale	270,21	4 656,74	1 324,10	6 251,06	0,4	52 731
Ménage / particulier	20 114,44	150 231,25	8 074,09	178 419,78	11,5	1 218 512
Importation directe	11,73	2 278,32	41,32	2 331,37	0,1	15 954
UPI elle-même	3 352,77	663 384,91	8 416,50	675 154,18	43,3	359 390
Autre (à préciser)	0,15	15 814,40	3,57	15 818,12	1	10 034
Total	**39 276,51**	**1 486 627,34**	**32 178,89**	**1 558 082,74**	**100**	**2 710 955**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

12.3. Commercialisation des produits vendus par les UPI

Le montant total du chiffre d'affaires mensuel des produits transformés s'élève à 62,043 Milliards de FCFA (Tableau 12.3), dont 53,6% est réalisé par les UPI industrielles et 30,3% pour les UPI commerciales, la part des services étant de 16%.

La distribution des recettes par milieu de résidence des UPI souligne la prépondérance des autres villes, qui concentrent 46,6% des recettes. Le milieu rural s'accapare 27,4% des recettes et Abidjan 26%.

Pour 92,4% de la valeur des produits transformés, les matières premières sont fournies principalement pas les ménages et les particuliers, la part de l'origine des autres matières premières étant marginale. Quel que soit le secteur d'activité considéré, à plus 85% ce constat n'est jamais démenti.

Selon le milieu, la valeur des produits transformés, dont les matières premières sont fournies par les ménages et les particuliers reste toujours en tête, avec plus de 90% des recettes.

Tableau 12.3 : Principales destinations du chiffre d'affaires des produits transformés vendus par les UPI (Valeur total du chiffre d'affaires mensuel des produits vendus en l'état) en million de FCFA

Milieu de résidence et origine des matières premières	Recettes totales mensuelles des produits transformés Secteur d'activité					
	Industrie	Commerce	Service	Recettes totales mensuelles des produits transformés		
				Valeur	%	Effectif
Abidjan						
Secteur public ou parapublic		118,13		118,13	0,2	7 516
Petite entreprise commerciale	58,00	1,92		59,92	0,1	1 925
Petite entreprise non commerciale	43,99			43,99	0,1	913
Ménage / particulier	10810,70	2624,45	2458,00	15893,16	25,6	126 288
Total	10912,70	2744,50	2458,00	16115,20	**26**	**136 642**
Autres urbains	0,00	0,00	0,00	0,00		
Secteur public ou parapublic	58,20			58,20	0,1	1 068
Grande entreprise privée commerciale	22,75		26,15	48,91	0,1	1 242
Petite entreprise commerciale	1230,30	103,35	1183,47	2517,11	4,1	6 740
Grande entreprise privée non commerciale	210,39			210,39	0,3	200
Petite entreprise non commerciale		18,53		18,53	0	171
Ménage / particulier	13801,46	8859,16	3420,25	26080,88	42	279 382
Exportation directe	7,00			7,00	0	772
Total	15330,11	8981,04	4629,87	28941,02	**46,6**	**289 574**
Rural	0,00	0,00	0,00	0,00		
Secteur public ou parapublic	11,33			11,33	0	75
Grande entreprise privée commerciale	16,59		5,53	22,13	0	1 012
Petite entreprise commerciale	1012,99	337,87	196,19	1547,06	2,5	20 530
Petite entreprise non commerciale	26,12	9,42	11,97	47,51	0,1	1 388
Ménage / particulier	5955,91	6749,04	2654,61	15359,56	24,8	253 785
Total	7022,94	7096,33	2868,31	16987,59	**27,4**	**276 790**
Ensemble	0,00	0,00	0,00	0,00		
Secteur public ou parapublic	69,53	118,13		187,66	0,3	8 659
Grande entreprise privée commerciale	39,35		31,69	71,03	0,1	2 254
Petite entreprise commerciale	2301,29	443,13	1379,66	4124,09	6,6	29 195
Grande entreprise privée non commerciale	210,39			210,39	0,3	200
Petite entreprise non commerciale	70,11	27,95	11,97	110,04	0,2	2 473
Ménage / particulier	30568,08	18232,65	8532,86	57333,60	92,4	659 454
Exportation directe	7,00			7,00	0	772
Total	**33265,76**	**18821,87**	**9956,18**	**62043,81**	**100**	**703 006**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

12.4. Principaux agrégats du secteur informel

Une analyse des principaux agrégats économiques du secteur informel nous permet de capter leur contribution à la richesse nationale. Pour se faire, quatre agrégats ont été calculés notamment :

- le chiffre d'affaires annuel global des UPI,
- la production annuelle globale des UPI,
- la valeur ajoutée annuelle globale des UPI,
- le revenu mixte annuel global des UPI.

Le chiffre d'affaires annuel

En ce qui concerne le chiffre d'affaires annuel global des UPI, il se chiffre à un montant de **13 354,172 Milliards de Francs CFA,** réalisé en grande partie par les UPI du secteur du commerce dans une proportion de 65%. La contribution du secteur industriel s'élève à 21% suivi du secteur des services avec un taux 14% du chiffre d'affaires global.

Par branche d'activité, le commerce de détail demeure la branche la plus dynamique, avec un poids de 56% du chiffre d'affaires annuel global des UPI au plan national. Secondairement, et de loin, on enregistre l'activité de de fabrication (14,7%), puis l'activité d'hébergement et de restauration (7,7%), la part des autres branches étant marginale.

Dans le **secteur de l'industrie**, comme il fallait s'y attendre, c'est **l'activité de fabrication** qui a le plus contribué à la formation du chiffre d'affaire de ce secteur (69,4%), et l'activité de construction (28,6%).

Quant au **secteur du commerce**, il est essentiellement focalisé sur **le commerce de détail**, avec 86,4% du chiffre d'affaire du secteur.

Le secteur des services étant tourné vers trois principales branches : l'activité d'hébergement et de restauration (55,9%), **autres activités des services NCA** (17%) **activités immobilières** (10,2%).

La production annuelle

La production annuelle nationale des UPI s'élève à **4 057,8 Milliards de Francs CFA**, dont 51,3% pour le secteur du commerce qui détient, ainsi, la première place, suivi de celui de services (26,5%) et enfin le secteur industriel (22,2%).

L'examen de la ventilation de la production nationale des UPI par branche d'activité permet de constater que globalement, ce sont les branches qui ont font preuve de dynamisme, par leur contribution au chiffre d'affaire, sont également celles qui ont le plus impacté à la production. De fait, la production du commerce de détail est de 38,1%, celle de l'activité de fabrication 17,1%, le commerce de pièces automobiles et réparation (10,4%) et l'activité d'hébergement et de restauration (9,1%).

Par secteur d'activité, il est intéressant de noter que le constat est le même. Ainsi, dans **l'industrie**, plus des trois quarts de la production est le fait des activités de fabrication, et 20,2% pour les activités de construction. Pour **le commerce**, le commerce de détail à lui seul a donné près de 75% de la production.

Quant au **secteur des services** l'on enregistre l'activité d'hébergement et de restauration (34,1%) suivi des autres activités des services NCA (23,1%), et des activités immobiliers (17,4%).

La valeur ajoutée annuelle

La valeur ajoutée annuelle des UPI indique le niveau de création de la richesse des UPI. La valeur ajoutée annuelle des UPI opérant en Côte d'Ivoire en 2017, est estimé à **3 210,311 Milliards de Francs CFA**. La part de la richesse créée les UPI commerciales s'élève à hauteur de 53,1%, soit plus de la moitié de la richesse. Le secteur de l'industrie et des services se partageant les reste dans les proportions respectives 20,5% et 26,4%.

Relativement aux branches d'activités, dans l'ensemble, il apparait que les branches qui ont créée plus de richesse sont part ordre d'importance le commerce de détail (39%), l'activité de fabrication (14,9%) et le commerce de pièce automobiles et réparation (11,3%).

Par secteur, les branches qui ont apporté le plus de richesses sont pour **l'industrie** : activités de fabrication (72,3%) et activité de construction (24,6%), pour **le commerce** : commerce de détail (73,6%) et commerce de pièce automobiles et réparation (21,2%), et pour **les services** : activités d'hébergement et de restauration (32,7%), activités autres activités des services NCA (23,4%), et activités immobilières (19,2%).

Le revenu mixte annuel

Le revenu mixte annuel de l'ensemble des UPI nationales est évalué à un montant **2 956,475 Milliards de Francs CFA.** Ce revenu mixte se répartit comme suit par secteur : 53,2% pour le commerce, 26,7% pour les services et 20,1% pour l'industrie.

Les branches ayant le plus contribué à la constitution du revenu mixe dans l'ensemble sont, comme il fallait s'y attendre : le commerce de détail (39,1%), l'activité de fabrication (14,3%) et le commerce de pièces automobiles et réparation (11,4%).

A l'instar des autres agrégats, ce sont les branches qui ont le plus obtenu de chiffre d'affaires important, contribué plus à la production nationale, et qui ont apporté une part plus importante de valeur ajouté, qui ont également mobilisé un revenu mixte conséquent. Ainsi, dans **l'industrie,** 71,1% du revenu mixte provient des activités de fabrication et 25,4% pour les activités de construction. Dans **le commerce**, le commerce de détail a généré 73,5% du revenu mixte et 21,4% pour le commerce des pièces automobiles et la réparation. Quant au secteur **des services**, ce sont les activités d'hébergement (33,6%), les autres activités des services NCA (22,4%) et les activités immobilières (19,7%) qui ont été très déterminantes dans la production du revenu mixte.

Tableau 12.4 : Principaux agrégats du secteur informel suivant le secteur et la branche d'activité en millions de FCFA

Secteur et branche d'activité	Chiffre affaires annuel	Production annuelle	Valeur ajoutée annuelle	Revenu mixte annuel
Industrie				
Activités extractives/mines	0,4	0,6	0,6	0,7
Activités de fabrication	14,7	17,1	14,9	14,3
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	0,0	0,0	0,0	0,0
Activités de construction	6,0	4,5	5,0	5,1
Total	**21,1**	**22,2**	**20,5**	**20,1**
Commerce	0,0	0,0	0,0	0,0
Commerce et réparation des pièces automobiles	5,1	10,4	11,3	11,4
Commerce de gros	3,8	2,8	2,8	2,7
Commerce de détail	56,1	38,1	39,0	39,1
Total	**65,0**	**51,3**	**53,1**	**53,2**
Service				
Activités de transport	0,6	2,0	1,9	1,8
Activités d'entreposage	0,0	0,0	0,0	0,0
Activités d'hébergement et de restauration	7,7	9,1	8,6	9,0
Activités de l'information et de communication	0,8	2,1	2,2	2,3
Activités financiers et d'assurance	0,1	0,3	0,3	0,4
Activités immobiliers	1,4	4,6	5,1	5,3
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	0,0	0,1	0,1	0,1
Activités de services de soutien et de bureau	0,3	0,6	0,6	0,5
Enseignement	0,0	0,1	0,1	0,1
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	0,3	0,8	0,9	0,9
Activités artistiques, sportives et récréatives	0,1	0,4	0,4	0,4
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc	2,4	6,1	6,2	6,0
Activités spéciales des ménages	0,0	0,2	0,1	0,1
Total	**13,9**	**26,5**	**26,4**	**26,7**
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Montant (Millions de FCFA)	**13 354 172,1**	**4 057 779,2**	**3 210 311,3**	**2 956 475,1**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

L'analyse de ces quatre principaux agrégats en rapport avec le milieu d'implantation des UPI montre que les UPI exerçant dans le milieu rural contribuent à hauteur 27,5% au chiffre d'affaire annuel, 32,8% à la production annuelle, 32,2% à la valeur ajoutée et 33,7% au revenu mixte annuel. La ville d'Abidjan contribue à 29,3% du chiffre d'affaire annuel, 32% de la production annuelle, 32,8% à la valeur ajoutée et à 31,6% au revenu mixte annuel.

Selon le secteur d'activité, la contribution de l'industrie est de 21,1% au chiffre d'affaire, 22,2% ù la production annuelle, 20,5% au à la valeur ajoutée annuelle et 20,1% au revenu mixte annuel celle du commerce est de 65% au chiffre d'affaire annuel, 51,3% à la production annuelle, 53,1% à la valeur ajoutée annuelle et 53,2% au revenu mixte annuel. Enfin le secteur du service contribue pour 13,9% au chiffre d'affaire, 26,5% à la production annuelle, 26,4% à la valeur ajoutée et 26,7% au revenu mixte annuel.

Tableau 12.5 : Principaux agrégats du secteur informel suivant la zone et le secteur d'activité

Milieu de résidence et secteur d'activité	Chiffre affaires annuel	Production annuelle	Valeur ajoutée annuelle	Revenu mixte annuel
Abidjan				
Industrie	9,2	7,5	7,5	7,2
Commerce	16,7	15,3	16,0	15,0
Service	3,4	9,1	9,4	9,3
Total	**29,3**	**32,0**	**32,8**	**31,6**
Autres urbains				
Industrie	6,8	8,2	7,4	6,9
Commerce	30,7	17,7	18,5	18,7
Service	5,7	9,3	9,2	9,1
Total	**43,1**	**35,2**	**35,0**	**34,8**
Rural				
Industrie	5,2	6,4	5,7	5,9
Commerce	17,6	18,3	18,5	19,5
Service	4,8	8,1	7,9	8,3
Total	**27,5**	**32,8**	**32,2**	**33,7**
Ensemble				
Industrie	21,1	22,2	20,5	20,1
Commerce	65,0	51,3	53,1	53,2
Service	13,9	26,5	26,4	26,7
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Montant (en Millions de FCFA)	**13 354 172,1**	**4 057 779,2**	**3 210 311,3**	**2 956 475,1**
Abidjan				
Industrie	9,2	7,5	7,5	7,2
Commerce	16,7	15,3	16,0	15,0
Service	3,4	9,1	9,4	9,3
Total	**29,3**	**32,0**	**32,8**	**31,6**
Autres urbains				
Industrie	6,8	8,2	7,4	6,9
Commerce	30,7	17,7	18,5	18,7
Service	5,7	9,3	9,2	9,1
Total	**43,1**	**35,2**	**35,0**	**34,8**
Rural				
Industrie	5,2	6,4	5,7	5,9
Commerce	17,6	18,3	18,5	19,5
Service	4,8	8,1	7,9	8,3
Total	**27,5**	**32,8**	**32,2**	**33,7**
Ensemble				
Industrie	**21,1**	**22,2**	**20,5**	**20,1**
Commerce	**65,0**	**51,3**	**53,1**	**53,2**
Service	**13,9**	**26,5**	**26,4**	**26,7**
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**
Montant (en Millions de FCFA	**13 354 172,1**	**4 057 779,2**	**3 210 311,3**	**2 956 475,1**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

12.5. Performance économique

12.5.1. Distribution de la valeur ajoutée annuelle moyenne réalisée par les UPI

L'analyse des données (Tableau 12.6) révèle que 20% des UPI les plus riches détiennent à elles seules près de 75% de la valeur ajoutée annuelle contre 25% de valeurs ajoutées pour les 80% autres UPI restantes. Ainsi, nous notons que la valeur ajoutée apportée par les 50% des UPI les plus pauvres avoisine seulement 7% de valeur ajoutée annuelle globale.

De plus l'analyse révèle l'existence de fortes inégalités au sein de ces déciles les plus pauvres. En effet, pour ces différents déciles d'UPI, l'indice de Gini est très largement en deçà de 1.

Tableau 12.6 : Distribution par décile de la valeur ajoutée annuelle moyenne (en FCFA) et leur inégalité, Côte d'Ivoire, 2017

Déciles de la valeur ajoutée	Effectif Effectif d'UPI	Valeur ajoutée annuelle	%	Indice de Gini
10% les plus faibles	10,0	32 117	0,2	0,3
2ième décile	10,0	96 821	0,7	0,1
3ième décile	10,0	178 877	1,2	0,1
4ième décile	10,0	279 577	2,0	0,1
5ième décile	10,0	402 951	2,8	0,1
6ième décile	10,0	572 697	4,0	0,1
7ième décile	10,0	837 631	5,9	0,1
8ième décile	10,0	1 237 305	8,7	0,1
9ième décile	10,0	2 041 472	14,3	0,1
10% les plus riches	10,0	8 561 499	60,2	0,5
Total	**100**	**1 424 896**	**100**	**0,7**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

L'analyse au niveau du milieu de résidence indique que les 10% des UPI les plus riches implantées dans le milieu urbain détiennent une valeur ajoutée moyenne inférieure à celle des 10% des UPI les plus riches implantées dans le milieu rural. Par contre, en regardant le 1er décile des UPI les plus pauvres, nous notons un niveau de valeur ajoutée moyenne très proche quel que soit le milieu de résidence.

Tableau 12.7 : Valeur ajoutée annuelle moyenne (en FCFA) par décile suivant la zone

Déciles de la valeur ajoutée	Milieu de résidence				
	Abidjan	Autres urbains	Ens. Urbain	Rural	Ensemble
10% les plus faibles	27 366	32 152	30 537	34 197	32 117
2ième Décile	96 378	98 129	97 430	95 814	96 821
3ième décile	175 426	180 149	178 228	179 897	178 877
4ième décile	284 729	276 972	279 808	279 196	279 577
5ième décile	396 236	408 903	403 668	401 810	402 951
6ième décile	564 705	575 540	571 175	575 372	572 697
7ième décile	839 061	842 817	841 231	831 168	837 631
8ième décile	1 235 855	1 253 547	1 245 966	1 215 749	1 237 305
9ième décile	2 035 492	2 046 978	2 042 574	2 039 010	2 041 472
10% les plus riches	11 021 172	6 662 300	8 475 631	8 753 497	8 561 499
Total	**1 837 997**	**1 289 782**	**1 508 273**	**1 275 693**	**1 424 896**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

L'analyse au niveau des secteurs d'activité montre que les 10% des UPI les plus riches exerçant dans le secteur des services créent beaucoup plus de richesses que celles exerçant dans le commerce et par la suite celles du secteur de l'industrie. Toutefois, en regardant le 1er décile des UPI les plus pauvres, nous notons un niveau de valeur ajoutée moyenne similaire quel que soit le milieu de résidence.

Tableau 12.8 : Valeur ajoutée annuelle moyenne (en FCFA) par décile suivant le secteur d'activité

Déciles de la valeur ajoutée	Secteur d'activité			
	Industrie	Commerce	Service	Ensemble
10% les plus faibles	36 558	31 037	32 343	32 117
2ième Décile	100 297	96 712	93 089	96 776
3ième décile	178 841	180 402	172 813	178 877
4ième décile	281 415	278 980	279 308	279 577
5ième décile	400 234	404 891	401 164	403 008
6ième décile	573 252	572 714	571 780	572 563
7ième décile	863 734	820 097	853 124	837 631
8ième décile	1 260 223	1 222 072	1 245 956	1 237 305
9ième décile	1 977 830	2 064 619	2 052 857	2 041 336
10% les plus riches	7 648 012	8 642 899	9 216 024	8 571 044
Total	1 445 376	1 331 118	1 629 293	1 422 995

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

12.5.2. Décomposition de la valeur ajoutée

Nous notons que le volume des affaires des UPI en Côte d'Ivoire est principalement tiré vers le haut par quatre activités qui représentent ensemble 85% (voir Tableau 12.9) du chiffre d'affaires annuel global des UPI. Il s'agit par ordre d'importance :

- du commerce de détail qui réalise 56,1% du chiffre d'affaire annuel, 38,1% de la production annuelle, 39,0% de la valeur ajoutée et le revenu mixte annuel qui en découle représente 90,9% de sa valeur ajoutée, le salaire mixte annuel 5,2% de sa valeur ajoutée et l'impôt annuel 3,9% de sa valeur ajoutée ;
- de l'activité de fabrication réalise 14,7% du chiffre d'affaire annuel, 17,1% de la production annuelle, 14,9% de la valeur ajouté. Le revenu mixte annuel représente 88,6% de sa valeur ajoutée, sa masse salariale annuelle 8,7% de sa valeur ajoutée, et son impôt annuel 2,7% de sa valeur ajoutée ;
- de l'activité d'hébergement et de restauration qui réalise 7,7% du chiffre d'affaire annuel, 9,1% de la production annuelle et 8,6% de la valeur ajoutée annuelle. Par rapport à sa valeur ajoutée annuelle, le revenu mixte annuel qui en découle est de 95,5%, sa masse salariale de 3 ?1% et son impôt annuel de 1,4%, et enfin,
- de l'activité de construction avec un chiffre d'affaire annuel de 6% de celui du secteur informel, 4,5 de la production annuelle et 5% de la valeur ajoutée annuelle de l'informel. Par rapport à sa valeur ajoutée, son revenu mixte annuel est 93,6%, sa masse salariale 6,6% et son impôt annuel de 0,1%.

Par ailleurs, ces quatre activités contribuent à hauteur de 68% de la richesse annuelle créée par toutes les UPI et versent des impôts d'un montant de 80,237 Milliards de Francs CFA soit 80% du montant global des impôts annuels des UPI.

La production du secteur informelle se chiffre à un montant de **4 057,779 Milliards de Francs CFA** réalisée en grande partie par les UPI exerçant dans le commerce de détail (38,1%) et celles de la construction (17,1%) soit une contribution de 55,2% pour ces deux activités.

Par ailleurs, la masse salariale versée par les UPI à l'ensemble de leur effectif employé s'élève à **100,231 Milliards de F**rancs CFA avec une valeur importante en termes de proportion aux employés de l'activité de construction (27%) et ceux du commerce de détail (22%) soit près de la moitié du montant global de la masse salariale.

Tableau 12.9 : Structure par secteur et branche d'activité de la production et des coûts du secteur informel

Secteur et branche d'activité	Chiffre affaires annuel	Production annuelle	Valeur ajoutée annuelle	Revenu mixte annuel	Masse salariale annuelle	Impôt annuel
Industrie						
Activités extractives/mines	0,4	0,6	0,6	100,0	0,0	0,0
Activités de fabrication	14,7	17,1	14,9	88,6	8,7	2,7
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	0,0	0,0	0,0	99,9	0,1	0,0
Activités de construction	6,0	4,5	5,0	93,2	6,6	0,1
Total	**21,1**	**22,2**	**20,5**	**90,1**	**7,9**	**2,0**
Commerce						
Commerce et réparation des pièces automobiles	5,1	10,4	11,3	93,0	5,8	1,1
Commerce de gros	3,8	2,8	2,8	90,9	5,2	3,9
Commerce de détail	56,1	38,1	39,0	92,3	2,7	5,1
Total	**65,0**	**51,3**	**53,1**	**92,4**	**3,5**	**4,2**
Service						
Activités de transport	0,6	2,0	1,9	88,8	4,6	6,7
Activités d'entreposage	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0
Activités d'hébergement et de restauration	7,7	9,1	8,6	95,5	3,1	1,4
Activités de l'information et de communication	0,8	2,1	2,2	94,7	3,9	1,4
Activités financiers et d'assurance	0,1	0,3	0,3	98,4	1,4	0,2
Activités immobiliers	1,4	4,6	5,1	95,5	3,6	0,9
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	0,0	0,1	0,1	87,4	10,7	2,0
Activités de services de soutien et de bureau	0,3	0,6	0,6	73,9	23,2	2,9
Enseignement	0,0	0,1	0,1	100,0	0,0	0,0
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	0,3	0,8	0,9	99,2	0,1	0,7
Activités artistiques, sportives et récréatives	0,1	0,4	0,4	90,6	5,8	3,6
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc	2,4	6,1	6,2	89,3	8,3	2,4
Activités spéciales des ménages	0,0	0,2	0,1	98,1	1,9	0,0
Total	**13,9**	**26,5**	**26,4**	**93,1**	**4,9**	**1,9**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Tableau 11.9 (suite) : Structure par secteur et branche d'activité de la production et des coûts du secteur informel

Secteur et branche d'activité	Chiffre affaires annuel	Production annuelle	Valeur ajoutée annuelle	Revenu mixte annuel	Masse salariale annuelle	Impôt annuel
Ensemble						
Activités extractives/mines	0,4	0,6	0,6	100,0	0,0	0,0
Activités de fabrication	14,7	17,1	14,9	88,6	8,7	2,7
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	0,0	0,0	0,0	99,9	0,1	0,0
Activités de construction	6,0	4,5	5,0	93,2	6,6	0,1
Commerce et réparation des pièces automobiles	5,1	10,4	11,3	93,0	5,8	1,1
Commerce de gros	3,8	2,8	2,8	90,9	5,2	3,9
Commerce de détail	56,1	38,1	39,0	92,3	2,7	5,1
Activités de transport	0,6	2,0	1,9	88,8	4,6	6,7
Activités d'entreposage	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0
Activités d'hébergement et de restauration	7,7	9,1	8,6	95,5	3,1	1,4
Activités de l'information et de communication	0,8	2,1	2,2	94,7	3,9	1,4
Activités financiers et d'assurance	0,1	0,3	0,3	98,4	1,4	0,2
Activités immobiliers	1,4	4,6	5,1	95,5	3,6	0,9
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	0,0	0,1	0,1	87,4	10,7	2,0
Activités de services de soutien et de bureau	0,3	0,6	0,6	73,9	23,2	2,9
Enseignement	0,0	0,1	0,1	100,0	0,0	0,0
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	0,3	0,8	0,9	99,2	0,1	0,7
Activités artistiques, sportives et récréatives	0,1	0,4	0,4	90,6	5,8	3,6
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc	2,4	6,1	6,2	89,3	8,3	2,4
Activités spéciales des ménages	0,0	0,2	0,1	98,1	1,9	0,0
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**92,1**	**4,8**	**3,1**
Montant (en Million FCFA)	**13 354 172,1**	**4 057 779,2**	**3 210 311,3**	**2 956 475,1**	**153 605,3**	**100 230,9**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Selon le milieu de résidence (Tableau 12.10), les UPI implantées en milieu urbain réalisent un peu plus des deux tiers du chiffre d'affaires annuel global soit 72,4% dont 29,3% dans la capitale économique Abidjan, contre 27,5% pour les UPI résidant en milieu rural qui produisent le tiers de la valeur ajoutée annuelle globale. Il en est de même au niveau de la production qui est produite à hauteur du tiers par les UPI implantées en zone rurale.

En ce qui concerne le revenu mixte, les UPI du secteur industriel engrangent 53% des revenus mixtes annuels avec une valeur de 1 572 872 977 541 de francs CFA et distribuent 71% de la masse salariale annuelle globale des UPI.

Tableau 12.10 : Structure par zone et secteurs d'activité de la production et des coûts du secteur informel

Milieu de résidence et secteur d'activité	Chiffre affaires annuel	Production annuelle	Valeur ajoutée annuelle	Revenu mixte annuel	Masse salariale annuelle	Impôt annuel
Abidjan						
Industrie	9,2	7,5	7,5	89,2	8,4	2,4
Commerce	16,7	15,3	16,0	86,2	6,1	7,6
Service	3,4	9,1	9,4	91,9	5,8	2,4
Total	**29,3**	**32,0**	**32,8**	**88,5**	**6,6**	**4,9**
Autres urbains						
Industrie	6,8	8,2	7,4	86,8	10,8	2,4
Commerce	30,7	17,7	18,5	93,4	2,0	4,6
Service	5,7	9,3	9,2	91,6	5,8	2,6
Total	**43,1**	**35,2**	**35,0**	**91,5**	**4,9**	**3,6**
Rural						
Industrie	5,2	6,4	5,7	95,5	3,6	0,9
Commerce	17,6	18,3	18,5	96,6	2,7	0,8
Service	4,8	8,1	7,9	96,4	3,0	0,6
Total	**27,5**	**32,8**	**32,2**	**96,3**	**2,9**	**0,8**
Ensemble						
Industrie	21,1	22,2	20,5	90,1	7,9	2,0
Commerce	65,0	51,3	53,1	92,4	3,5	4,2
Service	13,9	26,5	26,4	93,1	4,9	1,9
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**92,1**	**4,8**	**3,1**
Montant (en Million FCFA)	**13 354 172,1**	**4 057 779,2**	**3 210 311,3**	**2 956 475,1**	**153 605,3**	**100 230,9**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

12.5.3. Saisonnalité de la production mensuelle moyenne des UPI

12.5.4. Analyse de la productivité des facteurs de production

Le travail et le capital sont deux déterminants de la production des entreprises. L'analyse de ces deux facteurs de production permet d'évaluer la productivité des unités économiques à partir des indicateurs tels que les rapports valeur ajoutée par unité de facteurs de production. Les résultats de l'enquête nous indiquent qu'une unité de travail dans une UPI produit 87 059 francs CFA par mois alors qu'une unité de capital génère 131 francs CFA. Par ailleurs, le nombre d'heures effectuées dans le mois permet de produire 797 francs CFA.

Tableau 12.11 : Indicateurs de la productivité des facteurs de production dans le secteur informel

Milieu de résidence et secteur d'activité	VA/L (En FCFA/Mois)	VA/K (En FCFA/ unité de capital)	VA/H (En FCFA /nombre d'heure de travail dans le mois)
Abidjan			
Industrie	119441	21	763
Commerce	103571	80	1188
Service	110074	15	1236
Total	**108218**	**48**	**1108**
Autres urbains			
Industrie	71869	32	706
Commerce	86595	56	819
Service	92434	50	763
Total	**85236**	**48**	**785**
Rural			
Industrie	65064	31	768
Commerce	73315	561	511
Service	82851	67	598
Total	**73947**	**300**	**588**
Ensemble			
Industrie	81994	29	745
Commerce	86631	230	813
Service	92552	47	802
Total	**87059**	**131**	**797**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Chapitre 13: Secteur informel et l'Etat

Résultats clés

- Dans la majorité des cas, les unités informelles sont inconnues de l'ensemble des services de l'Etat car **95,7%** n'ont aucune inscription dans les registres de l'Etat, **et 3,6%** seulement, sont enregistrés dans un registre.
- Au niveau des raisons évoquées, **50,3%** des chefs d'UPI affirment qu'ils ne savent pas s'il faut s'inscrire, **et 21,3%** pensent que l'inscription n'est pas obligatoire.
- Globalement, moins d'un cinquième des UPI **(16,1%)** est prête à enregistrer son établissement auprès de l'administration. Les plus favorables à la réintégration dans la légalité sont les UPI industrielles où près de **20%** se disant disposer à accepter le cadre légal.
- Un peu plus de quatre chefs d'UPI sur dix ne trouvent aucun intérêt à satisfaire la démarche de formalisation **(41,8%).**
- La grande majorité des chefs d'UPI, soit **61,5%** affirment ne pas être prêts à payer l'impôt sur leurs activités

13.1. Situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs (DGI, RC, ICNPS)

L'inscription dans les registres administratifs des UPI est faible : 2,5% des UPI sont inscrits au RC contre 2,1% et 1,2% respectivement à la CNPS et à la DGI. Par rapport à 2016, l'on observe une légère hausse.

En effet, 2,1% d'UPI étaient enregistrés au Registre de commerce ; 1,1% à la Patente et 0,4 à la CNPS. La proportion des UPI inscrits dans au moins l'un des documents administratifs reste très faible quel que soit le milieu d'implantation de l'UPI et le secteur d'activité. Cependant, la proportion des inscrits est plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural. D'une manière générale, 95,7% des UPI ne sont enregistrés dans aucun des registres et 4,3% sont enregistrés dans au moins l'un des registres. Quel que soit le milieu d'implantation de l'UPI, le taux des non enregistrés dans aucun des documents administratifs reste élevé soient 94,4% et 97,1% respectivement en milieu urbain et rural. Parmi les UPI enregistrés, 3,6% le sont dans l'un des registres RC, DGI ou CNPS), 0,4% dans deux des registres et seulement 0,3% à la fois dans les trois registres sur l'ensemble du pays.

Tableau 13.1 : Situation de l'inscription des UPI dans les registres administratifs

Milieu de résidence et secteur d'activité	% avec DGI	% avec RC	% N° CNPS	Situation de l'inscription dans les registres administratifs				Ensemble
				Enregistré dans aucun registres	Enregistré dans un registre	Enregistré dans deux registres	Enregistré dans trois registres	
Milieu urbain								
Industrie	1,5	3,1	4,0	93,3	5,8	1,0	0,0	100
Commerce	0,5	2,4	1,7	96,1	3,5	0,4	0,0	100
Service	4,1	6,9	5,4	90,9	6,8	0,4	2,0	100
Ensemble	**1,4**	**3,5**	**2,9**	**94,4**	**4,6**	**0,5**	**0,4**	**100**
Milieu rural								
Industrie	0,5	0,3	1,2	98,3	1,4	0,3		100
Commerce	1,5	1,6	0,8	96,7	2,7	0,6		100
Service	0,0	0,3	0,4	99,3	0,7	0,0		100
Ensemble	**0,9**	**1,0**	**0,8**	**97,7**	**1,9**	**0,4**		**100**
Ensemble								
Industrie	1,0	1,8	2,6	95,7	3,7	0,6	0,0	100
Commerce	0,9	2,1	1,4	96,3	3,2	0,5	0,0	100
Service	2,5	4,3	3,4	94,2	4,4	0,2	1,2	100
Ensemble	**1,2**	**2,5**	**2,1**	**95,7**	**3,6**	**0,4**	**0,3**	**100**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

13.2. Principales raisons de non inscription dans les registres administratifs (DGI, CNPS)

La raison principale avancée par la plupart des UPI non enregistrés à la DGI est « ne veut pas collaborer avec l'Etat » avec 51,2% des répondants. Ensuite, la seconde raison évoquée par environ 22,4% des UPI est le fait que l'enregistrement à la DGI « n'est pas obligatoire ». Par contre, juste 0,9% des UPI ont déclaré ne pas être enregistrées parce que leur inscription est encore en cours. Aussi, 10,7% des UPI ne sont pas enregistrés à la DGI parce qu'elles trouvent « les démarches compliquées ». Par ailleurs, quel que soit le milieu d'implantation de l'UPI, le fait de ne pas vouloir collaborer avec l'Etat reste la raison principale du non enregistrement à la DGI, soient 56,1% et 48,0% respectivement en milieu rural et urbain. Par ailleurs, la raison la moins évoquée pour le non enregistrement à la DGI quel que soit le milieu d'implantation est le fait que « l'inscription est encore en cours », soient 0,4% en milieu rural et 1,2% en milieu urbain. L'on note que les UPI qui ont déclaré ne pas être enregistrées à la DGI du fait qu'elles ne veulent pas collaborer sont plus important également quel que soit le secteur d'activité et cela dans pratiquement la même proportion, soit une (1) UPI sur deux (2) selon les trois secteurs d'activité.

Tableau 13.2 : Les raisons du non enregistrement à la DGI des UPI selon la zone et le secteur d'activité

Milieu de résidence et secteur d'activité	Principales raisons du non enregistrement à la DGI							Ensemble
	Démarches trop compliquées	Trop cher	En cours d'inscription	Non obligatoire	Ne sait pas s'il faut s'inscrire	Ne veut pas collaborer avec l'Etat	Autres	
Milieu urbain								
Industrie	11,9	12,1	1,1	23,1	0,9	42,1	8,8	100
Commerce	9,5	8,0	1,4	23,5	2,0	49,4	6,3	100
Service	10,3	8,3	0,6	21,5	1,6	49,3	8,4	100
Ensemble	**10,1**	**8,8**	**1,2**	**23,0**	**1,7**	**48,0**	**7,2**	**100**
Milieu rural								
Industrie	10,2	6,3	0,7	19,8	2,3	56,7	4,1	100
Commerce	10,9	4,0	0,3	21,8	2,0	56,6	4,5	100
Service	10,9	4,3	0,1	22,9	2,1	54,3	5,4	100
Ensemble	**10,7**	**4,7**	**0,4**	**21,5**	**2,1**	**56,1**	**4,6**	**100**
Ensemble								
Industrie	11,1	9,3	0,9	21,5	1,6	49,2	6,5	100
Commerce	9,9	6,6	1,0	22,9	2,0	51,9	5,7	100
Service	10,5	6,7	0,4	22,0	1,8	51,3	7,2	100
Ensemble	**10,3**	**7,2**	**0,9**	**22,4**	**1,9**	**51,2**	**6,2**	**100**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

La raison principale avancée pour la non inscription à la CNPS par la plupart des UPI est celle de ne pas vouloir collaborer avec l'Etat, soit 56,2% des UPI. Par contre, seulement 0,8% des UPI ont déclaré ne pas être enregistrées parce que l'inscription est encore en cours. Par ailleurs, quel que soit le milieu d'implantation, le fait de ne pas vouloir collaborer avec l'Etat demeure la raison première du non enregistrement des UPI à la CNPS, soit respectivement 57,8% et 55,1% en milieu rural et urbain. Cependant, respectivement 0,5% d'UPI en milieu rural et 1,0% en milieu urbain ont dit de ne pas être encore enregistrés au CNPS car l'inscription est en cours.

L'on note que les UPI qui ont déclaré ne pas être enregistrées à la CNPS du fait qu'elles ne veulent pas collaborer avec l'Etat aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, travaillent dans les services, avec une proportion de 57,0%. En milieu rural par contre, on enregistre 59,3% d'UPI exerçant dans le secteur de l'industrie qui ont déclaré ne pas vouloir collaborer avec l'Etat.

Tableau 13.3 : Les raisons du non enregistrement à la CNPS des UPI selon la zone et le secteur d'activité

Milieu de résidence et secteur d'activité	Principales raisons du non enregistrement au CNPS							Ensemble
	Démarches trop compliquées	Trop cher	En cours d'inscription	Non obligatoire	Ne sait pas s'il faut s'inscrire	Ne veut pas collaborer avec l'Etat	Autres	
Milieu urbain								
Industrie	16,8	5,0	2,2	21,2	0,2	49,1	5,6	100
Commerce	8,5	4,0	0,7	23,7	1,4	55,7	6,0	100
Service	12,3	3,4	0,5	21,2	0,5	58,4	3,8	100
Ensemble	**10,8**	**4,1**	**1,0**	**22,7**	**1,0**	**55,1**	**5,5**	**100**
Milieu rural								
Industrie	9,5	3,7	0,7	18,9	2,2	59,3	5,8	100
Commerce	9,0	2,8	0,3	23,1	1,8	58,3	4,8	100
Service	10,3	1,9	0,6	22,4	1,7	54,9	8,1	100
Ensemble	**9,4**	**2,9**	**0,5**	**21,8**	**1,9**	**57,8**	**5,8**	**100**
Ensemble								
Industrie	13,2	4,4	1,5	20,0	1,2	54,1	5,7	100
Commerce	8,7	3,6	0,6	23,4	1,5	56,6	5,6	100
Service	11,5	2,8	0,6	21,7	1,0	57,0	5,5	100
Ensemble	**10,2**	**3,6**	**0,8**	**22,3**	**1,3**	**56,2**	**5,6**	**100**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

13.3. Le secteur Informel et sa réintégration dans les circuits officiels

13.3.1. Détermination des prix dans les activités du secteur informel

De manière générale, selon les chefs des UPI, le mode de détermination des prix est « **la loi de l'offre et de la demande** », soit 57,3% des déclarations contre 29,9% et 12,8% de chefs d'UPI qui estiment que le meilleur mode de détermination des prix de produits est respectivement les « **producteurs »** et l'« **Etat** ». Par ailleurs, quel que soit le milieu d'implantation, la « **Fixation des prix par la loi de l'offre et de la demande »** est le mode de détermination des prix des produits et des services souhaités le plus récurrent pour la majorité des chefs d'UPI soit une (1) sur deux (2). Cette préférence est constatée quel que soit le secteur d'activité au niveau national.

Tableau 13.4 : Mode de détermination des prix des produits ou services selon les CUPI

Milieu de résidence et secteur d'activité	Fixation du prix par l'Etat	Fixation du prix par l'association des producteurs	Fixation du prix par la loi l'Offre et de la demande	Total	Effectif
Abidjan					
Industrie	24,8	16,2	59,0	100,0	123 154
Commerce	15,0	32,8	52,2	100,0	341 821
Service	11,9	31,2	56,9	100,0	118 384
Ensemble	**16,4**	**28,9**	**54,6**	**100,0**	**583 359**
Autres urbains					
Industrie	10,5	25,5	64,0	100,0	163 357
Commerce	13,8	28,8	57,4	100,0	512 045
Service	14,2	32,6	53,3	100,0	203 618
Ensemble	**13,3**	**29,1**	**57,7**	**100,0**	**879 020**
Rural					
Industrie	8,8	29,7	61,5	100,0	174 301
Commerce	9,9	32,0	58,0	100,0	433 718
Service	10,0	32,2	57,9	100,0	204 626
Ensemble	**9,7**	**31,6**	**58,7**	**100,0**	**812 644**
Ensemble					
Industrie	13,7	24,6	61,7	100,0	460 812
Commerce	12,8	31,0	56,2	100,0	1 287 584
Service	12,0	32,1	55,9	100,0	526 627
Ensemble	**12,8**	**29,9**	**57,3**	**100,0**	**2 275 023**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

13.3.2. Examen de l'intention de se faire enregistrer

Concernant les intentions des chefs d'UPI de se faire enregistrer auprès de l'administration, nous notons qu'un chef d'UPI sur deux soit 51% ne souhaite pas le faire, tandis que 0,76% ont déclaré que les procédures d'enregistrement étaient en cours. Pareillement, quel que soit le milieu d'implantation, la majorité des chefs d'UPI n'ont pas l'intention de se faire enregistrer auprès de l'administration. Ce constat reste plus affirmé en milieu rural avec une proportion de 58,6%.

Par ailleurs, considérant le secteur d'activité, dans l'ensemble, les chefs d'UPI exerçant dans les services (54,5%) et dans le commerce (52,7%) estiment majoritairement leur désintéressement à se faire enregistrer auprès de l'administration.

Tableau 13.5 : Intentions générales des CUPI par rapport à l'enregistrement administratif

Milieu de résidence et secteur d'activité	Déjà enregistré	Procédures en cours	Oui, très prochainement	Pas de programme / projet	Ne sait pas	Total	Effectif
Abidjan							
Industrie	2,7	1,6	21,2	28,5	46,0	100	123 154
Commerce	0,4	2,2	15,5	47,8	34,2	100	341 821
Service	2,0	2,4	16,1	43,9	35,6	100	118 384
Ensemble	**1,2**	**2,1**	**16,8**	**42,9**	**36,9**	**100**	**583 359**
Autres urbains							
Industrie	1,1	1,1	24,0	43,9	29,9	100	163 357
Commerce	0,7	0,2	19,0	49,9	30,2	100	512 045
Service	0,7	0,9	16,7	51,5	30,3	100	203 618
Ensemble	**0,8**	**0,5**	**19,4**	**49,1**	**30,2**	**100,0**	**879 020**
Rural							
Industrie	0,2	0,8	15,2	49,5	34,2	100	174 301
Commerce	1,7	0,5	11,6	59,8	26,4	100	433 718
Service	0,1	0,0	9,7	63,7	26,5	100	204 626
Ensemble	**1,0**	**0,4**	**11,9**	**58,6**	**28,1**	**100**	**812 644**
Ensemble							
Industrie	1,2	1,1	19,9	41,9	35,8	100	460 812
Commerce	0,9	0,8	15,6	52,7	30,0	100	1 287 584
Service	0,8	0,9	13,8	54,5	30,0	100	526 627
Ensemble	**1,0**	**0,9**	**16,1**	**50,9**	**31,2**	**100**	**2 275 023**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

13.3.3. Principal intérêt de se faire enregistrer

Parmi les chefs d'UPI qui avaient en projet de se faire enregistrer au niveau administratif, la plupart d'entre eux ont pu le réaliser avec succès même si ces derniers ne représentent qu'une grande minorité.

Tableau 13.6 : Principal intérêt pour les CUPI de se faire enregistrer

Milieu de résidence et secteur d'activité	Oui, avec succès	Oui, sans succès	Non	Total	Effectif
Abidjan					
Industrie	2,7	0,4	96,9	100	123 154
Commerce	3,5	0,9	95,6	100	341 821
Service	2,0	2,8	95,2	100	118 384
Ensemble	**3,0**	**1,2**	**95,8**	**100**	**583 359**
Autres urbains					
Industrie	1,5	0,0	98,5	100	163 357
Commerce	1,2	0,4	98,4	100	512 045
Service	0,9	0,7	98,4	100	203 618
Ensemble	**1,2**	**0,4**	**98,4**	**100**	**879 020**
Rural					
Industrie	0,5	0,4	99,1	100	174 301
Commerce	2,4	0,1	97,4	100	433 718
Service	0,1	0,1	99,7	100	204 626
Ensemble	**1,4**	**0,2**	**98,4**	**100**	**812 644**
Ensemble					
Industrie	1,4	0,3	98,3	100	460 812
Commerce	2,2	0,4	97,4	100	1 287 584
Service	0,8	1,0	98,2	100	526 627
Ensemble	**1,7**	**0,5**	**97,7**	**100**	**2 275 023**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Les chefs d'UPI qui ont essayé en vain de se faire enregistrer évoquent « **une démarche trop complexe** » comme principale raison avec une proportion de 65%. Ces derniers ont également mis en relief les questions liées à « **trop de corruption (20%)** » et aux « **coûts trop élevés (10%)** » comme des freins à leur élan de formalisation auprès de l'administration.

Tableau 13.7 : Principales raisons du non enregistrement des CUPI qui l'ont essayé sans succès

Milieu de résidence et secteur d'activité	Démarches trop complexes	Lenteur administrative	Coûts trop élevés	Trop de corruption	Autre (précisez)	Total	Effectif
Abidjan							
Industrie	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100	1
Commerce	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100	1
Service	50,0	0,0	0,0	50,0	0,0	100	2
Ensemble	**50,0**	**0,0**	**0,0**	**50,0**	**0,0**	**100**	**4**
Autres urbains							
Industrie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0	.
Commerce	50,0	0,0	0,0	25,0	25,0	100	3
Service	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100	3
Ensemble	**71,4**	**0,0**	**0,0**	**14,3**	**14,3**	**100**	**6**
Rural							
Industrie	75,0	0,0	0,0	25,0	0,0	100	4
Commerce	75,0	0,0	25,0	0,0	0,0	100	4
Service	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	100	1
Ensemble	**66,7**	**0,0**	**22,2**	**11,1**	**0,0**	**100**	**9**
Ensemble							
Industrie	60,0	0,0	0,0	40,0	0,0	100	5
Commerce	66,7	0,0	11,1	11,1	11,1	100	8
Service	66,7	0,0	16,7	16,7	0,0	100	6
Ensemble	**65,0**	**0,0**	**10,0**	**20,0**	**5,0**	**100**	**19**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Il est apparu nécessaire de capter les motivations des chefs d'UPI sur leur intérêt à se faire enregistrer au niveau de l'administration. Ainsi, le tableau 12.8 nous indique que quatre chefs d'UPI sur dix ne trouvent aucun intérêt à satisfaire cette démarche de formalisation. Par contre, près de 30% parmi eux estiment qu'il est important de le faire en vue de faciliter leur accès au crédit pour le financement et le développement de leur unité de production. Ce constat reste quasi identique du point de vue des trois secteurs d'activité et du milieu de résidence. En effet, les chefs d'UPI déclarent qu'il n'existe aucun intérêt à se faire enregistrer, avec une proportion de 43% en milieu rural et 45% pour les chefs d'UPI exerçant en milieu urbain.

Tableau 13.8 : Principal intérêt selon les UPI de se faire enregistrer

Milieu de résidence et secteur d'activité	Accès au crédit	Accès au meilleur emplacement sur le marché	Vente des produits aux grandes sociétés	Publicité	Aucun intérêt	Autre (précisez)	Total	Effectif
Abidjan								
Industrie	29,9	11,0	3,2	6,7	39,0	10,2	100	123 154
Commerce	25,3	11,1	2,8	3,6	46,9	10,4	100	341 821
Service	21,9	12,8	3,0	3,5	44,7	14,1	100	118 384
Ensemble	**25,6**	**11,4**	**2,9**	**4,2**	**44,8**	**11,1**	**100**	**583 359**
Autres urbains								
Industrie	34,3	13,7	4,9	6,3	32,5	8,3	100	163 357
Commerce	28,2	8,6	4,6	3,7	41,2	13,7	100	512 045
Service	33,6	9,7	1,9	6,7	38,0	10,1	100	203 618
Ensemble	**30,6**	**9,8**	**4,0**	**4,9**	**38,9**	**11,9**	**100**	**879 020**
Rural								
Industrie	31,2	4,8	3,7	7,3	43,6	9,4	100	174 301
Commerce	31,3	7,4	3,3	4,1	41,4	12,5	100	433 718
Service	32,6	6,3	4,3	2,8	45,2	8,9	100	204 626
Ensemble	**31,6**	**6,6**	**3,6**	**4,5**	**42,8**	**10,9**	**100**	**812 644**
Ensemble								
Industrie	31,9	9,6	4,0	6,8	38,4	9,2	100	460 812
Commerce	28,4	8,9	3,7	3,8	42,8	12,4	100	1 287 584
Service	30,6	9,1	3,0	4,5	42,3	10,5	100	526 627
Ensemble	**29,6**	**9,1**	**3,6**	**4,6**	**41,8**	**11,3**	**100**	**2 275 023**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

13.3.4. Opinions générales par rapport à l'impôt

A la question de savoir si les chefs d'UPI sont favorables au principe du guichet unique, la majorité d'entre eux soit 54,2% a indiqué n'avoir aucune idée. Par contre, près de trois (3) chefs d'UPI sur dix (10) ont exprimé leur désaccord sur la mise en place d'une telle réforme et seulement 17% parmi eux restent favorable à cette idée. Nous notons que cette position des chefs d'UPI reste invariable aussi bien quel que soit leur secteur d'activité et le milieu d'implantation de leur unité.

En sus du principe du guichet unique, il a été demandé aux chefs d'UPI leur avis sur l'institution d'un impôt unique sur leurs activités. A cette interrogation, la majorité d'entre eux soit près de sept (7) chefs d'UPI sur dix (10) ont indiqué ne pas être favorables. Leur position reste identique relativement à leur secteur d'activité et le milieu d'implantation de leur unité. Toutefois, une proportion relativement acceptable de 35% des chefs d'UPI ont marqué leur avis favorable sur la mise en place d'un impôt unique sur leurs activités. Cet avis reste beaucoup plus partagé chez les chefs d'UPI du secteur de l'industrie avec des taux favorables de plus de 40%.

Tableau 13.9 : Opinions générales des CUPI par rapport à l'impôt

Milieu de résidence et secteur d'activité	Favorable au principe du guichet unique pour faciliter les démarches d'enregistrement				Favorable à la mise en place d'un impôt unique sur votre activité			Effectif	Périodicité souhaitée pour le paiement des impôts					
	Oui	Non	Ne sait pas	Total	Oui	Non	Total		Jour	Semaine	Mois	Trimestre	An	Total
Abidjan														
Industrie	26,0	21,3	52,7	100,0	43,2	56,8	100,0	123 154	10,1	0,9	29,1	2,7	57,2	100,0
Commerce	14,0	27,9	58,0	100,0	27,5	72,5	100,0	341 821	6,8	2,2	48,3	3,5	39,2	100,0
Service	13,9	26,0	60,1	100,0	35,2	64,8	100,0	118 384	8,0	0,7	34,4	4,8	52,0	100,0
Ensemble	**16,5**	**26,1**	**57,3**	**100,0**	**32,3**	**67,7**	**100,0**	**583 359**	**7,8**	**1,7**	**41,4**	**3,6**	**45,6**	**100,0**
Autres urbains														
Industrie	27,2	21,6	51,2	100,0	50,6	49,4	100,0	163 358	7,5	1,2	42,5	7,0	41,8	100,0
Commerce	16,0	25,7	58,3	100,0	34,7	65,3	100,0	512 045	10,2	0,8	40,8	5,5	43,1	100,0
Service	21,0	24,6	54,4	100,0	42,0	58,0	100,0	203 618	7,7	1,1	37,7	6,8	46,8	100,0
Ensemble	**19,2**	**24,7**	**56,1**	**100,0**	**39,3**	**60,7**	**100,0**	**879 020**	**9,1**	**0,9**	**40,4**	**5,8**	**43,7**	**100,0**
Rural														
Industrie	12,1	30,8	57,1	100,0	34,3	65,7	100,0	174 301	3,4	1,0	30,8	2,5	62,3	100,0
Commerce	14,5	36,9	48,6	100,0	31,0	69,0	100,0	433 718	5,5	1,6	37,2	4,2	51,6	100,0
Service	16,1	37,1	46,7	100,0	29,3	70,7	100,0	204 626	8,3	2,5	28,8	4,7	55,8	100,0
Ensemble	**14,4**	**35,7**	**50,0**	**100,0**	**31,3**	**68,7**	**100,0**	**812 645**	**5,8**	**1,7**	**33,7**	**3,9**	**54,9**	**100,0**
Ensemble														
Industrie	21,2	25,0	53,8	100,0	42,4	57,6	100,0	460 812	6,7	1,1	34,5	4,1	53,7	100,0
Commerce	15,0	30,1	55,0	100,0	31,5	68,5	100,0	1 287 584	7,7	1,4	41,6	4,3	44,9	100,0
Service	17,5	29,8	52,7	100,0	35,5	64,5	100,0	526 627	8,0	1,5	33,5	5,5	51,5	100,0
Ensemble	**16,8**	**29,0**	**54,2**	**100,0**	**34,7**	**65,3**	**100,0**	**2 275 023**	**7,6**	**1,4**	**38,3**	**4,6**	**48,2**	**100,0**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

La formalisation des UPI implique dans le meilleur des cas le paiement régulier des impôts dus à l'Etat. Aussi, est-il apparu judicieux de savoir la périodicité qui pourrait convenir aux chefs d'UPI vis-à-vis de cette exigence. Ainsi, les deux fréquences prédominantes de paiement qui sont souhaitées par les chefs d'UPI restent la fréquence annuelle chez 48,2% des chefs d'UPI et la périodicité mensuelle pour 38,3% parmi eux. En considérant l'avis des chefs d'UPI selon leur secteur d'activité et leur milieu d'implantation, la périodicité de paiement de l'impôt ayant remportée leur préférence est la fréquence annuelle avec un taux marqué au niveau du secteur de l'industrie avoisinant la proportion de 60%.

Le Tableau 13.10 suivant nous indique que la grande majorité des chefs d'UPI soit 61,5% affirment leur ne pas être prêts à payer l'impôt sur leurs activités. Ce constat reste invariant quel que soit le secteur d'activité de l'UPI et son milieu d'implantation. Ainsi, plus de six (6) chefs d'UPI sur dix (10) exerçant en milieu rural refuseraient de payer un impôt sur ses activités. A contrario, nous notons avec satisfaction, que près de 37% des chefs d'UPI ont déclaré être disposé à payer un impôt sur ses activités et seulement 2% de l'ensemble des chefs d'UPI affirment payer actuellement leur impôt. Il faut relever que les UPI exerçant dans le secteur de l'industrie restent beaucoup plus favorable au paiement d'un impôt avec une proportion de plus du tiers des chefs d'UPI de ce secteur.

Tableau 13.10 : Disposition générale des CUPI à payer l'impôt sur leurs activités

Milieu de résidence et secteur d'activité	Je paie déjà	Oui	Non	Total	Effectif
Abidjan					
Industrie	2,8	33,0	64,2	100	123 154
Commerce	2,1	37,2	60,8	100	341 821
Service	3,5	51,2	45,3	100	118 384
Ensemble	**2,5**	**39,1**	**58,4**	**100**	**583 359**
Autres urbains					
Industrie	2,2	48,4	49,3	100	163 357
Commerce	1,3	34,3	64,4	100	512 045
Service	1,6	45,4	53,0	100	203 618
Ensemble	**1,5**	**39,5**	**59,0**	**100**	**879 020**
Rural					
Industrie	1,5	36,4	62,1	100	174 301
Commerce	2,1	31,5	66,4	100	433 718
Service	1,2	28,8	70,0	100	204 626
Ensemble	**1,8**	**31,9**	**66,4**	**100**	**812 644**
Ensemble					
Industrie	2,1	39,7	58,1	100	460 812
Commerce	1,8	34,1	64,1	100	1 287 584
Service	1,9	40,2	57,9	100	526 627
Ensemble	**1,9**	**36,7**	**61,5**	**100**	**2 275 023**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

En ce qui concerne la gestion de l'impôt, 40,3% des chefs d'UPI ont estimé qu'elle devrait se faire au niveau de l'administration centrale et 38,4% préfèrent une gestion au niveau de la commune. Nous notons également une proportion d'un (1) chef d'UPI sur cinq (5) UPI ayant indiqué la réponse « **Ne sait pas** » sur le choix de l'institution de gestion de l'impôt. Par ailleurs, considérant le milieu d'implantation, 43,2% des UPI en milieu rural épousent l'idée d'une gestion au niveau de la commune contre 39,1% pour une gestion au niveau de l'administration centrale. Aussi, s'intéressant aux différents secteurs d'activité des UPI, dans l'ensemble, le constat de la préférence d'une gestion au niveau de l'administration reste dominant à part les chefs d'UPI du secteur du commerce qui eux, souhaitent plutôt une préférence de gestion au niveau de la commune avec une proportion de 41,7% contre 37,7% au niveau de l'administration centrale.

Tableau 13.11 : Gestion administrative de l'impôt de l'impôt selon les UPI

Milieu de résidence et secteur d'activité	Administration centrale	Commune	Ne sait pas	Total	Effectif
Abidjan					
Industrie	41,9	21,7	36,4	100	123 154
Commerce	33,9	40,8	25,3	100	341 821
Service	44,3	29,1	26,6	100	118 384
Ensemble	**37,7**	**34,4**	**27,9**	**100**	**583 359**
Autres urbains					
Industrie	39,9	40,5	19,6	100	163 357
Commerce	36,7	45,8	17,4	100	512 045
Service	44,6	38,9	16,6	100	203 618
Ensemble	**39,1**	**43,2**	**17,6**	**100**	**879 020**
Rural					
Industrie	44,7	35,3	20,0	100	174 301
Commerce	41,9	37,6	20,5	100	433 718
Service	45,9	33,6	20,5	100	204 626
Ensemble	**43,5**	**36,1**	**20,4**	**100**	**812 644**
Ensemble					
Industrie	42,2	33,5	24,3	100	460 812
Commerce	37,7	41,7	20,6	100	1 287 584
Service	45,0	34,6	20,3	100	526 627
Ensemble	**40,3**	**38,4**	**21,3**	**100**	**2 275 023**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

En ce qui concerne les domaines prioritaires d'affectation de l'impôt, la grande majorité des chefs UPI souhaitent que l'impôt soit affecté dans le domaine de l'éducation/santé. Ainsi, la proportion des chefs d'UPI ayant cette préférence est de 64% contre 0,9% d'entre eux qui estiment qu'il faudrait affecter l'impôt au salaire des fonctionnaires. Pour les chefs d'UPI, après le secteur de l'éducation et de la santé, la seconde priorité devrait être le secteur des infrastructures (routes, marchés) et en troisième position l'idée de mettre en place un fonds d'appui aux micro-entreprises avec une proportion de 6,7% d'entre eux. Nous constatons que cette préférence à ces trois secteurs par ordre hiérarchique comme susmentionné reste valable quel que soit le secteur d'activité et le milieu d'implantation de l'UPI.

Tableau 13.12 : Domaines prioritaires d'affectation de l'impôt souhaités par les CUPI

Milieu de résidence et secteur d'activité	Education, santé	Infrastructures (routes, marché)	Salaire des fonctionnaires	Autres dépenses de fonctionnement de l'Etat	Alimentation d'un Fonds d'appui micro-entreprises	Autre (précisez)	Total	Effectif
Abidjan								
Industrie	53,7	30,8	0,7	1,5	12,0	1,2	100	123 154
Commerce	64,9	22,0	1,9	0,2	8,7	2,3	100	341 821
Service	72,6	18,2	0,2	2,6	4,4	2,1	100	118 384
Ensemble	**64,1**	**23,1**	**1,3**	**0,9**	**8,5**	**2,0**	**100**	**583 359**
Autres urbains								
Industrie	68,3	20,9	0,5	1,8	7,0	1,6	100	163 357
Commerce	62,8	27,4	0,4	1,8	5,5	2,1	100	512 045
Service	63,8	26,3	0,7	1,9	5,2	2,2	100	203 618
Ensemble	**64,1**	**25,9**	**0,5**	**1,8**	**5,7**	**2,0**	**100**	**879 020**
Rural								
Industrie	62,9	25,8	0,6	0,3	5,8	4,6	100	174 301
Commerce	62,2	25,5	1,0	2,1	5,8	3,3	100	433 718
Service	67,6	16,4	1,0	2,2	8,7	4,1	100	204 626
Ensemble	**63,7**	**23,3**	**0,9**	**1,8**	**6,5**	**3,8**	**100**	**812 644**
Ensemble								
Industrie	62,3	25,4	0,6	1,2	7,9	2,7	100	460 812
Commerce	63,2	25,3	1,0	1,5	6,5	2,6	100	1 287 584
Service	67,3	20,6	0,7	2,2	6,4	2,9	100	526 627
Ensemble	**63,9**	**24,2**	**0,9**	**1,6**	**6,7**	**2,7**	**100**	**2 275 023**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Chapitre 14: Problèmes et perspectives

Résultats clés

- Les principales contraintes auxquelles sont soumises les unités informelles sont liées aux techniques de fabrication pour plus du tiers **(34,1%),** le manque de machine et d'équipements **(28,2%)** et l'approvisionnement en matières premières **(16,6%).**
- Pour l'industrie, le problème d'énergie, vient en plus des trois contraintes citées, contrarier son fonctionnement, voir son développement **(près de 25%).**
- En cas de disponibilité des fonds provenant d'un prêt éventuel, près de **40%** des chefs d'UPI s'emploieraient à accroître leur stock de matières premières, ou ouvrir un autre établissement.
- Les chefs d'UPI du secteur industriel privilégient également la réalisation d'investissement de capacité à travers l'amélioration des outils de production **(18,7%).**

Les conditions macroéconomiques d'un pays en vigueur, et les dysfonctionnements localisés sur certains marchés (pénuries, environnement institutionnel, etc.) peuvent constituer la première pierre d'achoppement pour le développement du secteur informel. L'examen des difficultés rencontrées par le secteur informel a mis en exergue au niveau économique, une concurrence interne au niveau des secteurs d'activité économique.

Plusieurs facteurs sont nécessaires pour être compétitif sur le marché, notamment l'accès à la formation, la publicité des produits innovants, la qualification du personnel, la demande potentiel de produits/services, l'accès au système financier, etc. Outre ces facteurs économiques, le cadre juridique dans lequel opèrent les UPI est appréhendé à travers l'examen du statut légal des activités informelles et de la réglementation fiscale. Les contraintes subies par les UPI pourraient être atténuées par des appuis permettant favoriser la dynamique de leurs activités.

14.1. Principaux problèmes rencontrés par les UPI

Cette section aborde les difficultés d'ordre économique rencontrées par les unités de production informelle. En général, les UPI éprouvent peu de problèmes relativement à l'obtention de place ou de local adapté pour implanter leur production, seulement 6% en Côte d'Ivoire. Les difficultés d'accès au crédit dans le système financier est le premier frein au développement de ces unités en Côte d'Ivoire, environ 4 UPI sur 10 sont concernées (39,6%). L'accès au crédit n'est pas la seule contrainte des UPI. Disposer de la clientèle ou avoir une demande correspondante à l'offre est l'une des exigences du marché pour la survie de leurs activités ; elle permet d'accroitre la part de marché, le chiffre d'affaires. On note en deuxième position, le manque de clientèle avec 2 points d'écart (38%). Enfin, la cherté du crédit peut rendre difficile ou ralentir la croissance des UPI, 23,4% sont concernées. Cette tendance est identique quelle que soit le milieu de résidence et le secteur d'activité, même si de légères disparités sont constatées.

Concernant les difficultés d'accès au crédit, c'est à Abidjan que l'on observe un niveau nettement plus élevé par rapport au niveau national et autres zones urbaines et rurales, avec des proportions

respectivement de 42,4%, 40,9% et 36,3%. Cette position qu'occupe la ville d'Abidjan est maintenue quand il s'agit de la deuxième difficulté liée au manque de clientèle. Toutefois, il est important de noter qu'en milieu rural le manque de clientèle est une contrainte sensiblement plus importante, environ 1 point d'écart, que l'inaccessibilité au crédit. Pour ceux qui ont accès au crédit, la proportion, quelle que soit la zone considérée varie entre 22,7% et 24,5%.

Considérant la situation au niveau des secteurs d'activité, le secteur industriel se démarque légèrement des autres, avec une proportion de 40% relativement au manque de clientèle et aux difficultés d'accès au crédit.

Aussi, même si le manque de local n'est pas vraiment une difficulté majeure de façon générale, le secteur de l'industrie est le plus concerné avec près de 6 points d'écart au niveau national par rapport aux secteurs du commerce et des services, soit 12,3%. Cette tendance au niveau du manque de local atteint plus le secteur industriel quelle que soit la zone géographique. Les UPI de ce secteur sont également les plus touchées en matière de difficultés liées à la cherté du crédit. Celles qui sont localisées a à Abidjan sont concernés avec un taux d'environ 32%.

Les UPI du secteur du commerce, sont les plus confrontées aux soucis d'accès au crédit ; en effet .41% de ces unités sont confrontées à des difficultés d'accès au crédit, 38,5% au manque de clientèle et 21,6% à la cherté du crédit. Contrairement aux autres secteurs, les UPI de ce secteur ne souffrent quasiment pas de problèmes de local, même si en milieu rural ce secteur emboite le pas sur le secteur du service.

Tableau 14.1 : Difficultés par rapport aux considérations d'ordre économique

Milieu de résidence et secteur d'activité	Manque de clientèle	Manque de place, de local adapté	Difficultés d'accès au crédit	Crédit trop cher
Abidjan				
Industrie	44,2	13,8	43,0	31,6
Commerce	36,6	2,8	42,5	17,4
Service	40,7	7,9	41,8	28,8
Ensemble	**39,1**	**6,2**	**42,4**	**22,7**
Autres urbains				
Industrie	42,6	12,1	39,7	28,1
Commerce	38,5	2,2	42,0	22,8
Service	32,4	5,7	39,1	18,4
Ensemble	**37,9**	**4,8**	**40,9**	**22,7**
Rural				
Industrie	34,5	11,3	36,6	29,9
Commerce	39,9	6,9	38,0	23,4
Service	33,1	3,1	32,2	22,2
Ensemble	**37,0**	**6,9**	**36,3**	**24,5**
Ensemble				
Industrie	40,0	12,3	39,4	29,7
Commerce	38,5	3,9	40,8	21,6
Service	34,6	5,2	37,0	22,2
Ensemble	**37,9**	**5,9**	**39,6**	**23,4**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Relativement aux aspects d'ordre technique et légal en Côte d'Ivoire, les principales contraintes auxquelles sont soumises les unités informelles sont liées aux techniques de fabrication pour plus du tiers (34,1%), le manque de machine et d'équipements (28,2%) et l'approvisionnement en matières premières (16,6%). La réglementation, les impôts et taxes et les problèmes énergétiques interviennent dans une moindre mesure avec des taux respectifs de 13,9% et 13,1%. Seulement 5% des UPI font face à une obsolescence des équipements ; voir Tableau 14.2.

L'analyse selon le secteur d'activité distingue l'industrie par rapport au commerce et au service. En effet, pour près de quatre UPI sur dix, il y'a des efforts à mettre en œuvre en matière de technicité de fabrication et de manque d'équipement avec un taux de 30%. Le manque d'énergie constitue un frein au développement des activités industrielles, de ce fait il a été relevé comme troisième facteur avec près de 24%, soit 11 points d'écart avec le niveau national. Au niveau du cadre de la réglementation, ces trois contraintes sont ressenties avec plus d'acuité au niveau des unités opérant dans l'industrie.

Le secteur des prestations de service à l'instar des autres secteurs est miné par les contraintes susmentionnées mais dans une moindre mesure car les techniques de fabrication et équipements font défaut respectivement pour 31,2% et 24,5% des UPI. Les problèmes d'énergie sont cités en troisième position avec une proportion 13% environ. Les réglementations fiscales pèsent sur seulement une (1) UPI sur 10.

Contrairement aux deux précédentes activités, le problème d'énergie n'apparaît pas comme primordial pour le commerce. Moins de 10% des UPI sont confrontés à ce type de difficulté.

La situation semble identique selon le milieu de résidence. Abidjan est la zone où un nombre important d'UPI ont relevé les problèmes de techniques de fabrication et d'équipements à des taux s'élevant à 36,4%. Le troisième facteur est l'approvisionnement en matières premières pour 16,2% des UPI dans l'ensemble. Cependant, dans l'industrie les problèmes énergétiques sont des freins pour près d'un quart des UPI.

Tableau 14.2 : Difficultés par rapport aux considérations d'ordre technique et légal

Milieu de résidence et secteur d'activité	Difficultés techniques de fabrication	Manque de machine, d'équipements	Obsolescence des équipements	Problèmes d'énergie	Approvisionnement en matières premières	Trop de réglementation, d'impôts et de taxes
Abidjan						
Industrie	39,3	39,3	4,0	25,6	14,5	10,2
Commerce	33,5	34,3	6,9	8,3	18,7	14,6
Service	41,7	39,4	8,1	9,6	10,7	7,5
Ensemble	**36,4**	**36,4**	**6,5**	**12,2**	**16,2**	**12,2**
Autres urbains						
Industrie	39,7	28,4	6,8	23,6	12,2	16,7
Commerce	36,4	30,2	3,3	7,6	18,1	14,3
Service	27,1	20,7	5,5	14,4	12,5	12,9
Ensemble	**34,9**	**27,6**	**4,4**	**12,2**	**15,7**	**14,4**
Rural						
Industrie	38,6	24,7	5,9	22,7	16,1	18,1
Commerce	29,7	23,6	4,2	12,4	20,4	13,8
Service	29,2	19,7	2,4	13,2	14,0	13,5
Ensemble	**31,5**	**22,9**	**4,1**	**14,8**	**17,9**	**14,7**
Ensemble						
Industrie	39,2	29,9	5,7	23,8	14,3	15,5
Commerce	33,4	29,1	4,5	9,4	19,0	14,2
Service	31,2	24,5	4,9	12,9	12,7	11,9
Ensemble	**34,1**	**28,2**	**4,9**	**13,1**	**16,6**	**13,9**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

En Côte d'Ivoire, les questions d'ordre managérial et diverses sont des préoccupations moins importantes que celles liées à l'environnement économique, aux considérations technique et réglementaire. Le manque de personnel qualifié est la première difficulté répertoriée pour 17% des UPI. Les autres faiblesses telles que le manque de compétence en gestion, les difficultés organisation et les problèmes sécuritaires sont jugées importantes par seulement moins de 10% des UPI.

Parmi les activités considérées, environ 23% UPI exerçant dans l'industrie ont noté l'impact du manque de personnel qualifié comme difficulté première ; les difficultés d'organisation et de compétence en gestion suivent avec des niveaux respectifs de 13,1% et 10,9%.

La situation par milieu de résidence est quelque peu disparate. En milieu rural, à la suite du manque de personnel qualifié (18,7%), environ 11% des UPI notent un manque de compétence en gestion. Ces faits sont légèrement plus importants que dans les zones urbaines. Même si la situation reste quasi identique pour les secteurs d'activités, les UPI industrielles sont en tête peu importe la difficulté considérée. Pour les prestataires de service, seul le manque de qualification a été identifié comme difficulté importante (17,3%) par rapport aux autres dont la proportion est inférieure à 8%.

A Abidjan, l'instabilité du personnel vient en deuxième position (9%) à la suite du problème de qualification. Excepté les UPI commerciales qui identifient dans une moindre mesure le problème de qualification (13,2%), les industries, en premier, et les services ont identifié également en deuxième position l'instabilité du personnel (environ 12% pour les deux). Le manque de compétence en gestion vient en troisième position pour le secteur des services, tandis que les industries soulèvent plutôt des difficultés d'organisation et de gestion (10%). Dans les autres villes, seulement les difficultés d'organisation et de compétence en gestion ont été mentionnées respectivement par 14% et 12% des industries.

Tableau 14.3 : Difficultés par rapport aux préoccupations d'ordre managérial et diverses

Milieu de résidence et secteur d'activité	Manque de personnel qualifié	Instabilité du personnel	Difficultés d'organisation, de gestion	Manque de compétence en gestion	Préoccupations diverses problème de sécurité
Abidjan					
Industrie	26,1	12,5	10,3	4,0	1,5
Commerce	13,2	6,3	4,0	7,7	0,7
Service	17,9	12,9	2,4	11,5	6,2
Ensemble	**16,9**	**9,0**	**5,0**	**7,7**	**2,0**
Autres urbains					
Industrie	20,5	7,6	13,9	12,3	7,9
Commerce	17,2	5,3	3,2	8,5	4,4
Service	14,1	7,1	6,5	7,1	7,6
Ensemble	**17,1**	**6,1**	**5,9**	**8,9**	**5,8**
Rural					
Industrie	22,3	5,6	14,3	14,4	13,5
Commerce	17,9	4,5	8,9	11,5	7,8
Service	17,3	5,7	5,6	6,1	6,8
Ensemble	**18,7**	**5,0**	**9,2**	**10,8**	**8,8**
Ensemble					
Industrie	22,7	8,1	13,1	10,9	8,3
Commerce	16,4	5,3	5,3	9,3	4,6
Service	16,2	7,8	5,2	7,7	6,9
Ensemble	**17,6**	**6,5**	**6,9**	**9,3**	**5,9**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

14.2. Principaux appuis souhaités par les UPI par domaine thématique

L'analyse précédente met en évidence les difficultés rencontrées par les UPI : (i) au niveau économique principalement sur le manque de clientèle, l'accès difficile et le coût élevé du crédit ; (ii) au niveau technique et légale sur le manque de technicité dans la fabrication, de machine et d'équipements, les problèmes énergétiques et l'approvisionnement en matières premières ; (iii) au niveau managérial, le manque de personnel qualifié. Face à ce constat qui pèse lourdement sur les performances des UPI, il est nécessaire d'apporter un appui afin d'y remédier et favoriser leur développement. Pour ce faire, les chefs

d'UPI ont été amenés à s'exprimer sur les appuis qu'ils souhaitent recevoir afin d'améliorer la dynamique de leurs activités et lever les obstacles.

Afin d'améliorer le cadre de gestion et les stratégies commerciales, les UPI ont majoritairement mis l'accent sur plusieurs facteurs énoncés dans l'ordre d'importance comme suit : l'accès à de grosses commandes (66%), l'accès au crédit (52,5%), l'accès aux informations sur le marché (47%), la publicité pour les nouveaux produits (41,4%), l'assistance pour l'approvisionnement (36%) et la formation à l'organisation et aux comptes pour près d'un quart. Pour le premier, ce résultat est logique puisque la difficulté principale des UPI est l'écoulement de leur produit. Le second facteur émane du fait que le système bancaire semble aujourd'hui déconnecté des activités informelles ; de plus les systèmes de financement informel sont largement insuffisants pour financer les activités informelles.

Pour les quatre premiers facteurs, ils permettent d'augmenter l'offre de produits, d'étendre les activités des UPI, d'améliorer l'image de la clientèle face des produits et d'accroître le marché. L'accès aux informations sur le marché permet de faire face à la concurrence grandissante sur le marché et d'intéresser le plus grand nombre de potentiels demandeurs. Aussi est-il important pour ces secteurs, surtout pour le commerce de favoriser des politiques permettant la facilité dans l'approvisionnement des produits sur le marché. Le manque d'approvisionnement pourrait impacter négativement sur la production et réduire la demande.

En zone urbaine, comme en zone rurale, la tendance est la même. L'accès à des commandes de quantité, l'accès au crédit et aux informations sur le marché sont les premiers appuis souhaités dans les domaines de gestion et améliorer les stratégies commerciales. Cependant on note des variations à l'intérieur de chaque secteur d'activité.

Pour les UPI exerçant dans le commerce, 7 UPI sur 10 ont besoin d'assistance pour accroître les commandes. En milieu urbain, hormis à Abidjan où 69,6% des unités en ont besoin, dans les autres villes 75,3% des unités accorde de l'importance à ce type d'assistance. A propos de l'accès au crédit, au moins 5 UPI sur 10 ont besoin d'accéder au crédit qu'on se trouve en zone urbaine comme rurale. Pour être compétitif dans le domaine commercial, il faut disposer de l'information en temps réel, ainsi ce besoin apparaît en troisième position, la proportion des UPI est plus élevée en zone urbaine, hormis Abidjan, soit 53%.

Dans l'industrie, la situation est la même qu'au niveau du commerce. Toutefois, les UPI ayant besoin d'assistance au niveau publicitaire des produits sont en proportion importante comparativement aux autres secteurs du commerce et du service avec des écarts respectifs de 6 points et 16 points.

Nous notons également que les UPI opérant dans les prestations de service ont pratiquement des besoins identiques aux autres secteurs en termes de priorisation, et ce peu importe le milieu. Il convient de faire remarquer une particularité dans la ville d'Abidjan où le besoin d'accès de grosses commandes est prononcé relativement aux autres localités, soit 72%.

Tableau 14.4 : Appuis souhaités par les UPI dans les domaines de la gestion et de la stratégie commerciale

Milieu de résidence et secteur d'activité	Formation à l'organisation et aux comptes	Assistance pour l'approvisionnement	Accès au crédit	Accès aux informations sur le marché	Accès à de grosses commandes	Publicité pour vos nouveaux produits
Abidjan						
Industrie	26,3	22,4	40,2	53,2	72,0	49,2
Commerce	25,5	35,7	49,8	48,5	69,6	45,6
Service	23,6	15,3	51,9	38,0	37,3	34,8
Ensemble	**25,3**	**28,7**	**48,2**	**47,3**	**63,6**	**44,2**
Autres urbains						
Industrie	28,1	39,2	60,4	56,8	76,5	52,4
Commerce	25,4	44,6	54,8	53,0	75,3	45,4
Service	24,1	25,0	52,7	35,8	49,2	34,1
Ensemble	**25,6**	**39,0**	**55,4**	**49,7**	**69,5**	**44,1**
Rural						
Industrie	27,6	36,1	55,2	43,9	61,6	44,2
Commerce	23,6	42,3	52,7	47,0	69,7	36,7
Service	25,4	31,7	50,0	36,8	54,2	29,2
Ensemble	**24,9**	**38,3**	**52,6**	**43,8**	**64,1**	**36,4**
Ensemble						
Industrie	27,4	33,5	53,1	51,0	69,7	48,4
Commerce	24,8	41,4	52,8	49,8	71,9	42,5
Service	24,5	25,4	51,5	36,7	48,5	32,4
Ensemble	**25,3**	**36,1**	**52,5**	**47,0**	**66,0**	**41,4**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Dans les domaines technique, légal et divers, les besoins d'appuis concernent prioritairement l'enregistrement des activités des UPI et l'accès à des machines modernes à des taux respectifs de 40,1% et 33,1%. Les formations techniques pour améliorer les pratiques sont aussi jugées non négligeables pour 18,5% des UPI. En milieu rural, les besoins exprimés sont moins importants en termes de proportion d'UPI que le milieu urbain. Cela peut s'expliquer non seulement par le faible effectif des UPI en milieu rural mais aussi par la forte compétition existante en milieu urbain due à la forte concentration dans cette zone.

Cet ordre hiérarchique de nécessité d'appuis dans l'enregistrement de l'activité et de l'accès à des machines modernes par la suite est inversé au niveau de l'industrie. Au niveau de l'industrie, le besoin d'accès à des machines modernes est plus élevé avec 54,7% des UPI qui ressentent ce besoin, soit près de 20 points d'écart d'avec les autres secteurs. Ensuite, vient l'enregistrement de l'activité (45,5%) qui apparaît toujours au-dessus en comparaison avec les autres secteurs. Cette situation reflète la tendance de l'économie actuelle qui favorise le développement industriel à l'aide d'innovation technologique qui nécessite une mise à jour au niveau des équipements pour accroître la production et la compétitivité de ce secteur. La mise à disposition d'équipements de pointe requiert une formation à la hauteur, de ce fait près d'un quart des UPI ont besoin d'appui technique, soit 6 points d'écart d'avec le niveau national. Les appuis souhaités par les UPI localisés en milieu urbain sont identiques à celles localisées dans le milieu rural, même si pour les dernières le besoin exprimé est moindre.

Dans les secteurs du commerce et des services, l'enregistrement des activités passe avant l'accès à des machines modernes et la formation technique peu importe la localisation géographique. Quelques faits remarquables ont été identifiés, c'est le cas d'Abidjan où les unités prestataires de service prennent le devant sur la formation technique, car près d'un tiers des unités sont concernées.

Tableau 14.5 : Appuis souhaités par les UPI dans le domaine technique, légal et divers

Milieu de résidence et secteur d'activité	Formation technique	Accès à des Machines modernes	Enregistrement de votre activité
Abidjan			
Industrie	29,1	44,4	40,2
Commerce	16,8	16,1	37,0
Service	31,5	34,7	41,9
Ensemble	**23,2**	**27,0**	**38,9**
Autres urbains			
Industrie	24,0	60,2	53,2
Commerce	14,8	21,2	42,3
Service	22,4	34,2	40,6
Ensemble	**18,5**	**32,1**	**44,0**
Rural			
Industrie	24,4	53,1	41,3
Commerce	14,3	27,1	35,2
Service	15,7	35,0	35,4
Ensemble	**17,2**	**35,7**	**36,8**
Ensemble			
Industrie	24,8	54,7	45,5
Commerce	14,8	23,1	38,6
Service	20,3	34,6	38,3
Ensemble	**18,5**	**33,1**	**40,1**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

14.3. Perspectives de l'utilisation d'un crédit potentiel par les UPI

Ayant identifié les obstacles au développement des UPI et les appuis dont elles ont besoin dans les sections précédentes, il ressort que la facilité d'accès au crédit serait l'un des moyens qui pourrait permettre de lever certaines barrières à l'épanouissement économique de ces unités quel que soit le secteur d'activité considéré. Cette section analyse les perspectives de gestion en cas de mise à disposition d'un crédit potentiel. Deux aspects sont analysés : la création d'un nouvel établissement et son utilisation pour le développement d'autres activités connexes.

En analysant, les postes de dépenses relevés par les UPI de façon spécifique en cas d'obtention d'un crédit potentiel, 4 UPI sur 10 utiliseraient cette somme dans le sens d'une croissance intensive (accroissement du stock de matières premières), alors que 19,4% des UPI sont plutôt intéressées par une croissance extensive (ouverture d'un autre établissement dans la même ou une nouvelle activité). L'amélioration du local, de l'emplacement ferait l'objet de dépenses pour 14,8% des UPI et 11,3% sont d'avis pour l'ouverture d'un autre établissement exerçant la même acticité que leur présente structure (tableau 14.6). Dans l'ensemble, avoir un crédit potentiel servirait à effectuer des dépenses d'intrants et de logistiques pour 64% des UPI tout secteur confondu. De plus, il faut noter que pratiquement aucun responsable d'unité ne se propose d'embaucher.

Tableau 14.6 : Secteurs dans lesquels l'UPI ouvrirait un autre établissement s'elle bénéficiait d'un crédit potentiel

Perspective d'utilisation d'un crédit potentiel	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
1 Accroitre votre stock de matières premières	1 754	40,3	40,3	40,3
2 Améliorer le local, emplacement	643	14,8	14,8	55,0
3 Améliorer vos machine, mobilier, outils	362	8,3	8,3	63,3
4 Embaucher	37	0,8	0,8	64,2
5 Engager des dépenses en dehors de l'établissement	87	2,0	2,0	66,2
6 Ouvrir un autre établissement dans la même activité	494	11,3	11,3	77,5
7 Ouvrir un autre établissement dans une autre activité	846	19,4	19,4	96,9
9 Autre	134	3,08	3,08	100
Total	**4 357**	**100**	**100**	

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Les perspectives d'utilisation du crédit potentiel en faveur du développement de certaines activités sont présentées dans le Erreur ! Source du renvoi introuvable.. Il s'agit des activités de l'agriculture, 'extraction, de transformation et de fabrication (industrie), de commerce et de service. Sur l'ensemble des activités suscitées, près les da moitié des UPI utiliseraient leur crédit en direction des prestations de service. Elles concernent pour les plus importantes, la commercialisation de produits alimentaires, automobiles et autres produits (18%), la restauration (8%), autres activités personnelles (9%), transport (5%), etc.

La deuxième catégorie qui intéresse près de 38% des UPI concerne les travaux de fabrication, de transformation ou de construction. Ils se répartissent principalement en activités de fabrication et transformation de produits alimentaires, textiles, bois et autres produits (19%), activités extractives (9%) et de construction de bâtiments (6,7%).

Enfin, 12,6% des UPI alloueraient leur crédit à destination des activités agricoles en grande partie pour les cultures temporaires ou permanentes à 9,7%.

Tableau 14.7 : Perspectives d'utilisation d'un crédit potentiel par les UPI

Branches d'activité dans lequel le potentiel crédit pourrait être investi	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
11 Cultures temporaires	5	0,1	3,7	3,7
12 Cultures permanentes	8	0,2	6,0	9,7
13 Prolifération végétale	1	0,0	0,7	10,4
14 Élevage	3	0,1	2,2	12,7
50 Extraction de charbon et de lignite	2	0,0	1,5	14,2
89 Activités extractives n.c.a	8	0,2	6,0	20,1
90 Activités annexes de l'extraction	2	0,0	1,5	21,6
102 Transformation et conservation des poissons, crustacés et mollusques	3	0,1	2,2	23,9
103 Transformation et conservation de fruits et légumes	1	0,0	0,7	24,6
107 Fabrication de produits alimentaires à base de céréales n.c.a.	1	0,0	0,7	25,4
109 Fabrication d'autres produits alimentaires	3	0,1	2,2	27,6
110 Fabrication de boissons	3	0,1	2,2	29,9
131 Fabrication de textiles	1	0,0	0,7	30,6
140 Fabrication d'articles d'habillement	11	0,3	8,2	38,8
161 Fabrication de bois et d'articles en bois et de vannerie	1	0,0	0,7	39,6
181 IMPRIMERIE ET REPRODUCTION	1	0,0	0,7	40,3
220 Travail du caoutchouc et du plastique	1	0,0	0,7	41,0
290 Construction de véhicules automobiles	1	0,0	0,7	41,8
320 Autres activités de fabrication	2	0,0	1,5	43,3
360 Production et distribution d'eau	1	0,0	0,7	44,0
410 Construction de bâtiments	9	0,2	6,7	50,7
451 Commerce et réparation de véhicules automobiles	3	0,1	2,2	53,0
461 Activités des intermédiaires du commerce d'autres produits	17	0,4	12,7	65,7
462 Commerce de produits agricoles et d'aliments pour bétail	4	0,1	3,0	68,7
491 Transports routiers	5	0,1	3,7	72,4
492 Activités des auxiliaires de transport	2	0,0	1,5	73,9
561 Restauration	11	0,3	8,2	82,1
562 Activités de débits de boissons	1	0,0	0,7	82,8
610 Télécommunications	2	0,0	1,5	84,3
681 Location immobilière et activités sur biens propres	1	0,0	0,7	85,1
740 Autres activités professionnelles spécialisées	2	0,0	1,5	86,6
820 Soutien aux entreprises ; activités de bureau	1	0,0	0,7	87,3
851 Enseignement	1	0,0	0,7	88,1
900 Activités créatives, artistiques et de spectacle	2	0,0	1,5	89,6
930 Activités sportives, récréatives et de loisirs	1	0,0	0,7	90,3
952 Réparation de biens personnels et domestiques	1	0,0	0,7	91,0
960 Autres activités de services personnels	12	0,3	9,0	100,0
Total	134	3,08	100	

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

ETAT DE LA GOUVERNANCE, PAIX ET SECURITE

La bonne gouvernance est un enjeu important pour le développement d'une nation. Elle contribue à une meilleure gestion des ressources publiques et une meilleure redistribution des fruits de la croissance. Elle rassure également le secteur privé, les partenaires et les investisseurs internationaux désireux d'investir dans notre pays. La paix et la sécurité, la démocratie, le respect des droits de l'homme et de manière générale la gouvernance sont indissociables. La paix et la sécurité participent à la dignité et à l'épanouissement de chaque individu tout en étant une condition du développement des pays.

En Côte d'Ivoire, la question de la paix et de la sécurité est d'autant plus importante que le pays a souffert de graves crises socio-politiques avec très souvent des affrontements armés depuis 2002. Ces crises ont abouti aux évènements sanglants qui ont entrainé plus de 3 000 morts après l'élection présidentielle de 2010. Depuis lors, un processus de réconciliation a été mis en place et le climat politique s'est considérablement amélioré. Le gouvernement a poursuivi les réformes, notamment au niveau des forces armées qui montrent encore une certaine fragilité malgré l'accord financier trouvé avec les 8400 militaires mutins. Par ailleurs, le gouvernement a multiplié ses actions de dialogue en vue d'un rapprochement entre les communautés pour faire face aux tensions ethno-communautaires et aux conflits fonciers qui persistent dans certaines régions du pays notamment à l'Ouest. Il en est de même des mesures prises pour l'indemnisation des victimes de la crise post-électorale et les réparations communautaires.

Ayant reconnu l'importance d'assurer une stabilité sociale, sécuritaire et une bonne gestion des ressources et des pouvoirs pour créer les conditions propices à la croissance économique et le développement, le gouvernement a mis en place un programme présidentiel mettant au centre de ses priorités les questions de gouvernance, paix et sécurité par la mise en place de mesures et reformes. Aussi, face à son ambition de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020, un Plan National de Développement (PND) 2016-2020 a été conçu. Cet outil de planification des politiques définit un axe à la promotion de la « gouvernance et la sécurité ».

Les initiatives prises pour améliorer la gouvernance et la sécurité des biens et des personnes souffrent souvent du manque d'informations fiables et régulières. Ces infirmations permettent d'évaluer les dispositifs mis en place, mais aussi d'éclairer les décideurs sur les aspirations de la population. Au niveau international, on note l'introduction des indicateurs de gouvernance dans les Objectifs de Développement Durable (ODD) comme un objectif spécifique (ODD 16). Au niveau africain, la gouvernance est un pilier important de la Stratégie d'Harmonisation des Statistiques en Afrique (ShaSA)[6] à travers les Indicateurs de Gouvernance, Paix et Sécurité. D'autres indicateurs ont été également développés dont l'Indice Mo Ibrahim, Transparency, etc.

L'Indice Mo Ibrahim de la gouvernance africaine évalue les 54 pays africains, sur la base de leur développement économique durable et humain. La Côte d'Ivoire est classée 22ème et se distingue par sa forte progression (12,7 points) entre 2017 et 2018 », annonce le rapport de gouvernance Mo Ibrahim. Selon ce rapport, la Côte d'Ivoire qui occupait la 41ème place est le seul pays à progresser dans chacune

[6] L'initiative des Indicateurs de Gouvernance, Paix et Sécurité est du fait de la Commission de l'Union Africaine qui l'a donc inscrite dans la Stratégie pour l'Harmonisation des Statistiques en Afrique (SHaSA) adoptée par les Chefs d'États en 2010 et elle bénéficie de l'appui du PNUD.

des quatre catégories suivantes : « Sécurité et Etat de droit », « Participation et droits de l'Homme », « développement durable » et « développement humain ».

Au niveau des ménages, leur opinion et expérience ont été captés à partir des méthodologies développées par l'IRD / DIAL[7] . La première réalisée en 2002, tout comme celle de 2015 montre que tous aspirent à un système démocratique dont certains principes sont essentiels. Néanmoins, la réalité est tout autre selon la population en ce qui concerne le respect de ces critères. L'étude a montré que le phénomène de corruption est toujours d'actualité. En outre, près de 70% des ménages se sentent en sécurité, et ce malgré les quelques cas d'agression observées. L'efficacité de l'Etat a géré les questionnais de violence est jugée satisfaisante.

Afin d'observer et ou de suivre l'état des lieux sur le ressenti et le vécu des ménages ivoiriens, l'Institut National de la Statistique a bénéficié d'un appui financier régional de la Commission de l'UEMOA dans le cadre du Programme Statistique Régional, et technique de l'AFRISTAT pour réaliser l'Enquête Régionale Intégrée Emploi et Secteur Informel (ERI-ESI) pour l'édition 2017-2018. L'enquête GPS, basée sur le module GPS-SHaSA, a été arrimée à l'ERI-ESI permettant ainsi de disposer d'une batterie d'indicateurs socio -économiques.

Cette étude a permis d'aboutir au présent rapport d'analyse qui donne des éclairages sur la perception et l'expérience de la population d'individus âgées de 18 ans et plus en 2017 quant au fonctionnement de la démocratie, des institutions publiques, l'implication des citoyens dans la prise de décisions les concernant, leur rapport avec les élus. Ce rapport relève également les principales menaces à la paix et la sécurité qui pèsent sur la population.

[7] La méthodologie harmonisée au niveau de l'Afrique est directement issue des techniques d'enquêtes greffées sur la gouvernance mises au point par les chercheurs de DIAL dans les années 1990 et 20004, et actualisées aux besoins de l'agenda post-2015.

Chapitre 15: Démocratie et droit de l'homme

Résultats clés

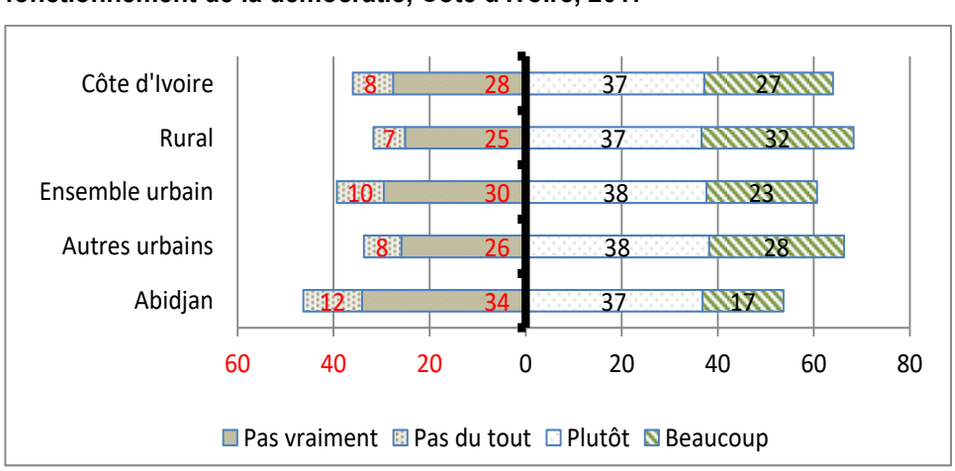
- A près de **64%,** la population des personnes de 18 ans et plus apprécie le fonctionnement de la démocratie en Côte d'Ivoire, dont **27%** ont une très bonne appréciation du fonctionnement de la démocratie.
- Près de six personnes sur dix **(59,8%)** pensent que les droits de l'homme sont respectés **et 23,4%** soutiennent que ces droits sont très bien respectés.
- Les femmes **(61,4%),** les personnes âgées de 55 ans ou plus **(63,8**%) et les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction **(66,8%)** qui pensent que les droits de l'homme sont respectés en Côte d'Ivoire.
- Le "droit de l'homme et participation" est moyennement respecté en Côte d'Ivoire avec un indice de **0,66** et ce sont les personnes résident en milieu rural **(0,70)** et celles n'ayant aucun niveau d'instruction **(0,70)** qui ont une meilleure impression.
- le droit de "participation" est celui pour lequel la population a une impression plus moyenne avec un indice de **0,60.**

Cette première section porte sur le module gouvernance et aborde les sous thèmes se rapportant à la démocratie, notamment les préférences, les principes et respects du fonctionnement des institutions. La question des droits de l'homme est aussi mise en avant, surtout en ce qui concerne l'existence ou non des différentes formes de libertés.

15.1. Adhésion à la démocratie et ses principes fondateurs

Le fonctionnement de la démocratie en Côte d'Ivoire est majoritairement apprécié par la population des 18 ans et plus, à près de 64%, notamment plus en milieu rural (69%) qu'en milieu urbain (61%) et à Abidjan (54%). Quel que soit le milieu de résidence, la démocratie détient toujours plus de 50% de partisans ; voir Graphique 15.1.

Graphique 15.1: Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le fonctionnement de la démocratie, Côte d'Ivoire, 2017



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Dans l'ensemble, 64% de la population de 18 ans ou plus en Côte d'Ivoire estime que la démocratie fonctionne bien, avec peu de différence entre hommes (63,2%) et femmes (64,8%), plus chez les personnes âgées de 55 ans ou plus (68%), celle n'ayant aucun niveau d'instruction (69,7%) et celle résidant en milieu rural (68,3%) (voir Tableau 15.1).

L'adoption de la démocratie ne fait pas l'unanimité sur son mode de fonctionnement. Ainsi, différents types de système politique ont été proposés aux enquêtés afin de mesurer l'appréciation des différents types de systèmes politiques, étant entendu que le système démocratique ne constitue qu'un exemple parmi d'autres.

Ainsi au vu des résultats du Tableau 15.1, à la question de savoir quels sont les systèmes de gouvernance souhaitable en Côte d'Ivoire, 83,4% des personnes se prononcent pour un régime politique démocratique, tandis que seulement 8% de la population préfèrent le régime selon lequel « l'armée dirige le pays ». Ce jugement n'est pas définitivement hostile d'autant plus que 6,6% des personnes ne sont pas d'accord pour le système démocratique. Environ 4 personnes sur 10 souhaitent que « ce soient des technocrates, et non des hommes politiques, qui décident ce qui est bon pour le pays ». Le troisième système souhaité à 20% est celui d'« Avoir à sa tête un homme fort qui n'a pas à se préoccuper du parlement ni des élections le régime».

Par ailleurs, quel que soit les caractéristiques sociodémographiques, les populations de 18 ans et plus sont quasi unanimes sur le fait que la démocratie est le meilleur système de gouvernance d'un pays, la proportion variant entre 82% et 86%. Toutes les catégories sociales sont d'accord sur le fait que le système le moins convoité est celui où « l'armée dirige le pays », le niveau oscille entre 7% et 8,9%. Cependant, on note quelques variations sur le niveau d'instruction et le milieu de résidence.

Mais les différences restent peu marquées : au niveau du régime politique démocratique, on passe de 83% d'approbation chez ceux qui n'ont aucun niveau à 86% chez ceux qui ont fréquenté l'école primaire. Pour ceux qui ont atteint le niveau supérieur, 83% sont pour ce système. En ce qui concerne le milieu de résidence, les personnes résident en milieu rural sont d'avis à 85% qu'un système démocratique serait plus profitable ; ce niveau est nettement supérieur au milieu urbain avec environ 3 points d'écart.

Tableau 15.1: Opinion des individus de 18 ans et plus (%) sur le fonctionnement de la démocratie et sur les différents systèmes politiques pour gouverner le pays selon les caractéristiques sociodémographiques, Cote d'Ivoire, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage des individus de 18 ans et plus satisfait du fonctionnement de la démocratie	Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les systèmes politiques suivants sont souhaitables :				Effectif
		Avoir à sa tête un homme fort qui n'a pas à se préoccuper du parlement ni des élections	Que ce soient des technocrates, et non des hommes politiques, qui décident ce qui est bon pour le pays	Que l'armée dirige le pays	Avoir un système politique démocrati-que	
Sexe						
Masculin	63,2	22,1	42,2	8,4	83,4	6306197
Féminin	64,8	21,3	41,3	7,4	83,4	6220224
Groupe d'âges						
18-24 ans	64	21,3	41,5	8,5	83,2	2734953
25-34 ans	62,7	22,3	42	8,3	83,6	4035466
18 - 34 ans	63,2	21,9	41,8	8,4	83,4	6770419
35-44 ans	63,3	21	40,8	6,8	82,4	2752507
45-54 ans	65	21,4	42,3	7,3	83,8	1547495
55 ans et Plus	68	22,6	42,8	8,6	84,7	1456001
35 ans et plus	65	21,5	41,7	7,4	83,4	5756003
Niveau d'instruction						
Aucun	69,7	24,6	44,9	8,3	82,8	6254070
Primaire	65	19,2	39,7	8,2	86	2556574
Secondaire	55,7	18,9	38,5	7	82,2	2489535
Supérieur	49,5	18,2	36,9	7,1	83,3	1226243
Milieu de résidence						
Abidjan	53,7	19,8	38	7,3	81,8	3139266
Autres urbains	66,3	22,7	41,8	8,9	82	3954538
Ensemble urbain	60,7	21,4	40,2	8,2	81,9	7093804
Rural	68,3	22,2	43,8	7,6	85,3	5432618
Côte d'Ivoire	**64**	**21,7**	**41,8**	**7,9**	**83,4**	**12526422**

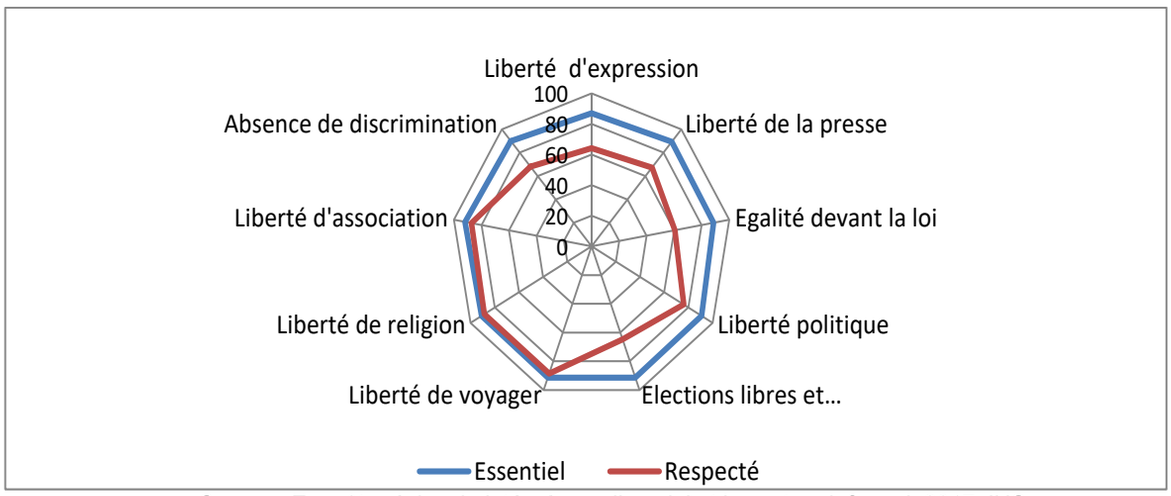
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Le résultat est sans équivoque : l'idée que se font les enquêtés de la démocratie est la même que celle qui prévaut dans les démocraties historiques ; ce qui plaide en faveur d'une conception universaliste de la démocratie, en Côte d'Ivoire comme dans les sociétés occidentales. Des neuf caractéristiques retenues, toutes sont considérées comme essentielles par plus de huit enquêtés sur dix.

Arrive en tête "La liberté d'association", fondamentale pour près de 92% des habitants du pays. Viennent ensuite "Les élections libres et transparentes", "La liberté de voyager" "La liberté de religion" et "La liberté politique" (91% pour chaque item). L'absence de discrimination vient en troisième position avec un écart de 1 point (90%). En fait, les écarts entre les différentes proportions sont assez faibles témoignant que les populations qui vivent en Côte d'Ivoire, quel que soit le milieu de résidence, quel que soit le statut (femme comme homme, riche comme pauvre) ont une compréhension commune de la démocratie.

La réalité sur le respect de ces principes est tout autre, exceptées la liberté d'association, de religion et de voyager et dans une moindre mesure la liberté politique. On note des efforts à entreprendre en ce qui concerne la transparence lors des élections, la liberté d'expression, l'égalité devant la loi où près d'un tiers de la population estime qu'elles ne sont pas respectées.

Graphique 15.2: Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés, Côte d'Ivoire, 2017



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Il n'y a aucun doute que la grande majorité des individus approuve la démocratie. Il reste à savoir si ces attributs font l'unanimité et s'ils sont effectivement respectés. Il s'agit donc ici de cerner les contours de ce que "démocratie" veut dire pour les populations vivant en Côte d'Ivoire. Pour ce faire, un certain nombre d'attributs traditionnellement associés à la démocratie ont été proposés aux enquêtés en leur demandant s'ils les considèrent essentiels ou non, s'ils considèrent que ces principes sont respectés ou non.

Pour l'ensemble de la population cible de l'enquête, tous les éléments de démocratie précités sont essentiels à plus de 80%, notamment la liberté politique (91%), les élections libres et transparentes (91,6%), la liberté de religion (91%) et la liberté d'association (91,9%). Quant à leur respect, cette population estime que ces éléments sont respectés a moins 65% sauf la liberté d'expression (64,2%), l'égalité devant la loi (60,4%) et les élections libres et transparentes (64,8%).

L'instauration de la démocratie dans le pays répond à une aspiration légitime de la population. Même si pour l'ensemble des principes au moins 60% de la population sont d'accord sur le respect en Côte d'Ivoire, il n'en demeure pas moins qu'il existe des disparités entre ces différents principes. Sa pratique ne correspond pas toujours aux attentes de cette population. L'écart entre l'importance reconnu des critères de la démocratie et le respect de ceux-ci varie de 2,3 à 28 points. Les plus grands écarts concernent « l'égalité devant la loi », « la liberté d'expression », « les élections libres et transparentes » et « l'absence de discrimination » où près de 4 personnes sur 10 affirment que ces principes ne sont pas appliqués dans la nation.

L'analyse selon le milieu de résidence présente une situation plus dégradante sur l'application des critères sus-mentionnés. A Abidjan et comme dans les autres villes, les élections libres et transparentes fait partie des principes le moins appliquées ; on note un taux de 54% à Abidjan et de 61% dans les autres villes. En milieu rural, la situation est moins déplorable car près de 7 personnes sur 10 affirment que ce principe est respecté. Les attributs de la démocratie les plus valorisés sont « la liberté de religion », « la liberté d'association » et « la liberté de voyager » quel que soit le milieu de résidence, même si en milieu rural les avis sont plus satisfaisants. De plus, près de 8 personnes sur 10 en milieu rural affirment que la population est libre d'adhérer au parti politique de son choix sans contrainte.

Cette situation identique chez les jeunes et les adultes. Il en est de même pour les riches comme pour les pauvres. Néanmoins on constate un taux plus élevé pour les personnes âgées de 55 ans et plus que ceux de 18 à 34 ans. A propos du statut économique les pauvres ont un niveau de satisfaction plus élevé relativement aux plus riches.

Tableau 15.2 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés selon les caractéristiques sociodémographiques, Côte d'Ivoire, 2017

Caractéristi-ques sociodémo-graphiques	Liberté expression		Liberté de la presse		Egalité devant la loi		Liberté politique (choix de son parti)		Elections libres et transparentes		Liberté de voyager		Liberté de religion		Liberté d'associatio n		Absence de discrimination	
	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté
Sexe																		
Masculin	86,6	62,6	88,5	65,9	87,9	58,7	90,5	75,1	91	64	91	87,9	90,7	88,3	91,4	87	89,4	66,8
Féminin	87,4	65,7	90	68,8	89,3	62,1	91,4	77,1	92,1	65,6	92	89,5	91,3	89	92,3	87,6	90,2	69,2
Groupe d'âges																		
18-24 ans	86,3	64,5	88,7	67,2	88,3	60,6	90,4	76,3	91,2	64,5	90,9	87,8	90,6	88,2	91,7	87,4	89,6	67,6
25-34 ans	86,9	63,2	89,1	66,7	88,4	59,2	90,5	74,9	91,1	63,8	91,3	88,3	90,7	87,8	91,2	86,4	89,3	67,1
18 - 34 ans	86,7	63,8	88,9	66,9	88,3	59,8	90,4	75,5	91,2	64,1	91,1	88,1	90,7	88	91,4	86,8	89,4	67,3
35-44 ans	86,6	63,2	89,2	66,5	88,2	59,6	91,3	75,1	91,6	64,7	91,1	88,5	90,8	88,7	92,1	86,9	89,7	67,8
45-54 ans	87,4	65,3	89,6	67,7	89,1	60,9	91,3	76,9	91,9	65,3	92,2	89,7	91,4	89,4	92	88	90,6	68,6
55 ans et Plus	89,2	66,6	90,5	70,4	89,8	64,4	92,4	79,9	92,9	68	93,2	91,1	92,3	90,9	93,5	89,6	90,8	71
35 ans et plus	87,5	64,6	89,6	67,8	88,9	61,1	91,5	76,8	92	65,7	91,9	89,5	91,3	89,4	92,4	87,9	90,2	68,8
Niveau d'instruction																		
Aucun	87,4	72,1	89,8	75	89,1	69,1	91	81,2	91,6	72,6	91,6	90,9	91,2	90,6	92	89,7	90,2	74,7
Primaire	87,7	62,6	89,9	67	89,1	57,6	91,8	75,8	92,9	64	92,5	88,9	92	88,4	92,2	87,2	89,6	65,7
Secondaire	85,9	52,8	87,1	56,4	86,9	49,1	89,6	68	90,1	54,1	90,5	84,9	89,4	85,7	90,4	83,1	88,7	59,4
Supérieur	86,3	49,8	89,5	50,9	88,4	44,9	91,7	67,2	91,8	48,5	91,2	85,1	90,6	85,1	93,5	83,7	90,5	55,8
Milieu de résidence																		
Abidjan	84,9	52,6	86,9	54	86,6	48	88,4	66,9	89,2	54,1	90,8	83	90,3	83,8	90,4	81,7	88,2	56,8
Autres urbains	86,5	65,6	89	68,7	88,1	62,2	91,3	76,6	91,9	67,3	91	89,4	90,5	88,5	92,1	87,3	89,9	69,3
Ensemble Urbain	85,8	59,9	88,1	62,2	87,4	55,9	90	72,3	90,7	61,4	90,9	86,6	90,4	86,5	91,3	84,8	89,1	63,8
Rural	88,6	69,8	90,8	74	90,1	66,3	92,2	81	92,7	69,2	92,3	91,5	91,7	91,5	92,6	90,5	90,7	73,6

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Tableau 15.3 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés selon les caractéristiques sociodémographiques, Côte d'Ivoire, 2017

Caractéristi-ques sociodémo-graphiques	Liberté expression		Liberté de la presse		Egalité devant la loi		Liberté politique (choix de son parti)		Elections libres et transparentes		Liberté de voyager		Liberté de religion		Liberté d'association		Absence de discrimination	
	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté	Essentiel	Respecté
Quintile de niveau de vie																		
Le plus pauvre	86,3	71,9	89	74	88,8	67,6	90,6	80,1	91,7	72,2	92	91,1	91,8	90,4	92,3	89,9	90	75,3
Second	86,2	69,6	89,2	71,7	88,8	65,7	90,6	77,6	91,1	70,4	91,7	88,9	91,6	88,7	91,4	87,7	89,7	72,4
Moyen	86,5	63,4	88,5	67,1	87,8	59,2	90,6	74,4	91,9	65,4	91,4	88,7	90,7	88,3	91,5	87,1	89,2	67,9
Quatrième	86,7	60,6	89,1	64,3	88,3	58,3	91,1	74,6	91,4	61,6	90,9	87,7	90,5	88,2	91,8	86,4	90,5	66,2
Le plus riche	88,6	59,2	90	62,9	89,1	54,9	91,5	75,1	91,7	58,7	91,6	88	90,6	88,2	92,3	86,3	89,5	62,1
Côte d'Ivoire	**87**	**64,2**	**89,2**	**67,3**	**88,6**	**60,4**	**91**	**76,1**	**91,6**	**64,8**	**91,5**	**88,7**	**91**	**88,6**	**91,9**	**87,3**	**89,8**	**68**

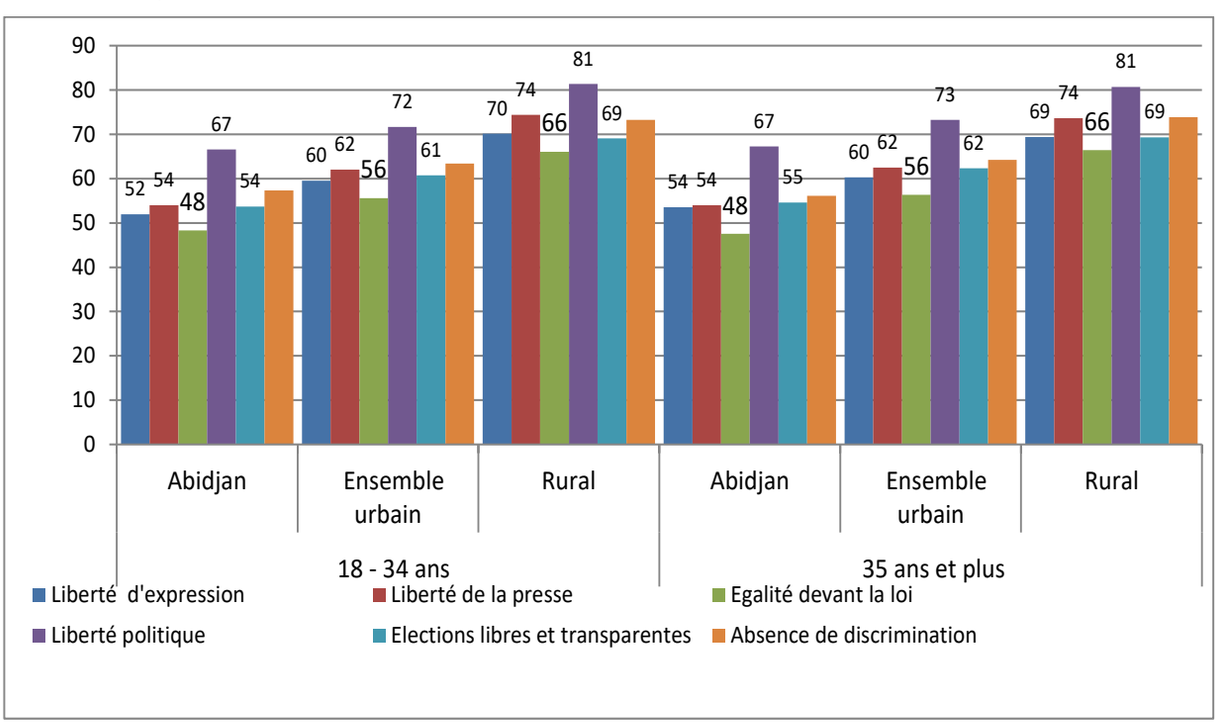
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Le Graphique 15.3 montre l'appréciation sur le respect de ces valeurs fondamentales de la démocratie selon l'âge et le milieu de résidence. Jeunes comme adultes, quel que soit leur lieu de résidence ont une même perception quasiment commune sur le fonctionnement de la démocratie en Côte d'Ivoire. De façon générale, même s'il est jugé plutôt favorable que près de la moitié de la population, est d'avis tous les six critères sont fondamentaux et respectés, il n'en demeure pas moins que les 40% restant ne sont pas du tout du même avis.

Cependant des différences sont perceptibles d'une zone à l'autre. La liberté politique, la liberté de la presse, l'absence de discrimination sont les critères qui pour plus de 65% de la population des jeunes, comme des adultes sont à la fois essentiels et respectés. Les résidents citadins sont plus sévères en matière de jugement sur le respect de ces principes que ceux qui résident en zone rurale et ce quel que soit la catégorie d'âge considérée.

Chez les jeunes, à Abidjan, 67% de cette tranche sont d'avis que chacun est libre de choisir d'adhérer à un parti politique contre 72% dans l'ensemble des villes et 74% en milieu rural. Moins de la moitié sont favorables pour le respect de l'égalité devant la loi 48% à Abidjan, tandis que 56% en ville et 66% en zone rurale. Du côté des adultes, la tendance est identique ; pendant que 8 personnes sur 10 sont d'accord pour le respect de la liberté politique en milieu rural, près de 7 sur 10 le sont en général en milieu urbain et encore moins à Abidjan (67%). Sur la liberté de la presse, le constat est le même, le milieu rural étant toujours en tête sur le milieu urbain, la situation plus dégradante à Abidjan.

Graphique 15.3: Pourcentage des individus de 18 à 34 ans et de 35 ans et plus estimant que les principes fondamentaux de la démocratie sont essentiels et respectés par milieu de résidence, Cote d'Ivoire, 2017



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

L'analyse précédente a permis de faire ressortir que la population reconnait l'importance de la démocratie et l'universalité de ses attributs. Même si tous les critères ne sont pas respectés au même degré selon la population, on note toutefois des efforts de la part des autorités. Le Tableau ci-dessous met en exergue ces efforts par le nombre de principes respectés dans la nation. Toute catégorie confondue, 47% de la population affirme que tous les principes sont respectés contre 6,4% qui sont d'un avis contraire. Pour le reste des 46,6%, il se répartit entre ceux qui affirment que le nombre de principes respectés varient de 1 à 8, avec une variation des proportions de 1,8% à 9,2%. A Abidjan, près d'un tiers de la population sont d'avis sur le respect total des critères fondamentaux de la démocratie ; tandis qu'en milieu rural et dans les autres villes, au moins 50% de la population soutiennent les efforts qui sont faits en matière de respect des valeurs de la démocratie.

Tableau 15.4: Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon le nombre de principes fondamentaux respectés par caractéristiques sociodémographiques, Côte d'Ivoire, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Nombre de principes respectés										Total
	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
Sexe											
Masculin	6,9	1,8	3	6,9	7,5	6,3	6,7	6,4	9,2	45,3	100
Féminin	6	1,8	2,4	6,8	7,4	5,6	6,2	6,3	9,3	48,2	100
Groupe d'âges											
18-24 ans	6,8	1,8	2,7	7,1	6,7	5,9	6,8	6	9,9	46,4	100
25-34 ans	7,1	2	2,9	6,6	7,4	6	6,7	6,6	9,1	45,7	100
35-44 ans	6,1	2,2	2,6	7,6	7,6	6,4	6	6,5	8,8	46,3	100
45-54 ans	6,2	1,4	2,7	6,9	7,9	5,2	6,6	6,1	9,7	47,4	100
55 ans et Plus	5	1,1	2,2	5,7	8,3	5,9	5,8	6,7	8,8	50,5	100
Niveau d'instruction											
Aucun	5,4	1,3	1,7	4,8	5,7	4,9	4,9	6	9,8	55,5	100
Primaire	6,4	1,6	2,6	7,7	7,6	6,6	6,7	7,1	9,2	44,5	100
Secondaire	8,9	2,3	4,1	9,1	10,2	6,7	8,3	6,5	8,8	35,2	100
Supérieur	7	3,7	4,8	10,6	10,9	8,6	9,8	6,6	7,5	30,5	100
Milieu de résidence											
Abidjan	9,6	3,4	4	8,5	9,3	7,6	8,5	7,3	8,5	33,1	100
Autres urbains	6,4	1,5	3,1	6,8	6,8	5,6	5,8	5,4	8,1	50,5	100
Ensemble urbain	7,8	2,3	3,5	7,6	7,9	6,5	7	6,2	8,3	42,8	100
Rural	4,7	1,1	1,5	5,9	6,9	5,2	5,7	6,6	10,5	52	100
Côte d'Ivoire	**6,4**	**1,8**	**2,7**	**6,8**	**7,5**	**5,9**	**6,4**	**6,4**	**9,2**	**46,8**	**100**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

15.2. Droits de l'homme

L'un des objectifs fondamentaux de la démocratie est de garantir le respect des droits de l'homme. De ce point de vue, de sérieux progrès restent à faire. Il y a près de 40% des enquêtés qui pensent que les droits de l'homme ne sont pas du tout respectés ou alors pas vraiment respectés et 60% (dont 23,4% pour ceux qui sont totalement satisfaits du respect) qui pensent le contraire ; voir Tableau 15.5. Les positions ne sont pas vraiment tranchées à Abidjan où 50% de personnes estiment que les droits de l'homme sont respectés. Pour les autres vielles et le milieu rural, la balance penche du côté du respect des droits de l'homme plus 6 personnes sur 10. En milieu rural seulement 9,5% de la population pensent que ces droits ne sont pas toujours respectés.

Dans cette catégorie d'enquêtés qui sont peu optimistes sur le respect des droits de l'homme en Côte d'Ivoire, se retrouvent les personnes relativement instruites (49,5% pour celles ayant le niveau secondaire et 54,4% pour celles ayant le niveau supérieur). Pour les autres catégories de la population qui sont plus optimistes, les femmes (61%) plus que les hommes (58%) pensent que les droits sont respectés ou alors peu respectés. Ce niveau d'optimisme croît avec l'âge. En effet, le niveau varie de 59% pour les plus jeunes de 18 à 24 ans à 64% pour les personnes âgées de plus de 56 ans.

Tableau 15.5: Pourcentage des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le respect des droits de l'homme selon les caractéristiques sociodémographiques, Côte d'Ivoire, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Opinion des individus de 18 ans et plus sur le respect des droits de l'homme				
	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	Effectif
Sexe					
Masculin	23,1	35,1	28,9	13,0	6306197
Féminin	23,7	37,7	27,9	10,8	6220224
Groupe d'âges					
18-24 ans	23,0	36,2	29,4	11,4	2734953
25-34 ans	22,8	35,9	28,5	12,8	4035466
35-44 ans	22,6	37,4	28,2	11,9	2752507
45-54 ans	23,8	35,6	28,1	12,6	1547495
55 ans et Plus	26,5	37,3	26,6	9,6	1456001
Niveau d'instruction					
Aucun	28,4	38,4	24,6	8,6	6254070
Primaire	22,3	36,1	30,4	11,1	2556574
Secondaire	17,0	33,5	31,4	18,1	2489535
Supérieur	12,7	32,9	36,9	17,4	1226243
Milieu de résidence					
Abidjan	13,2	36,4	33,8	16,6	3139266
Autres urbains	25,4	35,5	27,8	11,4	3954538
Ensemble urbain	20,0	35,9	30,4	13,7	7093804
Rural	27,7	37,1	25,7	9,5	5432618
Côte d'Ivoire	**23,4**	**36,4**	**28,4**	**11,9**	**12526422**

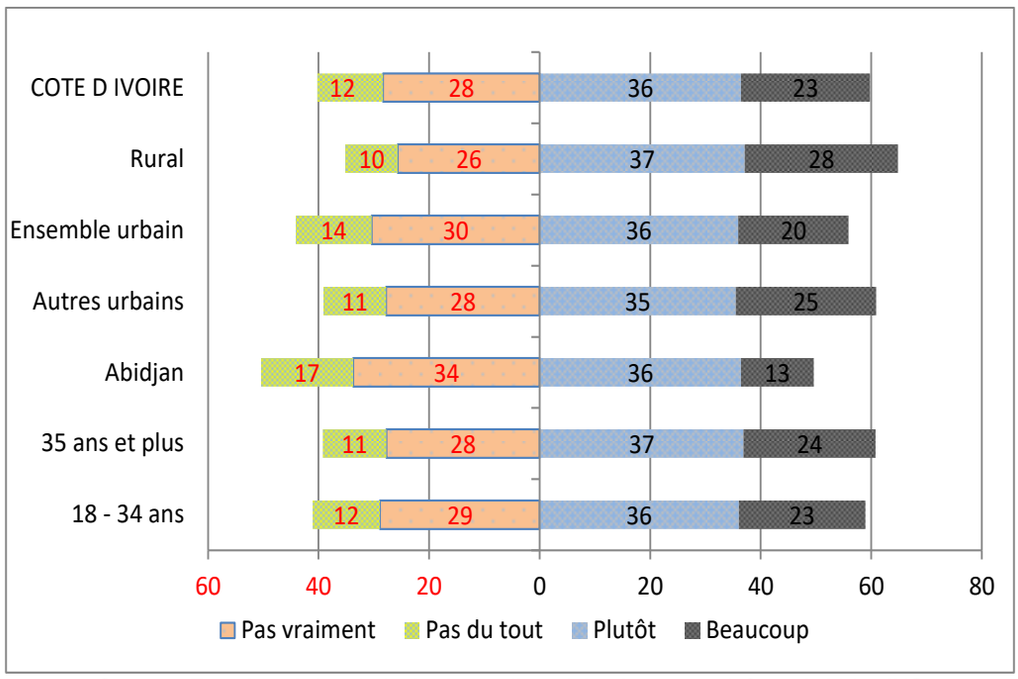
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

L'un des objectifs fondamentaux de la démocratie est de garantir le respect des droits de l'homme. De ce point de vue, de sérieux progrès restent à faire. En effet, 59% de la population pensent que les droits de l'homme sont respectés en Côte d'Ivoire, notamment 65% en milieu rural contre 56% en milieu urbain et 49% à Abidjan. Il y a près de 12% des enquêtés qui pensent que les droits de l'homme ne sont pas du tout respectés et 23% qui pensent le contraire. Les positions sont beaucoup plus tranchées à Abidjan où 17% de personnes estiment que les droits de l'homme ne sont pas du tout respectés contre 13% qui pensent le contraire. En adjoignant à cette population ceux qui pensent que parfois les droits de l'homme sont respectés, près de 5 personnes sur 10 à Abidjan pensent que ces droits ne sont pas toujours respectés ; voir Graphique 15.4.

Dans cette catégorie d'enquêtés qui sont peu optimistes sur le respect des droits de l'homme en Côte d'Ivoire, se retrouvent les jeunes de 18 à 34 ans (41%) et les personnes âgées de plus de 35 ans (39%), les personnes vivant en milieu rural (36%) et 44% pour celles vivant en milieu urbain.

Il faut tout de même signaler que la situation des droits de l'homme n'est pas aussi alarmante car dans tous les cas de figures, les opinions non tranchées sont les plus importantes dans la population : 23% des personnes pensent que parfois les droits de l'homme sont beaucoup respectés tandis que 36% estiment que ces droits sont plutôt respectés. Ces opinions indécises sont majoritaires au sein de la population aussi bien à Abidjan que dans les autres contrées mais aussi quelles que soient les caractéristiques de cette population.

Graphique 15.4: Pourcentage des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le respect des droits de l'homme selon le milieu de résidence et le groupe d'âges, Cote d'Ivoire, 2017



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Au sens courant, la discrimination est le fait de traiter de manière inégale et défavorable un ou plusieurs individus. De manière plus précise, il s'agit de distinguer un groupe social des autres en fonction de caractères extrinsèques (fortune, éducation, lieu d'habitation, etc.) ou intrinsèques (sexe, origine ethnique, etc.) afin de pouvoir lui appliquer un traitement spécifique, en général négatif.

Selon les déclarations des droits de l'homme, toutes les personnes sont égales devant la loi et ont droit sans discrimination à une égale protection de la loi. L'égalité devant la loi est donc directement liée à la question des discriminations, sans lui être complètement équivalente. Si dans un sens, il ne peut y avoir égalité devant la loi si cette dernière traite différemment les individus, a contrario il peut exister des discriminations dont l'origine n'est ni dans la loi (de jure) ni dans son application (de facto), par exemple dans la vie courante.

Une dizaine de facteurs de discrimination potentielle ont été retenus dans cette étude. La discrimination, suivant la caractéristique considérée parait plus ou moins prononcée. Les 10 caractéristiques retenues ont été classées selon que la discrimination existe ou non dans le pays. La discrimination liée à "la pauvreté ou la richesse", à "l'appartenance politique", à "l'ethnie", à "la nationalité" et à "la région" semblent être une réalité, puisqu'entre 14% et 23% des personnes interrogées ont attesté de leur existence en Côte d'Ivoire ; cf. Tableau 15.6. En revanche, les discriminations liées au genre/sexe, au handicap et aux orientations sexuelles sont moins répandues : à peine plus de 10% des enquêtés en ont fait cas.

Selon l'opinion des Ivoiriens, la discrimination parait un peu plus marquée en milieu urbain, particulièrement à Abidjan que dans les autres régions du pays. Quel que soit le facteur retenu, les discriminations sont plus souvent dénoncées à Abidjan que dans les autres localités : 39,7% des enquêtés pensent qu'il existe au moins l'une des formes de discrimination en Côte d'Ivoire et cette proportion est de 48,1% à Abidjan, 40% dans les autres villes et 36,3% dans les contrées rurales.

Après avoir examiné le point de vue des enquêtés sur l'existence ou non de discriminations dans le pays, il reste à savoir si ceux-ci en ont déjà été personnellement victimes. Il s'agit ainsi de voir si le point de vue des victimes est en parfaite cohérence avec leur propre situation. Le résultat est sans équivoque. Les personnes interrogées ont fait l'expérience d'actes de discrimination et leurs manifestations les plus fréquentes épousent parfaitement celles de leurs opinions. Ainsi, les actes de discrimination les plus cités sont en tête "l'ethnie", la "pauvreté ou richesse" (environ 14% pour chaque facteur), "l'appartenance politique" et "la région" tandis que les discriminations les moins répandues sont celles liées au "genre/sexe", au "handicap " (moins de 6% ayant été victimes).

Les deux points précédents ont permis de mettre en évidence l'existence de discriminations en Côte d'Ivoire, puis de situer l'ampleur du phénomène. Par ailleurs, ces points ont aussi établi que les discriminations basées sur le genre étaient relativement peu répandues et pour conforter ce constat, il a été demandé aux enquêtés s'ils ont personnellement fait l'objet de discrimination ou de harcèlement au cours des 12 mois précédents par les forces de l'ordre pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme. En retour, 17% de la population ont répondu par l'affirmative. Les discriminations de ce genre croissent avec le statut économique de l'individu : 18,5 % des personnes aisés sont concernés contre 15,5% des plus pauvres.

En ce qui concerne le milieu de résidence c'est à Abidjan que les personnes qui ont vécu cette expérience sont plus élevées comparativement au niveau national, 22,7%, contre 13,8% en milieu rural et 16,5% dans les autres zones urbaines. Il en est de même pour les personnes plus instruites (19,8%), et dans une moindre mesure chez celles qui n'ont aucun niveau d'instruction (15%). L'analyse selon les tranches d'âges ne montre pas de distinction apparente, le taux de victimisation variant de 16,2 pour les plus jeunes à 15,5% pour les personnes de 56 ans et plus.

Tableau 15.6: Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant qu'il y a discrimination et pourcentage ayant subi des discriminations par sources de discrimination selon les caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques	Ethnicité		Origine régionale		Religion		Situation économique (Pauvreté)		Genre/Sexe		Handicap		Proportion des individus de 18 ans et plus ayant déclaré avoir personnellement fait l'objet de discrimination ou de harcèlement au cours des 12 mois précédents par les forces de l'ordre pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme	Effectif
	Opinion	Victime	Opinion	Victime	Opinion	Victime	Opinion	Victime	Opinion	Victime	Opinion	Victime		
Sexe														
Masculin	22,1	6,7	22,4	6,5	19,0	4,6	29,4	11,3	18,8	4,2	17,9	2,8	17,7	6306197
Féminin	21,0	5,4	21,8	5,2	19,1	4,1	28,4	9,9	19,0	4,4	18,4	3,0	16,0	6220224
Groupe d'âges														
18-24 ans	20,9	5,8	21,4	5,2	18,6	3,5	28,3	9,3	18,6	4,3	17,7	2,8	16,2	2734953
25-34 ans	22,5	5,7	22,8	5,9	19,8	4,6	30,0	10,9	19,9	4,6	19,3	2,9	17,0	4035466
35-44 ans	22,0	6,6	22,7	6,2	19,8	4,6	29,6	11,0	19,9	3,9	18,3	2,7	17,4	2752507
45-54 ans	20,9	6,6	21,8	6,7	18,4	5,2	28,4	11,8	17,5	4,2	17,4	3,6	18,0	1547495
55 ans et Plus	20,5	5,9	20,9	5,2	17,0	3,9	26,2	9,8	16,5	3,9	16,3	3,0	15,5	1456001
Niveau d'instruction														
Aucun	17,9	4,9	18,6	4,8	16,4	3,7	25,2	9,9	16,7	3,9	15,8	2,8	15,1	6254070
Primaire	21,9	6,5	22,3	5,8	18,6	3,7	29,3	9,8	17,7	3,6	17,3	2,6	16,5	2556574
Secondaire	26,9	8,2	27,6	8,0	23,9	6,3	34,2	12,6	23,1	5,4	22,4	3,7	20,1	2489535
Supérieur	29,1	6,9	28,7	6,9	23,4	5,2	36,2	11,4	24,3	5,1	23,5	2,9	19,8	1226243
Milieu de résidence														
Abidjan	28,7	8,6	29,2	8,1	24,4	6,0	36,1	13,8	23,6	5,3	22,8	3,3	22,7	3139266
Autres urbains	19,7	6,2	20,7	6,0	18,0	4,5	26,6	9,8	18,5	4,9	17,6	3,2	16,5	3954538
Ensemble urbain	23,7	7,2	24,4	6,9	20,8	5,2	30,8	11,6	20,8	5,1	19,9	3,3	19,2	7093804
Rural	18,9	4,5	19,1	4,4	16,7	3,2	26,4	9,3	16,5	3,2	15,9	2,5	13,8	5432618

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

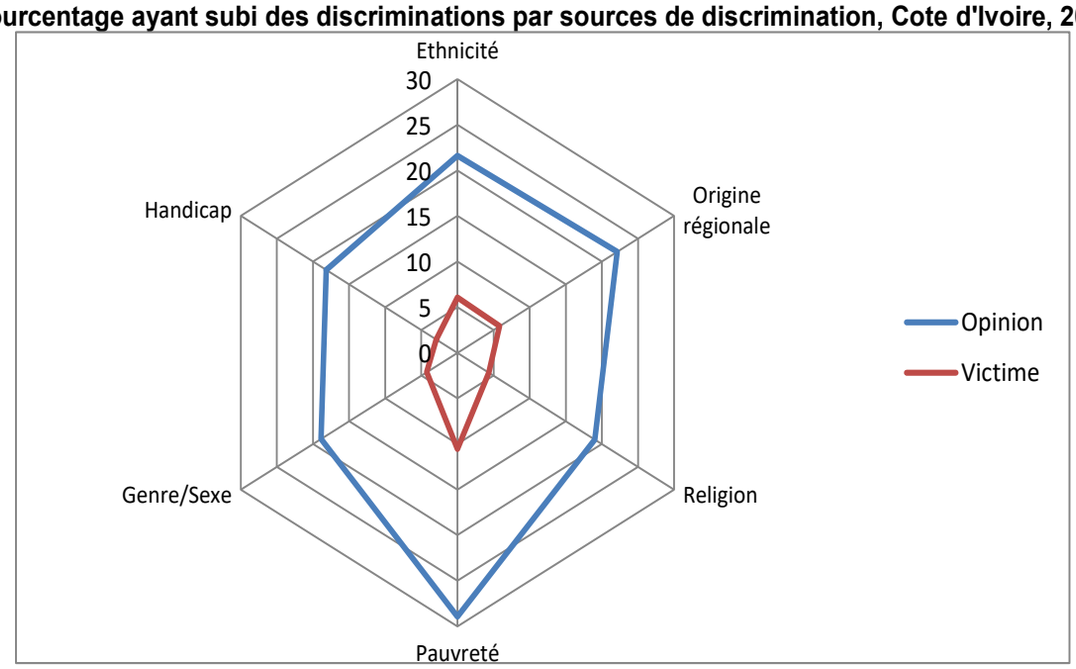
Tableau 15.6 (Suite) : Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant qu'il y a discrimination et pourcentage ayant subi des discriminations par sources de discrimination selon les caractéristiques sociodémographiques

Caractéristiques sociodémographiques	Ethnicité		Origine régionale		Religion		Situation économique (Pauvreté)		Genre/Sexe		Handicap		Proportion des individus de 18 ans et plus ayant déclaré avoir personnellement fait l'objet de discrimination ou de harcèlement au cours des 12 mois précédents par les forces de l'ordre pour des motifs interdits par le droit international des droits de l'homme	Effectif
	Opinion	Victime	Opinion	Victime	Opinion	Victime	Opinion	Victime	Opinion	Victime	Opinion	Victime		
Quintile de niveau de vie														
Le plus pauvre	21,6	6,1	22,1	5,8	19,0	4,3	28,9	10,6	18,9	4,3	18,2	2,9	15,5	1951090
Second	16,6	5,7	16,8	5,5	15,0	4,5	22,8	9,5	15,3	4,2	14,2	3,1	14,8	2248264
Moyen	19,3	5,6	20,6	5,5	17,8	3,7	25,6	8,9	17,6	3,7	17,4	2,9	17,0	2452705
Quatrième	23,1	6,1	24,1	5,5	20,5	4,3	30,1	11,0	20,0	4,3	19,2	2,8	17,4	2677036
Le plus riche	22,0	6,0	22,1	5,9	19,7	4,8	30,5	11,7	19,2	4,0	18,7	2,8	18,5	3196423
Côte d'Ivoire	**24,8**	**6,7**	**24,9**	**6,5**	**20,7**	**4,4**	**32,8**	**11,0**	**21,0**	**4,9**	**19,9**	**3,0**	**16,9**	**12526422**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Afin de mesurer l'incidence du phénomène, le Graphique 15.5 indique la proportion d'individus de 18 ans et plus estimant qu'il y'a discrimination et qui en ont été victime. La discrimination selon le niveau de vie est la plus élevée sur les six formes relevées en matière d'existence à un taux avoisinant 30% ; par la suite, l'origine régionale, l'ethnicité, le genre et la religion par ordre décroissant variant de 28% à environ 19%. Cette situation est similaire quand il s'agit de victimisation ; en effet la population des 18 ans et plus est plus victime de discrimination selon la richesse de l'individu (environ 10%) ; pour les autres, les proportions sont inférieures à 10% et par ordre décroissant on cite l'ethnicité, l'origine régionale, la religion, le genre et le handicap.

Graphique 15.5: Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant qu'il y a discrimination et pourcentage ayant subi des discriminations par sources de discrimination, Cote d'Ivoire, 2017



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

15.3. Indice des droits de l'homme et participation

L'indice des droits de l'homme et participation a été construit en tenant compte dans sa définition, des droits civils et politiques, de la participation, de l'absence de discrimination et des inégalités de genre. De manière générale, l'indice est à un niveau de 0,66, ce qui met en évidence des efforts plutôt satisfaisant de faire appliquer les fondamentaux de ces principes. Ce niveau est sensiblement similaire quelque la catégorie de la population ciblée, femmes comme hommes, jeunes comme adultes. Quelques distinctions marquantes sont observées du point de vue du niveau d'instruction et du milieu de résidence. En effet, en milieu rural, l'indice est de 0,7 contre 0,5 à Abidjan et 0,6 dans les autres villes. Cet indice décroît avec l'amélioration du niveau d'instruction. Pour les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction, l'indice est 0,7 et baisse à 0,59 chez les plus instruites.

Tableau 15.7: Indice d'appréciation de l'état des droits de l'homme et participation par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, Côte d'Ivoire, 2017

Caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage	Droits civils et politiques	Participation	Absence de discrimination et d'inégalités de sexe	Droit de l'homme et participation
Sexe				
Homme	0,72	0,60	0,81	0,67
Femme	0,68	0,57	0,82	0,64
Groupe d'âges				
18 - 34 ans	0,72	0,59	0,80	0,65
35 - 59 ans	0,71	0,60	0,81	0,66
60 ans et plus	0,72	0,60	0,83	0,67
Niveau d'instruction				
Aucun	0,77	0,63	0,81	0,70
Primaire	0,71	0,60	0,81	0,66
Secondaire	0,63	0,55	0,81	0,61
Supérieur	0,60	0,54	0,79	0,59
Milieu de résidence				
Abidjan	0,61	0,54	0,78	0,59
Autres urbains	0,72	0,61	0,80	0,67
Ensemble urbain	0,67	0,58	0,79	0,63
Rural	0,77	0,63	0,83	0,70
Côte d'Ivoire	**0,71**	**0,60**	**0,81**	**0,66**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Encadré 3 : Méthodologie de construction de l'indice Gouvernance, paix et sécurité

L'objectif est de construire un indice gouvernance, paix et sécurité dont les valeurs sont comprises entre 0 et 1, les valeurs élevées indiquant une bonne perception de la gouvernance, paix et sécurité.

La méthodologie de création de l'indice gouvernance, paix et sécurité (I_{GPS}) et des indices de ses composantes est inspirée de l'approche adoptée pour le calcul de l'Indice de Gouvernance Mondiale (2009) et de l'approche de Alkire et Foster (2015) pour l'analyse de la pauvreté multidimensionnelle. L'indice GPS est composé de 3 indicateurs :

- Droit de l'homme et participation composé sous-indicateurs et 9 index ;
- Etat de droit composé 2 sous-indicateurs et 3 index ;
- Paix et sécurité composé 2 sous-indicateurs et 7 index.

Dans le cadre de la création de l'indice gouvernance, paix et sécurité, nous considérons comme :

- Unité d'observation : les personnes de 18 ans et plus ;
- Unité d'analyse : les ménages.

Le passage de l'unité d'observation à l'unité d'analyse (ménage) se fait par la moyenne des réponses fournies par toutes les personnes interrogées dans le ménage et par normalisation avec les notations suivantes:

- Variables (l= 1 à L) ; Index (k=1 à K) ; Sous-indicateur (j=1 à J) et Indicateur (i=1 à N)
- $\boldsymbol{L_{ijk} = nombre\ de\ variables\ de\ l'index\ k\ du\ sous-indicateur\ j\ de\ la\ composante\ i}$
- $\boldsymbol{I_{ijk} = valeur\ de\ l'index\ k\ du\ sous-indicateur\ j\ de\ la\ composante\ i}$

Soit $\boldsymbol{S_{ij}}$ la moyenne des valeurs de la variable *i* obtenue sur toutes les personnes interrogées dans le ménage *j*, la normalisation de la variable *i* au niveau du ménages *j* notée $\boldsymbol{I_{ij}}$ est donnée par :

- $\boldsymbol{I_{ij} = \frac{S_{ij} - \min_k\{S_{ik}\}}{\max_k\{S_{ik}\} - \min_k\{S_{ik}\}}}$ si la variable a un impact positif sur l'indice ou le sous-indice.
- $\boldsymbol{I_{ij} = \frac{\max_k\{S_{ik}\} - S_{ij}}{\max_k\{S_{ik}\} - \min_k\{S_{ik}\}}}$ si la variable a un impact négatif sur l'indice ou le sous-indice.

Avec $\boldsymbol{\min_k\{S_{ik}\}}$ la valeur minimale de $\boldsymbol{S_{ij}}$ obtenue sur l'ensemble des ménages et $\boldsymbol{\max_k\{S_{ik}\}}$ la valeur maximale de $\boldsymbol{S_{ij}}$ obtenue sur l'ensemble des ménage pour la variable *i*.

L'indice gouvernance, paix et sécurité noté I_{GPS} est la moyenne arithmétique pondérée par le nombre de variables contenues dans les indicateurs qui le composent.

$$\boldsymbol{I_{GPS} = \sum_{i=1}^{3} \frac{P_i}{\sum_i P_i} I_i}$$

Avec chaque indicateur comme la moyenne arithmétique pondérée par le nombre de variables contenues dans les sous-indicateurs qui le composent.

$$\boldsymbol{I_i = \frac{\sum_{j=1}^{J_i} L_{ij} I_{ij}}{\sum_{j=1}^{J_i} L_{ij}}\ avec\ L_{ij} = \sum_{k=1}^{K_{ij}} L_{ijk}}$$

Liste des variables utilisées pour le calcul de l'indice gouvernance, paix et sécurité

Composantes (i)	Sous-indicateur (j)	Index (nombre de variables) (k)	Questions
1- Droit de l'homme et participation (14 variables)	Droits civils et politiques (5 variables)		G2. La démocratie est souvent associée aux caractéristiques suivantes. b) sont-elles respectées dans le pays ?
		Violences contre les médias (1)	A. Liberté d'expression
		Liberté de la presse (1)	B. Liberté de la presse (média)
		Respect des droits civils (1)	C. Egalité devant la loi
		Liberté politique (1)	D. Liberté politique (choix de son parti)
		Liberté de religion (1)	G. Liberté de religion
	Participation (9 variables)	Participation à la vie politique (4)	G17. Dans ce pays, vous sentez-vous libre de …: A. De dire ce que vous pensez B. D'adhérer à l'organisation politique de votre choix
			G20.Etes-vous membre (dirigeant ou non) d'une association? F. Parti politique
			G16a. Avez-vous voté aux dernières élections présidentielles?
		Processus électoral et pluralisme (2)	G17. Dans ce pays, vous sentez-vous libre de …: C. De choisir pour qui voter sans pression
			G2. La démocratie est souvent associée aux caractéristiques suivantes. b) sont-elles respectées dans le pays ? E. Elections libres et transparentes
		Culture politique (3)	F. Liberté d'association
			G22. Etes-vous intéressé par la politique?
			G23. Vous arrive-t-il souvent de parler de politique avec vos proches (famille, amis, relations)?
	Absence de discrimination et d'inégalités de sexe (2)	Droits sociaux des femmes (2)	G5a_E Pensez-vous qu'il y a discrimination liée au genre/sexe ?
			G6b. Selon vous, les femmes devraient-elles avoir les mêmes chances que les hommes ?
2- Etat de droit (12 variables)	Système judiciaire (2 variables)	Indépendance (1)	G7. b) Leur faites-vous confiance ? (B. La justice)
		Efficacité (1)	G14. Pensez-vous que les groupes suivants sont impliqués dans la corruption? (D. Les juges, magistrats, personnels de la justice)
	Absence de corruption (10 variables)	Indice de perception de la corruption (10)	G12. Pensez-vous que la corruption constitue un problème pour le pays ?
			G14. Pensez-vous que les groupes suivants sont impliqués dans la corruption? (Sauf D. Les juges, magistrats, personnels de la justice)
3- Paix et sécurité (41 variables)	Sécurité nationale (2 variables)	Conflits (3)	P9a. De nos jours, pensez-vous que le degré de tension ou de violence qui existe-entre les différents groupes vivant dans votre localité est important?
			P9c. Si vous considérez votre localité, au cours des 12 derniers mois, le risque de violence entre les différents groupes a-t-il augmenté ?
			P9d. A votre avis, pensez-vous que la situation va s'améliorer au cours des 12 prochains mois?

Composantes (i)	Sous-indicateur (j)	Index (nombre de variables) (k)	Questions
	Sécurité publique (38 variables)	Degré de confiance à l'Etat (1)	P11. Faites-vous confiance à l'Etat pour assurer votre protection, celle de votre ménage et de vos biens contre la criminalité et la violence?
		Degré de confiance entre citoyens (14)	P12a. Dans votre pays, êtes-vous capables de faire confiance à la plupart des gens qui vous entourent?
			P12b. De manière spécifique, avez-vous confiance à … :
			P2. Vous sentez-vous en sécurité dans les situations suivantes ?
		Criminalité violente (7)	P4a. Au cours des 12 derniers mois, vous a-t-on menacé avec une arme à feu?
			P4b. Vous a-t-on menacé avec un autre type d'arme (ex. couteau, machette)?
			P3a. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous vécu les situations suivantes (A-E ci-dessous)?
		Discrimination par les forces de l'ordre (12)	P6a. Pensez-vous que les forces de l'ordre de ce pays font de la discrimination sur la base de ...?
			P6b. Avez-vous déjà été victime de discrimination du fait de votre...?
		Efficacité des Forces de l'ordre face au problème de sécurité (3)	P7. Dans l'ensemble, diriez-vous que les forces de l'ordre dans ce pays sont efficaces dans la résolution des problèmes de sécurité?
		Appréciation globale par rapport à la sécurité (1)	P13. Tout compte fait, diriez-vous que vous vous sentez: A. En sécurité?

Chapitre 16: Qualité des institutions et corruption

Résultats clés

- La population a confiance aux différentes administrations et systèmes qui ont fait l'objet d'études, mais le degré de confiance le plus élevé est pour les services publics d'éducation **(82,0%)** ou le système de santé public **(82,7%).**
- L'administration (en général) avec **72%** de la population qui ont une bonne impression, notamment les personnes de la deuxième classe de niveau de vie **(75,1%),** les personnes résidant dans les autres centres urbains **(74,6%),** celles ayant atteint le niveau supérieur **(77,2%)** et les hommes **(73,3%).**
- Les systèmes pour lesquels la population a le niveau de confiance le plus faible est la police **(56,8%),** la douane **(55,5%)** et la justice **(59,6%).**
- **65,4%** de la population en âge de voter (18 ans ou plus) estiment que la corruption est un problème dans le pays.
- **8,5%** des individus de 18 ans et plus ont déclaré avoir eu au moins une fois affaire à un agent public auquel ils ont versé un pot de vin.

Les institutions sont les règles du jeu dans une société ou des contraintes qui déterminent les interactions humaines. Elles structurent les incitations dans les échanges humaines aussi bien dans le domaine politique, économique et social. Les institutions peuvent s'entendre comme des entités physiques (organismes) ou non. Parlant d'entité physique, nous faisons allusion aux institutions étatiques nationales, la justice, le parlement, le conseil économique et social, considérés comme des institutions de la république. Les autres types d'institutions se perçoivent comme des normes ou règles de conduite (lois, coutumes etc.

Dans le cadre de cette évaluation, les institutions considérées portent sur les entités physiques ou organismes (organisations, structures, services, entités, etc.) et les acteurs qui les mettent en œuvre (ou qui y contribuent) les procédures ou réglementations spécifiques. Il s'agit de l'administration en général, la justice, les forces de sécurité (police et gendarmerie), les services publics, l'armée, le parlement, etc. La corruption quant à elle se définit comme l'abus de fonctions publiques à des fins personnelles est largement considéré comme un danger pour les institutions et une menace pour la stabilité et la sécurité des sociétés.

L'évaluation porte sur l'accessibilité, le degré de satisfaction des usagers ainsi que la situation de la corruption dans ces organismes. Cette évaluation est faite par les populations à partir de leurs perceptions et de leurs expériences relatives à ces institutions.

16.1. Accès et confiance dans les institutions

L'accès des populations aux Institutions et autres services publics a été saisi à travers leur fréquentation au cours des 12 derniers mois (précédant le passage des agents de collecte). En général la population fréquente peu les différentes institutions, voir le Tableau 16.1. Globalement, moins d'un quart de la population a eu accès à "l'administration générale" (21,4%). Les institutions de l'État les plus sollicitées par

la population sont les "établissements sanitaires publics" (42,5%), les "établissements publics scolaires" (34,3%) et les ‘’Médias officiels ‘’ (23,5%). Les autres structures sont utilisées, mais dans une moindre mesure, puisqu'il y a un écart significatif entre les taux de fréquentation cités précédemment et ceux des de la justice" (10,6%) et de la police (14,5%).

Le constat d'une fréquence plus faible des contacts avec certaines institutions ou services n'est pas forcément étonnant. Toutefois, on ne peut écarter les problèmes d'accessibilité lorsque les services ne concernent pas la moitié, voire la majorité de la population et en particulier dans la ville d'Abidjan. Les problèmes d'accessibilité se posent moins à Abidjan que dans les autres villes ou en milieu rural. Ce fait traduit que les efforts faits par les autorités pour disposer d'une offre suffisante de services publics pour la ville d'Abidjan porte ses fruits. En milieu rural, l'accès limité à ces services résulte de leur inexistence (ou de leur éloignement).

Aussi l'accessibilité ou non des services et institutions publics dépend non seulement du lieu de résidence mais également du niveau d'instruction (plus les individus sont instruits plus les contacts avec les services et Institutions sont fréquents) et du niveau de vie (plus les personnes sont riches plus elles y ont recours). Les Ivoiriens ont une très grande confiance aux institutions de la république. Les Ivoiriens en général se font une meilleure opinion/une opinion positive des différentes institutions de la république. Et ce, sans qu'ils ne les aient côtoyées les douze derniers mois ayant précédés l'enquête. En effet, pratiquement trois individus sur quatre se font une opinion positive des 11 institutions concernées.

Si dans l'ensemble, la population fait confiance à toutes les institutions citées (à plus 70%), des disparités existent suivant le type d'administration. Parmi les 11 administrations considérées, les établissements sanitaires (80,2%), scolaires publics (80,5%) et le pouvoir exécutif, incarné par le Président de la République (82,7%), le Parlement (74,7%) et l'armée (71,3%) sont les mieux appréciés, avec des indices de confiance dépassant 71%. Le degré de confiance portée aux institutions par les différentes populations dépend non seulement du lieu de résidence, mais aussi du sexe et du niveau d'instruction. Il est à forte dominance féminine, inversement lié au niveau d'instruction (mieux appréciée par les populations n'ayant aucun niveau que ceux qui en ont un, et plus appréciée par les populations des zones rurales).

Tableau 16.1 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant été en contact et ayant confiance aux institutions de la république par type d'institutions selon les caractéristiques sociodémographiques, Cote d'Ivoire, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	L'administration (en général) Contact	Confiance	La justice Contact	Confiance	La police Contact	Confiance	Le système de santé public Contact	Confiance	Le système public d'éducation Contact	Confiance	Le fisc (impôt, douanes) Contact	Confiance	Le système de sécurité sociale Contact	Confiance	Information / Média officiels Contact	Confiance	Confiance	Confiance	Confiance
Sexe																			
Masculin	25,5	73,7	11,8	69,5	17,3	63,4	39,9	78,6	35,9	79,4	10,7	67,5	12,1	72,0	24,7	71,0	70,1	73,4	81,7
Féminin	17,2	75,1	9,4	72,4	11,7	68,5	45,1	81,8	32,7	81,5	8,4	68,6	11,3	73,4	22,4	72,8	72,6	75,9	83,6
Groupes d'âge																			
18-24 ans	21,5	75,0	10,1	72,2	12,5	66,5	40,8	81,0	36,3	81,6	8,2	68,8	11,4	74,5	24,4	72,6	71,9	76,0	83,4
25-34 ans	20,3	73,8	10,3	69,8	15,1	63,7	42,4	79,2	31,7	79,6	9,1	66,9	11,5	71,5	23,8	70,3	69,3	73,2	81,4
35-44 ans	22,2	72,9	11,2	69,7	15,8	64,7	44,1	80,1	36,5	79,7	10,5	67,2	12,6	71,7	22,8	71,1	71,3	73,0	82,3
45-54 ans	24,6	75,0	11,6	70,7	17,2	67,8	45,0	80,2	39,1	80,4	10,9	68,3	12,4	72,0	25,6	73,2	70,7	74,9	82,4
55 ans et Plus	19,3	77,1	10,1	74,1	11,6	71,2	40,5	81,8	28,9	82,3	9,8	71,4	10,5	75,1	20,2	74,8	76,6	78,8	85,6
Niveau d'instruction																			
Aucun	13,9	77,2	8,2	75,6	11,9	71,4	38,5	83,1	26,4	82,6	7,5	72,5	9,9	76,2	19,5	76,7	76,0	80,6	86,9
Primaire	17,1	75,1	9,2	70,3	13,4	66,5	42,6	80,3	30,4	81,5	7,8	68,7	10,7	73,2	23,4	72,6	71,5	73,4	81,5
Secondaire	30,8	70,2	13,6	64,1	18,8	57,9	48,6	76,7	44,0	76,9	12,3	61,1	14,1	67,7	29,0	64,8	65,3	66,9	77,4
Supérieur	49,8	67,5	19,4	62,0	21,5	53,0	50,3	72,2	63,4	74,9	18,3	58,4	18,2	63,7	33,3	60,2	59,3	62,6	73,9
Milieu de résidence																			
Abidjan	31,4	65,7	15,1	61,6	19,3	55,2	50,4	73,0	42,9	73,6	14,7	56,5	16,0	62,3	30,0	60,3	62,8	63,3	76,0
Autres urbains	21,8	74,8	10,8	72,0	15,6	65,4	41,7	80,3	34,8	80,8	9,8	68,5	12,5	74,1	23,5	73,1	72,2	76,5	83,9
Ens. urbain	26,0	70,8	12,7	67,4	17,2	60,9	45,5	77,1	38,4	77,6	12,0	63,2	14,1	68,8	26,4	67,4	68,0	70,7	80,4
Rural	15,4	79,2	7,8	75,5	11,0	72,4	38,6	84,3	29,1	84,2	6,4	74,4	8,6	77,6	19,8	77,7	75,7	79,9	85,6
COTE D'IVOIRE	**21,4**	**74,4**	**10,6**	**70,9**	**14,5**	**65,9**	**42,5**	**80,2**	**34,3**	**80,5**	**9,5**	**68,1**	**11,7**	**72,7**	**23,5**	**71,9**	**71,3**	**74,7**	**82,7**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

S'il est vrai voire admis que la population dans sa large majorité n'ayant pas de contact avec les différentes institutions de la république suscitée, se fait une meilleure, voire opinion positive de ces institutions et services publics, on peut se demander ce qu'il en est de ceux qui ont pu avoir un contact avec ces institutions ? Autrement dit les opinions exprimées par les populations n'ayant pas eu de contacts avec les institutions sont t'elles objectives ? C'est à cette question que nous allons tenter de répondre en analysant leur point de vue.

Pris globalement, près de sept personnes sur dix (68,1%) ayant été en contact avec l'administration en générale, lui font confiance dans l'accomplissement de sa mission, exclusion étant faite des institutions relatives à la présidence, le parlement, et l'armée.

En analysant plus en détail les résultats, les populations accordent moins de crédit à la police (56,8%), aux services des impôts et de la douane (55,5%), à la justice (59,6%) qu'aux services de santé (82,7 %), et d'éducation (82%).

Tableau 16.2: Degré de confiance des individus de 18 ans et plus ayant été en contact avec les institutions de la république par type d'institutions selon les caractéristiques sociodémographiques, Cote d'Ivoire, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	L'administration (en général)	La justice	La police	Le système de santé public	Le système public d'éducation	Le fisc (impôt, douanes)	Le système de sécurité sociale	Information / Média officiels
Sexe								
Masculin	73,3	61,4	55,9	81,2	81,5	58,4	69	69,9
Féminin	69,9	57,4	58,2	84,1	82,5	51,6	66,7	68,2
Groupe d'âges								
18-24 ans	72,5	56,3	58,3	83,8	83,2	51,5	69,7	70,4
25-34 ans	70,5	56,2	54	82,2	81	54,1	65,2	66,4
35-44 ans	71,3	61,9	54,5	82,4	81,8	57,9	66,5	69
45-54 ans	73,8	59,8	59,1	81,9	80,6	54,7	69,9	70,4
55 ans et Plus	74,1	70,5	66,1	83,8	84,4	61,3	72,7	73,6
Niveau d'instruction								
Aucun	69,7	60,1	61,8	85,8	83,1	55,9	69,4	75
Primaire	70,6	57,3	59,8	83,3	84,3	55,1	67,6	71,3
Secondaire	71,2	58,1	49,6	79,7	80	50,6	66,3	62,2
Supérieur	77,2	63	51,5	75,8	80	61,4	66,6	60,5
Milieu de résidence								
Abidjan	70,7	57,5	50	75,6	76,8	54,5	64,7	61,3
Autres urbains	74,6	61,4	59,2	83,1	83,5	58,2	70,2	69,6
Ensemble urbain	72,5	59,3	54,6	79,4	80,2	56,2	67,4	65,4
Rural	70,7	60,3	61,2	87,8	85	53,6	68,9	75,6
Quintile de niveau de vie								
Le plus pauvre	70,9	60,5	61,9	88,5	84,4	57,5	72,4	76,7
Second	75,1	59,1	63,4	85	84,1	58,4	70,2	74,4
Moyen	70,1	60	57,1	81,5	81,2	54,7	62,9	70,9
Quatrième	70,4	58,7	50,1	80,9	81,6	52,2	65,9	64,9
Le plus riche	73,1	60,1	55,6	80,6	80,6	55,6	68,6	65,1
COTE D'IVOIRE	**72**	**59,6**	**56,8**	**82,7**	**82**	**55,5**	**67,9**	**69,1**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

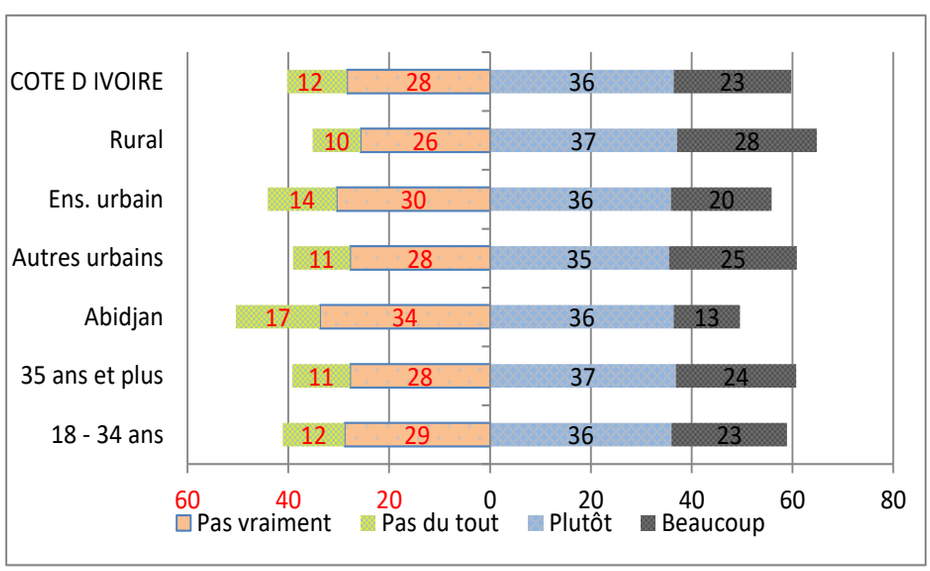
Globalement, en comparant la situation des personnes ayant été en contact ou non avec les services de l'administration en générale et des institutions, les résultats indiquent que les

jugements formulés à *priori* par les populations ne sont pas confirmés par leur expérience, exception étant faite de certaines administrations ou services publiques. En effet, pour la santé (82,7%) et l'éducation (82%), le degré de confiance à augmenter d'au moins 2 points de pourcentage après que les populations aient été en contact.

Ce qui n'est pas le cas pour la police (56,8%), la justice (59,6%) et l'administration fiscale (55,5%), contre police (65,9%), la justice (70,9%) et l'administration fiscale (68,1%). En effet on observe un écart considérable d'au moins 10 points de pourcentage pour ces instituions. Certainement que la population est ressortie déçue de l'environnement de travail et ou de la manière dont les services de ces administrations. Si de prime abord, les femmes accordent plus de crédit aux instituions et à l'administration en générale que les hommes sans que les femmes aient été en contact avec ces organismes, c'est tout à fait le contraire qui s'observe lorsqu'après qu'elles aient été en contact avec les différentes institutions concernées. Ainsi, les opinions des hommes et femmes sur le degré de confiance aux institutions n'est pas similaires.

Des constats importants se dégagent de ces données. La confiance dans les Institutions est plus faible à Abidjan que dans les autres contrées du pays, et est inversement liée au niveau de revenu. Autrement dit les plus accordent moins de crédit aux différentes institutions concernées que les pauvres.

Graphique 16.1: Degré de confiance de la population de 18 ans et plus ayant été en contact avec les institutions



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Pour les individus ayant été en contact avec les administrations, la situation est similaire aux résultats du tableau précédent, voir le Graphique 16.1. Dans l'ensemble 59% des personnes ayant bénéficié des services de l'administration ont confiance aux secteurs ciblés de façon générale. Mais la situation est moindre à Abidjan comparativement au milieu rural et autre zones urbaines, où 49% ont confiance contre 65% pour les populations rurales. Par ailleurs, les jeunes âgés de 18 à 34 ans ont moins confiance par rapport aux adultes, même la différence est faible 2%. Pour ceux qui n'ont pas du tout confiance, les plus forts taux au-dessus du niveau national sont observés en zone urbaine, surtout à Abidjan (34%).

16.2. Situation de la corruption

La corruption est un souci majeur en termes de gouvernance surtout que celle-ci entrave le bon fonctionnement des institutions. Pour les Ivoiriens, la corruption constitue souvent un problème pour le pays. La majorité (plus de 60%) de la population considère que ce fléau constitue "*beaucoup*" ou "*plutôt*" une véritable préoccupation ; voir Tableau 9. Toutefois, une proportion aussi importante (près de 40%) estime que la corruption n'est "*pas vraiment*" ou " *pas du tout*" une préoccupation pour le pays.

Malgré le fait que les positions soient relativement nuancées, il faut signaler quand même que pour un peu plus de la moitié de la population, (sept personnes sur dix), aisées (70,4%), vivant à Abidjan (70,8%), chômeur (81,8%) ou actif occupé (65,5%), instruites (72,3%), tout sexe confondu (66,6%), la corruption prend plus d'ampleur dans le pays.

Une mesure objective de la corruption est faite à partir des expériences vécues par les populations. Il s'agit donc uniquement de l'importance de la corruption subie par les individus dans leurs rapports avec les services et Institutions de l'Etat. Les enquêtes auprès des ménages ne permettent pas d'estimer l'importance effective de la grande corruption qui opère au sommet de l'Etat ou au niveau des grandes entreprises.

La mesure de l'incidence de la petite corruption montre qu'elle affecte (8,5%) d'enquêtés victimes de la corruption de la part de fonctionnaires indélicats. Cette incidence est plus importante en milieu urbain, (9,1%) plus précisément à Abidjan (10,8%) qu'en milieu rural (7,7%). Ce fait est à mettre en relation avec le faible niveau de revenu des agents de l'administration qui les rend vulnérables à la corruption. Mais aussi avec la forte concentration de la grande majorité des services de l'administration publique dans la ville d'Abidjan, aspect qui pourraient expliquée la régularité de ce phénomène.

L'incidence de la corruption est moins perceptible chez les femmes (4,5%) que chez les hommes (12,3%), fortement liée au niveau d'instruction à savoir, le primaire (9%), secondaire (9,8%) et (10, 5%) pour le supérieur, faible chez les personnes âgées de plus de 55 ans (6,5%) et les jeunes situées dans la frange de 18 à 24 ans (5,4%), importante chez les personnes situées dans le dernier quintile, désignant les plus riches, ainsi que chez les chômeurs (16,8%) et les actifs occupés (10,4%).

Tableau 16.3: Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays et incidence de la petite corruption selon les caractéristiques sociodémographiques, Cote d'Ivoire, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Individus de 18 ans et plus pensant que la corruption est un problème pour le pays						Individus de 18 ans et plus ayant eu, au moins une fois, affaire à un agent public auquel ils ont versé un pot-de-vin ou qui leur a demandé un pot-de-vin au cours des 12 mois précédents						
	Beaucoup	Plutôt	Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que la corruption est importante dans le pays	Pas vraiment	Pas du tout	Total	Souvent	Parfois	Rarement	Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant eu au moins une fois affaire à un agent public auquel ils ont versé un pot de vin [1]	Jamais	Ne sait pas	Total
Sexe													
Masculin	48,2	18,7	66,9	24,4	8,8	100	3,7	4,8	3,8	12,3	86,1	1,6	100
Féminin	43,4	20,6	63,9	27,6	8,5	100	0,8	1,5	2,2	4,5	94,2	1,3	100
Groupe d'âges													
18-24 ans	45,0	19,5	64,5	25,8	9,7	100	1,1	2,2	2,1	5,4	92,9	1,7	100
25-34 ans	47,1	19,6	66,7	24,9	8,4	100	2,6	3,5	3,4	9,6	89,1	1,4	100
35-44 ans	45,2	20,1	65,3	26,3	8,5	100	3,2	3,8	3,1	10,1	88,4	1,5	100
45-54 ans	46,3	19,4	65,7	26,4	7,9	100	2,6	4,0	3,4	9,9	88,7	1,4	100
55 ans et Plus	44,3	19,1	63,4	28,4	8,2	100	1,4	2,1	3,0	6,5	92,1	1,4	100
Niveau d'instruction													
Aucun	39,3	21,4	60,7	29,1	10,2	100	1,8	2,9	2,6	7,3	91,3	1,4	100
Primaire	47,4	19,3	66,7	26,5	6,8	100	2,9	3,6	2,5	9,0	89,4	1,6	100
Secondaire	55,2	17,2	72,4	20,5	7,1	100	2,6	3,2	4,0	9,8	88,6	1,6	100
Supérieur	56,2	16,2	72,4	20,3	7,4	100	2,6	3,9	4,0	10,5	87,9	1,6	100
Situation d'activité													
Actif occupé	45,4	20,0	65,5	27,0	7,6	100	3,0	4,1	3,2	10,4	88,0	1,6	100
Chômeur BT	59,0	22,9	81,9	12,8	5,3	100	3,5	4,5	8,8	16,8	81,9	1,3	100
MOP	56,3	17,5	73,8	21,1	5,1	100	1,1	1,0	3,8	5,9	92,1	1,9	100
Inactif	43,6	19,0	62,7	25,9	11,4	100	,9	1,8	2,0	4,7	94,1	1,2	100
Profil migratoire													
Natif	43,0	20,4	63,4	27,5	9,1	100	1,9	2,5	2,6	7,1	91,6	1,3	100
Migration interne	53,6	17,8	71,4	21,6	7,0	100	2,8	4,2	3,8	10,9	87,5	1,7	100
Migration internationale	37,1	20,7	57,8	31,3	10,9	100	2,3	3,9	2,7	9,0	89,1	1,9	100
Milieu de résidence													
Abidjan	54,6	16,2	70,8	22,6	6,6	100	2,7	3,4	4,7	10,8	87,3	1,9	100
Autres urbains	44,1	20,2	64,4	26,3	9,3	100	1,9	3,2	2,5	7,7	90,7	1,7	100
Ensemble urbain	48,8	18,5	67,2	24,7	8,1	100	2,3	3,3	3,5	9,1	89,1	1,8	100
Rural	41,9	21,1	63,0	27,7	9,3	100	2,3	3,1	2,3	7,7	91,2	1,1	100
Quintile de niveau de vie													
Le plus pauvre	41,9	18,6	60,5	28,6	10,9	100	1,8	3,2	2,5	7,6	91,1	1,3	100
Second	40,7	21,0	61,7	29,3	9,0	100	2,2	3,0	2,2	7,4	91,1	1,5	100
Moyen	43,7	20,2	63,8	27,9	8,2	100	2,3	2,9	3,6	8,8	90,0	1,2	100
Quatrième	48,7	18,9	67,6	24,5	7,9	100	1,9	3,0	3,0	7,9	90,8	1,3	100
Le plus riche	51,0	19,4	70,4	21,7	7,9	100	2,9	3,7	3,4	10,0	88,1	1,9	100
COTE D'IVOIRE	45,8	19,6	65,4	26,0	8,6	100	2,3	3,2	3,0	8,5	90,0	1,5	100

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS Côte d'Ivoire

La perception de l'ampleur de la corruption constitue un élément explicatif des jugements formulés à l'égard des différents services administratifs ou structures étatiques. Dans quelle mesure la population estime que les personnels des différentes institutions sont impliqués totalement ou partiellement dans la corruption ?

Au regard du Tableau 16.4, les institutions qui inspirent le plus de défiance de la part de la population sont aussi celles où la perception de l'intensité de la corruption est la plus élevée. Ainsi, pour une très grande majorité d'enquêtés les forces de sécurité, plus précisément la police (62,9%), les agents des impôts et de la douane (51,5%), les juges et personnels de la justice (45,3%), les leaders et chefs traditionnels (48%) sont les plus sont les plus touchées par la corruption. A un degré moindre, on citerait les députés membres du parlement et les autorités coutumières.

Il faut aussi noter que pour près d'un enquêté sur cinq (et plus dans certains cas), le pouvoir exécutif incarné par la présidence de la république et la primature sont minés par la corruption. Seules les autorités religieuses paraissent pour être les moins corrompus (17,2%) aux yeux des enquêtés.

Tableau 16.4 : Degré de la corruption au sein des institutions de la république selon les caractéristiques sociodémographiques, Cote d'Ivoire, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Les fonctionnaires (en général)	La police	Les agents du fisc (impôt, douanes)	Les juges, magistrats, personnels de la justice	Le Président	Les ministres	Les députés / membre du parlement	Les autorités communales	Les autorités religieuses	Les leaders/chefs traditionnels	Effectif
Sexe											
Masculin	49,6	64,8	52,9	46,8	22,3	31,1	36,7	39,3	18,1	49,6	6306197
Féminin	46,4	61	50,1	43,9	20,7	28,8	35,1	37	16,2	46,4	6220224
Groupe d'âges											
18-24 ans	46,8	61,7	50,5	45,3	20,9	29,1	33,9	37,7	16,7	46,8	2734953
25-34 ans	49,1	65,2	52,8	46,3	21,7	30,4	37,3	39,5	17,5	49,1	4035466
35-44 ans	49,8	63,8	53,6	46,2	22,6	31,8	38,5	38,9	17,8	49,8	2752507
45-54 ans	48,2	62,5	51,9	45,9	22,4	29,8	35,3	38	17,6	48,2	1547495
55 ans et Plus	43,7	57,5	45,7	40,7	18,9	26,8	31,8	34	15,6	43,7	1456001
Niveau d'instruction											
Aucun	44,5	58,5	46,8	40,5	19,0	25,6	31,9	33,6	14,8	44,5	6254070
Primaire	47,8	64,6	52,4	46,6	21,8	30,2	35,7	39	17,2	47,8	2556574
Secondaire	54,1	68,4	57,8	51,2	24,7	35,8	41,8	44,1	20,1	54,1	2489535
Supérieur	54,4	70,4	61,3	55,7	27,2	39,5	44,8	47,8	23,1	54,4	1226243
Situation d'activité											
Actif occupé	46,4	62,9	50,7	45,2	21,7	29,9	36,3	37,9	17,5	46,4	7454512
Chômeur BT	58,3	76,7	62,7	61,7	30,0	40,9	47,3	53,2	23,8	58,3	252931
MOP	47,7	65,9	55,2	44,6	17,2	26,8	32,1	41,6	13,2	47,7	761005
Inactif	50,5	61,4	51,6	44,7	21,4	30	35,2	37,1	16,8	50,5	4057973
Profil migratoire											
Natif	47,5	60,7	50	44,6	20,2	28,7	35,1	36	16,7	47,5	7454751
Migration interne	51,5	69	56,2	48,8	25,2	34,9	40,0	44,6	19,4	51,5	3943788
Migration internationale	39,7	55,8	45	38	16,9	20,5	26,8	29,7	12,6	39,7	1127883
Milieu de résidence											
Abidjan	53,8	68,6	58,5	50,8	24,8	36,5	40,6	44,1	20,3	53,8	3139266
Autres urbains	48,5	62	51,3	45	20,5	29	35,8	38,4	17	48,5	3954538
Ensemble urbain	50,8	64,9	54,5	47,5	22,4	32,3	37,9	40,9	18,4	50,8	7093804
Rural	44,4	60,3	47,7	42,5	20,3	26,8	33,2	34,6	15,5	44,4	5432618
Quintile de niveau de vie											
Le plus pauvre	44,9	58,5	47,2	43,4	19,5	25,5	31,7	34,2	15,3	44,9	1951090
Second	44,9	58,2	47,2	39,7	18,2	24,1	29,8	31,9	14	44,9	2248264
Moyen	47,6	61,8	51,6	45,7	21,7	29,7	35,5	37,1	17,3	47,6	2452705
Quatrième	49,1	66,3	53,7	47,4	23,6	33,2	39,0	41,5	18,8	49,1	2677036
Le plus riche	51,7	66,9	55,3	48,5	23,1	34,2	40,4	43,0	19,1	51,7	3196423
Côte d'Ivoire	48	62,9	51,5	45,3	21,5	29,9	35,9	38,2	17,2	48	12526422

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS Côte d'Ivoire

A l'exception des autorités religieuses et dans une moindre mesure l'exécutif (Présidence et Primature), les autres Institutions et Services de l'Etat sont beaucoup plus minés par les questions de corruption selon l'opinion des populations. Or, ce sujet a été une préoccupation permanente des autorités qui ont mis en place un cadre règlementaire (renforcement du dispositif légal, création d'un Secrétariat à la Bonne Gouvernance, création d'une Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance et la lutte contre la corruption) qui a évolué dans le temps. Il convient d'évaluer la portée des actions entreprises par les autorités ivoiriennes en matière de lutte anti-corruption.

Sur le cadre institutionnel, les populations comprennent de plus en plus les efforts faits par les Autorités ivoiriennes en matière de lutte contre la corruption. En effet, trois enquêtés sur dix, ont connaissance de l'existence d'une institution en charge de la lutte contre la corruption. Cette information est plus connue des populations dont l'âge se situe dans la tranche de de 25 à 54 ans, à dominance masculine, ayant au moins achevé le cycle primaire. A Abidjan, où sont regroupés l'appareil administratif et de production, (34,5%) de personnes connaissent l'existence d'une telle institution et ce niveau est plus bas dans les autres villes (28,7%) et en milieu rural (26%) ; voir Tableau 11.

Au niveau opérationnel, la très grande majorité de la population doute de l'efficacité des actions du Gouvernement dans la lutte contre la corruption. En fait, seulement (39,6%) des enquêtés estiment que les actions du gouvernement sont efficaces dans la lutte contre la corruption, et (14,3%) considèrent qu'elles ne le sont pas du tout. La stratégie de lutte contre la corruption du Gouvernement Ivoirien ne rencontre donc pas l'adhésion de la majorité des populations vivantes en Côte d'Ivoire.

Tableau 16.5 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant une connaissance des structures anti-corruption et des stratégies de lutte contre la corruption selon les caractéristiques sociodémographiques, Côte d'Ivoire, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Ayant connaissance de l'existence de structures anti-corruption	Estimant que le gouvernement est efficace dans la lutte contre la corruption	Disposant d'informations sur les efforts du gouvernement dans la lutte anti-corruption	Effectif
Sexe				
Masculin	31,4	39,0	12,0	6306197
Féminin	27,3	40,2	8,4	6220224
Groupe d'âges				
18-24 ans	28,2	38,2	8,7	2734953
25-34 ans	29,1	38,7	10,2	4035466
35-44 ans	30,0	40,1	10,1	2752507
45-54 ans	31,2	39,8	12,2	1547495
55 ans et Plus	28,9	43,5	11,1	1456001
Niveau d'instruction				
Aucun	26,3	43,7	8,3	6254070
Primaire	29,2	39,7	9,4	2556574
Secondaire	33,4	33,0	13,4	2489535
Supérieur	36,9	32,1	15,0	1226243
Milieu de résidence				
Abidjan	34,5	33,4	12,1	3139266
Autres urbains	28,7	40,1	10,7	3954538
Ensemble urbain	31,3	37,2	11,3	7093804
Rural	26,8	42,8	8,8	5432618
COTE D'IVOIRE	**29,3**	**39,6**	**10,2**	**12526422**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Chapitre 17: Etat de la gouvernance

Résultats clés

- Seulement 32,2% des citoyens estiment qu'ils sont consultés dans la prise de décision, notamment les personnes de 55 ans ou plus (37,4%).
- Les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction (36,7%) et celles classées parmi les pauvres (35,2%) et le seconde classe de niveau de vie (35,9%) sont d'avis que les citoyens sont associés aux prises de décision.
- Les autorités se préoccupent peu des préoccupations de la population (35,6%). Cette situation est moins tendue chez les personnes âgées (38,1% chez les 34-54 ans et 38,8% chez les 55 ans ou plus).
- La population en âge de voter (18 ans ou plus) à une appréciation moyenne de l'état de droit (0,566) quelles que soient les caractéristiques de la personne, exceptés les personnes âgées d'au moins 60 ans (0,575), n'ayant aucun niveau d'instruction (0,595) et les personnes résidant en milieu rural (0,593).
- Les personnes qui pensent le plus qu'il y a absence de corruption se retrouvent parmi les personnes résidant dans autres urbains (Indice d'appréciation de la corruption 0,562).

Cette section aborde les questions relatives à la perception et aux expériences de la population sur le mode organisationnel de la gouvernance des autorités étatiques et traditionnelles dans leur milieu de résidence. L'une des principales caractéristiques d'une bonne gouvernance est le principe de redevabilité, de transparence dans l'application des politiques et programmes en faveur du développement de la communauté. Par ailleurs, la participation des citoyens à tous les niveaux de la vie économique, politique et sociale du pays est un moyen de favoriser la paix et la cohésion.

17.1. Gouvernance administrative

La gouvernance administrative est appréhendée à partir de l'opinion de la population sur l'écoute, la transparence des autorités politiques et locales. En général, quelque soient les caractéristiques sociodémographiques considérées, la population estime à 63,3% que les chefs traditionnels sont plus à l'écoute de la population que les députés (46,8%) et les conseillers (41,3%). Ce sont les femmes (48,4% pour les députés, 42,3% pour les conseillers et 64% des chefs traditionnel), les personnes sans instruction (50,5% pour les députés, 44,6% pour les conseillers et 66,2% pour les chefs traditionnel), les personnes âgées de 55 ans ou plus (53,4% pour les députés, 49,1% pour les conseillers et 68,6% pour les chefs traditionnels), celles résidant en milieu rural (49,7% pour les députés, 44,1% pour les conseillers et 70,3% pour les chefs traditionnels) qui les estiment être le plus à l'écoute de la population.

Tableau 17.1: Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les autorités font de leur mieux pour être à l'écoute de la population par type d'autorités selon les caractéristiques sociodémographiques, Côte d'Ivoire, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Les députés à l'Assemblée Nationale/Parlement				Les conseillers (élus) communaux				Les chefs traditionnels				
	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	Total
Sexe													
Masculin	10,0	35,2	42,6	12,2	7,5	32,8	45,5	14,2	22,8	39,8	30,3	7,1	100
Féminin	10,0	38,4	42,1	9,5	7,8	34,5	46,5	11,2	22,1	41,9	30,6	5,4	100
Groupe d'âges													
18-24 ans	10,2	35,2	44,2	10,4	8,4	31,8	47,3	12,5	22,1	39,7	32,3	5,8	100
25-34 ans	9,3	36,4	43,5	10,8	6,9	33,1	47,4	12,7	21,4	41,0	30,8	6,7	100
35-44 ans	9,8	36,3	42,3	11,5	7,1	33,0	46,8	13,1	22,3	40,3	30,9	6,5	100
45-54 ans	9,3	37,8	41,0	12,0	7,1	34,5	44,4	14,0	22,7	41,8	29,1	6,3	100
55 ans et Plus	12,3	41,1	37,4	9,2	10,0	39,1	40,1	10,8	26,2	42,4	26,1	5,2	100
Niveau d'instruction													
Aucun	11,5	39,0	40,7	8,7	8,9	35,7	44,8	10,6	25,3	40,9	28,5	5,4	100
Primaire	8,8	38,2	42,1	10,8	7,2	34,5	45,2	13,0	23,0	42,0	29,0	6,0	100
Secondaire	8,5	32,0	45,3	14,2	6,1	29,9	48,2	15,9	19,2	41,1	32,5	7,2	100
Supérieur	7,3	32,5	45,4	14,7	5,2	28,9	49,6	16,3	13,9	37,8	39,0	9,3	100
Milieu de résidence													
Abidjan	7,7	34,6	45,3	12,4	5,5	29,7	49,3	15,5	14,3	39,0	38,9	7,8	100
Autres urbains	10,0	36,4	42,7	10,9	8,1	34,1	45,4	12,3	21,4	40,3	30,9	7,3	100
Ensemble urbain	9,0	35,6	43,9	11,5	7,0	32,2	47,2	13,7	18,3	39,7	34,5	7,6	100
Rural	11,3	38,4	40,4	9,9	8,5	35,6	44,5	11,4	28,0	42,3	25,1	4,6	100
Quintile du niveau de vie													
Le plus pauvre	12,3	35,3	43,2	9,3	10,0	32,7	46,5	10,8	25,8	39,4	29,9	4,9	100
Second	11,1	38,1	40,8	9,9	8,7	35,3	45,1	10,9	22,5	41,2	30,6	5,7	100
Moyen	8,7	37,8	43,8	9,7	7,1	34,6	46,1	12,2	20,8	41,7	31,5	6,0	100
Quatrième	8,7	37,8	41,3	12,2	5,8	33,2	46,4	14,6	21,3	41,5	30,0	7,3	100
Le plus riche	9,7	35,3	42,7	12,2	7,4	32,8	45,9	14,0	22,8	40,2	30,1	6,9	100
Côte d'Ivoire	**10,0**	**36,8**	**42,4**	**10,8**	**7,6**	**33,7**	**46,0**	**12,7**	**22,5**	**40,8**	**30,4**	**6,3**	**100**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Les populations dans leur majorité décrient l'usage du pouvoir fait par les autorités locales et communales qui on peut le penser ne respecte pas les engagements pris lors des campagnes électorales. En effet, seulement 39,2% de la population cible affirme qu'elle est informée sur les programmes d'actions et le budget, notamment plus les femmes (40,1%) que les hommes (38,3%), les personnes âgées de 55 ans ou plus (43,2%), celles n'ayant aucun niveau d'instruction (43,6%) ou résidant en milieu rural (43,6%) qui estime être mieux informés sur les programmes d'action et le budget.

Par ailleurs seulement 32,2% des individus de 18 ans et plus estiment que les citoyens sont consultés dans la prise de décision, notamment les femmes (33,1%), les personnes âgées de 55 ans ou plus (37,4%), celles n'ayant aucun niveau d'instruction (36,7%) ou résidant en milieu rural (36,3%), les personnes se classant parmi les plus pauvres (35,2%) et les pauvres (35,9%) accordent un peu plus leur estime quant à leur consultation pour la prise de décision.

Tableau 17.2: Opinion des individus de 18 ans et plus sur la gouvernance des autorités locales et communales, Côte d'Ivoire, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Informer les citoyens sur les programmes d'action & les budgets				Consulter les citoyens dans la prise de décision				
	Beaucoup	Plutôt	Pas vraiment	Pas du tout	Beaucoup	Plutôt	Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les citoyens sont consultés dans la prise de décision [1]	Pas vraiment	Pas du tout
Sexe									
Masculin	7,3	31	45,3	16,5	4,9	26,4	31,3	49,8	18,9
Féminin	7,5	32,6	45,1	14,8	5,1	28,1	33,1	49,2	17,7
Groupe d'âges									
18-24 ans	8,6	31,4	45	15,1	5,6	25,3	30,9	50,8	18,3
25-34 ans	7,1	30,4	46,7	15,8	4,7	26	30,7	50,6	18,7
35-44 ans	6,4	31,6	45,3	16,7	4,2	27,9	32,1	49,1	18,8
45-54 ans	7,1	33,3	43,3	16,2	4,7	29,4	34,1	47,4	18,5
55 ans et Plus	8,2	35	42,9	13,8	6,4	31	37,4	46,7	15,9
Niveau d'instruction									
Aucun	8,6	35	43,2	13,2	6,3	30,3	36,7	47,5	15,8
Primaire	6,9	30,9	46,2	16,1	4	27,4	31,5	51	17,5
Secondaire	6	26,8	47,4	19,8	3,4	22,4	25,9	51,2	23
Supérieur	5,5	27,3	48,4	18,9	3,2	21	24,2	53,1	22,7
Milieu de résidence									
Abidjan	5,9	26,5	48,4	19,2	3,6	22,1	25,6	51,9	22,5
Autres urbains	6,6	32	45,1	16,4	4,7	27,2	31,9	49,5	18,5
Ensemble urbain	6,3	29,6	46,5	17,6	4,2	25	29,2	50,6	20,3
Rural	8,9	34,7	43,4	13,1	6	30,3	36,3	48,1	15,7
Quintile de niveau de vie									
Le plus pauvre	8,9	32,9	45,5	12,7	6,9	28,3	35,2	49,5	15,3
Second	7,9	34,9	43,8	13,4	5	30,9	35,9	48,1	16
Moyen	6,4	32,3	46,7	14,7	4,5	27,4	31,9	51,5	16,6
Quatrième	6,1	29,6	46,2	18,2	3,8	25,4	29,3	49,8	21
Le plus riche	8,1	30,4	43,9	17,7	5,1	25,5	30,6	48,7	20,7
Côte d'Ivoire	**7,4**	**31,8**	**45,2**	**15,6**	**5**	**27,3**	**32,2**	**49,5**	**18,3**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS
[1] Proxy ODD 16.7.2

17.2. Participation citoyenne et politisation

On analyse ici l'implication de la population dans la vie politique et sociale, car ils en sont, en réalité, les premiers animateurs. Au cours de cette enquête, les populations se sont prononcées sur leur participation aux élections générales de 2015 dont le taux de participation officielle (Commission Électorale Indépendante) est de 52,86% au premier tour.

L'un des aspects importants de la participation au processus politique est l'inscription sur la liste électorale. Il ressort qu'au moment de l'enquête, 62,7% des majeurs ivoiriens n'ont pas voté parce qu'ils ne se sont pas faits enregistrer sur les listes électorales, Tableau 16.3. Ce qui traduit en amont de l'organisation de cette élection présidentielle, le manque d'intérêt exprimé par une grande partie de la population dû aux désistements et la non participation de certains leaders de l'opposition politique. Par ailleurs, le taux de non inscription est beaucoup plus élevé dans le Bas Sassandra (77,7%) que dans les autres villes (65,9%) et en milieu rural (66,4%), et chez les jeunes de moins de 25 ans (74,8%).

Environ 51,8% des personnes inscrites sur la liste électorale affirment avoir effectivement votées lors de l'élection présidentielle de 2015. Cette participation est plus faible chez les hommes (51,6%), les jeunes de moins de 25 ans (20,3%) et dans la région de la Comoé (41,3%).

La comparaison entre ces 2 chiffres de taux de participation est délicate pour plusieurs raisons. D'abord, les mouvements démographiques (migration, mortalité) entre les élections et l'enquête (près de 2 ans), font que le corps électoral n'est pas exactement identique dans les deux sources. Cette différence de champ s'explique aussi par le fait que l'enquête ne touche que les ménages ordinaires et non les ménages collectifs vivant en institutions. De plus, elle n'est pas suffisamment fine pour saisir précisément le corps électoral « légal » (cf. déchéance du droit de vote de certains électeurs potentiels : délinquants, etc.).

Ensuite, du côté de l'enquête, la déclaration des enquêtés est une reconstruction a posteriori plus ou moins fiable. Elle peut dépendre d'évènements postérieurs à l'élection (qui a gagné le scrutin, etc.). Souvent, les enquêtés ont tendance à adopter une attitude « légitimiste » au profit du vainqueur de l'élection. Il faut enfin noter que parmi ceux qui sont inscrits et qui se sont abstenus de voter, 4,7% l'ont fait parce qu'ils estiment qu'ils n'ont pas de candidat ou alors qu'aucun candidat ne représente leurs opinions et pour 8,5% d'entre eux aussi, voter ne sert à rien.

L'autre élément de la participation citoyenne à la vie politique est l'adhésion à un parti politique (ou simple sympathisant du parti). Ainsi, 3,5% d'Ivoiriens (exclus les étrangers) sont membres ou sympathisants d'un parti politique. Le plus faible niveau d'adhésion est atteint dans la région du Bas Sassandra (0,8%) contre 4,4% à Abidjan. Par ailleurs, ce taux d'adhésion est plus élevé chez ceux de plus de 55 ans (5%) et des 45 à 54 ans (5,6%) que dans les autres classes d'âge, chez les hommes (4,3%) que chez les femmes (2,7%). Mais, ces chiffres obtenus de cette enquête sont très en deçà de ceux de 2015 (enquête GPS 2015) confirmant l'hypothèse que les ivoiriens ne font plus en plus confiance aux partis politiques traditionnels.

Il est remarquable que la politique présente très peu d'attrait pour les Ivoiriens. Pour 92% d'Ivoiriens, la politique n'a aucun intérêt pour eux. Ce désintérêt est plus marqué dans le Gôh-Djiboua (96,9%), chez les femmes (95%), les jeunes de moins de 25 ans (98,4%) et les personnes non instruites (92,9%). Ainsi, ces données traduisent que la participation citoyenne au jeu politique pour les Ivoiriens se limite aux processus électoraux. En dehors de ces processus, ils ne sont pas impliqués (ou très peu) dans la vie des partis politiques et sont très peu intéressés par la politique.

Tableau 17.3: Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant voté aux dernières élections et motifs d'abstention selon les caractéristiques sociodémographiques, Côte d'Ivoire, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant voté aux dernières élections	Motifs d'abstention				Pourcentage des individus de 18 ans et plus intéressés par la politique	Pourcentage des individus de 18 ans et plus appartenant à un parti politique
		Pas de candidat représentant vos demandes	Voter ne sert à rien	Pas enregistré sur les listes électorales	Autre raison		
Sexe							
Masculin	51,6	4,8	8,3	60,8	26,2	11,0	4,3
Féminin	52	4,6	8,7	64,6	22	5,0	2,7
Groupe d'âges							
18-24 ans	20,3	2,2	4,7	74,8	18,3	5,1	1,6
25-34 ans	51	5,1	10,3	62,4	22,2	7,8	3,0
35-44 ans	62,9	7,0	11,3	51	30,6	9,5	4,1
45-54 ans	72	8,6	12	45,3	34,1	9,2	5,6
55 ans et Plus	70,9	5,3	9,6	47,6	37,6	10,3	5,0
Niveau d'instruction							
Aucun	52,2	2,8	5,8	64,1	27,3	7,1	3,1
Primaire	55,3	6,5	9,7	62,9	20,8	8,0	4,1
Secondaire	51	7,2	12,1	59,4	21,3	9,4	3,7
Supérieur	44,2	5,2	11,9	61,9	20,9	10,1	3,9
Milieu de résidence							
Abidjan	47,5	8,0	16,1	53,4	22,5	8,5	4,4
Autres urbains	50,5	3,2	7,1	65,9	23,8	7,3	2,6
Ensemble urbain	49,1	5,4	11,2	60,2	23,2	7,8	3,4
Rural	55,4	3,6	4,5	66,4	25,5	8,3	3,7
Régions							
Autonome d'Abidjan	47,7	7,9	16	53,1	23	8,4	4,4
Autonome de Yamoussoukro	52,4	2,2	3,2	56,2	38,4	6,9	2,0
Bas-Sassandra	39,4	1,5	2,4	77,7	18,5	5,3	0,8
Comoé	41,3	7,5	11	67	14,5	7,2	4,8
Denguelé	62,4	2,7	6,9	56,5	33,9	27,5	3,8
Gôh-Djiboua	43,8	3,7	11,3	68,6	16,4	3,1	1,2
Lacs	65,2	3,5	4,4	67,6	24,4	5,9	3,5
Lagunes	51	7,3	7,4	58,6	26,8	5,8	0,9
Montagnes	54,8	1,9	5	61,4	31,8	6,1	5,6
Sassandra-Marahoue	53,1	4,5	5	63,7	26,7	6,6	2,1
Savanes	66,1	1,0	1,6	67,9	29,5	9,0	2,3
Vallée du Bandama	54,7	1,2	3,7	66,6	28,5	8,7	2,4
Woroba	68,3	1,4	5,6	55,2	37,8	24,3	8,2
Zanzan	63,1	4,5	3,4	69,7	22,3	15,9	9,3
Quintile de niveau de vie							
Le plus pauvre	47,2	3,7	6,1	60,4	29,8	7,9	3,0
Second	51,1	3,4	8,4	64,3	23,9	6,6	3,7
Moyen	51	4,7	8,9	62,8	23,6	7,2	3,1
Quatrième	52,8	4,9	10,3	60,5	24,3	8,2	3,5
Le plus riche	55	6,1	8,4	64,9	20,6	9,7	4,0
Côte d'Ivoire	**51,8**	**4,7**	**8,5**	**62,7**	**24,1**	**8,0**	**3,5**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Dans une démocratie représentative, le pouvoir exercé au niveau local et national est issu des élections, et les élus sont eux-mêmes issus d'un ensemble plus large : la classe politique. Plus généralement, une démocratie efficace ne peut fonctionner que s'il existe une offre politique, des hommes et des partis politiques qui jouent leur rôle d'intermédiaires démocratiques. Ces derniers sont censés représenter la pluralité des opinions, relayer la

voix des citoyens et porter leurs revendications, animer un débat politique contradictoire, élaborer des programmes de gouvernement et proposer des alternatives aux électeurs.

Sans ces instances de régulation, la démocratie est vidée de sa substance et ne devient plus qu'une machinerie électorale au service d'intérêts particuliers. On note ici que de plus en plus l'opinion de la population s'améliore vis-à-vis de la classe politique. En effet, au vu du Tableau 17.4, 35,6% de cette population estiment que l'autorité centrale prenne en compte les préoccupations de la population et ils ne sont que 18,4% de ceux qui pensent qu'elle ne s'occupe pas du tout de leurs préoccupations et demandes. Ces taux représentent une nette amélioration par rapport à la situation en 2015 où à peine 3% de la population estimaient que la classe politique prenait en compte les préoccupations soulevées par les populations et les demandes formulées par celle-ci.

Par ailleurs, les partis politiques d'opposition et les groupes minoritaires apprécient à plus du tiers la prise en compte de l'autorité centrale des préoccupations de la population. Ainsi, la construction de plusieurs infrastructures socio-économiques en zone urbaine comme rurale réalisées par le Gouvernement est reconnue comme positif par les parties politiques même s'il reste beaucoup d'effort à faire.□

Tableau 17.4: Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que l'autorité centrale prenne en compte les préoccupations de la population et des groupes minoritaires selon les caractéristiques sociodémographiques, Côte d'Ivoire, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Pensez-vous que les politiciens prennent en compte les préoccupations/demandes de la population ?					Les partis politiques d'opposition	Les groupes minoritaires	Effectif
	Beaucoup	Plutôt	Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que l'autorité centrale prenne en compte les préoccupations de la population	Pas vraiment	Pas du tout			
Sexe								
Masculin	8,9	26,7	35,6	45,4	19,0	38,8	33,5	6306197
Féminin	8,4	27,2	35,6	46,6	17,8	39,7	34,3	6220224
Groupe d'âges								
18-24 ans	8,6	26,0	34,6	46,8	18,6	38,0	32,7	2734953
25-34 ans	8,3	25,7	34	47,4	18,6	39,3	33,3	4035466
35-44 ans	8,5	27,4	36	45,8	18,3	38,8	33,8	2752507
45-54 ans	9	29,1	38,1	43,4	18,6	40,2	35,1	1547495
55 ans et Plus	9,9	28,8	38,8	43,9	17,3	41,2	36,4	1456001
Niveau d'instruction								
Aucun	10,6	30,2	40,8	43,4	15,7	44,7	38,6	6254070
Primaire	7,9	26,3	34,1	47,2	18,6	37,5	33,6	2556574
Secondaire	5,7	22	27,8	48,8	23,4	31,4	26,1	2489535
Supérieur	6,5	21,5	28	50,8	21,2	31,2	26,3	1226243
Milieu de résidence								
Abidjan	6,1	23,4	29,6	48,4	22,0	31,9	27,4	3139266
Autres urbains	8,5	27,9	36,4	45,9	17,7	39,4	34,4	3954538
Ensemble urbain	7,4	25,9	33,4	47,0	19,6	36,1	31,3	7093804
Rural	10,3	28,2	38,5	44,7	16,8	43,4	37,2	5432618
Quintile du niveau de vie								
Le plus pauvre	10,9	26,8	37,7	44,7	17,6	42,4	36,9	1951090
Second	10	26,9	37	47,2	15,9	41,5	35,9	2248264
Moyen	7,6	28,5	36,1	46,7	17,2	37,9	33,4	2452705
Quatrième	7,6	27,4	35	45,1	19,9	37,7	31,8	2677036
Le plus riche	8,2	25,4	33,5	46,2	20,3	38,0	32,7	3196423
Côte d'Ivoire	**8,7**	**26,9**	**35,6**	**46,0**	**18,4**	**39,2**	**33,9**	**12526422**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

17.3. Indice de perception de l'état de droit

Un Etat de droit ("Rule of Law" en anglais) est un système institutionnel dans lequel la puissance publique est soumise au droit. Il est fondé sur le principe essentiel du respect des normes juridiques (ou "primauté du droit"), chacun étant soumis au même droit, que ce soit l'individu ou bien la puissance publique.

On note une réaction mitigée des ivoiriens face au respect de l'état de droit par la puissance publique. Le bilan des statistiques du **Tableau 17.5**, donne 56,6% des enquêtés qui estiment que l'état de droit est respecté. Mais, cette situation diffère selon la nature de l'application de l'état de droit considérée. Ainsi, 60,4% des populations estiment que l'état de droit est appliqué dans le système judiciaire et 55,8% pensent qu'il n'existe pas de corruption dans l'Administration publique.

Tableau 17.5 : Indice d'appréciation de l'état de l'Etat de droit par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, Côte d'Ivoire, 2017

Caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage	Système judiciaire	Absence de corruption	Etat de droit
Sexe			
Homme	0,609	0,561	0,569
Femme	0,581	0,544	0,550
Groupe d'âges			
18 - 34 ans	0,608	0,567	0,574
35 - 59 ans	0,598	0,552	0,560
60 ans et plus	0,617	0,566	0,575
Niveau d'instruction			
Aucun	0,640	0,586	0,595
Primaire	0,615	0,566	0,574
Secondaire	0,549	0,511	0,517
Supérieur	0,521	0,508	0,510
Milieu de résidence			
Abidjan	0,531	0,511	0,514
Autres urbains	0,611	0,562	0,570
Ensemble urbain	0,575	0,539	0,545
Rural	0,642	0,583	0,593
Côte d'Ivoire	**0,604**	**0,558**	**0,566**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Chapitre 18: Paix et sécurité

Résultats clés

- Une bonne partie de la population estime ne pas sentir en sécurité lorsqu'elle marche seule tant dans la journée que dans la nuit, avec une proportion de **62,6%** pour le jour et **59,3%** pour la nuit. Plus de la moitié de la population ne se sent pas aussi en sécurité lorsqu'elles restent seules à la maison plus le jour que la nuit **(63,1% le jour et 59,3% la nuit).**
- Au cours des 12 derniers mois précédent l'enquête, 10,8% des personnes de 18 ans ou plus ont déclaré avoir été victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles. Les hommes sont les plus touchés **(12,3% contre 9,2%** pour les femmes**).**
- **88,5%** estiment qu'il n'y a aucun problème de tension entre les différents groupes et les régions où cette proportion est la plus faible est la région de Comoé **(73,7%),** Denguélé **(74,4%)** et Woroba **(75,8%).**
- La confiance à la sécurité publique est plus prononcée dans le milieu rural **(0,799),** chez les personnes n'ayant aucun niveau d'instruction **(0,797).**
- la population n'a pas du tout confiance à leur armée pour la protection des frontières car l'indice est de **0,316.**

Si dans l'ensemble, la situation sécuritaire en Côte d'Ivoire s'est améliorée au cours de ces dernières années, certains problèmes demeurent. On note la criminalité (attaques à main armée par des enfants en conflit avec la loi appelés « microbes » à Abidjan, coupeurs de route aux alentours de Bouaké, rackets par des membres des forces de sécurité, etc.), et d'autres défis sécuritaires actuels. Les mutineries ont démontré et divers conflits entre éléments des forces de sécurité ont mis en lumière des problèmes de cohésion et de discipline dans les rangs. Des réformes ont été lancées par le gouvernement pour rétablir l'ordre et la cohésion. En outre, à l'ouest, les tentatives sont entreprises par les autorités afin de trouver des mesures visant notamment à mettre en place un type de cadastre des limites villageoises afin de régler les conflits fonciers récurrents.

Les principes démocratiques ne peuvent véritablement pas être respectés et les institutions auront du mal à être performantes dans un environnement où la paix et la sécurité ne sont pas assurées. Inversement, les insatisfactions concernant le fonctionnement de la démocratie, le respect des droits de l'homme ou la qualité de la gouvernance sont susceptibles de générer des fractures sociales productrices à terme de violences ou de conflits.

Au vu ces situations volatiles affectant la santé sécuritaire du pays, cette section du rapport tente d'établir un diagnostic général de l'état de la paix et de la sécurité, en précisant les menaces perçues comme étant les plus préoccupantes, et le sentiment général de sécurité, de satisfaction dans la vie.

18.1. Menace générale et sentiment de sécurité

Les sentiments d'insécurité et de peur peuvent entrainer un mal-être ou mal vivre personnel et constituer un obstacle pour entreprendre des actions dans la vie courante (se déplacer, entretenir des relations avec autrui, investir, etc.). De manière directe, les agressions ont un impact sur la santé ou sur les biens des individus. Une liste de 11 items (menaces) a été proposée aux enquêtés. Ces derniers ont été sollicités pour donner leurs avis sur les menaces qui pourraient éventuellement les inquiéter pour chacun des items.

Le Tableau 18.1 révèle que selon les enquêtés, quel que soit l'item retenu, à plus de (47,2%), soit pratiquement 1 enquêté sur 2 estime que chacune des caractéristiques constitue une menace, et sont plus ressenties par les femmes que les hommes. Toutefois, l'importance accordée à chaque item n'est pas la même. Ainsi, les populations affirment que les menaces d'ordre économiques sont les plus inquiétantes (à plus de 71%) sont : la pauvreté (77,8%), le chômage (77,6%) la faim (71,2%) et les risques de maladie (73,6%).

Ces derniers temps, une menace devient de plus en plus inquiétante pour les enquêtés. Il s'agit de la menace du terrorisme, qui inquiète 7 ivoiriens sur 10. Ce phénomène longtemps inconnu des ivoiriens est devenue une menace à prendre très au sérieux, surtout depuis le premier acte de terrorisme enregistré par la Côte d'ivoire en Mars 2016 dans la banlieue Abidjanaise de Bassam ayant occasionné plus de dix (10) morts. La menace de la guerre et des conflits armés inquiète toujours les ivoiriens. La plupart (69%) étant toujours hantés par la crise post-électorale ayant occasionné plus de 3000 morts. Pour les enquêtés, les menaces inquiétantes dans une moindre mesure les violences d'ordre criminel (67,3%), les violences contre les femmes (66,4%) et entre les communautés (64%). Au contraire, les enquêtés semblent ne pas trop être inquiétés pour l'expulsion du lieu de résidence (47,2%).

A l'évidence, les menaces dépendent du milieu de résidence. Ces menaces constituent de véritables préoccupations à Abidjan. De fait, à plus de 65%, quel que soit l'item, exclusion faite de l'item sur l'expulsion du lieu de résidence, les Abidjanais interrogés pensent qu'elles sont des raisons d'inquiétudes. A titre d'exemple, certains items (des menaces insidieuses de type économique) comme "la pauvreté", "le chômage" et "la faim" sont considérés, à plus de 70%, comme très alarmantes. Le fait qu'il existe une corrélation positive (elles font référence à des menaces économiques) entre ces trois items pourrait expliquer ces résultats. A côté de ces menaces, d'autres sont plutôt d'ordre sécuritaire. Il s'agit du terrorisme (73,8%), des conflits armés ou des guerres (71,4%) notamment des violences d'ordre criminel (71,5%) et les violences contre les femmes (64%).

En milieu rural, les menaces sont plutôt d'ordre économique comme la pauvreté (77,3%), le chômage (75%), la santé (74,6%) et la faim (70,8%). Il faut aussi indiquer que, hors d'Abidjan, les menaces criminelles et sécuritaires sont également une préoccupation une préoccupation. 6 ivoiriens sur 10 en sont inquiétés.

Tableau 18.1: Pourcentage des individus de 18 ans et plus inquiets dans leur vie quotidienne par type de menaces selon les caractéristiques sociodémographiques (P1), Côte d'Ivoire, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Violence d'ordre criminel	Violence entre communautés	Violence contre les femmes	Conflit armé ou guerre	Terrorisme	Mort ou blessures dues à des catastrophes naturelles	Risques pour la santé	Pauvreté	Chômage	Faim	Expulsion (de votre lieu de résidence / votre terre)	Effectif
Sexe												
Masculin	66,7	63,1	64,6	67,9	70,4	62,1	72,7	77,4	77,6	70,9	46,9	6306197
Féminin	67,9	65,0	68,3	70,2	72,4	64,1	74,5	78,3	77,7	71,5	47,4	6220224
Milieu de résidence												
Abidjan	69,7	64,1	66,7	71,4	73,8	60,7	70,7	77,3	80,3	68,0	47,0	3139266
Autres urbains	67,6	63,8	66,4	67,7	71,5	63,7	74,5	79,0	79,1	74,3	47,8	3954538
Ensemble urbain	68,6	63,9	66,5	69,4	72,5	62,4	72,8	78,3	79,6	71,5	47,5	7093804
Rural	65,7	64,2	66,3	68,7	69,9	64,0	74,6	77,3	75,0	70,8	46,8	5432618
Régions												
Autonome d'Abidjan	69,6	64,0	66,8	71,5	74,0	60,6	70,4	77,3	80,4	67,8	46,8	3190034
Autonome de Yamoussoukro	86,6	81,9	82,4	86,2	86,9	62,8	69,4	78,0	82,0	66,7	48,2	214496
Bas-Sassandra	65,8	62,6	62,9	62,9	61,3	50,8	69,4	66,2	64,7	68,1	49,7	1080363
Comoé	39,2	42,9	42,4	43,6	48,3	51,2	58,5	63,9	59,0	54,0	39,8	685404
Denguélé	46,8	45,5	44,1	47,9	49,7	47,5	59,0	63,5	56,8	49,6	28,2	140189
Gôh-Djiboua	47,9	48,2	48,2	59,8	52,1	46,0	71,9	77,0	77,1	72,3	36,2	862021
Lacs	77,7	76,1	77,9	79,2	78,8	74,8	87,4	87,8	86,4	77,1	51,9	670717
Lagunes	69,7	67,2	70,4	66,7	66,8	60,7	74,7	83,5	76,4	73,9	48,5	782420
Montagnes	88,6	89,0	89,5	89,2	87,2	78,8	85,7	90,3	87,7	80,9	43,0	1243791
Sassandra-Marahoué	64,8	62,4	73,5	67,7	79,9	67,9	68,6	75,0	85,3	72,9	57,0	1172949
Savanes	58,5	52,9	53,1	58,9	59,8	64,0	68,5	66,8	59,8	62,9	54,5	829210
Vallée du Bandama	72,6	66,5	67,4	74,1	88,6	75,7	91,2	94,9	94,9	94,4	53,1	791625
Woroba	65,7	67,3	68,2	66,8	67,4	70,1	75,9	80,6	73,5	76,6	53,8	397778
Zanzan	68,7	53,0	58,5	70,1	74,1	67,5	72,0	72,6	70,1	60,8	28,9	465425
COTE D'IVOIRE	**67,3**	**64,0**	**66,4**	**69,0**	**71,4**	**63,1**	**73,6**	**77,8**	**77,6**	**71,2**	**47,2**	**12526422**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Le point précédent a permis d'examiner la sécurité de façon globale, de voir comment la sécurité est perçue. Il s'agit maintenant de dégager le point de vue des populations sur la situation sécuritaire à partir de cas concrets relativement aux lieux couramment utilisés par la plupart des gens et les moments de la journée. En général, un fort sentiment d'insécurité durant la journée, à un moment où la vie sociale est la plus active (avec en particulier une forte présence des forces de sécurité, rendant les crimes et délits plus difficiles à commettre), sera la marque d'un niveau global de criminalité plus élevé.

Il ressort des données du Tableau 18.2 que la population ne se sent pas en sécurité en général. De fait, quelle que soit la situation envisagée (marché seule dans le quartier, être seule dans la maison, de jour comme de nuit, être dans un lieu public, et sur son lieu de travail) pour plus de 59% d'Ivoiriens, la sécurité n'est pas garantie. Les lieux de travail et lieux publics (59%) sont les lieux plus sécurisés.

Ce sentiment général d'insécurité que vit la population est inversement liée au niveau de revenu, plus ressentie par les femmes et varie en fortement dépendant des aires géographiques régionales. Les plus pauvres se sentent plus en insécurité que les riches dans leurs lieux de résidence. Cela pourrait s'expliquer par la sollicitation récurrente de services des agentes de sécurité privées en plus de celle offerte par les services de sécurité publics, ce qui n'est toujours pas à la portée de la bourse des plus pauvres.

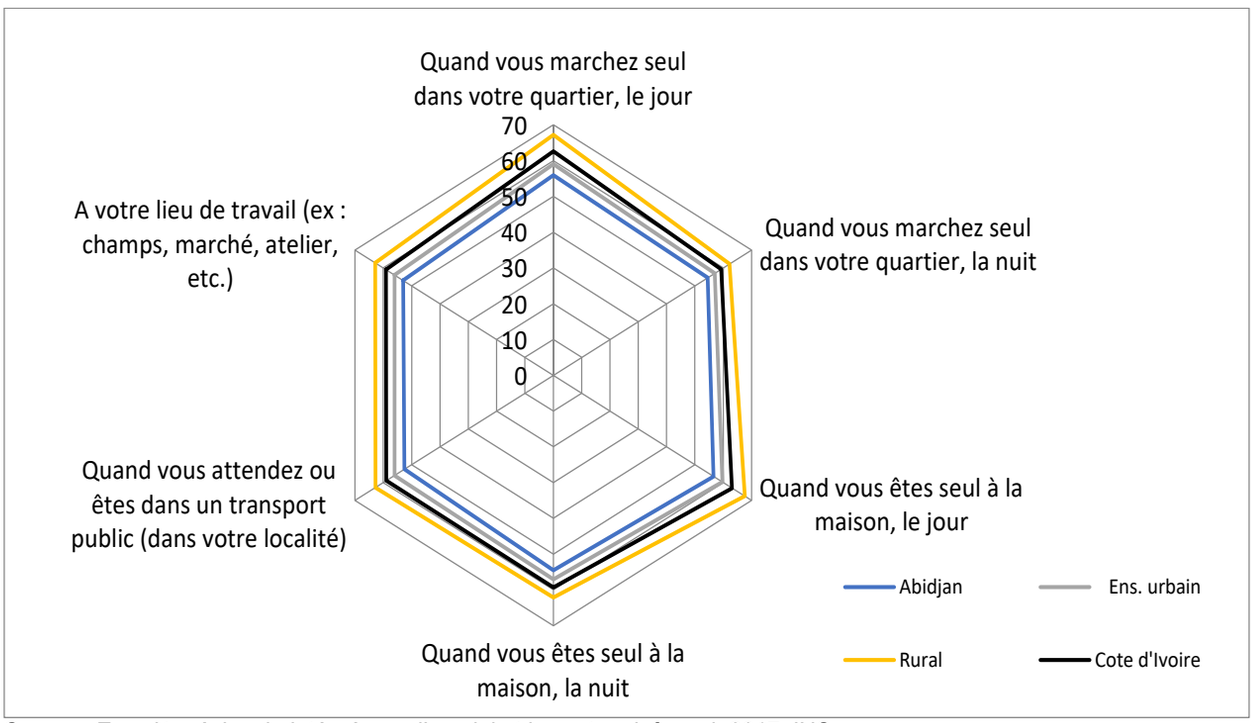
Tableau 18.2: Pourcentage des individus de 18 ans et plus ne se sentant pas en sécurité par type de situation selon les caractéristiques sociodémographiques, Cote d'Ivoire, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Quand vous marchez seul dans votre quartier, le jour	Quand vous marchez seul dans votre quartier, la nuit	Quand vous êtes seul à la maison, le jour	Quand vous êtes seul à la maison, la nuit	Quand vous attendez ou êtes dans un transport public (dans votre localité)	A votre lieu de travail (ex : champs, marché, atelier, etc.)	Pourcentage des individus de 18 ans et plus considérant qu'il n'y a pas de danger à se déplacer seules à pied dans leur zone de résidence [1]	Effectif
Sexe								
Masculin	62,3	58,9	63,1	59,2	59,1	59,4	52,1	6306197
Féminin	62,9	59,6	63,2	59,4	58,8	58,6	51,3	6220224
Régions							43,1	
Autonome d'Abidjan	56,2	54,7	56,8	54,7	52,7	53,2	62,4	3190034
Autonome de Yamoussoukro	69,7	70,2	70,8	71,1	67,4	70,0	47,8	214496
Bas-Sassandra	65,7	50,6	65,6	56,2	58,8	62,4	59,0	1080363
Comoé	63,6	64,7	67,9	67,0	67,9	66,8	57,3	685404
Denguélé	59,7	61,1	60,0	60,5	60,7	59,7	55,2	140189
Gôh-Djiboua	62,8	58,2	63,4	59,2	52,9	62,3	57,2	862021
Lacs	72,0	59,7	70,3	59,2	60,4	61,3	57,2	670717
Lagunes	66,1	61,4	65,2	61,5	59,9	58,5	48,3	782420
Montagnes	62,8	59,1	62,3	56,0	60,1	53,8	42,9	1243791
Sassandra-Marahoué	52,4	54,8	54,0	50,3	51,5	49,5	75,9	1172949
Savanes	78,3	78,2	79,9	78,8	80,8	80,8	50,2	829210
Vallée du Bandama	64,6	58,7	63,7	59,5	54,0	55,6	75,0	791625
Woroba	79,6	78,4	77,6	77,3	81,6	75,2	49,9	397778
Zanzan	54,6	57,6	59,1	58,6	58,6	57,1	51,7	465425
Quintile de Niveau de vie							55,4	
Le plus pauvre	66,4	61,7	66,5	61,7	64,0	62,1	53,4	1951090
Second	63,0	59,8	64,1	60,3	60,7	61,2	49,8	2248264
Moyen	62,3	57,2	62,0	57,5	58,2	58,2	49,3	2452705
Quatrième	60,1	58,5	60,7	57,6	56,5	57,4	51,8	2677036
Le plus riche	62,2	59,6	63,2	59,9	57,4	57,7	52,1	3196423
COTE D'IVOIRE	**62,6**	**59,3**	**63,1**	**59,3**	**59,0**	**59,0**	51,3	**12526422**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS
[1] ODD 16.1.4

L'insécurité est moins vécue dans le district autonome d'Abidjan, que dans les autres districts. A Abidjan, les endroits les plus sécurisés pour la population sont les transports publics (52,7%) et lieux publics (53,2%). Dans les districts de Yamoussoukro, des Savanes et du Woroba, 7 personnes sur 10 parmi les enquêtés est en situation d'insécurité. Les endroits les plus redoutées sont la maison et le lieu de travail. Dans les autres villes, le sentiment d'insécurité est plus élevé quand l'individu se retrouve seul la nuit dans son quartier ou chez lui à la maison. En milieu rural, le sentiment d'insécurité est plus faible, quel que soit le moment ou l'endroit considéré comparativement au milieu urbain ; cf. Graphique 18.1. Cependant pour ce qui de l'existence de danger à se déplacer seules à pied dans sa zone de résidence, la majorité de population n'y voit aucun danger.

Graphique 18.1: Pourcentage de la population de 18 ans et plus se sentant pas en sécurité par type de situation selon le milieu de résidence



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

18.2. Criminalité

L'évaluation de la criminalité a porté sur les différents cas de vol, d'agressions et de menaces subies par les différentes populations. En effet, en matière d'évaluation de la criminalité, la perception que les populations ont des faits criminels à eux seules ne suffisent pas, encore faut-il leur adjoindre l'expérience réelle des faits tels que vécus par la population. Par exemple, un cas emblématique et largement relayé par les médias peut entretenir un sentiment de psychose alors même que l'évènement peut être tout à fait exceptionnel.

Il est donc important de mesurer l'expérience réelle des atteintes aux biens et aux personnes et pas seulement la perception de l'insécurité. Ainsi, les données du Tableau 18.3 montrent qu'environ 10% des enquêtés ont été victimes d'un acte de vol que ce soit à l'intérieur (6,4%) ou à l'extérieur (3,5%) de leur domicile, et d'agression physiques (2,8%), faits le plus souvent perpétrés à Abidjan (23,3%) sur les Hommes (14,5%) que sur les femmes (11%). Les faits d'harcèlement sexuels, s'entendant comme, les viols, tentatives de viol sont de moins en moins vécus par la population, pratiquement 0,3% de la population ont été confrontés. Par contre, 3% de la population a été victime d'harcèlement physique ou sexuel, tandis que 10,8% des personnes interrogées ont été victimes de violences physiques, psychologiques ou sexuelles au cours des 12 mois précédents.

Tableau 18.3: Incidence de la criminalité par type d'incident selon les caractéristiques sociodémographiques, Cote d'Ivoire, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Sexe		Milieu de résidence				Quintile de niveau de vie					Côte d'Ivoire
	Masculin	Féminin	Abidjan	Autres urbains	Ensemble urbain	Rural	Le plus pauvre	Second	Moyen	Quatrième	Le plus riche	
Quelqu'un s'est introduit dans votre résidence sans permission et a volé ou essayé de voler quelque chose	6,9	5,9	10,5	7,3	8,7	3,4	4,4	5,6	7,2	6,7	7,3	**6,4**
Quelqu'un a délibérément détruit ou endommagé votre maison, boutique, ou tout autre bien vous appartenant ou appartenant à votre ménage	2,3	1,9	3,5	2,2	2,8	1,3	1,5	1,6	2,3	2,2	2,6	**2,1**
Quelqu'un vous a volé à l'extérieur de votre lieu de résidence	4,0	3,1	7,1	3,3	5,0	1,7	2,4	3,2	4,2	3,7	3,9	**3,5**
Vous avez été victime d'agression (blessé, giflé, bousculé, coup de poing, etc.)	3,6	2,0	5,7	2,7	4,0	1,2	2,4	2,6	3,1	3,1	2,8	**2,8**
Vous avez été victime d'harcèlement sexuel (e.g. viol, tentative de viol ou autres formes d'harcèlement)	0,2	0,3	0,6	0,3	0,4	0,1	0,3	0,2	0,2	0,4	0,3	**0,3**
Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de harcèlement physique ou sexuel [1]	3,7	2,3	6,0	2,9	4,3	1,3	2,5	2,8	3,1	3,4	3,0	**3,0**
Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences physiques, psychologiques o u sexuelles au cours des 12 mois précédents [2]	12,3	9,2	18,0	11,5	14,4	6,0	7,8	9,8	11,6	11,1	12,3	**10,8**
Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de violences ayant signalé les faits aux autorités compétentes ou recouru à d'autres mécanismes de règlement des différends officiellement reconnus [3]	41,5	38,3	38,6	36,6	37,7	47,5	35,2	36,2	39,7	36,9	46,9	**40,1**
Pourcentage des individus de 18 ans et plus menacées avec une arme au cours des 12 derniers mois	0,9	0,4	0,9	0,7	0,8	0,5	0,6	0,6	0,6	0,7	0,7	**0,7**
Pourcentage des individus de 18 ans et plus menacées avec un autre type d'arme (ex, couteau, machette,) au cours des 12 derniers mois	1,9	0,8	2,9	1,3	2,0	0,6	1,1	1,2	1,4	1,5	1,5	**1,4**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS
[1] ODD 11.7.2
[2] ODD 16.1.3

Aussi l'un des faits importants, est le rapportage ou non des différents cas de violence ou agressions aux différentes autorités compétentes, ou recours aux mécanismes de résolution. Sur ce point, il faut noter qu'un peu moins de la moitié des faits, que ce soit le vol à l'intérieur, les agressions physiques ou harcèlement sexuels dont ont été victimes les populations au cours des douze derniers mois ont été rapportés sont rapportés aux différentes structures de règlement des différends en place. Les cas de vols à l'extérieur sont les moins rapportés, 31,6% des cas ont été dénoncés, tandis que les cas de destruction volontaire de biens appartenant aux ménages, pratiquement 50% sont les plus rapportés.

Pratiquement 70% des cas ne sont pas rapportés. La Police est la structure privilégiée de règlement des différends des victimes. Elle est sollicitée pour pratiquement 30% des faits, contre 10% pour les structures communautaires. Ce qui dénote d'une confiance de plus en marquée aux autorités compétentes dans le règlement des conflits. Pour preuve, 1 victime sur 2 d'harcèlement sexuel est satisfaite du traitement de la plainte déposée auprès de la police.

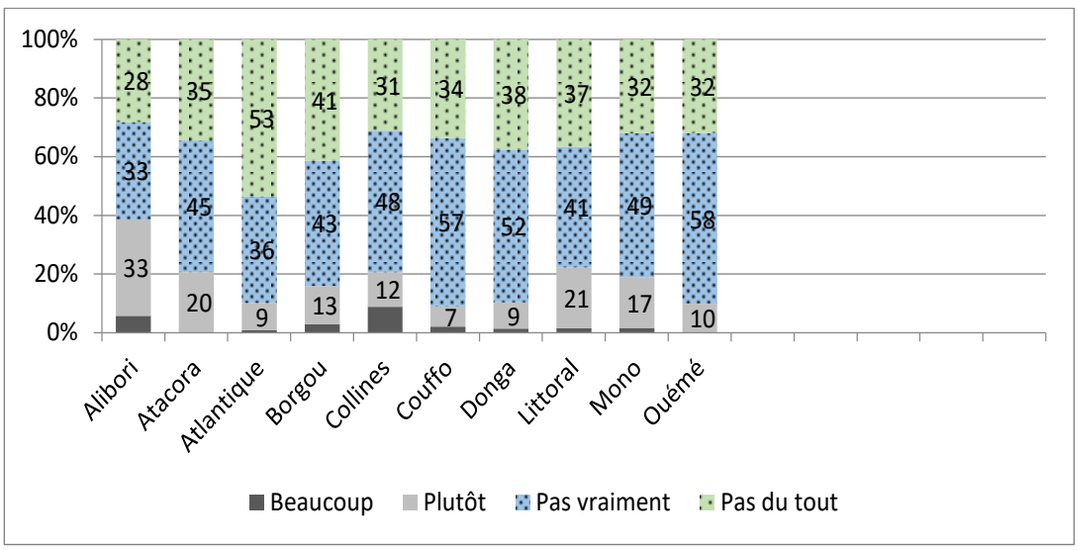
Tableau 18.4: Pourcentage d'incidents rapportés et taux de satisfaction des incidents rapports selon les types d'incidents, Cote d'Ivoire, 2017

Types d'incidents	Structures de règlement des différends						Pourcentage d'incidents rapportés à des structures officiellement reconnues			Taux de satisfaction
	Aux forces de l'ordre	Aux structures communautaires	Total structures officiellement reconnues	A la milice	Pas rapporté	Total	Homme	Femme	Total	
Quelqu'un s'est introduit dans votre résidence sans permission et a volé ou essayé de voler quelque chose	28,9	9,1	38,0	1,6	60,4	100	40,0	39,1	**39,6**	31,9
Quelqu'un a délibérément détruit ou endommagé votre maison, boutique, ou tout autre bien vous appartenant ou appartenant à votre ménage	37,8	11,1	48,9	1,5	49,6	100	55,2	44,4	**50,4**	33,0
Quelqu'un vous a volé à l'extérieur de votre lieu de résidence	22,3	9,4	31,6	1,5	66,9	100	38,8	25,8	**33,1**	28,5
Vous avez été victime d'agression (blessé, giflé, bousculé, coup de poing, etc.)	32,2	8,3	40,6	3,5	55,9	100	45,9	41,1	**44,1**	37,8
Vous avez été victime d'harcèlement sexuel (e.g. viol, tentative de viol ou autres formes d'harcèlement)	24,0	9,7	33,7	5,0	61,3	100	52,9	30,0	**38,7**	49,8

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

L'analyse du Graphique ci-dessous révèle qu'il existe effectivement un risque d'être victime de criminalité pour 20% de la population, mais une très grande majorité (près de 80%) estime que ce risque est faible (pas du tout ou pas vraiment). Relativement au niveau national, le risque d'être victime de criminalité est quand même nettement plus élevé dans les montagnes (28%), Goh Djiboua (26%), Abidjan (25%) que dans les autres régions du pays.

Graphique 18.2: Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le risque d'être victime de criminalité, Cote d'Ivoire, 2017



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

18.3. Conflits et mode de résolution

Les paragraphes précédents ont mis en évidence le fait qu'il existe un risque probable de criminalité, même si la majorité de la population se sent en sécurité ; il est communément admis que les forces de l'ordre jouent un rôle central dans le maintien de la sécurité et la gestion des conflits. De ce fait, il important d'avoir l'opinion de la population sur la performance de leurs actions en ce qui concerne le maintien de la sécurité et sur le mode traitement des problèmes d'insécurité que peut subir la population.

Sur les questions de discriminations vécues relativement au genre, à l'ethnie, au parti politique, au sexe, au niveau de vie, à le handicap e à l'origine régionale de la part des forces de l'ordre, on note qu'une infirme partie de la population a été victime au moins une fois, soit 3% ; voir Tableau 18.5. Néanmoins la discrimination reliée au statut économique est la plus élevée avec 3 points d'écart. La tendance est différente d'une région à l'autre pour le statut économique. Le niveau le plus élevé es perçu dans le Woroba (19%), le Comoé (14%). La région où il n'existe quasiment pas de discrimination par les forces de l'ordre est le Goh Djiboua. L'analyse selon le milieu de résidence met également en évidence le statut économique comme la première forme de discrimination, elle est toutefois légèrement prononcée à Abidjan que dans les autres zones.

La population porte également un jugement sur l'action des forces de l'ordre dans la lutte contre l'insécurité. Lorsqu'on demande à la population, son opinion sur l'efficacité des forces de l'ordre à faire face à toutes formes de criminalité, près de 6 personnes sur 10 ne sont pas satisfaits. La tendance est la même quand il s'agit des violences à l'encontre des femmes et des enfants. Les femmes, comparativement aux hommes, sont légèrement plus insatisfaites de l'action des forces de l'ordre quel que soit le problème sécuritaire considéré avec 2 points d'écart. En milieu rural, les jugements sont plus sévères quel que soit le type de violence et les formes de crime qu'en zone urbaine. Les niveaux respectifs en milieu rural des formes de crime, des violences contre les femmes et les enfants sont respectivement de 64%, 65,7, 66%, soit environ 6 à 9 points d'écart avec le milieu urbain.

En ville, c'est à Abidjan que près de la moitié de la population sont satisfaits des performances de l'armée. Dans les autres villes, 6 personnes sur 10 sont insatisfaites. Leurs actions sont moins appréciées quand il s'agit de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants. Ce constat est généralement observé dans toutes les régions, exceptée dans le Comoé, où les problèmes de criminalité sont d'abord ciblés par population. Cette atmosphère d'insatisfaction est plus importante dans les régions de savanes, montagnes avec des taux respectifs

de 74% et 75% à propos de la criminalité. Elle croît également avec le statut économique du ménage. En effet, plus le ménage est pauvre, moins il est satisfait de la performance des forces de l'ordre.

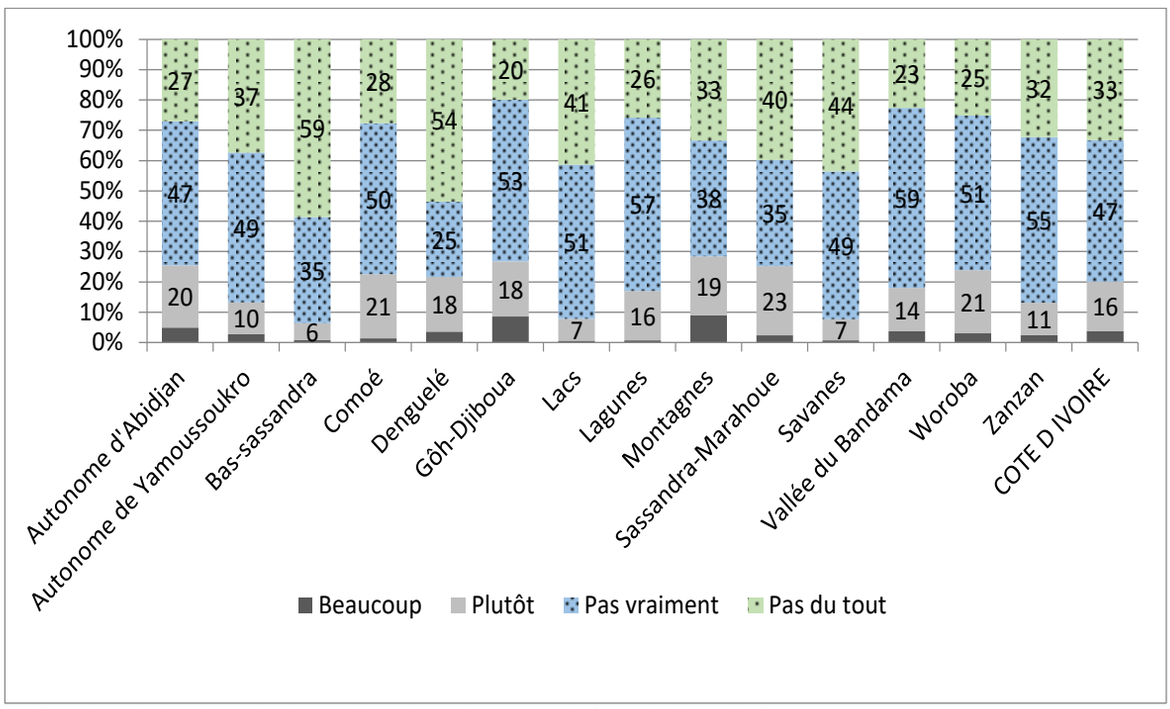
Tableau 18.5: Incidence de la criminalité par type d'incident selon les caractéristiques sociodémographiques, Côte d'Ivoire, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant qu'il est probable qu'elle soit victime de criminalité	Pourcentage des individus de 18 ans et plus victimes de discrimination de la part des forces de l'ordre du fait de leur :						Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que les forces de l'ordre n'ont pas la compacité de faire face aux problèmes sécuritaires		
		Ethnicité	Origine régionale	Religion	Situation économiqu	Genre/Sexe	Handicap	Toutes les formes de crime	Violence contre les femmes	Violence contre les enfants
Sexe										
Masculin	20,7	3,3	3,4	2,0	6,3	1,9	1,4	58,7	60,7	60,7
Féminin	19,5	2,6	2,7	2,1	5,6	2,3	1,4	60,1	62,0	62,3
Milieu de résidence										
Abidjan	25,6	4,3	4,6	3,2	7,6	3,0	1,5	50,8	52,8	52,2
Autres urbains	20,9	3,1	3,0	1,9	5,5	2,4	1,6	59,9	62,3	62,6
Ensemble urbain	23,0	3,6	3,7	2,5	6,4	2,7	1,5	55,9	58,1	58,0
Rural	16,4	2,1	2,1	1,4	5,3	1,4	1,2	64,0	65,7	66,1
Régions										
Autonome d'Abidjan	25,4	4,4	4,6	3,2	7,6	3,0	1,5	50,5	52,4	51,8
Autonome de Yamoussoukro	13,2	2,5	1,8	1,6	4,2	1,9	1,7	57,2	58,0	59,3
Bas-Sassandra	6,3	2,5	2,8	1,5	9,4	0,8	0,6	58,6	64,3	61,5
Comoé	22,6	7,7	6,4	5,2	13,8	5,8	5,6	61,5	58,9	58,5
Denguélé	21,6	3,7	2,6	2,7	5,7	4,0	2,5	75,4	74,6	75,7
Gôh-Djiboua	26,7	1,0	0,9	1,1	1,7	1,0	1,0	56,4	61,0	62,3
Lacs	7,8	1,6	1,5	0,6	2,6	0,9	0,4	52,8	55,3	56,0
Lagunes	17,0	3,0	3,0	2,0	3,0	1,4	1,1	54,0	55,2	54,4
Montagnes	28,4	2,1	1,9	0,7	3,1	0,8	0,6	71,6	72,7	74,1
Sassandra-Marahoué	25,1	1,9	2,4	1,4	4,1	3,3	1,7	54,7	57,7	59,2
Savanes	7,7	0,9	1,5	0,6	2,0	0,7	0,5	74,9	78,0	78,1
Vallée du Bandama	18,0	2,5	2,2	1,6	3,8	1,6	1,3	67,1	67,1	68,0
Woroba	23,8	2,8	4,7	3,6	18,7	2,0	1,8	70,6	77,2	78,1
Zanzan	13,1	2,2	1,8	1,3	6,3	2,3	1,3	68,2	63,5	64,6
Quintile de niveau de vie										
Le plus pauvre	19,9	2,4	2,7	1,8	5,2	2,1	1,5	61,8	64,8	64,8
Second	20,3	2,7	2,7	1,5	5,0	2,0	1,4	61,4	63,8	64,0
Moyen	18,9	3,0	2,8	2,0	6,7	2,4	1,5	60,2	61,8	62,1
Quatrième	20,5	3,1	3,1	2,4	6,9	1,8	1,3	57,9	60,7	60,2
Le plus riche	20,7	3,3	3,5	2,2	5,8	2,3	1,3	57,1	57,8	58,3
COTE D'IVOIRE	**20,1**	**3,0**	**3,0**	**2,0**	**6,0**	**2,1**	**1,4**	**59,4**	**61,4**	**61,5**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Le Graphique 18.3 met en évidence la perception des populations, sur les tensions, conflits et ou violences entre différents groupes qui existent au cours des 12 derniers mois dans leur localité. 11,5% de la population des 18 ans et plus sont d'avis que les tensions entre les différents groupes sont toujours d'actualité dans leur localité. Cela est plus perceptible dans le Comoé (26%), le Denguélé (25%), le Woroba (24%) et enfin à Abidjan (15,6%). Le plus faible taux est constaté dans le Bas Sassandra (4,1%).

Graphique 18.3 : Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur opinion sur le degré de tension entre les différents groupes au cours des 12 derniers mois, Côte d'Ivoire, 2017



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Les tensions, conflits et ou violences sont plus perceptible en milieu urbain (14%) qu'en milieu rural (9%). Ces tensions sont tout aussi perçues par les hommes (12,1%) que par les femmes (11%), par les jeunes de moins de 25 ans (10,5%) que par les adultes de plus 56 ans (10,8%). Par ailleurs, le niveau de conflictualité perçu croit avec le niveau de vie : 9,9% chez les plus pauvres à 12,4% chez les personnes de niveau plus aisé.

Les sources de conflits identifiées sont essentiellement les problèmes fonciers et les facteurs politiques. Les problèmes fonciers (43,1%) sont souvent avancés comme l'une des premières causes des crises socio-politiques que la Côte d'Ivoire traverse depuis plus d'une décennie. La prééminence de la déclaration de ce risque peut être soit lié aux influences subies par les enquêtés (des motifs très souvent évoqués), soit le fait que ce risque de conflit demeure toujours important dans la société ivoirienne. Il faut aussi signaler que plus du quart de la population attribue les tensions aux querelles ethniques, ce qui est important surtout quand cette même population considère la différence ethnique comme un facteur important de méfiance.

Un motif encourageant, plus de 52% des personnes vivant dans les localités où les tensions, conflits et /ou violences entre différents groupes existent, estiment que cette tension a baissé et 25% qu'elle a stagné au cours des 12 derniers mois, ce qui dénote d'un apaisement progressif de la situation après les affrontements meurtriers de la dernière crise post-électorale. Ce constat est aussi confirmé par le fait que la population, dans sa grande majorité (à plus de 57%), pensent que la situation va encore s'améliorer au cours des 12 prochains mois.

Tableau 18.6: Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que le degré de tension entre les différents groupes est important, répartition selon les sources des tensions, pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que le risque de violence a augmenté, Côte d'Ivoire, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que le degré de tension entre les différents groupes est important	Sources des tensions							Effectif	Pourcentage des individus de 18 ans et plus estimant que :	
		Compétition économique	Rareté des ressources naturelles	Différences linguistiques/religieuses/ethniques	Facteurs politiques	Disputes territoriales	Autres			Le risque de violence a augmenté au cours des 12 derniers mois	La situation va s'améliorer au cours des 12 prochains mois
Sexe											
Masculin	12,1	8	4,6	7,2	50	25,4	4,8		6306197	54,6	57,9
Féminin	10,8	9,1	4,1	8,4	51,1	24,2	3,1		6220224	58,5	56,1
Groupe d'âges											
18-24 ans	10,5	6,6	3,7	8,7	53,5	24,3	3,2		2734953	56,7	56,6
25-34 ans	12	10,2	4,9	6,9	50,4	23,6	4		4035466	56,3	60,5
35-44 ans	12,4	8,8	4,8	8,4	49,7	23,5	4,8		2752507	54,4	53,2
45-54 ans	10,9	6,8	4,9	7,8	49,5	26,7	4,3		1547495	61,0	56,4
55 ans et Plus	10,8	7,8	2,6	7,5	48,1	30,4	3,6		1456001	55,7	56,4
Milieu de résidence											
Abidjan	15,7	6,6	4,9	5,6	71,5	6,4	5,0		3139266	54,1	55,9
Autres urbains	12	10,3	2,9	8,7	47,6	27,8	2,7		3954538	56,8	57,1
Ensemble urbain	13,6	8,4	3,9	7,1	59,8	16,8	3,9		7093804	55,4	56,5
Rural	8,6	8,6	5,3	9,2	31,1	41,4	4,3		5432618	58,5	58,4
Quintile de niveau de vie											
Le plus pauvre	9,9	7,9	3,4	9	41,5	36,2	2		1951090	52,3	60,3
Second	9,5	6,3	7,4	9,4	44,8	28,1	4		2248264	55,7	55,6
Moyen	12,4	8,2	4,8	7,2	54,2	22	3,6		2452705	52,9	52,2
Quatrième	12,3	6,7	4	7,5	54,7	22,5	4,6		2677036	59,8	57,7
Le plus riche	12,4	11,6	3,3	7	51,6	21,6	4,8		3196423	58,7	59,5
Côte d'Ivoire	**11,5**	**8,5**	**4,4**	**7,8**	**50,5**	**24,8**	**4**		**12526422**	**56,4**	**57,1**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

En général, 50% des personnes vivent dans des localités affirme connaître l'existence des mécanismes de résolution des conflits entre citoyens ou groupes de citoyens, qui sont soit une personne, une institution ou alors un simple mécanisme. Ces mécanismes sont plus connus plus en milieu rural (69%) que dans les autres villes (43%) ou à Abidjan (25%). En milieu rural, les habitants ont essentiellement recours aux autorités traditionnelles dans la résolution de leurs conflits ainsi que dans les autres villes.

Dans ces villes aussi, les recours les plus fréquents, après les autorités traditionnelles, sont les forces de l'ordre, les autorités administratives et religieuses dans une moindre mesure. A Abidjan, par contre, les habitants ont recours principalement aux forces de l'ordre en cas de conflits. Pour une grande majorité de personnes, elles ont été efficaces lorsque leur assistance a été sollicitée, même si le niveau de satisfaction est relativement plus faible à Abidjan (72%) que sur l'ensemble du territoire national.

Pour 63,5% d'enquêtés, l'action des forces de l'ordre dans la lutte contre l'insécurité est plutôt efficace sinon très efficace. Le degré de satisfaction est quand même beaucoup moins élevé à Abidjan (35,8%) que dans les autres villes (62,2%) et en milieu rural (68,0%). Les femmes, tout comme les hommes, sont majoritairement satisfaites de l'action des forces de l'ordre.

Tableau 18.7 : Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant connaissance de l'existence d'un comité local pour résoudre les conflits et pourcentage des individus de 18 ans et plus selon le mode de résolution des conflits selon les caractéristiques sociodémographiques, Côte d'Ivoire, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant connaissance de l'existence d'un comité local pour résoudre les conflits	Pourcentage des individus de 18 ans et plus qui estiment que le mécanisme est efficace	Pourcentage des individus de 18 ans et plus selon leur connaissance du mode d'assistance pour résoudre les conflits								Effectif
			Forces de l'ordre	Comité local	Milice	Leaders politiques	Leaders traditionnels	Leaders religieux	Autre	Total	
Sexe											
Masculin	50,6	54,6	37,1	17,4	1,0	1,0	39,6	2,8	1,1	100	6306197
Féminin	49,8	58,5	37,4	17,6	1,0	1,0	39,1	2,5	1,4	100	6220224
Milieu de résidence											
Abidjan	25,0	54,1	73,4	10,8	1,2	1,3	6,6	4,6	2,1	100	3139266
Autres urbains	43,6	56,8	47,0	19,0	1,1	1,3	27,1	3,4	1,2	100	3954538
Ensemble urbain	35,3	55,4	58,7	15,3	1,1	1,3	18,0	3,9	1,6	100	7093804
Rural	69,6	58,5	9,3	20,4	0,8	0,7	67,3	0,9	0,7	100	5432618
Régions											
Autonome d'Abidjan	25,5	54,3	72,3	10,9	1,2	1,2	7,2	4,5	2,6	100	3190034
Autonome de Yamoussoukro	36,7	48,5	56,3	16,6	0,1	0,5	21,2	1,3	4,0	100	214496
Bas-Sassandra	76,9	51,2	20,9	30,2	0,2	0,1	45,7	2,6	0,2	100	1080363
Comoé	42,5	59,0	22,9	18,5	7,2	4,7	45,4	0,5	0,7	100	685404
Denguélé	47,4	73,7	22,4	17,0	2,8	1,5	46,8	7,3	2,2	100	140189
Gôh-Djiboua	59,2	52,5	35,1	12,3	0,4	0,2	51,5	0,4	0,0	100	862021
Lacs	74,4	49,5	16,2	51,8	0,3	0,7	30,8	0,2	0,0	100	670717
Lagunes	43,8	50,0	38,1	14,8	0,3	0,4	44,2	2,0	0,3	100	782420
Montagnes	73,1	65,1	19,8	3,7	0,3	0,4	75,3	0,6	0,0	100	1243791
Sassandra-Marahoué	52,1	56,0	26,1	21,0	0,3	0,4	50,1	1,8	0,4	100	1172949
Savanes	42,2	48,9	22,5	15,8	0,0	2,1	57,6	1,6	0,3	100	829210
Vallée du Bandama	56,0	52,5	31,5	34,1	0,0	0,5	25,2	6,2	2,4	100	791625
Woroba	44,6	67,9	17,6	9,0	3,6	0,8	61,6	3,7	3,7	100	397778
Zanzan	78,0	54,7	12,4	8,3	0,2	1,8	73,8	2,3	1,3	100	465425
COTE D'IVOIRE	**50,2**	**56,4**	**37,3**	**17,5**	**1,0**	**1,0**	**39,4**	**2,6**	**1,2**	**100**	**12526422**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Si les populations sont relativement satisfaites des forces de l'ordre en matière de sécurité, elles sont aussi satisfaites de l'action de l'Etat en matière de sécurité et de protection des individus et des biens. Ce qui dénote que les autorités Ivoiriennes ont fait d'importants efforts en matière de sécurisation du pays et ces efforts sont positivement ressentis par les populations. En effet, près de 70% d'enquêtés font confiance en l'Etat pour assurer la sécurité des biens et des personnes en Côte d'Ivoire (20,9% complètement satisfaits et 48,8% plutôt satisfaits).

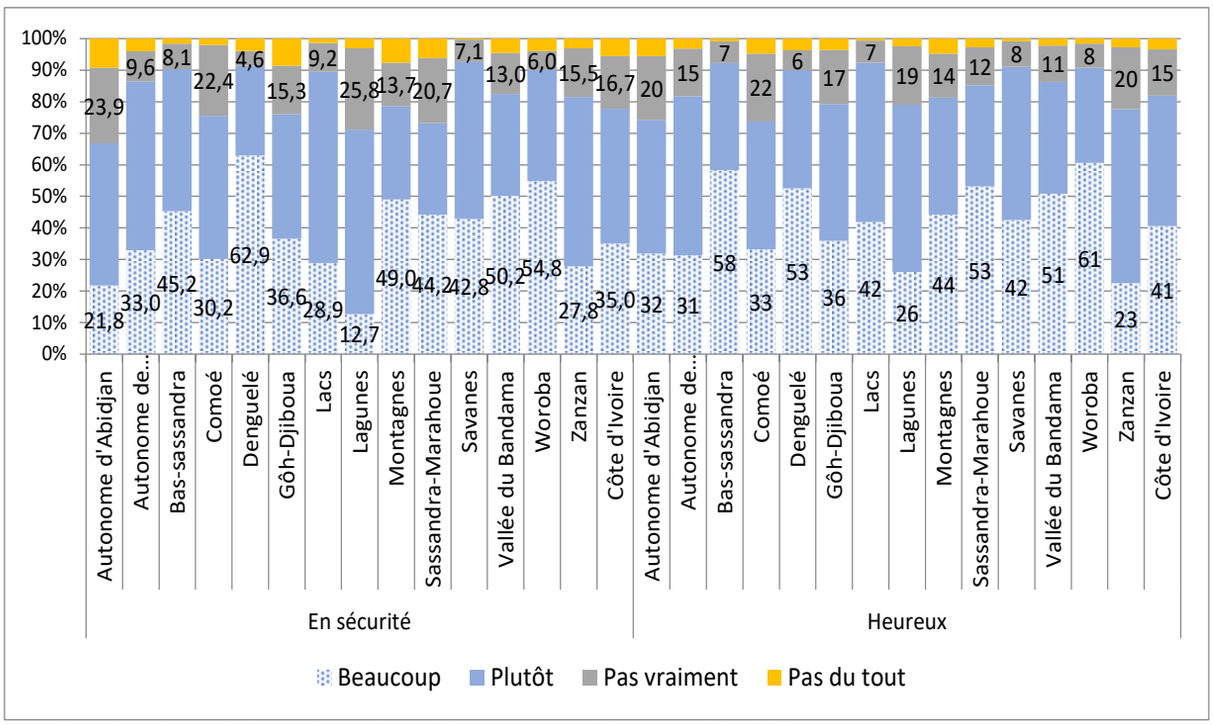
Cette atmosphère de satisfaction est moins importante (les niveaux restant quand même élevés) chez les habitants d'Abidjan (64,6% contre 72,3% en milieu rural), les femmes (65,8% contre 73,2% chez les hommes), les plus riches (66,2% au dernier quintile contre près de 71% au premier quintile), les plus instruits (60,3% pour les personnes de niveau supérieur contre 72,3% des personnes qui sont sans instruction) et les plus jeunes (66,4% chez les personnes de moins de 25 ans contre 72,3% chez celles de plus de 56 ans). Il est quand même important de noter que les personnes les moins confiantes sont celles qui étaient aussi au cœur de la crise post-électorale : Abidjan (où les combats ont été les plus violents), les jeunes (dont certains comme membre des nombreuses milices), etc.

Tableau 18.8: Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant confiance à l'Etat pour assurer la sécurité et à son entourage selon les caractéristiques sociodémographiques, Côte d'Ivoire, 2017

Caractéristiques sociodémographiques	Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant confiance à :	Pourcentage des individus de 18 ans et plus ayant confiance à:								Effectif
	L'Etat pour assurer la sécurité	Son entourage	Votre famille	Vos voisins	Personnes de religion autre que la vôtre	Personnes d'une ethnie autre que la vôtre	Personnes d'une nationalité autre que la vôtre	Personnes ayant une affiliation politique autre que la vôtre	Personnes parlant une langue autre que la vôtre	
Sexe										
Masculin	68,6	64,1	92,8	75,9	65	63,8	57,8	53,3	54,9	6306197
Féminin	69,6	65,6	92,9	76,5	64,1	63,1	57,6	52,9	54,1	6220224
Milieu de résidence										
Abidjan	61,4	54,4	90	67,7	63	61,7	55,4	49,5	52,6	3139266
Autres urbains	70,4	65,3	93,1	75	63	62	57,5	53,4	54,2	3954538
Ensemble urbain	66,4	60,4	91,7	71,8	63	61,9	56,6	51,7	53,5	7093804
Rural	72,7	70,6	94,3	82	66,5	65,6	59,2	55	55,8	5432618
Régions										
Autonome d'Abidjan	61,4	54,4	90	67,8	63,1	61,7	55,4	49,7	52,5	3190034
Autonome de Yamoussoukro	68,8	68,9	97,5	81,9	70,7	67,6	58,8	60,2	62,6	214496
Bas-Sassandra	81,9	89,8	98,9	84,7	64,2	62,8	60,6	51	59,3	1080363
Comoé	65	61,6	84,7	75,2	72,1	76,0	69,8	65,6	60,4	685404
Denguélé	83,3	85,1	95,7	92,3	82,6	77,1	75,7	72	71	140189
Gôh-Djiboua	55,6	58,4	95,2	80,9	56,4	64,4	58,4	44,3	59,4	862021
Lacs	68,2	53,3	95,8	81,6	51,4	49,2	38,6	34,4	36,4	670717
Lagunes	57,3	52,2	92,4	64,9	46,7	44,4	40,2	38,2	38,4	782420
Montagnes	85,6	64,8	96,5	73,1	62,6	57,1	48	45,5	40,7	1243791
Sassandra-Marahoué	59,5	58,6	88,7	69,5	62,3	61,9	57,6	52,3	49,6	1172949
Savanes	87,6	89,2	97,6	93,2	85	82,1	80,9	79,3	77,4	829210
Vallée du Bandama	79,4	73,5	95,3	84,3	66,5	64,3	55	58	58,1	791625
Woroba	68,5	73,5	88,4	83,9	75	76,9	71,8	71,9	67,9	397778
Zanzan	71,2	75	90,7	85,2	81,5	78,7	77,2	72,9	74,2	465425
COTE D'IVOIRE	**69,1**	**64,8**	**92,8**	**76,2**	**64,5**	**63,5**	**57,7**	**53,1**	**54,5**	**12526422**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Graphique 18.4: Répartition en % des individus de 18 ans et plus selon leur sentiment de sécurité et de bien-être, Côte d'Ivoire, 2017



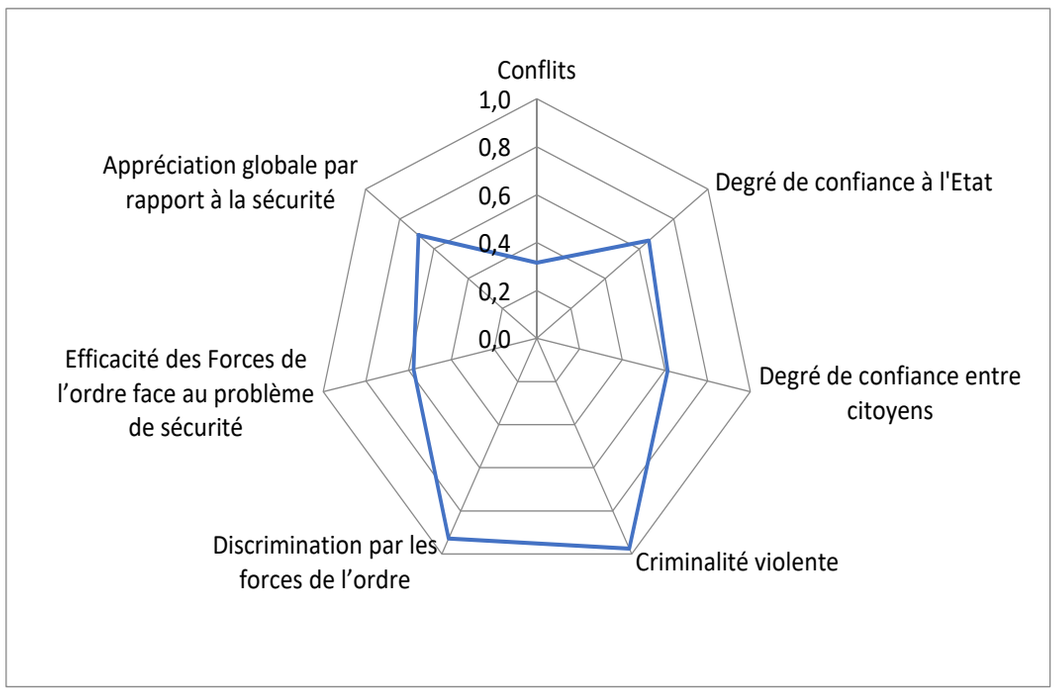
Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

18.4. Indice de perception de la paix et de la sécurité

Au nombre des autres facteurs qui influent sur la difficulté de la mise en œuvre de la paix, on retiendra en premier lieu les origines du conflit. L'indice de la paix et sécurité est abordée sous deux angles : la sécurité nationale et la sécurité publique. Cet indice porte sur l'appréciation de la population en ce qui concerne l'environnement actuel paisible et sécuritaire en Côte d'Ivoire ; il est construit à partir de deux sous indices : sécurité nationale et sécurité publique. Les résultats du Tableau 18.9 affiche plutôt une situation favorable dans l'ensemble 0,746, tributaire des efforts gouvernementaux pour la mise en œuvre de réformes permettant d'améliorer la sécurité publique. Cela se traduit par un niveau du sous-indice de la sécurité publique à 0,78 tandis qu'au niveau de la sécurité nationale, il reste d'énormes progrès avec un niveau de 0,316.

Cette tendance est similaire que l'on regarde du côté de la classification par milieu de résidence, par sexe, par âge et par niveau d'instruction. On note quand même de légères différences, par exemple en milieu rural la sécurité publique est mieux appréciée qu'en zone urbaine, et plus qu'à Abidjan avec des valeurs respectives de 0.799, 0.765 et 0.744.

Graphique 18.5 : Niveau d'appréciation des composantes de la paix et sécurité par les individus de 18 ans et plus, Côte d'Ivoire, 2017



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Tableau 18.9: Indice d'appréciation de l'état de la paix et sécurité par les individus de 18 ans et plus selon les caractéristiques du chef de ménage, Côte d'Ivoire, 2017

Caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage	Sous-indice Sécurité nationale	Sous-indice Sécurité publique	Indice Paix et sécurité
Sexe			
Homme	0,316	0,783	0,748
Femme	0,317	0,764	0,732
Groupe d'âges			
18 - 34 ans	0,315	0,777	0,743
35 - 59 ans	0,313	0,779	0,745
60 ans et plus	0,329	0,785	0,752
Niveau d'instruction			
Aucun	0,312	0,797	0,762
Primaire	0,318	0,776	0,742
Secondaire	0,322	0,759	0,727
Supérieur	0,318	0,746	0,715
Milieu de résidence			
Abidjan	0,330	0,744	0,714
Autres urbains	0,312	0,781	0,746
Ensemble urbain	0,320	0,765	0,732
Rural	0,312	0,799	0,763
COTE D'IVOIRE	**0,316**	**0,780**	**0,746**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Chapitre 19: Lien entre niveau de vie et les perceptions de la population sur la gouvernance, paix et sécurité

Résultats clés

- L'état des lieux est favorable à une situation de gouvernance, de paix et de sécurité favorable dans l'ensemble, soit **0,695.**
- Même si l'on note des disparités au niveau régional, le plus faible est observé au niveau du District Autonome d'Abidjan qui est de **0,65.** Le plus haut est observé dans la région des savanes **0,792.**
- Le niveau de l'indice paix et sécurité est de **0,74** dans l'ensemble ; au niveau régional le plus faible est de **0,71,** il s'agit d'Abidjan et des Lagunes. Dans cette dimension, la région des savanes arrive en tête avec un indice **0,82.**
- La majorité des pauvres donnent une bonne impression de la gouvernance, la paix et la sécurité en générale. L'appréciation des riches est d'un degré relativement moindre.
- Des trois sous indices, l'indice paix et sécurité contribue à **64%,** l'indice droit de l'homme et participation vient par la suite **(22%)** et l'Etat de droit en 3e place avec un niveau de **14%** au niveau national.

Les analyses précédentes ont permis de relever la situation sur la perception et l'expérience de la population sur la gouvernance et ses principes, sur l'état de la sécurité. Il s'agira dans cette section de présenter en premier lieu l'appréciation par la population de l'indice gouvernance, paix sécurité. Cet indice composite tient compte des trois indices : (i) droits de l'homme et participation, (ii) état de droit et (iii) Paix et sécurité. Eux même constitués de sous indices. Par la suite, l'évolution de cette appréciation en fonction du statut socioéconomique sera mise en évidence.

L'état des lieux est plutôt favorable à une situation de gouvernance, de paix et de sécurité favorable dans l'ensemble, soit 0,695. Même si l'on note des disparités au niveau régional, le plus faible est observé au niveau du District Autonome d'Abidjan qui est de 0,65. Le plus haut est observé dans la région des savanes 0,792. Cette atmosphère plutôt satisfaisante est le fruit de politiques et réformes mis en œuvre par les autorités pour assainir l'atmosphère sécuritaire du pays.

La confiance de la population la composante "Paix et sécurité" est meilleure par rapport aux autres composantes car son indice est de 0,748. Par rapport au niveau national, la confiance est moins prononcée dans les régions d'Abidjan (0,714), des Lacs (0,736) et des Lagunes (0,708). Cette composante a été valorisée par la sous-composante "Sécurité publique" dont l'indice est de 0,780 et affectée négativement par la sous-composante "Sécurité nationale" de valeur 0,316.

Pour la composante "Etat de droit", son indice est 0,566 et les régions pour lesquelles la valeur de leur indice est inférieur à celui du niveau national est celles d'Abidjan (0,516), des Lagunes (0,524) et de Sassandra-Marahoué (0,546). Cet indicateur est la résultante de la sous-composante "Système judiciaire" de valeur 0,604 et de la sous-composante "Absence de la corruption" avec un indice de 0,558.

Enfin pour la composante "Droit de l'homme et participation", le niveau de la confiance de la population est de 0,660 et les six régions dans lesquelles la confiance de la population est plus faible sont celles dont l'indice varie de 0,591 à Abidjan à 0,636 à Sassandra-Marahoué. Cette composante est la résultante des sous-composantes

"Droits civils et politiques" (0,717), "Participation" (0,597) et "Absence de discrimination et d'inégalités de sexe" (0,810).

Tableau 19.1: Profils régionaux de l'indice GPS et de ses composantes, Côte d'Ivoire, 2017

Régions	Sous-indice Droits civils et politiqués	Sous-indice Participation	Sous-indice Absence de discrimination et d'inégalités de sexe	**Indice Droit de l'homme et participation**	Sous-indice Système judiciaire	Sous-indice Absence de corruption	**Indice Etat de droit**	Sous-indice Sécurité nationale	Sous-indice Sécurité publique	**Indice Paix et sécurité**	**Indice gouvernance, paix et sécurité**
Autonome d'Abidjan	0,612	0,537	0,780	**0,591**	0,533	0,513	**0,516**	0,330	0,744	**0,714**	**0,651**
Autonome de Yamoussoukro	0,718	0,584	0,795	**0,652**	0,649	0,587	**0,597**	0,316	0,780	**0,746**	**0,698**
Bas-Sassandra	0,761	0,574	0,831	**0,664**	0,744	0,597	**0,621**	0,306	0,782	**0,748**	**0,706**
Comoé	0,710	0,571	0,743	**0,636**	0,571	0,570	**0,570**	0,327	0,782	**0,749**	**0,692**
Denguélé	0,792	0,682	0,691	**0,717**	0,717	0,654	**0,664**	0,361	0,811	**0,778**	**0,744**
Gôh-Djiboua	0,676	0,532	0,810	**0,612**	0,540	0,486	**0,495**	0,284	0,781	**0,745**	**0,670**
Lacs	0,726	0,609	0,834	**0,674**	0,574	0,493	**0,506**	0,297	0,771	**0,736**	**0,682**
Lagunes	0,712	0,575	0,726	**0,637**	0,534	0,522	**0,524**	0,295	0,740	**0,708**	**0,659**
Montagnes	0,824	0,675	0,886	**0,748**	0,645	0,591	**0,600**	0,329	0,801	**0,766**	**0,733**
Sassandra-Marahoué	0,606	0,575	0,880	**0,623**	0,546	0,546	**0,546**	0,325	0,777	**0,744**	**0,682**
Savanes	0,904	0,736	0,787	**0,795**	0,788	0,683	**0,700**	0,302	0,859	**0,818**	**0,792**
Vallée du Bandama	0,796	0,670	0,815	**0,728**	0,678	0,608	**0,620**	0,301	0,808	**0,771**	**0,734**
Woroba	0,766	0,671	0,823	**0,720**	0,547	0,604	**0,594**	0,346	0,812	**0,778**	**0,732**
Zanzan	0,791	0,648	0,859	**0,719**	0,673	0,610	**0,621**	0,313	0,810	**0,774**	**0,735**
COTE D' IVOIRE	**0,714**	**0,597**	**0,810**	**0,660**	**0,604**	**0,558**	**0,566**	**0,316**	**0,780**	**0,746**	**0,695**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

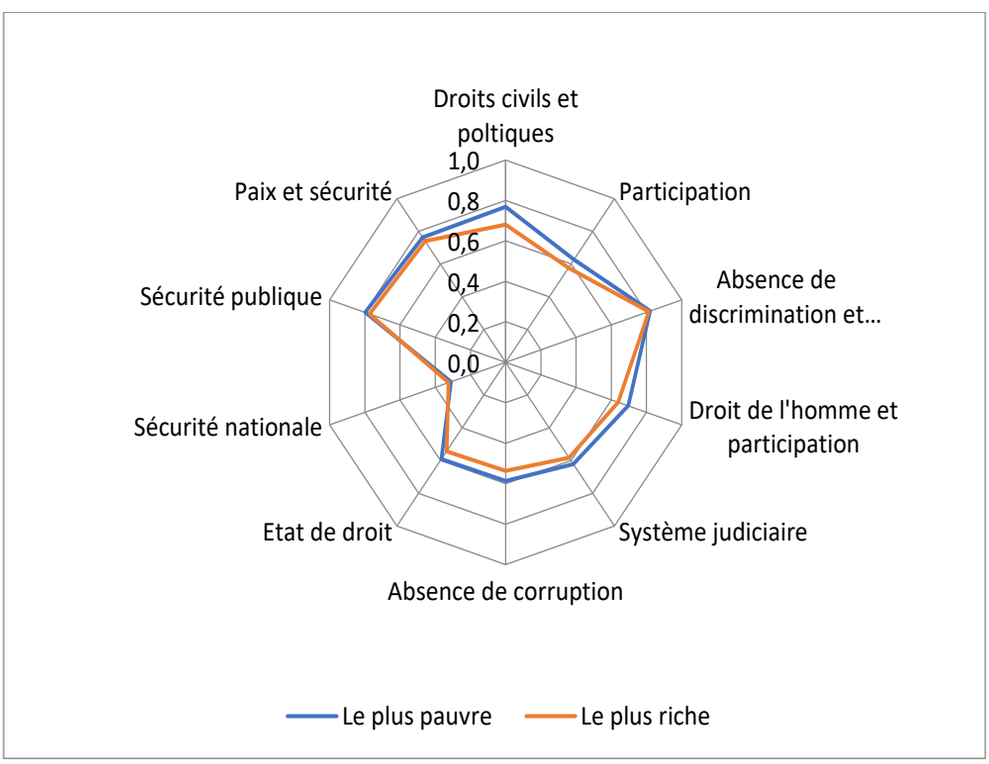
Le tableau ci-dessous met en exergue la relation entre le niveau de vie et l'appréciation de l'état de la gouvernance, paix et sécurité en Côte d'Ivoire. L'appréciation de l'indice évolue en sens inverse avec les conditions de vie de la population. La majorité des pauvres donnent une bonne impression de la gouvernance, la paix et la sécurité en générale. L'appréciation des riches est d'un degré relativement moindre. Malgré cette légère différence de point de vue, tous, peu importe le niveau considéré, sont d'avis en ce qui concerne la sécurité publique, que des efforts sont mis en œuvre par les autorités. Des actions sont à mener pour assurer la sécurité au niveau national. Sur les questions de l'Etat de droit, la note attribuée à l'indice se situe à 0,56 au niveau national. L'opinion des pauvres, au-dessus du niveau national, est légèrement meilleure à celle des plus riches. Il en est de même pour les autres indicateurs, excepté l'indicateur sur l'absence de discrimination et d'inégalités de sexe où les avis sont quasiment les mêmes.

Tableau 19.2: Niveau de vie et perception de la gouvernance, paix et sécurité, Côte d'Ivoire, 2017

Indicateurs de gouvernance, paix et sécurité	Indicateur de niveau de vie non monétaire					COTE D'IVOIRE
	Le plus pauvre	Second	Moyen	Quatrième	Le plus riche	
Droits civils et politiques	0,768	0,747	0,706	0,693	0,681	**0,714**
Participation	0,627	0,620	0,596	0,583	0,577	**0,597**
Absence de discrimination et d'inégalités de sexe	0,821	0,813	0,803	0,804	0,813	**0,810**
Droit de l'homme et participation	0,695	0,684	0,656	0,645	0,639	**0,660**
Système judiciaire	0,622	0,637	0,602	0,591	0,583	**0,604**
Absence de corruption	0,586	0,587	0,557	0,542	0,536	**0,558**
Etat de droit	0,592	0,595	0,564	0,551	0,544	**0,566**
Sécurité nationale	0,310	0,306	0,321	0,316	0,324	**0,316**
Sécurité publique	0,798	0,790	0,774	0,771	0,773	**0,780**
Paix et sécurité	0,763	0,754	0,741	0,738	0,740	**0,746**
Indice gouvernance, paix et sécurité	0,717	0,710	0,690	0,684	0,682	**0,695**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Graphique 19.1 : Appréciation de l'état de la gouvernance, paix et sécurité par les individus de 18 ans et plus vivant dans les ménages les plus pauvres et les plus riches, Côte d'Ivoire, 2017



Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

L'appréciation générale de la population sur les différents aspects de la gouvernance, de la paix et de la sécurité est guidée, de ce qui précède, par plusieurs indicateurs dont les contributions diffèrent. Le tableau ci-dessous renseigne sur les contributions de chaque sous-indice de l'indice de Gouvernance, Paix et Sécurité (GPS) dans chaque région. Des trois sous indices, l'indice paix et sécurité contribue à 64%, l'indice droit de l'homme et participation vient par la suite (22%) et l'Etat de droit en 3^{e} place avec un niveau de 14% au niveau national. Ce positionnement est identique quel que soit la région considérée. La plus forte contribution pour la paix et la sécurité est observée dans le Goh Djiboua 66%.

De manière spécifique, le sous-indice « droit de l'homme et participation » est influencée à 51% par la participation de la population à la vie politique et sociale du pays, et, à 34% par le respect des droits civils et politiques. L'Etat de droit est fortement définit par l'absence de corruption à 82%. Le sous indice de la paix et de la sécurité est, quant à lui, définit à 97% par la sécurité publique.

Tableau 19.3: Contributions des composantes à la gouvernance, paix et sécurité, Côte d'Ivoire, 2017

Régions	Contribution (%) des sous-indices à la composante "Droit de l'homme et participation"			Contribution des sous-indices à la composante "Etat de droit"		Contribution des sous-indices à la composante "Paix et sécurité"		Contribution des composantes à l'indice gouvernance, paix et sécurité		
	Droits civils et politiques	Participation	Absence de discrimination et d'inégalités de sexe	Système judiciaire	Absence de corruption	Sécurité nationale	Sécurité publique	Droit de l'homme et participation	Etat de droit	Paix et sécurité
Autonome d'Abidjan	32,4	51,1	16,5	17,2	82,8	3,4	96,6	21,0	13,8	65,2
Autonome de Yamoussoukro	34,4	50,4	15,2	18,1	81,9	3,1	96,9	21,7	14,9	63,5
Bas-Sassandra	35,8	48,6	15,6	20,0	80,0	3,0	97,0	21,8	15,3	62,9
Comoé	34,9	50,5	14,6	16,7	83,3	3,2	96,8	21,3	14,3	64,3
Denguélé	34,5	53,5	12,0	18,0	82,0	3,4	96,6	22,4	15,5	62,1
Gôh-Djiboua	34,5	48,9	16,5	18,2	81,8	2,8	97,2	21,2	12,8	66,0
Lacs	33,7	50,8	15,5	18,9	81,1	3,0	97,0	22,9	12,9	64,2
Lagunes	35,0	50,8	14,3	17,0	83,0	3,1	96,9	22,4	13,8	63,8
Montagnes	34,5	50,7	14,8	17,9	82,1	3,1	96,9	23,7	14,2	62,1
Sassandra-Marahoué	30,4	51,9	17,7	16,7	83,3	3,2	96,8	21,2	13,9	64,9
Savanes	35,5	52,1	12,4	18,7	81,3	2,7	97,3	23,3	15,4	61,4
Vallée du Bandama	34,2	51,8	14,0	18,2	81,8	2,9	97,1	23,0	14,7	62,3
Woroba	33,3	52,4	14,3	15,4	84,6	3,3	96,7	22,8	14,1	63,1
Zanzan	34,4	50,7	14,9	18,1	81,9	3,0	97,0	22,7	14,7	62,6
COTE D'IVOIRE	**33,8**	**50,9**	**15,3**	**17,8**	**82,2**	**3,1**	**96,9**	**22,0**	**14,2**	**63,8**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS

Conclusion et recommandations

L'ERI-ESI 2017, comme la plupart des enquêtes emploi, constitue un cadre idéal pour fournir des indicateurs du marché du travail en Côte d'Ivoire. Le présent rapport sur la situation du marché du travail basé sur cette enquête est obtenu en utilisant les nouvelles normes des statistiques du travail adoptées lors de la 19ème CIST. L'application de ces nouvelles normes produit des données de référence pour les statistiques d'emploi, et qui peuvent être comparés (sur certains points) aux résultats obtenus par l'ENSESI2016, dans la mesure celle-ci est également basée sur les nouvelles normes.

L'ERI-ESI2017, est la seconde enquête emploi, après l'ENSESI2016 qui a utilisé les nouvelles normes en Côte d'Ivoire. Toutefois, il convient de souligner que les nouvelles normes utilisées sont encore récentes. Ainsi, un travail de définition opérationnelle est donc nécessaire pour préciser, et assurer une bonne application ce ces normes. Tout ceci, de façon à ce que les outils de collecte soient suffisamment stabilisés et permettre des comparaisons des indicateurs qui en seront mesurés dans les enquêtes ultérieures.

Ce rapport illustre la problématique plus large de l'emploi en Côte d'Ivoire. En particulier, le rapport a tenu compte des réalités nationales marquées par un taux de chômage faible lorsqu'on utilise la définition standard. Le chômage ne reflétant qu'une partie de la problématique de l'emploi. De manière plus large, un certain nombre d'individus en emploi ou hors emplois, caractérisés par un sous-emploi (liés au temps de travail, ou la main d'œuvre potentielle) peuvent également être considérés comme demandeurs d'emplois.

L'ERI-ESI 2017, est une enquête qui a permis d'aborder d'une part les indicateurs du marché du travail en Côte d'Ivoire et d'autre part, de fournir des données de référence au niveau national du secteur informel non agricole. Elle a permis entre autres, de connaître les conditions d'activité des unités de production informelles et de mesurer leurs performances économiques.

L'ERI-ESI 2017, fait suite à l'ENSESI 2016 dont les résultats indiquaient que le secteur informel en Côte d'Ivoire est un refuge pour la plupart des actifs qui n'ont pas pu obtenir un emploi dans le secteur formel. Ce secteur étant caractérisé par des conditions d'activité précaires.

Aussi, le rapport de l'ERI-ESI 2017, à l'instar de l'ENSESI 2016, nous révèle que la situation des UPI restent peu variable avec la prédominance d'une précarité des conditions d'activités et une faible productivité, tributaire du mode de gestion et d'organisation de ces UPI. Généralement unipersonnelles, les UPI sont inorganisées et relativement jeunes.

Les rapports entre les acteurs du secteur informel et l'Etat restent tributaires des conditions d'exercice de l'activité. En dépit de l'allègement des procédures de déclaration de l'activité et de la simplification de la réglementation fiscale, la proportion des Chefs d'UPI qui veulent intégrer les circuits formels demeure très faible.

Relativement aux aspects d'ordre technique et légal en Côte d'Ivoire, les principales contraintes auxquelles sont soumises les unités informelles sont liées aux techniques de fabrication pour plus du tiers (34,1%), le manque de machine et d'équipements (28,2%) et l'approvisionnement en matières premières (16,6%). La réglementation, les impôts et taxes et les problèmes énergétiques interviennent dans une moindre mesure avec des taux respectifs de 13,9% et 13,1%. Seulement 5% des UPI font face à une obsolescence des équipements. Ces difficultés sont de nature à freiner le développement des UPI, à compromettre leur survie voire entrainer leur disparition.

Malgré l'amélioration sensible du contexte économique et de leurs performances, les chefs d'unités de production informelles déclarent rencontrer des difficultés dans l'exercice de leur activité. Ainsi, les principales contraintes auxquelles sont soumises les UPI sont liées aux techniques de fabrication pour plus du tiers (34,1%), le manque de machine et d'équipements (28,2%) et l'approvisionnement en matières premières (16,6%).

Le processus participatif qui a guidé la réalisation de la présente enquête, avec la participation d'experts d'horizons divers a permis de mettre à disposition des indicateurs et statistiques de qualité pour la description de la situation du secteur informel en Côte d'Ivoire.

Ce rapport annuel sur l'état de la gouvernance, de la paix et de la sécurité est basé sur des données collectées auprès d'un échantillon représentatif d'adultes résidant en Côte d'Ivoire en 2017. Cette enquête a permis de collecter des données sur leurs perceptions et leurs expériences en matière de gouvernance, paix et sécurité. Les données ont été collectées sur l'ensemble du territoire national et permettent d'avoir des résultats significatifs pour la ville d'Abidjan, les autres localités urbaines et le milieu rural.

Sur la démocratie et les droits de l'homme, la population estime que le meilleur système de gouvernance politique d'un État est la démocratie. Elle a une vision commune des principes de la démocratie et ces principes sont universels. Cette démocratie fonctionne plutôt bien même si les principes sont inégalement appliqués. Les droits de l'homme et la liberté d'expression sont les principes sur lesquels les habitants ont émis le plus de réserves quant à leur bonne application. Quant aux discriminations, elles sont ressenties dans le pays et portent essentiellement sur le statut économique (le fait d'être pauvre est un facteur de discrimination), l'appartenance politique, la nationalité ou l'ethnie. Ces discriminations sont plus souvent perçues en milieu urbain et singulièrement dans la ville d'Abidjan.

L'accès des populations aux institutions est assez facile mais reste tributaire des caractéristiques des individus, ces derniers faisant d'ailleurs plutôt confiance à ces institutions. Le plus apprécié est le pouvoir exécutif (Présidence et Primature) qui bénéficie de côtes de confiance les plus élevées, tandis que les moins bien perçues sont les forces de sécurité. Concernant la corruption, les opinions sont nuancées, mais en général, la population reconnait qu'il y'a un problème de corruption, surtout dans certaines institutions et services (Gendarmerie, Police, Douanes, Impôts, etc.). Cette corruption touche singulièrement les habitants du milieu rural et elle se reproduit à une fréquence élevée.

La population juge négativement la relation pouvoir-citoyens. Pour elle, les élus (parlementaires, conseils municipaux) ne prennent pas en compte ses préoccupations et demandes, ne rendent pas toujours compte à leurs concitoyens. Ce constat d'indifférence est aussi valable pour la classe politique qui est accusée de lutter pour ses propres intérêts et non celui de la population. La conséquence, les citoyens sont très peu impliqués dans la vie des partis politiques et éprouvent un réel désintérêt pour la politique. La situation sécuritaire est relativement bonne selon la population.

Bibliographie

BIT. (2018). Directives concernant la mesure de l'inadéquation des qualifications et des compétences des personnes en emploi, 20ème Conférence internationale des statisticiens du travail Genève, 10-19 octobre 2018.

BIT. (2013). Résolution I concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main d'œuvre, 19ème conférence internationale des statisticiens du travail, Genève, 2-11 octobre 2013.

BIT. (2012). Les indicateurs du travail décent en Afrique : une première évaluation à partir des sources nationales. Bureau international du Travail. Genève, Suisse.

BIT. (1998). Résolution concernant la mesure du sous-emploi et des situations d'emploi inadéquat, adoptée par la seizième Conférence internationale des statisticiens du travail, Genève, 6-15 octobre 1998.

Christel Gilles. (2007). Réduire la segmentation du marché du travail selon le genre et accroître les taux d'emploi féminin : à court terme, est-ce compatible ?. La note de veille N°72. Centre d'analyse stratégique.

Commission Economique pour l'Afrique (CEA). (2016). Rapport sur la gouvernance en Afrique IV. Mesurer la corruption en Afrique : prendre en compte la dimension internationale. Addis-Abeba, Éthiopie.

Conseil économique et social. (2017). Commission de statistique. Quarante-huitième session 7-10 mars 2017. Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire. Questions soumises à la Commission pour examen et décision : données et indicateurs relatifs au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Rapport du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable. Nations Unies.

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES). (2015). Ségrégation professionnelle et écarts de salaires femmes-hommes. Dares Analyses. Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social. Paris, France.

Direction de la Statistique et des Etudes Démographiques (DISED). (2016). Enquête djiboutienne sur l'emploi, le secteur informel et la consommation des ménages, 2015-2016 : Situation de l'emploi à Djibouti en 2015. Djibouti, Djibouti.

Direction de la Statistique et des Etudes Démographiques (DISED). (2016). Enquête djiboutienne sur l'emploi, le secteur informel et la consommation des ménages, 2015-2016 : Analyse du secteur informel. Djibouti, Djibouti.

Forum pour une nouvelle gouvernance mondiale. (2011). L'indice de gouvernance mondiale, IGM. Pourquoi évaluer la gouvernance mondiale et pour quoi faire ?. version 2.0 Rapport 2011. Série Cahiers de propositions.

Institut de statistique de l'UNESCO. (2013). Classification Internationale Type de l'Éducation CITE 2011. Montréal, Québec H3C 3J7, Canada.

Joseph Deutsch, Yves Flückiger et Jacques Silber. (2005). Recensement fédéral de la population 2000. Les ségrégations sur le marché Suisse du Travail : Analyse des inégalités selon le sexe, la nationalité et l'âge, de 1970 à 2000. Office fédéral de la statistique. Neuchâtel, Suisse.

Pôle de Dakar. (2017). Recueil des principaux indicateurs d'analyse des relations Education/formation & emploi. IIPE Pôle de Dakar - Unesco, 2017.

Sabina Alkire and James Foster. (2011). Understandings and Misunderstandings of Multidimensional Poverty Measurement. OPHI WORKING PAPER NO. 43. University of Oxford 3 Mansfield Road, Oxford OX1 3TB, UK.

ANNEXE A

Annexe A : Méthodologie de l'échantillonnage et de l'enquête

1. Plan de sondage

Les principales caractéristiques du plan de sondage concernent la base de sondage, la taille de l'échantillon des ménages, le mode de tirage des unités d'échantillonnage, les opérations de cartographie et de dénombrement des ménages et le calcul des différents coefficients de pondération.

L'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel a été réalisée à partir d'un sondage probabiliste aréolaire à deux degrés avec stratification au premier degré. L'objectif de l'enquête était de produire des estimations statistiquement fiables des indicateurs, au niveau national, pour les milieux urbain et rural, et pour chacun des 14 régions du pays, à savoir : District Autonome d'Abidjan, District Autonome de Yamoussoukro, Bas-Sassandra, Comoé, Denguélé, Gôh-Djiboua, Lacs, Lagunes, Montagnes, Sassandra-Marahoué, Savanes, Vallée du Bandama, Woroba, Zanzan.

1.1. Base de sondage et domaine d'étude

Les unités primaires (UP) sont les zones de dénombrement (ZD) définies lors des travaux cartographiques censitaires réalisés dans le cadre du RGPH (Recensement général de la population et de l'habitat) de 2014. La base de sondage pour le tirage des unités primaires d'échantillonnage contient environ 23 000 zones de dénombrement (ZD).

Un échantillon d'unités primaires (UP) est tiré au premier degré. Les unités statistiques du deuxième degré ou unités secondaires (US) sont constituées par les ménages des unités primaires tirées au premier degré. Elles définissent la base de sondage du deuxième degré du sondage.

Un domaine d'étude est une partie de l'univers sondé pour laquelle sont recherchés des résultats significatifs, c'est-à-dire des estimations séparées et d'une précision suffisante. Au total, 14 strates d'enquête ont été définies parmi lesquelles Abidjan, Yamoussoukro ont été chacune définie comme une strate urbaine.

Tableau 1: Structure de la base de sondage au RGPH 2014

Région	Nombre de grappe			Nombre de ménage		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
AUTONOME D'ABIDJAN	5 042	150	5 192	989 819	26 860	1 016 679
AUTONOME DE YAMOUSSOUKRO	219	126	345	47 808	23 329	71 137
BAS-SASSANDRA	671	1 699	2 370	132 546	287 526	420 072
COMOE	541	664	1 205	103 574	121 934	225 508
DENGUELE	95	181	276	12 443	19 568	32 011
GÔH-DJIBOUA	650	1 278	1 928	109 101	164 752	273 853
LACS	341	821	1 162	69 274	131 352	200 626
LAGUNES	602	899	1 501	115 498	159 500	274 998
MONTAGNES	760	1 458	2 218	158683	297 693	456 376
SASSANDRA-MARAHOUE	1 158	1 548	2 706	167 379	199 386	366 765
SAVANES	647	907	1 554	111 474	135 494	246 968
VALLEE DU BANDAMA	592	589	1 181	132776	111 107	243 883
WOROBA	217	581	798	38704	95 898	134 602
ZANZAN	266	762	1 028	63 350	131 820	195 170
Total Côte d'Ivoire	**11 801**	**11 663**	**23 464**	**2 252 429**	**1 879 359**	**4 158 648**

1.2. Echantillonnage

Taille de l'échantillon des ménages

Le nombre de domaines à retenir et la taille de l'échantillon de la phase 1, tiennent compte des contraintes budgétaires et de la précision des indicateurs du marché de travail, en l'occurrence le taux de chômage ou le taux de sous-utilisation de la main d'œuvre. Le coefficient de variation maximum de l'indicateur a été fixé à 10%.

Avant le tirage, il a été procédé à une répartition spatiale de l'échantillon. Au sein de chaque strate, les échantillons des ZD et des ménages ont été répartis selon les plus grandes entités du découpage administratif du pays et le milieu de résidence.

Au premier degré, 1076 ZD ont été tirées avec une probabilité proportionnelle au nombre de ménages. Au deuxième degré, un nombre fixé de 12 ménages a été sélectionné dans chacune des ZD retenues au premier degré avec trois (3) ménages de remplacement. La taille de l'échantillon de l'ERI-ESI est de 12 912 ménages.

Tableau 2: Répartition de l'échantillon des grappes et des ménages

Région	Nombre de grappe			Nombre de ménage		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
AUTONOME D'ABIDJAN	99	2	101	1 186	24	1 210
AUTONOME DE YAMOUSSOUKRO	47	28	75	564	336	900
BAS-SASSANDRA	21	54	75	251	647	898
COMOE	34	41	75	403	489	892
DENGUELE	24	51	75	288	611	899
GÔH-DJIBOUA	29	46	75	348	552	900
LACS	24	51	75	284	616	900
LAGUNES	27	48	75	323	576	899
MONTAGNES	23	52	75	276	624	900
SASSANDRA-MARAHOUE	33	42	75	396	504	900
SAVANES	36	39	75	430	470	900
VALLEE DU BANDAMA	35	40	75	420	480	900
WOROBA	20	55	75	240	660	900
ZANZAN	21	54	75	252	648	900
Total Cote d'Ivoire	**473**	**603**	**1 076**	**5 661**	**7 212**	**12 898**

Mode de tirage

Le tirage des unités primaires ou des grappes sont tirées selon le mode de tirage systématique avec des probabilités proportionnelles aux tailles des unités et de façon indépendante dans chaque strate de sondage (région ou département croisé avec le milieu de résidence). Soient :

- m_h le nombre de grappes à sélectionner dans la strate h
- X_{ih} le nombre de ménages ou l'effectif de population de la grappe i dans la strate h
- X_h le nombre total de ménages ou l'effectif de population de la strate h

Avant de procéder au tirage de l'échantillon des grappes, il faudra s'assurer que la propriété suivante est vérifiée pour toute grappe i : $X_{ih} \leq \frac{X_h}{m_h}$

Dans le cas où les effectifs de ménages dans certaines grappes sont supérieurs à ce rapport, on sera amené à procéder à une segmentation à priori de ces grappes avant le tirage.
Les grappes sélectionnées ont été dénombrés et l'opération de dénombrement a été réalisé en utilisant une tablette.

Pour les tirages du deuxième degré, c'est-à-dire les tirages des ménages, il est fait appel à un sondage aléatoire simple sans remise ou à un tirage systématique avec probabilités égales. Un nombre constant de ménages, soit 12 ménages, est tiré dans chaque ZD tirée au premier degré.

1.4. Probabilité d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

Cette section rappelle brièvement la méthodologie de calcul des différents types de coefficients de pondération pour les différents modules du questionnaire.

Pondérations appliquées aux données sur les ménages et les populations

Les probabilités de sondage brutes sont calculées pour chaque degré de tirage et dans chaque strate. Pour chaque strate *h*, les notations sont les suivantes :

*P*1*hi* : probabilité de sondage au premier degré de la ZD *i* de la strate h.
*P*2*hi* : probabilité de sondage au deuxième degré des ménages i dans la ZD *i* de la strate h.

Soient les notations suivantes :

a_h le nombre de grappes tirées dans la strate *h* ;
M_{hi} le nombre de ménages de la ZD *i* ;
M_h le nombre total de ménages de la strate *h*.

Au premier degré, la probabilité d'inclusion de cette grappe *i* dans l'échantillon est donnée par :

$$\boldsymbol{P_{1hi} = \frac{a_h \times M_{hi}}{M_h}}$$

Au deuxième degré, un nombre b_{hi} de ménages sont initialement tirés à partir des L_{hi} ménages nouvellement dénombrés dans la grappe *i* de la strate *h* lors de l'opération de mise à jour de la liste des ménages dans cette unité primaire. Donc :

$$\boldsymbol{P_{2hi} = \frac{b_{hi}}{L_{hi}}}$$

Mais à la suite de l'enquête à proprement dite, on constate que seulement $\boldsymbol{b'_{hi}}$ (avec $\boldsymbol{b'_{hi} <= b_{hi}}$) ont effectivement répondu à l'enquête. Il convient donc de tenir compte de cette non-réponse partielle afin de corriger les coefficients de pondération bruts avec le ratio $\boldsymbol{C_{hi}}$ suivant :

$$\boldsymbol{C_{hi} = \frac{b'_{hi}}{b_{hi}}}$$

Finalement la probabilité $\boldsymbol{P_{hi}}$ de tirer effectivement un ménage i dans une strate h s'exprime comme suit :

$$\boldsymbol{P_{hi} = C_{hi} \times (P_{1hi} \times P_{2hi})}$$

On en déduit la valeur du coefficient de pondération final (Pond) W_{hi} comme suit :

$$\boldsymbol{W_{hi} = Pond_{hi} = \frac{1}{P_{hi}}}$$

Pondérations appliquées aux données du volet Emploi

S'agissant spécifiquement du questionnaire sur l'emploi, il devra être administré à tous les individus membres des ménages, âgés de 10 ans et plus. Mais la population en âge de travailler définie pour l'analyse des résultats sera restreinte aux personnes âgées de 15 ans et plus, conformément aux recommandations du BIT. Dans le cas où dans certains ménages, des individus en âge de travailler ne seraient pas enquêtés sur le volet emploi (pour une raison ou une autre), il est nécessaire de recalculer des coefficients de pondération corrigés pour le module « emploi », en prenant en compte le facteur de correction de la non réponse partielle.

Cela justifie d'appliquer au coefficient de pondération Pond un coefficient de redressement ki appliqué à chaque grappe et correspondant au ratio suivant :

$$ki = \frac{\text{Effectif des individus de 15 ans et plus dans le fichier individus dans la grappe i}}{\text{Effectif des individus de 15 ans et plus dans le module Emploi dans la grappe i}}$$

Le coefficient de pondération appliqué au module Emploi (Pondemp), pour une grappe i donné est donc estimé comme suit :

$$\boldsymbol{Pondemp_{hi}} = \boldsymbol{Pond_{hi}} \times k_i$$

Pondérations appliquées aux données du module GPS

Dans la même logique que pour le module Emploi, le module Gouvernance, Paix et Sécurité (GPS) cible tous les individus de 18 ans et plus dans le ménage. De même, le coefficient de pondération appliqué à ce module (Pondgps) est estimé comme suit :

$$ci = \frac{\text{Effectif des individus de 18 ans et plus dans le fichier individus dans la grappe i}}{\text{Effectif des individus de 18 ans et plus dans le module GPS dans la grappe i}}$$

$$Pondgps_i = Pond_i \times c_i$$

Pondérations appliquées aux données du secteur informel (Pondupi)

L'enquête sur l'emploi et le secteur informel sont des enquêtes intégrées. Les informations sur le secteur informel et les chefs d'unité de production informelle (CUPI) proviennent du module Emploi. Il ne serait donc pas concevable que l'effectif des CUPI identifiés en phase 2 ne corresponde pas à celui identifié dans le module Emploi. Il est donc essentiel de tenir compte du respect de la structure par branche d'activité et par statut dans l'emploi (patron, travailleur pour compte propre) de ces CUPI entre les deux phases (Emploi, Secteur informel), mais aussi de l'effectif total extrapolé de ces chefs d'Upi provenant du module Emploi. En réalité, ces informations peuvent varier légèrement pour diverses raisons (erreur de déclaration au niveau du module Emploi, soit de la part de l'enquêteur, soit de la part de l'enquêté qui par exemple n'aurait compris la différence entre le Patron et le Travailleur pour compte propre, non réponse totale au niveau du CUPI lors de l'enquête sur le secteur informel, etc.).

Il est donc essentiel de redresser la structure finale des CUPI identifiés en phase 2 (par branche d'activité, par statut dans l'emploi) en la calant sur l'effectif total extrapolé des CUPI tels qu'identifiés dans le module Emploi.

Annexe B : Taux de réponse et calcul des coefficients de variation

Taux de réponse des enquêtes

Parmi les 12 912 ménages sélectionnés pour l'échantillon, 12 898 ont été trouvés occupés par un ménage. Parmi ceux-ci, 12 898 ont été interrogés avec succès, soit un taux de réponse des ménages de 99%. Dans les ménages interrogés, 42 656 individus de 10 ans et plus. Parmi les individus de 15 ans et plus.

L'enquête a également enquêté les individus de 18 ans et plus à partir du module GPS intégré au questionnaire emploi. Dans les ménages interrogés, l'enquête ménage a identifié 30 811 individus de 18 ans et plus et 30272 enquêtés avec succès, ce qui correspond à un taux de réponse de 98,2%.

En ce qui concerne le questionnaire secteur informel, les chefs d'unités de production informelles ont été identifiés à partir du questionnaire secteur informel. L'algorithme d'identification des chefs d'unité de production informelle a permis d'identifier 2 120 415 chefs d'unités de production informel (CUPI). Parmi les CUPI identifiés, 4 326 ont été interviewés avec succès soit un taux de réponse de 92,6%.

Tableau 1: Résultats des enquêtes auprès des ménages, des individus et des chefs d'unités de production informelle, Côte d'Ivoire, 2014

	Total	Milieu		Région													
		Urbain	Rural	AUTONOME D'ABIDJAN	AUTONOME DE YAMOUSSOUKRO	BAS-SASSANDRA	COMOE	DENGUELE	GÔH-DJIBOUA	LACS	LAGUNES	MONTAGNES	SASSANDRA-MARAHOUE	SAVANES	VALLEE DU BANDAMA	WOROBA	ZANZAN
Ménages																	
Echantillonnés	12912	5676	7236	1212	900	900	900	900	900	900	900	900	900	900	900	900	900
Enquêtés	12873	5661	7212	1210	900	898	891	899	900	900	899	900	900	900	900	900	900
Taux de réponse des ménages	99,7	99,7	99,7	99,8	100,0	99,8	99,0	99,9	100,0	100,0	99,9	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Module emploi																	
Eligibles de 15 ans et plus	35135	15130	20005	3441	2492	2432	2194	2606	2453	2415	2331	2723	2369	2178	2469	2490	2542
Enquêtés de 15 ans et plus	34594	14880	19714	3377	2476	2430	2161	2595	2439	2349	2263	2706	2323	2135	2451	2373	2516
Taux de réponse pour le module emploi	98,5	98,3	98,5	98,1	99,4	99,9	98,5	99,6	99,4	97,3	97,1	99,4	98,1	98,0	99,3	95,3	99,0
Module GPS																	
Eligibles	30813	12894	17919	3098	2188	2119	1953	2312	2129	2110	1995	2423	2096	1904	2169	2127	2190
Enquêtés	30272	12381	17891	3026	2169	2118	1914	2294	2117	2046	1932	2407	2052	1858	2149	2018	2172
Taux de réponse pour le module GPS	98,2	96,0	99,8	97,7	99,1	100,0	98,0	99,2	99,4	97,0	96,8	99,3	97,9	97,6	99,1	94,9	99,2
Secteur informel																	
CUPI identifiés	4672	2231	2441	569	427	264	277	314	260	290	357	375	300	271	364	287	317
CUPI enquêtés	4326	2101	2228	522	406	250	261	301	239	267	327	344	282	237	338	252	300
Taux de réponse du secteur informel	92,6	94,2	91,3	91,7	95,1	94,7	94,2	95,9	91,9	92,1	91,6	91,7	94,0	87,5	92,9	87,8	94,6

Précisions des résultats

Le sondage aléatoire entraine une marge d'incertitude sur les résultats statistiques, mesurée, pour une variable donnée, par le coefficient de variation noté CV. Il renseigne sur l'écart relatif possible entre la valeur donnée par l'enquête et la vraie valeur. En termes statistiques, il correspond au rapport de l'écart-type d'un paramètre K à la valeur de ce paramètre. Le paramètre K peut être une moyenne, un total ou une proportion. En considérant β l'estimateur du paramètre K, la vraie valeur de K sera comprise dans 95% des cas dans la l'intervalle : [β (1 – 2CV) ; β (1 + 2 CV)]. D'après statistique Canada, les appréciations suivantes sont données au coefficient de variation :

0%	**à**	**4.9%**	**:**	**Excellent**
5.0%	**à**	**9.9%**	**:**	**Très bien**
10.0%	**à**	**14.9%**	**:**	**Bon**
15.0%	**à**	**24.9%**	**:**	**Acceptable**
Supérieur à 25 %			**:**	**Faible**

Dans le cadre de l'ERI-ESI, le coefficient de variation a été calculé pour le nombre d'emplois estimés et pour le taux de chômage qui constitue les variables d'intérêt essentielles de cette enquête. Ce coefficient de variation global est de 0,08% pour le nombre d'emplois estimés et de 0,4% pour le taux de chômage. On peut conclure donc que les estimations au niveau national sont acceptables. L'analyse selon les régions relève que les estimations du taux de chômage dans les régions sont également bonnes.

Tableau 2: Estimation et coefficient de variation du taux de chômage et du nombre d'emplois

Régions	Nombre d'emplois		Taux de chômage au sens du BIT	
	Estimation	Coefficient de variation	Estimation	Coefficient de variation
Autonome d'Abidjan	1 858 285	0,05	8,5	0,1
Autonome de Yamoussoukro	135 459	0,05	3,3	0,2
Bas-Sassandra	651 807	0,07	2,1	0,4
Comoé	455 120	0,07	1,9	0,3
Denguélé	101 572	0,06	0,6	0,4
Gôh-Djiboua	395 559	0,10	1,5	0,5
Lacs	475 362	0,10	0,9	0,4
Lagunes	506 808	0,08	1,0	0,5
Montagnes	771 271	0,08	1,3	0,3
Sassandra-Marahoué	862 682	0,07	0,9	0,3
Savanes	610 491	0,10	0,6	0,8
Vallée du Bandama	370 721	0,09	4,0	0,2
Woroba	264 025	0,08	0,6	0,4
Zanzan	245 118	0,08	2,2	0,3
Total	**7 704 280**	**0,08**	**3,3**	**0,4**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

Annexe C : Tableaux statistiques

Annexe C1 : Volet Emploi

Tableau 1 : Répartition des cm selon le milieu de résidence et selon le type

Caractéristiques	Sexe du chef de ménage		Total
	Homme	Femme	
Milieu de résidence			
Urbain	53,0	64,2	55,0
Rural	47,0	35,8	45,0
Type de ménage			
Unipersonnel	14,5	15,1	14,5
Couple avec enfant	42,8	3,3	35,4
Couple sans enfant	6,1	1,0	5,2
Monoparental nucléaire	2,7	28,7	7,4
Monoparental élargi	2,3	29,3	7,1
Famille élargie	28,1	22,3	27,5
Couple sans enfant avec parent	3,5	0,2	2,9
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

Tableau 2 : Structure de la population active selon l'âge par région, milieu de résidence et sexe et par situation d'activité

Caractéristiques sociodémographiques	Situation d'activité des personnes de 15 ans ou plus						Effectif
	Actif occupé	Chômeur BIT	Cherche du travail mais pas disponible	Pas chercher du travail mais disponible	Pas chercher du travail et pas disponible mais désire travailler	Total	
Domaine de l'étude							
Autonome d'Abidjan	79,8	7,4	0,8	7,7	4,2	100,0	2327748,1
Autonome de Yamoussoukro	88,0	3,0	0,5	6,3	2,1	100,0	153894,7
Bas-sassandra	85,4	1,9	0,3	2,4	10,0	100,0	763137,7
Comoé	91,6	1,8	1,2	3,8	1,7	100,0	496586,7
Denguelé	94,4	0,5	0,2	1,8	3,0	100,0	107593,2
Gôh-Djiboua	92,2	1,4	0,0	4,6	1,8	100,0	429059,1
Lacs	95,0	0,9	0,0	1,7	2,4	100,0	500317,1
Lagunes	93,7	1,0	0,0	2,2	3,1	100,0	540661,8
Montagnes	86,4	1,2	0,1	5,6	6,7	100,0	892251,9
Sassandra-Marahoue	92,6	0,8	0,1	3,8	2,6	100,0	931579,7
Savanes	96,3	0,5	0,3	1,0	1,9	100,0	634203,7
Vallée du Bandama	90,0	3,8	1,1	2,5	2,6	100,0	411833,8
Woroba	95,5	0,5	0,5	1,1	2,3	100,0	276326,2
Zanzan	76,9	1,7	0,3	4,8	16,3	100,0	318744,6
Milieu de résidence							
Abidjan	79,7	7,5	0,8	7,7	4,3	100,0	2285643,3
Autres urbains	88,5	2,5	0,5	4,3	4,2	100,0	2614793,2
Ens. urbain	84,4	4,9	0,6	5,9	4,2	100,0	4900436,5
Rural	91,9	0,6	0,2	2,6	4,8	100,0	3883501,6
Côte d'Ivoire	87,7	3,0	0,4	4,4	4,5	100,0	8783938,1

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

Tableau 3 : Structure de la population active selon l'âge par région, milieu de résidence et sexe et par situation d'activité

Caractéristiques sociodémographiques		Groupe âges spécifiques							Effectif
		15 - 24 ans	25 - 34 ans	15 - 34 ans	35 - 64 ans	15 - 64 ans	65 ans et plu	Total	
	Actif occupé	12,7	36,3	49,0	49,4	98,3	1,7	100	1857382
	Chômeur BT	26,4	49,2	75,6	23,8	99,4	0,6	100	172531
Autonome d'Abidjan	MOP	35,7	47,1	82,8	17,2	100,0	0,0	100	297836
	Actif occupé	14,2	34,6	48,8	48,5	97,3	2,7	100	135459
	Chômeur BT	12,8	68,6	81,4	17,0	98,4	1,6	100	4611
Autonome de Yamoussoukro	MOP	41,6	45,1	86,7	13,3	100,0	0,0	100	13825
	Actif occupé	18,1	31,9	50,0	47,1	97,0	3,0	100	651807
	Chômeur BT	35,8	29,0	64,8	35,2	100,0	0,0	100	14240
Bas-sassandra	MOP	43,6	42,5	86,1	13,6	99,7	0,3	100	97090
	Actif occupé	13,8	32,7	46,5	50,3	96,9	3,1	100	455120
	Chômeur BT	31,0	47,1	78,1	21,9	100,0	0,0	100	8718
Comoé	MOP	31,3	44,9	76,2	23,4	99,6	0,4	100	32748
	Actif occupé	21,2	32,8	54,0	43,3	97,2	2,8	100	101572
	Chômeur BT	10,7	51,2	61,9	38,1	100,0	0,0	100	575
Denguelé	MOP	56,1	33,1	89,2	10,8	100,0	0,0	100	5446
	Actif occupé	16,5	31,5	48,0	50,0	98,0	2,0	100	395559
	Chômeur BT	8,9	91,1	100,0	0,0	100,0	0,0	100	6058
Gôh-Djiboua	MOP	41,2	36,8	78,0	22,0	100,0	0,0	100	27441
	Actif occupé	14,1	26,1	40,2	52,5	92,6	7,4	100	475362
	Chômeur BT	20,9	20,7	41,6	58,4	100,0	0,0	100	4481
Lacs	MOP	42,2	43,7	85,8	14,2	100,0	0,0	100	20474
	Actif occupé	12,3	30,0	42,3	54,3	96,6	3,4	100	506808
	Chômeur BT	14,3	71,6	85,9	0,0	85,9	14,1	100	5317
Lagunes	MOP	34,1	38,3	72,4	27,6	100,0	0,0	100	28537
	Actif occupé	18,8	35,2	54,0	43,6	97,6	2,4	100	771271
	Chômeur BT	25,9	47,0	72,9	27,1	100,0	0,0	100	10327
Montagnes	MOP	43,8	34,1	77,9	22,1	100,0	0,0	100	110653
	Actif occupé	17,8	29,1	46,9	50,0	96,9	3,1	100	862682
	Chômeur BT	44,8	33,6	78,5	21,5	100,0	0,0	100	7785
Sassandra-Marahoue	MOP	41,1	34,0	75,1	22,3	97,4	2,6	100	61112
	Actif occupé	20,6	35,4	56,0	41,5	97,5	2,5	100	610491
	Chômeur BT	14,4	31,7	46,1	53,9	100,0	0,0	100	3479
Savanes	MOP	29,5	59,4	88,8	11,2	100,0	0,0	100	20235
	Actif occupé	14,6	32,3	46,9	49,0	95,9	4,1	100	370721
	Chômeur BT	25,8	43,3	69,1	30,9	100,0	0,0	100	15542
Vallée du Bandama	MOP	28,7	51,7	80,3	19,7	100,0	0,0	100	25571
	Actif occupé	17,4	30,4	47,8	48,3	96,0	4,0	100	264025
	Chômeur BT	69,9	17,5	87,4	12,6	100,0	0,0	100	1490
Woroba	MOP	44,6	33,7	78,3	21,7	100,0	0,0	100	10811
	Actif occupé	16,3	30,1	46,3	50,3	96,6	3,4	100	245118
	Chômeur BT	30,1	41,5	71,6	28,4	100,0	0,0	100	5500
Zanzan	MOP	32,9	32,0	64,8	34,6	99,4	0,6	100	68127
	Actif occupé	15,8	32,8	48,5	48,5	97,1	2,9	100	7703378
	Chômeur BT	26,7	47,8	74,5	24,8	99,3	0,7	100	260655
Côte d'Ivoire	MOP	38,0	41,9	79,9	19,8	99,7	0,3	100	819905

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

Tableau 4 : Analyse de la matrice de transition selon le groupe socioéconomique

Groupes socioéconomiques dans l'emploi actuel	Groupes socioéconomiques dans l'emploi antérieur							Effectif
	Salarié du secteur public	Salarié du secteur privé formel	Indépendant du secteur non agricole	Indépendant du secteur agricole	Aide familial et actif assimilé	Chômeur ou inactif	Total	
Salarié du secteur public	11797	20879	8219	1227	870	328964	371956	371956
Salarié du secteur privé	9863	97306	32597	8050	23449	1232662	1403926	1403926
Indépendant du secteur non agricole	6139	80894	133684	29384	67957	2153056	2471113	2471113
Indépendant du secteur agricole	13759	72307	48545	34856	80528	1916156	2166151	2166151
Aide familial et actif assimilé	5312	19459	17187	2990	25113	1221074	1291136	1291136
Chômeur	6925	39148	11875	1325	3899	197484	260655	260655
Main oeuvre potentielle	5599	32693	40336	8415	22399	710462	819905	819905
Inactif	55405	70150	156579	88885	65574	4985955	5422548	5422548
Total	**114798**	**432835**	**449022**	**175133**	**289789**	**12745814**	**14207390**	**14207390**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

Tableau 5 : Analyse de la matrice de transition selon le secteur d'activité

Groupes socioéconomiques dans l'emploi actuel	Secteur d'activité dans l'emploi antérieur					Effectif
	Primaire	Industrie	Commerce	Service	Total	
Primaire	155043	44438	24664	73659	297804	297804
Industrie	23483	30326	13178	33238	100225	100225
Commerce	31344	44732	48756	77705	202536	202536
Service	39584	61852	21028	117869	240333	240333
Total	**249454**	**181347**	**107626**	**302471**	**840898**	**840898**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

Tableau 6 : Analyse de la matrice de transition selon le secteur institutionnel

Secteur institutionnel dans l'emploi actuel	Secteur institutionnel 2 en activité principale				Effectif
	Secteur public	Secteur privé	Ménages	Total	
Secteur public	11943	31644	491	44077	44077
Secteur privé	34636	747897	14615	797148	797148
Ménages	290	9629	1225	11144	11144
Total	**46869**	**789169**	**16330**	**852369**	**852369**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

Tableau 7 : Répartition des ménages selon les éléments de confort des logements par région et milieu de résidence

	Région														Strates de résidence				
Caractéristiques du logement	Autonome d'Abidjan	Autonome de Yamoussoukro	Bas-sassandra	Comoé	Denguelé	Gôh-Djiboua	Lacs	Lagunes	Montagnes	Sassandra-Marahoue	Savanes	Vallée du Bandama	Woroba	Zanzan	Abidjan	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Côte d'Ivoire
Proportion de la population ayant accès à l'eau potable [1]	96,9	88,2	19,4	74,0	62,2	32,3	74,2	62,5	32,5	32,1	35,4	57,5	43,5	73,1	97,4	45,9	67,2	47,0	58,5
Proportion de la population ayant accès à des latrines [2]	82,2	65,1	30,4	55,9	29,1	23,3	35,2	37,8	19,2	44,8	26,9	43,9	12,0	27,0	82,5	50,8	63,9	21,0	45,4
Proportion de la population ayant accès à l'électricité [3]	98,6	87,7	75,9	84,5	85,4	77,9	64,8	79,8	58,1	77,9	74,1	76,4	70,4	65,8	98,5	87,8	92,3	63,6	79,9
Proportion de la population ayant accès à des combustibles propres pour la cuisson [4]	88,7	35,7	20,5	31,1	8,3	11,3	10,9	21,4	3,1	12,3	3,3	20,6	2,6	9,2	89,6	27,0	52,9	4,2	31,9

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INS
[1] Indicateur ODD 6.1.1
[2] Proxy Indicateur ODD 6.2.1
[3] Indicateur ODD 7.1.1
[4] Proxy Indicateur ODD 7.1.2

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, INS 2017

Annexe C2 : Volet secteur informel

Tableau 1 : Effectif des emplois des individus de 15 ans et plus (Activités principale et secondaire) par secteur d'activité

Secteur et branche d'activité	Strates de résidence				
	Abidjan	Autres urbains	Ens. urbain	Rural	Ensemble
Primaire					
Agriculture, Elevage, Chasse et activité de soutien	21 130	641 211	662 340	2 515 596	3 177 936
Sylviculture, Exploitation forestière et activité de soutien	1 079	7 987	9 066	8 396	17 463
Pêche, Pisciculture, Aquaculture	3 412	2 660	6 073	25 949	32 022
Ensemble	**25 621**	**651 858**	**677 479**	**2 549 942**	**3 227 421**
Industrie					
Activités extractives/mines	0	14 519	14 519	17 300	31 819
Activités de fabrication	309 312	214 789	524 100	178 541	702 641
Activités de production et distribution	5 866	2 287	8 153	721	8 874
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	5 665	687	6 351	361	6 712
Activités de construction	92 840	79 401	172 242	41 896	214 137
Ensemble	**413 683**	**311 683**	**725 365**	**238 818**	**964 184**
Commerce					
Commerce et réparation des pièces automobiles	85 764	70 033	155 797	30 155	185 952
Commerce de gros	27 898	50 106	78 004	26 817	104 821
Commerce de détail	446 604	584 602	1 031 206	390 174	1 421 380
Ensemble	**560 266**	**704 742**	**1 265 008**	**447 145**	**1 712 153**
Service					
Activités de transport	145 152	119 372	264 525	48 222	312 747
Activités d'entreposage	19 290	4 979	24 270	850	25 120
Activités d'hébergement et de restauration	109 122	115 480	224 602	114 931	339 533
Activités de l'information et de communication	65 665	14 329	79 994	5 912	85 905
Activités financières et d'assurance	26 083	10 124	36 207	5 029	41 236
Activités immobilières	18 421	2 263	20 684	893	21 578
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	28 045	12 607	40 652	3 085	43 737
Activités de services de soutien et de bureau	62 994	49 948	112 942	9 128	122 070
Activités de l'administration publique	42 932	23 203	66 136	2 890	69 026
Enseignement	85 523	106 048	191 571	56 229	247 800
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	34 555	43 435	77 989	22 538	100 527
Activités artistiques, sportives et récréatives	9 419	15 540	24 959	2 599	27 557
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc	82 752	102 263	185 016	54 837	239 852
Activités spéciales des ménages	91 524	26 198	117 722	4 427	122 149
Activités des organisations internationales	783	0	783	0	783
Ensemble	**822 261**	**645 789**	**1 468 051**	**331 570**	**1 799 621**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel Phase 1, 2017, INS

Tableau 2 : Principaux agrégats du secteur informel suivant le secteur et la branche d'activité

Secteur et branche d'activité	Chiffre affaires annuel	Production annuelle	Valeur ajoutée annuelle	Revenu mixte annuel
Ensemble				
Activités extractives/mines	56 041 863 323	26 218 450 826	20 360 123 448	20 353 424 685
Activités de fabrication	1 960 302 324 134	692 053 039 832	476 984 257 409	422 668 021 103
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	181 634 888	99 158 833	61 911 426	61 840 623
Activités de construction	806 441 225 140	181 435 556 910	161 990 978 814	151 034 666 020
Commerce et réparation des pièces automobiles	678 895 094 168	422 306 817 531	361 176 321 767	336 027 945 719
Commerce de gros	504 113 443 362	112 736 372 038	88 564 645 348	80 521 517 817
Commerce de détail	7 496 923 774 854	1 546 635 231 957	1 253 395 165 858	1 156 323 514 005
Activités de transport	82 225 288 990	82 225 288 990	59 956 894 134	53 223 237 993
Activités d'entreposage	288 708	288 708	144 354	144 354
Activités d'hébergement et de restauration	1 034 552 960 290	367 255 906 182	277 626 991 816	265 070 150 821
Activités de l'information et de communication	108 132 765 896	87 207 698 005	70 281 393 220	66 562 872 180
Activités financiers et d'assurance	13 667 403 254	11 727 842 871	10 531 852 298	10 365 578 371
Activités immobiliers	188 205 641 980	187 780 834 611	162 765 605 163	155 474 331 807
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	6 218 310 008	6 025 325 966	3 512 195 519	3 068 440 566
Activités de services de soutien et de bureau	34 831 323 277	23 492 466 001	18 322 742 910	13 543 789 730
Enseignement	4 035 869 219	4 035 869 219	3 898 891 945	3 898 891 945
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	39 834 989 307	33 581 528 047	27 473 858 057	27 251 590 003
Activités artistiques, sportives et récréatives	18 752 647 519	17 620 213 384	11 795 283 432	10 685 677 020
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc	314 408 286 291	248 960 690 608	198 089 660 341	176 882 939 430
Activités spéciales des ménages	6 406 945 161	6 380 606 294	3 522 421 026	3 456 574 513
Total	**13 354 172 079 768**	**4 057 779 186 813**	**3 210 311 338 284**	**2 956 475 148 706**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel Phase 1, 2017, INS

Tableau 3 (suite) : Principaux agrégats du secteur informel suivant le secteur et la branche d'activité

Secteur et branche d'activité	Chiffre affaires annuel	Production annuelle	Valeur ajoutée annuelle	Revenu mixte annuel
Industrie				
Activités extractives/mines	56 041 863 323	26 218 450 826	20 360 123 448	20 353 424 685
Activités de fabrication	1 960 302 324 134	692 053 039 832	476 984 257 409	422 668 021 103
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	181 634 888	99 158 833	61 911 426	61 840 623
Activités de construction	806 441 225 140	181 435 556 910	161 990 978 814	151 034 666 020
Total	**2 822 967 047 485**	**899 806 206 399**	**659 397 271 097**	**594 117 952 431**
Commerce				
Commerce et réparation des pièces automobiles	678 895 094 168	422 306 817 531	361 176 321 767	336 027 945 719
Commerce de gros	504 113 443 362	112 736 372 038	88 564 645 348	80 521 517 817
Commerce de détail	7 496 923 774 854	1 546 635 231 957	1 253 395 165 858	1 156 323 514 005
Total	**8 679 932 312 384**	**2 081 678 421 526**	**1 703 136 132 973**	**1 572 872 977 541**
Service				
Activités de transport	82 225 288 990	82 225 288 990	59 956 894 134	53 223 237 993
Activités d'entreposage	288 708	288 708	144 354	144 354
Activités d'hébergement et de restauration	1 034 552 960 290	367 255 906 182	277 626 991 816	265 070 150 821
Activités de l'information et de communication	108 132 765 896	87 207 698 005	70 281 393 220	66 562 872 180
Activités financiers et d'assurance	13 667 403 254	11 727 842 871	10 531 852 298	10 365 578 371
Activités immobiliers	188 205 641 980	187 780 834 611	162 765 605 163	155 474 331 807
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	6 218 310 008	6 025 325 966	3 512 195 519	3 068 440 566
Activités de services de soutien et de bureau	34 831 323 277	23 492 466 001	18 322 742 910	13 543 789 730
Enseignement	4 035 869 219	4 035 869 219	3 898 891 945	3 898 891 945
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	39 834 989 307	33 581 528 047	27 473 858 057	27 251 590 003
Activités artistiques, sportives et récréatives	18 752 647 519	17 620 213 384	11 795 283 432	10 685 677 020
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc	314 408 286 291	248 960 690 608	198 089 660 341	176 882 939 430
Activités spéciales des ménages	6 406 945 161	6 380 606 294	3 522 421 026	3 456 574 513
Total	**1 851 272 719 899**	**1 076 294 558 888**	**847 777 934 214**	**789 484 218 734**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel Phase 1, 2017, INS

Tableau 4 : Principaux agrégats du secteur informel suivant la zone et le secteur d'activité

Milieu de résidence et secteur d'activité	Chiffre affaires annuel	Production annuelle	Valeur ajoutée annuelle	Revenu mixte annuel
Abidjan				
Industrie	1 227 523 803 658	305 344 378 633	239 265 924 280	213 414 141 958
Commerce	2 235 209 124 213	621 555 267 772	514 964 035 333	444 107 006 966
Service	453 917 045 226	369 951 014 433	300 293 664 388	275 831 088 627
Total	3 916 649 973 098	1 296 850 660 838	1 054 523 624 001	933 352 237 551
Autres urbains				
Industrie	907 578 019 773	333 952 082 975	236 355 049 741	205 271 223 643
Commerce	4 095 385 159 097	718 669 983 973	592 726 830 002	553 635 119 344
Service	758 726 117 544	377 692 302 001	294 074 252 404	269 295 387 784
Total	5 761 689 296 414	1 430 314 368 949	1 123 156 132 147	1 028 201 730 771
Rural				
Industrie	687 865 224 053	260 509 744 791	183 776 297 076	175 432 586 830
Commerce	2 349 338 029 074	741 453 169 781	595 445 267 638	575 130 851 232
Service	638 629 557 129	328 651 242 454	253 410 017 422	244 357 742 323
Total	3 675 832 810 256	1 330 614 157 026	1 032 631 582 136	994 921 180 385
Ensemble				
Industrie	2 822 967 047 485	899 806 206 399	659 397 271 097	594 117 952 431
Commerce	8 679 932 312 384	2 081 678 421 526	1 703 136 132 973	1 572 872 977 541
Service	1 851 272 719 899	1 076 294 558 888	847 777 934 214	789 484 218 734
Total	13 354 172 079 768	4 057 779 186 813	3 210 311 338 284	2 956 475 148 706

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel Phase 1, 2017, INS

Tableau 5 : Principaux agrégats du secteur informel suivant la zone et le secteur d'activité

Milieu de résidence et secteur d'activité	Chiffre affaires annuel	Production annuelle	Valeur ajoutée annuelle	Revenu mixte annuel
Abidjan				
Industrie	1 227 523 803 658	305 344 378 633	239 265 924 280	213 414 141 958
Commerce	2 235 209 124 213	621 555 267 772	514 964 035 333	444 107 006 966
Service	453 917 045 226	369 951 014 433	300 293 664 388	275 831 088 627
Total	3 916 649 973 098	1 296 850 660 838	1 054 523 624 001	933 352 237 551
Autres urbains				
Industrie	907 578 019 773	333 952 082 975	236 355 049 741	205 271 223 643
Commerce	4 095 385 159 097	718 669 983 973	592 726 830 002	553 635 119 344
Service	758 726 117 544	377 692 302 001	294 074 252 404	269 295 387 784
Total	5 761 689 296 414	1 430 314 368 949	1 123 156 132 147	1 028 201 730 771
Rural				
Industrie	687 865 224 053	260 509 744 791	183 776 297 076	175 432 586 830
Commerce	2 349 338 029 074	741 453 169 781	595 445 267 638	575 130 851 232
Service	638 629 557 129	328 651 242 454	253 410 017 422	244 357 742 323
Total	3 675 832 810 256	1 330 614 157 026	1 032 631 582 136	994 921 180 385
Ensemble				
Industrie	2 822 967 047 485	899 806 206 399	659 397 271 097	594 117 952 431
Commerce	8 679 932 312 384	2 081 678 421 526	1 703 136 132 973	1 572 872 977 541
Service	1 851 272 719 899	1 076 294 558 888	847 777 934 214	789 484 218 734
Total	13 354 172 079 768	4 057 779 186 813	3 210 311 338 284	2 956 475 148 706

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel Phase 1, 2017, INS

Tableau 6 : Structure par secteur et branche d'activité de la production et des coûts du secteur informel

Secteur et branche d'activité	Chiffre affaires annuel	Production annuelle	Valeur ajoutée annuelle	Revenu mixte annuel	Masse salariale annuelle	Impôt annuel
Industrie						
Activités extractives/mines	56 041 863 323	26 218 450 826	20 360 123 448	20 353 424 685	5 657 346	1 041 417
Activités de fabrication	1 960 302 324 134	692 053 039 832	476 984 257 409	422 668 021 103	41 548 044 321	12 768 191 985
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	181 634 888	99 158 833	61 911 426	61 840 623	70 803	0
Activités de construction	806 441 225 140	181 435 556 910	161 990 978 814	151 034 666 020	10 767 226 942	189 085 852
Total	**2 822 967 047 485**	**899 806 206 399**	**659 397 271 097**	**594 117 952 431**	**52 320 999 413**	**12 958 319 253**
Commerce						
Commerce et réparation des pièces automobiles	678 895 094 168	422 306 817 531	361 176 321 767	336 027 945 719	21 126 909 128	4 021 466 921
Commerce de gros	504 113 443 362	112 736 372 038	88 564 645 348	80 521 517 817	4 578 024 841	3 465 102 689
Commerce de détail	7 496 923 774 854	1 546 635 231 957	1 253 395 165 858	1 156 323 514 005	33 649 965 087	63 421 686 766
Total	**8 679 932 312 384**	**2 081 678 421 526**	**1 703 136 132 973**	**1 572 872 977 541**	**59 354 899 056**	**70 908 256 376**
Service						
Activités de transport	82 225 288 990	82 225 288 990	59 956 894 134	53 223 237 993	2 728 741 980	4 004 914 161
Activités d'entreposage	288 708	288 708	144 354	144 354	0	0
Activités d'hébergement et de restauration	1 034 552 960 290	367 255 906 182	277 626 991 816	265 070 150 821	8 698 443 433	3 858 397 562
Activités de l'information et de communication	108 132 765 896	87 207 698 005	70 281 393 220	66 562 872 180	2 708 872 489	1 009 648 552
Activités financiers et d'assurance	13 667 403 254	11 727 842 871	10 531 852 298	10 365 578 371	143 028 884	23 245 042
Activités immobiliers	188 205 641 980	187 780 834 611	162 765 605 163	155 474 331 807	5 811 651 482	1 479 621 875
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	6 218 310 008	6 025 325 966	3 512 195 519	3 068 440 566	374 883 890	68 871 063
Activités de services de soutien et de bureau	34 831 323 277	23 492 466 001	18 322 742 910	13 543 789 730	4 245 981 375	532 971 804
Enseignement	4 035 869 219	4 035 869 219	3 898 891 945	3 898 891 945	0	0
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	39 834 989 307	33 581 528 047	27 473 858 057	27 251 590 003	31 552 948	190 715 106
Activités artistiques, sportives et récréatives	18 752 647 519	17 620 213 384	11 795 283 432	10 685 677 020	684 806 761	424 799 651
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc	314 408 286 291	248 960 690 608	198 089 660 341	176 882 939 430	16 435 764 344	4 770 956 566
Activités spéciales des ménages	6 406 945 161	6 380 606 294	3 522 421 026	3 456 574 513	65 637 372	209 141
Total	**1 851 272 719 899**	**1 076 294 558 888**	**847 777 934 214**	**789 484 218 734**	**41 929 364 957**	**16 364 350 523**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel Phase 1, 2017, INS

Tableau 7 (suite) : Structure par secteur et branche d'activité de la production et des coûts du secteur informel

Secteur et branche d'activité	Chiffre affaires annuel	Production annuelle	Valeur ajoutée annuelle	Revenu mixte annuel	Masse salariale annuelle	Impôt annuel
Ensemble						
Activités extractives/mines	56 041 863 323	26 218 450 826	20 360 123 448	20 353 424 685	5 657 346	1 041 417
Activités de fabrication	1 960 302 324 134	692 053 039 832	476 984 257 409	422 668 021 103	41 548 044 321	12 768 191 985
Activités de production et distribution d'eau, assainissement et traitement de déchets	181 634 888	99 158 833	61 911 426	61 840 623	70 803	0
Activités de construction	806 441 225 140	181 435 556 910	161 990 978 814	151 034 666 020	10 767 226 942	189 085 852
Commerce et réparation des pièces automobiles	678 895 094 168	422 306 817 531	361 176 321 767	336 027 945 719	21 126 909 128	4 021 466 921
Commerce de gros	504 113 443 362	112 736 372 038	88 564 645 348	80 521 517 817	4 578 024 841	3 465 102 689
Commerce de détail	7 496 923 774 854	1 546 635 231 957	1 253 395 165 858	1 156 323 514 005	33 649 965 087	63 421 686 766
Activités de transport	82 225 288 990	82 225 288 990	59 956 894 134	53 223 237 993	2 728 741 980	4 004 914 161
Activités d'entreposage	288 708	288 708	144 354	144 354	0	0
Activités d'hébergement et de restauration	1 034 552 960 290	367 255 906 182	277 626 991 816	265 070 150 821	8 698 443 433	3 858 397 562
Activités de l'information et de communication	108 132 765 896	87 207 698 005	70 281 393 220	66 562 872 180	2 708 872 489	1 009 648 552
Activités financiers et d'assurance	13 667 403 254	11 727 842 871	10 531 852 298	10 365 578 371	143 028 884	23 245 042
Activités immobiliers	188 205 641 980	187 780 834 611	162 765 605 163	155 474 331 807	5 811 651 482	1 479 621 875
Activités spécialisés, scientifiques et techniques	6 218 310 008	6 025 325 966	3 512 195 519	3 068 440 566	374 883 890	68 871 063
Activités de services de soutien et de bureau	34 831 323 277	23 492 466 001	18 322 742 910	13 543 789 730	4 245 981 375	532 971 804
Enseignement	4 035 869 219	4 035 869 219	3 898 891 945	3 898 891 945	0	0
Activités pour la santé humaine et l'action sociale	39 834 989 307	33 581 528 047	27 473 858 057	27 251 590 003	31 552 948	190 715 106
Activités artistiques, sportives et récréatives	18 752 647 519	17 620 213 384	11 795 283 432	10 685 677 020	684 806 761	424 799 651
Autres activités des services nca (tailleurs, pressing, coiffure, réparations de biens domestiques, etc	314 408 286 291	248 960 690 608	198 089 660 341	176 882 939 430	16 435 764 344	4 770 956 566
Activités spéciales des ménages	6 406 945 161	6 380 606 294	3 522 421 026	3 456 574 513	65 637 372	209 141
Total	**13 354 172 079 768**	**4 057 779 186 813**	**3 210 311 338 284**	**2 956 475 148 706**	**153 605 263 426**	**100 230 926 152**

Source : Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel Phase 1, 2017, INS

Annexe D : Mesure des principaux agrégats du secteur informel

a) **La production totale des unités de production informelles**

La détermination de la production permet de mettre en lumière un problème conceptuel qui est bien souvent passé sous silence alors que ses conséquences sur les agrégats estimés sont très importantes. Il est important de raisonner en termes de production totale au lieu de production marchande (valeur de la production totale excluant l'autoconsommation) afin d'assurer la cohérence globale de la structure des comptes avec les charges effectivement supportées par l'UPI (collectées auprès des UPI) ainsi que la production totale qui leurs sont associées.

Production Totale = Valeur totale du chiffre d'affaires des produits vendus après transformation (y compris autoconsommation) + (Valeur totale du chiffre d'affaires des produits vendus en l'état (y compris autoconsommation) - Coût des produits vendus en l'état) + Valeur totale du chiffre d'affaires pour les services fournis (y compris autoconsommation)

En principe, on devrait prendre en compte la variation des stocks dans l'estimation de la production totale. Mais dans les activités du secteur informel, il est très difficile voire quasiment impossible de saisir de façon rigoureuse cette variable. En omettant de prendre en compte cette information, nous conviendrons donc que la variation de stock est nulle.

b) **La consommation intermédiaire**

La consommation intermédiaire représente la valeur des produits qui sont détruits lors du processus de production. C'est une consommation productive. Seuls les biens et services marchands peuvent être enregistrés en consommation intermédiaires car par convention, les services non marchands ne peuvent faire l'objet de consommation intermédiaire.

A propos de la prime d'assurance, en réalité, il s'agit de la valeur de la prestation de services qui est en réalité incluse dans la dépense totale des frais d'assurance. Vu que cette prestation n'est généralement pas mise en évidence dans le paiement du total de la dépense d'assurance, l'équipe d'analyste du pays peut se rapprocher du taux indicatif que représente cette dépense par rapport à la dépense totale d'assurance. Seule cette fraction des dépenses d'assurance figurera au titre des consommations intermédiaires de l'UPI.

Consommation intermédiaire = $\sum_{i=4}^{15}$ [illegible]

Avec :

$Depenses_4$ = Valeurs totales des achats de matières premières

$Depenses_5$ = Dépenses de loyer

$Depenses_6$= Dépenses de loyer des non locataires du lieu de travail

$Depenses_7$ = Dépenses d'eau

$Depenses_{12}$ = Dépenses en petits outillages et fournitures

$Depenses_{13}$ = Dépenses de transport/manutention, assurances

$Depenses_{14}$ = Dépenses de réparations

$Depenses_{15}$ = Dépenses autres services

$Depenses_8$ = Dépenses en gaz

$Depenses_9$ = Dépenses en électricité

$Depenses_{10}$ = Dépenses en téléphone, Internet

$Depenses_{11}$ = Dépenses en combustibles, carburant, éclairage

En principe, l'estimation de la consommation intermédiaire devrait tenir compte de la déduction de la variation des stocks des matières premières, du traitement de la formation de capital fixe (*est-il systématiquement entièrement utilisé au cours d'une même période comptable ?*) ainsi que du traitement qui est fait de la rémunération des salariés (les biens et services fournis aux salariés sont-ils destinés à leur consommation propre ou à être utilisé dans le processus de production. En omettant involontairement (techniquement difficilement mesurable) de prendre en compte tous ces aspects, on crée un biais dans l'estimation de la consommation intermédiaire par rapport à celle fournie par la comptabilité nationale.

c) **La masse salariale**

Masse salariale	=	Valeur totale des rémunérations des travailleurs (dépendants, indépendants)	+	Valeur totale des primes et avantages perçus par ces Travailleurs (y compris cotisations sociales)

L'estimation de la masse salariale ne concerne en effet que les travailleurs dépendants. Même si les travailleurs indépendants (patrons, comptes propres, associés) sont rémunérés par leur revenu mixte, ils peuvent souvent déclarer être aussi rémunérés.

d) **La valeur ajoutée brute**

La mesure directe des agrégats du secteur informel permet en effet d'estimer la valeur ajoutée brute. Cette valeur ajoutée ne prend en effet pas en compte la consommation de capital fixe dont dispose les UPI. Cette dernière mesure en réalité la valeur de la dépréciation de ce capital. En l'absence de toute information sur le taux de dépréciation des différentes composantes du capital des UPI, cet aspect n'est pas pris en compte dans le traitement. Lors du traitement des données de l'enquête, on suppose donc que la consommation de capital fixe est nulle.

Valeur ajoutée brute	=	Production totale	-	Consommation intermédiaire

e) **Les impôts**

$$\textbf{\textit{Impôts}} = \sum_{i=18}^{21} X_i$$

Avec :

X_{18} = Impôts (patentes, impôt libératoire)

X_{19} = Taxes (impôts locaux, ticket, etc.)

X_{20} = Droit d'enregistrement et de bail

X_{21} = Autres impôts et taxes

f) **Revenu mixte**

Revenu mixte	=	Valeur ajoutée brute	-	Masse salariale (rémunération des salariés et travailleurs dépendants)	-	Autre impôts sur la production	-	Autres subventions sur la production

g) **Rémunération mensuelle des actifs du secteur informel**

Rémunération mensuelle	=	Excédent brut d'exploitation (Revenu mixte)	×	Effectif des Patrons et associés / Nombre total des travailleurs indépendants	+	Primes et avantages perçus	S'il s'agit d'un patron ou d'associés
Rémunération mensuelle	=	Excédent brut d'exploitation (Revenu mixte)	×	Effectif des comptes propres / Nombre total des travailleurs indépendants	+	Primes et avantages perçus	S'il s'agit d'un travailleur pour compte propre
Rémunération mensuelle	=	Masse salariale					S'il s'agit des travailleurs dépendants rémunérés
Rémunération mensuelle	=	0					S'il s'agit des travailleurs dépendants non rémunérés

h) **Annualisation des agrégats mensuels estimés**

1. **Le chiffre d'affaires**

Après s'être assuré de la cohérence des déclarations fournies dans le module DC6 (DC6A, DC6B, DC5C et DC6D), l'annualisation du chiffre d'affaires est obtenue comme suit :

$$Ca_an = \sum_{i=1}^{11} \square_{\square} + \square\square\square\square\square[$$

Où Pvtot est le chiffre d'affaires du mois de référence, Xi le chiffre d'affaires des différents mois rétrospectif antérieurs au mois de référence et Ca_an, le chiffre d'affaires annuel.

2. **La valeur totale annuelle des achats de matières premières**

Les données détaillées sur le mois de référence permettent d'estimer en fonction du profil de l'UPI considérée, la part relative des dépenses en achat de matières premières (DC1ATOT) dans le chiffre d'affaires total (PVTOT). Soit k0 cette valeur.

k0 = DC1ATOT/PVTOT

La valeur annuelle de la dépense en matières premières de l'UPI (DC1ATOT_an) est alors estimée comme suit :

DC1ATOT_an = k0*CA_an

3. **La valeur totale annuelle des achats de produits vendus en l'état**

Les données détaillées sur le mois de référence permettent d'estimer en fonction du profil de l'UPI considérée, la part relative des dépenses en achat en produits revendus en l'état (DC1BTOT) dans le chiffre d'affaires total (PVTOT). Soit x0 cette valeur.

x0 = DC1BTOT/PVTOT

La valeur annuelle des dépenses en produits revendus en l'état de l'UPI (DC1BTOT_an) est alors estimée comme suit :

DC1BTOT_an = x0*CA_an

4. **La valeur totale annuelle de la production des UPI**

La valeur de la production annuelle totale (Prod_an) est obtenue en déduisant du chiffre d'affaires annuel la valeur des achats annuels des produits revendus en l'état. Soit comme suit :

Prod_an = Sum(Ca_an, -DC1BTOT_an)

5. **La valeur totale annuelle des consommations intermédiaires**

Lors du traitement des données des UPI, il convient de s'assurer de la cohérence globale des données, notamment entre les déclarations des consommations intermédiaires et les valeurs fournies sur les niveaux de production. Par UPI, il est ainsi possible pour les données du mois de référence, d'estimer la part globale des consommations intermédiaires dans le total de la production de l'UPI pour le mois de référence. Soit Ctx cette constance. La consommation intermédiaire annuelle totale de l'UPI (CI_an) est alors estimée comme suit :

CI_an = Ctx*PROD_an = (CIMENS/PRODMENS)*Prod_an

6. **La valeur totale annuelle de la masse salariale de l'UPI**

La valeur annuelle de la masse salariale (MS_an) correspond au produit de la masse salariale du mois de référence (MSMENS) par le nombre de mois effectif d'activité de l'UPI (nbmoisact), soit :

MS_an = MSMENS * nbmoisact

7. **La valeur totale annuelle des impôts et taxes de l'UPI**

Vu que pour le mois de référence le montant de l'impôt mensuel a été ramenée au mois (Impmens), l'annualisation des impôts et taxes (imp_an) revient tout simplement à multiplier cette valeur mensuelle par le nombre de mois effectif d'activité de l'UPI, soit :

Imp_an = impmens* nbmoisact

8. **La valeur ajoutée totale annuelle de l'UPI**

Cet agrégat est estimé comme suit :

Va_an=sum(Prod_an,- Ci_an);

9. **La valeur totale annuelle de l'Excédent brut d'exploitation (EBE) de l'UPI**

Cet agrégat est estimé comme suit :

Revenu mixte=sum(Va_an, - Ms_an, - imp_an);

Annexe E : Personnel de l'enquête

Equipe technique

AMANI MICHEL

ABOU TANONTCHI

AKAFFOU FRANCK

GOUALI LOU JOELLE

Equipe d'analyse thématique

AMANI MICHEL

ABOU TANONTCHI

AKAFFOU FRANCK

GOUALI LOU JOELLE

BOGA AGODIO

Equipe d'experts d'AFRISTAT

Djabar ADECHIAN
Madior FALL
Sansan KAMBOU

Siriki COULIBALY
Ousmane KORIKO
Bruno NOUATIN

Equipe de consultants internationaux pour la revue des rapports

Bruno NOUATIN

Oumarou MALAM SOULE



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

Afristat B.P. E 1600 – Niaréla, rue 499 porte 23 - Bamako (MALI)
Tél : (223) 20 21 55 00 / 20 21 55 80 / 20 21 60 73 Fax : (223) 20 21 11 40
E-mail : afristat@afristat.org
http://www.afristat.org